

Anthropologie & développement

Hors-Série, 2021



Anthropologie & développement est une revue bilingue à comité de lecture, publiée par l'APAD.
Les articles publiés dans les précédents numéros sont disponibles sur
<https://journals.openedition.org/anthropodev/> avec une barrière mobile de six mois.

Anthropologie & développement is a bilingual peer reviewed journal, published by APAD.
Papers from earlier issues are available on
<https://journals.openedition.org/anthropodev/> after six months.

Comité de lecture / Scientific Committee

Giorgio Blundo (EHES, Marseille)	Oumarou Hamani (LASDEL, Niamey)	Pascale Moity-Maïzi (SupAgro, Montpellier)
Ann Cassiman (Faculty of Social Sciences, Leuven)	Jean-Pierre Jacob (IHEID, Genève)	Roch Mongbo (Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi)
Jean-Pierre Chauveau (IRD, Montpellier)	Ludovic Kibora (CNRST, INSS, Ouagadougou)	Tania Murray Li (Toronto University, Toronto)
Jean Copans (Université Paris Descartes, Paris)	Pierre-Joseph Laurent (UCLouvain, Louvain-la-Neuve)	Jean-Pierre Olivier de Sardan (LASDEL, Niamey)
Mirjam De Bruijn (Afrika Studiecentrum, Leiden)	Philippe Lavigne Delville (IRD, UMR GRED, Montpellier)	Fatoumata Ouattara (IRD, UMR LPED, Marseille)
Abdou Salam Fall (Université Cheikh-Anta Diop, Dakar)	Pierre-Yves Le Meur (IRD, UMR SENS, Nouméa)	Maud Saint-Lary (IMAF, Paris)
Marion Fresia (Institut d'ethnologie, Neuchâtel)	David Lewis (London School of Economics, Londres)	Mahaman Tidjani Alou (LASDEL, Niamey)
Sten Hagberg (Uppsala University, Uppsala)	Christian Lund (Copenhagen University, Copenhagen)	

Comité de rédaction / Editorial Board

Sophie Andreetta (ULiège, Liège)	Magali Chelpi-den Hamer (IMAF, Aix-en-Provence)	Jacinthe Mazzocchetti (LAAP, UCLouvain, Louvain-la-Neuve)
Sylvie Ayimpam (IMAF, Aix-en-Provence)	Marie Deridder (Uppsala University, Uppsala)	Anneke Newman (ULB, Bruxelles)
Thomas Bierschenk (Johannes Gutenberg Univ., Mainz)	Nehara Feldman (CURAPP, Univ. de Picardie, Amiens)	Emmanuelle Piccoli (DVL, UCLouvain, Louvain-la-Neuve)
Jacky Bouju (IMAF, Aix-en-Provence)	Pauline Jarroux (CUREJ, Univ. de Rouen, Rouen)	Jessica Pourraz (Centre Emile Durkheim, Bordeaux)
Laurence Boutinot (CIRAD, Montpellier)	Eric Komlavi Hahonou (LASDEL, Roskilde University, Roskilde)	Alexis Roy (IMAF, Paris)
	Cristiano Lanzano (Nordic Africa Institute, Uppsala)	

Secrétaire de rédaction

Marie-Christine Polge

Rédacteur en chef

Alexis Roy

Directeur de publication

Philippe Lavigne Delville

Instructions aux auteurs / Editorial Guidelines

Voir sur le site de l'APAD/see APAD website (www.apad-association.org)

Anthropologie & développement

Hors-Série, 2021



L'APAD a 30 ans
Numéro spécial

*APAD is 30 years old
Special Issue*

Alexis Roy et le comité « 30 ans » (éd.)

PUL PRESSES
UNIVERSITAIRES
■ DE LOUVAIN



© Presses universitaires de Louvain, 2021

<http://pul.uclouvain.be>

Dépôt légal : D/2021/9964/40

ISBN : 978-2-39061-175-2

ISBN pour la version numérique (pdf) : 978-2-39061-176-9

Imprimé en Belgique par CIACO scrl – n° d'imprimeur : 102749

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

Couverture : Marie-Hélène Grégoire

Photo de couverture : Philippe Lavigne Delville

Mise en page : Marie-Christine Polge

Diffusion : www.i6doc.com, l'édition universitaire en ligne

Sur commande en librairie ou à

Diffusion universitaire CIACO

Grand-Rue, 2/14

1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Tél. 32 10 47 33 78

Fax 32 10 45 73 50

duc@ciaco.com

Distributeur pour la France :

Librairie Wallonie-Bruxelles

46 rue Quincampoix - 75004 Paris

Tél. 33 1 42 71 58 03

Fax 33 1 42 71 58 09

librairie.wb@orange.fr

Sommaire / Contents

L'APAD a 30 ans. Numéro spécial / APAD is 30 years old. Special Issue	9
L'APAD, trente ans d'une aventure intellectuelle. Introduction <i>Philippe Lavigne Delville, Alexis Roy</i>	11
La perspective des discordances : le développement, les écarts et les contextes. Entretien avec Jean-Pierre Olivier de Sardan <i>Par Sylvie Ayimpam et Marie Deridder</i>	35
Éclairages sur la préhistoire de l'APAD	49
Quand le développement s'imposait comme champ d'études et comme « situation » aux sciences sociales <i>Jean-Pierre Dozon</i>	51
La naissance de l'APAD et le prisme orstomien <i>Jean-Pierre Chauveau</i>	59
Les études du développement sont-elles trop importantes pour les réserver aux seuls spécialistes de ce domaine ? <i>Jean Copans</i>	75
L'APAD – et après ? <i>Michael Singleton</i>	83
Les thématiques travaillées par l'APAD : acquis et controverses	95
« Les convictions morales ont largement dominé les premières hypothèses théoriques apadiennes ». Entretien avec Jean-Pierre Jacob	97
Une anthropologie politique de la démocratie « en pratique » au Sud du Sahara <i>Marie Deridder, Romaine Konseiga et Pierre-Joseph Laurent</i>	107
Lire l'APAD en politistes <i>Assia Boutaleb, Mehdi Labzaé</i>	123
Le projectorat, un concept voyageur ? <i>François Doligez</i>	137
Industrie minière et fabrique voyageuse du développement <i>Pierre-Yves Le Meur</i>	145
Has APAD lost its passion? <i>Sarah Fichtner, Anneke Newman</i>	161

La visibilité des femmes serait-elle un leurre ? <i>Danielle de Lame</i>	173
How should we study development? A conversation with Tania Murray Li <i>By Sylvie Ayimpam</i>	185
Ni de près, ni de loin, l'APAD en embuscade <i>Laurent Vidal</i>	193
L'anthropologie du développement dans les dynamiques académiques de recherche en sciences sociales	199
Anthropology and development in Germany <i>Thomas Bierschenk</i>	201
Expressions et évolutions de l'anthropologie du développement au Vietnam <i>Christian Culas, Emmanuel Pannier et Hang Thi Thu Truong</i>	227
Pratiques de l'anthropologie au Burkina Faso <i>Ludovic Ouhonyoué Kibora</i>	247
« L'APAD a fait école ». Entretien avec Abdou Salam Fall <i>Par Philippe Lavigne Delville</i>	259
Engagement des sciences sociales, recours par les praticiens	263
Le mouton à cinq pattes <i>Marilou Mathieu</i>	265
De la consultance humanitaire à l'appui à la capitalisation d'expériences <i>François Enten</i>	273
Un projet inspiré par l'APAD <i>Jacky Bouju</i>	281
Nouvelles questions, nouveaux objets.....	289
Comment mettre sur agenda un problème public intime et sensible ? <i>Fatoumata Ouattara</i>	291
Prendre le droit au sérieux <i>Sophie Andreetta, Marième N'Diaye</i>	303
Interdisciplinarity and the future of development studies after the 2019 Nobel Prize in economics <i>Cristiano Lanzano, Cecilia Navarra et Elena Vallino</i>	315
Le decolonial turn : quels résonances, échos et chantiers pour l'APAD ? <i>Marie Deridder, Elieth P. Eyebiyi et Anneke Newman</i>	331
(D)écrire le changement social face aux emboîtements du temps <i>Pauline Jarroux</i>	347



Le comité « 30 ans » est composé de Sylvie Ayimpam, Nehara Feldman, Marie Deridder, Philippe Lavigne Delville, Laurence Boutinot et Sophie Andreetta.



**L'APAD a 30 ans
Numéro spécial**

***APAD is 30 years old
Special Issue***



L'APAD, trente ans d'une aventure intellectuelle

Introduction

Philippe Lavigne Delville*, Alexis Roy**

Ce numéro Hors-série de la revue *Anthropologie & développement* marque les 30 ans de notre association et du périodique qu'elle publie¹. L'anniversaire des 25 ans avait été l'occasion de revenir sur les origines et les débuts de l'APAD, avec le film de Baptiste Aubert, qui a interviewé des fondateurs et des membres « historiques », réunis à Niamey à l'occasion de l'université d'été du LASDEL². Pour les 30 ans, le comité de rédaction de la revue a proposé de lancer un appel à contributions pour un numéro spécial, composé de textes courts, croisant témoignages, retours critiques sur l'histoire et mise en avant de thématiques nouvelles³. L'objectif était de faire le point sur ce moment de l'histoire de l'anthropologie du changement social et du développement, et de regarder en arrière pour mieux se projeter dans l'avenir.

Cette introduction revient sur l'histoire de l'APAD, ses objectifs initiaux et les tensions structurelles qui traversent notre association, et présente les textes qui nous ont été proposés⁴. Ce retour sur l'histoire s'appuie sur celui fait par T. Bierschenk (2009), il y a un peu plus de dix ans, à l'occasion du colloque de Louvain de 2007.

* IRD, UMR SENS, Montpellier ; philippe.lavignedelville@ird.fr

** CNRS, UMR IMAF, Aubervilliers ; alexis.roy@cnrs.fr

¹ Le *Bulletin de l'APAD*, devenu à partir de 2013 et du n° 37-38-39 la revue *Anthropologie & développement*.

² Le film est disponible sur vimeo : <https://vimeo.com/270129069> (consulté le 16 septembre 2021).

³ Ce numéro a été conçu grâce à l'implication du comité de rédaction, mais aussi d'un comité *ad hoc* composé de : Sophie Andretta, Sylvie Ayimpam, Laurence Boutinot, Marie Deridder, Nehara Feldman, Philippe Lavigne Delville et Alexis Roy.

⁴ Nous remercions Thomas Bierschenk, Giorgio Blundo, Jean-Pierre Chauveau, Pascale Maizi, Jean-Pierre Olivier de Sardan et Fatoumata Ouattara pour leurs commentaires et apports à cette lecture de l'histoire de l'APAD.

L'APAD, contexte d'émergence et projet

L'idée de l'APAD a émergé dans un contexte spécifique, celui du tout début des années 1990. « Cette idée devait être dans l'air, puisque d'emblée les réactions des premiers collègues consultés furent positives. [...] L'étonnant semblait même qu'une telle initiative n'ait pas vu le jour plus tôt. Car, après tout, cela faisait bien des années que, dans le paysage de la recherche africaniste, tous ceux qui naviguaient entre l'anthropologie, la sociologie et le développement se sentaient quelque chose en commun, et n'avaient pas de lieu pour en débattre » (Olivier de Sardan, 1991a). Revenir sur la préhistoire éclaire cet air du temps et aussi met en évidence des racines et des espaces antérieurs de débat un peu oubliés dans « l'histoire officielle » de l'APAD.

Du point de vue du « développement », les années 1980 ont constitué un tournant. L'ajustement structurel et la critique des États ont abouti à une forte mise en cause de l'État et une (sur)valorisation du local. La critique des grands projets étatiques et technocratiques des années 1960 et 1970 était partagée par les chercheurs en sciences sociales, les membres d'ONG et les institutions d'aide elles-mêmes ; celles-ci qui, après avoir soutenu les projets étatiques de modernisation pendant vingt ans, désignaient désormais l'État comme corrompu et inefficace, stoppaient ou renégociaient leurs soutiens structurels aux sociétés régionales de développement et d'aménagement, et valorisaient à leur tour – à nouveau (Chauveau, 1994) et en tous cas dans les discours – les petits projets, la participation et l'appui aux organisations locales. Les théories de la modernisation et du rattrapage étaient questionnées, les démarches de recherche-développement en agriculture (Khon Kaen, 1987 ; Pillot, 1988) et de participation (Chambers *et al.*, 1989) suscitaient des réflexions croisant chercheurs en sciences sociales et praticiens du développement.

Cette « découverte » du local et des initiatives populaires s'appuyait sur les travaux de sciences sociales des décennies précédentes, qui avaient mis en avant les savoirs paysans et la rationalité des pratiques paysannes, ancrées dans des écosystèmes, visant à minimiser les risques dans des environnements aléatoires, mettant en évidence par contraste le caractère normatif et souvent inadapté aux contextes locaux des propositions techniques issues de la recherche et du développement. Pour l'Afrique, le colloque de Ouagadougou de 1978, « Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique », avait été un moment marquant (CNRST et ORSTOM, 1979). En redécouvrant les résultats de travaux fondateurs (Dumont, 1935 ; de Schlippe, 1956) et les dynamiques des agricultures paysannes (Richards, 1985), la recherche-développement en agriculture développait des méthodes pour co-construire les innovations avec les paysans. Cette découverte de la rationalité des pratiques paysannes, l'accent mis sur l'appui aux initiatives locales par l'aide, semblaient rendre possibles des interventions de développement moins « hétéronomes », et ouvraient des espaces de collaboration entre chercheurs et praticiens, dans un contexte où, dans la foulée des méthodes participatives, les techniciens étaient supposés se mettre au service de communautés locales souvent largement idéalisées. Et l'appel des anthropologues à une meilleure connaissance des sociétés rencontrait un certain écho.

L'anthropologie connaissait également des mutations. Avec de fortes différences dans les histoires nationales, l'anthropologie « classique » dominait encore les formations académiques, mais les conceptions dynamistes, cherchant à rendre compte des dynamiques contemporaines de changement social, dans la perspective d'un Georges Balandier prenant acte de la « situation coloniale », étaient en train de s'imposer. Ces perspectives d'anthropologie politique dynamique, ancrées dans des travaux empiriques, tranchaient par ailleurs avec une anthropologie économique marxiste qui, tout en posant de façon fondamentale la question des transformations des sociétés sous l'influence de la pénétration des rapports marchands, portait une conception assez peu empirique du « développement » (Copans, 2009b). Des travaux à perspective historique interrogeaient les politiques coloniales et post-coloniales (par exemple : Chauveau *et al.*, 1981 ; Chauveau, 1982a). La critique anti-impérialiste du développement (Copans, 1975) était questionnée par des recherches empiriques mettant en avant les jeux d'acteurs complexes et les responsabilités des bourgeoisies nationales (Olivier [de Sardan], 1975 ; Amselle et Grégoire, 1987). Les projets de développement et le « développement » ont émergé comme centres d'intérêt, le plus souvent de la part de chercheurs ayant eu un lien direct ou indirect avec le milieu du développement, à la fois comme objets pour une anthropologie fondamentale et comme espace de dialogue avec les praticiens.

Plus précisément, dans le champ européen⁵, et en se limitant aux années 1980, trois courants d'anthropologie du développement se sont développés en parallèle, dans différents pays d'Europe, avec des colloques ou séminaires ayant permis des échanges, et qui ont en quelque sorte constitué les bases conceptuelles et relationnelles sur lesquelles l'APAD s'est fondée.

L'un était lié à l'école de sociologie du développement de Wageningen, aux Pays-Bas, autour de Norman Long. Dès les années 1970, celui-ci a proposé une sociologie dynamique du développement (Long, 1977) à partir de terrains principalement latino-américains. La notion d'interface, la confrontation entre savoirs paysans et techniciens sont au cœur de ses recherches (Long, 1989 ; Long et Long, 1992) et ont largement influencé le questionnement apadien. Norman Long a été invité à donner la conférence inaugurale du colloque de l'APAD à Bamako en 1994. Certains de ses élèves, Geert Diemer et Roch Mongbo, ont été membres du bureau de l'association.

Un autre courant se situait en Allemagne. Comme l'explique T. Bierschenk (ce numéro), le « développement » a joué un rôle majeur dans la modernisation de la discipline, longtemps enfermée loin du contemporain et coupée des réseaux internationaux. La création controversée d'un groupe de travail sur l'anthropologie du développement en 1985 a marqué l'engagement de jeunes anthropologues sur le sujet. Mais c'est à l'université de Bielefeld et à l'université libre de Berlin, autour de Georg Elwert et Hans-Dieter Evers, que les jalons d'une anthropologie empirique du développement ont été posés. La notion de groupe stratégique (Evers et Schiel, 1988), celle du développement

⁵ Voir T. Bierschenk (2009), pour une perspective sur le champ nord-américain.

comme « intervention dans des systèmes dynamiques » (Elwert et Bierschenk, 1988) en sont issues. Le célèbre numéro spécial de *Sociologia Ruralis* (Bierschenk et Elwert, 1988) réunissait déjà des contributions de J.-L. Amselle et J.-P. Olivier de Sardan.

Enfin, en France, l'ORSTOM (en cours de transformation institutionnelle, voir J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon dans ce numéro) a conduit au cours des années 1980 une réflexion pluridisciplinaire sur le développement (Aubertin *et al.*, 1982a, 1982b ; Couty *et al.*, 1983, 1985) qui correspondait à une « maturation interdisciplinaire d'une anthropologie du développement diversifiée » (J.-P. Chauveau, ce numéro), et proposait un programme de recherche mettant en avant l'importance d'une perspective historique, les errements des politiques coloniales et étatiques et les incertitudes sur leur capacité à atteindre leurs objectifs, et enfin l'importance des stratégies de résistance des sociétés locales (Aubertin *et al.*, 1982b). Les projets de développement étaient déjà un objet d'étude (Dozon, 1979). En particulier, J.-P. Chauveau plaidait pour une sociologie historique du développement, il reprenait le postulat d'Augé (1972) selon lequel « le seul objet sociologique possible de l'étude d'une action dite de développement, c'est cette action même, et ses modalités, *l'ensemble complexe formé par les "développeurs" et les "développés"* » (souligné par J.-P. Chauveau), tout en insistant sur la diversité de ces deux catégories, et il proposait la définition devenue canonique : « en bonne logique, il y a un développement là où il y a des développeurs, là où des acteurs spécialisés se réclamant du développement ont autorité pour intervenir sur des collectifs "à développer" » (Chauveau, 1982b : 16-17). Ces recherches de l'ORSTOM avaient été le support de plusieurs sessions de formation de coopérants (Boiral *et al.*, 1985) ou de séminaires réunissant chercheurs et praticiens (Olivier de Sardan et Paquot, 1991). Les questions de catégories d'analyse et des méthodes d'investigation, avec le groupe AMIRA⁶, étaient aussi un objet de dialogue, tant interdisciplinaire qu'avec des praticiens.

C'est à partir des échanges et connivences que différentes rencontres et séminaires avaient permis de créer entre ces trois histoires que l'APAD a été fondée, à l'initiative de Jean-Pierre Olivier de Sardan et d'un petit groupe de collègues européens et africains engagés dans ces réseaux (Jean-Pierre Chauveau, Thomas Bierschenk, en particulier), à la croisée de trois objectifs (Anonyme, 1991) :

- faire du changement social et du développement un champ de recherche légitime en anthropologie et une opportunité de renouvellement de la discipline (Olivier de Sardan, 1991b), ce qui supposait d'abord de rompre définitivement avec « l'anthropologie de grand-papa » qui était encore enseignée à l'époque au profit d'une approche dynamiste, dans la lignée de Balandier, et ensuite de reconnaître la place du « développement » dans le quotidien des sociétés africaines : « Les processus de changement social et de développement

⁶ Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural et informel : réseau pluridisciplinaire mis en place sous l'égide de Gérard Winter, sous la double tutelle de l'ORSTOM (qui fournissait l'essentiel des contributions) et de l'INSEE.

fournissent à l'anthropologie de nouveaux objets et lui posent de nouvelles questions. Par là ils peuvent contribuer à renouveler pour une part les problématiques non seulement de l'anthropologie, mais à travers elle des sciences sociales » ;

- promouvoir un dialogue constructif avec les acteurs du développement pour réduire les décalages des interventions plus pertinentes, à travers circulation d'information et collaborations ;
- renouveler les formations en anthropologie, en particulier en Afrique, et, à travers cela, ouvrir des débouchés nouveaux, hors académie, aux jeunes anthropologues.

Pour cela, l'APAD s'est fondée sur quatre postulats forts (Olivier de Sardan, 1991a) :

- considérer le « développement » comme une forme spécifique de changement social, impulsé de l'extérieur : « Il fallait en effet signifier que, d'une part, le "développement" n'est qu'une forme historique particulière du changement social et que, d'autre part, nous entendions nous intéresser aussi aux processus de transformation et aux dynamiques sociales intervenant "hors développement" » ;
- une approche ouverte de l'anthropologie : « La référence à l'anthropologie dans l'intitulé de l'APAD doit être interprétée comme un souci commun de tous ses adhérents, quelles que soient leurs "spécialités", de porter attention aux représentations et aux logiques sociales de l'ensemble des acteurs sociaux concernés par le changement social et le développement : ceci implique certaines formes d'attention, d'écoute, d'analyse, de compétence, qui relèvent d'une démarche anthropologique, sans être le monopole des anthropologues loin de là » ;
- un refus de la coupure entre une anthropologie fondamentale et appliquée : « D'emblée l'orientation fondatrice fut claire : nous entendions combiner une anthropologie fondamentaliste prenant le "développement" comme objet d'étude, et une anthropologie "appliquée" associée à des actions de "développement". Nous savions qu'il pouvait y avoir contradiction entre ces deux pôles, que les uns tireraient vers le premier et les autres vers le second, que la fonction "pratique" serait refusée par certains, et que la fonction théorique en effaroucherait d'autres. Mais c'était, selon nous, une tension nécessaire, et qui pouvait être productive. Nous le pensons toujours, et l'APAD est en quelque sorte fondée sur cette tension-là » ;
- et enfin « cette conception originale, et décisive, d'une association "euro-africaine" [...]. Le premier succès de l'APAD a été de réussir à donner, malgré une massive présence française due à cette préhistoire, une réelle dimension "euro-africaine" à ses journées fondatrices. Et la première tâche de l'APAD sera de développer le plus possible et aussi vite que possible cette dimension, dans le temps désormais de son histoire propre. Une présence effective et des activités de l'APAD en Afrique même en seront le signe le plus manifeste ».

Le succès de la réunion fondatrice, qui a réuni plus de 80 personnes les 5 et 6 mars 1991, attestait de l'intérêt suscité par cette initiative. L'APAD a tenté depuis, de façon plus ou moins bricolée, et avec des succès variés, de contribuer à ces objectifs et de tenir ces postulats.

Originellement centrée sur l'analyse des jeux d'acteurs dans les interfaces locales entre espaces sociaux et interventions externes, l'anthropologie du développement a élargi ses questionnements au fil des années. Déplaçant ses objets, horizontalement, la socio-anthropologie du développement devient une socio-anthropologie des administrations et des services publics et collectifs africains (Olivier de Sardan, 2007), et, verticalement, une socio-anthropologie de l'ingénierie sociale globale (Bierschenk, 2014) contribuant à une anthropologie de l'action publique en contexte d'aide (Lavigne Delville, 2016) et de la globalisation (Copans, 2009a, 2016)⁷. Avec 15 colloques, une vingtaine d'ouvrages, 51 numéros de son bulletin devenu revue, le bilan scientifique est assez clair. Les perspectives apadiennes se sont largement diffusées. Sans véritablement « faire école », l'APAD a fortement contribué à faire du développement un champ d'études à part entière de l'anthropologie, contribuant à sa recomposition, à partir des marges (Bierschenk, ce numéro). Mais elle a aussi plus généralement porté et diffusé une certaine manière de produire des connaissances sur l'Afrique contemporaine, en promouvant des analyses empiriques approfondies.

Les tensions fondatrices et leur devenir : un essai d'auto-sociologie⁸

Pensée dès le départ comme une dynamique collective, l'association n'a jamais été la chose d'un individu ou d'un groupe. Le fait que son initiateur et premier président, Jean-Pierre Olivier de Sardan, ait très tôt passé la main, a aussi contribué à cette dynamique, renforcée par un ancrage institutionnel original, que Jean-Pierre avait à l'époque théorisée comme « la stratégie du coucou » : loin d'être structurellement liée à un laboratoire, au risque d'en devenir la chose, l'APAD s'est pensée comme hébergée temporairement dans un laboratoire, qui lui offrait pour un temps ancrage et appui institutionnels, avant qu'une autre équipe, insérée dans un autre laboratoire dans un autre pays, prenne le relais. Le secrétariat a ainsi successivement été basé à Montpellier, Marseille, Stuttgart, Marseille, Leiden (avec une tentative avortée de transfert à Niamey), Uppsala, avant de revenir à Montpellier et, normalement, de partir à Louvain en 2022. Les fondateurs ont impulsé dès le départ une dynamique, originale pour une association académique, où les jeunes ont leur place⁹, où les rapports sont peu hiérarchiques, où la convivialité n'empêche pas le

⁷ Voir une brève histoire des thématiques sur le site de l'APAD : <https://apad-association.org/association/>

⁸ L'idée de cette section a été suggérée par Thomas Bierschenk lors d'une réunion du comité de rédaction pour la préparation de ce numéro. Nous l'en remercions. Voir aussi son texte (Bierschenk, 2009) où, il y a plus de dix ans, il proposait déjà une socio-analyse de l'APAD.

⁹ Philippe Lavigne Delville était encore doctorant à l'EHESS quand l'APAD lui a confié, avec Jean-Pierre Jacob, la responsabilité du colloque de 1992 sur les organisations paysannes. Giorgio Blundo, qui a fait une des conférences plénières, était lui aussi doctorant.

sérieux académique. Où la participation à l'association relève d'un intérêt intellectuel, et pour les membres du bureau d'un investissement bénévole, sans enjeux financiers ou de carrière. L'association a ainsi toujours refusé de piloter directement des projets de recherche, par exemple, pour éviter que l'accès aux financements soit un enjeu de concurrence entre les membres. C'est à travers des projets de recherche collectifs, pilotés par Jean-Pierre et des collègues (Thomas Bierschenk, Giorgio Blundo), mais portés par leurs institutions académiques et non l'APAD, que les premiers grands sujets traités dans les colloques et les publications de l'association (courtage, corruption, santé, etc.) ont été travaillés.

Le petit réseau initial de l'APAD, largement fondé sur de l'interconnaissance, a fortement évolué en trente ans. Certains membres sont demeurés fidèles jusqu'à aujourd'hui, parfois depuis la fondation. D'autres n'ont fait que passer. Les membres se sont renouvelés au fil du temps. Certains sont hélas décédés (Mathieu Hilgers, Bréhima Kassibo, Hadiza Moussa) beaucoup trop tôt parfois et comme dit Georges Brassens « jamais au grand jamais, leur trou dans l'eau ne s'est refermé ». Ce qui était un petit noyau initial, renforcé par les rencontres régulières permises par des colloques couplés à des projets de recherche réunissant ce noyau, est progressivement devenu un réseau plus large, mais aussi plus lâche, où les membres adhèrent à l'occasion d'un colloque, d'une thématique, sans forcément s'engager dans la durée. Les thèses apadiennes se sont largement diffusées, rendant moins original son positionnement académique, tandis que le « développement » comme objet s'effritait.

À écouter les échos des participants lors des colloques, l'APAD demeure cependant un espace profondément original, permettant des échanges approfondis dans une ambiance détendue, et où les postulats fondateurs sont toujours structurants, bien qu'à des degrés variables.

Le « développement » comme ambition théorique

Pour prendre en compte les classes dominantes – dont le rôle est de plus en plus mis en vedette par des recherches récentes (par exemple Bayart) – on doit considérer qu'elles doivent leur survie politique, tout au moins partiellement et indirectement, à l'aide au développement. L'aide au développement ne procure pas seulement à cette classe (qui connaît d'ailleurs une rapide expansion) la possibilité d'une "autonomisation". Elle constitue un facteur essentiel d'implantation et d'enracinement d'une logique clientéliste dans les rapports sociaux à l'intérieur de cette classe puis entre l'État et les populations : à tous les échelons des sociétés africaines de nos jours, on peut définir le "développement" en termes de transfert financier en cascade (des pays et institutions multilatérales donateurs aux gouvernements africains puis de ceux-ci aux populations). Du coup, les projets financés par l'aide au développement contribuent fondamentalement à la légitimation des régimes africains [...] L'aide au développement, de son côté, apparaît comme le champ d'une praxis sur lequel se superposent de façon particulièrement directe différents principes d'organisation sociale, logiques d'action et types de discours. (Bierschenk, 1991)

Dès les textes programmatiques, les questionnements et les concepts clés sont posés : le développement fait partie du quotidien, il joue un rôle dans la légitimation des États et dans la reproduction des élites, il joue un rôle de rente semblable par certains aspects à la

rente pétrolière, il génère des chaînes de financement et des logiques de courtage – mises en avant par C. Lentz (1988) –, contribuant à la bureaucratisation des sociétés.

Alors que les travaux sur les confrontations de savoirs mettaient l'accent sur les rapports entre techniciens et paysans, le positionnement est clairement ici une anthropologie politique. Faire du « développement » un objet légitime pour la recherche en socio-anthropologie, promouvoir des enquêtes empiriques solides sur cet objet : cet objectif peut être considéré comme atteint. Dans le réseau APAD ou en dehors, les recherches empiriques se sont multipliées depuis trente ans. Les grands résultats des recherches apadiennes ont largement été diffusés et ont été repris, par des géographes, des politistes, etc. Les champs de recherche ont évolué, et se sont élargis vers les institutions d'aide elles-mêmes. On peut cependant penser que ce succès a été autant sinon plus fort dans les disciplines voisines que dans l'anthropologie elle-même, en France en tous cas, même si, à l'initiative d'apadiens mais surtout d'autres anthropologues comme Laetitia Atlani-Duault, les questions d'aide humanitaire et de développement ont été admises dans les cénacles plus classiques de l'anthropologie comme la Société d'ethnologie (Atlani-Duault, 2005) et la revue *Ethnologie française* (Atlani-Duault, 2011). L'APAD a également largement contribué à porter une vision plutôt extensive du « développement », qui déborde considérablement l'étude des projets, des institutions de l'aide et des « bénéficiaires ». Cela reflète une ambition bien présente dans son intitulé (mais parfois reléguée dans les représentations communes sur l'association), l'étude du « changement social » et des liens entre changement social et interventions planifiées, étatiques ou liées à l'aide au développement ou à l'humanitaire.

L'APAD n'a pas été le seul collectif engagé dans cette dynamique. Un autre réseau, plus académique, plus centré sur l'Asie, le réseau EIDOS (European Inter-University Development Opportunities Study Group), y a contribué de façon parallèle (voir aussi T. Bierschenk, dans ce numéro, que ce paragraphe reprend largement sur ce point). Fondé en 1985 par Philip Quarles Van Ufford (Amsterdam), Hans-Dieter Evers (Bielefeld) et Mark Hobarth (SOAS London), repris dans les années 2000 en particulier par David Mosse (SOAS London) et David Lewis (LSE London), ce « réseau informel, relativement petit, d'anthropologues européens des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'Allemagne » (Bierschenk) a tenu 10 conférences entre 1985 et 2008 et a produit des ouvrages de référence (Hobart, 1993 ; Quarles Van Ufford et Kumar Giri, 2003 ; Mosse, 2005 ; Mosse et Lewis, 2005 ; Lewis et Mosse, 2006 ; Mosse, 2011).

La notion de courtage, développée initialement à l'initiative de membres du noyau fondateur de l'APAD (Bierschenk *et al.*, 2000) a été reprise par EIDOS et utilisée tout au long de la chaîne de l'aide et non plus seulement aux interfaces locales (Lewis et Mosse, 2006). Les apports de David Mosse sur l'étude des projets (Mosse, 2005) ont été intégrés dans les recherches apadiennes. Mais, entre EIDOS et APAD, vraisemblablement essentiellement pour des questions linguistiques, peut-être aussi de champ géographique, il y a eu – et on peut le regretter – plus des trajectoires parallèles à partir d'une même base épistémique, et quelques emprunts réciproques, que de véritables dialogues, malgré quelques participations d'apadiens aux conférences EIDOS. Sans doute en lien avec le fait

que l'anthropologie anglo-saxonne est plus liée à l'expertise et aux financements de l'aide, les travaux d'EIDOS ont investigué les mondes de l'aide (Lewis et Mosse, 2006 ; Mosse, 2011) davantage et plus précocement que ceux de l'APAD, davantage centrés sur les institutions nationales (Olivier de Sardan, 2007 ; Lavigne Delville, 2016) (Bierschenk, dans ce numéro).

Tout en ayant réussi à légitimer le « développement » comme objet, à montrer l'importance des pratiques au-delà des discours, à promouvoir des travaux empiriques, la socio-anthropologie apadienne ne s'est pas – et c'est heureux ! – institutionnalisée dans un laboratoire spécifique. En cohérence avec la volonté d'articuler changement social et interventions planifiées, le « développement » a rarement été le thème central et unique des travaux de ceux qui y ont fortement contribué. La dimension de réseau dispersé dans de nombreuses institutions est demeurée forte. Cette appropriation à la fois large et diffuse n'est-elle pas un meilleur indicateur de réussite que la capture par une école bien identifiée ? Le réseau APAD lui-même vit en dehors de l'association. Ainsi, l'École doctorale européenne en anthropologie du développement et du changement social, qui en est à sa 13^e édition (Uppsala, septembre 2021) est clairement issue de ce noyau. Elle est animée par des apadiens ou anciens apadiens, et régulièrement qualifiée d'« école doctorale APAD » sans qu'elle soit officiellement labellisée ainsi (ce qui aurait permis de l'intégrer aux activités de l'association et de la promouvoir par son intermédiaire, sans rien ôter à son autonomie).

Un dialogue constructif entre chercheurs et praticiens

Les institutions de développement n'ont pas toujours les moyens scientifiques de prendre en compte la dynamique des sociétés qu'elles veulent transformer, ou de comprendre les processus sociaux impliqués dans les transformations en cours (dans le cadre des actions de développement comme en dehors) : nous désirons promouvoir l'anthropologie comme un partenaire pouvant contribuer de façon positive à ce que les opérateurs de développement fournissent des services de qualité à ceux auxquels ils s'adressent. À cet effet nous devons susciter des formes de collaboration plus satisfaisantes entre anthropologues et chercheurs ou techniciens d'autres disciplines. (Anonyme, 1991)

Le dialogue avec les praticiens était un second postulat central. Le débat sur l'anthropologie appliquée est aussi ancien que la discipline (Malinowski, 1929 ; Evans-Pritchard, 1946 ; Mair, 1971) mais le contexte des années 1980 l'a posé sous de nouvelles formes. L'APAD a refusé la coupure entre une « development anthropology » appliquée, strictement opérationnelle, au service des projets, et une « anthropology of development », discipline académique critique prenant le « développement » comme objet. Pour être pertinente, une anthropologie appliquée doit s'appuyer sur une anthropologie fondamentale du développement (Olivier de Sardan, 1995) et, en retour, celle-ci s'enrichit à la confrontation avec la pratique, constituant ainsi une forme originale de « anthropology of development based on anthropology in development » (Crewe et Axelby, 2013 : 40,

cités par T. Bierschenk, dans ce numéro)¹⁰. Au sein de l'APAD, des séminaires, des formations ont été organisés. Des recherches finalisées négociées avec des agences d'aide et des projets. Le colloque de Ouagadougou, en 2010, a été consacré à la question de l'engagement et de l'application (Hagberg et Ouattara, 2012) (voir aussi Hagberg et Widmark, 2009). Les travaux apadiens sont utilisés dans les formations et les masters en coopération, et de nombreux praticiens y ont été familiarisés. Le livre référence de Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Anthropologie et développement*, a été publié à plus de 12 000 exemplaires en français, ce qui est un record en sciences humaines et témoigne bien d'une audience qui dépasse largement les milieux académiques.

Le postulat communautaire idéalisé des années 1990 est largement dépassé dans le monde de l'aide et le fait de parler de stratégies d'acteurs va de soi depuis longtemps déjà. Des profils de sciences sociales sont plus fréquemment recrutés dans le monde de l'aide, même s'ils demeurent marginaux. Sans bien sûr revendiquer un rôle majeur, l'influence de l'APAD est donc réelle sur ce champ, mais elle ne s'est que peu traduite par une adhésion des praticiens à l'APAD, et encore plus rarement par des contributions à la revue.

Cette influence ne s'est également que partiellement traduite par des collaborations accrues. Les problèmes du « chaînon manquant » (Olivier de Sardan, 2004 ; Lavigne Delville, 2007) demeurent, et en particulier la difficulté de reconnaissance mutuelle des métiers et savoirs de l'autre, et celle des différences de temporalités entre recherche et action, même si des savoir-faire avérés ont été stabilisés (Vidal, 2009). De plus, au sein des mondes de l'aide, les espaces d'innovation se sont d'autant plus réduits, et la dimension critique des travaux de socio-anthropologie est d'autant moins recevable, que les modes de mise en œuvre de l'aide se sont fortement bureaucratisés dans les dernières décennies (Lavigne Delville, 2012). La « volonté d'améliorer » décrite par T.M. Li (2007, 2020) se réduit de plus en plus à l'application de modèles standardisés (Olivier de Sardan, 2021), tentant de contrôler les risques politiques et sociaux, où la reconnaissance des logiques des acteurs d'en bas et la réponse à leurs priorités deviennent plus secondaires encore qu'auparavant. Les évolutions des logiques globales de l'aide ont hélas davantage refermé qu'exploré les espaces de collaboration ouverts dans les années 1990.

La pertinence des questionnements apadiens n'est cependant pas en cause, ni l'utilité de former des praticiens aux sciences humaines. Mais ceux-ci ont des marges de manœuvre limitées par leur position institutionnelle (Mathieu, 2012 ; Reikat, 2012) et ont besoin des travaux critiques des chercheurs statutaires pour prendre du recul sur leurs contextes d'intervention, mais aussi pour légitimer leurs analyses (Mathieu, 2012). Et leur capacité à influencer les cadres de pensée et les modalités d'action, sans être nulle, demeure très limitée (Fresia, 2018).

¹⁰ Position qui fait débat en anthropologie. Voir par exemple T.M. Li (2013).

Une volonté de dialogue équilibré entre membres du « Nord » et du « Sud »

Dès le départ, mobilisant des réseaux et des partenariats existants, les initiateurs de l'APAD ont voulu que l'association regroupe des chercheurs européens et africains partageant de mêmes problématiques. C'est un positionnement politique majeur (original, par exemple par rapport à EIDOS, dont ce n'était pas une ambition), qui s'est traduit par différents choix initiaux : une politique active de mobilisation dans le bureau, des niveaux de cotisations bas, des frais d'inscription aux colloques largement en deçà des standards, et le choix d'organiser les colloques en alternance en Europe et en Afrique, de façon à compenser les difficultés matérielles (budget, visa) à la participation des chercheurs africains aux événements académiques organisés au Nord. Le budget des colloques a ainsi systématiquement intégré la prise en charge d'un certain nombre de voyages, destinés aux collègues africains sans budget et aux étudiants, ce qui a permis d'inviter entre 15 et 25 personnes selon les années et les moyens disponibles.

La volonté de rendre les écrits accessibles à tous s'est également traduite, quand la mise en ligne des revues est devenue possible, par la diffusion gratuite du *Bulletin* sur *OpenEdition* dès 2007, grâce à l'investissement de Jacky Bouju en particulier. Le choix d'*OpenEdition*, et non pas d'un bouquet payant comme *Cairn*, par exemple, a été renouvelé lors du passage du bulletin en revue, pour les mêmes raisons, privant l'association d'une opportunité d'autofinancement partiel de la revue.

Notons que cette politique a été pensée avant tout pour réduire les barrières d'accès et favoriser une participation large, quelles que soient la position géographique et la possibilité de mobiliser des ressources institutionnelles. Le montant de l'adhésion à tarif réduit est ainsi défini en fonction du niveau de revenu, et pas de la position géographique ou de l'origine : un enseignant-chercheur d'une université africaine au poste stabilisé et bénéficiant de revenus de consultation paie le plein tarif. Les voyages pris en charge lors des colloques concernent aussi, de façon secondaire, les doctorants européens. Ce qui répond au constat pragmatique de l'impossibilité pratique de définir des catégories (sur la base de l'origine ? de l'ancrage institutionnel ? du lieu de résidence ?) et surtout d'une volonté explicite de ne pas réifier des coupures entre catégories de membres en les institutionnalisant.

Trente ans après, on peut considérer que l'ambition initiale a été partiellement réalisée. L'APAD est sans doute une des rares associations académiques internationales où l'adhésion est relativement équilibrée. La participation au bureau de collègues africains, basés en Afrique ou en Europe, a été constante (Séverin Abega, Sylvie Ayimpam, Nassirou Bako-Arifari, Elieth Eyebiyi, Abdou Salam Fall – le seul président africain de l'APAD –, Bréhima Kassibo, Ludovic Kibora, Félix Koné, Roch Mongbo, Fatoumata Ouattara, Hamani Oumarou, Mahamane Tidjani Alou, etc.), avec des contributions parfois marquées par les difficultés de communication et les contraintes particulières de la recherche et de l'enseignement en Afrique, où le nombre d'étudiants, le niveau des salaires et les obligations de redistribution rendent plus coûteux encore (en termes de coût d'opportunité) qu'en Europe l'investissement dans des dynamiques associatives.

Il faut cependant noter que, si la dimension européenne est réelle (en particulier vers l'Europe du Nord), la participation africaine reste très fortement centrée sur l'Afrique de l'Ouest, et secondairement l'Afrique centrale, francophones. L'élargissement anglophone, souhaité de longue date, n'est qu'en partie réalisé : les membres de pays d'Europe du Nord travaillent en grande majorité en Afrique francophone et les chercheurs travaillant en Afrique anglophone sont peu présents dans l'association. L'anglais est présent dans la vie de l'APAD, mais demeure secondaire.

Association africaniste promouvant les jeunes chercheurs ou association thématique sur le « développement »

Une tension est apparue progressivement, entre une association africaniste visant à promouvoir les jeunes chercheurs et une association thématique. Elle s'est cristallisée au milieu des années 2000, au moment de la réflexion portée par Giorgio Blundo et Jacky Bouju sur le remplacement du *Bulletin* par une revue académique, qui aurait pu s'appeler *Arenae*, et qui visait à accueillir des recherches sur les thématiques apadiennes, quelles que soient les géographies, et une collection de documents de travail de l'APAD, d'accès plus aisé. Ce projet a été contesté par d'autres, Mirjam De Bruijn en particulier, alors secrétaire générale, pour qui l'APAD était et devait rester avant tout une association centrée sur la recherche africaine en sciences sociales et pour qui la création d'une telle revue de niveau international risquait de marginaliser les collègues africains, l'APAD n'ayant pas les moyens de poursuivre à la fois une revue et une collection de documents de travail, qui impliquait aussi le risque de publications à deux vitesses.

Ce projet de revue ne s'est pas concrétisé. Sous l'égide de Sten Hagberg, le *Bulletin* est progressivement passé dans un fonctionnement de revue académique (comité de rédaction, etc.) sans pour autant mettre des barrières d'accès trop fortes aux auteurs moins aguerris à l'écriture scientifique. On peut considérer que la transformation du *Bulletin* en revue en 2013, puis la suppression de la mention « euro-africaine » dans le nom de l'association lors de l'AG de 2015 à Cotonou¹¹, ont finalement achevé une transition « douce » ; *Anthropologie & développement* étant une revue académique internationale qui se veut accessible aux auteurs moins aguerris à la publication internationale, positionnée sur le champ spécifique des liens entre changement social et interventions volontaristes, qui reste fortement centrée sur l'Afrique sans que ce soit exclusif (il y a eu des articles sur le Vietnam, le Cambodge, la Bolivie, etc.).

La place des femmes dans l'association et dans les recherches

Ce n'était pas dans les postulats initiaux, mais la question de la place des femmes à l'APAD mérite réflexion. L'APAD est née à un moment où la question du genre n'était pas encore à l'agenda, en tous cas en France, et a suivi l'évolution de la recherche et sa féminisation. Des femmes ont été membres de l'association, et même membres du

¹¹ Elle avait été proposée par Giorgio Blundo dès 2005 à l'AG de Yaoundé, manifestement trop tôt.

bureau dès la fondation ou peu après (Yasmine Marzouk, Doris Bonnet, Elisabeth Paquot, Gudrun Lachenmann). Mais l'accès aux postes de responsabilité est venu plus tard, et d'abord, comme souvent, par les fonctions d'appui : secrétariat général, trésorerie (Mirjam De Bruijn, Marilou Mathieu, Pascale Maïzi, Laurence Boutinot) ; mais aussi avec la structuration du comité de rédaction (Fatoumata Ouattara, Gabriella Körling). Cette histoire très « mâle » est apparue particulièrement brutalement lors du visionnage du film sur l'histoire de l'APAD, réalisé pour les 25 ans de l'association. Alors que la liste des personnes à interviewer avait été validée en réunion de bureau, le visionnage du premier montage a choqué les femmes du bureau, devant une image de l'association qui paraissait très masculine. Ce qui était pour une large part la réalité historique, était pour partie le produit de l'histoire du tournage¹², mais occultait la participation des femmes au bureau et le rôle joué par certaines dès les « temps anciens ». Comme dans le milieu de la recherche, la situation a fortement évolué dans le sens d'une féminisation. Le bureau compte aujourd'hui 12 femmes pour 6 hommes (mais aucune chercheuse d'institut de recherche ou d'université africaine), le comité de rédaction d'*Anthropologie & développement* 11 femmes pour 5 hommes, et la tendance ne va pas sûrement pas s'inverser !

Sans doute en lien avec cette histoire, et avec l'ancrage francophone de l'association, la question du genre n'a été que tardivement et partiellement abordée dans les travaux de l'APAD. Un seul dossier, de quatre articles, y a été consacré, en 2000, sous la direction de Danielle de Lame (2000), après un article critique sur la conférence de Pékin en 1995, où l'approche « genre et développement » a été adoptée (Mathieu, 1996). Et on ne peut pas dire que l'APAD ait vraiment suivi – et encore moins accompagné ou anticipé ! – les évolutions de la problématique, on y revient plus bas. C'est d'autant plus étonnant que, du côté des mondes de l'aide et des praticiens, l'approche « genre et développement » est une vieille antienne. Sans doute une partie des apadiens – et des apadiennes ! – a-t-elle été réfractaire à ce qui a pu apparaître comme une « mode » chez les bailleurs de fonds et à des cadrages bien peu anthropologisés. C'est largement en dehors du réseau APAD que les recherches sur les rapports sociaux de genre ont été développés, et ils n'ont que partiellement percolé dans l'association.

Les contributions au numéro

L'appel à contributions pour ce numéro spécial appelait à des textes courts (consigne respectée, à quelques exceptions près...), relevant du témoignage ou de l'analyse, tant rétrospectifs que prospectifs. Ils pouvaient revenir sur un moment particulier de l'histoire de l'APAD ou des débats qui l'ont traversée, sur des concepts ou approches clés mis en avant par notre association, ou mettre en avant des thèmes émergents. Les textes reçus peuvent s'organiser en cinq grands thèmes.

¹² Ceci a été renforcé par le fait que le film a été tourné à Niamey, avec les personnes présentes lors de l'université d'été. Nous avons prévu d'interviewer d'autres personnes, dont Mirjam De Bruijn, mais n'avons pas eu les moyens de financer les déplacements nécessaires.

Éclairages sur la préhistoire de l'APAD

Des acteurs pionniers et des compagnons plus ou moins proches de l'APAD, J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon et J. Copans, mettent en perspective les contextes qui ont précédé la création de l'APAD, en particulier sur les plans épistémologiques, institutionnels, mais aussi politiques. J. Copans et J.-P. Dozon rappellent ainsi l'apport des pensées critiques influencées par le tiers-mondisme et le marxisme (dans son acceptation critique ou hétérodoxe). D'un point de vue plus disciplinaire, ils relatent la consolidation, à partir des années 1970, d'une socio-anthropologie du développement résolument anti-culturaliste et dynamique, dans le sillage de Georges Balandier.

J.-P. Chauveau revient sur le rôle important joué par les travaux menés au sein de l'ORSTOM/IRD, et leurs liens avec l'APAD. Un ensemble de réflexions interdisciplinaires y a construit au cours des années 1980 une conception du développement comme objet historique. Mais plusieurs réformes importantes ont marqué la vie de l'ORSTOM durant la décennie 1980, entraînant des dissensions qui y ont marginalisé ce champ d'études. Beaucoup d'orstomiens trouveront alors dans l'APAD un espace où poursuivre les débats qui ne trouvaient plus d'écho favorable dans leur institution. Ces trois témoignages, ainsi que le texte de T. Bierschenk (ce numéro), éclairent la préhistoire de l'APAD, et constituent une contribution importante à une socio-histoire de l'anthropologie du développement en Europe.

En marge de cette histoire, un autre compagnon de route de l'APAD revient sur sa trajectoire originale et son rapport singulier à l'anthropologie du développement, M. Singleton. Ancien missionnaire devenu assistant d'Evans-Pritchard, il a contribué à la fondation du laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP) de l'université catholique de Louvain, foyer majeur de l'anthropologie du développement en Belgique.

Les thématiques travaillées par l'APAD : acquis et controverses

Plusieurs contributions entament un dialogue, parfois critique, avec certains marqueurs apadiens. Ainsi, J.-P. Jacob, membre de l'APAD dès sa création, évoque dans son interview les divergences qu'il a rencontrées avec les approches qui privilégient l'agentivité des individus, tout en réfutant toutes logiques communautaires, sur fond de critique du culturalisme. La mise en avant des capacités stratégiques des acteurs n'est-elle pas allée de pair avec une sous-estimation des continuités dans les logiques sociales ? Les conflits étudiés par la socio-anthropologie du développement ne traduisent-ils pas aussi des conflits de visions du monde ? Il évoque aussi l'apport, selon lui trop peu discuté, de la thèse d'un autre compagnon de route de l'APAD sur ces questions, P.-J. Laurent.

Ce dernier propose ici, avec M. Deridder et R. Konseiga, un retour réflexif sur leurs travaux respectifs, qui illustrent trois générations de recherches d'inspiration apadienne. Ils montrent à quel point les recherches inspirées par les travaux apadiens débordent le cadre des opérations de développement, et s'inscrivent plus largement depuis le début (tout en la nourrissant) dans l'anthropologie politique. Leur article présente l'approche de

l'anthropologie politique telle qu'elle s'est construite au LAAP à Louvain, au regard des influences apadiennes.

Dans une autre contribution, ce sont des politistes qui discutent l'apport des travaux de l'APAD sur leurs travaux et leur discipline, A. Boutaleb et M. Labzaé. Alors que la science politique française se détournait largement de l'étude de l'État et des administrations en Afrique, l'élargissement des champs de recherche de l'APAD aux bureaucraties et aux services publics a relancé cet objet, à partir d'enquêtes empiriques, et alimenté la réflexion sur l'État « au concret ». Dans ce sillage, A. Boutaleb et M. Labzaé encouragent à mieux saisir ce que produisent les stratifications sociales sur les rapports entre usagers et administrations/services publics. Qui fréquente les files d'attente, et comment cela influe sur les guichetiers ? En outre, ils incitent à mieux mesurer les effets de la bureaucratisation néolibérale sur la précarisation des fonctionnaires, en particulier les *street-level bureaucrats*, dont ils se demandent si le pouvoir se rétrécit.

F. Doligez, à travers ses réflexions sur la notion de « projectorat » revient en quelque sorte au fondement de l'anthropologie du développement, tout en suivant son extension : de l'étude du projet à une forme de gouvernance en soi. À partir d'une approche d'économie politique, plutôt macroscopique, A.R. Carmona (2008) qualifie la Bolivie de « projectorat », jeu de mots entre « protectorat » et « projets », pour mettre en avant la place prise par les « projets » et l'aide internationale dans ce pays. Il est frappant de constater à quel point le « projectorat », associé ici à la Bolivie des années 1970 à 2000, résonne avec les situations étudiées par de nombreux apadiens en Afrique, et justifie un questionnement transversal sur ce que produit l'aide internationale et sur les formes de gouvernance spécifique qu'elle induit. C'est également à partir d'un terrain qui n'est pas africain (et est en voie de décolonisation) que P.-Y. Le Meur interroge la notion de « modèle voyageur », à travers le cas des mines en Nouvelle-Calédonie, abordées comme des arènes, autre notion incontournable pour l'APAD.

Interrogeant la dynamique de l'association, et son projet initial d'influencer les pratiques de développement, S. Fichtner et A. Newman se demandent si l'APAD n'a pas perdu sa passion. Avec l'âge, est-ce que l'institutionnalisation, la « routinisation » et la normalisation académique de l'APAD étaient incontournables, et lui ont fait perdre de la saveur ? À mesure que l'association se consolidait, elle a pu être prise dans des logiques qui fragilisaient ses ambitions initiales : quête de financement, lourdeur bureaucratique dans sa gestion, resserrement sur le monde académique, etc. Elles appellent en particulier à se ressaisir de l'ambition d'inclure celles et ceux qui pratiquent une anthropologie appliquée dans le monde du développement, mais aussi une anthropologie engagée.

Ce numéro anniversaire était aussi l'occasion d'évoquer des sujets que l'APAD a étonnamment négligés, bien qu'ils aient été occasionnellement traités en son sein par ses membres. C'est le cas notamment des questions de genre, qui se sont pourtant imposées chez une large partie des acteurs intervenant dans le développement, et qui sont traitées ici par D. de Lame. Son témoignage apporte un éclairage important sur l'émergence progressive de cette thématique dans les études du développement.

Enfin, deux contributeurs évoquent leur voisinage plus ou moins proche et conscient avec les travaux de l'APAD. Anthropologue de la santé de l'IRD, qui a mené de nombreuses recherches interdisciplinaires dans ce secteur, L. Vidal revient ainsi sur ses liens personnels et intellectuels avec l'APAD, soulignant qu'une sorte de dialogue « à distance » s'est noué au fil du temps, puisqu'il ne s'est pas formellement impliqué dans la vie de l'association. Menant des recherches en anthropologie du développement en Indonésie, à partir d'un questionnement que l'on pourrait qualifier de foucaldo-gramscien, et donc dans une perspective théorique différente, T.M. Li relate dans un entretien sa rencontre avec l'APAD, et ses convergences et divergences avec les perspectives apadiennes.

L'anthropologie du développement dans les dynamiques académiques de recherche en sciences sociales

Afin de sortir d'une histoire exclusivement apado-centrée de l'anthropologie du développement, nous avons souhaité aborder ce champ à partir de perspectives nationales¹³. T. Bierschenk propose ainsi une histoire approfondie de l'anthropologie allemande/germanophone et des études du développement, associée à l'analyse des enjeux (inter)disciplinaires et institutionnels qui ont marqué ce cheminement. Dans une perspective voisine, mais dans un contexte historique et politique très différent, C. Culas, E. Pannier et H. T. T. Truong retracent l'histoire de l'anthropologie au Vietnam, en soulignant le poids de l'État-parti dans toutes les entreprises de développement, et en proposant une typologie des tendances actuelles de la discipline (appliquée, académique, impliquée).

L. Kibora présente quant à lui la difficile implantation de l'anthropologie à l'université au Burkina Faso, cette discipline ayant jusqu'à une période récente été associée au (post)colonialisme. Elle s'était pourtant développée au sein d'organismes de recherche depuis des décennies, mais à partir d'un vivier de chercheurs formés à l'étranger. L. Kibora souligne également l'apport des travaux de l'APAD dans le dépoussiérage des perceptions associées à la discipline. A.S. Fall revient sur son parcours et ses relations à l'APAD à travers une interview, et évoque la place des travaux de l'association dans la formation des sociologues au Sénégal. Enfin, il encourage à une meilleure prise en compte des épistémologies du « Sud » dans les revues scientifiques du « Nord ».

Engagement des sciences sociales, recours par les praticiens

Instaurer un dialogue entre chercheurs et praticiens faisait partie des ambitions initiales de l'APAD. M. Mathieu, une des rares anthropologues apadiennes à avoir fait principalement une carrière dans le développement, retrace justement son itinéraire « de praticienne » et ses relations à l'association. Elle souligne les difficultés à être une « développeuse » rigoureuse méthodologiquement et potentiellement critique, nourrie par les apports de l'anthropologie du développement. Si cela a parfois été source de

¹³ Voir aussi, sur la Suède, S. Hagberg (2011).

tension dans sa carrière, certains apports incontournables, notamment la sensibilité aux intérêts des différents groupes de bénéficiaires, lui ont été utiles dans l'obtention et la conduite de ses projets professionnels. Ayant fait une thèse en anthropologie du développement suite à une expérience d'humanitaire, actuellement directeur scientifique du GREC, F. Enten pointe également toute la difficulté à être un « développeur » formé à l'anthropologie du développement, et les limites inhérentes aux mondes de l'aide pour s'approprier la démarche et les résultats produits par les anthropologues. Tous deux soulignent que le dialogue est donc toujours à construire et consolider, pour qu'ils ne se retrouvent pas entre le marteau du développement et l'enclume de l'académisme.

Cela peut notamment passer par la formation initiale. J. Bouju revient ainsi sur la mise en place d'un master professionnalisant en anthropologie du développement à l'université Aix-Marseille, dans une perspective influencée par l'APAD. Il relate le défi qu'a été de dépasser la césure entre la formation académique à la recherche et celle à l'anthropologie appliquée, avec pour ambition de former de véritables « anthropologues praticiens ».

Nouvelles questions, nouveaux objets

En 2009, T. Bierschenk montrait que les évolutions des politiques d'aide marginalisaient la figure du projet, au profit de politiques globales. Il identifiait deux thèmes majeurs pour l'APAD, qui ont été travaillés collectivement depuis à des degrés divers : l'anthropologie des administrations nationales (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014), et celle des institutions d'aide (Fresia et Lavigne Delville, 2018a).

Sans prophétiser le devenir d'un champ disciplinaire en constante évolution, nous souhaitons aussi à travers ce numéro nous projeter dans l'avenir et explorer, sans souci d'exhaustivité, quelques thématiques qui témoignent des dynamiques en cours de l'anthropologie du développement et de questionnements dont l'APAD pourrait s'emparer davantage. Déplaçant le questionnement autour de l'action publique et des politiques publiques liées à l'aide vers la question de l'émergence des problèmes publics, F. Ouattara nous présente ainsi une réflexion sur la difficile mise à l'agenda des politiques publiques d'un sujet « sensible », l'avortement. Comment ce sujet privé et intime devient une question de santé publique, et de quelle publicisation fait-il l'objet alors qu'il est souvent tabou ?

S. Andreetta et M. Ndiaye démontrent tout l'intérêt des regards disciplinaires croisés, appelant à « prendre au sérieux le droit » dans l'anthropologie du développement. Elles l'illustrent ici à partir de leurs travaux respectifs sur le Code de la famille au Sénégal et au Bénin, en démontrant que, parfois, les normes officielles et les normes pratiques convergent, et qu'il arrive ainsi que des politiques publiques soient efficaces !

C. Lanzano, C. Navarra et E. Vallino proposent un regard critique sur une méthodologie au succès toujours croissant, les essais « randomisés ». Ils l'observent notamment depuis la position de l'anthropologie du développement, tout en encourageant un dialogue plus fécond entre les économistes et les sciences sociales. C'est à une sociologie critique des sciences « du développement » qu'ils nous invitent, en articulation avec les « science and

technology studies », croisement entamé dans un dossier récent (Venot et Veldwisch, 2017).

M. Deridder, E. Eyebiyi et A. Newman jettent un pavé dans la mare en abordant un sujet encore marginal dans le monde africaniste francophone, le « decolonial turn ». Leurs réflexions et expériences personnelles témoignent de l'importance des asymétries dans l'univers académique contemporain, interpellé à juste titre. Si certaines ambitions initiales de l'APAD attestent de la prise en considération de ces enjeux avant même l'émergence de la notion de « decolonial turn », l'on peut se demander s'ils ont été véritablement traités. Les auteurs appellent ainsi à prendre au sérieux cette notion et à interroger comment elle questionne nos travaux. Sans oublier bien sûr de la soumettre elle-même à la critique.

Enfin, P. Jarrroux réinterroge un enjeu classique de l'étude du développement, son rapport à l'histoire. En encourageant à porter attention à la pluralité des manières d'appréhender le temps passé et ses scissions, entre « développés », « développeurs » et « chercheurs », elle propose une réflexion sur les décalages entre les perceptions émiqes des régimes d'historicité et ceux que l'on produit dans nos analyses. La prise en compte de ces différentes perceptions interroge alors sur ce qui définit le « changement social ».

D'autres thèmes auraient pu être abordés. Pour n'en mentionner que deux, la question des rapports entre personnel expatrié et personnel national (Eyben, 2011) et, à travers cela, celle des relations racialisées entre acteurs, tant dans le développement que dans la recherche (Quashie, 2016, 2020), est sans doute un point largement aveugle dans les travaux apadiens, et aurait mérité un débat. Également, même si le coup d'État de 2012 au Mali et la révolution burkinabè de 2014 ont suscité des analyses « à chaud » (Hagberg et Körling, 2012 ; Hagberg *et al.*, 2015), la question des mobilisations sociales demeure largement inexplorée, alors qu'elle est investie par les politistes (Pommerolle, 2008 ; Bouilly, 2017 ; Bonnecase, 2019).

Avant de conclure, *last but not least*, ce numéro contient également une interview de J.-P. Olivier de Sardan. Elle est présentée ici, en conclusion de l'introduction à ce numéro spécial car, dans une large mesure, il y est abordé les cinq thèmes majeurs que l'on vient de présenter. Le premier président de l'APAD revient ainsi sur la création de l'association, son lien avec les praticiens, l'émergence et l'évolution de certains des grands thèmes traités par les apadiens, son rapport avec d'autres espaces et courants académiques. Il évoque également la conclusion de son dernier ouvrage (Olivier de Sardan, 2021), « Une socio-anthropologie des dissonances, des écarts, des contradictions et des diversités », qui constitue selon lui non pas un abandon de l'anthropologie du développement, mais un élargissement. Mais, à force d'élargissement, quel devenir pour l'anthropologie du développement, et donc pour l'APAD ?

Conclusion : l'APAD dans « l'après-développement »

À l'aune de ces trente ans, on peut souligner quelques paradoxes dans la situation actuelle. Les approches apadiennes, et toutes celles qui se sont développées,

indépendamment ou non, dans des perspectives voisines, semblent largement inscrites dans le paysage académique, sans bien sûr être hégémoniques, ce qui n'a de toute façon jamais été une ambition. Mais, dans le même temps, qu'est devenu le « développement », l'anthropologie du développement comme champ ?

Avec les ajustements structurels, c'est finalement l'idée même de progrès qui s'est effritée. Le « développement » a perdu pour partie son ambition progressiste, aussi bien dans sa dimension modernisatrice qu'émancipatrice. La machinerie du développement s'est renforcée et bureaucratisée, au prix d'une perte de sens importante. Les « projets » ont été en partie marginalisés au profit de politiques globales, sur des mots d'ordre très vagues, parallèlement à la montée des thèmes liés aux peurs des pays industrialisés : migration, insécurité, etc. Le « développement » comme idéologie a quasiment disparu, au profit de politiques globales, coproduites dans des relations asymétriques entre institutions internationales et nationales, systématisant des formes de souveraineté limitée (Risse, 2013 ; Fresia et Lavigne Delville, 2018b).

Ceci a eu des conséquences pour l'anthropologie « du développement ». On a déjà souligné qu'elle était largement devenue une anthropologie de l'ingénierie sociale globale. Après une période d'émulation et d'émergence de nouvelles notions qui ont fait florès bien au-delà de celle-ci (courtier, arène, normes pratiques, etc.), elle semble avoir évolué, au gré de logiques d'ouverture et d'extension continues, pour toucher finalement l'ensemble des acteurs et des échelles du développement, puis des politiques publiques, et, enfin, à tout processus de changement social. Comme le souligne T. Bierschenk (ce numéro) pour l'Allemagne – et on pourrait sûrement généraliser –, le label « développement » a largement disparu des thèmes de recherche des étudiants, mais pas les objets ni les questionnements posés à ces nouveaux objets : les institutions internationales, les politiques globales et leurs traductions/réinterprétations locales, etc.

Face à ces évolutions du champ du « développement », mais aussi du monde académique, nous souhaitons réaffirmer l'importance de recherches à forte densité empirique sur les formes actuelles de gouvernance des sociétés, aux différentes échelles, tout autant que les valeurs initiales et toujours pertinentes de l'APAD face au rouleau compresseur néolibéral ; en restant attentifs à la question des rapports hiérarchiques dans le monde académique et au-delà, entre le « Nord » et le « Sud », entre générations, entre chercheurs et praticiens, etc. Comment dès lors reformuler la spécificité de l'approche apadienne, si son objet s'élargit au risque de se diluer ? Sur quels enjeux, quels objets, quelles modalités de travail l'APAD doit-elle s'engager dans les années qui viennent ?

Ces interrogations renvoient à la contribution de S. Fichtner et A. Newman dans ce numéro, qui appellent à rouvrir le dossier de l'engagement et à inventer de nouvelles formes de dialogue avec les praticiens et les anthropologues non académiques, en écho aussi à l'appel de J. Copans à retrouver une dimension critique qui s'est affaiblie dans les années 1980 et 1990.

La précarisation croissante de la recherche, en Europe, interroge aussi les conditions d'engagement dans des dynamiques associatives qui, quel que soit leur intérêt, ne sont pas les plus porteuses de profits académiques.

À un moment de passage de relais générationnel, il nous faut ainsi probablement être plus audacieux, et renouveler nos pratiques pour ne pas nous enfermer dans la ritournelle colloque/publication. En écho aux dynamiques plurielles qui ont mené à la création de l'APAD, c'est un positionnement affirmé et multiple qu'il faut continuer à porter, tant sur les plans scientifique et institutionnel que politique. Cela nécessite une mobilisation importante, et probablement des forces croissantes : la porte est grande ouverte ! L'APAD de demain sera ce que les jeunes chercheurs et chercheuses en feront.

Bibliographie

- Amselle J.-L., Grégoire E., 1987, « Complicités et conflits entre bourgeoisies d'État et bourgeoisies d'affaires : au Mali et au Niger », in E. Terray (éd.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, pp. 23-47.
- Anonyme, 1991, « Pourquoi une "association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement" ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <https://journals.openedition.org/apad/327> (consulté le 17 août 2021).
- Atlani-Duault L., 2005, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- Atlani-Duault L. (éd.), 2011, *Ethnographies de l'aide*, Coll. Ethnologie française vol. 41, PUF.
- Aubertin C., Cabanes R., Chauveau J.-P. et al., 1982a, « Où il est dit que le développement est un objet historique », *Revue Tiers Monde*, n° 23(90), pp. 297-305.
- Aubertin C., Cabanes R., Chauveau J.-P. et al., 1982b, « Esquisse d'un programme », *Revue Tiers Monde*, n° 23(90), pp. 335-344.
- Augé M., 1972, « Sous-développement et développement : terrain d'étude et objets d'action en Afrique francophone », *Africa*, n° 42(3), pp. 205-216.
- Bierschenk T., 1991, « Les projets et les politiques de développement sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <https://doi.org/10.4000/apad.286>
- Bierschenk T., 2009, « Anthropologie et développement ; historiciser et localiser les approches », *Bulletin de l'APAD*, n° 31-32, pp. 161-192.
- Bierschenk T., 2014, « From the anthropology of development to the anthropology of global social engineering », *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 139(1), pp. 73-97.
- Bierschenk T., Chauveau J.-P., Olivier de Sardan J.-P., 2000, *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD, Karthala.
- Bierschenk T., Elwert G. (eds.), 1988, « Aid and Development », *Sociologia Ruralis*, n° 28.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J.-P. (eds.), 2014, *States at Work. Dynamics of African Bureaucracies*, Coll. Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies Vol. 12, Leiden, Brill.

- Boiral P., Lanteri J.-F., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 1985, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Karthala, CIFACE.
- Bonnecase V., 2019, *Les prix de la colère ; une histoire de la vie chère au Burkina Faso*, Coll. En temps et lieux, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Bouilly E., 2017, *Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine. Mobiliser sans protester au Sénégal*, Coll. Nouvelle bibliothèque de thèses en science politique, Paris, Dalloz.
- Carmona A.R., 2008, *El proyectorado: Bolivia tras 20 años de ayuda externa*, La Paz, Intermón Oxfam Editorial.
- Chambers R., Pacey A., Thrupp L.A. (eds.), 1989, *Farmers First. Farmer Innovation and Agricultural Research*, London, Intermediate Technology Publications.
- Chauveau J.-P., 1982a, « L'image de l'agriculture baule (Côte-d'Ivoire) et les développeurs : référent précolonial et réalités historiques », *Économie rurale*, n° 147(1), pp. 95-101.
- Chauveau J.-P., 1982b, « Pour une sociologie historique du développement », Coll. Institutions et pratique du développement, Paris, ORSTOM (département SUD).
- Chauveau J.-P., 1994, « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », in J.-P. Jacob et P. Lavigne Delville (éd.), *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamiques*, Paris, Karthala, APAD, IUED, pp. 25-60.
- Chauveau J.-P., Dozon J.-P., Richard J., 1981, « Histoires de riz, histoires d'igname : le cas de la moyenne Côte d'Ivoire », *Africa*, n° 51(2), pp. 621-658.
- CNRST, ORSTOM, 1979, *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique*, Ouagadougou, Paris, Centre national de la recherche scientifique et technique de la Haute-Volta, Office de la recherche scientifique et technique Outre-Mer.
- Copans J., 1975, *Anthropologie et impérialisme : textes*, Paris, F. Maspero.
- Copans J., 2009a, « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est bien une anthropologie sociale globale ! », in L. Atlani Duault et L. Vidal (éd.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin, pp. 11-15.
- Copans J., 2009b, « Un développement sans acteurs mais non sans politique. La difficile empiricité d'un engagement anti-impérialiste », *Journal des anthropologues*, n° 118-119, pp. 65-88.
- Copans J., 2016, « L'Afrique noire a-t-elle besoin du développement (de l'anthropologie) ou au contraire d'une anthropologie (du développement) ? », in M. Lafay, F. Le Guennec-Coppens et E. Coulibaly (éd.), *Regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances*, Paris, Karthala, Société des africanistes, pp. 377-396.
- Couty P., Durand M.-H., Gastellu J.-M. et al. (éd.), 1985, *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM*, Coll. Colloques et Séminaires, Paris, ORSTOM.
- Couty P., Pontié G., Robineau C. (éd.), 1983, *Le développement : idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981)*, Paris, ORSTOM.
- Crewe E., Axelby R., 2013, *Anthropology and development: Culture, morality and politics in a globalised world*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Dozon J.-P., 1979, « Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération riziculture irriguée en Côte d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, n° XVI(1-2), pp. 37-58.
- Dumont R., 1935, *La culture du riz dans le delta du Tonkin. Étude et propositions d'amélioration des techniques traditionnelles de riziculture tropicale*, Paris, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- Elwert G., Bierschenk T., 1988, « Development Aid as An Intervention in Dynamics Systems », *Sociologia Ruralis*, n° 28(2-3), pp. 99-112.
- Evans-Pritchard E.E., 1946, « Applied Anthropology », *Africa*, n° 16(2), pp. 92-98.
- Evers H.D., Schiel T., 1988, *Strategische Gruppen. Theoretische Vergleichende Untersuchungen über Staat, Bürokratie und Klassenbildung*, Berlin, Reimer.
- Eyben R., 2011, « The Sociality of International Aid and Policy Convergence », in D. Mosse (ed.), *Adventures in Aidland. The Anthropology of Professionals in International Development*, London, Berghahn, pp. 139-160.
- Fresia M., 2018, « Enquêter au coeur de la bureaucratie transnationale de l'asile. Réflexions sur les rapports ambivalents entre le HCR et les milieux académiques », in M. Fresia et P. Lavigne Delville (éd.), *Au coeur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris, Marseille, Montpellier, Karthala, IRD, APAD, pp. 41-74.
- Fresia M., Lavigne Delville P. (éd.), 2018a, *Au coeur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris, Marseille, Montpellier, Karthala, IRD, APAD.
- Fresia M., Lavigne Delville P., 2018b, « Les institutions de l'aide et leurs pratiques. Regards ethnographiques sur des fragments d'une gouvernance globalisée », in M. Fresia et P. Lavigne Delville (éd.), *Au coeur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris, Marseille, Montpellier, Karthala, IRD, APAD, pp. 9-40.
- Hagberg S., 2011, « Trajectoires de l'anthropologie du développement à la suédoise », *Ethnologie française*, n° 41(3), pp. 509-519.
- Hagberg S., Kibora L., Ouattara F. et al., 2015, « Au coeur de la révolution burkinabè », *Anthropologie & développement*, n° 42, pp. 199-224.
- Hagberg S., Körling G., 2012, « Socio-political Turmoil in Mali: The Public Debate Following the "Coup d'État" on 22 March 2012 », *Africa Spectrum*, n° 47(2-3), pp. 111-125.
- Hagberg S., Ouattara F. (eds.), 2012, « Engaging anthropology for development and social change », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, Berlin, LIT, APAD.
- Hagberg S., Widmark C., 2009, *Ethnographic practice and public aid: methods and meanings in development cooperation*, Coll. Uppsala Studies in Cultural Anthropology, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Hobart M. (ed.), 1993, *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*, London, EIOS, Routledge.
- Khon Kaen U., 1987, *Proceedings of the 1985 International Conference on Rapid Rural Appraisal, Rural Systems Research and Farming Systems Research Projects*, Thailand, Khon Kaen.
- Lame D. de (éd.), 2000, « Genre et développement », *Bulletin de l'APAD*, n° 20, Berlin, LIT, APAD.

- Lavigne Delville P., 2007, « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement », in T. Bierschenk, G. Blundo, Y. Jaffré et al. (éd.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Leiden, Paris, APAD, Karthala, pp. 127-150.
- Lavigne Delville P., 2012, « Affronter l'incertitude ? : les projets de développement à contre-courant de la "révolution du management de projet" », *Revue Tiers Monde*, n° 211, pp. 153-168.
- Lavigne Delville P., 2016, « Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' », *Anthropologie & développement*, n° 45, pp. 33-64.
- Lentz C., 1988, « Why the most incompetent are on the Village Council: Development projects in an Indian Village in Ecuador », *Sociologia Ruralis*, n° 28(2-3), pp. 199-215.
- Lewis D., Mosse D., 2006, *Development Brokers and Translators. The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press.
- Li T.M., 2007, *The Will To Improve. Governmentality, Development, and the Practice of Politics*, Durham, Duke University Press.
- Li T.M., 2013, « Les engagements anthropologiques vis-à-vis du développement », *Anthropologie & développement*, n° 37-38-39, pp. 241-256.
- Li T.M., 2020, *Agir pour les autres. Gouvernamentalité, développement et pratique du politique*, Coll. Hommes et sociétés, Paris, Montpellier, Karthala, APAD.
- Long N., 1977, *An Introduction to the Sociology of Rural Development*, London, Tavistock.
- Long N., 1989, *Encounters at the Interface. A Perspective in Social Discontinuities in Rural Development*, Wageningen, Wageningen Agricultural University.
- Long N., Long A., 1992, *Battlefields of Knowledge. The Interlocking of Theory and Practice in Social Research and Development*, London, EIDOS, Routledge.
- Mair L., 1971, *Anthropology and social change*, London, University of London, Athlone Press.
- Malinowski B., 1929, « Practical Anthropology », *Africa*, n° 2(1), pp. 22-38.
- Mathieu M., 1996, « Conférence Internationale de Pékin..., ôtez-moi d'un doute ! », *Bulletin de l'APAD*, n° 11, <https://doi.org/10.4000/apad.841>
- Mathieu M., 2012, « "L'auxiliaire" : une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, pp. 147-174.
- Mosse D., 2005, *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice*, London, Pluto Press.
- Mosse D. (ed.), 2011, *Adventures in Aidland. The Anthropology of Professionals in International Development*, Coll. Studies in Public and Applied Anthropology Vol. 6, London, Berghahn.
- Mosse D., Lewis D., 2005, *The aid effect: giving and governing in international development*, London, Pluto Press.
- Olivier [de Sardan] J.-P., 1975, « Afrique : qui exploite qui ? (à propos de Samir Amin et des bourgeoisies d'État africaines) », *Les Temps Modernes*, n° 346, pp. 1506-1551.
- Olivier de Sardan J.-P., 1991a, « La préhistoire de l'APAD », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <https://doi.org/10.4000/apad.324>

- Olivier de Sardan J.-P., 1991b, « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, pp. 7-11.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social*, Paris, APAD, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2004, « Le chaînon manquant », *Courrier de la Planète*, n° 74, pp. 36-40.
- Olivier de Sardan J.-P., 2007, « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, n° 191(3), pp. 543-552.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., Paquot E., 1991, *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, Paris, GRET, ministère de la Coopération.
- Pillot D., 1990, « Francophone and anglophone farming systems research: similarities and differences », in G. Trébuil (ed.), *Farming Systems Research and Development in Thailand. Illustrated Methodological Considerations and Recent Advances*, Haad Yai, Prince of Songkla University, pp. 3-24.
- Pommerolle M.-E., 2008, « La démobilité collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, n° 40(3), pp. 73-94.
- Quarles Van Ufford P., Kumar Giri A. (eds.), 2003, *A Moral Critique of Development. In search of global responsibilities*, London, New York, Routledge.
- Quashie H., 2016, « Débuter sa carrière professionnelle en Afrique. L'idéal d'insertion sociale des volontaires français à Dakar et Antananarivo (Sénégal et Madagascar) », *Cahiers d'études africaines*, n° 221(1), pp. 53-80.
- Quashie H., 2020, « L'expatriation de la recherche française en Afrique subsaharienne : distinctions raciales et épistémologies scientifiques (Sénégal, Madagascar, Bénin) », *Histoire de la recherche contemporaine. La revue du Comité pour l'histoire du CNRS*, n° 8(2), pp. 208-229.
- Reikat A., 2012, « Jeux de rôles. Ou : l'"intermédiaire professionnel" a-t-il une place dans le système de l'aide au développement ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, pp. 175-192.
- Richards P., 1985, *Indigenous Agricultural Revolution*, London, Hutchinson.
- Risse T., 2013, « Governance under Limited Sovereignty », in M. Finnemore et J. Goldstein (eds.), *Back to Basics: State Power in a Contemporary World*, Oxford, Oxford University Press, pp. 78-104.
- Schlippe P. de, 1956, *Shifting cultivation in Africa: the Zande system of agriculture*, London, Routledge & Kegan Paul London.
- Venot J.-P., Veldwisch G.J. (éd.), 2017, « Mythes sociotechniques et développement », *Anthropologie & développement*, n° 46-47, pp. 27-48.
- Vidal L., 2009, *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*, Coll. Terrains anthropologiques, Paris, La Découverte.



La perspective des discordances : le développement, les écarts et les contextes

Entretien avec Jean-Pierre Olivier de Sardan*

Par Sylvie Ayimpam** et Marie Deridder***

Vous rappelez souvent que l'APAD est une création collective, un projet commun porté par ses fondateurs et fondatrices. Mais il est aussi notoire que vous en avez été la cheville ouvrière. Pourriez-vous, malgré votre modestie, préciser quel a été votre rôle particulier dans l'émergence de ce projet collectif ?

J'ai réuni chez moi dans le Gard, en 1990 je crois, une quinzaine de chercheurs, européens et africains, que je connaissais bien, et qui travaillaient (entre autres thèmes) sur les interactions entre projets de développement et populations destinataires, ce qui était à l'époque le point d'entrée des anthropologues sur les questions de développement. Mais chacun travaillait de son côté et il n'y avait pas d'échanges véritables. L'anthropologie du développement n'était pas considérée par l'anthropologie institutionnelle en Europe ou en Afrique comme un champ scientifique légitime. L'idée de créer une association a donc été approuvée par tous. L'étape suivante a été la réunion constitutive à Paris en 1991. Puis le premier colloque à Montpellier en 1993 a véritablement lancé l'APAD. Si l'association a assez vite fonctionné et a eu une vitesse de croisière satisfaisante, c'est parce qu'un « noyau militant » a porté le projet et animé l'association à ses débuts (en particulier Thomas Bierschenk, qui m'a succédé comme président, et Jean-Pierre Chauveau, dont le rôle comme secrétaire général a été décisif, ainsi que du côté Afrique Nassirou Bako-Arifari et Mahaman Tidjani Alou, mais bien d'autres aussi, qui m'excuseront : je ne peux citer tout le monde).

Le relais a ensuite été pris, ce qui est quelque chose de fondamental pour la pérennisation d'une association, qui doit pouvoir s'émanciper de ses fondateurs : ceux-ci ont donc passé la main (Abdou Salam Fall, Giorgio Blundo, Sten Hagberg et Philippe Lavigne Delville ont été successivement présidents, alors que Pierre-Yves Le Meur, Nassirou Bako-Arifari,

* LASDEL, Niger, CNRS-EHESS, France ; jeanpierre.olivierdesardan@ird.fr

** Institut des Mondes africains (IMAf), Aix-Marseille Université ; ayimpam@msh.univ-aix.fr

*** Socio-anthropologue, chercheuse postdoctorante, boursière Marie Skłodowska-Curie (MSCA-IF), Uppsala University, Suède ; marie.deridder@antro.uu.se

Giorgio Blundo, Marc-Éric Gruénais, Jacky Bouju, Mirjam de Bruijn, Mohamed Abdoulaye, puis Pascale Moity-Maïzi ont assuré le secrétariat général de l'APAD, dont le siège a circulé entre Marseille, Mayence, Leyden, Uppsala et Montpellier). La formule selon laquelle les colloques se tiennent alternativement en Europe et en Afrique a été aussi un facteur majeur de succès ; ce sont ces colloques qui ont assuré l'expansion de l'association (et qui ont alimenté sa revue). On peut aussi mentionner des initiatives hors APAD mais relevant de projets complémentaires et émanant du noyau fondateur de l'APAD, qui se sont elles aussi pérennisées : du côté africain, le LASDEL¹, à Niamey et Parakou, dont plusieurs chercheurs ont participé activement à l'APAD ; et du côté européen, un séminaire doctoral en anthropologie du développement, qui réunit régulièrement des doctorants de plusieurs universités européennes.

À l'origine, l'APAD en tant qu'association entendait réunir aussi bien les chercheur-es et enseignant-es que les praticien-nes du développement. Cette ambition était présente dès la préhistoire de l'APAD (Boiral *et al.*, 1985 ; Olivier de Sardan et Paquot, 1991) mais elle n'aurait pas continué à se développer ou n'aurait pas su prendre pleinement forme. Comment expliqueriez-vous que ce projet ne se soit pas concrétisé ? Pensez-vous qu'un tel projet reste pertinent aujourd'hui ?

En effet, l'APAD est surtout restée une association de chercheurs, et la fonction d'échanges prévue entre professionnels de la connaissance et professionnels de l'action ne s'est jamais vraiment mise en place. Sans doute y avait-il d'abord le besoin de faire exister cette nouvelle socio-anthropologie du développement dans le champ scientifique et de lui permettre d'acquérir une identité propre, sans doute aussi le dialogue entre chercheurs européens et chercheurs africains est-il apparu comme prioritaire : ces deux dynamiques se sont imposées dans les faits (sans que cela suive un plan préétabli de notre part), elles correspondaient aussi aux compétences du noyau fondateur, il y avait pas mal de travail à faire dans ces deux directions, et elles n'ont donc pas laissé de place pour impulser des relations suivies avec les praticiens du développement, ce qui implique un investissement différent et important. C'est dommage, mais on ne peut pas non plus tout faire. Par ailleurs, chercheurs et professionnels de développement sont des professions très différentes, avec des contraintes très différentes : le *Bulletin de l'APAD* et les colloques, qui ont été au centre des activités de l'APAD, sont des activités typiques du monde de la recherche.

Aujourd'hui, en effet, ce chantier pourrait ou devrait être ouvert. Je pense que des « alliances réformatrices » seraient particulièrement utiles entre d'un côté les socio-anthropologues des politiques publiques et du développement en Afrique, et de l'autre tous ceux qui, au sein des organisations internationales, des agences de développement, des ONG, mais aussi des ministères et du monde associatif en Afrique, pensent que des diagnostics rigoureux et sans complaisance sont indispensables, et qu'il faut sortir de la

¹ Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), BP 12901, Niamey (Niger), www.lasdel.net

langue de bois et de l'autosatisfaction qui règnent dans le monde officiel du développement, et promouvoir des approches ancrées dans les réalités du terrain et donc à l'opposé des interventions standardisées, dites à haut facteur d'impact, élaborées par les experts internationaux. Deux axes (il y en a sûrement d'autres) me semblent porteurs : d'une part, mener un travail de plaidoyer, dans les pays africains comme dans le monde du développement international, pour que soient soutenues et prises en compte les recherches qualitatives menées sur les effets inattendus des interventions ; d'autre part, identifier et documenter des innovations locales et des « experts contextuels » en vue d'initier des collaborations entre chercheurs et acteurs de terrain pour expérimenter des réformes à partir du « monde réel » et des innovateurs locaux. Le LASDEL au Niger et au Bénin a d'ailleurs commencé une recherche-action qui va dans ce sens.

L'évolution actuelle du monde académique est marquée par une individualisation croissante de la carrière de chercheur-e, la valorisation de trajectoires professionnelles plutôt linéaires, la mise en concurrence généralisée des chercheur-es et des institutions de recherche et d'enseignement. Dans ces circonstances, en quoi un réseau comme l'APAD, valorisant le collectif et l'abolition des clivages disciplinaires, fait encore sens dans l'évolution du monde académique d'aujourd'hui ?

Pensez-vous que l'APAD a contribué à préparer les anthropologues à la professionnalisation en dehors du monde de la recherche ? Pensez-vous que l'association a joué un rôle majeur dans l'identification et la définition du « chaînon manquant » entre la formation professionnelle des anthropologues et le marché de l'emploi dans le développement ?

La réponse est contenue dans la première question ! Bien évidemment, les tendances actuelles de la recherche rendent d'autant plus utile l'existence de réseaux souples comme l'APAD, permettant autant que possible (même si tout n'est pas toujours parfait) des formes de dialogue scientifique sans enjeux directs de carrière ou d'institution, des échanges sur un pied d'égalité entre chercheurs européens et africains sans arrière-plan de financements ou de sous-traitance, sans relations de clientèle scientifique. Malgré d'inévitables insuffisances ou divers faux pas, l'APAD a réussi un mixage rare, dans la durée, avec un style décontracté, entre des acteurs scientifiques évoluant dans des contextes très différents : des enseignants-chercheurs européens statutaires en Europe, sans problème de salaire, installés dans un environnement scientifique confortable et motivant, et ayant eu la chance de passer par une scolarité de qualité ; des enseignants-chercheurs africains peu payés et sollicités sans cesse par la consultance, sans véritable environnement scientifique et issus d'une école sinistrée depuis l'ajustement structurel ; et des jeunes (et parfois moins jeunes) chercheurs européens ou africains au statut précaire. De même, l'APAD a permis de réunir différentes générations de chercheurs autour de débats sans tabous et sans langue de bois, sans relations de dépendance mandarinale, les seniors mêlés aux jeunes doctorants et aux postdoctorants, lesquels sont devenus eux-mêmes peu à peu seniors et ont amené leurs étudiants... Enfin, bien que fondée par des anthropologues, l'APAD a pu réunir des chercheurs d'autres disciplines (en particulier de science politique), effectivement « sans clivage disciplinaire ».

Quant au rôle qu'aurait ou non joué l'APAD pour intégrer des anthropologues dans le marché de l'emploi de l'industrie du développement, je n'ai pas d'éléments pour en juger. Il n'y a pas eu une politique délibérée de l'association dans ce domaine. Si de plus en plus d'institutions de développement recrutent des anthropologues, cela ne peut être imputé directement et uniquement à l'APAD, mais il est très probable que celle-ci a néanmoins contribué, avec d'autres, à cette tendance, ne serait-ce qu'en donnant une visibilité et une légitimité au champ de la socio-anthropologie du développement.

L'APAD a abordé à travers les années un certain nombre d'objets d'étude qui sont devenus aujourd'hui populaires dans le domaine de l'anthropologie du développement (les courtiers du développement, la petite corruption, la gouvernance foncière, la gouvernance au quotidien, la violence au quotidien, les politiques de santé, la décentralisation, la délivrance des services publics, etc.)². Ces thématiques ont été approfondies au fur et à mesure des projets de recherche et des opportunités de financement. Pouvez-vous nous parler de certains objets sur lesquels les fondateurs et fondatrices de l'APAD auraient souhaité travailler et qui sont restés dans l'ombre faute d'opportunité de financement ?

Je ne peux parler que pour moi, pas à la place de mes collègues ! Voici quelques pistes en vrac, dont certaines ont déjà commencé à être explorées, et qui mériteraient d'être approfondies : (a) comme on l'a évoqué plus haut, les échanges entre chercheurs, consultants et acteurs du développement ; (b) l'appui à l'émergence d'équipes de recherche africaines et à des échanges entre celles-ci ; (c) des cursus de formation permanente à l'écriture scientifique, des résidences d'écriture ; (d) des appels d'offres pour des bourses doctorales sur des thèmes novateurs (par exemple : le mécénat en Afrique par des ressortissants, des notables politiques et religieux, etc. ; la progression des idéologies religieuses fondamentalistes ; le fonctionnement des représentations et des bureaux africains des institutions internationales ; la fuite interne des cerveaux en Afrique vers les agences d'aide, les projets de développement, les ONG ; l'ethnographie minutieuse des audits, des évaluations et des enquêtes par questionnaires ; les innovations et les réformes locales, endogènes, en matière de services publics).

Vous remettez souvent en question les procédures d'enquête rapide qui sont généralement mises en œuvre dans les contrats de consultance ou d'expertise (Bouju, 1995). Or ces types de contrat, proposés par certaines institutions ou bureaux d'études, sont souvent de courte durée et ne laissent pas le loisir aux expert-es de faire une observation participante de longue durée. Par une telle remise en question, il semble que vous disqualifiez en partie le travail des expert-es et praticien·nes anthropologues financé-es par ce type de contrat (Lavigne Delville, 2007 ; Bouju, 2011). Ne pensez-vous pas qu'il y

² Nous reprenons en bibliographie les références de quelques-uns de ces principaux travaux produits au sein de l'APAD ou par les membres de l'APAD (Bierschenk *et al.*, 2000, 2007 ; Blundo et Le Meur, 2009 ; Blundo et Olivier de Sardan, 2001, 2009 ; Bouju et de Bruijn, 2014 ; Hagberg et Ouattara, 2012 ; Jacob et Lavigne Delville, 1994 ; Jaffré et Olivier de Sardan, 2003 ; Lavigne Delville, 1998 ; Le Meur et Lund, 2001 ; Olivier de Sardan et Tidjani Alou, 2009).

ait un point aveugle dans votre critique des procédures d'enquête rapide ? Selon vous, que peuvent faire ces chercheur-es pour produire des données de qualité lorsqu'ils ou elles acceptent des interventions sur des contrats de courte durée ?

Le temps, dans les enquêtes qualitatives, est à la fois une ressource et une contrainte, toutes deux variables, en fonction du sujet, du chercheur et du budget. Un chercheur expérimenté et familier d'un contexte pourra faire une recherche pointue sur un thème nettement circonscrit, au sein de ce contexte, en moins d'un mois, là où un jeune doctorant inexpérimenté et sans connaissance préalable du contexte aurait besoin de plus de six mois. C'est le caractère « clé en main » et « boîte à outils » des méthodes d'enquêtes rapides conjugué à la visite au pas de course qui pose problème : on est alors dans le « *fast-food* ». Ce sont les commanditaires des consultations qui ont la principale responsabilité, en imposant des délais ridiculement courts. Mais je suis d'accord avec ce que sous-tend votre question : des chercheurs ou des consultants peuvent malgré tout produire des connaissances pertinentes et intéressantes dans des délais raccourcis. Et il faut mieux comprendre la pratique du métier de consultant, sans le disqualifier *a priori*. C'est pourquoi j'ai proposé un panel sur cette question au prochain colloque de l'APAD.

Dans de très nombreux travaux, vous faites une critique vigoureuse du culturalisme menant à des dérives essentialistes et exotisantes (Olivier de Sardan, 2010). Pensez-vous que les travaux de l'APAD ont échappé aux biais culturalistes ? Ne pensez-vous pas que vous avez peut-être trop vite jeté la culture avec l'eau du bain culturaliste ?

Le culturalisme n'est pas la culture. La culture est un concept incontournable mais très polysémique et dont il faut bien définir le périmètre et le mode d'emploi. Le culturalisme est une idéologie scientifique basée sur une vision homogénéisante et le plus souvent traditionaliste des sociétés, et qui est en outre paresseuse : on explique ainsi tout ce qui semble spécifique à l'Afrique par la « culture africaine » (ou la « culture peule », etc.) sans se donner les moyens d'une investigation empirique et historique sérieuse. On y voit beaucoup de clichés (comme ceux qui circulent parfois dans les cours d'écoles en Europe : les Allemands sont disciplinés, les Italiens séducteurs, les Écossais radins, etc.). Loin de bannir le concept de culture, j'ai essayé de le récupérer sur une base plus sérieuse, délimitée, contextualisée, empiriquement rigoureuse. Ainsi, j'explique et j'utilise les expressions de « culture professionnelle » et de « culture électorale » dans mon dernier livre, *La revanche des contextes* (Olivier de Sardan, 2021a), où je reprends une définition de culture que j'avais déjà formulée : « ensemble de pratiques et de représentations dont des enquêtes auront montré qu'elles étaient significativement partagées par un groupe (ou un sous-groupe) donné, dans des domaines donnés, et dans des contextes donnés ». Cette perspective amène par exemple à insérer les normes pratiques comme une composante fondamentale d'une culture professionnelle.

Très tôt, l'APAD avait pour ambition de réunir des chercheur-es issu-es des univers de recherches anglophones et francophones travaillant à partir de multiples ancrages géographiques sur le continent africain. En pratique néanmoins, les réseaux de recherche de l'APAD sont aujourd'hui majoritairement francophones tandis que l'ancrage empirique de ses travaux est principalement situé en Afrique francophone.

Cette ouverture ne s'est donc jamais pleinement réalisée, malgré l'invitation régulière de *keynote speakers* anglophones à l'occasion des colloques de l'APAD et la traduction de plusieurs travaux de l'APAD en anglais. Comment expliqueriez-vous le fait que ce projet de décloisonnement des univers de recherches anglophones et francophones n'ait (pas encore) pu vraiment aboutir au sein de l'APAD ?

C'est un regret partagé par plusieurs d'entre nous. En fait, les seuls anglophones dans l'APAD sont des chercheurs européens (allemands, danois, suédois, néerlandais...) qui sont aussi francophones et travaillent surtout en Afrique francophone. Certes, beaucoup de chercheurs dans l'APAD (j'en suis) lisent en majorité de la littérature anglophone, voire publient en anglais, puisque l'anglais est devenu la langue extrêmement dominante des sciences sociales, mais la barrière linguistique reste très forte en Afrique. Peu de chercheurs d'Afrique francophone sont à l'aise en anglais. Du côté de l'Afrique anglophone, c'est bien pire encore par rapport au français. L'APAD, en tant qu'association euro-africaine, a donc été enfermée dans cette situation, et les gestes symboliques ou les déclarations d'intention ne suffisent pas. Il y a eu certes plusieurs tentatives méritoires d'ouvrir l'APAD au monde anglophone. Mais le coût exorbitant des traductions simultanées rend presque impossible l'organisation de rencontres bilingues pour une association sans moyens. Et écrire ou parler en anglais nous coupe de la très grande majorité des jeunes et moins jeunes chercheurs africains des pays francophones.

En considérant cette tension entre univers académiques anglophones et francophones, la scène francophone a vu poindre, depuis une dizaine d'années, la notion controversée de « décolonisation » dans des contextes forts différents, que ce soit les débats sur les artefacts volés sous la colonisation, les luttes antiracistes ou pour la décolonisation de l'espace public poussées par les mouvements militants décoloniaux, ou encore une explosion des sentiments anti-français, et plus généralement anti-occidentaux. Ce tournant « décolonial³ » se pose avec acuité en Europe et sur le continent africain, dans les milieux académiques, dans les milieux militants, et au sein d'un public plus large. Il s'appuie sur une longue tradition de recherches, largement publiées en anglais, portée par les *(post)colonial studies* et les *subaltern studies*. Ce courant, pourtant d'actualité, reste difficile à penser au sein des institutions francophones de recherche. De par son projet fondateur, sensible aux asymétries au sein de la recherche et des sociétés, l'APAD semble posséder certaines affinités avec une approche décoloniale, sans pour autant s'être saisie de ces débats post/décoloniaux. Comment vous positionnez-vous par rapport à ces enjeux et ces débats ?

J'ai toujours affirmé que, entre la France et les pays africains, les comptes de la colonisation n'avaient jamais été réglés, et donc il est souhaitable que ce passé soit sérieusement pris en compte dans ses effets sur le présent. Le passif de la colonisation est très lourd, et de nombreux historiens l'ont étudié, dont certains ont été oubliés (c'est pourquoi j'ai cité Suret-Canale dans *La revanche des contextes*). Pour ma part, j'ai, il y a déjà longtemps

³ Voir dans ce dossier l'article de Marie Deridder, Elieth Eyebiyi et Anneke Newman.

(dans les années 1970-1980), consacré beaucoup d'enquêtes de terrain et plusieurs chapitres aux formes qu'a pris le despotisme colonial au Niger, dans son régime « routinier » (impôt, livraisons obligatoires, travail forcé, conscription, brimades et répressions, pouvoir tout puissant du « commandant de cercle », sous-traitance des sales besognes à la chefferie administrative, etc.). Pour cela, j'ai non seulement dépouillé les archives, comme beaucoup d'autres que moi l'ont fait, mais j'ai surtout interrogé plus d'une centaine de villageois de l'Ouest du Niger sur leurs souvenirs de la période coloniale et sur ce que leurs parents leur avaient raconté (Olivier de Sardan, 1984). Ce despotisme reste présent dans les mémoires, d'autant plus qu'il a été constamment avivé par des décennies de Françafrique (prolongées aujourd'hui par la « Bollorafrique »), mais aussi d'interventions militaires au service de dictateurs amis, sans compter une accumulation d'humiliations diverses (le traitement honteux des anciens combattants, le parcours d'obstacle des visas, les propos paternalistes, arrogants, déplacés ou stupides de divers chefs d'État français). Ayant fait au début des années 1980 une critique en règle du despotisme colonial et de son héritage, m'étant appuyé pour cela sur les propos de simples paysans, je pourrais donc revendiquer d'avoir anticipé les études décoloniales et les *subaltern studies*. Ce qui prouve que les analyses critiques du colonialisme ne sont pas qu'anglophones ! Aussi je ne formule pas de critique particulière à l'encontre des travaux contemporains qui se situent dans cette perspective, dès lors qu'ils sont empiriquement solides. Mes seules réserves portent plutôt sur le fait que ces approches deviennent parfois (mais pas toujours, heureusement) excessivement idéologiques, quand elles se positionnent comme totalisantes et exclusives, en oubliant les nuances ou les complexités, ou en disqualifiant toute autre lecture du monde social. J'ai la même position par rapport aux *subaltern studies*. C'est un problème que j'ai déjà tenté de théoriser à partir de la distinction entre populisme méthodologique (indispensable en anthropologie : tout acteur, aussi démuné et dominé soit-il, détient des compétences et du savoir et mérite attention et écoute) et populisme idéologique (il ne faut pas pour autant avoir une vision enchantée des acteurs dominés et peindre la réalité aux couleurs de nos désirs et de nos préférences idéologiques) (Olivier de Sardan, 2008a).

Cette distinction m'est venue de ma propre pratique. Au tout début des années 1970, j'avais décidé de m'installer dans un village d'anciens esclaves afin de recueillir leur propre vision de la période précoloniale (c'est aussi auprès d'eux que j'ai obtenu de nombreux témoignages sur la domination coloniale et sur le rôle fondamental qu'a joué la chefferie dans le système despotique). Jusque-là, l'histoire orale se basait essentiellement sur les dires des chefs et des griots (ces derniers étant au service des premiers), et les anthropologues de la génération précédente fréquentaient préférentiellement aristocrates et notables. J'ai publié les récits que j'avais enregistrés dans ce village, particulièrement intéressants et distincts de l'histoire officielle (Olivier de Sardan, 1976), mais je n'ai jamais prétendu qu'eux seuls disaient la vérité ; simplement, leur vérité était indispensable à l'analyse du passé. De même, je n'ai jamais exigé que cette façon de procéder soit un point de passage obligatoire pour tous. Je pense simplement que c'est une méthode qui mérite d'être utilisée et enseignée, à côté d'autres.

Quant à l'APAD, nous avons dès le début tenté d'instaurer un dialogue égalitaire entre chercheurs africains et européens, et adopté comme priorité le soutien à une recherche menée en Afrique par des chercheurs africains et la promotion d'une recherche africaine de qualité en sciences sociales. Je dis souvent à mes étudiants au Niger : « Le but est d'avoir dans notre pays une recherche jouant en première division internationale, pas en troisième division locale. » C'est ce que le LASDEL a tenté, et c'est aussi je crois un objectif permanent de l'APAD. Même s'il y a pu y avoir des insuffisances ou des erreurs, je crois que cela a été plutôt une réussite. Les colloques de l'APAD sont des lieux d'échanges assez uniques, que je trouve personnellement « décolonisés », ce qui est loin d'être la règle des rencontres de tous genres entre Africains et Européens.

Vous avez récemment réaffirmé l'existence d'une convergence thématique et méthodologique entre une certaine science politique et l'anthropologie telle qu'elle est promue par l'APAD (Olivier de Sardan, 2021b). Or, depuis quelque temps, les pays sahéliens font face à des reconfigurations politiques impliquant une critique radicale des élites au pouvoir sur fond de conflits armés. Ce contexte de conflits armés est accompagné d'un certain basculement du paradigme (et de la manne financière) de « l'aide au développement » vers « l'urgence humanitaire », avec des formes particulières de gestion des pays dits en situation « de conflit » ou de « post-conflit » (Chauveau *et al.*, 2020 ; Fresia et Lavigne Delville, 2018 ; Atlani-Duault et Vidal, 2009). Comment pensez-vous que l'APAD puisse se (re)positionner sur le plan méthodologique et thématique face à ces transformations récentes du champ politique en Afrique ? Dans un tel contexte, la formule « gagnant-gagnant » entre anthropologie et science politique reste-t-elle pertinente ?

L'urgence humanitaire n'est pas seulement un produit de la multiplication actuelle des conflits. D'une part, elle date des premiers conflits post-indépendance (guerre du Biafra), mais aussi elle s'est développée depuis quarante ans en raison des crises alimentaires (Éthiopie, Soudan, Niger...). Du point de vue des populations, l'aide humanitaire ne se distingue guère de l'aide au développement (voir l'étude du LASDEL sur la crise alimentaire de 2005 au Niger ; Olivier de Sardan, 2008b). Et elle est soumise à des malentendus, des dérives, des écarts, des contournements et des détournements analogues. Elle a donc pris place en quelque sorte naturellement dans les thèmes étudiés par l'anthropologie du développement : l'APAD n'a pas besoin de se repositionner pour en traiter puisqu'elle est déjà positionnée ! Quant à l'analyse des conflits politiques récents, bien sûr, elle a tout à gagner d'une convergence entre science politique et anthropologie, comme bien d'autres sujets (les thèmes de la science politique, la méthode de l'anthropologie). Ceci étant, la situation actuelle d'insécurité grandissante au Sahel ouvre des pistes de recherche nouvelles (qui débordent largement le champ de l'humanitaire) mais pose des problèmes d'accès au terrain redoutables, évidents pour les chercheurs européens, mais réels aussi pour les chercheurs africains. Prenons l'exemple de la question de l'implantation locale des djihadistes, avec son mélange de terreur, de contrôle, de prosélytisme, de recrutement, d'arbitrages, de taxations, d'idéologie religieuse, d'ordre moral, de critique de l'État. Étudier le « gouvernement indirect » des djihadistes, qui couvre désormais une bonne partie du Mali et du Burkina Faso, et plusieurs zones au Niger, est un enjeu central,

scientifique mais aussi politique, et peu documenté empiriquement dans les innombrables rapports qui fleurissent sur l'insécurité au Sahel. Mais qui oserait s'installer dans un village sous influence djihadiste pour mener des enquêtes ? Il faut donc inventer des méthodes d'enquête indirectes, par téléphone, auprès de réfugiés gardant des liens avec leurs villages, en mobilisant des réseaux personnels, en cherchant des intermédiaires, des portes d'entrée, des parents et des connaissances originaires de ces zones, etc. De telles recherches, malgré leur difficulté, sont pourtant indispensables pour sortir des analyses superficielles, des commentaires redondants, ou des clichés et des stéréotypes qui circulent à propos du djihadisme au Sahel.

Le tournant des années 1990 a vu émerger des formes de libéralisation politiques, ouvrant également la voie à une libéralisation du religieux et de l'islam en particulier. Dans cette effervescence, des courants plus rigoristes, voire radicaux, de l'islam se sont progressivement implantés, notamment via des organisations islamiques internationales de type Qatar Charity subventionnées par le Qatar et l'Arabie saoudite. Dans un contexte de quasi-absence de délivrance de services publics par les États, ces organisations ont contribué à reconfigurer les arènes religieuses nationales, leurs jeux politiques et leurs réseaux transnationaux. Si vous et plusieurs collègues au sein de l'APAD avez largement investigué les formes empiriques que prenaient cette libéralisation politique et l'État, vous avez plus rarement saisi la question du religieux. Or cette dernière et ses implications politiques représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour bon nombre de pays sahéliens. Pensez-vous qu'il s'agit d'un point aveugle de vos travaux au sein de l'APAD ? Comment suggèreriez-vous d'aborder cette thématique aujourd'hui ?

Je n'ai pas ouvert personnellement de chantier de recherche empirique sur cette question, à la fois parce qu'on ne peut pas tout faire (le métier de chercheur implique de sélectionner sans cesse entre ce qu'on prend en compte et ce qu'on ne peut pas prendre en compte) et parce que des collègues du LASDEL le font particulièrement bien, en particulier Abdoulaye Sounaye (2011) et Abdourahamane Idrissa (2017). Ils ont tous deux le mérite de produire des analyses de l'islam au Niger ou dans les pays voisins qui sont basées sur des enquêtes de terrain approfondies, solides, rigoureuses, et sur une profonde connaissance du rôle de la religion dans la vie quotidienne et de la place envahissante qu'y a pris le fondamentalisme. Mais je m'y intéresse évidemment, et j'ai publié depuis quelques années plusieurs articles de presse à ce sujet, à mi-chemin entre un point de vue de chercheur et un point de vue de citoyen (Olivier de Sardan, 2015, 2019, 2020, 2021c). J'ai réfléchi plus particulièrement sur deux points, qui sont aussi des pistes de recherche que d'autres que moi suivent déjà. (a) La progression spectaculaire de l'idéologie salafiste (et de son intolérance) au sein de l'islam en Afrique : elle a dans certaines régions ou certains pays (comme le Niger) déjà gagné la bataille idéologique (en termes gramsciens), même si le salafisme reste minoritaire en termes d'affiliation. (b) Le « gouvernement indirect » des djihadistes (que j'ai évoqué plus haut) : comment ils contrôlent de fait, informellement, par la peur mais aussi par la protection et parfois par l'idéologie, de nombreuses zones rurales, où ils prélèvent l'impôt, règlent des conflits et imposent certaines règles. Par ailleurs, le « mode de gouvernance religieux » figure parmi les huit modes de gouvernances locaux que j'avais décrit il y a quelques années (analyse

reprise dans *La revanche des contextes*, dont un chapitre analyse en conclusion la progression de l'idéologie salafiste comme un démenti à la perspective « culturaliste traditionaliste » sur l'Afrique). Le mode de gouvernance religieux, dans le sens que je donne au terme de « gouvernance » (les dispositifs formels et informels assurant la délivrance de services d'intérêt général), intervient de façon significative en Afrique dans la santé (dispensaires, cliniques et hôpitaux confessionnels) et dans l'éducation (écoles coraniques, médersas, universités islamiques d'un côté, collèges, lycées et universités catholiques ou protestantes de l'autre). Beaucoup d'élites (mais pas seulement) ont été formées ou soignées dans ce cadre. Et les organisations humanitaires islamistes, souvent appuyées par des pays musulmans (Qatar, Arabie saoudite, Turquie, par exemple), sont désormais de plus en plus actives, comme le sont depuis longtemps les ONG chrétiennes (fréquemment d'inspiration américaine ou européenne).

Dans vos travaux récents, vous évoquez l'hyper-théorisation liée à l'emprunt aux travaux de philosophes « à la mode » tels que Michel Foucault ou Giorgio Agamben, pour dénoncer l'allégeance paradigmatique et l'exhibition de culture savante, qui, selon vous, marquent une dérive « essayiste » en anthropologie. Pensez-vous avoir échappé vous-même à cette forme « d'idolâtrie » intellectuelle, soit au sein de l'APAD, soit parmi vos étudiant-es ?

Cette question piège, qui relève d'une problématique de l'arroseur arrosé, m'a intéressé et fait réfléchir. Elle recouvre deux problèmes qui s'enchevêtrent : celui de l'allégeance théorique, dont on sait qu'elle vire facilement au dogmatisme, à la secte intellectuelle, voire à l'idolâtrie. Et celui de la dévotion inconditionnelle à des maîtres-penseurs.

J'ai souvent constaté que les étudiants étaient bloqués parce que leurs directeurs de mémoire ou de thèse exigeaient qu'ils se situent explicitement dans un courant théorique particulier. Ils leur demandaient autrement dit de planter à l'avance un drapeau théorique sur le terrain qu'ils allaient investiguer. Ceci renvoie sans doute pour une part à l'influence de l'anthropologie postmoderne : il faut toujours dire d'où on parle, et ce point de vue serait inéluctablement un angle théorique spécifique, auquel nul n'échapperait. On peut y voir aussi certains excès des injonctions de pratiquer la réflexivité et de définir sans cesse sa propre positionnalité (statutaire, mais aussi théorique). J'ai toujours prêché à l'inverse pour le recours à un éclectisme théorique, autrement dit ne pas s'enfermer dans un paradigme unique, et pouvoir prélever des références, des concepts, des notions, des perspectives un peu partout, en tant que de besoin, le seul critère étant la pertinence par rapport au thème de recherche. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'aboutir à un *melting pot* informel, à une bouillie intellectuelle ou à un patchwork désordonné : l'ambition de cohérence est inhérente à toute entreprise de recherche. Mais cette cohérence ne doit pas venir d'une adhésion systématique à une école ou à un grand maître, mais de l'adéquation de nos interprétations à nos données, sachant que nos interprétations sont elles-mêmes issues également d'un dialogue avec de nombreux auteurs, qui ne partagent pas nécessairement les mêmes vues (pourquoi diable faudrait-il qu'ils soient tous de la même bande ?). Dit de façon brutale, on doit rechercher la cohérence de la pertinence,

pas la cohérence du dogme. L'éclectisme théorique, quand il est maîtrisé, vaut bien mieux que l'allégeance théorique.

En ce qui me concerne, j'ai essayé de donner l'exemple d'un éclectisme théorique maîtrisé. Dans l'introduction de *La revanche des contextes*, je cite une bonne vingtaine de concepts utilisés dans cet ouvrage, dont la plupart ont été empruntés et « bricolés » à partir de sources et d'« écoles » très diverses. Par ailleurs, la plupart des concepts que j'ai élaborés (comme « normes pratiques ») sont des concepts exploratoires, qui visent à ouvrir des pistes empiriques, et non des concepts explicatifs, qui closent l'investigation. Ils ne prétendent donc pas être des solutions théoriques magiques ou passe-partout.

Une autre dimension du problème consiste dans la référence dévote à un « grand maître », avec le risque que la séduction intellectuelle débouche sur la soumission intellectuelle. Nous sommes nombreux à être passés par là. Pour ma part, et en vrac, Marx, Lénine, Mao d'un côté, Althusser et Meillassoux de l'autre, ont joué ce rôle à certaines étapes de ma jeunesse. Aujourd'hui, je suis capable de voir les nombreuses limites de chacun. Tous ont dit des choses intéressantes, tous ont dit des bêtises. Tous ont ouvert des pistes, tous en ont fermé d'autres. Ce qui est vrai pour eux est aussi vrai pour des références plus actuelles, qui sont parfois, elles aussi, tellement systématiques et laudatives que cela devrait susciter un malaise : Foucault, Derrida, Bourdieu, Agamben, Butler sont-ils des êtres d'exception qui ne méritent que des références émerveillées ? N'ont-ils pas aussi leurs limites ? Foucault, qui est le plus cité inconditionnellement (en particulier chez les anthropologues), a pourtant été l'objet de critiques sérieuses de la part de nombreux historiens, critiques qui méritent d'être prises en considération. Mais, dans la bataille médiatique au sein du monde académique et intellectuel, ces historiens ont perdu et leurs critiques ont été oubliées. Foucault a bien sûr dit beaucoup de choses intéressantes et stimulantes, mais ce n'est pas le pape (censé pour les catholiques être infallible). Une jeune collègue m'a dit un jour, lors d'un colloque : « Tu as la chance de pouvoir critiquer Foucault dans ton intervention. Moi, je ne peux pas me le permettre dans mon labo. Pourtant, je voudrais bien être libérée de l'obligation de citer Foucault (être « *Foucault free* »). »

J'ai donc toujours recommandé aux étudiants de ne pas hésiter à recourir à l'éclectisme théorique et de ne pas s'enfermer dans la reproduction idolâtre d'un grand maître. J'ai toujours ajouté : c'est valable aussi par rapport à moi, qui ne suis pas un grand maître. J'ai toujours insisté sur leur capacité à produire de l'interprétation personnelle, certes en s'appuyant sur des lectures, en empruntant des concepts, mais en tentant de le faire de façon innovante, en bricolant, en adoptant sélectivement et un peu partout. Mieux, ils peuvent aussi produire de la théorie, pas nécessairement de la « grande théorie », mais de la théorie enracinée dans le terrain (*grounded theory*), ne serait-ce que le premier niveau de théorisation, accessible à tous : la typologie. Classer, au sein des contextes étudiés, des processus, des relations, des acteurs ou des logiques, c'est déjà faire œuvre de théorisation, c'est innover.

Ceci étant, oui, bien sûr, j'ai vu des cas où certaines de mes analyses étaient enseignées par des collègues mécaniquement et dogmatiquement. J'ai vu des cas où des étudiants

me citaient à l'excès, sans faire œuvre personnelle. J'en ai été pas mal énervé. Ces cas ne me semblent pas nombreux, heureusement. Mais peut-être que je les sous-estime.

D'une part, en tant qu'enseignants, nous sommes responsables de notre attitude pédagogique. Bien sûr, nous enseignons ce qui nous plaît, nous développons nos propres points de vue, nous parlons de nos propres analyses (mais aussi de celles des autres). Nous enseignons aussi une certaine façon de se situer dans le champ scientifique. J'ai sûrement fait pas mal d'erreurs pédagogiques, mais je ne pense pas en avoir fait en mettant en garde contre l'enfermement dans les écoles paradigmatiques quelles qu'elles soient et contre les dévotions intellectuelles excessives. Ce que font ensuite les étudiants de nos propos est une autre affaire, qui n'est plus la nôtre. Mais si mes étudiants sont satisfaits de mon enseignement, je ne vais certes pas m'en plaindre !

D'autre part, en tant que chercheurs producteurs de textes scientifiques, nous mettons sur le marché académique des histoires, des données, des analyses, des idées, des concepts. Nous devons pouvoir en rendre compte, accepter débats et critiques sur notre production. Ce qu'en font ensuite les lecteurs est une autre affaire, qui n'est plus la nôtre. Mais si des jeunes collègues me citent de façon pertinente, je ne vais pas non plus m'en plaindre !

Depuis un certain nombre d'années, on observe que vous êtes passé de l'anthropologie du développement à l'anthropologie de délivrance des services publics. Plus récemment encore, vous avez engagé une réflexion approfondie sur l'anthropologie des écarts, ainsi que sur la théorisation de ce que vous appelez « la gouvernance réelle et les normes pratiques » (Olivier de Sardan, 1995, 2007, 2021a ; De Herdt et Olivier de Sardan, 2015). On sent bien la filiation entre les deux perspectives analytiques. Ne pensez-vous pas que l'anthropologie des écarts et la théorisation sous-jacente ont une valeur heuristique beaucoup plus large sur le plan sociologique ? Ce faisant, n'abandonnez-vous pas progressivement le champ spécifique de l'anthropologie du développement pour entrer dans le champ beaucoup plus large de la socio-anthropologie générale ?

Vous tombez juste ! C'est très exactement ce que j'ai fait dans la conclusion de *La revanche des contextes*, dont le titre est « La perspective des discordances. Une socio-anthropologie des dissonances, des écarts, des contradictions et des diversités ». Simplement, il ne s'agit pas d'un abandon, mais d'un élargissement. De même que l'anthropologie du développement s'est peu à peu élargie en une anthropologie de la délivrance des biens d'intérêt général, ou en une anthropologie des services publics, ou en une anthropologie des bureaucraties (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2019), ou en une anthropologie de l'ingénierie sociale, de même, j'ai tenté de montrer que cette progression relevait aussi d'une perspective particulière, minoritaire au sein de l'anthropologie. Cette perspective des discordances a une certaine préhistoire et histoire que j'ai évoquées, j'ai tenté de la prolonger et de la théoriser. Elle s'oppose bien sûr à une perspective des homogénéités. Elle peut être pertinente sur de nombreux objets empiriques et apporter des intelligibilités nouvelles, autant en ce qui concerne le Nord que le Sud, plus particulièrement l'Afrique, où elle a en quelque sorte déjà fait ses preuves scientifiques, comme en témoigne la pérennité de l'APAD.

Bibliographie

- Atlani-Duault L., Vidal L. (éd.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin.
- Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. (éd.), 2007, *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Marseille, Paris, APAD, Karthala.
- Bierschenk T., Chauveau J.-P., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Marseille-Paris, APAD-Karthala.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J.-P., 2019, « How to Study Bureaucracies Ethnographically », *Critique of Anthropology*, n° 39(2), pp. 243-257.
- Blundo G., Le Meur P.-Y. (eds.), 2009, *The Governance of Daily Life in Africa*, Leiden-Boston, Brill.
- Blundo G., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 2001, « La corruption au quotidien », *Politique africaine*, n° 83.
- Blundo G., Olivier de Sardan J.-P., 2007, *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Marseille, Paris, APAD, Karthala.
- Boiral P., Lanteri J.-F., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 1985, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement*, Paris, Karthala, CIFACE.
- Bouju J., 1995, « Anthropologies parallèles : description d'une procédure d'Enquête anthropologique rapide (EAR) », *Bulletin de l'APAD*, n° 9, pp. 77-86.
- Bouju J., 2011, « Une application de l'anthropologie au développement. Le métier de praticien », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, pp. 563-589.
- Bouju J., De Bruijn M. (eds.), 2014, *Ordinary Violence and Social Change in Africa*, Leiden-Boston, Brill.
- Chauveau J.-P., Grajales J., Léonard É. (éd.), 2020, « Foncier et conflits violents en Afrique », *Revue internationale des études du développement*, n° 243.
- De Herdt T., Olivier de Sardan J.-P. (eds.), 2015, *Real Governance and Practical Norms in Sub-Saharan Africa: The Game of the Rules*, London, Routledge.
- Fresia M., Lavigne Delville P. (éd.), 2018, *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris, Marseille, Montpellier, Karthala, APAD, IRD.
- Hagberg S., Ouattara F. (eds.), 2012, « Engaging Anthropology for Development and Social Change », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36.
- Idrissa R., 2017, *The Politics of Islam in the Sahel: Between Persuasion and Violence*, London, Routledge.
- Jacob J.-P., Lavigne Delville P. (éd.), 1994, *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamiques*, Paris, Marseille, Genève, Karthala, APAD, IUED.
- Jaffré Y., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 2003, *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Marseille, Karthala, APAD.

- Lavigne Delville P. (éd), 1998, *Quelles politiques foncières en Afrique noire rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et égalité*, Paris, ministère de la Coopération, Karthala.
- Lavigne Delville P., 2007, « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement », in T. Bierschenk, G. Blundo, Y. Jaffré, M. Tidjani Alou (éd.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Marseille, Paris, APAD, Karthala, pp. 127-150.
- Le Meur P.-Y., Lund C. (éd.), 2001, « Gouvernance foncière au quotidien en Afrique », *Bulletin de l'APAD*, n° 22.
- Olivier de Sardan J.-P., 1976, *Quand nos pères étaient captifs. Récits paysans du Niger*, Paris, Nubia.
- Olivier de Sardan J.-P., 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Marseille, Paris, APAD, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2007, « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, n° 191, pp. 543-552.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008a, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008b, « La crise alimentaire vue d'en bas. Synthèse des recherches menées sur sept sites au Niger », *Afrique contemporaine*, n° 225, pp. 217-294.
- Olivier de Sardan J.-P., 2010, « Le culturalisme traditionaliste africaniste. Analyse d'une idéologie scientifique », *Cahier d'études africaines*, n° 198-199-200, 2010, pp. 419-453.
- Olivier de Sardan J.-P., 2015, « Comment le salafisme a pu prospérer au Niger », *Marianne*, 21 janvier 2015.
- Olivier de Sardan J.-P., 2019, « Le péril milicien au Sahel », *AOC*, 15 avril 2019.
- Olivier de Sardan J.-P., 2020, « C'est en brousse que tout se joue », *Jeune Afrique*, n° 3085, 23 février 2020.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021a, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021b, « Science politique et anthropologie : une formule gagnant/gagnant ? », *Politique africaine*, n° 161-162, pp. 309-323.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021c, « De Barkhane au développement : la revanche des contextes », *AOC*, 14 juin 2021.
- Olivier de Sardan J.-P., Paquot E. (éd.), 1991, *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, Paris, GRET-Ministère de la Coopération.
- Olivier de Sardan J.-P., Tidjani Alou M. (éd.), 2009, *Les pouvoirs locaux au Niger. Tome 1. À la veille de la décentralisation*, Paris, Karthala.
- Sounaye A., 2011, « La "discothèque" islamique : CD et DVD au cœur de la réislamisation nigérienne », *Ethnographiques.org*, n° 22, <https://www.ethnographiques.org/2011/Sounaye> (consulté le 13 septembre 2021).



Éclairages sur la préhistoire de l'APAD



Quand le développement s'imposait comme champ d'études et comme « situation » aux sciences sociales

Jean-Pierre Dozon*

Le témoignage et les réflexions que je propose pour ce trentenaire de l'APAD n'ont d'autre prétention que d'apporter une modeste contribution à une histoire qui devrait plus sagement s'écrire sur un certain africanisme français des années 1970-1980 et dont a résulté peu ou prou, une décennie plus tard, la création de l'association. Je songe ici à une histoire tout à la fois sociale, intellectuelle et institutionnelle qui, selon moi, mettrait en avant sa singularité et ses ambivalences tout en soulignant la place de premier plan que cet africanisme a pris à cette époque dans l'enrichissement des sciences sociales en général.

La première personne s'imposant, je ne peux que revenir d'abord sur mes débuts professionnels qui se sont faits d'entrée de jeu sous l'égide du développement. Entré jeune à l'ORSTOM, comme cela se faisait couramment dans cet établissement, et sans grand bagage sociologique ou anthropologique, puis vite affecté en Côte d'Ivoire, on me demanda de travailler pour le compte des opérateurs financiers – spécialement la Caisse centrale de coopération économique (CCCE)¹, actuelle Agence française de développement (AFD) – d'une société d'État ivoirienne qui avait été créée pour développer la riziculture irriguée (la SODERIZ) dans le pays, et qui entendait comprendre pourquoi, dans ce qui représentait sa principale région pilote, la population dite autochtone y était fort peu réceptive.

Je m'interroge encore sur les raisons qui m'ont fait accepter très volontiers ce travail de prime abord assez ingrat et surtout très peu en rapport avec mes rares compétences. Doté de bien faibles connaissances en matière agricole, mais lecteur assidu des auteurs tiers-mondistes de l'époque qui tenaient le développement, tel qu'il était majoritairement conçu et pratiqué, pour une façon d'exploiter toujours davantage les paysanneries du Sud, il aurait été, semble-t-il, plus normal ou plus cohérent de ne pas m'engager dans pareille

* Directeur de recherche émérite à l'IRD, directeur d'études à l'EHESS ; jean-pierre.dozon@ehess.fr

¹ Héritière de la Caisse centrale de la France d'outre-mer créée à la Libération.

aventure. Serait-ce que j'ai été honoré qu'on me le propose, ou serait-ce que je me suis dit qu'il y avait en ce travail la promesse d'une recherche fructueuse ? En fait, je ne sais pas, ou, plutôt, je ne sais plus ; et qu'importe, car, en effet, après des débuts un peu chaotiques, les enquêtes de terrain et, surtout, l'appréhension des rouages et des dilemmes d'une société d'État dévolue à cette ambitieuse opération de développement rizicole, se sont avérées particulièrement intéressantes, décidant pour une bonne part de la manière dont j'allais, par la suite, travailler sur d'autres terrains.

Il n'est pas dans mon propos de revenir sur cette recherche. Sauf à dire que j'en ai tiré l'idée qu'il fallait nécessairement mettre l'accent sur les relations, sur les interactions entre développeurs et développés et, plus important encore, faire en sorte que les premiers soient étudiés pareillement aux seconds, en particulier sur les représentations qu'ils s'étaient forgées de ceux-ci (Dozon, 1979). Dois-je préciser ici que B. Latour, qui était au cours des années 1970 professeur de philosophie à Abidjan et qui avait mené sa première enquête ethnographique dans le milieu industriel local en lien avec des économistes de l'ORSTOM, avait proposé la formule d'une approche symétrique pour expliciter cette double démarche². Ce que je lui ai volontiers emprunté³.

Mais, précisément, au-delà de cette expérience inaugurale, le fait d'être un chercheur de l'ORSTOM devait, d'une manière ou d'une autre, me confronter à des questions de développement, comme l'ont été beaucoup de mes collègues en sciences sociales⁴ (ou relevant d'autres disciplines telles que l'agronomie). De ce point de vue, il convient de mettre en relation deux phénomènes majeurs. D'un côté, les années 1970 ont constitué certainement une époque où, en Afrique, spécialement en Afrique francophone, quantité d'opérations de développement, souvent de grande envergure, ont été financées et mises en œuvre. Elles l'ont été notamment par l'État français, notamment, comme pour la SODERIZ, par la CCCE, mais également grâce à l'aide multilatérale, exemplifiée par la Banque mondiale et le FMI. Je dirais volontiers que ce fut la grande décennie du développement et de l'aménagement⁵ durant laquelle les États africains ont été des États développeurs, certains comme la Côte d'Ivoire (pourtant réputée libérale) disposant d'un ministère du Plan, et ont accueilli une multitude d'experts ou de techniciens occidentaux.

² Pour la petite histoire (mais dont l'évocation est ici utile), nous avons formé au centre ORSTOM de Petit-Bassam, avec des collègues de l'institut (tels que J.-P. Chauveau et J. Richard), et d'autres chercheurs et enseignants pareillement expatriés comme B. Latour, un groupe de réflexion que nous avons appelé rien de moins que le GRAMSCI, c'est-à-dire le groupe de recherches et d'anthropologie marxistes en Côte d'Ivoire.

³ Compte tenu que lui-même s'était inspiré de D. Bloor (1976).

⁴ Ce qu'avait fort bien saisi M. Augé dans un article pionnier, alors qu'il était détaché précisément à l'ORSTOM et que ses propres travaux étaient assez éloignés des questions de développement (Augé, 1972).

⁵ On pourrait parler des Trente Glorieuses du développement, celles-ci commençant dans le sillage de la fin de la seconde guerre mondiale avec, pour l'Afrique francophone, la création du Franc CFA, du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES qui deviendra le FAC) et de la Caisse centrale de la France d'outre-mer, le tout accompagné de l'expatriation à partir des années 1950 de nombreux ingénieurs et techniciens européens.

D'un autre côté, ces mêmes années, en Afrique francophone, ont représenté également une sorte d'âge d'or de l'ORSTOM au travers du déploiement de ses différents centres de recherche et de l'intensification de ses recrutements, en particulier en sciences sociales, celles-ci ayant pour tête de pont la géographie, suivie par l'économie, la démographie, la sociologie et l'ethnologie.

S'il y a évidemment un rapport étroit entre les deux phénomènes, l'ORSTOM, à l'instar d'autres organismes et du ministère de la Coopération, participant fortement à l'action publique de la France en Afrique francophone (ce qui était appelé communément son pré carré), cela ne voulut pas dire que ses chercheurs étaient directement impliqués dans les opérations de développement⁶. Cela signifia plutôt que, parce qu'ils étaient expatriés pour d'assez longues périodes, ils se sont globalement trouvés confrontés à une « situation de développement » (celle-ci pouvant relayer ce que G. Balandier avait auparavant conceptualisé par la formule de « situation coloniale »⁷), et à une situation qui, en ces années 1970, était dominée par des transformations volontaristes des milieux ruraux. Comment donc ne pouvaient-ils pas en faire leur vaste champ d'études ? Et, mieux encore, comment ne pouvaient-ils pas, alors qu'ils disposaient de moyens d'enquêtes assez exceptionnels, constituer ce champ en méthodologies de travail innovantes, voire en paradigmes rassembleurs. C'est ce qui est advenu, sous l'égide de la géographie⁸, avec l'approche des milieux ruraux par l'entremise des terroirs ou encore, par des changements d'échelles, avec l'étude régionalisée des systèmes agraires ou des systèmes pastoraux. C'est ce qui est également arrivé avec la création du groupe AMIRA (Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain) à l'instigation des économistes de l'ORSTOM (mais qui s'associèrent à des sociologues et géographes ainsi qu'à des collègues de l'INSEE et du ministère de la Coopération) ; lequel groupe visa, au-delà des monographies (villageoises, ethniques) qu'avaient réalisées et que continuaient à réaliser de nombreux chercheurs, notamment les anthropologues, à identifier des unités d'observation plus pertinentes et à forger des outils statistiques fiables permettant des projections aux niveaux régionaux et nationaux et de mieux guider ainsi programmes et opérations de développement (Charmes, 2006).

À cette situation globale de développement, les chercheurs en sciences sociales de l'ORSTOM répondirent donc par des initiatives collectives assez novatrices au travers desquelles l'interdisciplinarité ne fut pas un vain mot, la ruralité africaine, à différentes échelles et dans la grande variété de ses réalités physiques et humaines, comme dans ses processus de transformation, constituant une sorte de lieu commun à tous.

⁶ Ce que la direction de l'ORSTOM de l'époque ne souhaitait ouvertement pas.

⁷ Cependant, dès le tournant des indépendances, G. Balandier s'était intéressé, en initiant cours et ouvrages, aux questions de développement et de sous-développement (Balandier, 1957).

⁸ Je ne peux pas ne pas mentionner – mais ceci renvoie au besoin d'une histoire intellectuelle et institutionnelle plus systématique – le rôle majeur joué par les figures imposantes de G. Sautter et P. Pélissier qui, pendant plus de vingt ans, ont inspiré et guidé tout particulièrement la géographie à l'ORSTOM.

Au reste, parmi ces diverses initiatives, il en est une à laquelle je fus étroitement associé au tournant des années 1980. Elle consista, en s'étalant sur trois années (1978-1981), en un séminaire qui rassembla des chercheurs de l'ORSTOM (économistes, sociologues, ethnologues), certains du reste étant déjà fortement impliqués dans AMIRA, et ceux d'autres organismes (EHESS, CNRS, IEDES, INRA) ainsi que des praticiens du développement. Nous l'avons appelé « Le développement : idéologies et pratiques ». Il portait à la fois sur les doctrines, les schèmes de pensée, les structures de rationalité qui inspiraient les programmes et opérations de développement (laissant pointer souvent des tensions entre objectifs strictement économiques et préoccupations politiques ou sociales) et sur la manière dont ils étaient mis en œuvre concrètement en se confrontant à des sociétés locales dont ils ignoraient la plupart du temps les propres rationalités socio-économiques. Je retrouvais là, pour ma part, en les confrontant à celles de mes collègues, les préoccupations qui avaient été les miennes dans le cadre de l'opération SODERIZ : celles de pouvoir mettre en regard les logiques des développeurs et celles des développés. Il en ressortit un très modeste ouvrage imprimé gracieusement par l'ORSTOM qui était un simple compte-rendu des différents exposés et des discussions auxquels ils avaient donné lieu (Couty *et al.*, 1983). Cela rappelait à cet égard les habitudes que les chercheurs de l'ORSTOM avaient prises de produire une littérature grise produite localement dans les centres de l'institut, lue bien sûr en interne, mais aussi assez prisée par toutes sortes de « missionnaires », notamment par les experts des bureaux d'études plus directement engagés dans les programmes de développement. Mais cela rappelait aussi que ce séminaire avait quelque chose d'exceptionnel, voire d'incongru. Car, il se déroulait à Paris (d'abord au siège de l'ORSTOM de l'époque, puis au centre d'études africaines de l'EHESS) et rassemblait des chercheurs de l'ORSTOM qui, s'ils n'étaient pas en congé, auraient dû être normalement en expatriation. Autrement dit, ce séminaire en lui-même, à peine toléré par la direction, avait quelque chose d'un geste politique, celui consistant à donner aux sciences sociales un temps de réflexion en dehors précisément des lieux d'affectation et de prendre plus précisément la mesure des situations de développement auxquelles les chercheurs avaient été peu ou prou confrontés⁹.

Ce dernier point m'amène à mieux situer la recherche à l'ORSTOM dans le contexte de l'africanisme de l'époque. Et, d'abord en soulignant ce paradoxe : alors que les chercheurs en sciences sociales y avaient été recrutés en assez grand nombre, qu'ils y avaient conçu des méthodologies novatrices, une interdisciplinarité effective, qu'ils apportaient un nouvel éclairage aux rapports de domination qu'avait étudiés en Afrique noire G. Balandier vingt ans plus tôt, leur institution semblait bien peu encline à les laisser initier des débats intellectuels susceptibles de déboucher sur des démarches critiques.

⁹ Il fut tout aussi politiquement significatif que les importantes journées d'études consacrées aux enjeux fonciers en Afrique noire en 1980 et donc étroitement liés à des enjeux de développement, auxquelles participèrent de nombreux chercheurs de l'ORSTOM, se soient déroulées dans les locaux du centre de recherches historiques et juridiques de l'université de Paris 1 avec le soutien important de l'IEDES et du laboratoire d'anthropologie juridique de Paris 1, comme si l'ORSTOM avait bien du mal à exister scientifiquement en France métropolitaine.

Fonctionnaires en expatriation pour la plupart, ils étaient en quelque sorte tenus à une obligation de réserve. Mais le paradoxe était d'autant plus net que nombre de ces chercheurs, à l'instar de beaucoup de leurs collègues appartenant à d'autres organismes de recherche et relevant du champ d'études africanistes, avaient des orientations marxistes ou marxisantes. Par parenthèse, c'est ici l'occasion d'évoquer les sanctions prises¹⁰ par la direction de l'ORSTOM à l'encontre de plusieurs de ses chercheurs en sciences sociales affectés à Madagascar parce qu'ils avaient établi des liens politiques avec des opposants socialistes au régime de ce pays. Ou encore de rappeler que cette même direction avait lancé un interdit aux chercheurs de l'ORSTOM de publier chez F. Maspero, au motif que certains d'entre eux (sanctionnés par ailleurs de la même manière que les précédents) avaient participé à l'ouvrage (quoique de manière anonyme), publié par cet éditeur, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?* (Comité information Sahel, 1974)¹¹ ; un ouvrage collectif (mais anonymisé) qui dénonçait la manière dont ces famines étaient présentées comme des catastrophes naturelles, alors qu'elles étaient, selon les auteurs, le résultat de l'impérialisme, notoirement français, drapé dans de prétendues politiques d'aide et de développement.

Rétrospectivement, il est donc assez remarquable que la recherche en sciences sociales à l'ORSTOM, tout en baignant peu ou prou dans cette pensée marxiste et tiers-mondiste qui consistait schématiquement à dire que le développement, tel qu'il était massivement pratiqué en Afrique, équivalait à une exploitation accrue des masses paysannes, se soit malgré tout intéressée fortement à lui, quitte à en apprécier de manière critique les opérations effectives.

Certes, tout ceci demanderait un examen plus précis, notamment en considérant que le marxisme avait affecté très inégalement les différentes sciences sociales. Mais, pour ce qui me concerne, quand bien même étais-je enclin à en revendiquer un certain héritage, il me semblait que certaines positions ou parti pris à l'encontre du développement en général n'étaient tout simplement pas réalistes. Les pays africains, en particulier leurs États et leurs politiques publiques, en vivaient largement, notamment en termes de création d'emplois et d'infrastructures. Et, si l'on pouvait toujours rêver à un authentique « développement auto-centré », c'est-à-dire national et décidé à rompre avec tout rapport de dépendance, il était déjà patent que ce qui était en train de se faire dans cet esprit-là, par exemple en Guinée-Conakry ou au Mali, n'était pas vraiment à la hauteur des espérances. C'est pourquoi, comme d'autres collègues, avais-je trouvé particulièrement éclairant l'article de J.-P. Olivier de Sardan « Afrique : qui exploite qui ? » (Olivier de Sardan, 1975) puisque, au lieu d'expliquer le sous-développement ou le mal-développement par les seules stratégies de l'impérialisme ou du Centre, il mettait la focale sur la dynamique des rapports sociaux et politiques à l'intérieur des pays africains, de ce

¹⁰ Elles consistèrent à leur refuser désormais toute affectation ultramarine et à leur signifier en gros de rester à la maison.

¹¹ Il résultait d'un collectif de chercheurs africanistes qui s'était créé en 1973 (suite aux famines dans le Sahel) et qui œuvra avec d'autres associations pour la mise en place d'un Comité information Sahel.

qui était aussi appelé les formations périphériques. D'où l'intérêt qu'il y avait à regarder de plus près les programmes de développement dans ces pays.

En tout état de cause, le milieu africaniste de cette époque s'est aussi nourri de ses controverses et de ses disputes internes, y compris parmi ceux qui se réclamaient du marxisme ou de ce qui fut également appelé anthropologie marxiste. À quoi il faut tout de suite ajouter que, si les faits de développement se sont imposés comme objets d'étude, c'est non seulement parce que la situation globale s'y prêtait, que les terrains empiriques étaient nombreux, mais c'est aussi parce que la critique marxiste qui pouvait lui être opposée s'est peu à peu épuisée au cours des années 1980 ; à tout le moins celle qui, par ses excès théorétiques, aboutit à déréaliser assez fortement les mondes dont elle prétendait rendre compte.

De sorte que, durant ces années 1980, les réflexions et les synthèses ont pu davantage s'affirmer, à l'exemple de celles consignées dans la *Revue Tiers Monde*, mettant le développement en perspective historique (Aubertin *et al.*, 1982), ou celles mises en œuvre par les géographes de l'ORSTOM et du CNRS, associant des agronomes, des chercheurs et des experts d'autres organismes, notamment des institutions de développement ou des ONG (Blanc-Pamard *et al.*, 1986). Lesquelles ont pu d'autant mieux être menées que le ministère des Relations extérieures a créé en 1981 un bureau des Évaluations des opérations de développement, spécialement celles financées par le FAC (ce qui n'avait jamais été réalisé auparavant) et que, pour les mener à bien, ce bureau a conçu des petites équipes interdisciplinaires avec notamment des sociologues, anthropologues, géographes et économistes issus de l'ORSTOM, du CNRS ou d'autres établissements (Freud, 1988)¹². Nul doute qu'en se livrant, parfois pendant plusieurs mois, à ces évaluations, chercheurs et experts ont enrichi l'étude des faits de développement bien mieux qu'ils n'avaient pu le faire une décennie plus tôt.

Tout cela ne voulait pas dire que ces chercheurs en sciences sociales s'étaient convertis au monde ou à la cause du développement ; au contraire, ils continuèrent à y voir quantité d'échecs, d'illusions ou d'aveuglements. Mais, parce qu'ils s'étaient davantage confrontés à ce monde, avec ses contraintes financières et techniques, reposant souvent sur une absence fréquente d'études de faisabilité préalable, certains d'entre eux se sont posé la question de l'utilité des savoirs qu'ils détenaient sur tel ou tel milieu africain et de leur possible usage pour améliorer les situations qu'ils évaluaient. Vieille question, aussi vieille sans doute que les sciences sociales elles-mêmes, mais que le développement, dans ses projets et ses réalisations de tous ordres, a relancé avec beaucoup d'acuité.

En tout cas, il me semble qu'elle fut au centre de la création de l'APAD quelque temps plus tard, même si nombre de ceux qui avaient œuvré aux recherches sur le développement dans les années 1970-1980 (peut-être parce que l'association s'est constituée sous la bannière quasi exclusive de l'anthropologie) n'y figuraient pas.

¹² Il est tout particulièrement revenu à Claude Freud, responsable de ce bureau, d'organiser ces missions d'évaluation.

Mais, de manière assez brève, je voudrais en conclusion aborder un dernier point qui constitue à mes yeux un autre paradoxe. Riche de tout ce qui l'avait précédée, l'APAD s'est créée dans un contexte qui était précisément de plus en plus en rupture avec les deux décennies passées. Les programmes d'ajustement structurel néolibéraux étaient en Afrique de plus en plus à l'ordre du jour. Ce qui sonnait le glas des États développeurs et de tous ces grands projets de développement ou d'aménagement ou de ces Sociétés d'État qui définissaient la situation globale à laquelle les sciences sociales avaient été confrontées. Et, s'il était toujours de mise, le développement, en se diversifiant, devenait de plus en plus l'affaire d'ONG ou de ce qui fut baptisé la coopération décentralisée. Multiplication de micro-projets (notamment dans le domaine de la santé), d'opérations de lutte contre la pauvreté, intervention de plus en plus fréquente du monde de l'humanitaire, telles furent, me semble-t-il, les composantes de la nouvelle situation qui allait s'imposer au cours des années 1990-2000. C'est pourquoi ai-je proposé de l'appeler une situation de « post-développement » (Dozon, 2007).

Nul doute qu'il y avait là pour l'APAD, comme pour les chercheurs en sciences sociales plus généralement, de riches terrains empiriques. Mais nul doute aussi que la situation était assez différente de celle qui prévalait antérieurement et qui demandait à être appréhendée autrement que par cette simple formule de « post-développement », notamment au travers d'une globalisation de l'Afrique par les acteurs de l'humanitaire, ou par de nouveaux et puissants acteurs étatiques, tels que la Chine.

Bibliographie

- Aubertin C., Cabanes R., Chauveau J.-P., Couty P., Pontié G., Robineau C., 1982, « Histoire de développer. Six opérations de développement en Afrique noire », *Revue Tiers Monde*, n° 90, pp. 297-344.
- Augé M., 1972, « Sous-développement et développement. Terrains d'études et objets d'action en Afrique francophone », *Africa*, n° 42(3), pp. 205-216.
- Balandier G., 1957, *Le Tiers-Monde, sous-développement et développement*, Paris, PUF, INED.
- Blanc-Pamard C., Lassailly-Jacob V., Lericollais A. (éd.), 1986, *Dynamique des systèmes agraires : l'exercice du développement*, Paris, ORSTOM.
- Bloor D., 1976, *Knowledge and Social Imagery*, London, Routledge and Kegan Paul.
- Charmes J., 2006, « L'héritage d'Amira », *Stateco*, n° 100, pp. 84-88.
- Comité information Sahel, 1974, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ? Le dossier politique de la faim au Sahel*, Paris, François Maspero.
- Couty P., Pontié G., Robineau C. (textes réunis), 1983, *Le développement : idéologies et pratiques, Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981)*, ORSTOM.
- Dozon J.-P., 1979, « Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération "riziculture irriguée" en Côte d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, n° 26(1-2), pp. 37-58.

Dozon J.-P., 2007, « Petit additif à une socio-anthropologie du (post)-développement », in T. Bierschenk, G. Blundo, Y. Jaffré et M. Tidjani Alou (dir.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala, pp. 223-229.

Freud C., 1988, *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala.

Olivier de Sardan J.-P., 1975, « Afrique : qui exploite qui », *Les Temps modernes*, n° 346, pp. 1506-1551, n° 347, pp. 1744-1775.



La naissance de l'APAD et le prisme orstomien

Une « histoire croisée » (années 1960-années 1990)

Jean-Pierre Chauveau*

L'histoire croisée de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM et à l'APAD s'inscrit dans deux temporalités, selon le regard qu'on lui porte. Celui du récit fondateur de l'APAD comme réseau « pionnier et polarisateur » fait apparaître les recherches effectuées à l'ORSTOM durant la vingtaine d'années précédant la création de l'APAD comme un élément parmi d'autres de la préhistoire de l'APAD, dans le contexte militant des études de développement au tournant des années 1980-1990. Vu sous le « prisme orstomien », le projet APAD s'inscrit dans un courant intellectuel ancien à l'ORSTOM, où il est cependant soumis au fonctionnement institutionnel d'un organisme public. La contribution esquisse l'histoire institutionnelle de ce champ de recherche à l'ORSTOM et son enrôlement politique au gré des politiques scientifiques et de la vie des équipes et des réseaux internes. Lorsque l'APAD fut créée en 1991 avec la participation de chercheur-es de l'ORSTOM, l'anthropologie du développement se trouvait affaiblie par la succession de réformes politisées et par des dissensions internes vis-à-vis de ce champ de recherche. Par la suite, les réformes de l'ORSTOM (devenu IRD) se poursuivant, l'anthropologie du développement n'apparaîtra plus comme un enjeu spécifique dans les sciences sociales à l'IRD. L'APAD en assurera alors la promotion, endossant pleinement son rôle de pôle mobilisateur.

The intersecting history of development anthropology at ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer) and APAD unfolds in two different temporalities, depending on the viewpoint one chooses. The founding narrative of APAD as a "pioneering and polarizing" network takes the research conducted at ORSTOM during the twenty years preceding the creation of APAD back to the prehistory of APAD, as one element among others, in the militant context of development studies of the late 1980s and 1990s. Seen through an "Orstomian lens", the APAD project is part of an old intellectual stream at ORSTOM, where it was shaped by the institutional functioning of a public organization. The contribution outlines the institutional history of this research field at ORSTOM and its moving political enrolments in scientific policies and the life of research teams and internal networks. When APAD was created in 1991 with the participation of ORSTOM researchers, development anthropology was weakened in this institute by a succession of politicized reforms and by internal tensions regarding this field of research. Subsequently, as the reforms of ORSTOM (now IRD, Institut de recherche pour le développement) continued, development anthropology no longer appeared as a specific issue in the social sciences at IRD. APAD then promoted it, fully assuming its role as a mobilizing pole.

* Directeur de recherche émérite, IRD ; jean-pierre.chauveau@ird.fr

De l'endo-histoire à la co-construction de l'APAD : le prisme orstomien

La place de l'ORSTOM¹ et des travaux de ses chercheur-es dans la dynamique de création (en 1991) de l'APAD, thème sur lequel j'ai été invité à donner mon point de vue à l'occasion du trentième anniversaire de notre association, peut sembler être une évidence pour ses membres les plus anciens. Elle a été d'ailleurs rappelée par Jean-Pierre Olivier de Sardan dès avant la création de l'APAD (Olivier de Sardan, 1985), puis régulièrement par la suite (Olivier de Sardan, 1991, 1995 et 2007, où il évoque « le rôle pionnier des chercheurs de l'ORSTOM ») à propos de ce qu'il qualifiait de « préhistoire de l'APAD² ». Dans cette préhistoire, l'ORSTOM occupe une place équivalente, même si elle est davantage soulignée, que les divers organismes dont sont issu-es les chercheur-es, « venus d'horizons différents », qui ont contribué, dans un contexte intellectuel favorable, à l'émergence progressive d'un « collège invisible » qui, avec le manque ressenti d'une arène de débats autour des problèmes de changement social et de développement en Afrique, est devenu l'APAD. Dans ce récit reconstitué d'après l'éditorial du premier *Bulletin de l'APAD* (Olivier de Sardan, 1991 : 1), la référence aux « horizons différents » des participants annonce la vocation polarisatrice de l'entreprise apadienne, sans avoir à s'attarder outre mesure sur les acquis qui lui préexistaient.

Le caractère endocentré du récit de la naissance de l'APAD se justifiait pleinement à ce stade de la formation de notre association, dans un contexte de mobilisation intellectuelle innovant et gratifiant. Cette endo-histoire induit néanmoins une lecture finaliste, téléologique, du processus d'émergence de l'APAD. Pris au pied de la lettre, le prisme strictement apadien de la naissance de l'APAD présente les recherches et les débats antérieurs ou parallèles au réseau apadien comme des préliminaires, encore sommaires, à la constitution d'un courant de recherche cohérent. Aussi, dix-sept années après la création de l'APAD, Thomas Bierschenk devait-il rappeler que l'anthropologie du développement « a précédé de beaucoup la naissance de l'APAD et s'est poursuivie parallèlement à son existence. [...] Observer ce qui se passait à ce moment-là, également en dehors de, et en parallèle à l'APAD, nous aide à mieux comprendre comment ses conditions particulières de création ont conféré à l'APAD ses caractéristiques spécifiques, durables » (Bierschenk, 2008 : 1). Par conséquent, plutôt que de dresser un improbable catalogue des apports et des influences attribués à la nébuleuse apadienne et à un organisme labyrinthique comme l'ORSTOM, l'objectif de ma contribution va consister à compléter cette endo-histoire par un regard plus distancié intégrant les dynamiques externes à notre association (circonsrites ici aux influences ou aux affinités relevant de

¹ L'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer), établissement de recherche public, a pris son nom actuel d'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (IRD) en 1984. J'utiliserai le seul sigle ORSTOM dans le reste de ma contribution, qui correspond à la période couverte par mon investigation.

² Hormis plus tardivement Thomas Bierschenk, Olivier de Sardan est le seul des promoteurs de l'APAD à avoir décrit « à chaud » la dynamique intellectuelle à la base de la création de l'APAD. Les contributions réunies autour de l'œuvre de J.-P. Olivier de Sardan (Bierschenk *et al.*, 2007) apportent des éclairages complémentaires sur l'histoire des débuts de l'APAD.

l'ORSTOM) dans la co-construction de l'APAD et, plus généralement, de l'histoire complexe et quelquefois polémique de l'anthropologie du développement en France. Du coup, l'objet de ce travail va consister à relire l'histoire des débuts de l'APAD en adoptant un « regard orstomien » ou, dit autrement, à opérer un décentrement heuristique de l'histoire de l'APAD en l'examinant sous le prisme de son « histoire croisée » avec l'ORSTOM.

Le choix de l'ORSTOM comme « poste d'observation » décalé de l'histoire de l'APAD est d'autant plus approprié qu'il est, avec le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agro-économique pour le développement), le seul organisme public français de recherche entièrement dédié, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, au développement des pays du Sud, notamment en Afrique³. Il est depuis lors à la fois l'arène et l'observatoire privilégiés de débats autour des rapports entre développement, politique, sciences sociales, recherche fondamentale et recherche appliquée – et cela bien avant que l'APAD ne propose ses propres conceptions en la matière. Le « prisme orstomien », que je définis comme « l'air de famille » partagé par un certain nombre de travaux en sciences sociales menés à l'ORSTOM dans le champ des études sur le développement, s'avère donc tout indiqué pour contextualiser l'histoire de l'APAD, et plus largement celle de la « socio-anthropologie du développement au sens large⁴ » qui se dessinait au tournant des années 1980 et 1990.

Trois propositions étayaient mon argument. Faute de place, je ne pourrai les développer qu'inégalement, renvoyant à Chauveau (à paraître)⁵ pour plus de détails.

1) La caractérisation et l'historique du style de recherche partagé par ces travaux montrent qu'une approche en forte affinité avec le futur agenda de l'APAD s'est progressivement affirmée à l'ORSTOM à partir des années 1960. Cette proposition repose sur un examen attentif des travaux en question et de leur évolution dans le temps au sein de recherches diversifiées (Chauveau, à paraître). Je ne peux ici en reprendre que les principaux résultats.

2) Cette dynamique intellectuelle s'est enclenchée dans un contexte institutionnel et collectif mouvant qui a eu des effets importants sur la trajectoire de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM. L'appartenance à telle équipe, tel programme thématique ou telle discipline des sciences humaines, l'affectation dans les pays où l'ORSTOM

³ Le poids de l'Afrique dans les recherches de l'ORSTOM a été un marqueur de la dimension géopolitique de l'institut.

⁴ J'utilise cette expression d'Olivier de Sardan pour qualifier l'approche transversale aux différentes sciences sociales « qui s'inspire de l'anthropologie dans l'acception la moins corporatiste possible et concernée par les problèmes de changement social et de développement » (Olivier de Sardan, 1991 : 1).

⁵ « Une histoire intellectuelle et institutionnelle de la socio-anthropologie du développement à l'ORSTOM ». Une telle histoire n'a pas encore été écrite. L'article de Schmitz (1991) ne saurait en tenir lieu. Olivier de Sardan évoque à de nombreuses reprises des travaux de l'ORSTOM qu'il situe dans la « préhistoire de l'APAD », sans toutefois les replacer dans leur contexte institutionnel et collectif. Cette publication se focalisera sur la production orstomienne en tant que telle dans le champ de l'anthropologie du développement, au-delà de la période délimitée par la création de l'APAD.

intervenait, les politiques scientifiques impulsées par les institutions et leurs tutelles, les marges de manœuvre des chercheur·es vis-à-vis de la gestion administrative de la vie scientifique ont été des paramètres qui ont fortement influé, autant que les idées, sur les conditions de recherche et d'action collective des chercheur·es pour créer des espaces de débats et d'échanges. Dans un organisme de recherche public tel que l'ORSTOM, la reconstitution de l'histoire institutionnelle des sciences humaines doit nécessairement compléter l'histoire des idées et les « états de la question », se référant généralement à des chercheurs particuliers. Je renvoie également à Chauveau (à paraître) pour une démonstration détaillée.

3) Ce facteur institutionnel eut un impact particulièrement décisif dans la période allant des années 1980 au début des années 1990, durant laquelle l'imbrication de la dynamique intellectuelle récente de l'APAD et de la dynamique ancienne à l'ORSTOM s'accompagna de l'enrôlement de l'anthropologie du développement dans les jeux politiques et les dissensions internes au sein des équipes et des réseaux internes à l'ORSTOM. C'est sur cette phase peu connue, au caractère polémique affirmé, que cette contribution apporte le plus d'éléments nouveaux, sans pouvoir entrer dans le détail des réformes de l'ORSTOM-IRD postérieures à celles mises en place entre 1982 et 1987.

Avant l'APAD : la maturation interdisciplinaire d'une anthropologie du développement diversifiée à l'ORSTOM

Durant la période allant des années 1960 au début des années 1980, les bases d'une anthropologie du développement innovante furent établies dans les « sciences humaines » de l'ORSTOM⁶, dans un contexte institutionnel conservateur et protégé. Celui-ci était marqué par : 1) la transition progressive d'une politique de coopération scientifique néocoloniale, dans laquelle l'ORSTOM tenait une place à part⁷, à une politique d'alignement de l'ORSTOM sur les standards de l'administration de la recherche scientifique ; 2) la montée en puissance des sciences humaines dans le recrutement des chercheur·es, en forte interaction avec la recherche académique et sous la coupe de ses principaux mandarins ; 3) une faible intervention de l'administration dans l'organisation de la recherche, autorisant un certain mixage des équipes et des disciplines initié par les chercheur·es eux-mêmes, et une relative autonomie dans le choix des thèmes et des affectations dès lors que n'était pas remise en question la mission de contribuer à la présence française en Afrique.

⁶ Selon les catégories disciplinaires en usage à l'ORSTOM. Sur la vie scientifique et institutionnelle de ces disciplines durant cette période, voir entre autres les commentaires qui accompagnent la table 1963-1992 des *Cahiers ORSTOM des Sciences humaines* pour le trentenaire de la « revue maison » (Boutillier et Goudineau, 1993).

⁷ En héritage d'une longue histoire de la recherche coloniale française (Bonneuil, 1990). L'ORSTOM, alors dénommé Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC), fut le seul organisme public créé sous le régime pétainiste à ne pas être supprimé à la Libération. Pour une histoire administrative de l'ORSTOM de 1943 à 1984, voir Gleizes (1985).

Dans ce contexte, un groupe de chercheurs en sciences sociales travaillant sur les interventions et les politiques de développement en milieu rural⁸ ont progressivement instauré un style de recherche que l'on peut caractériser par trois traits, plus ou moins affirmés selon les équipes, les disciplines et les pays d'affectation : 1) une approche critique et non normative du développement qui considère les rapports entre science, recherche et développement comme relevant de débats légitimes⁹ ; 2) le privilège accordé à la production de données qualitatives ou quantitatives issues d'une présence longue sur le terrain que permettait le financement généreux des séjours sur le terrain ; 3) la mise en réseau interdisciplinaire¹⁰ des données sur les processus de changement des sociétés paysannes locales confrontées à des interventions de développement.

Ces ingrédients contribuèrent à donner aux recherches orstomiennes un « air de famille » identifiable par les non-orstomiens. Ainsi, Michel Izard, ethnologue du CNRS et président de la commission nationale d'anthropologie de cet organisme, écrivait-il :

Il nous est loisible de constater que le mot « paysan » appartient presque en propre aux chercheurs de l'ORSTOM. En plaçant ces lignes sous l'intitulé *Paysans partisans*¹¹, [...] j'ai souhaité rendre hommage à des collègues qui ont su « déprimitiviser » les sociétés africaines en nous rappelant inlassablement qu'elles appartiennent au monde d'aujourd'hui et que cette appartenance détermine dans une très large mesure leur destin. (Izard, 1993 : 61)

Ce commentaire contredit au passage l'image, quelquefois associée aux sciences sociales ruralistes des années 1970-1980 à l'ORSTOM, d'une production en série de monographies ethniques et villageoises non problématisées. Ce type de recherche était d'ailleurs stigmatisée au sein même de l'ORSTOM par le sobriquet de « recherche Pataugas » – ce qui indique qu'il y était aussi malgré tout présent.

De nombreuses publications attestent l'affinité conceptuelle de la production orstomienne de cette période avec le futur agenda apadien¹². Elles témoignaient d'une approche « réaliste » du dispositif de développement comme interface entre « développeurs » et « développés » où « des logiques » et des « stratégies paysannes » se

⁸ J'évalue à une cinquantaine le nombre de sociologues, anthropologues, économistes et géographes concernés par cette approche. Je me risque à citer quelques noms : P. Couty, G. Ancey, C. Robineau, J. Charmes, J.-M. Gastellu, G. Pontié, C. Blanc-Pamard, J.-P. Dozon, C. Aubertin, J.-P. Chauveau...

⁹ Au même titre que les chercheur-es universitaires et académiques travaillant aussi sur le développement. Cet enjeu de légitimité scientifique était d'autant plus sensible que l'ORSTOM a eu jusqu'en 1984 le statut d'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) et non d'EPST (établissement public à caractère scientifique et technique), considéré comme plus noble. Significativement, lors des « événements de 1968 » en France, la première « proposition émise dans le comité d'action de la rue Bayard [siège de la direction de l'ORSTOM] » stipulait : « La vocation principale de l'ORSTOM est d'effectuer des recherches fondamentales dans les pays non industriels. »

¹⁰ Les étiquettes disciplinaires des chercheur-es pouvaient changer au cours du temps, plus fréquemment entre anthropologues et sociologues, mais aussi entre anthropologues et économistes avec le développement à l'ORSTOM d'une anthropologie économique empirique (Couty *et al.*, 1985).

¹¹ Titre de sa contribution dans Boutillier et Goudineau (1993).

¹² Pour ne citer que quelques-unes des publications collectives : ORSTOM, 1977 ; ORSTOM, 1979 ; Aubertin *et al.*, 1982 ; Couty *et al.*, 1985 ; ORSTOM, 1986.

confrontent à « la rationalité technique des "développeurs" », produisant des échecs et des effets non attendus. Je renvoie à Chauveau (à paraître) pour une présentation documentée des initiatives collectives qui ont favorisé la maturation d'une « anthropologie du développement au sens large » diversifiée, comme le groupe AMIRA (1975-1988), le réseau constitué autour de l'anthropologie économique durant les années 1960 et 1970¹³ ou le « séminaire interdisciplinaire des sciences humaines » (1978-1982), créé pour « pallier la diversité des zones d'affectation et l'absence d'une base scientifique en France et rompre un double isolement : isolement à l'intérieur même de l'ORSTOM d'une part, vis-à-vis des autres centrales scientifiques et de la sphère des praticiens du développement d'autre part » (Couty *et al.*, 1983 : 2).

Parmi ces publications, je mets en exergue la contribution collective « Histoire de développer » (Aubertin *et al.*, 1982) issue du Séminaire interdisciplinaire des sciences humaines 1980-1981, qui marque un pas de plus dans la théorisation de l'objet de recherche de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM¹⁴. Se positionnant en rupture avec la conception normative et « formaliste » du développement, la contribution propose une définition « substantiviste » du développement, considéré comme un « fait social total » qu'il s'agit d'aborder en se départant des prénotions attachées à cette figure centrale de l'idéologie moderniste contemporaine. Reprenant la formule d'Augé (1972) selon laquelle « le seul objet sociologique possible de l'étude d'une action dite de développement, c'est cette action même et ses modalités, l'ensemble complexe formé par les "développeurs" et les "développés" », les auteurs concluent « qu'en bonne logique, il y a développement là où il y a des développeurs ». Le domaine d'investigation de la sociologie du développement le plus spécifique est l'interaction entre « collectifs à développer » et « développeurs » autour de « dispositifs d'intervention visant à réformer des collectifs sociaux selon un plan organisé » (*ibid.* : 302). Les auteurs soulignent la nécessité pour les sociologues du développement de « penser historiquement » le phénomène de développement, non seulement parce que ses modalités peuvent varier selon les « situations de développement » (notamment coloniale et postcoloniale), mais aussi parce qu'il peut constituer, sous d'autres appellations (« mise en valeur », « relèvement », etc.), un dispositif structurant des processus contemporains de changement social

¹³ L'anthropologie du développement et l'anthropologie économique se recouvraient largement dans les années 1960-1970 à l'ORSTOM. Le succès grandissant de l'anthropologie économique chez les économistes fut un apport pour l'anthropologie du développement de l'époque. Ce succès tenait pour partie à une raison institutionnelle : la difficulté pour beaucoup d'économistes de se positionner au sein des sciences sociales de l'ORSTOM. D'un côté, leur pratique de terrain les éloignait de l'économie du développement *mainstream* ; de l'autre, l'institution établissait un clivage fort entre disciplines, notamment entre sociologie et économie. « D'où un certain malaise chez des chercheurs ruralistes très sensibles à la nécessité d'une approche socio-économique pluridisciplinaire, non prévue par l'institution. L'anthropologie économique venait à point nommé pour fournir à ces chercheurs le statut et la couverture scientifiques dont ils avaient besoin » (Couty, 1985 : 17-18).

¹⁴ La partie dont je suis l'auteur comprend la section « Où il est dit que le développement est un objet historique » (pp. 297-305), d'où est tiré l'argumentaire qui suit. Elle a été republiée séparément sous le titre « Pour une sociologie historique du développement » (Chauveau, 1992).

dans les pays en développement (*ibid.* : 305). Six « histoires de développement » dans cinq pays d'Afrique et à Madagascar illustrent la variété des registres et des échelles d'interactions entre « développeurs » et « développés » (d'un projet « clé en main » localisé à la structuration économique d'un « pays rural » autour d'interventions sectorielles...). Elles identifient les décalages entre les objectifs et les moyens assignés aux opérations de développement et leurs résultats réels, et proposent des clés de lecture sociologiques de ces décalages à la lumière des processus de changement sociopolitique englobants. Une « esquisse de programme de recherche » est ensuite proposée à partir de ces cas.

Ces résultats anticipaient largement sur l'agenda de recherche promu quelques années plus tard par l'APAD. Une dynamique interdisciplinaire propre, réunissant un nombre significatif de chercheur-es, avait ainsi réussi à promouvoir un champ de recherche à l'ORSTOM en dépit des effets de dispersion provoqués par la règle administrative des affectations longues des chercheur-es, et sans que cette dynamique ne puisse se consolider dans une ou des équipes dédiées du fait de l'organisation scientifique strictement disciplinaire qui prévalait alors à l'ORSTOM.

Le temps des réformes et l'anthropologie du développement à l'ORSTOM (de la réforme de 1982-1984 au début des années 1990)

La réforme de l'Office de 1982-1984 est la première d'une longue série de réformes dictées par l'alternance au pouvoir de gouvernements de gauche et de droite, l'évolution de la politique de coopération et de son périmètre géographique, le resserrement des contraintes budgétaires et les réaménagements de la recherche publique¹⁵. En totale rupture avec le caractère conservateur et protégé de la gouvernance scientifique des décennies précédentes, ces réformes eurent des conséquences sur le cours des sciences humaines de l'ORSTOM. Je m'en tiens ici aux aspects des réformes en rapport direct avec l'évolution du courant de l'anthropologie du développement et du regard porté par les chercheur-es de l'ORSTOM sur le projet APAD. Ces aspects sont aussi bien de nature scientifique qu'organisationnelle et politique.

La réforme de 1982-1984 : développement, science et politique

Consécutive à l'accession de la gauche au pouvoir en France en 1981, cette réforme affichait la volonté de promouvoir à la fois la vocation développementiste de l'institut et l'excellence scientifique de la recherche. D'un côté, cette vocation « développementiste » de l'ORSTOM dans sa fonction d'instrument de la Coopération française est réaffirmée : « la recherche pour le développement est une recherche de base, finalisée » ; « ses thèmes doivent permettre aux pays et aux peuples de maîtriser leur développement et d'assurer leur indépendance » ; la coopération avec les pays concernés, la valorisation des

¹⁵ De la réforme de 1982 comprise à aujourd'hui, on peut dénombrer sept moments forts de réforme administrative dans les années 1987, 1989, 1995, 1997, 2010 et 2018.

résultats de la recherche et la formation des chercheurs et des acteurs du développement doivent être développées. Cette orientation est entérinée par l'introduction en 1984 du terme « développement » dans le nouveau nom : Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération. L'ancien sigle ORSTOM est néanmoins conservé jusqu'en 1998 pour ne pas heurter trop brutalement les habitudes des partenaires habituels.

D'un autre côté, l'ORSTOM devient en 1984 un EPST (établissement public à caractère scientifique et technique). Des unités de recherche et des départements multidisciplinaires sont créés et un conseil scientifique est chargé d'évaluer les unités et de promouvoir l'interdisciplinarité thématique et méthodologique. Les commissions scientifiques ne conservent de leurs prérogatives anciennes que la mise en œuvre des recrutements, l'évaluation individuelle des chercheur.es et la tâche de veiller à ne pas « minoriser l'approche fondamentale et d'aller vers une recherche trop appliquée » (Ruellan, dans Alaux, 1985)¹⁶.

Un troisième aspect de la réforme, très explicite, est d'ordre politique. La réforme fut en effet élaborée et mise en place dans un contexte très politisé, tant au niveau des tutelles gouvernementales et des nouveaux responsables de l'Office que d'une partie des chercheur.es. On peut la qualifier, avec ses partisans, « d'orientation tiers-mondiste », prônant une « recherche en coopération socialement utile ». Le directeur général revendiquait explicitement « à la fois une légitimité politique et une légitimité scientifique » (Ruellan, dans *Iris*, 1983 : 6). D'autres dispositions à résonance politique eurent des incidences directes sur le cours de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM, comme la fin du quasi-monopole de l'Afrique sur les terrains de recherche au profit de l'Amérique latine et de l'Asie et la marginalisation du milieu rural comme domaine d'investigation.

Des conséquences préjudiciables au renforcement de la dynamique de l'anthropologie du développement

Avec l'instauration des unités de recherche et des départements, désormais instances clés de la programmation scientifique, un premier effet de la réforme fut de déstabiliser le réseau interdisciplinaire qui portait jusqu'alors la dynamique endogène de l'anthropologie du développement. Les chercheur.es investi-es dans cette dynamique se positionnèrent de manière pragmatique dans les nouvelles équipes en quête de recrues, permettant ainsi à des recherches en cours ou réalisées en dehors des orientations d'une équipe d'être intégrées *a posteriori*. Par exemple, cinq ans après le début de la réforme, l'équipe Économies en transition intégra à son programme sur « le concept de développement » des programmes de recherche antérieurs sur « l'histoire et la logique des dispositifs de développement » et sur « l'anthropologie des institutions financières de

¹⁶ Une autre mesure symbolique est d'enlever le nom de l'ORSTOM du titre de la revue « maison », *Cahiers des Sciences humaines*, et de la doter d'un comité de rédaction !

développement ». « Autant de thèmes qui paraissent relever de l'anthropologie du développement au sens large du terme », conclut le responsable de l'équipe (Charmes, 1987 : 3-4). Ce bricolage institutionnel a ainsi permis la préservation d'une anthropologie du développement à l'ORSTOM sous le couvert des nouveaux programmes, comme en témoignent un certain nombre de publications collectives. Mais ce fut au prix d'un faible renouvellement des problématiques et d'une animation scientifique défailante, encore affaiblie par la disparition en 1982 du séminaire interdisciplinaire (Chauveau, à paraître).

En outre, la mise en œuvre de « l'esprit de la réforme », qui revendiquait « à la fois une légitimité politique et une légitimité scientifique », déclencha de vigoureux débats au sein des chercheur-es, provoquant le réveil de polémiques anciennes sur le statut scientifique du « développement » comme objet de recherche et sur l'instrumentalisation des sciences sociales dans des conventions de recherche appliquée, fortement recommandées par la direction¹⁷. Les réformes de l'ORSTOM se succédant, les recompositions des équipes de recherche, accompagnées d'une baisse des budgets de recherche et des postes en affectation outre-mer, confirmèrent la remise en question de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM.

Enfin, l'hostilité des responsables de département et de certaines équipes de recherche à l'égard de ce champ de recherche exerça un effet néfaste et décisif sur son déclin en cours. Deux raisons semblent avoir motivé cette hostilité dans les années qui précédèrent la création de l'APAD. La première était que, depuis sa création, la vocation « développementiste » faisait partie de l'ADN de l'ORSTOM¹⁸. La problématique d'une anthropologie critique (au sens épistémologique du terme) du développement n'était pas spontanément acceptable par la direction de l'ORSTOM. La réforme de 1982-1984 ne changea pas la donne, même si le modèle de développement qu'elle se proposait de soutenir correspondait maintenant à une version tiers-mondiste.

La seconde raison de l'hostilité des réformateurs à l'égard de l'anthropologie du développement était d'ordre à la fois politique et scientifique. Pressés de promouvoir des thématiques disciplinaires présumées « actuelles » et plus engagées politiquement (sociologie du travail, sociologie politique, sociologie des sciences, intégration des migrants en France...), les responsables scientifiques du département « Conditions d'un développement indépendant », où se retrouvaient la plupart des chercheur-es travaillant en anthropologie du développement, assimilèrent (abusivement) la promotion de l'anthropologie du développement (perçue par ces nouveaux responsables comme passiviste du fait de son ancrage sur les terrains africains et ruraux) à une tentative de l'ériger en une branche disciplinaire spécialisée concurrente en termes de recrutement (Waast et Schlemmer, 1992). Comme on le verra plus bas, même après que la réforme fut

¹⁷ Voir les débats opposant anthropologues et sociologues rapportés dans *Iris*, le bulletin de liaison des sociologues et psychosociologues de l'ORSTOM (*Iris*, 1983, bulletins 1 et 2).

¹⁸ Les disciplines « poids lourds » de l'ORSTOM étaient les disciplines tournées vers l'application des sciences de la nature (pédologie, océanographie, hydrologie, épidémiologie, agronomie de recherche en station...).

enterrée et que d'autres réformes furent mises en œuvre, les mêmes anciens responsables scientifiques continuèrent de stigmatiser l'anthropologie du développement en raison de sa supposée responsabilité dans l'échec de la réforme.

La croisée des chemins entre le temps long de l'ORSTOM et le temps court du projet apadien

Ces différents obstacles intellectuels et institutionnels au renforcement de l'anthropologie du développement au sein des sciences sociales à l'ORSTOM peuvent expliquer l'attrait qu'a pu présenter pour certains orstomiens la connexion avec le « collège invisible préapadien » qui se constituait à partir du milieu des années 1980. Mais la croisée effective des chemins entre le temps long de l'ORSTOM et le temps court du projet apadien ne se fit pas sans difficultés ni sans dommages pour ce champ de recherche à l'ORSTOM.

Les prémices orstomiennes de la co-construction de l'APAD

Ce n'est pas un hasard si c'est au milieu des années 1980, au creux de la production intellectuelle dans le domaine de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM et au plus vif de l'agitation provoquée par la mise en œuvre de la réforme, qu'eut lieu la première coproduction entre des chercheurs de l'ORSTOM et le « collège invisible » de « l'anthropologie du développement rural » mobilisé par Olivier de Sardan¹⁹. À son instigation, un trio de sociologues et d'anthropologues orstomiens (Jean-Pierre Dozon, Guy Pontié et moi-même) participa à un stage-séminaire de formation des agents français en Coopération sur le thème « sciences sociales et développement ». L'ouvrage qui en a résulté, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire* (Boiral *et al.*, 1985) est donc le premier résultat concret de l'imbrication de l'anthropologie du développement telle qu'elle était pratiquée à l'ORSTOM et du projet (pré)apadien. Parmi les contributeurs issus de l'ORSTOM, Dozon et Pontié (1985) faisaient le point sur la problématique « développement, sciences sociales et logiques paysannes » en proposant des études de cas. Pour ma part, j'analysais, à partir de deux exemples, sénégalais et ivoirien, les continuités entre les dispositifs d'intervention coloniaux et contemporains à partir de l'approche « substantiviste » et non normative déjà proposée dans Aubertin *et al.* (1982) (Chauveau, 1985).

Toutefois, peu après la publication de cet ouvrage, une autre initiative visant à désenclaver les anthropologues de l'ORSTOM travaillant sur le développement illustra les difficultés à contenir l'hostilité des responsables scientifiques « réformateurs » (nous étions encore dans le sillage de la réforme de 1982-1984) vis-à-vis de l'anthropologie du développement. Il s'agit du colloque de 1986 sur « l'anthropologie face

¹⁹ Il incluait notamment Georg Elwert et Thomas Bierschenk de la Freie Universität Berlin. Olivier de Sardan m'avait fait part en 1986 dans une correspondance de son intérêt à discuter « des moyens d'avoir des modes de réflexion "théorique" [...] qui aient une existence collective-épisode-informelle-non artificielle-locale ».

aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement », dont les actes sont parus sous le titre *Terrains et perspectives* (Geschiere et Schlemmer, 1987). Le colloque était coorganisé par le nouveau département H de l'ORSTOM, « Conditions d'un développement indépendant », où se retrouvaient les chercheur-es de l'ORSTOM les plus impliqués dans l'anthropologie du développement (dont moi-même), et par l'équipe 225 du CNRS (membres de cette équipe, Claude Meillassoux et Jean-Pierre Olivier de Sardan participaient au colloque). Cet événement aurait pu être l'occasion de capitaliser deux décennies d'anthropologie du développement à l'ORSTOM, avec de surcroît le concours de chercheurs réputés du CNRS, et d'Olivier de Sardan en particulier. Bref, de conforter le « collègue invisible » préapadien. Il n'en fut rien et l'une des raisons était la pression mise par le responsable de l'équipe « Autonomie et dépendance » de l'époque dans son « introduction aux débats » pour orienter la discussion sur le thème de la responsabilité des anthropologues vis-à-vis de « la société civile objet de ce développement », dans la lignée militante de la réforme de 1982 (Schlemmer, 1987 : 15). Il apparaissait de nouveau clairement qu'une anthropologie du développement insuffisamment engagée et travaillant trop exclusivement sur les dispositifs de développement ne faisait pas partie des approches que le département souhaitait favoriser²⁰.

L'effet APAD et l'effacement de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM

Néanmoins, la collaboration autour de l'ouvrage *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire* (Boiral *et al.*, 1985) avait ouvert de nouvelles perspectives dans une logique associative, en dehors des pesanteurs institutionnelles de l'ORSTOM. L'ouverture en direction du réseau « préapadien » s'élargit ensuite pour en venir à la création de l'APAD. Pour la plupart des orstomiens qui ont participé à l'initiative, l'APAD offrait un espace intellectuel dénué d'enjeux institutionnels. En contraste, en 1991, année de sa création, et deux ans seulement après une nouvelle réforme des départements à l'ORSTOM, était mise en œuvre une évaluation de l'ORSTOM par le Comité national d'évaluation de la recherche, bientôt suivie de l'adoption d'un « projet d'établissement » qui refondait l'institut dans ses fonctions de recherche et de coopération (1994).

L'imbrication de l'histoire longue de l'anthropologie du développement à l'ORSTOM et du temps court du projet apadien en construction basculait alors. L'APAD apparaissait à ces chercheur-es comme un pôle mobilisateur dans ce champ de recherche, sans négliger les programmes menés dans leurs UR, tandis que survenait le crépuscule de l'anthropologie du développement rural à l'ORSTOM. Après la création de l'APAD en 1991, on ne note en effet aucune publication collective originale, sinon des essais de

²⁰ Dans sa contribution, Olivier de Sardan soutenait au contraire que « rendre compte des dérives [des opérations de développement] et en analyser les raisons, telle est peut-être la principale tâche que l'on peut assigner à l'anthropologie et à la sociologie du développement » (Olivier de Sardan, 1987 : 362). Je renvoie à Chauveau (à paraître) pour une analyse événementielle plus complète de ce colloque.

capitalisation de recherches passées (Chauveau, à paraître). Seule exception, émergea un courant dont l'objet est « l'anthropologie de l'économie » elle-même à travers « l'organisation et l'action des institutions spécialisées dans le développement économique et social dans des situations concrètes de communication » (Baré et Couty, 1992 : 8-10). Animé par Jean-François Baré, ce courant restera cependant éloigné de l'APAD, Baré s'élevant contre l'idée que l'anthropologie du développement puisse constituer un domaine de recherche en tant que tel et contre le fait qu'on puisse le considérer comme un de ses représentants (Baré, 2007).

La création de l'APAD suscita peu de réactions immédiates au-delà du cercle des orstomiens actifs dans l'APAD (une dizaine si l'on en juge d'après les participations dans le bulletin de l'APAD)²¹. Ceux-ci initièrent rapidement un partenariat formalisé, ponctuel mais constant, entre l'APAD et l'ORSTOM, à commencer par la participation au financement des premières « journées d'études » de 1991 sur le campus de l'ORSTOM de Montpellier et de la logistique du secrétariat sur ce même campus. À l'opposé, un certain nombre de chercheur-es de l'ORSTOM concernés par les études de développement virent dans le projet apadien une tentative sans intérêt de créer une « spécialisation développementiste » au sein de nos disciplines, au risque de tomber dans l'expertise (Lombard, 1992 ; Baré, 2007).

Les réactions les plus virulentes vinrent toutefois des mêmes anciens responsables scientifiques de la réforme de 1982-1984, vraisemblablement aiguillonnés par l'annonce de la création de l'APAD dans le bulletin interne du nouveau département SUD « Sociétés urbanisation développement » (Chauveau, 1991). Une décennie après la réforme inachevée de 1982, ils renouvelèrent leur stigmatisation de l'anthropologie du développement pour son rôle présumé dans l'échec de cette réforme (Waast et Schlemmer, 1992)²². Un peu plus tard encore, Verlet (1996 : 145), ancien responsable en 1983 d'une unité de recherche sur les évolutions politiques dans les pays du Tiers Monde, fustigera de manière encore plus caricaturale le rôle néfaste de « l'empire de l'anthropologie » sur les études du développement, visant plus particulièrement « certains scientifiques se désignant désormais comme des socio-anthropologues », sans néanmoins citer l'APAD qui connaît alors un vif essor²³.

²¹ Dans le *Dictionnaire des cinquante années de recherche pour le développement* édité en 1994 pour le cinquantenaire de l'ORSTOM, parmi tous les articles consacrés à l'histoire des recherches à l'ORSTOM, le seul article évoquant le champ de recherche de l'anthropologie du développement a pour titre « Opérations de développement ». Il évoque les travaux des années 1970 et 1980 qui « analysent les causes de l'adaptation ou au contraire de la résistance des sociétés rurales aux modèles de développement proposés » !

²² Respectivement directeur du département « Conditions d'un développement indépendant » et responsable de l'équipe « Autonomie et dépendance » au sein de ce département durant la réforme de 1982-1984.

²³ Pour un récit détaillé de cette polémique qui intervint dans le contexte de nouvelles réformes en 1989 et en 1995, voir Chauveau (à paraître).

Conclusion

Ces événements illustrent les péripéties et les conflits d'ordre intellectuel, institutionnel et idéologique dans lesquels l'anthropologie du développement se trouva enrôlée dans la politique des sciences sociales à l'ORSTOM durant les années qui précédèrent et suivirent la création de l'APAD, date à laquelle s'arrête la présente étude. L'intrication des courants orstomiens et non orstomiens au sein de l'APAD se poursuit tout au long des années 1990, mais selon une configuration inversée : ce sera désormais la participation des orstomiens à la dynamique intellectuelle de l'APAD qui leur permettra de réinvestir cette dynamique dans des unités de recherche de l'ORSTOM, par exemple dans les équipes travaillant dans le champ des études médicales et des études foncières. Dès lors, il n'y aura plus lieu de traiter de l'anthropologie du développement comme d'une dimension ou d'un enjeu spécifique aux sciences sociales à l'ORSTOM/IRD. De son côté, l'APAD en assurera la promotion et endossera avec succès son rôle de pôle mobilisateur. Une étude sur les périodes suivantes et contemporaines à partir d'une même approche croisée IRD/APAD s'impose donc pour rendre compte de la suite de l'histoire, avec un partenariat entre l'IRD et l'APAD qui a perduré jusqu'à aujourd'hui, ainsi que de la revitalisation de l'anthropologie du développement qui s'est produite à l'ORSTOM, au moins dans certains champs de recherche²⁴.

Trois enseignements plus généraux se dégagent de ce retour sur la naissance de l'APAD envisagée sous le prisme des recherches orstomiennes en anthropologie du développement.

1) L'enseignement le plus trivial est que la mise en perspective croisée des recherches à l'ORSTOM et du projet apadien confirme que « l'anthropologie du développement a commencé bien avant la fondation de l'APAD » (Bierschenk, 2014) et « qu'une idée déjà en l'air depuis bien des années » (Olivier de Sardan, 1991) s'est concrétisée dans un milieu déjà préparé à conceptualiser le dispositif de développement comme un phénomène caractéristique des formes contemporaines de changement social dans les sociétés paysannes.

2) Le rôle de l'ORSTOM dans l'histoire de l'anthropologie du développement en France mérite plus qu'une simple évocation de circonstance²⁵. Les résultats des recherches orstomiennes de l'époque conservent leur actualité, même si beaucoup d'entre eux sont maintenant entrés dans le savoir commun sur les sociétés paysannes africaines et leurs interactions avec les dispositifs de développement (Lavigne Delville *et al.*, 2019). Fait notable, les acquis de l'époque résultaient de programmes méthodiques, fussent-ils

²⁴ Chauveau (à paraître) n'abordera que certains aspects de ce programme de recherche et sur une période limitée au tournant des années 2000. Ma documentation est disponible à toute recherche sur le sujet.

²⁵ L'investigation mériterait d'être élargie à d'autres institutions ou réseaux. L'apport des réseaux de recherche belges et hollandais à la construction de l'APAD mériterait également une attention particulière.

effectués dans des structures internes informelles, et non de simples avancées éparpillées sur le chemin de l'anthropologie du développement.

3) Même simplement esquissée, l'étude montre l'intérêt de compléter l'inventaire des idées par la prise en compte de leur enchâssement institutionnel et professionnel afin de retracer l'histoire d'une dynamique intellectuelle autour d'un objet de recherche (le développement) chargé de tant d'enjeux ; par exemple pour comprendre comment une anthropologie du développement s'est constituée à l'ORSTOM, dans sa phase de maturation la plus innovante, au travers d'actions collectives formelles et informelles ; ou pour expliquer les obstacles, voire l'ostracisme, institutionnels auxquels s'est heurté ce champ de recherche à l'ORSTOM à une certaine époque. Au-delà du « corporatisme pleurnichard » que critique avec raison Olivier de Sardan (1991), ils sont révélateurs des calculs professionnels, des affrontements politiques et des stratégies institutionnelles qui ont conditionné, tout autant que le mouvement des idées, le cheminement tortueux d'un projet intellectuel dans les méandres d'une institution de recherche publique et ses incidences sur le projet APAD lui-même.

Bibliographie

- Alaux J.-P., 1985, « Un entretien avec Alain Ruellan. "Pas de développement sans bases scientifiques" », *Le Monde diplomatique*, novembre 1985, p. 24.
- Aubertin C., Cabanes R., Chauveau J.-P., Pontié G., Robineau C., Couty P., 1982, « Histoire de développer. Six opérations de développement en Afrique noire », *Revue Tiers Monde*, n° 90, pp. 297-344.
- Augé M., 1972, « Sous-développement et développement : terrain d'étude et objets d'action en Afrique francophone », *Africa*, n° 42(3), pp. 205-216.
- Baré J.-F., 2007, « De l'anthropologie au développement et retour », *Revue Tiers Monde*, n° 191, pp. 591-610.
- Baré J.-F., Couty P. (éd.), 1992, *Institutions et pratiques de développement : itinéraires*, Paris, ORSTOM-SUD.
- Bierschenk T., 2008, « Anthropologie et développement. Historiciser et localiser les approches », Discours d'ouverture de la conférence de l'APAD « Développement, libéralisme et modernité : trajectoires pour une anthropologie du changement social », 13-15 décembre 2007, Tervuren, Bruxelles.
- Bierschenk T., 2014, « From the Anthropology of Development to the Anthropology of Global Social Engineering », *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 139(1), pp. 73-97.
- Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. (éd.), 2007, *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Marseille, Paris, APAD, Karthala.
- Boiral P., Lanteri J.-F., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 1985, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement*, Paris, Karthala, CIFACE.
- Bonneuil C., 1990, « Des savants pour l'Empire, les origines de l'ORSTOM », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 10, pp. 83-102.

- Boutillier J.-L., Goudineau Y. (éd.), 1993, « Cahiers des sciences humaines : trente ans (1963-1992) », *Cahiers des sciences humaines*, hors série.
- Charmes J., 1987, « Présentation », in « Économies en transition. Secteur informel, développement agricole et macro-économie, anthropologie du développement », *Bulletin de Liaison – ORSTOM, Département H*, n° 9-10, pp. 3-4.
- Chauveau J.-P., 1985, « Mise en valeur coloniale et développement. Perspective historique sur deux exemples ouest-africains », in P. Boiral, J.-F. Lanteri, J.-P. Olivier de Sardan (éd.), *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement*, Paris, Karthala, CIFACE, pp. 143-166.
- Chauveau J.-P., 1991, « Un nouveau réseau euro-africain : l'APAD », *Chroniques du Sud*, n° 5, pp. 175-177.
- Chauveau J.-P., 1992, « Pour une sociologie historique du développement », in J.-F. Baré, P. Couty (éd.), *Institutions et pratiques de développement : itinéraires*, Paris, ORSTOM-SUD, pp. 13-24.
- Chauveau J.-P., à paraître, « Une histoire intellectuelle et institutionnelle de la socio-anthropologie du développement à l'ORSTOM », *Anthropologie & développement*.
- Couty P., 1985, « Rapport Introductif. Trente ans d'anthropologie économique chez les économistes de l'ORSTOM (1954-1984) », in P. Couty, M.-H. Durand, J.-M. Gastellu, P. Phélinas, G. Pontié, C. Robineau (éd.), *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM. Journées d'études des 13 et 15 décembre 1984*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, pp. 11-20
- Couty P., Durand M.-H., Gastellu J.-M., Phélinas P., Pontié G., Robineau C. (éd.), 1985, *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM. Journées d'études des 13 et 15 décembre 1984*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- Couty P., Pontié G., Robineau C. (éd.), 1983, *Le développement : idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981)*, Paris, ORSTOM.
- Dozon J.-P., Pontié G., 1985, « Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique noire », in P. Boiral, J.-F. Lanteri, J.-P. Olivier de Sardan (éd.), *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement*, Paris, Karthala, CIFACE, pp. 67-80.
- Geschiere P., Schlemmer B. (éd.), 1987, *Terrains et perspectives. Actes du colloque international sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- Gleizes M., 1985, *Un regard sur l'ORSTOM, 1943-1983*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- Iris*, 1983, *Bulletin de liaison des sociologues et psychosociologues de l'ORSTOM*, n° 1, avril, n° 2, juin.
- Izard M., 1993, « Paysans partisans. À propos des guerres dans les sociétés burkinabé », *Cahiers des sciences humaines*, hors série, pp. 61-64.
- Lavigne Delville P., Le Meur P.-Y., Ouattara F., 2019, « Interroger le développement », in *Science et développement durable. 75 ans de recherche au Sud*, Marseille, IRD éditions, pp. 46-47.
- Lombard J., 1992, « Histoire et utopie. Pertinence scientifique et utilité des sciences sociales à l'ORSTOM », *Chroniques du Sud*, n° 7, pp. 49-56.
- Olivier de Sardan J.-P., 1985, « Sciences sociales africanistes et faits de développement », in P. Boiral, J.-F. Lanteri, J.-P. Olivier de Sardan (éd.), *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement*, Paris, Karthala, CIFACE, pp. 27-45.

- Olivier de Sardan J.-P., 1987, « Rapports de production, modes d'action économiques et logiques sociales : quelques interrogations », in P. Geschiere, B. Schlemmer (éd.), *Terrains et perspectives. Actes du colloque international sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, pp. 361-372.
- Olivier de Sardan J.-P., 1991, « La préhistoire de l'APAD », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, pp. 1-2.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Marseille, Paris, APAD, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2007, « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, n° 191, pp. 543-552.
- ORSTOM, 1977, *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées (Cameroun, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Sénégal, Madagascar, Polynésie)*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- ORSTOM, 1979, *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : logique paysanne et rationalité technique. Actes du colloque de Ouagadougou (4-8 décembre 1978)*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- ORSTOM, 1986, « Histoire, histoires... Premiers jalons », Équipe Autonomie et dépendance, *Bulletin de liaison – ORSTOM Département H*, n° 3.
- Schlemmer B., 1987, « L'anthropologie face au développement ou le savant face au politique ? Introduction au débat », in P. Geschiere, B. Schlemmer (éd.), *Terrains et perspectives. Actes du colloque international sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, pp. 15-22.
- Schmitz J., 1991, « Les cahiers de sciences humaines et l'anthropologie du développement (1980-90) », *Bulletin de l'APAD*, n° 2, <https://journals.openedition.org/apad/372> (consulté le 13 septembre 2021).
- Verlet M., 1996, « Anthropologie et pouvoir : de la science de l'Empire à l'empire de la science », in R. Waast (éd.), *Les sciences hors d'Occident au xx^e siècle. 6. Les sciences au Sud : état des lieux*, Paris, ORSTOM éditions, pp. 137-150.
- Waast R., Schlemmer B., 1992, « Sociologie du développement ? Ou : sociologies, en coopération ? (Réflexions tirées de la réforme faite à l'ORSTOM) », *L'Année sociologique*, vol. 42, pp. 139-165.



Les études du développement sont-elles trop importantes pour les réserver aux seuls spécialistes de ce domaine ?

Remarques d'un anthropologue embarqué

Jean Copans*

Je ne suis pas du tout un spécialiste du développement (et encore moins un praticien), mais tant par mes premiers terrains au cours des années 1960 (Côte d'Ivoire et Sénégal) que par mes activités professionnelles (y compris de direction de travaux d'étudiants) pendant le demi-siècle suivant, j'ai très souvent « rencontré » le développement comme horizon réflexif de mes activités¹. Au cours de la dernière décennie de ma carrière j'en fis même mon objet principal de formation et de réflexivité pédagogique². Cette toile de fond permanente justifie donc ce très bref rappel initial du mouvement qui a vu et accompagné la naissance de l'APAD en 1991.

Panorama sommaire d'une fin de siècle réflexive

Les années 1970 ont été marquées par une forte critique, académique et militante, qui s'est en particulier cristallisée en France par la création du Comité d'information Sahel (CIS). Cette association a réuni la plupart des chercheurs africanistes français dans un mouvement de dénonciation de la politique néocoloniale française en matière de développement agricole et pastoral dans la zone sahélienne³. Cet affrontement politique prit une tournure plus professionnelle avec des réactions d'intimidation voire de répression pure et simple de la part tant des institutions concernées que de collègues

* Professeur émérite de sociologie, université Paris Descartes ; copans.jean@orange.fr

¹ Voir le détail de ces implications dans J. Copans (2013).

² Je me contenterai de citer mon manuel introductif dans la collection 128 (Copans, 2006), mon dossier « Itinéraires de chercheurs » dans la *Revue Tiers Monde* (Copans, 2007) et enfin le volumineux numéro double des *Cahiers d'études africaines* édité avec C. Freud (Copans et Freud, 2011).

³ Près de 90 chercheurs africanistes dont les noms éminents de l'époque ont signé un texte publié dans *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur* en juin 1973 (Comité information Sahel, 1974 ; Copans, 1975). L'un des initiateurs de ce mouvement, faut-il le rappeler, fut J.-P. Olivier de Sardan.

scandalisés par certaines de nos interventions⁴. Malgré notre large mobilisation peu de travaux français furent engagés autour de la problématique « sécheresse et famine du Sahel » alors que les demandes de collaboration et d'analyse de nos collègues britanniques et nord-américains furent très nombreuses.

La fin des années 1970 voit l'apparition d'une réflexion proprement professionnelle et critique, voire analytique et méthodologique, des politiques et des opérations de développement françaises officielles. Cette réflexion est d'abord le fait des experts et des administrateurs de ce développement et non des chercheurs. Ce mouvement d'ensemble touche tout le milieu professionnel et se concrétise par un nombre considérable de publications et de réunions au cours des années 1978-1985 tant en économie qu'en agronomie voire en géographie et bien entendu en sociologie-anthropologie. Le Groupe pour l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain (AMIRA) symbolise le mieux cet engagement officieux qui se retrouve présent dans des publications de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) ou encore dans la *Revue Tiers Monde* de l'Institut d'études du développement économique et social (IEDES)⁵.

L'un des instruments de cette déconstruction systématique est la relecture des études préliminaires, des projets et autres programmes ou plans de développement. Une problématique, bien idéaliste selon moi, anime toutes ces études à la lumière de la crise rampante de plus en plus marquée des formes de développement adoptées depuis un quart de siècle dans les pays africains francophones⁶ : l'échec du développement serait dû à des erreurs lors de sa planification et ces dernières proviendraient en dernier ressort d'études et d'enquêtes mal pensées ou mal conduites ; d'où la relecture des rapports et des matériaux des enquêtes en matière de budgets familiaux, de nutrition, de revenus monétaires, de terroirs, du degré d'adoption ou de compréhension des nouvelles manières de faire en agriculture ou en pastoralisme. Cette relecture va même plus loin, au-delà de la seule adéquation des méthodologies et des outils statistiques utilisés, car elle va parfois jusqu'à aborder et à examiner les outils conceptuels voire théoriques mobilisés.

⁴ Aucun des textes de l'ouvrage du CIS n'étaient signés mais l'identité des auteurs des chapitres-pays allait de soi pour le milieu professionnel. Ainsi C. Arditi, spécialiste du Tchad, avait-il dénoncé les comportements contre-insurrectionnels d'un chercheur de l'ORSTOM qui avait communiqué la cartographie des points d'eau et des déplacements des populations touareg qu'il étudiait au responsable français de la Mission de réforme administrative (MRA), qui organisait la lutte (française) contre le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT).

⁵ Voir notamment les ouvrages de P. Couty *et al* (1983), de C. Robineau (1992) et le n° 90 de la *Revue Tiers Monde* dirigé par Y. Goussault de l'IRAM et de l'IEDES (Goussault, 1982). Pour le groupe AMIRA, je renvoie aux mémoires de l'économiste G. Winter (2010), l'un de ses anciens animateurs et ancien directeur de l'ORSTOM ainsi qu'à la note de l'économiste J. Charms (2006). Tous ces chercheurs, comme l'anthropologue J.-F. Baré, auteur de nombreuses publications sur la sociologie des recherches en matière de développement, étaient en poste à l'ORSTOM pendant les années 1960-2000.

⁶ Voir mon étude (Copans, 2011). N'oublions pas que les programmes d'ajustement structurel vont débiter dès 1980 et, paradoxe des paradoxes, au Sénégal.

Ces débats retrouvent et complètent, voire dépassent, les apports des sciences sociales fondamentales conduites depuis le début des années 1960 notamment à partir du marxisme. Ces travaux couvrent toute une série de thématiques comme celle de la nature des modes de production pré-capitalistes puis de leurs articulations avec le mode de production capitaliste d'origine coloniale (CERM, 1969 ; Rey, 1973). Ces préoccupations finissent par se focaliser sur les formes des esclavagismes autochtones africains (Meillasoux, 1975) et surtout des réseaux marchands et commerciaux qui introduisent à la fois des nouvelles demandes productives en agriculture et une transformation hétérogène des procès de production. Il faut noter que ces réflexions ne s'appesantissent pas du tout sur la traite négrière dont les effets démographiques délétères ont tout de même imposé plus tard des formes spécifiques de développement colonial et postcolonial aux sociétés africaines. Des séminaires de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), de l'IEDES et de l'ORSTOM ont concrétisé pendant au moins une décennie l'engouement de ces relectures variées. Il faut enfin noter que cette espèce de réveil a mobilisé tous les milieux du développement, aussi bien les ONG ou les organismes comme l'Institut de recherche et d'application des méthodes du développement (IRAM)⁷, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) que les agents du ministère de la Coopération lui-même.

Même si le développement peut encore apparaître disciplinairement comme un domaine de la sociologie⁸, c'est tout de même l'orientation anthropologique (pré-apadienne en quelque sorte), qui commence à prendre le dessus⁹. En fait la décennie 1980 poursuit le mouvement esquissé précédemment avec la mise sur pied de la cellule d'évaluation que va diriger C. Freud (1988)¹⁰. Malheureusement ces évaluations restent, comme pour les évaluations conduites dans les autres secteurs de l'action publique, des vœux pieux soumis aux contingences politiciennes de la Françafrique. La continuité semble privilégiée mais l'APAD, lors de sa création, ne touche pas vraiment les économistes qui occupent de fait de plus en plus le haut du pavé y compris dans le monde universitaire et la recherche. Par ailleurs la science politique remplace lentement mais sûrement l'anthropologie comme science sociale de la mondialité contemporaine. Cette reconfiguration des disciplines en charge de près ou de loin du développement explique l'effacement académique parallèle de ce domaine qui se dissout dans une globalisation de plus en plus libérale et apolitique.

⁷ J'étais un très bon ami et collègue à cette époque de G. Belloncle, son directeur adjoint, qui publiait chez Karthala et à L'Harmattan (Belloncle, 1993).

⁸ Voir le chapitre dans le manuel collectif dirigé par J.-P. Durand et R. Weil (Goussault et Guichaoua, 1989).

⁹ Voir l'ouvrage tiré des formations initiées au ministère de la Coopération par J.-P. Olivier de Sardan et d'autres (Boiral *et al.*, 1985).

¹⁰ Rappelons que de nombreuses illusions ont circulé à cette époque, confortées par la courte présence de J.-P. Cot à la direction du ministère de la Coopération. Pour une histoire analytique de ce dernier lire la thèse de J. Meimon (2006) dont on peut s'étonner (regretter ?) quinze ans plus tard qu'elle n'ait toujours pas été publiée.

Mon expatriation au Kenya pour quatre ans à partir de 1985 va me reconnecter très partiellement à l'activité de développement. En effet ce pays relève du ministère des Affaires étrangères (MAE) qui fait aussi dans le développement, mais à sa manière, dans le champ géopolitique non francophone¹¹. Je vis le désintérêt manifeste du MAE pour son suivi et même pour son étude. Certes il existe quelques coopérants « décoratifs » venus directement de France mais ils ignorent tout des traditions françaises en la matière comme le fameux miracle ivoirien ou le développement agricole à la franco-sénégalaise, pour ne pas parler de leur ignorance quant aux habitudes britanniques et américaines concernées puisqu'on est dans un pays anglophone.

Les années 1990 voient l'émergence du paradigme « pauvreté » tant dans la recherche de terrain et la réflexion théorique que dans la formulation des grands objectifs internationaux du développement. Les anthropologues (et sociologues) africanistes français ne répondirent pas du tout à ces demandes officielles ou implicites. La critique de A. Sen leur échappa et les meilleurs des travaux disponibles ne portaient pas, sauf exception, sur les sociétés de l'Afrique noire, mais plutôt sur celles de l'Amérique du Sud, de l'Asie, du Maghreb ou du Moyen-Orient¹². Même les formes inédites du nouveau développement sud-africain après 1994 restent largement ignorées¹³.

J'ai bien conscience que mes évaluations rétrospectives peuvent sembler quelque peu distancées de la vie concrète de l'APAD telle qu'elle se reflète dans les thématiques des numéros d'*Anthropologie & développement*. Je vais donc quitter le statut de témoin éloigné pour celui, plus constructif, de « futurologue » suggérant quelques pistes programmatiques pour améliorer l'engagement de nos membres et de nos lecteurs.

L'APAD : une mondialisation nécessaire

Il faut à mon avis commencer par opérer deux sinon trois décroissements géopolitiques : tout d'abord il faut sortir de l'orbite francophone (ce qui est partiellement fait, je le reconnais) puis ensuite de l'orbite africaniste. Il n'est plus possible de réfléchir aux thématiques apadiennes sans comparer tous les terrains possibles et sans discuter avec tous les acteurs impliqués. Ce projet est tout à fait réaliste à l'échelle française et francophone, ne serait-ce qu'en incluant les chercheurs et les experts de pays comme la Belgique, la Suisse ou le Québec (voire le Canada) sans parler des pays africains évidemment.

¹¹ Voir les articles de l'américaine L. Kleemeier sur les scandales de l'aide française à ce pays (Kleemeier, 1991).

¹² Voir notamment les ouvrages et articles de P. Salama, B. Lautier, B. Destrémau, E. Bénicourt, J.-L. Dubois, P. Gilliard et d'autres.

¹³ La république d'Afrique du Sud est un excellent cas d'école de cette conjoncture. Voir le retournement de veste des économistes radicaux sud-africains (Padayachee et Sherbut, 2011). J'avais un peu plus tôt contribué à mettre en lumière les difficultés de la transition sud-africaine en matière de politique économique et du développement (Copans et Meunier, 1999).

Ma seconde proposition porte sur les disciplines elles-mêmes et sur leurs manières de faire. Il y a d'abord le degré de collaboration et de pluridisciplinarité entre les diverses sciences sociales. En un demi-siècle l'équilibre des disciplines s'est profondément modifié en France, notamment en ce qui concerne celles qui possèdent un projet plus ou moins international comme les sciences politiques et économiques et évidemment l'anthropologie. Cette dernière, qui est probablement la discipline la plus liée génétiquement à la fondation et aux évolutions de l'APAD, est malheureusement devenue en France une science sociale de seconde zone, plus valorisée pour sa défense de l'exotisme culturel ou plus simplement comme complément méthodologique de la sociologie ou de la science politique sous l'intitulé de sociologie ethnographique ou même d'ethnographie tout court¹⁴. Paradoxalement ces évolutions ont peu touché nos doctorants des Suds dans la mesure où ces derniers ont été largement « enfermés » d'emblée dans les formations de l'étude du développement qui sont de plus en plus ségréguées au sein des départements de sciences sociales, ou plus prosaïquement ils ont été pris en charge par des enseignants assez ignorants des réalités des pays d'où provenaient leurs étudiants et cherchant fort peu à se cultiver dans ce domaine.

Dernier problème, des plus décisifs à mes yeux, le réflexe « nationaliste » de tous ces doctorants et chercheurs africains : ils se contentent de travailler sur leur propre pays, n'acquérant que superficiellement une expérience livresque mais surtout pratique et empirique d'autres terrains africains potentiels (Copans, 2010). La critique active du « nationalisme méthodologique » (Beck, 2014) concerne évidemment tous les membres de l'APAD, mais les chercheurs et experts français ont la possibilité de pouvoir profiter d'emblée d'un privilège d'extériorité et d'un choix de terrain bien plus ouvert.

C'est donc toute la configuration pluridisciplinaire et administrative de l'enseignement qui se trouve concernée alors que les praticiens-enseignants, de même qu'un certain nombre de chercheurs, s'en préoccupent de fait fort peu car ils n'ont pas le pouvoir, de toutes les manières, de modifier la configuration des cursus. Il existe toutefois des exceptions très significatives comme le regroupement des formations doctorales et aujourd'hui des masters consacrés au développement au sein du Groupement pour l'étude de la mondialisation et du développement (GEMDEV) qui manifesta une activité intellectuelle et éditoriale très active au cours des années 1985-2005¹⁵.

Je ne sais si le modèle britannique d'il y a un quart de siècle fonctionne toujours mais le triptyque enseignement, recherche fondamentale et expertise de terrain m'avait paru, de l'avis même de ses pratiquants d'alors, comme un modèle dynamique et dialectique d'interactions permanentes. J'avais bien eu connaissance d'un état d'esprit plus ou moins similaire au cours des années 1970-1980. Les nombreuses recherches initiées plus tard par le Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement

¹⁴ Voir d'une part le rôle totémique symbolique que remplit toujours C. Lévi-Strauss et de l'autre la sociologie ethnographique pratiquée par S. Beaud et ses collègues.

¹⁵ Le GEMDEV, fondé en 1983, existe toujours mais il reste dominé par les économistes et les géographes.

local (LASDEL) de Niamey, bien que financées partiellement par le ministère de la Coopération et ses organismes satellites dans les années 1990-2000, ont pu confirmer cette tendance. Je me souviens aussi des fortes demandes du personnel de tous les services de coopération en matière de formation continue. Mais ces formations, par leur caractère « gratuit » (sans retombées de carrière) et souvent académique à cause de la formulation de nos commentaires et débats (vus de loin), n'ont finalement guère mobilisé sur la longue durée. Ma propre fréquentation très partielle du personnel de l'Agence française de développement (AFD) dans les années 2000 m'a conforté dans ces appréciations plutôt négatives.

Il ne faut pas se leurrer : nous ne transformerons pas les mécanismes de formation aux études du développement et nous ne réussirons pas à réintégrer ce vaste domaine dans les cursus des premiers et seconds cycles des seules sociologie et anthropologie. De même je ne crois pas que l'APAD puisse faire du lobbying efficace de longue durée auprès de l'AFD ou de la Commission européenne. Mais elle peut essayer de faire ce qu'on appelait jadis de l'agit-prop auprès des différents milieux professionnels et générationnels préoccupés par les affaires du développement et de l'humanitaire dans le monde entier.

Il me semble qu'en assignant à la revue *Anthropologie & développement* un tel objectif de confrontations et de reconsidérations (que les colloques manifestent concrètement, je n'en doute pas, mais hélas sans toujours laisser de traces écrites notamment des débats), il devrait être possible de toucher un public plus large parce que concerné par les problèmes généraux, disciplinaires ou régionaux soulevés. Nous sommes enfin, paradoxalement, en manque de Théories. Là encore il y a un domaine à explorer pour ne pas nous laisser penser que les sciences sociales appliquées n'ont pas besoin de concepts puisque les bailleurs de fonds ne nous paient pas pour cela (Copans, 2016).

Un dernier domaine devrait enfin être soumis à nos discussions collectives, celui des questions dites éthiques et déontologiques qui sont souvent plus trivialement politiques et administratives. Trop de faux débats embouteillent nos réflexions ces dernières années par paresse ou par ignorance des traditions disciplinaires. Pourtant l'évolution des études du développement manifeste un progrès analytique sur plus d'un demi-siècle et il nous faut donc le conforter (Copans, 2018).

Pour que l'APAD marche vaillamment vers ses 50 ans, il lui faut afficher des ambitions nouvelles, en un sens dé-développementistes au sens large du terme. Son patrimoine actuel est loin d'être marginal : il lui faut maintenant convaincre les chercheurs des autres spécialisations des sciences sociales que son domaine de recherche est en fait tout à fait central à la configuration globale de nos disciplines. Son projet porte en effet plus que jamais sur les modes d'articulation à toutes les échelles possibles entre tous les Nord et tous les Suds (Bierschenk, 2014).

Anthropologues du développement de tous les pays unissez-vous ?

Bibliographie

- Beck U., 2014, « Nationalisme méthodologique - cosmopolitisme méthodologique ; un changement de paradigme dans les sciences sociales », *Raisons Politiques*, n° 54(2), pp. 103-120.
- Belloncle G., 1993, *Anthropologie appliquée et développement associatif. Trente ans d'expérience sociale en Afrique sahélienne*, Paris, L'Harmattan.
- Bierschenk T., 2014, « From the Anthropology of Development to the Anthropology of Global Social Engineering », *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 130, pp. 73-98.
- Boiral P., Lanteri J.-F., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 1985, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, CIFACE, Karthala.
- Centre d'études et de recherches marxistes (CERM), 1969, *Sur les sociétés précapitalistes. Textes choisis de Marx, Engels et Lénine*, Préface de M. Godelier, Paris, Éditions sociales.
- Charmes J., 2006, « L'héritage d'AMIRA », *Stateco*, n° 100, pp. 81-84.
- Comité information Sahel (coéditeurs anonymes C. Meillassoux et J. Copans), 1974, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ? Le dossier de la faim au Sahel*, Paris, F. Maspero.
- Copans J. (éd.), 1975, *Sécheresses et Famines du Sahel*, 2 vol., Paris, F. Maspero.
- Copans J., 2006, *Développement mondial et mutations de sociétés contemporaines*, collection 128, Paris, A. Colin [2010, *Sociologie du développement*, édition revue et corrigée].
- Copans J. (éd.), 2007, « Itinéraires de chercheurs », *Revue Tiers Monde*, n° 191, pp. 489-646.
- Copans J., 2010, *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*, Paris, Karthala.
- Copans J., 2011, « L'Afrique noire comme paradigme fondateur des sciences sociales françaises et francophones du développement (1920-2010) », *Ethnologie française*, n° 41(3), pp. 405-414.
- Copans J., 2013 « Mes expériences avec le développement : recherche et enseignement », entretien avec V. Diaz-Pedregal et D. Kamelgarn-Cerland, *Sociologies pratiques*, n° 27, pp. 29-39.
- Copans J., 2016, « L'Afrique noire a-t-elle besoin du développement (de l'anthropologie) ou au contraire d'une anthropologie (du développement) ? », in M. Lafay, F. Le Guennec-Coppens et E. Coulibaly (dir.), *Regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances*, Paris, Société des Africanistes, Karthala, pp. 377-395.
- Copans J., 2018, « Les sciences sociales connaissent-elles le progrès ? Retour sur le paradigme de la construction de la sociologie, de l'ethnologie et de l'anthropologie au xx^e siècle au miroir du développement et de la mondialisation », in J.-A. Goudiaby et P. Diedhou (dir.), *Regard sur le développement : de la nécessité de repenser les processus*, Paris, L'Harmattan, pp. 239-254.
- Copans J., Meunier R. (éd.), 1999, « L'Afrique du Sud : les débats de la transition », *Revue Tiers Monde*, n° 159.
- Copans J., Freud C. (éd.), 2011, « Les sciences sociales au miroir du développement », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203.
- Couty P., Ponthié G., Robineau C. (éd.), 1983, *Le développement. Idéologies et pratiques*, Paris, ORSTOM.
- Freud C., 1988, *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala.

- Goussault Y. (éd.), 1982, « Sociologie du développement », *Revue Tiers Monde*, n° 90.
- Goussault Y., Guichaoua A., 1989, « La sociologie du développement », in J.-P. Durand et R. Weil (dir.), *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, pp. 395-414.
- Kleemeier E., 1991, « L'aide française au Kenya : à qui profite-t-elle ? », *Cahiers d'études africaines*, n° 121-122, pp. 175-189.
- Meillassoux C. (ed.), 1975, *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, F. Maspero.
- Meimon J., 2006, « En quête de légitimité. Le ministère de la Coopération (1959-1989) », thèse de doctorat de science politique, université Lille II.
- Padayachee V., Sherbut G., 2011, « Ideas and Power. Academic Economists and the Making of Economic Policy. The South African Experience in Comparative Perspective (1985-2007) », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, pp. 609-647.
- Rey P.-P., 1973, *Les alliances de classe. Sur l'articulation des modes de production, suivi de Matérialisme historique et luttes de classes*, Paris, F. Maspero.
- Robineau C. (textes choisis et présentés par), 1992, *Les terrains du développement : approches pluridisciplinaires des économies du Sud*, Paris, ORSTOM.
- Winter G., 2010, *À la recherche du développement. Un fonctionnaire au service d'une passion*, Paris, Karthala.



L'APAD – et après ?

Michael Singleton*

Pour ses promoteurs inconditionnels, le Développement représente la Fin du monde – une Fin qu'on espère imminente sinon, avec Fukuyama, déjà atteinte au Nord. Par conséquent, notre intitulé ne peut que leur paraître tout aussi aberrant qu'est anathème un discours sur le post-christianisme pour les croyants ou absurde l'affirmation d'un après de la Science pour les scientifiques. Et pourtant, de l'avis de scientifiques sérieux, l'anthropogénèse n'étant qu'à mi-chemin des six millions d'années allouées en principe à une espèce de notre gabarit et, en outre, les hommes sur le point de mieux prendre en main leur destin, il serait étonnant (pour ne pas dire chiant¹) que nos acquis actuels puissent durer dans l'état pour encore trois millions d'années (Singleton, 2001). C'est pourquoi, la Bible et le Coran, le Progrès et le Développement ayant une espérance de vie limitée, le point d'interrogation de notre intitulé ne répond pas à la mort annoncée de l'anthropologie comme du développement, mais tout simplement à la difficulté que même le fondateur d'un laboratoire d'anthropologie prospective (le LAAP de l'UCL) éprouve quant à la configuration concrète des réalisations destinées à remplacer nos réalités en cours. Je me contenterai donc ici de faire le fossoyeur plutôt que de jouer le rôle du devin.

Ce n'est que sur le tard (à 80 ans passés il était temps !) que le *conçu* catégorique de notre exorde est venu clarifier le non-dit inédit d'un *vécu* qui avait commencé en 1969 sous les auspices des WaKonongo de la Tanzanie profonde. Les manuels d'ethnographie

* Anthropologue, Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP), université catholique de Louvain ; michael.singleton@uclouvain.be

¹ Sans un trop plein de crottin de cheval qui a « libéré » des paysans « en pagaille » pour le travail en usine ainsi que 36 facteurs tout aussi idiosyncrasiques tels que l'énergie hydraulique et l'humidité requises pour les filatures de coton du berceau de la révolution industrielle de mon Lancashire natal (pour ne pas parler des mutants géniaux issus des sectes marginalisées par l'anglicanisme), le seul développement à proprement parler (et en milieu académique il faut éviter de parler improprement) n'aurait jamais eu lieu. Le développement n'est peut-être pas devenu un merdier total mais il était littéralement merdique : « Le développement c'est de la m... » (Singleton, 2012a). Si, au fil du texte et des notes, je me cite, ce n'est pas dans l'espoir d'être enfin lu (même à titre posthume) mais uniquement pour signaler que j'ai pensé longuement ailleurs aux affirmations apodictiques de ce bref billet d'humeur.

les auraient catalogués parmi les agriculteurs sur brûlis. Au ras des pâquerettes phénoménologiques, il m'est vite apparu qu'allant incessamment de l'avant, ils figuraient foncièrement parmi les plus authentiques des nomades. Leur Choix de Société leur permettait de voyager tout aussi légers en matière métaphysique qu'en matière tout court. Venant de et n'allant nulle part en particulier, ils n'avaient pas eu à inventer des mythes du Commencement et encore moins à envisager la Fin du Monde². Un milieu forestier aussi accueillant que prodigue leur fournissait à leur satisfaction tout ce qu'il fallait pour en sortir dans le présent, leur permettant de consacrer l'essentiel de leurs efforts au maintien d'une convivialité salutaire. Par conséquent, des « bonnes nouvelles » que j'étais censé leur apporter en tant que Père Blanc professionnel et anthropologue amateur (Dieu sait pourquoi, et encore, Sir Edward Evans-Pritchard m'avait pris pour son assistant) tombaient comme un cheveu bien mince dans leur épaisse soupe ancestrale. Constatant que les interlocuteurs³ des (Pères) Blancs répondaient à leurs besoins davantage que les anciens, ils avaient trouvé à partir de 1940 que c'était dans leur intérêt de devenir catholiques (Singleton, 2010). Mais en les écoutant hors harcèlement anthropologique, je me suis rendu compte qu'ils ne parlaient jamais spontanément de ma religion ni de celle du Développement. De toute évidence ethnographique, ils n'avaient aucune envie ni même aucun besoin de s'encombrer outre mesure, que ce soit de mes lourdeurs onto-théologiques ou de mes micro-projets – faits foncièrement par et pour des sédentaires stressés.

Il n'empêche que, dans un premier temps, encore sous l'emprise de l'intellectualisme occidental et de l'activisme catholique, j'étais convaincu qu'il fallait d'abord *Voir* les indigènes en esprit observateur (certains diraient « voyeur ») avant de les *Juger* (avec toute la neutralité académique voulue) tout en laissant l'*Agir* à d'éventuels anthropologues appliqués – les pauvres, faute de pouvoir théoriser en paix dans des « armchairs » académiques ou devant des auditeurs universitaires, se trouvant pratiquement bien obligés de se salir les mains. « Penser droit (*recta ratio*) et l'acte adroit tombera comme un fruit mûr », m'avaient déjà enseigné mes professeurs de théologie morale. N'ayant jamais eu à mettre la main à la pâte paroissiale, ils ignoraient le fait que le Peuple se passionnant pour ou contre des engagements existentiels, il n'a que rarement recours à des pures pensées. La même dichotomie entre théorie et pratique (ancrée dans la division du travail dans l'(im)monde Antique entre les frimeurs élitistes et les trimeurs esclaves) était à l'origine de la concession faite par la génération Lévi-Strauss et Evans-Pritchard à l'application (accessoire) des acquis anthropologiques à des activismes de seconde zone.

Foncièrement praxiques les WaKonongo ont vite (et bien) fait de renverser mes a priori ethnocentriques. « Agissez », m'ont-ils dit, « et, si vous voulez, vous verrez ! » Le terrain

² Pour les mœurs et mentalités associées au mode de (re)production nomade, voir M. Singleton (2015a).

³ Le côté en soi essentialiste de nos appellations ethnocentriques des entités de la Religion primitive (« esprits » et « divinités ») passe complètement à côté non seulement de l'absence à proprement parler de religion chez la plupart des « Primitifs » mais de l'interaction interlocutrice, oralité pure oblige (Ong, 1982), qui identifie les partenaires en question (Singleton, 2009).

donc m'a imposé des tactiques que j'ai d'abord vécues *carne y hueso*, dans mes tripes, longtemps avant de les concevoir plus clairement dans ma tête. Suivent deux exemples d'expériences qui m'ont fait comprendre concrètement que la Nouvelle que j'apportais en tant que clerc profès et coopérant à mes heures, sans être tout à fait mauvaise n'avait pas que du bon. Étudiant à Rome pendant le Concile Vatican II je m'étais fait rabrouer en public par le Cardinal de Lubac pour avoir suggéré qu'une africanisation de l'eucharistie devrait passer par l'usage de la polenta de maïs et de la bière de banane plutôt que du pain et du vin importés d'Europe. Mais dès la première semaine chez les WaKonongo je devais constater qu'ils n'avaient pas télescopé la communion conviviale avec cette commensalité cérémoniale chère aux mondes sémite et gréco-latin. Pour des raisons pratiques – nous mangions dehors (où la nourriture refroidissait vite ou se couvrait de poussière), vite, par terre, en silence, les hommes et les femmes séparément –, ce n'est qu'après avoir mangé que le naître et être consciemment ensemble reprenait son cours normal. Puisqu'il était fait d'interaction interlocutrice, je m'étais dit que si l'homme de Nazareth avait voulu que les siens se souviennent de lui, il n'aurait jamais proposé qu'ils le fassent à table mais d'instinct sous l'arbre à palabres. Si je n'ai pas cessé de dire la messe (entre autres comme sacrifice pour la pluie ou contre les sorciers), j'ai surtout profité des occasions d'échanges parlés (l'auvent où les aînés passaient leurs soirées à discuter et à délibérer sur des choses et d'autres, des procès anti-sorcier, des séances d'adorcisme... pour ne pas parler des beuveries qui égayaient les mariages et émoussaient les funérailles) pour glisser l'un ou l'autre mot qui me paraissait apte à libérer mes interlocuteurs konongo des allants-de-soi idéologiques et des acquis institutionnels qui les aliénaient à leur insu. Car qu'est-ce « l'évangile », *l'eu-angelion*, la bonne nouvelle vécue en laïc plutôt rabique par Jésus (Vouga *et al.*, 2016) si ce n'est cette libération radicale du dedans des dehors imposés par les autorités religieuses et civiques d'un ordre établi en leur nom et pour leur profit ? Jésus paya le prix fort de sa contestation des visions religieuses axées autour du Temple et de la Loi, ainsi que des valeurs civiques centrées sur la Famille et l'Argent – avoir pris fait et cause pour les WaKonongo en général et les femmes en particulier ne m'a valu qu'être « invité » à quitter illico le pays, soupçonné par les autorités d'avoir téléguidé des serpents sur un village socialiste rival du mien.

Côté « coopération au développement », parmi mes premiers micro-projets figurait la « mécanisation » (un simple treuil manuel) du puits où à mes yeux les jeunes femmes et filles du quartier perdaient un temps fou dans la corvée quotidienne de l'eau⁴. (Il est vrai que, célibataire à l'époque, avec mon boy, j'y étais contraint moi-même.) Bien que des plus technologiquement approprié, mon projet fut sabordé au moins « inconsciemment » toute une semaine par les intéressées. Je le réparais patiemment jusqu'au moment où mon septième sens anthropologique reprenait le dessus. Loin de libérer les femmes, mon initiative intempestive avait saboté la seule occasion où elles pouvaient se permettre le luxe de perdre du temps ensemble. Car à cause d'un système de mariage viri- ou plutôt

⁴ Voir M. Singleton (2010, chapitre 1) : « Des puits... et puis ? ».

patri-local, jusqu'à devenir grands-mères ou presque, elles vivaient plutôt isolées chacune dans son foyer d'accueil soupçonneux.

Ce ne sont là que deux instances parmi mille de l'incompressible incompatibilité des *opera* ou « œuvres » impliquées dans la co-opéra-tion interculturelle. En partant du latin *opera* (le pluriel d'*opus*) cela permet de parler d'une culture comme d'un processus ou d'une opération en cours plutôt que comme d'un produit déjà tout fait. Et surtout cela fait penser qu'une culture fait figure et fonctionne comme un Projet Global ou une visée sur le monde, articulé par les projets particuliers qui lui sont propres. En partant cette fois-ci du latin – *dare/data* et *facere/facta* – il y a lieu d'identifier dans des projets des (f)actualisations des données à la disposition sociohistorique d'un ensemble de (f)acteurs⁵. Puisque ces derniers se retrouvent forcément quelque part à un moment donné, leurs œuvres (*opera*) ou projets ne peuvent que naître et être de manière tout aussi fondamentalement située. Tout le monde a le droit *hic et nunc* de prendre les projets de son Projet comme ce qu'on a fait de mieux jusqu'ici. Ce qu'il ne peut pas faire est transformer le relativement absolu de ses *faits* (ou construits intra-culturels) en l'absolument absolu d'un naturel ou pire encore d'un surnaturel substantiellement transculturel. Pourtant, quel est l'esprit occidental qui n'a pas été tenté de faire de sa religion révélée la seule et unique Religion Révélée ou de faire de raisons d'être technoscientifiques la Raison univoque de l'être en principe universel ?

Rien de plus équivoque à cet égard que le titre d'une revue à laquelle j'ai mal contribué : *Cultures et Développement*. D'un côté, du côté des réalités aussi substantiellement singulières que tout naturellement objectives, le Développement. De l'autre, du côté des accidents, des dimensions culturelles dont une, l'occidentale pour l'essentiel, plus naturelle que culturelle puisque la plus copie conforme du Réel transculturel de référence. L'Occident doute désormais de la nature divine, mais croit avoir mis le doigt définitivement sur la nature humaine et son destin : le Développement.

Deux schémas dont je me suis souvent servi pourraient camper l'ABC de l'approche topologique qui voit (et non seulement veut !) que d'un point de vue théorique, abstrait et impersonnel, à chaque lieu correspond sa logique et son langage. *De facto*, cela signifie non seulement que tout *fait* est foncièrement intra-culturel mais surtout qu'il ne peut y en avoir un qui ne soit pas le *fait* d'un « Je » nominatif, incarné d'instant en instant dans son corps propre et incorporé en continu dans sa situation sociohistorique ou in-formé par son Projet à l'exclusion de tout autre. En dernière analyse existentielle l'axiome « Hors cultures : rien de bien significatif » renvoie à une évidence aussi bien épistémologique qu'ethnologique : les *data* sont toujours données ou surgissent au-devant des sens de (f)acteurs (aux noms propres) pour être perçues, conçues et jugées dotées de tel ou tel sens au vu des critères de crédibilité conventionnés par une culture particulière. Seule une extraversion naïvement empirique ou candidement essentialiste induit l'illusion que les faits sont déjà tout faits, objectivement là *a parte rei*, en attente tout simplement d'être

⁵ Pour cette histoire de « Projets et projets », voir M. Singleton (2004, chapitre 1).

représentés subjectivement par tout le monde dans toute leur splendeur substantiellement significative. Un point de vue produit en définitive le sens de ce qui est vu et tout point de vue est le fait d'une personne préprogrammée par le *Sitz im Leben* qui est le sien. C'est pourquoi des données qui dans l'abstrait analytique paraissent sensiblement les mêmes peuvent donner lieu de fait à des (f)actualisations irréductibles. Comme les WaKonongo, je voyais qu'un homme-lion, *simba mtu*, se mettait sur le dos une peau de lion et tenait dans ses mains des sabots et des griffes de fabrication locale. Mais là où, en fonction de ma notion de l'humain et de l'animal, je ne pouvais tout au plus conclure qu'à un faire semblant, eux, au vu des idées tout autres qu'ils s'étaient faites de l'identité humaine et animale, avaient leurs raisons valables de croire à l'existence de véritables « hommes-lions » (Singleton, 1989).

Ci-dessous à gauche, trois Choix de Société mais dont un seul a le droit de survivre puisque, grisonnant, il se rapproche du carré noir d'une réalité de référence naturelle ou surnaturelle : c'est ainsi que la religion catholique pour l'essentiel est surnaturelle puisqu'elle épouse de près la Révélation du monothéisme et de la monogamie, là où le triangle polythéiste et le cercle polygame devront tôt ou tard soit disparaître soit rejoindre le carré catholique en renonçant à leurs identités culturelles ; c'est ainsi que l'Occident faisant de la pluie grâce à l'ensemencement des nuages contribue tout naturellement au Développement, là où des cultures triangulaires ou circulaires qui se contentent soit de prier soit de sacrifier un poulet se condamnent tout naturellement à imploser faute de bases naturelles. À droite, trois Projets qui, en l'absence d'un naturel ou d'un surnaturel faisant universellement loi et univoquement foi, se valent en principe mais qui, en pratique, ne se valent pas puisque ne pouvant ni naître ni être partout à la fois, un « Je », dans son carré gris, est bien obligé de prendre les valeurs et les visions de la culture où il se retrouve actuellement pour du relativement (bien que provisoirement) absolu.

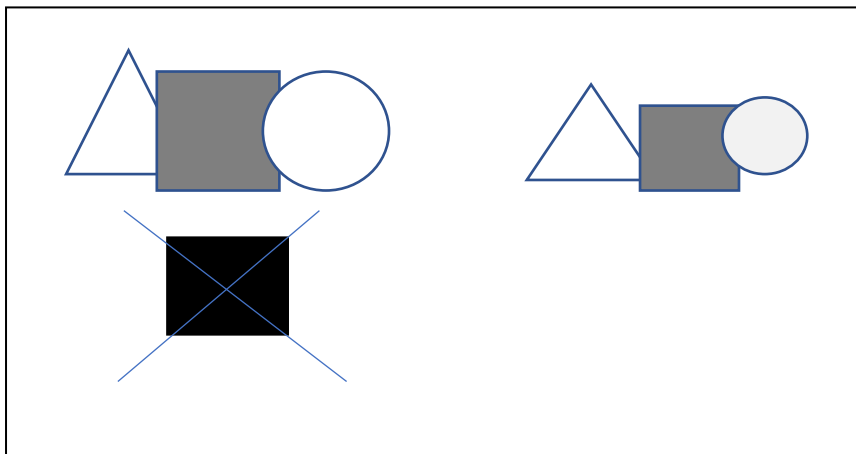


Figure 1. Cultures avec et sans Nature.

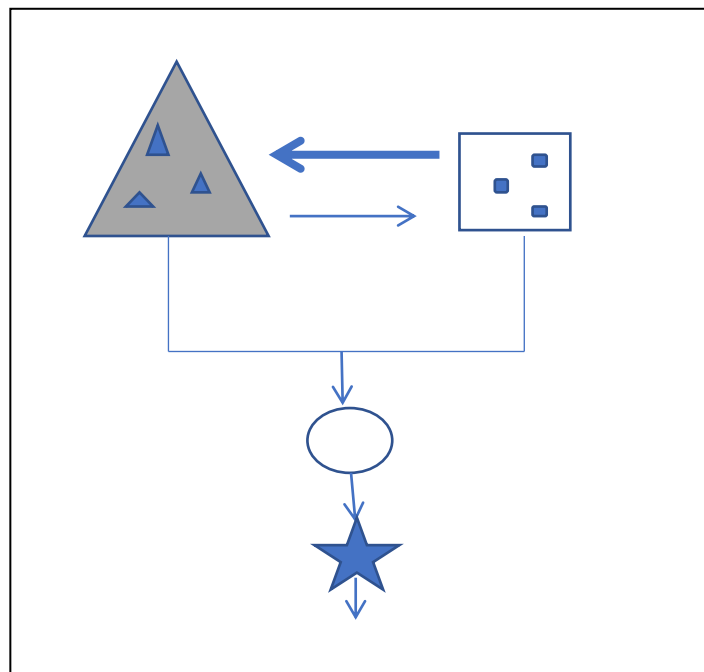


Figure 2. La fuite en avant culturelle.

Le triangle et le carré représentent de manière synchronique ou dans l'immédiat interculturel deux Projets avec leurs projets respectifs. Mettons qu'il s'agisse d'un Occident techniquement hégémonique et du modeste subalterne de l'Afrique ancestrale. Pour quelques esprits occidentaux « gone native » ou africanisés à fond (la flèche mince), il y a une pléthore d'Africains qui ne rêvent que de rejoindre l'Occident. Il arrive en effet que des représentants d'un Projet hégémonique, sanglotant sur les effets pervers produits par sa proposition à des cultures subalternes (distribution gratuite de la Bible, vieilles séries américaines reprises par la TV locale) et *a fortiori* par son imposition (conversions forcées, immenses pièges hydrauliques), décident de devenir plus indigènes que les indigènes. Il y a eu une époque où des hippies américains, en débarquant à l'aéroport de Katmandou, croisaient des boursiers népalais en route pour Harvard. Mais à part la rareté de cette option, du point de vue de la dynamique évolutive, renoncer à une thèse pour canoniser son antithèse n'est pas la plus porteuse des solutions possibles.

L'identité intentionnelle des cultures incarnée dans une idéologie est un institué qui est largement le *fait* d'individus clés. À l'instar d'un ressort qui s'étire en avant, une culture progresse *via* ces trois « i » (individus, idéologies, institutions). Si, aussi bien comme apôtre que comme anthropologue, j'avais renoncé à imposer aux WaKonongo les acteurs individuels (prêtres et catéchistes, médecins et enseignants) responsables de la réalisation de l'idéologie et des institutions de ma culture (théologie thomiste et catéchisme de Trente, dispensaires et écoles, technologies appropriées et projets « femmes »), ce n'était pas pour absolutiser leurs *opera* en lieu et place des œuvres occidentales. En mettant une

sourdine aux projets de mon Projet, j'espérais qu'en instrumentalisant leurs trois « i » ancestraux (les aînés, l'arbre à palabres, les cours informels de voisinage, la guilde des possédées...) nous pourrions cheminer ensemble vers des espaces de liberté locale plus grands.

Les projets particuliers dont je viens de faire état tendent à s'organiser entre le macro, le méso et le micro. S'agissant par exemple de spécifier par la scolarisation le phénomène générique de la socialisation, l'enseignement en Europe s'est trouvé chapeauté par un ministère de l'Éducation nationale, séparé en une filière laïque et une religieuse, et cette dernière diversement prise en charge par des jésuites, des bénédictins et autres salésiens. Si j'ai pris cet exemple, c'est pour insister sur le fait que les socialisations spécifiques à d'autres Projets (comme les rites d'initiation) sont à leur tour *sui generis* et abouties. Les projets du Projet konongo ne sont en aucune manière le pendant en plus petit et moins performant de leurs vis-à-vis apparents du Projet belge, ni des anticipations approximatives de ces derniers que les Belges tendent à imaginer comme des *nec plus ultra* indépassables désormais pour l'essentiel. Le titre de notre manuel officieux à Oxford, *Other Cultures* de J. Beattie, répondait à la vocation de l'anthropologue (occidental ou occidentalisé – il n'y en a jamais eu d'autres) : faire connaître et reconnaître l'altérité incompressible et à ce titre interpellant des cultures autres que la sienne. N'en déplaise à ceux qui ne voient dans la diversité interculturelle que des avatars d'Archétypes transculturels intrinsèquement identiques, le fait que l'Autre ne soit pas essentiellement le Même fait que le Pluriel et non pas l'Un représente la réalité primordiale. Le Tout d'autrui est tout autre et non pas autrement le mien. Puisque l'Afrique ignore notre biomédecine, le *mganga* konongo n'était pas un médecin qui s'ignore mais un clairvoyant capable de remédier à n'importe quel problème (de la pluie qui manque, au blindage contre des balles, en passant par des bobos – en éliminant éventuellement le sorcier à leur origine) ; le régicide qui était le sort réservé à pas mal de chefs ou *mtemi* bantous n'était pas un coup d'État primitif mais un coup de grâce salutaire puisque leur seul pouvoir n'avait rien de politique et tout de la facilitation du contact entre les leurs et les nus-propriétaires ancestraux des ressources vitales ; les cérémonies d'initiation, comme je viens de le suggérer, marquant le passage entre l'insouciance infantile et la responsabilité adulte, n'avaient rien en commun avec le seul lavage-gavage des cerveaux de la scolarisation occidentale.

Je ne suis évidemment pas le seul⁶, il ne manquerait que ça, à avoir reconnu que l'absence de ce que l'on s'attendait à trouver sur le terrain (de l'écologie et de l'économie à la culture et à la religion en passant par la parenté et le politique) répondait à la présence d'alternatives tout aussi sinon plus sensées et porteuses. C'est justement parce

⁶ M. Sahlins, P. Clastres, R. Needham et P. Veyne ne sont que les plus reconnus des spécialistes qui, au vu des évidences empiriques, ont conclu que tout « ça » – l'économique, le politique, la parenté et la religion –, « ça » n'existe pas si par « ça » on entend non seulement du substantiellement significatif par-delà tout contexte culturel mais aussi une constante transcendante, la cause profonde et permanente des phénomènes culturels, aussi superficiels que passagers.

que les Choix de Société effectués par des cultures non occidentales sont irréductibles au nôtre qu'ils peuvent « donner à penser » (aussi bien à Eux qu'à Nous) en matière d'élaboration en commun de Projets plus porteurs d'avenir pour tout le monde. Le caractère inédit de ces Projets futurs (le cercle, puis l'étoile, etc., jusqu'à ce que l'espèce se métamorphose d'ici trois millions d'années) doit être conçu de façon radicalement révolutionnaire et non pas de manière relativement réformatrice. Car ni Nous (les triangulaires) ni Eux (les carrés) ne doivent s'attendre à retrouver dans un Cercle l'essentiel de leurs meubles anciens. En attendant, par exemple, le post-religieux tout court, le triangle chrétien et le carré musulman pourraient conjuguer leurs efforts et créer une nouvelle religion autrement moins manichéenne et massacrate que leur militantisme monothéiste actuellement en cours. De la même manière le post-développement, tout en n'étant qu'une étape sur un parcours nomade sans fin (et surtout sans la Fin que, la Cité de Dieu discréditée et Davos détruit, Porte Alegre représente pour les altermondialistes) doit être tout autre chose qu'une version plus light, plus cool et relaxe que l'(im)mondialisation présente.

Mais ce n'est pas l'objet de l'anthropologie du développement, qui est appelée à disparaître – l'anthropologie elle-même en tant que partie intégrante (et donc désintégrant) d'une certaine occidentalisation du monde⁷ n'a pas plus vocation *universelle* que l'Église *catholique* elle-même –, les termes sont non seulement équivalents mais évoquent la même illusion atopique. En cessant d'être apôtre pour devenir anthropologue, n'ayant changé que la chapelle pour laquelle je prêchais, je ne me suis pas senti foncièrement moins missionnaire. L'évangile (la « bonne nouvelle », *eu-angelion*) vécu par l'homme de Nazareth était qu'il fallait incessamment se libérer au dedans d'un dehors aliénant incarné par les allants de soi idéologiques et les acquis institutionnels de la situation sociohistorique où par hasard on se trouvait. Il ne lui serait jamais venu à l'esprit de proposer et encore moins d'imposer aux Africains l'équivalent des structures cléricales (le Temple de Jérusalem avec ses Grands Prêtres) dont il s'était émancipé en esprit et voulait affranchir les siens. Il leur aurait tout au plus dit « voici ce que je pense des carcans religieux et civiques qui vous emprisonnent, mais libre à vous de faire comme bon vous semble » –, c'est exactement ce qu'ont fait non pas les Cardinaux africains créés par le Vatican et les chefs d'État qui ont pris la relève des Gouverneurs coloniaux, mais les prophètes indépendants et protestataires du cru (parmi lesquels malheureusement des fondateurs d'Églises tout aussi cléricales que celles d'Europe et de fanatiques genre Boko Haram). L'anthropologue ne doit pas se faire trop d'illusions. Puisqu'il n'y a pas de troisième voie qui mènerait par-delà un ethnocentrisme qui s'ignore et un ethnocentrisme qui s'assume vers une anthropologie absolument transculturelle, il ne peut que monnayer dans l'interculturel une approche qui lui semble relativement porteuse. En effet, l'anthropologie académique résulte en aval non pas de la réalité même des choses mais d'une division du travail intellectuel (entre sciences naturelles et humaines) instaurée par

⁷ L'épithète « certaine » relativise le côté absolutiste de cette *Occidentalisation du monde* décrite par mon ami S. Latouche (1989).

A. von Humboldt, le créateur en 1825 à Berlin du monde universitaire occidental (Singleton, 2003). Cette organisation, qui remplaçait celle à base du trivium et du quadrivium de l'Europe médiévale, répondait en amont à la dichotomie exclusivement occidentale entre Nature et Culture(s).

Mais pire encore que son impérialisme inavoué est l'imposition par l'anthropologie occidentale d'une notion de l'humain imprégnée d'une excentricité ethnocentrique à toute épreuve. Poussés dans le dos par F. Nietzsche, les « death of God theologians » de ma jeunesse avaient déclaré leur Dieu mort et enterré⁸. À quand pareil courage et reconnaissance par les anthropologues ? Car l'idée qu'ils se sont faite de la nature humaine, loin d'être partagée par la plupart des cultures non occidentales, est le pur produit de leur tradition gréco-latine et judéo-chrétienne. Une anthropologie faite par ces peuples de l'Ouest africain qui distinguent jusqu'à neuf éléments dans l'humain serait autrement plus subtile et sophistiquée que la nôtre à base d'un dualisme non seulement simpliste, corps *versus* âme, mais manichéen – matière *versus* esprit. Et quid d'une anthropologie animiste qui, outre le fait de mettre le supra et l'extra-humain dans le même sac que l'humain (au lieu de les opposer ontologiquement) va parfois jusqu'à traiter le moindre caillou comme (n'en déplaise à E. Kant) méritant d'être pris comme une fin en soi et non pas un moyen mis à la disposition de l'Homme par Dieu – quand ce n'est pas tout simplement un *res nullius* taillable et corvéable à la merci du premier exploitateur néolibéral ? Quant à une anthropologie bouddhiste à base de l'élimination de tout ego essentialisé, mieux vaut ne pas y penser ! Il reste qu'il y a quelque chose de paradoxal dans une anthropologie, la nôtre, qui admet que tout est construit en culture sauf « l'essentiel » : le construisant – l'homme *ut sic* et en soi⁹.

Pas de coopération en aval sans logique humaine en amont. Le mot « coopération » (et donc la chose) est habituellement réservé aux rapports optionnels voire gratuits entre le Nord (déjà développé) et le Sud (en voie de développement). Il n'empêche qu'en amont philosophique, il renvoie à un phénomène fondamental qui définit non seulement l'humain mais le réel tout court en profondeur primordiale. Car depuis que la phénoménologie est passée par là, le réel *est* relationnel : jamais l'un sans l'autre (Marion, 1997). Coopérer, œuvrer ou se projeter ensemble ne vient pas en supplément au substantialisme solipsiste (l'en-soi tout seul de R. Descartes et J.-P. Sartre, de J.-J. Rousseau et de J. Rawls) mais répond au caractère intrinsèquement et initialement dual du réel. Néanmoins, ce que le philosophe tend à ignorer, l'anthropologue le sait très bien : « en réalité » le relationnel *est* asymétrique – en général mais aussi en particulier dans l'humain. N'en déplaise aux doux rêveurs et parfois aux révolutionnaires violents qui, tous les deux, ne jurent que par l'égalitarisme illusoire de l'*Homo aequalis* (*individualis* et *occidentalis*), les réalistes voient que l'asymétrie de l'*Homo hierarchicus* est inéluctable. Cela ne signifie pas que faute de mieux ils se résignent à encaisser la domination. Car celle-ci n'est qu'une

⁸ D'où la redécouverte par la théologie postmoderne de l'a-théisme a-religieux des « Primitifs » (Singleton, 1972).

⁹ Voir Singleton (2016) ou, pour ceux qui lisent l'italien, Singleton (2012b).

contrefaçon occasionnelle d'une asymétrie la plupart de temps acceptable puisque *de facto* ce qu'il y a de mieux à faire. Dans l'Afrique des Villages, par exemple, la gérontocratie ne fut pas un rapport de force intergénérationnel à base d'une domination injustifiable, mais longtemps la meilleure solution au problème de la survie darwinienne (Singleton, 2015b). Le phénomène du respect cérémoniel des aînés (vivants ou « morts »), mal-nommé du dehors « le culte religieux d'esprits ancestraux », répondait tout simplement au fait obvie à tout le monde (jeunes et femmes compris) que plus on vieillissait plus grandissait son utilité publique. Que la donne ait pu changer de notre vivant à cause du passage du savoir et donc du pouvoir et de l'avoir à la génération montante ne change rien aux évidences les plus empiriques. Pendant des millénaires les vieillissants par le simple fait de vieillir savaient matériellement où se trouvaient les bonnes terres et où se terrait le gibier, ayant vécu les joies et les peines de la vie, leur savoir-faire moral pouvait aider les jeunes à faire face et, près de retourner au village ancestral, leur sagesse métaphysique les prédisposait à négocier un bon prix avec les nuspropriétaires pour l'usufruit de leurs ressources vitales (notamment la pluie). D'où chez les WaKonongo, en l'absence de notre notion d'une nature organiquement et ontologiquement identique en tout le monde (dès la naissance aussi bien de l'Humanité que de l'homme individuel), la conviction empiriquement étayée qu'on devenait de plus en plus humain au fur et à mesure qu'on grandissait en âge et en sagesse.

Ce n'est pas à l'anthropologue de dire laquelle des philosophies et pratiques de l'humain est la plus plausible mais c'est à lui de faire état de leur diversité incompressible et par conséquent, à moins d'absolutiser de droit naturel ou surnaturel une des visions et valorisations en question, d'exclure que l'anthropogénèse se doit en principe de poursuivre la seule et unique « one best way forward ». Il n'est donc pas impossible que la logique humaine qui a présidé à l'essor de notre anthropologie académique, loin de représenter la voie royale que tout le monde devrait tôt ou tard emprunter, ne soit *en fait* qu'une impasse. Qui s' imagine que l'université n'est née que par accident en Occident puisqu'elle incarne une idéologie univoque et une institutionnalisation universelle se trompe sur toute la ligne. D'abord, du point de vue historique, il n'y avait rien de plus local et localisé que l'*universitas* naissante puisque le terme signifiait « association volontaire » du genre club de foot ou Lions Clubs. Entre cette université-là et nos campus contemporains béé un écart du même gabarit que l'abîme qui sépare le sectarisme tous azimuts de la mouvance chrétienne des premiers siècles de l'Église de Rome instituée par Constantin. Ensuite, l'anthropologue qui prendrait son anthropologie universitaire comme partie intégrante d'un Projet à portée mondiale tomberait dans le piège ethnocentrique où se trouve le mandarin qui fait de sa biomédecine la Médecine tout court, apte à arbitrer entre la valeur proprement médicale des ethnomédecines quand en réalité elle n'est qu'une ethnomédecine parmi d'autres : celle de la tribu occidentale. Le médecin coopérant universitaire qui crée une faculté de médecine en Afrique ne fait pas moins dans l'ethnocide que le missionnaire qui y bâtit une basilique. L'anthropologue européen qui forme des homologues chez lui au Nord ou chez eux au Sud ne fait pas mieux ni pire que le théologien romain qui se reproduit dans le clergé indigène – qu'il soit étudiant dans une université pontificale ou dans un grand séminaire en Afrique. Passe encore qu'on ait

donné aux abbés et aux anthropologues africains les moyens matériels (bâtir des centres, meubler des bibliothèques, faire du terrain, créer des revues...) pour rivaliser sur un pied d'égalité avec leurs maîtres européens au lieu (comme il arrive avec des sportifs) de sortir les meilleurs de leur milieu pour en faire des monsignori de la Curie ou des membres de nos universités. Mais ce n'est tout simplement pas le cas¹⁰. C'est le « double bind » de la sauterelle à qui on a coupé les pattes pour ensuite lui enjoindre de sauter. En pratique et non seulement en principe, puisque un D. Livingstone suivi par un F.S. Arnot (1889) l'ont fait, il y a lieu de témoigner de l'évangile en accomplissant, entre autres, son métier d'explorateur, sans essayer coûte que coûte de transplanter des idéologies (Droit canon, théologie thomiste) et des institutions (paroissiales, religieuses) faites en Europe par et pour des Occidentaux. De même, il aurait été plausible et même possible en Afrique de prêcher pour sa chapelle durkheimienne ou wébérienne, puis suite au genre de moratoire sur l'activité missionnaire proposé par mon ami le jésuite camerounais, Eboussi, de revenir renouer le dialogue après dix ans d'absence – quitte, comme ce fut le cas des christianismes bricolés par les prophètes Harris et Kimbangu, à ne pas trouver complètement à son goût certaines des sociologies à l'africaine.

L'avantage de la question « et après ? » est qu'en attendant la réponse il n'est pas interdit de continuer à faire comme si de rien n'était. Si Jésus, tout en croyant que la Fin du fini et le commencement de l'infiniment Autre était déjà pour demain a continué à guindailler comme si de rien n'était, il ne faut pas se demander s'il est permis à l'anthropologue de faire encore du développement l'objet de ses inventaires et analyses. Le tout est de reconnaître à temps les signes du temps – que la décroissance involontaire, « grâce » au covid et ses successeurs est peut-être en train de mettre fin à l'ère du développement et que l'anthropologie se sauvera non pas grâce à une fuite en avant interdisciplinaire mais en s'identifiant comme l'indiscipline par excellence voire par essence.

Si, après avoir assisté à sa création j'ai cessé à un certain moment de le faire moi-même dans le cadre de l'APAD, c'est tout simplement parce que mon expérience de la vie en réseau et surtout de la longévité d'un réseau m'avait appris que la fidélisation intergénérationnelle obéissait sinon à la loi de la jungle darwinienne, du moins à l'obligation œdipienne faite aux dinosaures vieillissants de laisser la place aux jeunes loups montants.

Donc « Longue vie à l'APAD » – « and all who sail in her ».

Bibliographie

Adotevi S.S., 1970, *Négritude et Négrologues*, Paris, Plon.

Arnot F.S., 1889, *Garenganze: Seven Years Pioneer Missionary Work in Central Africa*, London, J.C. Hawkins.

¹⁰ Et ce n'est pas moi qui le dis mais S.S. Adotevi (1970) et P.J. Hountondji (1988).

- Hountondji P.J., 1988, « Situation de l'anthropologue africain. Note critique sur une forme d'extraversion scientifique », *Revue de l'Institut de Sociologie*, n° 3-4, pp. 99-108.
- Latouche S., 1989, *Occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte.
- Marion J-L., 1997, *Étant donné*, Paris, PUF.
- Ong W.J., 1982, *Orality and Literacy*, London, Routledge.
- Singleton M., 1972, « Theology, Zande Theology and Secular Theology », in A. Singer and B.V. Street, *Zande Themes : Essays presented to Sir Edward Evans-Pritchard*, Oxford, Blackwell.
- Singleton M., 1989, « Mazombwe l'Homme-lion. De la métamorphose magique à la manipulation génétique », *Cahiers du CIDEP*, n° 2, pp. 1-87.
- Singleton M., 2001, « La Mondialisation e(s)t la Fin du Monde ? », in J. Delcourt et P. De Woot (dir.), *Les défis de la mondialisation : Babel ou Pentecôte ?*, Louvain-la-Neuve, PUL, pp. 702-722.
- Singleton M., 2003, « De l'universalité de l'université », in F. Navahandi (dir.), *Repenser le développement et la coopération universitaire*, Paris, Karthala, pp. 89-107.
- Singleton M., 2004, *Critique de l'ethnocentrisme. Du missionnaire anthropophage à l'anthropologie post-développementiste*, Paris, Parangon.
- Singleton M., 2009, « Speaking to the Ancestors. Religion as Interlocutory Interaction », *Anthropos*, n° 104, pp. 311-332.
- Singleton M., 2010, *Histoires d'eaux africaines*, Louvain, Academia.
- Singleton M., 2012a, « Le développement c'est de la m... », in E. Jul-Larsen et al., *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire. Conversations autour de l'œuvre de J-P. Chauveau*, Paris, Karthala, pp. 189-204.
- Singleton M., 2012b, *L'uomo che (non) verrà*, Udine, Editrice Universitaria Udinese.
- Singleton M., 2015a, *Confessions d'un anthropologue*, Paris, L'Harmattan.
- Singleton M., 2015b, « From Worshipping Ancestors to Respecting Senior Citizens », *Civilisations*, n° 63(1-2), pp. 237-254.
- Singleton M., 2016, « L'Homme nouveau est arrivé ! », in J. Mazzochetti et al. (éd.), *Humanités réticulaires*, Louvain-la-Neuve, Academia, pp. 267-307.
- Vouga F., Hofer H., Jantet A., 2016, *Dieu sans religion. Les origines laïques du christianisme*, Genève, Labor et Fides.



Les thématiques travaillées par l'APAD : acquis et controverses



« Les convictions morales ont largement dominé les premières hypothèses théoriques apadiennes »

Entretien avec Jean-Pierre Jacob*

Anthropologie & développement

Pouvez-vous revenir sur les débuts de l'APAD ?

J'étais présent à la première rencontre à la Fondation pour le progrès de l'Homme à Paris les 5 et 6 mars 1991, je peux donc me considérer comme l'un des membres fondateurs de l'APAD. L'objet de ces journées, sur initiative de Jean-Pierre Olivier de Sardan et de quelques-uns de ses amis (Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau...), était de regrouper un réseau de chercheurs africanistes européens et africains, réseau qui aurait le développement à la fois comme objet scientifique d'investigation et comme projet¹. On n'excluait pas en tant qu'anthropologues fondamentalistes du développement de se lancer dans l'expertise, dans la mesure où cela permettrait de nourrir nos réflexions, nos données, et peut-être aussi d'arrondir nos fins de mois. Personnellement j'ai fait vingt ans d'expertise dans le domaine des programmes de développement. J'ai arrêté le jour où je me suis aperçu qu'au fond, je jouais surtout un rôle d'idéologue et de relations publiques pour le projet, que de toute façon les phases s'enclenchaient les unes aux autres de manière automatique, l'avis des experts n'étant important que parce qu'il faisait partie des procédures, et pas parce qu'ils émettaient un avis sur le fond, qui risquait s'il était un peu critique de compromettre justement le rythme d'enclenchement des phases,

* Jean-Pierre Jacob est anthropologue, professeur honoraire au Graduate Institute of International and Development Studies de Genève, membre associé du Pôle de recherche sur le foncier rural dans les pays du Sud (GIS, Montpellier) ; jean-pierre.jacob@graduateinstitute.ch

¹ Les historiens du mouvement trouveront, dans un livre qui réunit les communications à un colloque international organisé par l'ORSTOM et le Centre d'études africaines de Leyde sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, un chapitre intitulé « compte-rendu des débats et conclusion » rédigé par Christian Geffray (1987). Ce chapitre présente la genèse des options apadiennes proposées par J.-P. Olivier de Sardan entre la conclusion des débats ouverts avec l'anthropologie économique (voir la polémique engagée avec C. Meillassoux et rapportée dans le compte-rendu) et les premières ouvertures programmatiques à l'objet « développement ».

et donc des décaissements. D'une certaine manière tout est déjà dit dans le texte de Claude Freud (1991) qui s'intitule « Qu'attendent les bailleurs de fonds des anthropologues ? », qui paraît dans le premier *Bulletin de l'APAD* qui fait suite à la rencontre, et qui souligne les éléments suivants : l'administrateur est noté sur le nombre de projets qu'il gère ; les mandants (Congrès américain, députés, Chambre des représentants) jugent l'organisation de développement en fonction des crédits qu'elle consomme, et si les engagements sont inférieurs aux crédits alloués, le budget risque de ne pas être reconduit l'année d'après. Tout ce qui contribue dans cette dynamique à freiner cette course est rédhitoire.

Je me souviens lors de cette première rencontre avoir été discutant sur le papier que présentait Olivier de Sardan, « le développement comme défi théorique à l'anthropologie ». C'était me faire beaucoup d'honneur, à l'époque je débutais, le développement était un objet nouveau, je me souviens avoir beaucoup cherché pour savoir ce que j'allais bien pouvoir dire d'intelligent en contrepoint de ce que présentait le maître. Je me souviens d'être tombé sur l'idée d'aide budgétaire, qui était un objet passé sous silence, on s'intéressait surtout à l'époque au *hardware*, au développement matériel, les barrages, les projets agricoles, et j'avais insisté à cette occasion sur l'importance d'étudier cette question des flux d'aide aux budgets nationaux. Je ne connais que quelques textes issus de la mouvance apadienne allant dans ce sens, celui de Giorgio Blundo (2015) et celui de Marilou Mathieu et Philippe Lavigne Delville (2020).

On pouvait faire confiance aux chercheurs de l'époque pour savoir détendre l'atmosphère et je me souviens de deux jours de rencontre très agréables en ce mois de mars 1991. Une mention spéciale à Jean-Michel Young, malicieux chercheur CIRAD, qui à l'exposé du règlement intérieur de l'association (on était dans une assemblée constituante), et à l'énoncé de la clause selon laquelle le *membership* s'arrêtait à la mort de l'adhérent, s'était insurgé, regrettant qu'on ne l'autorise pas à participer à l'APAD après son décès. J'ai toujours aimé ce type d'humour qui, mine de rien, questionne subtilement nos conventions anthropologiques les mieux établies. Outre quelques chercheurs européens, surtout allemands, et quelques chercheurs africains, cette première réunion fondatrice comprenait quelques personnalités de renom du côté français, à part Jean-Pierre Olivier de Sardan, Jean-Pierre Dozon, Jean-Pierre Chauveau, Jean-Loup Amselle, mais à ma connaissance seul Jean-Pierre Chauveau a continué l'expérience et peut être considéré comme un véritable compagnon de route de l'APAD.

Quelle a été l'importance de l'APAD dans votre construction intellectuelle et personnelle ?

Cette importance ne doit pas être minimisée. À l'époque, soit en 1991, je venais d'être nommé chargé de cours à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) de Genève après y avoir été assistant et avoir soutenu ma thèse à Neuchâtel (en 1988) : l'étude d'un culte thérapeutique et anti-sorcillaire en pays winye (centre-ouest du Burkina Faso). J'étais assez isolé, j'avais des collègues sympathiques mais peu enclins à l'anthropologie de terrain : la mode à l'époque était à « l'éclairage en retour », concept proposé par Gérald Berthoud dès 1976, fondé sur l'idée que l'anthropologie chez les

autres et à propos des autres devait surtout servir à critiquer les modèles idéologiques chez soi. J'avais assez peu de goût pour cette critique sauvage pleine de raccourcis sur laquelle quelques auteurs comme Gilbert Rist ou Serge Latouche ont ensuite surfé, et l'APAD m'a donné à la fois un milieu qui prenait au sérieux les questions empiriques, des amis, des contacts, des occasions de voyager, de travailler dans le cadre de projets collectifs, de discuter avec d'autres chercheurs, d'exposer mes hypothèses, de me construire véritablement en tant que scientifique, même si ça a été, et ça continue dans une certaine mesure d'être, en pensant contre certaines idées apadiennes.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'orientation des recherches au sein de l'APAD ?

Dans cette APAD des débuts, il y avait un fort côté militant, je dirai même un petit côté « société d'admiration mutuelle » extrêmement satisfaisant pour l'ego. On était un peu les *angry young men*² de l'anthropologie francophone et on allait voir ce qu'on allait voir. Nous voulions faire exister un réseau de chercheurs, qui disposait d'un objet nouveau, quelque peu transgressif, celui du développement et du changement social, assez peu étudié à l'époque (parfois même rejeté car non orthodoxe), qui allait nous permettre de développer des recherches originales, nous faire exister de manière forte, collectivement et individuellement, dans le champ des sciences sociales. Dans tous ces mouvements marqués par l'enthousiasme collectif, par le caractère un peu militant, je remarque que l'on a tendance à faire l'impasse sur les recherches de chacun, et à penser finalement qu'on fait tous à peu près la même chose à propos de notre objet, et qu'on est d'accord sur la manière de le traiter.

L'APAD de l'époque fonctionnait à la fois sur une critique radicale de la communauté (son existence en tant qu'entité plus grande que la somme de ses parties était fortement remise en question) et sur l'hypothèse de l'agentivité des individus. Elle insistait sur le constructivisme des acteurs et leur aptitude à se donner des appuis, des réseaux, en bref à tirer parti de l'offre de l'aide, ses ressources, pour les mobiliser comme moyens dans la réalisation d'intérêts ou d'objectifs personnels. Le modèle de coordination des interactions développeurs/développés était au fond inspiré du modèle marchand : les individus ou les « groupes stratégiques³ » savaient parfaitement bien se débrouiller pour plier l'offre de développement à leurs finalités, un petit peu à la manière dont un consommateur tire parti de l'offre disponible en se baladant entre les rayons d'un supermarché.

² Il y avait de nombreuses femmes dans le groupe (Elisabeth Paquot, Gudrun Lachenmann, Yasmine Marzouk, Marilou Mathieu, Véronique Dorner, Pascale Maïzi, Mirjam de Bruijn, Mariatou Koné, Laurence Boutinot, Fatoumata Ouattara...) et une histoire des débuts de l'APAD au féminin reste à faire. Elle devrait tenir compte des considérations suivantes. Même si l'APAD des débuts était capable, je l'ai montré, d'adapter la production de savoir à des considérations morales supérieures, elle était réticente à travailler à partir des catégories imposées par l'approche genre, massivement adoptées par les bailleurs de fonds à partir de cette époque. Cela privait les chercheuses femmes d'une « porte d'entrée » facilitée (même si on peut discuter sur son caractère « naturel ») dans le champ de la réflexion sur les questions de développement.

³ Concession minimale à la sociologie, inspirée notamment du livre *L'acteur et le système* de M. Crozier et E. Friedberg (1977), rarement cité mais très lu et très présent dans les esprits.

C'est alors que j'ai pris connaissance de la thèse de Pierre-Joseph Laurent, « Le don comme ruse », soutenue en 1996. Je faisais partie de son jury, le travail était consacré à une fédération d'associations paysannes dans l'Est du Burkina dans ses rapports à l'aide. Pierre-Joseph montrait que le modèle d'interaction des développés avec les développeurs n'était pas le modèle marchand (qui supposait des conditions qui n'étaient pas présentes chez les développés notamment une maîtrise du monde qu'il leur était proposé d'imiter ou d'absorber⁴) mais le modèle communautaire, qui mettait en avant la figure du don. C'était avec cette figure du don que les développés pensaient pouvoir embrayer sur l'aide au développement, intéresser des « partenaires », entrer dans le réseau de l'appui : l'organisation paysanne elle-même, avec son règlement intérieur, son imitation des règles bureaucratiques, ses rapports d'activités plus ou moins bien écrits, était un don, de même que les différents bâtiments construits et financés par prêts bancaires, destinés à prouver aux bailleurs potentiels l'engagement paysan au service de la grande cause développementaliste, ce dont ces infrastructures aux fonctions potentielles *a priori* fort diverses, étaient bien la preuve.

Commence alors l'époque où je me rends compte que l'on ne sait pas forcément la même chose à propos des terrains africains sur lesquels nous travaillons tous. Mais le débat n'a jamais vraiment lieu, et je déplore encore aujourd'hui que la thèse de Pierre-Joseph Laurent (transformé en livre publié en 1998) n'ait jamais été matière à débat au sein de l'association. Mais c'est aussi parce que, assez rapidement, les objets des uns et des autres commencent à diverger, on s'intéresse moins au développement, certains partent sur l'analyse de la corruption, sur l'État en construction, d'autres sur les questions foncières. Je fais partie d'ailleurs de ce second cercle apadien, sous la houlette de Jean-Pierre Chauveau, un très honnête homme, quelqu'un auprès duquel j'ai beaucoup appris. Dans ce contexte de recherche là, je vais découvrir l'importance des « clauses non foncières » des accords fonciers, pour parler comme Jean-Pierre Chauveau, et faire un retour aux logiques communautaires, si fortement critiquées par l'APAD première mouture. Je vais m'apercevoir notamment, en prenant appui sur des analyses comme celles de Marx sur la loi sur les vols de bois en Rhénanie (1948 [1848]), que les droits d'accès aux ressources naturelles accordés à un producteur sont considérés comme des droits d'existence que le producteur échange comme des contributions aux droits d'existence de la communauté qui lui concède ces droits. Ces droits d'existence collectifs ont pu changer de nature avec le temps et les contraintes qui s'imposaient aux communautés sans jamais cesser de s'imposer et d'impliquer une subordination des droits individuels : dans les premières heures de l'histoire du peuplement, il s'agit d'utiliser la terre pour attirer des migrants, parce qu'il y a peu d'hommes et beaucoup d'espace et qu'il faut pouvoir se défendre contre l'adversité (les maladies, les guerres, la nature) ; puis, lorsque ces villages arrivent à une démographie suffisante, on utilise la terre pour accueillir de projets de développement locaux, comme des écoles, des dispensaires (qui

⁴ Notamment ce que j'appellerais maintenant, avec le recul des années, l'absence d'objectivité procédurale.

étendent les droits d'existence des membres de la communauté à autre chose que l'accès à la terre) ; enfin, on l'utilise pour attirer des élites rurales, chargées, en échange de leur exploitation des ressources naturelles, de faire profiter de leur capital social et économique les membres de la communauté d'accueil, en les faisant accéder au marché (du travail, des produits...) ou à des relations plus favorables avec les agents de l'État⁵...

Je me suis rendu compte avec ces travaux, et d'autres menés sur la délivrance des services publics à la base, dans le cadre notamment du Laboratoire Citoyennetés basé à Ouagadougou dans les années 2000, que le collectif, la communauté, son renforcement ou au contraire sa mise à mal étaient au cœur de nombreuses interactions des établissements humains avec les développeurs, mais aussi avec l'État local ou national. Toute action publique était décryptée en termes de gages donnés ou retirés aux identités sociales collectives déjà en place. L'endroit où on installait un puits, ou un dispensaire, le centre de santé d'où venaient les infirmiers pour vacciner les enfants, le regroupement des villages dans des cartes sanitaires ou scolaires, les lieux d'implantation des bureaux de vote, les choix de résidence des fonctionnaires étaient immédiatement traduits localement dans le langage du pouvoir, du renforcement, de la validation ou de l'invalidation des systèmes d'appartenance locaux avec leur hiérarchie. Les établissements humains qui en étaient bénéficiaires, comme ceux qui ne l'étaient pas, en tiraient des conséquences immédiates sur leur légitimité en tant que communauté spécifique, en tant que communauté en concurrence avec d'autres, ou encore en tant que communauté associée à d'autres dans des réseaux d'allégeances anciens, organisés notamment autour des relations foncières et politiques. Alors que l'on ne recueillait que des plaintes diffuses ou pas de plainte du tout à propos de la qualité des prestations fournies, dans les services publics, des conflits au contraire très sévères, relayés par les médias, pouvaient surgir. Ils émergeaient notamment lorsqu'une communauté choisie comme chef-lieu d'un district sanitaire était en fait une agglomération récente, sous couvert foncier d'un autre village

⁵ Je n'ai pas la place ici pour insister sur l'importance de cette grammaire des droits d'existence dans le positionnement des sociétés en transition, qui ne sont pas forcément attachées de manière viscérale au foncier mais le sont à l'idée que ceux qui utilisent ce qu'ils considèrent comme « leurs » ressources naturelles, leur fournissent en remplacement des moyens de vie de type salariat et avantages sociaux. Trois thèses récentes corroborent cette analyse : celle de C. Fioroni (2017) à propos de la Jordan Phosphates Mines Company qui extrait la roche phosphatée de manière industrielle sur le territoire coutumier des Hajaya, une tribu bédouine sédentarisée, qui a la priorité pour les emplois non qualifiés, les contrats de prestation, les soutiens financiers, l'accès au logement ; celle de M. Cissé Fall (2016) à propos de West African Farms, une société à responsabilité limitée productrice de légumes à destination des supermarchés anglais qui échange des droits de production sur une partie du patrimoine coutumier des exploitants de la commune rurale de Ngnith (delta du fleuve Sénégal) contre de nombreuses offres d'embauche saisonnières pour des emplois non qualifiés, très appréciés dans des contextes où l'accès au numéraire est de plus en plus essentiel pour faire face aux besoins de base. La thèse de M. Diallo (2019) illustre la même hypothèse mais pour une expérience moins heureuse. Elle souligne l'échec d'un projet de mise en défens d'une aire marine dans le delta du Sine Saloum (commune rurale de Dionewar, Sénégal) à générer suffisamment d'emplois liés au tourisme pour compenser l'accès perdu aux ressources de pêche et de mareyage pour les petits exploitants.

qui faisait partie du district, et qui dans l'esprit des gens lui devenait en quelque sorte subordonné sous cet aspect, avec le risque que cela soit finalement sous tous les aspects.

Lorsqu'elle s'est mise en place en Afrique de l'Ouest (à partir des années 1990), la décentralisation a commencé à rencontrer les mêmes problèmes, par exemple lorsque les flux d'action publique venaient tout à coup d'un chef-lieu de commune, que certains villages englobés dans la collectivité territoriale ne reconnaissaient pas comme leur tuteur historique, ce qui fait que les gens refusaient de s'y rendre pour y consommer les services proposés. On aurait pu prendre le problème à l'inverse et voir en quoi la production du service public à la base avait des conséquences immédiates sur les questions de citoyenneté, par exemple lorsque les instituteurs, fatigués de la dégradation de leurs conditions de travail et de la déconsidération dont ils étaient victimes de la part de l'État, se repliaient sur leur vie privée et cessaient de vivre dans les villages où ils enseignaient, pendant que les parents d'élèves insistaient au contraire sur cette résidence comme la preuve de l'appartenance de l'école au village, et de celui-ci à la nation⁶.

D'où proviennent selon vous ces positions « anti-communautaires » ?

Avec le recul, j'ai tendance à penser aujourd'hui que les positions anti-communautaires et pro-agentivité individuelle prises à l'époque l'ont été plus pour des raisons morales que scientifiques. Je m'explique. Les professionnels du développement avec lesquels nous étions en rapport étaient culturalistes. Sur la base de leurs expériences, ils tentaient de comprendre les difficultés qu'ils rencontraient dans leur travail en les reliant aux caractéristiques des cultures locales et c'est pour cela qu'ils nous appelaient à la rescousse. Mais nous ne répondions pas à cet appel et en ce sens nous démontrions que nous avions (peut-être !) une plus grande intelligence des contradictions internes aux rapports globalisés que proposait le développement que les développeurs eux-mêmes.

On savait, on sentait peut-être plus encore, que la modernité était fondée sur « l'inclusion excluante » (Niklas Luhmann, 1997). La société moderne, à l'inverse des sociétés anciennes, est ouverte (elle n'exclut pas *a priori* sur la base du statut) mais elle se referme très vite, pour tous ceux qui ne possèdent pas le media, les moyens nécessaires pour s'insérer dans les différents systèmes fonctionnels qu'elle propose (le droit, l'économie, la politique, l'éducation...). S'il convenait donc de ne pas dénier aux plus pauvres, comme le dit James Ferguson, « leurs droits à devenir des citoyens pleins et entiers dans une société globalisée » (2006 : 166), il convenait aussi de mettre la pédale douce sur tout ce qui pouvait ressembler à des différences qui avaient vite fait de devenir substantielles, donc insurmontables. Il valait mieux mettre l'accent sur leurs aptitudes à absorber le développement, et même sur leurs sur-aptitudes puisqu'ils étaient capables de stratégies, n'étaient pas attachés à quelque chose de plus grand qu'eux comme la communauté, ou leur culture, etc. Richard Rottenburg (2006, 2009), un auteur très perspicace et à qui je dois une grande partie de ma réflexion sur le sujet, note qu'un des

⁶ Pour ceux qui chercheraient des études sur ces thèmes, voir : <https://laboratoire-citoyennetes.org/recit> (consulté le 14 septembre 2021).

plus grands tabous de l'anthropologie contemporaine est d'utiliser les traits culturels des développés pour expliquer leur action, mais que c'est un tabou dont l'origine est à rechercher dans le fait que l'accent mis sur les « différences » des candidats à l'intégration globale a le grand inconvénient de les disqualifier potentiellement dans leurs prétentions.

J'ai toujours pensé également que le concept de surinterprétation, proposé par Olivier de Sardan, notamment avec son article dans *Enquête* (1996), repris dans son livre de 2008 *La rigueur du qualitatif*, et qui est très usité, devait être mis en lien avec cette surdétermination morale de ce qu'il convenait de savoir à propos des développés. Une première remarque critique à propos de cette notion a été formulée par Peter Geschiere, dans les essais autour de l'œuvre de Olivier de Sardan, lorsqu'il pose la question « Who decides when interpretation become surinterpretation ? » (2007 : 426), mettant l'accent très justement sur son caractère d'argument d'autorité. Je vois surtout dans ce concept la recommandation à ne pas chercher trop loin, à se contenter de causes prosaïques, simples, quitte à aplatir les données pour les rendre congruentes avec la possibilité d'intégration globale des bénéficiaires vue comme une sorte de devoir moral et politique pour les chercheurs. La conséquence la plus simple de la menace sur-interprétative c'est évidemment la sous-interprétation. Pour moi, elle est clairement à l'œuvre dans le champ des rapports de propriété, notamment chez ceux qui insistent sur le fait que les droits fonciers dans les pays du Sud se présentent comme une sorte de brouillon des droits fonciers modernes, et ne représentent donc pas en soi des obstacles insurmontables à nos conceptions, et donc aux opérations visant à les reconnaître et à les formaliser. S'ils cherchent mieux, ils verront que leur point de départ n'est qu'un point d'arrivée, que les droits et devoirs ne commencent pas avec le droit d'exclure mais avec le devoir d'inclure. Conférer des droits fonciers dans la plupart des pays du Sud, c'est conférer des droits d'existence à ceux qui vont en bénéficier et qu'ils échangent contre des contributions (redistribution, subordination de leurs droits individuels pour la réalisation d'objectifs d'intérêt supérieur) aux droits d'existence de la communauté d'accueil. Compte tenu du contexte global, notamment de l'absence historique d'un État social ou de généralisation du salariat (qui permet le versement de salaires indirects, sous forme de retraite vieillesse ou de congés maladie), je ne vois pas en quoi le fait de constater que les gens doivent trouver dans l'accès aux ressources naturelles la réponse à toutes leurs questions (et pas seulement à leurs questions de production) serait un point de départ particulièrement inadéquat ?

De manière intéressante d'ailleurs, je note que cette prépondérance des droits à l'existence de tous sur les droits individuels de chacun se vérifie à la fois dans les systèmes qui interdisent coutumièrement la vente de terre comme dans ceux qui l'autorisent mais l'assortissent d'un droit de préemption ou qui pratiquent la vente à réméré. Cette question du rabatement, de l'aplatissement des données, rappelle évidemment des positions historiques, celle de Max Gluckman par exemple, considéré comme un des grands ancêtres et inspirateur de l'APAD, qui, dans le contexte de sa lutte contre la colonie et contre l'apartheid, affirmait : « they [the natives] are fundamentally like us » (cité par Robert J. Gordon, 2018 : 308). Le problème, c'est que l'époque de l'apartheid c'est aussi

l'époque des grandes illusions universalistes chez les chercheurs de gauche, lorsque l'époque actuelle est celle des désillusions et du procès de la modernité.

Pour conclure, quelques mots sur l'avenir de l'APAD et de l'anthropologie du développement ?

L'APAD a 30 ans, c'est-à-dire le temps démographique d'une génération, celle qui avait porté l'objet « développement » dans la sphère des champs légitimes d'investigation, supplantée par une autre génération, qui cherche la distinction et donc impose tout naturellement d'autres objets. J'ai vu dans mon institution, l'Institut des hautes études internationales du développement (Genève), l'objet développement disparaître des objets identifiés institutionnellement notamment au sein du département d'anthropologie, au profit des études consacrées à la globalisation. Ce changement s'est accompagné d'un autre changement : le passage du français à l'anglais comme langue d'enseignement. Aujourd'hui les gens travaillent sur le sexe, la science et l'équité de genre dans le sport, sur la masculinité noire dans le capitalisme racial en crise, ou encore sur les expérimentations sur la qualité de la production industrielle de thé en Inde, pour citer trois recherches présentées récemment dans le département. Bien entendu les jeunes chercheurs ont compris les tendances du marché, ça fait déjà un moment qu'ils se sont repositionnés sur ce type d'objets, ce que reflètent d'ailleurs également les thèmes proposés dans les derniers colloques de l'APAD (moins d'ailleurs les thèmes généraux que les sujets abordés dans les groupes de travail). Je crois que quelqu'un a beaucoup fait pour accompagner cette transition de l'association, et renouveler ses objets tout en assurant un certain contrôle de qualité, c'est Mathieu Hilgers, malheureusement décédé beaucoup trop jeune et auquel j'aimerais rendre hommage ici.

L'objet développement avait de toute façon été abandonné par les membres fondateurs de l'APAD eux-mêmes puisque, assez rapidement je l'ai dit, nous avons commencé à l'étudier à travers d'autres prismes comme la corruption, l'État en construction, les questions foncières ou l'étude de la délivrance des services publics. J'aimerais signaler cependant quelques bons livres d'anthropologie du développement qui ont paru dans la décennie précédente, notamment le livre de David Mosse de 2005, *Cultivating development*, celui de Richard Rottenburg de 2009, *Far-fetched facts*, ou celui de Tania Li de 2007, *The will to improve*. Leur intérêt est d'ailleurs d'avoir retourné l'hypothèse apadienne de départ sur l'agentivité des bénéficiaires de l'aide pour étudier ce qui est tout à fait essentiel à mon avis, ce qui fait le plus sens politiquement si l'on tient compte des rapports de forces effectifs : l'agentivité des développeurs.

Bibliographie

- Berthoud G., 1976, « L'identité et l'altérité. Pour une confrontation de l'épistémologie génétique et de l'anthropologie critique », *Revue européenne de sciences sociales*, n° 38-39, pp. 471-494.
- Blundo G., 2015, *La coproduction du retard. Anthropologie de l'aide budgétaire au Cameroun et au Niger*, Paris, Agence française de développement, 45 p.

- Cissé Fall M., 2016, « Gestion foncière et décentralisation au Sénégal dans le contexte des acquisitions foncières à grande échelle. Le cas de la commune de Ngnith dans le département de Dagana », thèse de doctorat en géographie, université Bordeaux Montaigne, université Gaston Berger, 373 p.
- Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil.
- Diallo M., 2019, « Au cœur de la nature et de l'État. Une ethnographie de la cogestion de l'Aire Marine Protégée du Bamboung au Sénégal », thèse à l'École des hautes études en sciences sociales, école doctorale de l'EHESS 286, Anthropologie et sociologie, 401 p.
- Ferguson J., 2006, *Global Shadows: Africa in the Neoliberal World Order*, Durham, Duke University Press.
- Fioroni C., 2017, « Perplexed Employees and Powerless Managers. Neoliberal Effects in the Phosphate Kingdom of Jordan », PhD degree in anthropology and sociology of development, Graduate Institute of International and Development Studies, Thesis n° 1198, Geneva, 364 p.
- Freud C., 1991, « Qu'attendent les bailleurs de fonds des anthropologues ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, p. 22.
- Geffray C., 1987, « Compte-rendu des débats et conclusion », in P. Geschiere et B. Schlemmer (textes réunis par), *Terrains et perspectives. L'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Leyde, Éditions de l'ORSTOM, pp. 415-442.
- Geschiere P., 2007, « Witchcraft and Kinship among the Maka (S.E. Cameroon). Issues of Inequality and the Production of Knowledge », in T. Bierschenk *et al.*, *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD, Karthala, pp. 405-430.
- Gordon R.J., 2018, *The Enigma of Max Gluckman. The Ethnographic life of a "luckyman" in Africa*, Lincoln, Nebraska University Press.
- Laurent P.-J., 1996, « Le don comme ruse. Une traduction anthropologique de la coopération au développement », Dissertation doctorale en vue de l'obtention du titre de docteur en études du développement, université catholique de Louvain, 364 p.
- Laurent P.-J., 1998, *Une association de développement en pays mossi : le don comme ruse*, Paris, Karthala.
- Li T.M., 2007, *The Will to Improve. Governmentality, Development, and the Practice of Politics*, Durham, Duke University Press.
- Luhmann N., 1997, « Globalization or World Society: How to Conceive of Modern Society », *International Review of Sociology*, n° 7(1), pp. 67-79.
- Mathieu M., Lavigne Delville P., 2020, « L'impossible harmonisation des instruments budgétaires de l'État et des donateurs. Contradictions institutionnelles, bricolages et manipulations du "budget programme par objectifs" au Bénin (eau potable et assainissement de base) », *Revue internationale de politique comparée*, n° 27(2-3), pp. 137-163.
- Marx K., 1948 [1848], *Œuvres philosophiques*, tome V, « La loi sur les vols de bois », Paris, Alfred Costes Ed., pp. 117-185.

Mosse D., 2005, *Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice*, London, Pluto Press.

Olivier de Sardan J.-P., 1996, « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, n° 3, pp. 31-59.

Olivier de Sardan J.-P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.

Rottenburg R., 2006, Social Constructivism and the Enigma of Strangeness, in R. Rottenburg, B. Schnepel, S. Shimada (eds), *The Making and Unmaking of Differences: Anthropological, Sociological, and Philosophical Perspectives*, Bielefeld, Transcript, pp. 27-41.

Rottenburg R., 2009, *Far-Fetched Facts. A Parable of Development Aid*, Cambridge, The MIT Press.



Une anthropologie politique de la démocratie « en pratique » au Sud du Sahara

Expériences malienne et burkinabè

Marie Deridder*, Romaine Konseiga**
et Pierre-Joseph Laurent***

En valorisant de nouvelles thématiques de recherche, de nouveaux ancrages empiriques et une approche collaborative de la recherche qualitative, l'APAD a fortement influencé plusieurs générations de chercheurs et chercheuses travaillant sur le politique au Sud du Sahara. À la croisée de l'étude « par le bas » du politique et d'une socio-anthropologie apadienne, cet article synthétise les apports de l'anthropologie politique africaniste développée, depuis une vingtaine d'années, au sein du laboratoire d'anthropologie prospective à l'UCLouvain, à partir de terrains ethnographiques situés en milieu urbain et rural, au Burkina Faso et au Mali. Il démontre comment une étude empirique, pragmatique, non culturaliste et non normative des processus de démocratisation donne à comprendre les recompositions du politique et des rapports de pouvoir au regard de cet horizon démocratique. Les auteur-es proposent ensuite des pistes d'ouverture pour une étude du politique contemporain au Sud du Sahara.

By promoting new research topics, new fieldworks and a collective approach to qualitative research, APAD has strongly influenced several generations of researchers working on politics south of the Sahara. At the crossroads of the study of "bottom-up politics" and the Apadian socio-anthropology, this article synthesizes the main contributions of an Africanist political anthropology developed over the past twenty years within the Laboratory of Prospective Anthropology at UCLouvain, based on ethnographic fieldworks in urban and rural areas in Burkina Faso and Mali. The authors demonstrate how an empirical, pragmatic, non-culturalist and non-normative study of democratization's processes helps to understand the current political transformations on the continent. The authors then propose some perspectives to study the politics south of the Sahara.

* Marie Deridder est socio-anthropologue et chercheuse postdoctorante bénéficiant d'une bourse Marie Skłodowska-Curie (MSCA-IF) à Uppsala University (grant agreement n° 895859). Elle mène ses recherches au Mali et au Burkina Faso ; marie.deridder@antro.uu.se

** Romaine Konseiga est socio-anthropologue, professeure à l'université Thomas Sankara, membre du laboratoire d'anthropologie prospective (UCLouvain). Elle mène ses recherches au Burkina Faso ; romizangre@gmail.com

*** Pierre-Joseph Laurent est professeur à l'UCLouvain en anthropologie, ainsi que membre du laboratoire d'anthropologie prospective et de l'Académie royale de Belgique. Il mène ses recherches en Afrique de l'Ouest (et depuis quinze ans au Cap-Vert) ; pierre-joseph.laurent@uclouvain.be

Introduction

Dans les années 1980-1990, le continent africain expérimente une vague de libéralisation politique majeure. Les processus de démocratisation enclenchés relèvent tant d'une conditionnalité de l'aide au développement imposée par les bailleurs de fonds du Nord que d'enjeux de politique intérieure marquée par des aspirations fortes au changement propres aux histoires singulières des pays et populations. Les transformations institutionnelles découlant de ces processus se sont matérialisées par la décentralisation de l'État, l'instauration du multipartisme et des élections aux niveaux communal, régional et national. Le Burkina Faso et le Mali, dont nous parlerons ici, emboîtèrent le pas à ces dynamiques continentales qui véhiculent un « projet » porteur de visions normatives et transformatives de la société. Il s'agit d'instaurer la démocratie fondée sur un principe d'égalité et une reconfiguration des rapports de pouvoir jusqu'au niveau local, à travers l'articulation supposée vertueuse entre décentralisation, démocratisation, développement local et économie libérale. En l'espace d'une dizaine d'années, le Mali est devenu le *donor darling* des bailleurs de fonds (Bergamaschi, 2014 ; Siméant, 2014), souvent cité comme un « exemple de démocratie¹ » qui avait accompli avec succès sa « transition démocratique » et son « ajustement économique » (Bertrand, 1992, 1999 ; Fay *et al.*, 2006). Quant au Burkina Faso, malgré la présence au pouvoir du président Compaoré pendant plus de vingt ans, le régime était devenu « fréquentable » pour les bailleurs de fonds et peaufinait la « construction de sa façade démocratique » (Hilgers et Mazzocchetti, 2006 : 8, 12). Dans ces deux pays, les élections se déroulaient régulièrement, sans anicroche ni violence majeure, donnant l'image d'une « démocratie en chemin » (Hilgers et Mazzocchetti, 2006 : 12).

Face à ces transformations du champ politique en Afrique, il y a quarante ans, la revue *Politique africaine* et J.-F. Bayart (1981) proposèrent de penser le politique « par le bas ». Il s'agit de poser « la question de la démocratie en tant que question historique » afin de pouvoir « éclairer les idiomes constitutifs du concept de démocratie tel que se l'approprient les acteurs » (Bayart *et al.* 2008 : 24, 25). L'attention empirique doit porter sur les « modes populaires d'action politique » et sur les « représentations populaires du pouvoir ». Ce faisant, cette approche rompt avec la lecture linéaire et finaliste de la littérature transitologique considérant les processus de démocratisation comme une succession de trois étapes (libéralisation, transition, consolidation) (Hilgers et Mazzocchetti, 2006). Les processus de démocratisation sont ici pensés comme historiquement situés et potentiellement réversibles.

Cette proposition des sciences politiques trouva un large écho au sein de l'APAD, alors encore un jeune réseau de chercheurs et chercheuses africanistes naviguant entre l'anthropologie, la sociologie et le développement (Olivier de Sardan, 1991a). L'objectif fondateur de l'APAD était en effet de construire un espace pour débattre des dynamiques

¹ Voir aussi par exemple D. Lewis, « Analysis: Mali: from democracy poster child to broken state », 24 April 2012 (<https://www.reuters.com/article/us-mali-idUSBRE83N09Q20120424>, consulté le 12 mars 2021).

de changement social et de développement à partir de terrains africains et d'un point de vue émique. Rompant avec toute velléité développementiste ou conception morale, normative ou idéologique, la notion de développement est ici appréhendée d'un point de vue empirique, comme un processus volontariste de transformation des sociétés : « il y a "développement" là où des institutions de développement mènent des actions de développement », renvoyant à « une forme historique particulière du changement social » (Olivier de Sardan, 1991a : 2).

Ensuite, l'anthropologie du développement et du changement social apadienne (Olivier de Sardan, 1995) s'inscrit dans la postérité de l'anthropologie politique dynamiste de G. Balandier. Pour ce faire, elle opère une rupture majeure en prenant ses distances par rapport aux approches structuraliste puis ontologique qui dominent le champ disciplinaire francophone de l'époque, marqué par une anthropologie culturaliste valorisant l'ordre et la permanence, la logique et la cohérence, la stabilité et l'homogène (Olivier de Sardan, 2010). Au contraire, l'APAD ambitionne de mettre empiriquement « l'accent sur les dynamiques sociales, la diachronie, les ruptures et les contradictions » (Olivier de Sardan, 1991b : 3). Cette approche permet alors d'aborder l'étude du changement social de façon diachronique, à partir des rapports de pouvoir et de domination. Elle déclassé le tandem urbanité et modernité supposé rimer avec démocratie lorsqu'il est opposé à ruralité et tradition, censé renvoyer à un despotisme hérité du passé. Il s'agit de s'extraire d'une analyse réductrice, exotisante, culturaliste et traditionaliste du politique, souvent véhiculée à partir de et sur les contextes africains (Olivier de Sardan, 2010).

L'APAD s'inscrit également dans une socio-anthropologie politique d'inspiration interactionniste, issue de l'école de Manchester et de l'école de Chicago (Olivier de Sardan, 2007 ; Hilgers, 2009). Cette approche met « l'accent sur les ressources des acteurs sociaux "d'en bas" et leurs "marges de manœuvre" sans pour autant négliger les déterminations et pesanteurs » qui contraignent et bornent celles-ci (Olivier de Sardan, 1991b : 43). La focale est orientée sur les stratégies d'acteurs ainsi que sur les capacités d'action des individus et des groupes, dans leurs interactions au quotidien, au sein d'une arène politique locale. L'APAD renonce à considérer les dispositifs de développement produits par les mondes de l'aide internationale comme extérieurs aux arènes politiques étudiées, soulignant l'imbrication ou l'enchevêtrement des logiques sociales. Investiguer le développement comme notion émique, ainsi que ses réalités matérielles et économiques, est fondamental pour rendre intelligible une majeure partie des contextes sociaux sur le continent africain. Le développement est en effet l'un des langages principaux dans lesquels s'exprime le politique (Bouilly, 2019) qui emprunte souvent les formes, les canaux, les acteurs et les ressources de l'aide internationale. Ceci est non sans ambiguïtés puisque la machinerie du développement induit aussi une dépolitisation et une technicisation des enjeux (Ferguson, 1990 ; Cornwall et Eade, 2010). Le politique, le développement et le changement social sont ainsi profondément imbriqués.

En suivant les transformations du complexe développementiste, l'APAD est passée de l'étude des projets et acteurs du développement (Bierschenk, 1988 ; Lentz, 1988 ; Olivier de Sardan, 1988 ; Hagberg et Widmark, 2009) à l'étude des espaces publics africains

(Olivier de Sardan, 2007) et des politiques de développement qui font partie intégrante de l'action publique dans les pays sous régime d'aide, au même titre que n'importe quelle politique publique, mais dans un contexte d'extraversion (Lavigne Delville, 2017 ; Lavigne Delville *et al.*, 2018). L'APAD s'est ainsi attelée à l'étude empirique de la corruption, de la décentralisation, des pouvoirs locaux, des élections, de la délivrance des services publics, des administrations, des bureaucraties, autant de thématiques reflétées dans le *Bulletin de l'APAD*, puis la revue *Anthropologie & développement* à partir de 2014, ainsi que la collection APAD chez Karthala (voir notamment : Kassibo, 1997 ; Bako-Arifari et Laurent, 1998 ; Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998 ; Blundo et Olivier de Sardan, 2007 ; Olivier de Sardan et Tidjani Alou, 2009 ; Hahonou, 2010 ; Jul-Larsen *et al.*, 2011 ; Olivier de Sardan, 2015 ; Hagberg, 2019a). Cette socio-anthropologie apadienne débouche sur un recentrage thématique issu des sciences politiques au sein de la socio-anthropologie et une production conceptuelle croisée entre ces deux disciplines (Olivier de Sardan, 2021 : 309). Elle a également poussé la réflexion sur la positionnalité et l'engagement des chercheurs et chercheuses (Hagberg et Ouattara, 2012 ; Ayimpam *et al.*, 2014) ainsi que sur l'outillage méthodologique lié à la démarche ethnographique (Olivier de Sardan, 2008 ; Fresia et Lavigne Delville, 2018), en valorisant, de manière originale, l'enquête collective et les dynamiques collaboratives. De manière salvatrice pour la discipline, cela a contribué à désacraliser un peu plus le mythe romantique de l'anthropologue blanc solitaire menant ses recherches sur son terrain isolé.

À la croisée de l'étude « par le bas » du politique et d'une socio-anthropologie apadienne, cet article synthétise les apports de l'anthropologie politique africaniste développée, depuis une vingtaine d'années, au sein du laboratoire d'anthropologie prospective (UCLouvain), à partir de terrains ethnographiques situés en milieu urbain et rural, au Burkina Faso et au Mali. Il met ensuite en discussion ces apports avec ceux de l'APAD.

La modernité insécurisée et la « gestion coup d'État » de l'espace public

Dans son article intitulé « Le *big man* local ou la "gestion coup d'État" de l'espace public », à partir d'une ville au Burkina Faso appelée BK, P.-J. Laurent (2000) décrit l'émergence du *big man*, figure locale de la réussite symbolisant la possible ascension sociale et la modernité, ainsi que les acteurs enrôlés dans les mécanismes sociaux de la corruption. À cette époque, la décentralisation prend forme. L'organisation d'élections communales transforme la gestion des ressources locales en enjeux pour les pouvoirs locaux, nouveaux et anciens (Laurent, 1995, 1998 ; Bako-Arifari et Laurent, 1998). Puisant souvent dans la manne du développement, le *big man* se constitue une rente qu'il redistribue en partie pour alimenter ses réseaux, rente dont il est à la fois sujet et otage. *Via* ce mécanisme, il suscite le ralliement et absorbe les vellétés contestataires, y compris lors des élections locales. Maîtrisé par le *big man*, l'espace public s'apparente à un trompe-l'œil, sorte de « double scène » où coexistent, d'une part, un théâtre d'ombres à l'intention vertueuse suivant l'image formelle et officielle de la mise en spectacle de la démocratie, qu'il convient d'afficher pour les bailleurs de fonds occidentaux, et, d'autre

part, le plan officieux où se déploient les rapports politiques réels. Ce double discours vient nourrir l'écart entre normes formelles et normes pratiques (Olivier de Sardan, 2021b).

Pour rendre compte de ce contexte particulier, J.-P. Laurent articule la notion de *big man* à celle de « modernité insécurisée » (Laurent, 2009 ; Bréda *et al.*, 2013). La modernité insécurisée traite du capitalisme dérégulé, où la défiance tient lieu de lien social. Sans institutions étatiques susceptibles d'assumer le rôle de tiers, le face-à-face entre les personnes devient permanent, violent. Pour instruire le rapport de force, chacun affiche sa force réelle ou supposée. La force devient le médiateur des relations sociales. L'équilibre est précaire, provisoire. La corruption entretient la surveillance mutuelle et la délation. Faire confiance serait signe de faiblesse. La soumission et le silence se hissent en mode de gouvernement. À défaut de lieux pour la prise de parole contradictoire, face à la partialité de l'État, le politique reflue dans l'imaginaire et la sorcellerie. L'opposition s'affirme en interne, tout en visant toutefois la sauvegarde du consensus par l'entente qui alimente un silence, troublé de rumeurs et de rancœurs.

En modernité insécurisée, l'accumulation de biens par une minorité est renforcée tandis que la pauvreté est destinée aux autres. La violence, la défiance, la peur sont autant de composants du lien social. La redistribution des ressources accaparées par le *big man* aux affaires s'établit avec discernement. Il redistribue pour calmer les envieux et s'assurer des soutiens utiles à sa quête de puissance, de pouvoir, d'honneur, de reconnaissance. Mesurée et inégalitaire, la redistribution institue une clientèle et un rapport de dépendance qui conduit à la soumission. Comme une faveur consentie par le *big man* à un subalterne, recevoir devient un privilège qui endette. La personnalisation du pouvoir conduit au consentement et garantit le silence. Inclusif, le cadeau métamorphose le bénéficiaire en dépendant et en complice redevable.

Depuis la fin des années 1990, BK est devenue une ville importante, lieu de résidence d'Ousmane Baldé, familièrement appelé papa Ousmane. Sa résidence cossue se veut modeste au regard d'une fortune qui en fait l'un des hommes les plus riches du pays. Entrepreneur d'envergure nationale, discret, effacé, mais omniprésent sur la scène locale, le *big man* fréquente la présidence de la République. Depuis la révision constitutionnelle de 2001, le parti dominant entretient l'allégeance et le ralliement qui conduisent au consensus. Pour les élections communales de 2007, sans surprise, le parti dominant l'emporte. Des sommes importantes ont été investies pour influencer et corrompre. Dans la ville de BK, le candidat de Papa Ousmane est élu. Le perdant, l'opposant en interne, devient le *big man* déchu. Sans protection, ni politique ni magique, vulnérable, la descente aux enfers est rapide. Les réseaux mis à mal, abandonné de tous, il risque l'accusation pour malversations et corruption. Entre experts et avocats, il subit le formalisme juridique. Affaibli, il représente le bouc émissaire, la victime à offrir au peuple et aux bailleurs de fonds en témoignage de l'efficacité dans la lutte contre la corruption.

Le mobile du *big man* est généralement l'accumulation financière et sa finalité la reconnaissance comme membre d'une élite. Dans ce sens, il lui est difficile de concevoir une « fin de règne » que ce soit par l'alternance, la succession, la transmission. Aux

affaires, il veille aux équilibres entre les tendances qui composent son entourage et il tente d'imposer le consensus par la cooptation et le ralliement. Il valorise le secret, les rencontres discrètes, les arrangements. Le *big man* ne connaît pas de répit. Il doit anticiper les tentatives de déstabilisation et pour cela afficher la supériorité de sa puissance (financière, réseaux d'influence, protections). Le plus souvent considérées comme une trahison, les critiques et les tentatives de changement d'alliance sont sanctionnées. Toutefois, aux premiers signes de faiblesse, le consensus de façade vole en éclats. L'entente est évanescence, les alliances s'étiolent, les prétendants sortent de l'ombre, prompts à destituer le *big man*. C'est dans ce sens qu'il s'agit de comprendre l'idée de « gestion coup d'État » de l'espace public.

Semi-autoritarisme et formes d'opposition

Dans ce contexte de modernité insécurisée, M. Hilgers et J. Mazzocchetti (2006, 2010) investiguent les formes d'opposition populaire présentes dans les pratiques quotidiennes en milieu urbain au Burkina Faso. Se penchant sur les élections présidentielles de 2006 et, plus largement, sur les modalités quotidiennes de résistance, les auteurs analysent, d'une part, l'impossible alternance en contexte de régime semi-autoritaire, où les élections ont pour finalité de faire façade démocratique plutôt que de permettre l'alternance, et, d'autre part, les formes d'opposition qui néanmoins prennent place. Avec cette idée d'une opposition qui ne dit pas son nom, ils examinent ce que cachent les silences, les approbations de façade, en parallèle des manifestations publiques du mécontentement. À partir de leurs travaux ethnographiques, ils se penchent plus spécifiquement sur deux études de cas : la ville de Koudougou et les mouvements estudiantins ouagalais.

Inspirés par les travaux de M. Ottaway (2003), M. Hilgers et J. Mazzocchetti envisagent les régimes « semi-autoritaires » comme des modes de gouvernement spécifiques caractérisés par leur ambivalence : tout en affichant un respect des libertés politiques, en utilisant une rhétorique et des institutions formellement démocratiques, ils conservent des traits autoritaires plus ou moins marqués selon les circonstances et les équilibres internes et externes. Dès lors, les gouvernants utilisent les nouvelles institutions dites démocratiques, dont les élections, pour se maintenir au pouvoir en disposant d'une légitimité internationale sans s'exposer aux risques de la pluralité et de la libre compétition. La « démocratie », qui se réduit ici à la question des institutions et de ses élections, constitue une façade. La liberté d'association, le pluralisme politique, les médias libéralisés, arrachés au Burkina Faso de haute lutte, y façonnent un espace public tandis que, en parallèle, des pratiques de corruption, de népotisme, de violence, etc. rendent l'alternance politique pratiquement impossible.

Ceci dit, et c'est là le cœur des analyses de ces auteur-es, les régimes semi-autoritaires sont traversés par une tension : pour exister ils doivent nourrir et rendre institutionnellement possibles les espérances politiques qu'ils visent à neutraliser. En d'autres termes, ils doivent rendre la contestation possible, et même visible, sans qu'elle mette en péril leur hégémonie politique. Ce faisant, comme une sorte d'effets collatéraux, les changements

institutionnels progressifs façonnent, à l'insu des dirigeants, une transformation des représentations et alimentent en certains cas de plus grandes velléités d'opposition.

Dès lors, s'il ne s'agit pas d'avoir une analyse normative de la démocratie, il importe néanmoins de constater et d'analyser les formes d'insatisfactions bien réelles des populations et le type de mobilisations effectives. M. Hilgers (2009) étudie notamment les conditions de possibilité des révoltes collectives de longue haleine dans le contexte d'un régime semi-autoritaire. Il prend pour étude de cas la ville de Koudougou et analyse pourquoi un événement, l'assassinat de Norbert Zongo, journaliste originaire de la localité, cristallise les indocilités journalistiques au point d'en faire, pour un temps, la principale municipalité gouvernée par l'opposition. Il met en lumière la manière dont l'opposition profite de cette occasion pour se renforcer. Il identifie les réactions du pouvoir et analyse ensuite les interprétations locales liées à l'échec des mobilisations. M. Hilgers démontre que la trajectoire historique de certaines localités et leur position dans l'espace national peuvent favoriser l'éclosion de mouvements de revendications spécifiques. J. Mazzocchetti, de son côté, analyse les mobilisations étudiantes liées, elles aussi, à l'affaire Zongo. Son travail montre comment, à cette époque, les syndicats étudiants ont multiplié les jeux de positionnement politique et perdu en crédibilité ainsi qu'en potentiel de revendications en même temps qu'ils gagnaient une reconnaissance formelle plus importante. Les étudiants et les jeunes diplômés combinent le mécontentement relatif à leur situation à une aspiration à entrer dans le système pour jouir de ses bénéfices. Cette ambivalence fragilise leur position, les rend vulnérables aux sollicitations et réduit le potentiel de leurs mobilisations.

Dans ces systèmes hybrides, les aménagements concédés affectent les perceptions et les pratiques du pouvoir. On sait, au moins depuis la vague de travaux consacrés au politique « par le bas », que la démocratie formelle peut marginaliser l'opposition politique institutionnelle, se réapproprier la critique, mais jamais suspendre les indocilités inscrites dans les pratiques quotidiennes. La question est donc de savoir comment s'opèrent les oppositions de consciences et de pratiques, les insubordinations et les révoltes vis-à-vis du pouvoir, dans un contexte où leur légitimité n'est pas remise en cause mais où elles aboutissent rarement aux résultats espérés. Qu'advient-il des oppositions frustrées ? Comment les transformations institutionnelles, même neutralisées, insufflent-elles un dynamisme politique ? Et quel dynamisme ?

Les transformations institutionnelles ne demeurent pas sans effet et c'est bien là que réside la tension au cœur des régimes semi-autoritaires. Tandis que les insatisfactions demeurent et que les aspirations au changement croissent, l'apprentissage par l'expérience d'élections successives, la transformation des rapports de force et, dans certaines localités, la sanction de dirigeants locaux par le vote peuvent contribuer à modifier les pratiques et les représentations du politique. Tel est le principal paradoxe : alors que l'espace politique de ce semi-autoritarisme stabilisé se caractérise par une « absence de possibles » (Hilgers et Mazzocchetti, 2006 : 6), les changements institutionnels façonnent néanmoins de manière lente, progressive et souvent involontaire une transformation des représentations, une meilleure connaissance des mécanismes et des

rouages et, dans certains cas, de plus grandes velléités d'opposition. De la sorte, les travaux de M. Hilgers et J. Mazzocchetti permettent de recontextualiser et de saisir les mobilisations citoyennes qui, plus de quinze ans après l'assassinat de Norbert Zongo, ont vu la chute du régime Compaoré, tout autant que de saisir ce qui persiste aujourd'hui d'ambiguïtés, d'hybridités, de tensions entre ouvertures démocratiques et semi-autoritarismes.

Élites politiques locales, gestion des ressources naturelles et captation de rentes

Dans la foulée des questionnements soulevés ci-dessus, mais cette fois-ci au Mali et en milieu rural, à partir de Youwarou, une localité du Delta intérieur du fleuve Niger², M. Deridder (2021) investit les représentations et pratiques menées « au nom de » la décentralisation de l'État (Hagberg, 2010a), ainsi que les recompositions du politique qui en découlent. Elle constate une hégémonie de fait des élites politiques locales largement dominées par les autorités traditionnelles. Celles-ci occupent les postes de maire et de conseillers communaux. Elles se sont saisies des élections communales pour sécuriser leur position monopolistique en matière de gestion des ressources naturelles. Les promesses égalitaristes véhiculées par la décentralisation viennent en effet bousculer les systèmes d'exploitation halieutique, pastorale et agricole propres au Delta et les stratégies de captation de rentes issues de ces ressources.

Le Delta est la plus grande zone humide d'Afrique de l'Ouest fournissant des écosystèmes uniques dans un contexte sahélien. Espace fragmenté modelé par le cycle des crues et décrues annuelles du fleuve, les plaines inondées riches en poissons laissent la place aux pâturages, puis aux étendues quasi désertiques avant de voir le retour de la pluie et des inondations. L'espace deltaïque est structuré par les systèmes d'exploitation halieutique, pastorale et agricole suivant la ressource concernée (eau, herbe, terre) (Barrière et Barrière, 2002). Pour chacun de ces systèmes, il existe des « maîtres des pâturages », des « maîtres des eaux » et des « maîtres des terres » qui ont un pouvoir de gestion dite traditionnelle sur la portion d'espace et/ou la ressource concernée. Or, ces systèmes sont historiquement pris dans une spirale d'« intensification capitaliste » caractérisée par une « course au profit » qui, dans le contexte deltaïque, équivaut à « une course pour la survie » (Fay, 1994 : 195-200). L'introduction de la propriété privée par le colonisateur français et la progressive monétarisation des transactions ont conduit à la constitution de rentes par ces autorités traditionnelles. Par le renforcement de l'hégémonie de ces acteurs à travers les élections, la décentralisation contribue à exacerber une situation concurrentielle extrême entre les groupes d'utilisateurs de ces ressources et au sein de ceux-ci.

² M. Deridder a réalisé ses terrains ethnographiques entre 2007 et 2009, avant les basculements politiques plus récents vécus au Mali qui impactent directement la localité étudiée.

Face à cette situation, les dynamiques de contre-pouvoir sont organisées au sein même du cercle des élites politiques locales, en s'appuyant sur les réseaux de parenté et d'alliance, ainsi qu'en fonction des hiérarchies statutaires et autres assignations identitaires. L'ordre des possibles sur le plan politique est balisé par l'imaginaire politique local alimenté par des narratifs historiques racontant la fondation de la localité, naturalisant les hiérarchies et assignations identitaires des individus et des groupes, légitimant ainsi les autorités traditionnelles dans la gestion des ressources naturelles et l'exercice du pouvoir. Ces narratifs historiques produisent simultanément une trame historique commune aux différents groupes vivant sur un même espace et un flou consubstantiel à la production de ce consensus. Le consensus demeure apparent tandis que le flou sert la gestion des conflits inhérents à l'histoire du Delta et de ses habitant-es.

En proposant une organisation sociopolitique pacifiée et consensuelle entre des groupes différents et complémentaires se partageant un même espace producteur de ressources, cet imaginaire politique fait la synthèse de la pluralité des univers normatifs s'enchevêtrant localement. Il permet de dégager d'éventuelles marges de manœuvre au sein de l'arène politique locale sans pour autant remettre en cause le consensus fondant son organisation sociopolitique. Les élites locales peuvent ainsi coexister et maintenir un ordre social hiérarchique et inégalitaire, verrouillant les potentialités de changement, malgré les transformations institutionnelles issues de la décentralisation. Dans ce contexte, les représentations des groupes subalternes « s'articulent autour d'une compréhension de l'espace politique comme une absence de possibles », qui s'impose comme « cadre normalisé du politique » au sein duquel se jouent les rapports de force et les rapports de sens déterminant l'activité politique (Hilgers et Mazzocchetti, 2006 : 6).

Toutefois, au fil des échéances électorales, les autorités traditionnelles à la fois anticipent et expérimentent une précarisation de leur position hégémonique : « être chef ne suffit plus pour gagner la commune ». Les élections et le multipartisme renforcent l'imprédictibilité et l'incertitude du jeu politique ainsi que le sentiment d'insécurité et de vulnérabilité de ces élites au regard de leur dépendance à leurs stratégies de captation de rentes des ressources naturelles. Elles prennent la mesure de devoir réinventer leur avenir politique. Ces dynamiques observées à Youwarou aiguissent alors les revendications de justice sociale. Cette gestion des ressources naturelles rencontre de moins en moins l'unanimité, tandis que la donne communale complexifie le tableau. Aujourd'hui, les interlocuteurs et interlocutrices de M. Deridder vivent de près les différents bouleversements politiques du Mali, marqué par plusieurs coups d'État, une intervention militaire internationale, et les affrontements de groupes armés dont certains se réclament de la mouvance djihadiste. Youwarou a ainsi rejoint les « zones rouges » (Hagberg, 2019b) et la géographie politique de la peur co-construite par l'Occident derrière ses frontières forteresses (Andersson, 2019).

Autoritarisme et violence symbolique dans la gestion des ressources foncières : le barrage de Ziga

Poursuivant cette investigation des recompositions du politique en milieu rural, R. Konseiga mène ses recherches sur le barrage de Ziga au Burkina Faso. Située sur le plateau central mossi, la construction du barrage de Ziga (1998-2004) fut réalisée dans un contexte de régime semi-autoritaire (Hilgers et Mazzocchetti, 2006, 2010). Le lac de retenue a affecté une vingtaine de villages. Leurs terres ayant été déclarées d'utilité publique, les villageois furent déplacés et réinstallés³. Pour ces personnes, le barrage entraîne des bouleversements de statuts et impacte les tenures foncières, avec des conséquences sur la sociabilité coutumière, affectant les identités et les liens sociaux.

L'avènement du barrage coïncide aussi avec l'urbanisation des campagnes introduisant de nouveaux imaginaires et des pratiques provoquant l'éclatement de l'univers ancestral des villageois mossi. La rupture des anciens modes de vie, couplée à la peur et à l'incertitude liées au barrage, a favorisé l'émergence de ce contexte de modernité insécurisée. Au même moment, le Burkina Faso entrait dans l'ère de la démocratisation et de la décentralisation, avec, en milieu rural, l'intention d'établir une liaison entre un système politico-administratif décentralisé et les pouvoirs politiques locaux. Ce processus a directement impacté le système de gestion politique de la société coutumière mossi, particulièrement complexe, car s'appuyant sur des acteurs solides et légitimes, établis par l'histoire, qui ne sont pas prêts à se résigner au mode de gouvernance dite démocratique. Confrontés aux changements provoqués par le barrage et le lac de retenue, les pouvoirs coutumiers mossi inventent de nouvelles façons de gérer l'espace. De manière révélatrice, ils s'impliquent dans la suppléance des services administratifs pour la gestion des déplacements des populations et leur réinstallation.

Le cas du barrage de Ziga met en lumière le mode de gestion publique de l'État caractérisé par un phénomène de « patrimonialisation » des ressources foncières et naturelles. La dépossession de la zone d'utilité publique (celle du lac et de ses abords) devait être accompagnée de mesures compensatoires, selon les conventions signées avec les partenaires techniques et financiers, dont la Banque mondiale⁴. Sous la pression de ceux-ci, le gouvernement burkinabè fut contraint de proposer des mesures de développement pour la zone de Ziga à but compensatoire (par exemple la construction de réservoirs d'eau et d'aménagements hydroagricoles) pour les personnes directement affectées par le barrage. Ces engagements n'ont pas été respectés. Suite à la corruption et aux détournements, les aménagements prévus par le Plan gouvernemental d'atténuation des impacts sur l'environnement (PGAIE) ont été mal ou pas exécutés. Cela entraîne des conséquences

³ Selon l'article 89 de la Loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière, l'État et les collectivités territoriales peuvent acquérir des terrains à but d'aménagement, par les procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique ou par l'exercice du droit de préemption.

⁴ Voir le rapport final de la Commission mondiale des barrages intitulé « Barrages et développement : un nouveau cadre pour la prise de décision » (Londres, Grande-Bretagne) et datant de 2000.

dramatiques pour les populations rurales déplacées qui se retrouvent sans leur patrimoine foncier ancestral et privées de l'accès à l'eau du barrage.

Par ailleurs, lorsque ces travaux d'aménagement furent entrepris, ils furent dirigés d'une main de fer par les autorités gouvernementales responsables, sans réelle implication des autorités politiques et administratives locales ni la participation de la population concernée. De plus, l'administration étatique et les agents de la maîtrise d'ouvrage du barrage ont négocié et obtenu l'adhésion des chefferies traditionnelles influentes de la zone, celles capables d'imposer leurs décisions à leurs administrés. Se basant sur l'organisation centralisée et hiérarchique des chefs traditionnels mossi qui ne tolèrent aucune contradiction ni désobéissance, la gestion des déplacements et réinstallations leur fut confiée. Ces chefs profitèrent de la situation pour protéger leurs intérêts. Ils utilisèrent les déplacés comme des faire-valoir indirects pour la déterritorialisation et/ou la reterritorialisation des ressources foncières. Une situation qui n'est pas sans évoquer l'idée de la « gestion coup d'État » de l'espace public, déjà évoquée par P.-J. Laurent.

Ce mélange d'autoritarisme traditionnel et gouvernemental a engendré des sentiments de frustration et de ressentiment des paysans déplacés. L'État et les chefs traditionnels ont usé de leur autorité pour alimenter la corruption foncière au détriment de paysans fragilisés et désabusés. L'appariement des systèmes autoritaires traditionnel et gouvernemental témoigne du caractère hybride (Fournier, 2010) du régime actuel. Ce syncrétisme politique, reflet de la gouvernance au niveau national, est marqué par une démocratie à « double façade » dénotant la faillite de l'État qui ne joue pas son rôle régalien de protection et de sécurisation des citoyens et qui peine à fournir des services publics de qualité (Hagberg, 2010b). Cette faillite est accentuée par la crise sécuritaire causée par la montée du terrorisme.

Conclusion

L'APAD a indéniablement contribué, d'un côté, à renouveler le champ de l'anthropologie politique africaniste longtemps cantonnée à l'analyse statique des structures traditionnelles du pouvoir et, d'un autre, à penser l'anthropologie du développement et du changement social de manière plus large et dynamiste (Bierschenk, 2010). En Afrique de l'Ouest francophone, elle a également réhabilité la discipline socio-anthropologique. En valorisant de nouvelles thématiques de recherche, de nouveaux ancrages empiriques et une approche collaborative de la recherche, l'APAD a ainsi fortement influencé plusieurs générations de chercheurs et chercheuses travaillant sur le politique au Sud du Sahara. Cette approche féconde, empirique, non culturaliste et non normative a permis d'entamer une ethnographie fine du complexe développementiste et des États africains, de leurs fonctionnements pratiques au quotidien, de leurs articulations au niveau local, et de leurs implications auprès des populations. L'APAD souligne ainsi l'importance, la pertinence et l'actualité de l'étude du politique sur le continent africain et place ces enjeux sur le devant des agendas de recherche socio-anthropologique et africaniste dans les univers académiques francophones et au-delà.

Dans le sillon de cette approche apadienne, les travaux présentés dans cet article démontrent comment une étude pragmatique et non normative des processus de démocratisation donne à comprendre les recompositions du politique et des rapports de pouvoir au regard de cet horizon démocratique. L'étude du politique ne peut ainsi faire l'économie de la compréhension des enjeux économiques liés à la captation des ressources et diverses rentes dans des contextes de survie marqués par la précarité. Le temps des élections active les rouages clientélistes et met en scène, de façon ostentatoire, « la politique du ventre » (Bayart, 1989). L'opposition institutionnelle est souvent marginalisée et la critique absorbée, diluée, contribuant ainsi à banaliser et naturaliser une « absence de possibles » entraînant fatalismes, résignations et frustrations (Hilgers et Mazzocchetti, 2006, 2010) malgré les nombreux espoirs et attentes suscités par ces processus de libéralisation politique.

Toutefois, nos travaux démontrent aussi la possible réversibilité, non sans violence, des processus politiques et la potentielle précarisation des « puissants » dans un contexte de modernité insécurisée où les règles du jeu, les interactions et leurs conséquences sont difficilement prédictibles. Dès lors, inscrit dans les pratiques quotidiennes, l'apprentissage par l'expérience d'élections successives, de mobilisations, d'expressions diverses du dissentiment et de multiples formes d'indocilité contribue subrepticement à modifier les pratiques et les représentations du politique, y compris face aux hégémonies politiques à de multiples échelles. Cette incertitude laisse émerger de nouvelles élites qui renégocient, de façon circonstancielle, les rapports de pouvoir. L'issue de ces interactions n'est pas forcément plus égalitaire mais, néanmoins, le cercle du pouvoir s'élargit. Cette analyse rejoint les travaux d'autres auteurs ayant travaillé sur la participation et l'émancipation politique d'acteurs subalternes comme, par exemple, les femmes, les jeunes ou les descendants de captifs (voir par exemple : Hahonou, 2008, 2010 et 2012 ; Hagberg, 2019).

Enfin, la démarche de recherche apadienne était appelée à réaliser une socio-anthropologie des espaces publics africains au sens large, encourageant à investiguer notamment l'action collective et les mobilisations (Olivier de Sardan, 2007). Or, force est de constater que l'APAD s'est montrée frileuse sur l'investigation empirique et systématique des formes pratiques que prennent le dissentiment, la protestation, la contestation, l'indocilité, l'opposition, ainsi que les dynamiques insurrectionnelles et de résistance. Celles-ci peuvent emprunter les formes institutionnalisées propres à un système démocratique libéral mais elles se retrouvent également ailleurs, voire au sein même de ces espaces cadenassés du pouvoir. Les travaux présentés ici, plus particulièrement ceux de M. Hilgers et J. Mazzocchetti, témoignent pourtant de l'importance, de la pertinence actuelle et de la possibilité d'étudier, avec « la juste distance », ces enjeux cruciaux sur les plans intellectuel et sociétal. Dans un contexte où la sociologie politique et les sciences politiques renouent depuis une dizaine d'années avec l'étude des mouvements sociaux sur le continent africain, l'outillage conceptuel et méthodologique valorisé par l'APAD devrait également rendre possible ce projet avec la force de l'ethnographie, tout en prenant en compte les complexités, nuances, ambiguïtés, ambivalences et contradictions qui traversent ce champ comme tout champ social d'ailleurs (Olivier de Sardan, 2021a). L'historicisation des dynamiques sociales, une approche « par le bas », l'ancrage

empirique, l'enquête de terrain prolongée et la réflexivité des chercheurs et chercheuses sur leur démarche de recherche sont à notre sens suffisants comme garde-fous contre les spectres de l'idéologie ou de la romantisation du terrain.

Enfin, au regard de l'actualité traversant le continent africain, l'APAD devrait continuer à « prendre très au sérieux » le défi déjà pointé en 2010 par T. Bierschenk consistant à mettre en relation, à « enchâsser » les données empiriques issues de l'étude des arènes politiques locales, centrée sur les acteurs et les micro-événements, dans des processus de plus grande envergure (Bierschenk, 2010), dans leurs contextes globaux et englobants (Deridder, 2021). La particularité des thématiques de recherche valorisées par l'APAD est en effet de combiner à la fois des enjeux intellectuels propres au débat scientifique et des enjeux sociaux qui participent, directement ou indirectement, à un débat public au-delà de la seule sphère académique (Olivier de Sardan, 2007 : 549). Or, cette dernière dizaine d'années, l'actualité du continent africain, au Burkina Faso et au Mali en particulier, a été marquée par des insurrections populaires, des coups d'État successifs, le retour de dirigeants en uniforme, le déguerpissement d'autres dirigeants s'accrochant au pouvoir, des conflits mobilisant des groupes armés à vocation religieuse et d'autres « non identifiés », des interventions militaires d'envergure internationale, un regain des arguments anti-impérialistes et des revendications décoloniales, une visibilité accrue de certaines formes rigoristes et politiques de l'islam, plusieurs épidémies, une pandémie ; autant d'enjeux à de multiples échelles qui contribuent à redessiner le dynamisme contemporain du politique sur le continent africain. Dès lors, comme autant de défis théoriques, méthodologiques et épistémologiques lancés à l'APAD, il s'agit aujourd'hui de continuer à investiguer les formes empiriques que prend ce dynamisme, articulées aux histoires longues du continent et dans leurs dimensions globalisées et transnationales.

Bibliographie

- Ayimpam S., Chelpi-den Hamer M., Bouju J. (dir.), 2014, « Les terrains du développement et de l'humanitaire : convergences et renouveau réflexif », *Anthropologie & développement*, n° 40-41.
- Andersson R., 2019, *No go world: how fear is redrawing our maps and infecting our Politics*, California, University of California Press Oakland.
- Barrière O., Barrière C., 2002, *Un droit à inventer. Foncier et environnement dans le delta intérieur du Niger (Mali)*, Paris, IRD.
- Bako-Arifari N., Laurent P.-J. (éd.), 1998, « Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au sud du Sahara », *Bulletin de l'APAD*, n° 15.
- Bayart J.-F., 1981, « Le politique par le bas en Afrique noire. Question de méthode », *Politique africaine*, n° 1, pp. 53-82.
- Bayart J.-F., 1989, *L'État en Afrique : La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- Bayart J.-F., Mbembe A., Toulabord C., 2008, *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala.

- Bergamaschi I., 2014, « The fall of a donor darling: The role of aid in Mali's crisis », *The Journal of Modern African Studies*, n° 52(3), pp. 347-378.
- Bertrand M., 1992, « Un an de transition politique : de la révolte à la III^e République », *Politique africaine*, n° 47, pp. 9-22.
- Bertrand M., 1999, « Décentralisation et culture politique locale au Mali : de la réforme territoriale au cas de Bamako », *Autrepart*, n° 10, pp. 23-40.
- Bierschenk T., 1988, « Development projects as an arena of negotiation of strategic groups: A case study from Benin », *Sociologia Ruralis*, n° 28(2-3), pp. 146-60.
- Bierschenk T., 2010, « Anthropologie et développement : Historiciser et localiser les approches », *Bulletin de l'APAD*, n° 31-32, pp. 161-192.
- Bierschenk T., Oliver de Sardan J.-P. (dir.), 1998, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala.
- Blundo G., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 2007, *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, APAD, Karthala.
- Bouilly E., 2019, *Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine. Mobiliser sans protester au Sénégal*, Paris, Dalloz.
- Bréda C., Deridder M., Laurent P.-J. (dir.), 2013, *La modernité insécurisée, Anthropologie des conséquences de la mondialisation*, Louvain-la-Neuve, Academia, L'Harmattan.
- Cornwall A., Eade D., 2010, *Deconstructing Development Discourse. Buzzwords and Fuzzwords*, Bourton on Dunsmore, Practical Action Publishing.
- Deridder M., 2021, *Élites, élections et transformation du politique au Mali. « Ceux qui cherchent le pouvoir sont parmi nous »*, Paris, APAD, Karthala.
- Fay C., 1994, « Organisation sociale et culturelle de la production de pêche : morphologie et grandes mutations », in J. Quensière (dir.), *La pêche dans le Delta Central du Niger. Approche pluridisciplinaire d'un système de production halieutique*, Paris, IER, ORSTOM, Karthala.
- Fay C., Koné Y.F., Quiminal C. (éd.), 2006, *Décentralisation et pouvoirs en Afrique. En contrepoint, modèles territoriaux français*, Marseille, IRD Éditions.
- Ferguson J., 1990, *The Anti-Politics Machine: 'Development', depoliticization and bureaucratic power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Fournier L., 2010, « Entre démocratie et autoritarisme vers des régimes hybrides ? », *Sciences Humaines*, n° 212(2), p. 10.
- Fresia M., Lavigne Delville P. (dir.), 2018, *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris, Karthala, IRD, APAD.
- Hagberg S., 2010a, « Decentralisation and citizen participation in West Africa », *Bulletin de l'APAD*, n° 31-32, pp. 3-34.
- Hagberg S., 2010b, « Conclusion de la troisième partie. Démocratie à double façade », in M. Hilgers. et J. Mazzocchetti (éd.), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, pp. 295-306.

- Hagberg S. (ed.), 2019a, « Comparative Municipal Ethnographies », *Kritisk Etnografi (Swedish Journal of Anthropology)*, n° 2(1-2).
- Hagberg S., 2019b, « Ethnography in/of the Red Zone: Challenges, Frustrations, and Engagements », *Mande Studies*, n° 21, pp. 13-31.
- Hagberg S., Ouattara F. (dir.), 2012, « Engager l'anthropologie pour le développement et le changement social », *Anthropologie & développement*, n° 34-36.
- Hagberg S., Widmark C. (dir.), 2009, *Ethnographic Practice and Public Aid: Methods and Meanings in Development Cooperation*, Uppsala Studies in Cultural Anthropology 45, Uppsala, Acta universitatis Upsaliensis.
- Hahonou E.K., 2008, « Culture politique, esclavage et décentralisation. La revanche politique des descendants d'esclaves au Bénin et au Niger », *Politique Africaine*, n° 111, pp. 169-186.
- Hahonou E.K., 2010, *Démocratie et culture politique en Afrique. En attendant la décentralisation au Niger*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.
- Hahonou E.K., 2012, « Pourquoi pas nous ? Statut social et "adulthood politique" des femmes gando au Bénin », *Autrepart*, n° 61(2), pp. 157-173.
- Hilgers M., 2009, *Une ethnographie à l'échelle de la ville. Urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou (Burkina Faso)*, Paris, Karthala.
- Hilgers M., Mazzocchetti J. (éd.), 2006, « Le Burkina Faso : l'alternance impossible », *Politique africaine*, n° 101.
- Hilgers M., Mazzocchetti J. (éd.), 2010, *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala.
- Jul-Larsen E., Laurent P.-J., Le Meur P.-Y., Léonard E. (éd.), 2011, *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire. Conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau*, Uppsala, Paris, Marseille, APAD, IRD, Karthala.
- Kassibo B. (éd.) 1997, « La décentralisation au Mali : état des lieux », *Bulletin de l'APAD*, n° 14.
- Laurent P.-J., 1995, « Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso », *Cahiers du CIDEP*, n° 26.
- Laurent P.-J., 1998, *Une association de développement en pays Mossi. Le don comme ruse*, Paris, Karthala.
- Laurent P.-J., 2000, « Entre ville et campagne : "le big man" local ou la "gestion coup d'État" de l'espace public », *Politique africaine*, n° 80, pp. 169-181.
- Laurent P.-J., 2009, *Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison*, Paris, Karthala.
- Lavigne Delville P. (éd.), 2017, « La fabrique de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' », *Anthropologie & développement*, n° 45.
- Lavigne Delville P., Ayimpam S., Mongbo R. (éd.), 2018, « L'enchâssement social et politique de l'action publique », *Anthropologie & développement*, n° 47.
- Lentz C., 1998, « Why the most incompetent are on the Village Council: Development projects in an Indian Village in Ecuador », *Sociologia Ruralis*, n° 28(2-3), pp. 199-215.

- Olivier de Sardan J.-P., 1988, « Peasant logics and development project logics », *Sociologia Ruralis*, n° 28(2-3), pp. 216-226.
- Olivier de Sardan J.-P., 1991a, « La préhistoire de l'APAD », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <https://doi.org/10.4000/apad.324>
- Olivier de Sardan J.-P., 1991b, « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <https://doi.org/10.4000/apad.296>
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2007, « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, n° 191(3), pp. 543-552.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia, L'Harmattan.
- Olivier de Sardan J.-P., 2010, « Le culturalisme traditionaliste africaniste. Analyse d'une idéologie scientifique », *Cahiers d'études africaines*, L(2-3-4), n° 198-199-200, pp. 419-453.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021a, « Science politique et anthropologie : une formule gagnant/gagnant ? », *Politique africaine*, n° 161-162(1-2), pp. 309-323.
- Olivier de Sardan, J.-P., 2021b, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., Tidjani Alou M. (éd.), 2009. *Les pouvoirs locaux au Niger. Tome 1 : À la veille de la décentralisation*, Paris, Dakar, Karthala, CODESRIA.
- Ottaway M., 2003, *Democracy Challenged. The Rise of Semi-Authoritarianism*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace.
- Siméant J., 2014, *Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris, Karthala.



Lire l'APAD en politistes

Face-à-face administratifs et questions de classes

Assia Boutaleb*, Mehdi Labzaé**

Cet article revient sur quelques apports des travaux de l'APAD pour la science politique traitant de l'État au concret, en Afrique et au-delà, puis propose deux pistes de réflexion pour la poursuite de travaux sur les administrations publiques. La première consiste à lier l'étude des relations aux administrations d'interface à la différenciation sociale dans les sociétés étudiées, en montrant que la fréquentation des guichets de l'État est généralement inversement proportionnelle à l'élévation dans la hiérarchie sociale. La seconde piste propose de saisir les effets des transformations néolibérales de l'État et de la précarisation des fonctionnaires sur leurs pratiques de la domination.

This article reviews some contributions of APAD's work in the study of the state in its concrete dimensions, in Africa and beyond. It proposes two further developments for the study of state bureaucracies. The first links the analysis of state-citizens relationships at street-level bureaucracies to social differentiation, as the use of government street-level offices tends to be inversely proportional to one's rise in the social hierarchy. The second proposition invites to grasp the effects of neoliberal reforms of the state and the increased precariousness of civil servants on their practices of domination.

* Professeure de science politique, université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Centre européen de sociologie et de science politique (UMR 8209) ; assia.boutaleb@univ-paris1.fr

** Politiste, chercheur associé au Centre français des études éthiopiennes (USR3137-IFRE23) et au Centre européen de sociologie et de science politique (UMR 8209) ; mehdi.labzae@gmail.com

Introduction

Il est des lectures qui encouragent à s'aventurer sur des territoires peu fréquentés par ses pairs et des démarches qui incitent à des questionnements peu envisagés par sa propre discipline. Pour un-e politiste, les travaux de l'APAD relèvent indéniablement de cette catégorie. L'approche de socio-anthropologie du développement qu'ils promeuvent est non seulement l'implacable démonstration de l'intérêt de traiter les thèmes classiques de la science politique avec les outils de l'ethnographie, mais également une puissante habilitation à franchir les frontières disciplinaires et, pour de nombreux politistes, à se convertir au terrain de longue durée. L'un des grands mérites aura également été de (re)mettre les chercheuses et chercheurs sur le chemin des administrations publiques et de les inciter à en pousser les portes au moment même où l'autre grand courant d'analyse de l'État en Afrique contournait ces dernières pour s'intéresser au « politique par le bas ». En invitant à mettre la focale sur « l'analyse concrète des administrations, des services publics, du système bureaucratique, des relations entre fonctionnaires et usagers » (Olivier de Sardan, 2004), la socio-anthropologie du développement a magistralement mis en évidence les bénéfices qu'il y a à regarder l'État ni d'en bas, ni de biais, mais bien en face. De fait, c'est bien à cette hauteur et selon cet angle que sont visibles les fonctionnaires et les usagers (*Bulletin de l'APAD*, 2002), que se donne à voir la décentralisation (*Bulletin de l'APAD*, 1998) ou encore la fabrique de l'action publique dans ses déclinaisons les plus actuelles (*Anthropologie & développement*, 2017). À les regarder « pour de vrai » (Jaffré, 1999), les dimensions bureaucratiques se saisissent souvent dans leur complexité, parfois dans leur âpreté et leurs « à-côtés » (Ridde, 2012), et toujours dans leur matérialité la plus concrète.

Il n'est donc pas étonnant que le *Bulletin de l'APAD* soit devenu une lecture de choix pour les politistes, et pas seulement africanistes, tant il a stimulé les appétits et tant il est entré en résonance avec un renouveau de l'analyse de l'État au concret qui dépasse largement l'Afrique¹. En outre, grâce à l'APAD, la critique d'un « État sans fonctionnaires » (Copans, 2001) dans les études africaines a heureusement perdu de son acuité (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014 ; Jaffré et Olivier de Sardan, 2003 ; Olivier de Sardan et Blundo, 2007).

Au-delà de ces gains en termes de méthode et de pratiques de recherche, l'apport a également été théorique. En mettant l'empirie au service d'une compréhension fine de l'État au concret, elle a permis d'en saisir les transformations et pas seulement les processus de formation sur lesquels la science politique se concentrait (Berman et Lonsdale, 1992 ; Bayart, 1989). Surtout, en investissant l'étude de l'État sans avoir recours à l'appareillage théorique foucauldien, les socio-anthropologues du développement ont

¹ La liste est désormais longue de travaux devenus de véritables classiques qui s'appuient sur une ethnographie fine des relations entre fonctionnaires et usagers pour analyser les États occidentaux. Sans être exhaustifs on peut citer : J.-G. Padioleau (1982), V. Dubois (2010, 2012), Y. Siblot (2006), C. Watkins-Hayes (2009).

aussi formulé une proposition théorique, celle d'une étude de l'État porteuse d'une conception complexifiée du pouvoir et de la domination, attentive aux aspects redistributifs de l'État. Ce faisant – et sans le présenter ainsi – les apadiens enrichissent les conceptions foucaaldiennes fondées sur la « capillarité » du pouvoir par des approches empiriques plus proches d'une pensée bourdieusienne de la « main gauche » de l'État². Un P. Bourdieu irrité clamait : « Les théories éliaso-foucaaldiennes m'énervent un peu parce qu'elles retiennent uniquement l'aspect discipline de l'État. Or l'État ne marcherait pas du tout s'il était seulement domestication : il est aussi assistance, philanthropie, etc. » (Bourdieu, 2012 : 566). Certes, une nuance mérite d'être apportée sur le « pas du tout », tant le fonctionnement quotidien de nombreux États africains ou non rappelle que répression et encadrement gardent une efficacité. Mais il n'en demeure pas moins que, aussi autoritaires soient-ils, ces États délivrent également des services, et que l'analyse de cette délivrance permet de donner un ancrage empirique à la conception partagée par M. Foucault et M. Weber, et soulignée par T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan, de la nécessité d'une forme de « complicité » à la domination de la part des dominés. T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan (2014) soulignent bien que dans l'étude empirique des services publics réside une partie de la réponse à l'énigme de la légitimation de la domination (M. Weber) ou du façonnement des subjectivités (M. Foucault).

Le meilleur témoignage que nous puissions donner de l'apport de la socio-anthropologie du développement est de poursuivre le dialogue. Et puisque, comme le relève J.-P. Olivier de Sardan (2021 : 312), l'analyse actuelle des États, des bureaucraties et des politiques en Afrique constitue « le point de convergence le plus abouti » entre science politique et anthropologie, on se propose, dans ce texte, de contribuer à ce dialogue en nous basant sur nos propres recherches sur les administrations : une auprès de l'administration foncière en Éthiopie et une au sein de l'hôpital public au Maroc³. Dans ce texte, nous aimerions suivre deux pistes, suggérées sans être suivies dans les travaux de l'APAD. Il s'agirait, d'une part, d'envisager les administrations comme des révélateurs de la différenciation sociale et, d'autre part, d'interroger la place des fonctionnaires, plus précisément des fonctionnaires d'interface⁴, dans cette stratification et ses évolutions au vu des réformes des États. On verra ainsi que, si ces dernières contribuent effectivement à rendre les administrations « inhospitalières⁵ », ce n'est pas seulement envers les usagers.

² Sur la distinction entre main droite et main gauche, voir P. Bourdieu (2007 : 219-228). On trouve des échos chez T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan (2014).

³ Ceci nous donne l'occasion d'exprimer une conviction forte, à savoir l'existence d'un bénéfice certain et évident à faire voyager les travaux de l'APAD au nord du continent africain.

⁴ Un même questionnement pourrait d'ailleurs être mené à propos des fonctionnaires de plus haut échelon, comme les chefs de service ou les directeurs généraux. Dans le cas libanais, une première investigation a été menée à leur propos mais à travers un questionnaire qui a plus porté sur la continuité de l'État durant la guerre civile que sur les questions de stratification sociale (France, 2020).

⁵ On aura reconnu là une référence appuyée à Y. Jaffré et J.-P. Olivier de Sardan (2005).

Des administrations aux classes sociales et retour

Qui a recours à l'administration ? Si cette question traverse les travaux des apadiens, elle n'est pas arrimée à une réflexion plus globale sur la stratification des sociétés étudiées. Or la simple observation, aussi rapide soit-elle, d'une salle d'attente d'une administration permet de voir, très concrètement, à quel point la diversité sociale n'est pas de mise. Dans le sillage de l'APAD, on se propose de comprendre les rapports à l'administration comme un marqueur de la place des usagers dans la stratification sociale ou, pour le dire dans des termes aujourd'hui moins usités, comme un marqueur de classe. Ce traitement différencié des usagers par l'administration et ces usages différenciés de l'administration par les usagers sont largement renseignés par la sociologie du guichet au Nord (Spire, 2018 ; Siblot, 2006 ; Dubois, 2010), et gagneraient à être abordés depuis le continent africain à l'heure où la question des classes sociales et notamment celle de la définition de « classes moyennes africaines » s'est imposée comme un objet de recherche légitime (Darbon et Toulabor, 2015).

Certes, cette thématique de recherche est enchâssée dans les préoccupations professionnelles et politiques de groupes d'acteurs ayant intérêt à la faire exister, au premier rang desquels les acteurs financiers, et a fait naître d'âpres débats à la fois sur les méthodes permettant d'en dessiner les contours et sur les conséquences politiques d'une telle définition (Roitman, 2021 ; Bach et Nallet, 2018). Mais on veut poser l'hypothèse qu'au même titre que l'inclusion financière ou les pratiques de consommation, et peut-être davantage encore que le revenu, le rapport à l'administration est l'une des marques de la position de classe dans les sociétés politiques de l'Afrique contemporaine.

Classements sociaux et classements administratifs

Les administrations étatiques ne font pas que produire des classements des individus et des groupes selon des catégories bureaucratiques ; le traitement qu'elles réservent aux différents groupes sociaux est discriminant, et ce quel que soit le côté de la Méditerranée où l'on se place. Le premier indicateur de la différenciation sociale à l'œuvre dans les rapports noués entre usagers et fonctionnaires des bureaucraties d'interface réside classiquement dans le degré de fréquentation des guichets. Quels groupes ou individus peuvent s'épargner l'attente au guichet en confiant les missions administratives à des subordonnés ou à des proches (Auyero, 2012) ? Les files d'attente sont rarement peuplées d'élites ou d'expatriés, qui parviennent à déléguer les démarches administratives au personnel de maison. Quels groupes sociaux peuvent contourner des services de santé « ajustés » en allant se faire soigner dans les cliniques privées en pleine expansion⁶ ou, mieux, à l'étranger ? L'Inde, la Corée ou la Thaïlande attirent les élites africaines en proposant des services de santé plus abordables qu'en Europe mais de meilleure qualité que les hôpitaux locaux, et surtout des politiques de visa beaucoup plus clémentes. Quels types d'individus ne doivent leur survie qu'à la proximité avec un appareil d'État ou de

⁶ Voir par exemple, à propos du cas de l'Algérie, M. Mebtoul (2004).

parti permettant un minimum d'accès à une forme de redistribution ? Dans certaines sociétés agraires, les contacts entre l'appareil d'État au niveau local et les paysans sont quotidiens, la dépendance des seconds à l'égard du premier étant devenue structurelle pour l'accès aux intrants agricoles, aux services de santé ou à l'aide alimentaire (Planel, 2016). En dehors des contextes de retrait des appareils d'État du fait de situations de guerre civile, le principe suivant semble avoir une portée relativement générale : la fréquentation des bureaucraties d'interface est inversement proportionnelle à la position dans la hiérarchie sociale.

Le second indicateur d'une position de classe dans le rapport aux administrations est observable dans le déroulement des interactions de guichets, qu'il s'agisse des contacts entre fonctionnaires et usagers ou des à-côtés de la relation administrative comme les interactions de couloirs (demandes de renseignements) ou les échanges de salle d'attente (soupirs, conseils, regards). L'observation des conversations aux bureaucraties d'interface révèle les classements spontanés opérés de part et d'autre du guichet (Siblot, 2003). S'il faut se garder de considérer les interactions aux guichets des administrations africaines comme exceptionnelles, il faut cependant tenter de restituer ce qu'elles peuvent présenter de spécifique, en cherchant notamment les marqueurs sociaux jugés pertinents, en situation, pour différencier les groupes et individus. Au Nord, la sociologie des interactions bureaucratiques a mis en avant comment le genre, la race et le statut social reflété par l'habillement, l'élocution ou le quartier de résidence influençaient les perceptions des usagers par les guichetiers (Watkins-Hayes, 2009). L'étude des guichets en dehors de l'Occident⁷ met en avant d'autres variables, qui ne se limitent pas seulement au statut d'aïnesse ou à l'âge, aux langues parlées ou à l'appartenance à des clans ou réseaux de parenté, mais peuvent aussi inclure l'inscription dans des structures partisans, la place dans les relations de production et le système agraire en milieu rural (Planel, 2014), etc. L'administration est par définition enchâssée dans les sociétés politiques locales et l'observation des interactions de guichet permet l'objectivation et l'actualisation des critères de la différenciation sociale.

Courtiers et rapports aux administrations

Pour en rester, un instant, aux interactions, il est un autre enseignement que l'on peut retirer de leur observation. Il est peu de dire que les administrations sont, souvent, des univers peu lisibles pour les usagers socialement démunis et il n'est pas rare de voir apparaître une catégorie d'acteurs qui, sans être fonctionnaires ni usagers, en connaissent les rouages. Dans les hôpitaux, cela peut être des aides-soignant-es contractuel-les, ou dans les administrations des factotums parfois difficilement identifiables hiérarchiquement⁸ mais bien présents. Orientant et autorisant (ou pas) les passages, ces individus

⁷ À l'instar de l'étude de E. Schijman sur les guichets de sociaux en Argentine, voir E. Schijman (2019), G. Körling (2011) ou encore, pour l'Inde, A. Gupta (2012).

⁸ Ils peuvent être chargés du ménage, de l'approvisionnement en cafés et thés de certains responsables administratifs ou encore de tâches qui ne soient pas clairement identifiées.

proviennent des mêmes milieux sociaux que les usagers. Proches d'eux du point de vue des origines et des positions sociales, ils sont, contrairement à eux, détenteurs d'un savoir du quotidien administratif consistant à identifier quel bureau est le plus indiqué pour telle démarche ou encore qui voir pour tel dossier ou telle doléance, et *a contrario* retarder le service voire éconduire le requérant. À l'entrée des bureaux, devant les guichets ou en faction dans les couloirs, ces personnes renseignent et indiquent, organisent parfois les ordres de passage et sont déterminantes dans l'obtention d'informations pratiques. Pas nécessairement rattachées à une fonction ou un grade précis, elles sont identifiables par leur présence quotidienne et leurs connaissances. C'est à elles que l'utilisateur démuni ou perplexe s'adressera en premier lieu : moins intimidantes que les fonctionnaires derrière leurs guichets, moins ignorantes des procédures que les agents de sécurité ou les policiers chargés de surveiller les lieux, ce sont autant de personnes qui facilitent les choses et fluidifient les passages et les rapports à l'administration. Du fait de leur multipositionnalité, ces personnes qui ont été bien identifiées par G. Blundo (2001) comme des « courtiers » remplissent une mission d'intermédiation dans ces univers administratifs considérés comme opaques, imprévisibles et sans règles facilement décryptables. Parce qu'elles se situent aux frontières, notamment sociales, des mondes des usagers et des administrateurs, nous pensons judicieux de les désigner aussi comme des « personnes-frontières » (Boutaleb, 2019)⁹.

Au-delà des acteurs, les rapports aux administrations sont également tributaires des évolutions historiques et politiques des sociétés en question et doivent être envisagés en relation avec les réformes et restructurations qui ont frappé les administrations publiques en Afrique depuis les indépendances. Que ce soit en Afrique subsaharienne ou au nord du continent, les administrations ont dès leur naissance eu partie liée avec la problématique des classes sociales. Si les administrations coloniales ont intégré les plus lettrés des colonisés¹⁰, au moment des indépendances et en s'affranchissant des colonisateurs, les bureaucraties ont été pensées comme de véritables laboratoires de la modernité au sens où s'y jouaient la construction de l'État-nation et l'édification de nouvelles sociétés débarrassées (croyait-on) des éléments de la tradition. L'unification des sociétés était envisagée comme devant s'accomplir par l'État et ses incarnations concrètes : la fonction

⁹ Toujours dans le cas du Maroc, B. Hibou et M. Tozy consacrent un chapitre « Administrer en entente » à ceux qu'ils désignent comme des « personnages subalternes » ou « hybrides » qui sont des relais entre l'administration et la population sans être au guichet mais en accomplissant des démarches d'intermédiation sur le terrain. Pour intéressants et importants que soient ces personnages, les suivre ne permet pas d'entrer dans l'administration précisément parce qu'ils y sont peu, physiquement parlant (Hibou et Tozy, 2020).

¹⁰ L'accession des colonisés à la fonction publique coloniale reste un domaine de recherche à approfondir. On dispose de travaux sur ces fonctionnaires appréhendés comme « intermédiaires » dans l'ordre colonial (Lawrance *et al.*, 2006 ; Jézéquel, 2007). Mais les modalités et les débats auxquels cette accession a pu donner lieu ont été variables en fonction des contextes, comme le montre A. Perrier dans le cas des protectorats en Afrique du Nord : si le recrutement de fonctionnaires parmi les colonisés fut effectif, leur décompte et leur rémunération ont été des questions plus épineuses (Perrier, 2020).

publique envoyait ses agents pensés comme identiques et interchangeables aux quatre coins du pays.

La mise aux normes néolibérales des appareils d'État a profondément changé ces rapports aux administrations, à la fois dans le sens d'un affinage des différences de traitement entre catégories sociales et dans celui d'une mise en souffrance des fonctionnaires d'interface.

Une (in)hospitalité bien mal ordonnée

De fait, si la précarisation et le sentiment de déclassement ressenti par les fonctionnaires de manière générale ont été bien renseignés, notamment dans les travaux de l'APAD¹¹, il nous semble que les effets induits par la mise en œuvre, peu ou prou dans l'ensemble des pays du continent, du management public et des normes néolibérales ont accentué ces deux dimensions. Plus encore, la « bureaucratiation néolibérale » (Hibou, 2013), avec ses procédures et l'hypertrophie de démarches qu'elle implique, érode le pouvoir discrétionnaire des *street-level bureaucrats*. Précarisés depuis longtemps, ces derniers sont aussi fragilisés, dans leurs pratiques et *a fortiori* dans leurs rapports aux populations, par les administrations elles-mêmes.

La précarité de la fonction publique

Si, de manière générale, la maîtrise de l'écrit, du droit et des procédures, l'accès au numéraire et la stabilité relative de l'emploi associés à la fonction publique continuent de faire des fonctionnaires une figure de la réussite (Banégas et Warnier, 2001)¹², en particulier pour les populations rurales, les enquêtes ethnographiques révèlent des auto-perceptions bien différentes des fonctionnaires eux-mêmes.

En Éthiopie, de nombreux petits fonctionnaires ne mangent pas trois repas par jour. Une fois les dépenses courantes passées, il ne reste rien de la paie mensuelle, et le fonctionnaire ne demeure alors enviable qu'en ce qu'il permet d'avoir accès à des crédits de la part de proches. Les agents de l'État sont également tenus d'assurer des cotisations mensuelles à divers systèmes de tontines ou d'épargne collective dans lesquels ils sont engagés. Les jeunes hommes non mariés, grands clients des cafés et petits restaurants proches des bureaux, sont parmi ceux qui s'en sortent le moins bien financièrement. Ces lieux de sociabilité professionnelle représentent parfois leur principal poste budgétaire.

C'est ce qui ressort des propos d'un jeune fonctionnaire de l'administration foncière d'une région périphérique :

¹¹ La question de la précarité est présente dans de nombreux travaux, à défaut d'être exhaustifs, on peut citer : G. Anders (2002), C. Ségalini (2014).

¹² Sur l'accès au crédit que permet la place dans la fonction publique, voir A. Mazido et A. Leroy (1994).

Je gagne 1 500 birrs¹³. Ce qui nous arrive [une fois les taxes et impôts prélevés] c'est 1 583 par mois. C'est la ruine. C'est pas assez du tout, tu dépenses par mois 900 birrs rien que dans la nourriture. [...] après il reste 600. 200 pour le loyer, après il te reste 400 birrs. 400 birrs, tu les finis rien qu'avec le savon et les cartes téléphoniques, et c'est fini. (notes de terrain, Méti, 23 avril 2015)

De manière symétrique, dans le cas du Maroc, les niveaux de rémunération sont tout autant insuffisants. Ainsi, si l'on s'en tient à la fonction publique hospitalière, il est à noter que les infirmier-es sont, en général, payé-es deux fois le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti, équivalent du SMIC français)¹⁴, ce qui situe le salaire de départ dans le public à 5 000 DH (environ 462 euros)¹⁵. Sachant que les temps partiels sont très répandus dans cette profession largement féminisée, les niveaux de rémunération se situent, au final, dans une moyenne basse.

Certes, en Éthiopie, les jeunes fonctionnaires célibataires opèrent des dépenses que beaucoup jugeraient superflues, comme des invitations à manger de la viande ou à boire des bières entre jeunes collègues. Mais ces pratiques doivent être comprises comme le résultat d'une certaine pression sociale, de dons et contre-dons sous forme de cycles longs d'invitation. Inviter ainsi des collègues demeure un marqueur extérieur d'une position sociale enviable, correspondant à la figure « extérieure » du fonctionnaire dans l'imaginaire collectif, bien qu'éloignée de la perception qu'ont les petits fonctionnaires d'eux-mêmes. Dans un pays où la grande majorité des fonctionnaires sont d'origine paysanne et où les agents sont en contact quasi quotidien avec le monde paysan, l'activité agricole fournit le principal objet de comparaison pour des fonctionnaires cherchant à se situer socialement. Dans les zones rurales, les agents de l'État se lancent souvent dans des réflexions de type « Si j'avais une telle terre ! », suivies d'estimations réhaussées des rendements qu'ils pourraient obtenir sur telle ou telle culture maraîchère rentable : choux, oignons, carottes, etc. L'État interdit aux fonctionnaires d'avoir des terres, ce qui coupe court à toute tentative de reconversion graduelle, mais renforce le sentiment des fonctionnaires de ne pas avoir choisi la bonne voie – et leur désir de rejoindre une ONG ou l'un des nombreux projets de développement proposant des *per diem* et des possibilités de formation.

¹³ Soit environ 66 euros mensuels au taux de change de l'époque. Au même moment, un loyer de 200 birrs pour une pièce simple était très peu cher. Un litre d'huile coûtait environ 50 birrs, et un quintal de la céréale à la base de l'alimentation coûtait 1 700 birrs – ce que les fonctionnaires vivant seuls n'achetaient pas, mais qui représentait une dépense mensuelle d'environ 400 birrs pour une famille de quatre personnes.

¹⁴ Soit 13,46 DH (environ 1,30 euro) par heure de travail, sachant que la durée légale du travail est de 44 heures par semaine au Maroc.

¹⁵ Selon des informations recueillies lors de l'enquête.

À dominant, dominant et demi

L'entrée dans la carrière de fonctionnaire résulte rarement d'un choix mûri ou d'une vocation¹⁶. La fonction publique semble de plus en plus être une carrière choisie par défaut pour de jeunes diplômés cherchant à minimiser leur période d'inactivité après l'obtention de leur diplôme¹⁷. Les fonctionnaires en poste dans l'administration éthiopienne décrivent souvent un choix de carrière résultant d'un mélange de contrainte et de hasard, une « entrée fortuite dans l'institution¹⁸ » réservée aux bons élèves qui semble être la suite logique et non questionnée de leur parcours scolaire et universitaire. On devient fonctionnaire par réalisme, parce qu'il faut bien trouver un emploi après les études, que les terres familiales sont déjà partagées, que la fonction publique permet tout de même un accès régulier au numéraire, et que l'État est longtemps demeuré la voie de sortie « normale » pour les étudiants diplômés¹⁹.

Or, dans de nombreux pays du continent, la relative massification de l'enseignement supérieur a souvent été concomitante de la réduction des effectifs de la fonction publique (Provini *et al.*, 2020 ; Razafindrakoto et Roubaud, 2001). De fait, depuis les plans d'ajustement structurel, cette dernière n'est plus en mesure et n'a plus vocation à absorber les cohortes de diplômés. Logiques de décharge et nouveau management public obligent, elle a de plus en plus recours à la contractualisation et au précaire. Ainsi les agents administratifs dans les hôpitaux marocains sont de moins en moins des titulaires. Ce qui ne les empêche pas d'être placés aux avant-postes d'administrations aux moyens toujours plus réduits, financiers comme matériels.

Il est à rappeler que les administrations sont aussi des lieux physiques : bâtiments, immeubles, bureaux et couloirs. Or, force est de constater que l'état des locaux, la vétusté des équipements ou encore le manque de propreté des espaces sont autant de dimensions matérielles qui « contribuent à prédéterminer et prescrire les types d'attentes » (Dubois, 2010 : 42) vis-à-vis de l'institution. Surtout, elles sont, pour les usagers, indicatives de la considération que l'administration leur témoigne. En retour, ces conditions matérielles sont subies par les agents qui doivent également faire avec dans les interactions administratives. La réduction des moyens investis dans les administrations se traduit par une exacerbation des tensions. De fait, placés en situation de face-à-face, c'est sur les agents administratifs que se concentrent les critiques des usagers. Or les uns comme les autres ont matière à se plaindre : s'il est vrai que les usagers peinent à voir leurs demandes satisfaites, les agents administratifs sont, eux, mis par l'institution en

¹⁶ Ce que confirment d'ailleurs les travaux sur une autre catégorie de fonctionnaires, à savoir les enseignants (Somparé et Somparé, 2018 ; Tama, 2014).

¹⁷ Ces résultats tirés d'une enquête en Éthiopie peuvent assurément être étendus à d'autres fonctions publiques en Afrique, ce d'autant plus que, comparativement à ses voisins, l'Éthiopie a été relativement épargnée par les plans d'ajustement structurel.

¹⁸ Selon la belle formule de V. Dubois (2010 : 90-93).

¹⁹ En Éthiopie, entrer à l'université est longtemps revenu à embrasser la carrière de fonctionnaire (Balsvik, 2005).

situation d'être exposés à la colère des usagers en raison des défaillances matérielles et organisationnelles de cette même institution²⁰. C'est sans doute là une des clés de compréhension des tensions et du jugement négatif que peut avoir tout individu qui fréquente les administrations, et pas seulement africaines d'ailleurs : ces dernières ont pour idiosyncrasie de mettre face à face des usagers démunis et insatisfaits et des agents administratifs impuissants.

Si le diagnostic empirique sans concession dressé par J.-P. Olivier de Sardan du fonctionnement au quotidien des services publics africains reste pertinent²¹, il faut aujourd'hui lui adjoindre une réflexion qui l'arrimerait aux transformations des États et à celles des fonctions publiques. Il est vrai que la relation administrative est foncièrement une relation inégalitaire, c'est là l'un des enseignements principaux et maintes fois établi des études ayant fait le pari d'explorer au plus près les administrations. Mais il serait intéressant d'apprécier plus finement l'épaisseur et la teneur des différentes positions de domination. Pour le dire autrement, l'effet d'érosion de la domination des *street-level bureaucrats* est une dimension encore à renseigner tant ils sont, pour partie aussi, les perdants des réformes néolibérales.

On aura donné là quelques instantanés de ce que le cheminement avec la socio-anthropologie du développement peut susciter et inspirer comme réflexions de politistes. Il est des objets encore à saisir et des énigmes encore à résoudre mais il est certain que le dialogue entre méthode ethnographique et questionnements de science politique est d'autant plus fructueux qu'il est amené à se poursuivre.

Bibliographie

- Anders G., 2002, « Like chameleons. Civil servants and corruption in Malawi », *Bulletin de l'APAD*, n° 23-24, <https://doi.org/10.4000/apad.137>.
- Anthropologie & développement*, 2017, « La fabrique de l'action publique dans les pays sous régime d'aide », n° 45.
- Auyero J., 2012, *Patients of the State: The Politics of Waiting in Argentina*, Durham, Duke University Press.
- Bach J.-N., Nallet C., 2018, « Conceptualizing the middle class in a developmental state: Narratives and expectations in Ethiopia », *African Affairs*, n° 468, pp. 439-461.
- Balsvik R.R., 2005, *Haile Selassie's Students: The Intellectual and Social Background to Revolution, 1952-1977*, Addis Ababa, Addis Ababa University Press.

²⁰ Il n'est pas rare que les fonctionnaires fassent de surcroît l'objet d'un contrôle politique rapproché, par exemple par un appareil de parti (Labzaé, 2015).

²¹ De fait, le clientélisme, le « chacun-pour-soi-isme », le mépris des usagers anonymes, la corruption systémique, la démotivation, l'impunité et l'improductivité pour n'en citer que quelques-unes en sont des caractéristiques (Olivier de Sardan, 2004).

- Banégas R., Warnier J.-P., 2001, « Les nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n° 82, pp. 5-23.
- Bayart J.-F., 1989, *L'État en Afrique*, Paris, Fayard.
- Berman B., Lonsdale J., 1992, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Londres, James Currey.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J.-P. (eds.), 2014, *States at work: dynamics of African bureaucracies*, Leiden, Brill.
- Blundo G., 2001, « Négocier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise », *Autrepart*, n° 20, pp. 75-90.
- Bourdieu P., 2007, *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil.
- Bourdieu P., 2012, *Sur l'État. Cours au collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil-Raisons d'agir.
- Boutaleb A., 2019, « Jeux et enjeux de catégorisations. L'infirmier comme personnage-frontière au Maroc », in L. Mathieu, V. Roussel (dir.), *Penser les frontières*, Lyon, PUL.
- Bulletin de l'APAD*, 1998, « Décentralisations, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux », n° 16.
- Bulletin de l'APAD*, 2002, « La gouvernance au quotidien en Afrique. Les services publics et collectifs et leurs usagers », n° 23-24.
- Copans J., 2001, « Afrique noire : un État sans fonctionnaires ? », *Autrepart*, n° 20, pp. 11-26.
- Darbon D., Toulabor C. (dir.), 2015, *L'invention des classes moyennes africaines. Enjeux politiques d'une catégorie incertaine*, Paris, Karthala.
- Dubois V., 2010, *La vie au guichet*, Paris, Économica.
- Dubois V., 2012, « Ethnographier l'action publique : les transformations de l'État social au prisme de l'enquête de terrain », *Gouvernement et action publique*, n° 1(1), pp. 83-101.
- France P., 2020, « Arkan ad Dawlé, directeurs généraux, bureaucratie et survie de l'État durant la guerre civile », *Confluences Méditerranée*, n° 112, pp. 51-70.
- Gupta A., 2012, *Red Tape: Bureaucracy, Structural Violence and Poverty in India*, Durham, Duke University Press.
- Hibou B., 2011, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte.
- Hibou B. (dir.), 2013, *La bureaucratiation néolibérale*, Paris, La Découverte.
- Hibou B., Tozy M., 2020, *Tisser le temps politique au Maroc. Imaginaire de l'État à l'âge néolibéral*, Paris, Karthala.
- Jaffré Y., 1999, « Les services de santé "pour de vrai". Politiques sanitaires et interactions quotidiennes dans quelques centres de santé (Bamako, Dakar, Niamey) », *Bulletin de l'APAD*, n° 17, <https://doi.org/10.4000/apad.475>.
- Jaffré Y., Olivier de Sardan J.-P., 2003, *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, APAD, Karthala.
- Jézéquel J.-H., 2007, « Grammaire de la distinction coloniale. L'organisation des cadres de l'enseignement en Afrique occidentale française (1903 - fin des années 1930) », *Genèses*, n° 69, pp. 4-25.

- Körling G., 2011, *In search of the state: an ethnography of public service provision in urban Niger*, Uppsala, Uppsala University.
- Labzaé M., 2015, « Les "travailleurs du gouvernement". Encadrement partisan et formes du travail administratif dans l'administration éthiopienne », *Genèses*, n° 98, pp. 89-109.
- Lawrance B.N., Osborn E.L., Roberts R.L. (dir.), 2006, *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees in the Making of Colonial Africa*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Mazido A., Leroy A., 1994, « Stratégie de survie des fonctionnaires centrafricains "conjuncturels" », *Politique africaine*, n° 53, pp. 117-127.
- Mebtoul M., 2004, « L'introuvable césure public-privé en Algérie. De nouveaux objets en santé dans le champ de la privatisation des soins », *Autrepart*, n° 29, pp. 13-28.
- Olivier de Sardan J.-P., 2004, « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, n° 96, pp. 139-162.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021, « Science politique et anthropologie : une formule gagnant-gagnant ? », *Politique africaine*, n° 161-162, pp. 300-323.
- Olivier de Sardan J.-P., Blundo G., 2007, *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Marseille, Paris, APAD, Karthala.
- Padioleau J.-G., 1982, *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France.
- Perrier A., 2020, « Gouverner sans compter. Les effectifs des fonctionnaires marocains et tunisiens entre État colonial et monarchies protégées », *Histoire & Mesure*, n° 2, pp. 19-42.
- Panel S., 2014, « A view of a *bureaucratic* developmental state: local governance and agricultural extension in rural Ethiopia », *Journal of Eastern African Studies*, n° 8(3), pp. 420-437.
- Panel S., 2016, « Le *developmental state* éthiopien et les paysans pauvres. Économie politique du développement rural par le bas », *Politique africaine*, n° 142, pp. 57-76.
- Provini O., Mayrargue C., Chitou I., 2020, « Étudier l'enseignement supérieur dans les Afriques : pour une analyse scientifique des réformes du secteur », *Les cahiers de l'Afrique de l'Est*, n° 54.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2001, « Vingt ans de réforme de la fonction publique à Madagascar », *Autrepart*, n° 20, pp. 43-60.
- Ridde V., 2012, « Réflexions sur les per diem dans les projets de développement en Afrique », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, <https://doi.org/10.4000/apad.4111>
- Roitman J., 2021, « "Africa Rising" : question de classe ou de finance ? », *Politique africaine*, n° 161-162, pp. 205-226.
- Schijman E., 2019, *À qui appartient le droit ? Ethnographier une économie de la pauvreté*, Paris, LGDJ, Lextension éditions.
- Ségolini C., 2014, « Les professionnels de l'aide sénégalais. De la précarité au travail à la fragile légitimation de l'écologie », thèse de science politique, Sciences Po Bordeaux.
- Siblot Y., 2003, « Les relations de guichet : interactions de classe et classements sociaux », *Lien social et politiques*, n° 49, pp. 183-190.

- Siblot Y., 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien : les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Somparé E.B., Somparé A.W., 2018, « La condition enseignante en Guinée : des stratégies de survie dans le champ scolaire et universitaire guinéen », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 17.
- Spire A., 2018, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État : enquête sur les contribuables français*, Paris, Éditions du Seuil.
- Tama C., 2014, *Être enseignant au Bénin : les mutations d'un groupe professionnel*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- Watkins-Hayes C., 2009, *The new welfare bureaucrats: entanglements of race, class, and policy reform*, Chicago, University of Chicago Press.



Le projectorat, un concept voyageur ?

François Doligez*

Bolokoni kelen tè bèlè ta
(« Un seul doigt ne prend pas un caillou », proverbe bambara)

Si l'année d'un jubilé marque une période de cinquante ans, les 30 ans de l'APAD constituent néanmoins l'occasion de se libérer d'une dette, déjà ancienne. C'est, en effet, dès 2017 qu'il m'a été suggéré une note de lecture sur l'ouvrage de A.R. Carmona¹ popularisant, à partir de l'expérience de la Bolivie, la notion de « projectorat ». De fait, ce concept « stimulant » (Lerch, 2010) « résonne » avec de nombreuses réflexions sur l'aide publique au développement (APD), notamment celles concernant les logiques d'extraversion en lien avec l'aide internationale dans les pays d'Afrique subsaharienne dont l'APAD traite depuis sa création.

Ce texte, à cheval entre le « retour réflexif » et la « contribution critique », offre donc l'occasion de m'acquitter d'un dû, tout en le bonifiant, depuis ma position, de quelques réflexions autour du lien entre activités d'expertise et travaux de chercheurs dont la revue *Anthropologie & développement* se fait régulièrement écho². En ouvrant l'analyse critique des jeux d'acteurs par la notion d'ambivalence, le texte se propose de revenir sur les ambiguïtés de l'aide internationale et les thématiques soulevées par le projectorat avant de revenir sur la question de l'expertise et la double nature des liens entretenus avec les contributions APAD.

La dette, une justice de vainqueur³ ? Pour une analyse critique des jeux d'acteurs

Dans de nombreuses langues africaines, la dette se traduit par la corde, ce qui traduit bien le double sens que recouvre la notion de « chaîne de financement ». Pour de

* IRAM/UMR-Prodig ; f.doligez@iram-fr.org

¹ Intitulé *El proyectorado: Bolivia tras 20 años de ayuda externa* (Carmona, 2008).

² Qualifiés de « contributions APAD » dans la suite du texte.

³ J'emprunte la formule à D. Graeber (2013 : 12).

nombreux anthropologues et politologues, à l'instar de D. Graeber (2013), le sens principal de l'expression renvoie à une relation de domination⁴, d'asservissement ou de dépendance induite par la dette, souvent figurée par la main du bailleur au-dessus de celle de celui qui reçoit l'aide. Pour les socio-économistes et praticiens de la finance solidaire, puisant dans d'autres références anthropologiques du lien social, la chaîne de financement est, à l'inverse, celle qui, reliant l'épargne au crédit, étaye la relation de confiance entre prêteurs et emprunteurs à la base du financement du circuit économique.

Afin de structurer un cadre d'analyse à ce paradoxe apparent dans le jeu d'acteurs dans les arènes de l'aide, les économistes institutionnalistes (Aglietta et Orléan, 1982) ont forgé le concept d'ambivalence du pouvoir monétaire pour rendre compte, selon les conditions existantes, des effets positifs comme négatifs de la dette. Cette ambivalence, appliquée à l'aide au développement, peut être retracée dans l'analyse de A.R. Carmona en Bolivie. Mobilisée, dans un registre plus symbolique que socio-économique, elle permet de s'interroger sur la portée du transfert de la notion de projectorat au Sahel et, par ce biais, sur les apports de l'APAD du point de vue de l'expertise.

Les ambiguïtés de l'aide internationale et les thématiques soulevées par le projectorat

Bolivia, la « cuna del projectorado⁵ »

L'ouvrage de A.R. Carmona constitue un travail de synthèse critique sur l'aide internationale en Bolivie, des années 1970 aux années 2000, soit peu après l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales et du « Mouvement vers le socialisme » (MAS) en 2006. Il inscrit l'aide internationale dans une trajectoire de cycles extractifs et de dépendance historique, à commencer par la domination coloniale jusqu'à l'influence politique croissante des agences multilatérales à partir des années 1980. La Bolivie devient alors un pays prioritaire de l'aide et reçoit, à partir de 1986, un flux d'aide publique au développement (APD) supérieur à 10 % du PIB pendant près de deux décennies, représentant jusqu'à 90 % du budget public d'investissement. Cette situation amène l'auteur à observer la tutelle des orientations issues des agences internationales sur le gouvernement du pays, sans que celui-ci ne dispose d'autonomie suffisante pour fixer ses propres politiques de développement. L'auteur se penche, en particulier, sur la relation entre aide et gouvernance, qualifiée de « maladie hollandaise⁶ », pour évoquer les difficultés d'absorption et la fragilisation des institutions (Carmona, 2008 : 22). Cette dernière est induite par l'afflux de flux financiers externes, et s'étend aux institutions et aux normes, formelles ou

⁴ Au sens de la biopolitique de M. Foucault.

⁵ « Le berceau du projectorat ».

⁶ Le terme de « dutch disease » a été développé pour l'analyse des effets économiques négatifs de l'économie de rente liée aux industries extractives et il « est utilisé par extension pour désigner les conséquences nuisibles provoquées par une augmentation importante des exportations de ressources naturelles par un pays » (source : *Wikipedia*, consulté le 12 avril 2021).

informelles, qui structurent le fonctionnement de la « société aidée » (politiques publiques, fondements des relations public-privé, systèmes d'incitation et de contrôle, institutions économiques et politiques), mais elle entretient également un certain sentiment de « prostration », ou de subordination, lié à la dépendance héritée de la domination coloniale.

En cela, la Bolivie constitue un « laboratoire privilégié » afin de mettre en évidence l'impact des recettes néolibérales et les conséquences de deux décennies d'aide qui y sont associées (Carmona, 2008 : 26). Les sept chapitres centraux de l'ouvrage en déclinent la démonstration. Ils commencent par retracer l'origine historique d'un « déficit de gouvernance », héritage des relations entre l'État et les mouvements sociaux, marquées par l'opposition et les conflits des quarante années antérieures, rythmées par les dictatures militaires et l'hégémonie du syndicat minier. Les ONG compensent, en partie, la répression qui provoque l'exil de nombreux militants, se mobilisent pour la défense des droits humains et civiques⁷ et constituent, malgré tout, des espaces de participation sociale. Puis l'ouvrage décrit le phénomène de pauvreté persistante dans le pays, l'une des pires situations du continent, en raison des « pillages successifs » dont le pays a fait l'objet (Galeano, 1971). Face à cette situation, l'ajustement structurel des années 1980-1990, qui structure le processus de désendettement du pays, ne s'accompagne que d'un traitement « palliatif » au niveau des services sociaux⁸, sans incidence sur la « pauvreté dure » qui renvoie au modèle de développement, aux questions de productivité et d'emploi ainsi qu'à la marginalité politique qui touche une grande partie de la population rurale indigène (Carmona, 2008 : 61), acculée à des activités de survie⁹. Dans ce contexte, les ONG délaissent progressivement la médiation politique pour intervenir directement sur le terrain, notamment en milieu rural, en développant diverses tentatives « participationnistes » (Carmona, 2008 : 35), lesquelles concourent à la formation de nombreux cadres et agents de développement.

La vague de libéralisation et de privatisation qui s'ensuit ouvre, grâce à un nouveau code d'investissement, l'économie de rente aux capitaux internationaux sous la forme d'enclaves. L'impact social et environnemental du secteur pétrolier (Carmona, 2008 : 96), un projet d'exportation de gaz liquide vers les États-Unis et, enfin, la « guerre de l'eau¹⁰ » suscitent de nombreuses mobilisations sociales. La mise en place d'une stratégie de réduction de la pauvreté en Bolivie fait l'objet d'une critique en raison de la vision réductrice du phénomène qui la sous-tend. La pauvreté est perçue principalement sous l'angle monétaire, la dimension participative dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale est escamotée et cette dernière demeure faiblement appropriée par les acteurs boliviens, malgré quelques innovations locales (promotion des achats locaux,

⁷ En particulier suite à l'assassinat du jésuite Luis Espinal en 1980.

⁸ *Via* le « Fondo social de emergencia », filet social avant l'heure, créé en 1986.

⁹ Comme l'orpaillage (Carmona, 2008 : 70-71).

¹⁰ Mobilisation en 2004 contre la privatisation du service de l'eau de la commune d'El Alto, périphérique à la capitale La Paz.

fonds d'investissement dans les zones indigènes, définition de stratégies de développement économique à l'échelle locale). Si des aspects positifs sont constatés dans les domaines de la santé ou de l'éducation, l'impact au long cours de la coopération internationale sur l'amélioration des finances ou de la gouvernance publique (« institucionalidad ») est discuté. Sa subordination aux intérêts géostratégiques est mise en avant (Espagne, Grande-Bretagne ou États-Unis, selon les entreprises extractives présentes) ainsi que la présence prolongée des agences internationales qui tendent à induire de nombreuses distorsions dans les politiques publiques.

Ces constats amènent l'auteur à analyser les limites « structurelles » de l'aide au développement en raison du caractère discrétionnaire des ressources de l'aide, de la fragmentation de la gestion par projet, du fossé croissant avec la réalité subie par les populations et, en convergence avec l'APAD (Giovalucchi et Olivier de Sardan, 2009), de l'hégémonie des outils technocratiques dans le pilotage de l'aide (cadre logique et diaporama en tête). Les projets sont décrits comme « des espaces inégaux de pouvoir », renforçant les défaillances d'un État fragmenté et parcellaire. L'arrivée au pouvoir du MAS est marquée par des réformes importantes (nationalisation des hydrocarbures ; élection d'une assemblée constituante ; décentralisation et autonomie régionale comme prolongement de la « loi de participation populaire », laquelle permet une plus grande reconnaissance des « organisations territoriales de base »).

Le chapitre qui conclut l'ouvrage donne l'occasion à l'auteur de tirer son propre bilan de l'expérience bolivienne. Il considère que l'aide internationale entretient un cercle vicieux entre pauvreté et gouvernance, qu'elle « fait partie du problème », tout en lui reconnaissant un rôle ambivalent. Parmi les arguments de sa critique, on trouve l'ambiguïté due à la « double morale » de l'aide internationale, ses jeux d'apparence et d'appropriation, à partir d'une justification oscillant entre « droit » et « réparation ». En raison des asymétries de pouvoir et des relations de dépendance (« patronazgo ») qu'elles entraînent (Carmona, 2008 : 161), la pratique de l'aide finit par profiter davantage aux acteurs du Nord – entreprises, mais également jeunes diplômés faisant leur apprentissage à l'international comme coopérants dans les agences bilatérales – qu'elle ne consolide les dynamiques au Sud. En cela, l'aide au développement tend à s'éloigner de la réciprocité d'un don désintéressé et l'auteur propose, en guise de conclusion, un « genre cinématographique » différent pour la coopération internationale (Carmona, 2008 : 32), plus « Seattle » que « Vilar del Rio » en quelque sorte¹¹.

¹¹ Seattle fait référence à la mobilisation internationale de 1999 et au slogan qui conclut l'introduction de l'ouvrage (« un autre monde est possible ») ; alors que Vilar del Rio renvoie au village de la Castille espagnole en référence au film de Luis Garcia Berlanga (1953) cité par l'auteur, *iBienvenido Mister Marshall*, et décrivant la mise en scène de la modernité et du développement apportés par l'aide américaine dans le cadre du « plan Marshall » en lien avec la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale (voir « Bienvenue Mr Marshall », source : *Wikipedia*, consulté le 19 avril 2021).

Les thématiques soulevées par le projectorat

Plus qu'un « pamphlet » (Lerch, 2010 : 209), l'ouvrage constitue donc un essai brillant, qui s'inscrit davantage dans une démarche d'économie politique – sinon morale – que de socio-anthropologie. La notion de projectorat renvoie plus volontiers à la notion de protectorat, c'est-à-dire à la dimension subordonnée d'un régime démocratique (« *democracia subsidiada* ») que l'APAD qualifierait, probablement, de gouvernance « sous régime d'aide ».

La notion de « projet » intervient pour faire écho à la fragilisation de la gouvernance publique induite par ce mode de gestion, mais, faute d'une analyse spécifique, elle fait d'abord référence à l'absence de coordination et de cohérence entre les acteurs de l'aide. De ce point de vue, dans le prolongement de l'analyse de Lerch, le « projectorat » renvoie aux réformes du « nouveau management public » qui se diffuse dans l'aide au développement (Naudet, 2012) plutôt qu'aux effets induits de l'approche projet à proprement parler. Il semblerait même que les réformes de la gestion publique qui accompagnent l'aide budgétaire¹², censée justement pallier aux déficiences de la gestion par projet, accentuent cette dépendance à l'aide et renforcent le caractère subordonné des politiques publiques au travers des divers mécanismes de « dialogue » qui l'accompagnent, sans pour autant améliorer leur efficacité (Doligez, 2020).

Sans retour sur les terrains de l'aide en Bolivie depuis 2008, il est difficile d'approfondir jusqu'où le changement politique ouvert par le MAS a permis de « rompre avec le projectorat » (Lerch, 2010 : 208). L. Lerch souligne combien l'aide internationale a été reléguée par la rente pétrolière et les transferts de migrants au niveau des flux financiers internationaux reçus par le pays. Dépendance de sentier ou remise en cause de la théorie du projectorat, il n'est pas certain, néanmoins, que la transition politique ait induit les changements de politiques publiques attendus ; pas plus que les nouvelles alliances internationales¹³ et les modes de coopération issus du rapprochement avec le Venezuela aient radicalement transformé les rapports de pouvoir géopolitiques. Les difficultés rencontrées par le MAS afin de sortir de la redistribution clientéliste issue d'un approfondissement du modèle extractiviste – et que pointait déjà A.R. Carmona – ne semblent pas non plus, dans un pays de plus en plus marqué par les déséquilibres sociaux et territoriaux, réellement surmontées¹⁴.

Perspective critique ou méthode : quel transfert sahélien du projectorat ?

Bien qu'elle ne s'inscrive pas dans les méthodes et la démarche de la socio-anthropologie du développement, la perspective critique de l'aide proposée par

¹² Voir le référentiel OCDE-UE sigma (<http://www.sigmaweb.org>, consulté le 19 avril 2021).

¹³ Comme l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA).

¹⁴ S'il existe des tentatives critiques de « bilan à chaud » (Olmos-Ortiz, 2020) après la démission du président Morales en 2019, les rebondissements électoraux récents invitent à prendre du recul sur l'actualité pour toute analyse approfondie de la situation bolivienne.

A.R. Carmona converge largement avec les contributions APAD. On y retrouve une analyse critique des jeux d'acteurs dans les arènes que constituent les projets de développement, ainsi qu'une interrogation sur le fonctionnement de l'appareil d'État et de ses institutions soumises aux injonctions (ou effets de mode) issues de l'aide internationale. Bien que l'ouvrage soit solidement documenté, son analyse ne repose pas sur un travail minutieux, et rigoureux, de monographies d'expériences concrètes de développement sur le terrain. Il repose plutôt sur des idéaux-types, qu'il s'agisse des stratégies déployées par les différentes catégories d'acteurs dans les projets (Carmona, 2008 : 171) ou des contributions possibles des ONG ou d'autres organisations de la société civile (Carmona, 2008 : 184-187). De ce fait, même si l'auteur introduit une certaine ambivalence à son appréciation sur la coopération internationale qu'il juge « à double tranchant » (« arma de doble filo ») (Carmona, 2008 : 17), sa vision positive de l'action des ONG internationales sur la consolidation des institutions locales et la conscience citoyenne manque quelque peu d'observations étayées.

Il n'existe pas de « périmètre géographique » ou « d'aire culturelle » restrictifs aux travaux de l'APAD, mais une dépendance commune à l'aide internationale dans les situations étudiées, même s'il faudrait approfondir la correspondance des ratios macroéconomiques. Quand l'auteur du « projectorat » estime le seuil critique d'aide au développement à 10 % du PIB, les statistiques disponibles pour le Sahel, par exemple, font état d'un ratio à 7,2 % du revenu national brut (RNB) (Barret et Quéré, 2018).

En écho aux analyses du « projectorat », nombreuses sont les contributions APAD en lien avec les thématiques soulevées, qu'il s'agisse des travers induits par la gestion des projets (Ridde, 2012), de la conversion des ressources symboliques des « courtiers associatifs » à la sphère politique locale (Benidir, 2015) ou de la fabrique de l'action politique « sous régime d'aide » (Lavigne Delville, 2016). L'analyse contingente¹⁵, dévoilée par les approches de la socio-anthropologie, témoigne de la diversité des contextes comme, à mon sens, de l'ambivalence de l'aide au développement qui, parfois aussi, peut accompagner des réussites (Lavigne Delville, 2015).

La question de l'expertise

Cette attention portée au terrain est constitutive des contributions APAD et, si elle peut limiter l'audience de la socio-anthropologie comme de nombreuses autres démarches qualitatives¹⁶, elle la rapproche également des pratiques que la littérature qualifie « d'artisan-expert¹⁷ ». Ces dernières s'avèrent nécessaires à une production de savoirs diversifiés, non réductibles à la preuve statistique des approches quantitatives, pas plus que l'expertise ne se cantonne au « mécanisme de domination performatif »

¹⁵ Selon la définition de Leibniz : « Est contingent tout ce dont le contraire est possible » (cité dans *Wikipedia* : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Contingence>, consulté le 6 septembre 2021).

¹⁶ En relation, par exemple, aux essais randomisés proposés par l'économie expérimentale.

¹⁷ Renvoyant parfois à la « pedestrian economy » des auteurs anglo-saxons.

(Berrebi-Hoffmann et Lallement, 2009) auquel elle est souvent renvoyée dans les approches « à charge » du développement.

Un dialogue fructueux, « sous la double contrainte des règles de la recherche et de l'action » (Olivier de Sardan, 1994), est-il, malgré tout, possible ? Si la critique de certaines dérives qualifiées de « populisme idéologique » est nécessaire face à certaines interprétations de la participation¹⁸, d'autres controverses¹⁹ n'ont pas réellement trouvé les conditions pour fructifier utilement, faute d'espaces d'échanges suffisamment neutres vis-à-vis des logiques d'acteurs de l'aide, qu'il s'agisse de l'expertise comme de la recherche.

Parfois la collaboration a pu se concrétiser par la traduction opérationnelle de démarches de recherche utiles aux praticiens (Lambert et Le Meur, 2002), parfois les « mariages (plus ou moins) forcés » ou opportunistes dans leur montage financier se sont traduits par des rendez-vous manqués²⁰. Le « double aménagement réciproque », revendiqué par J.-P. Olivier de Sardan (2008), entre données empiriques et cadre interprétatif, demeure encore à l'ébauche dans le croisement entre socio-anthropologie et pratiques de développement. Un beau sujet pour l'âge de la maturité de l'APAD ?

Bibliographie

- Aglietta M., Orléan A., 1982, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF.
- Barret D., Quéré A., 2018, « Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel », rapport annuel de la Chaire Sahel, FERDI, Burkina Faso, 146 p.
- Belloncle, 1993, *Anthropologie appliquée et développement associatif. Trente années d'expérimentation sociale en Afrique sahélienne (1960-1990)*, Paris, L'Harmattan.
- Benidir M., 2015, « Les courtiers associatifs en développement dans le Sud-Est du Maroc : entre politisation et dépolitisation », *Anthropologie & développement*, n° 42-43, pp. 101-132.
- Berrebi-Hoffmann I., Lallement M., 2009, « À quoi servent les experts ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 126(1), pp. 5-12.
- Carmona A.R., 2008, *El proyectorado: Bolivia tras 20 años de ayuda externa*, Intermón Oxfam Editorial.

¹⁸ Voir : J.-P. Olivier de Sardan (1995, 2008 : 248) en lien avec les travaux de G. Belloncle. Ce dernier a été l'un des secrétaires généraux de l'IRAM avant de publier l'essentiel de ses travaux comme universitaire (Belloncle, 1993).

¹⁹ Voir : « Jean-Pierre Jacob entre a priori et tentation autoritaire » (Gentil, 1999) et « L'empirisme idéologique de Dominique Gentil » (Jacob, 1999). Le débat découle d'un article publié par J.-P. Jacob sur un sujet proche des terrains de l'IRAM de l'époque : « L'enlisement des réformes de l'administration locale en milieu rural africain. La difficile négociation de la décision de décentraliser par les États et les intervenants externes » (Jacob, 1998).

²⁰ Comme le cas en mémoire à l'IRAM d'un observatoire construit par un laboratoire du CNRS en lien avec un projet de sécurisation pastorale, financé par l'Agence française de développement, au Niger, où les premiers résultats de la recherche en accompagnement du projet ont été produits après la clôture de ce dernier.

- Doligez F., 2020, « L'aide au développement à l'épreuve des stratégies absurdes », *Revue internationale des études du développement*, n° 241(1), pp. 87-111.
- Galeano E., 1981 (1971), *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine*, Paris, Plon.
- Gentil D., 1999, « Jean-Pierre Jacob entre a priori et tentation autoritaire », *Bulletin de l'APAD*, n° 17, <https://doi.org/10.4000/apad.493>
- Giovalucchi F., Olivier de Sardan J.-P., 2009, « Planification, gestion et politiques dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *Revue Tiers Monde*, n° 198, pp. 383-406.
- Graeber D., 2013, *Dette, 5000 ans d'histoire*, Paris, Éditions Les Liens qui libèrent.
- Jacob J.-P., 1998, « L'enlisement des réformes de l'administration locale en milieu rural africain. La difficile négociation de la décision de décentraliser par les États et les intervenants externes », *Bulletin de l'APAD*, n° 15, pp. 119-140.
- Jacob J.-P., 1999, « L'empirisme idéologique de Dominique Gentil », *Bulletin de l'APAD*, n° 17, <https://doi.org/10.4000/apad.495>
- Lambert A., Le Meur P.-Y., 2002, « Guide opérationnel pour une prise en compte des groupes d'acteurs dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités », GREM-MAE, Paris, 30 p.
- Lavigne Delville P., 2015, « Un projet de développement qui n'aurait jamais dû réussir ? », *Anthropologie & développement*, n° 42-43, pp. 59-84.
- Lavigne Delville P. (éd.), 2016, « La fabrique de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' », *Anthropologie & développement*, n° 45.
- Lerch L., 2010, « Rodríguez-Carmona, Antonio. El proyectorado, Bolivia tras 20 años de ayuda externa », note de lecture, *Revue Tiers Monde*, n° 204, pp. 207-210.
- Naudet J.-D., 2012, « Les réformes de l'aide au développement en perspective de la nouvelle gestion publique », document de travail n° 119, 33 p.
- Olivier de Sardan J.-P., 1994, « De l'amalgame entre analyse-système, recherche participative et recherche-action, et quelques problèmes autour de chacun de ces termes », communication au symposium, *Recherche-système en agriculture et développement rural*, Montpellier, pp. 129-140.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008, *La rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia.
- Olmos-Ortiz Y., 2020, *Borradores de la historia, notas al pie de la crisis boliviana que ocasiona la renuncia de Evo Morales*, Bolivia.
- Ridde V., 2012, « Réflexions sur les per diem dans les projets de développement en Afrique », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, pp. 81-114.



Industrie minière et fabrique voyageuse du développement

Pierre-Yves Le Meur*

Les firmes minières se présentent comme des agents de développement au Sud. Elles le sont dans la mesure où leurs activités extractives sont productrices de richesses qui sont pour une petite partie redistribuées autour des sites et dans les pays où elles opèrent *via* différents mécanismes (rentes, salaires, entrepreneuriat, fiscalité). Les dommages environnementaux qu'elles causent les ont également amenées à entrer dans des logiques variées de compensation. Ce tournant s'est opéré dans le cadre de la montée du discours de responsabilité sociale et environnementale, prenant la forme de dispositifs localisés mais de portée globale, relevant de la catégorie des « modèles voyageurs » identifiés dans le monde du développement. Il s'agit en particulier des accords sur les avantages et les répercussions de l'activité minière (*impact and benefit agreements*) signés entre firmes et communautés, dont la place croissante dans la gouvernance minière souligne en creux les absences et présences de l'État. Les transformations contemporaines de l'arène minière constituent un cas d'étude qui nous permettra d'appréhender ce mouvement de manière générale, puis sur l'exemple néo-calédonien, élargissant ainsi la focale traditionnelle de l'APAD (projets de développement et politiques publiques) à des acteurs privés revendiquant une place dans la production du développement.

Mining companies present themselves as agents of development in the South. They are so insofar as their extractive activities produce wealth, which is to a small extent redistributed around the sites and in the countries where they operate *via* various mechanisms (rents, salaries, tax, subcontracting). The environmental damage they cause has also led them to enter into various compensation schemes. This shift took place in the context of the rise of corporate social and environmental responsibility and took the form of localized but global mechanisms that fall into the category of "travelling models" identified in the development world. These include impact and benefit agreements between companies and communities, whose increasing prominence in mining governance underscores the strategic absence and presence of the state. The contemporary transformations of the mining arena offer us a relevant case study to understand this movement, approached in a general way, then illustrated by the New Caledonian example, and to broaden the traditional focus of APAD (development projects and public policies) to private actors claiming a place in the production of development.

* Anthropologue, IRD, UMR SENS ; pierre-yves.lemeur@ird.fr

Mine et développement¹

Les firmes minières sont-elles des agents du développement au Sud ? Leur réponse est claire, affirmative : cela va de soi. Elles génèrent des richesses en extrayant des minéraux du sous-sol, elles sont utilisatrices voire productrices d'innovations technologiques, elles créent des emplois salariés et irriguent des réseaux d'entreprises sous-traitantes, elles contribuent à l'économie nationale. Sur un mode plus indirect, elles financent des infrastructures et des services publics (routes, écoles, dispensaires...), activité ancienne relevant du paternalisme d'entreprise (Noiriél, 1988). On peut considérer que leur soutien actuel à des projets de développement communautaire constitue un avatar de ce paternalisme, reformulé dans le registre de la responsabilité sociale d'entreprise et constituant la part intentionnelle² (bien sûr à évaluer) du développement induit par l'industrie extractive (Banks *et al.*, 2016). À ce compte, les entreprises minières sont des agents de développement, même si, comme nous le rappelle froidement l'économiste M. Friedman, « the business of business is business ». On peut toutefois opposer à cette prétention développementiste, qui correspond au discours de justification de l'industrie minière et de ses alliés, une critique centrée sur le manque d'effets d'entraînement de l'activité extractive sur l'économie locale et nationale. Cette critique mobilise généralement la notion d'enclave (Ferguson, 2005 ; Phelps *et al.*, 2015)³, soulignant la déconnexion du secteur transnational de la mine (et des hydrocarbures) par rapport à son environnement local, mais aussi son « branchement » direct avec des intérêts situés hors des pays où il opère, au Nord pour faire bref, ou *via* des relais locaux, bourgeoisies compradores et élites globalisées.

Évidemment, ces débats et controverses supposent de s'entendre sur le mot développement, ou au moins de discuter de son sens. Dans une perspective en ligne avec la tradition apadienne, mais qui lui préexiste, je suivrai ici la proposition de J.-P. Chauveau : « Il y a tout simplement "développement" là où il y a des "développeurs" ; là où un des groupes se réclamant de la mise en œuvre du développement organise un dispositif d'intervention sur d'autres groupes sociaux » (Chauveau, 1985 : 164) – le développement comme concept émique. J.-F. Baré qualifiait cette posture de « nominaliste »

¹ Je remercie chaleureusement les deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires et suggestions pertinentes. Les améliorations du texte leur doivent beaucoup même si ses faiblesses restent bien sûr miennes.

² Par opposition à sa part « immanente » (Cowen et Shenton, 1996), correspondant au processus historique d'expansion capitaliste et dont le « consensus de Washington » des années 1980 réactive l'idéologie associée, à la fois diffusionniste et évolutionniste, en même temps que les entreprises sont poussées à prendre une part plus active dans la dimension intentionnelle du développement dans le cadre de partenariats privé-public et de la responsabilité sociale d'entreprise (Rajak, 2011).

³ La notion d'économie d'enclave a fait l'objet de nombreuses études et discussions dans les années 1950-1980, en particulier dans le cadre des controverses entre tenants des théories de la dépendance et de la modernisation. Elles mobilisaient principalement les exemples de l'économie de plantation, des enclaves industrielles et minières, ou de l'extraction pétrolière, analysées en termes de connexions et de fuites (*linkages/leakages*) et de logiques rentières (voir par exemple Hirschman, 1958 ; Weisskoff et Wolff, 1977 ; Beblani et Luciani, 1987).

(Baré, 2007 : 607), plaidant pour une approche narrative – écrire des « romans vrais » au sens de P. Veyne (1971) –, ce qui n'est évidemment pas incompatible avec la vision microsociologique et micropolitique revendiquée par l'APAD. On peut aussi suivre J.-F. Baré lorsqu'il note, relativisant une vision trop strictement interactionniste : « Le fait que dans l'intervention de développement les acteurs concernés ne sont pas "au contact" peut d'ailleurs constituer au contraire un élément de définition de l'intervention publique elle-même » (Baré, 2007 : 608). On pourrait élargir ce point en notant que l'action de gouverner passe de plus en plus par des opérations réalisées à distance, et pas dans des interactions directes entre « gouvernants » et « gouvernés » (ou « développeurs » et « développés »).

La notion de « gouvernement à distance » forgée par P. Miller et N. Rose (2008)⁴ capture cette idée centrale et elle suppose l'existence (ou la construction) de points de référence apparemment fixes ou invariants – terminologies, catégories, statistiques, normes, rapports, manuels de procédures, etc. –, permettant, *via* diverses connexions et circulations, des actions depuis un « centre de calcul » vers les théâtres des opérations. Le rôle clé joué par ces mécanismes dans le fonctionnement des dispositifs du développement a déjà été mis en lumière et analysé. R. Rottenburg (2009) propose la notion de « modèle voyageur » (*travelling model*) pour qualifier ces agencements hétérogènes de savoirs, de normes, de technologies et d'acteurs conçus par le monde du « développement » et circulant vers le monde des « développés » – solutions en quête de problèmes⁵. A. Behrends, S.-J. Park et R. Rottenburg (2014) ont explicité et systématisé la notion, insistant en particulier sur les influences qu'exercent mutuellement le site de production du modèle, le modèle lui-même, qui circule sous une forme désenchâssée de sa matrice initiale (comme *token*), et le site de réception, qui va activement le retravailler (*ibid.* : 3-4). L'image très hiérarchisée opposant centre (de pouvoir et de calcul) et périphérie (réceptrice ou cible) s'en trouve largement relativisée et, si le modèle apparaît comme un mécanisme de connaissance et d'ordonnement de la réalité (Jasanoff, 2004), et en ce sens comme une technique de gouvernement, il est immédiatement repris par le jeu des acteurs cibles (et de ceux qui s'invitent à la table du projet), qui le démembrant et le réinterprètent en fonction d'expériences et d'attentes hétérogènes. Empruntant à la

⁴ L'idée de gouvernement à distance développée par P. Miller et N. Rose s'inspire de celle d'action à distance que B. Latour utilise dans son étude de « la science en action » : « Comment agir à distance sur des événements, des lieux ou des gens qui ne nous sont pas familiers. Réponse : en ramenant *par un moyen quelconque* ces événements, ces lieux et ces gens. Comment peut-on le faire puisqu'ils sont distants ? En inventant des moyens qui a) les rendent mobiles de façon à pouvoir les ramener ; b) en les maintenant *immuables* de façon à pouvoir les bouger dans tous les sens sans distorsion, perte ou corruption supplémentaire, et c) en les faisant se *combiner* pour que l'on puisse les cumuler, les réunir, les battre comme un paquet de cartes quelle que soit la manière dont ils sont constitués » (Latour, 1995 : 534).

⁵ « These models and technologies acquire an agency of their own precisely because they are disseminated and duplicated and in the process come to be endowed with an authority to define the best solution to a particular problem. At times the causality is even completely reserved, with traveling models searching for problems they might be able to solve » (Rottenburg, 2009 : xxvii). Voir aussi J.-D. Naudet (1999).

théorie de l'acteur réseau, A. Behrends, S.-J. Park et R. Rottenburg soulignent le caractère distribué de l'agencéité dans ces contextes, entre acteurs humains et non humains (les modèles voyageurs par exemple) dont « aucun d'entre eux, y compris les "centres de calcul", ne dispose d'une image complète du processus pas plus que de la pleine responsabilité ou du contrôle des événements à chacune de ses étapes » (Behrends *et al.*, 2014 : 15).

L'ouverture du champ d'investigation au-delà des lieux des interventions de développement, qu'illustre le recours à des notions telles que celles de gouvernement à distance et de modèle voyageur, continue d'obéir à une logique non normative, laissant aux acteurs impliqués la liberté de donner au développement ainsi produit la définition substantive de leur choix⁶. Les transformations contemporaines de l'arène minière nous offrent un cas d'étude pertinent pour tester cette perspective, abordée de manière générale, puis illustrée par l'exemple néo-calédonien, et ainsi élargir la focale traditionnelle de l'APAD (projets de développement et politiques publiques) à des acteurs privés revendiquant une place dans la production du développement.

Multi-localisation de l'arène minière et modèle global de la responsabilité sociale d'entreprise

L'extraction minière a vécu une mutation fondamentale depuis les années 1970 du fait de l'accroissement rapide et massif des forces productives *via* la mécanisation, la motorisation et plus récemment l'automatisation des processus techniques. Les besoins en force de travail ont diminué, enclenchant la progressive disparition des villes minières, remplacées par des bases-vie temporaires et un système de rotation de la main-d'œuvre (*fly-in fly-out*), à l'instar de ce qui se passe sur les plateformes pétrolières. Cette transformation de la gestion de la force de travail a aussi permis de limiter les concentrations ouvrières propices à l'action collective et à l'organisation syndicale. Dans le même temps, l'augmentation de la capacité extractive des firmes a généré des dévastations environnementales et sociales dramatiques, d'autant plus que les modes de régulation n'ont pas avancé au même pas que la technologie.

⁶ Voir, dans une perspective proche, T. Bierschenk (2014) qui mobilise aussi la notion de modèle voyageur en référence à A. Behrends, S.-J. Park et R. Rottenburg (2014). Il préfère toutefois l'image du *blueprint* (plan, ou bleu dans le monde de l'architecture) à celle du modèle, souhaitant ainsi mieux souligner la dimension d'ingénierie sociale du développement, mais sans pour autant explorer les imbrications entre dimensions idéelles et matérielles qui lui sont constitutives, contrairement à A. Behrends et ses collègues. Ce relatif désintérêt pour la matérialité des dispositifs étudiés se retrouve dans une compréhension réductrice de la notion de traduction (par exemple J.-P. Olivier de Sardan, 2021 : 45-49). Pourtant, l'attention portée, notamment, au format des fiches d'enregistrement des droits fonciers, au matériel de levé parcellaire ou aux cartes foncières produites, dans le cadre d'une intervention et d'une politique de reconnaissance des droits fonciers (Le Meur, 2011a), ou à la dimension des polders et aux échelles permettant aux pêcheurs et à leurs bateaux d'entrer et sortir de l'espace de contrôle de la lame d'eau, dans le cas d'un programme hydraulique pilote inséré dans une politique sectorielle en gestation (Le Meur, 2015a), constitue un élément indispensable à l'analyse du fonctionnement de ces dispositifs et de leurs articulations avec et de leurs traductions vers des échelles spatiales et politiques plus larges.

La conjonction de ces tendances lourdes a généré une reconfiguration de l'arène minière⁷. Autour des sites miniers, les ouvriers, en tant qu'acteurs pivots, ont cédé du terrain aux communautés affectées négativement par l'extraction, avec les dommages environnementaux et les déstructurations sociales causés par « l'irruption minière », ou positivement du fait des retombées économiques et des perspectives de trajectoires nouvelles. Le face-à-face entre firme et État qui organisait l'arène minière dans les années 1960-1970, la gestion du risque syndical relevant de l'action de ces deux entités, a laissé la place à un triangle État-compagnie-communauté (Ballard et Banks, 2003)⁸. Les communautés, de leur côté, ont petit à petit développé des compétences dans la négociation de leurs relations avec les firmes minières. Elles ont su construire des alliances avec des acteurs distants des sites miniers, juristes et anthropologues, ONG environnementales ou spécialisées dans la défense des droits humains, jusqu'à attaquer en justice des multinationales, voire gagner contre elles⁹. Sous la pression des contestations et des batailles juridiques qui les accompagnent, les compagnies minières ont compris qu'elles ne pouvaient plus traiter les dégradations socio-environnementales qu'elles causaient comme des externalités, pour la simple raison que celles-ci généraient une dépréciation de leur capital réputationnel. L'internalisation de ces externalités a pris la forme de « conditionnalités vertes », d'une systématisation des études d'impact environnemental et social (EIE/EIS) et de la mise en place à partir de 2003, sous l'action de la Banque mondiale, des principes de l'Équateur, soumettant l'accès des industriels aux marchés financiers internationaux (du moins aux banques signataires du texte) à de bonnes pratiques sociales et environnementales (transparence comptable, mécanismes de réclamation, renforcement des EIE/EIS).

Le discours de la responsabilité sociale d'entreprise qui s'est développé depuis la fin des années 1990 dans le secteur minier (Dashwood, 2012) relève des *soft laws*, réglementations « volontaires », au sens de non inscrites dans les cadres juridiques nationaux régissant l'activité minière, que le secteur minier a développées tout en s'auto-organisant à l'échelon global¹⁰. Les entreprises s'efforcent désormais de négocier avec les

⁷ La notion d'arène, issue de l'anthropologie politique, conceptualise « des espaces ou des situations sociales qui sont le théâtre de processus de contestations [pouvant concerner] les enjeux, les ressources, les valeurs et les représentations » (Long, 2001 : 59). Vue comme plus interactionniste et empirique que le concept de champ développé par P. Bourdieu, c'est l'une des notions structurantes de l'anthropologie du développement pratiquée à l'APAD (voir en particulier Bierschenk, 1988 ; Olivier de Sardan, 1995). La notion est ici mobilisée pour décrire et analyser les jeux d'acteurs générés par l'activité minière à différentes échelles, sans a priori sur les enjeux, les protagonistes et les frontières de l'arène.

⁸ On peut même avancer, suivant en cela J. Smith et F. Helfgott (2010), que la question du travail en est venue à être sous-estimée, voire « oubliée », par les analystes et les activistes, influencés en cela par l'idéologie des firmes qui met l'accent sur le face-à-face firme-communauté dans la gestion de la RSE. Voir B. Rubbers (2021) pour un retour de la question du travail dans l'anthropologie de la mine.

⁹ Voir S. Kirsch (2014 : 192-199) pour le cas emblématique d'Ok Tedi en Papouasie-Nouvelle-Guinée et F. Li (2018) pour un cas non moins emblématique de (refus de) déplacement d'un glacier pour raisons minières à la frontière de l'Argentine et du Chili.

¹⁰ Création en 1991 de l'International Council on Metals and the Environment (ICME), remplacé en 2001 par l'International Council on Mining and Metals (ICMM), qui regroupe une large partie des plus grosses

communautés locales (et parfois les gouvernements locaux et/ou nationaux) un « permis social d'opérer » (*social license to operate*) allant au-delà du cadre légal, pour restaurer leur image et tenter d'éviter des blocages coûteux (Owen et Kemp, 2017 : 36 sq.). L'un des produits les plus répandus de ces négociations (ou de celles qui suivent des conflits souvent mal anticipés par les industriels) sont les accords sur les bénéfices et les répercussions (*impact and benefit agreement*, IBA) négociés localement, dans lesquels C. O'Faircheallaigh (2013) voit l'émergence d'une forme globale de gouvernance minière, et qui relèvent très clairement de la notion de modèle voyageur. Ces accords portent à la fois sur les risques environnementaux et la distribution d'une part de la rente minière, sous forme de projets de développement communautaire mais aussi d'accès à des emplois ou de promotion d'activités de sous-traitance locale. En d'autres termes, la question du travail fait désormais partie intégrante de la négociation de compensations de diverses natures, et l'on assiste *de facto* à un glissement du centre de gravité des enjeux et tensions structurant l'arène minière des relations sociales de production vers les relations sociales de compensation (Filer et Le Meur, 2017).

Le schéma sous-tendant la configuration contemporaine de l'arène minière n'est donc pas triangulaire mais quadrangulaire. Aux États, firmes et communautés – chacune de ces entités étant elle-même hétérogène, multiscalaire, traversée de tensions et de contradictions – s'ajoute un quatrième groupe d'acteurs que l'on peut rassembler sous le terme volontairement vague de « société¹¹ ». Le point commun de ce regroupement d'agences multilatérales, ONG internationales, réseaux d'activistes, bureaux d'études et agences de consultance, est d'agir à distance sur l'arène minière. Ces organisations sont également « agies » à distance au sens où les discours des firmes minières et des États, lorsqu'ils mettent en avant les bonnes pratiques environnementales ou la contribution au développement durable, leur sont adressés, tout autant sinon plus qu'aux acteurs localisés sur et autour des sites miniers, communautés locales, autorités coutumières, élus communaux ou associations locales. Cette configuration quadrangulaire – en fait bien plus complexe dans la réalité de la multiplicité et de l'hétérogénéité des acteurs impliqués et

transnationales minières. Le projet *Mining, Minerals and Sustainable Development* (MMSD), piloté par un bureau d'études britannique (IIED, 2002), s'inscrit dans ce mouvement, avec l'organisation dans de nombreux pays, sous la houlette de l'industrie minière, de larges consultations multi-acteurs visant à réfléchir aux enjeux de durabilité et à l'amélioration des pratiques (et de l'image) du secteur minier.

¹¹ Ce modèle quadrangulaire ne prend pas en compte de manière explicite la dimension Nord-Sud et on peut se poser la question de la direction des voyages des modèles qui circulent dans l'arène minière : Nord-Nord, Nord-Sud, Sud-Nord, Sud-Sud ? L'origine de plusieurs grands groupes se situe au « Nord » (Nord politique incluant l'Australie), y compris les courtiers en matières premières comme Trafigura ou Glencore qui jouent un rôle de plus en plus central dans le secteur minier international. Pourtant, la réponse n'est pas simple étant donnée l'auto-organisation globale du secteur minier, qui comprend des entreprises provenant des pays émergents (le Brésil pour Vale ou l'Afrique du Sud pour Anglo-Platinum), sans parler des entreprises chinoises présentes dans de nombreux pays. Ces modèles sont par ailleurs fortement influencés par la circulation d'autres référentiels globaux comme ceux de l'autochtonie ou du développement durable. Je remercie un des deux relecteurs pour avoir attiré mon attention sur ce point.

de leurs liens¹² – complexifie les formes de circulation et de traduction des modèles voyageurs (responsabilité sociale d'entreprise, permis social d'opérer, *impact and benefit agreements*, études d'impact environnemental et social...) qui la parcourent (Filer et Le Meur, 2017). Ces modèles, travaillés par les questions structurantes de distribution, de représentation et de reconnaissance, sont les vecteurs des propositions des industries minières en matière de développement. Ils s'inscrivent dans le cadre du discours global de la responsabilité sociale et environnementale et donnent lieu à des opérations qui peuvent grandement varier selon les firmes, les sites et les moments. Des illustrations néo-calédoniennes, rapidement esquissées, permettront d'illustrer le propos tout en mettant l'accent sur la variété de ces modèles, à la fois dans leur contenu, leurs transformations et leur rayon d'action.

Les modèles voyageurs en Nouvelle-Calédonie : long-courriers et caboteurs

L'histoire de la Nouvelle-Calédonie est caractérisée par une imbrication entre colonisation de peuplement, ségrégation raciale et spatiale, et exploitation minière. Le nickel y fut découvert en 1864 par l'ingénieur Jules Garnier qui fut en 1880 l'un des trois fondateurs de la Société le Nickel (SLN) qui a dominé le paysage minier du pays durant près d'un siècle comme opérateur économique exerçant aussi des fonctions paraétatiques face à un État colonial à la fois brutal et faible. Paradoxalement, la construction de la question minière comme enjeu politique est récente, même si le discours de dénonciation des spoliations foncières, du pillage économique et des dommages environnementaux liés à la mine est antérieur. Le nickel apparaît sur le devant de la scène dans les années 1990 en tant qu'outil économique de l'émancipation politique pour les indépendantistes, dans le cadre de la renégociation des accords de Matignon-Oudinot de 1988 qui avaient mis fin à la période de violence des années 1980 et lancé un processus de décolonisation que formalise l'accord de Nouméa de 1998.

Au-delà de ces spécificités, le contexte minier néo-calédonien des années 2000 peut aussi être vu comme un cas classique de la globalisation du capitalisme minier. L'arène minière a été reconfigurée, d'une part, par l'entrée en jeu de nouveaux protagonistes tels que les multinationales (Falconbridge et Inco, puis Xtrasta et Vale en 2006, Glencore en 2013, et tout dernièrement Trafigura), les ONG internationales environnementalistes (World Wildlife Fund, Conservation International, Pew Charitable Trusts...) et les associations autochtones et écologiques ; d'autre part, par la mobilisation de nouveaux discours sur la responsabilité sociale d'entreprise, le développement durable, les droits

¹² Des experts peuvent ainsi travailler pour divers acteurs (communautés locales, firmes, administrations) et endosser un rôle de médiateur ou de courtier (Le Meur, 2015b ; Dougherty, 2019) tandis que des ONG se plaçant dans une position de porte-parole direct des communautés pourraient rejeter l'idée d'une configuration quadrangulaire pour des raisons stratégiques (marquer un lien fort avec le terrain et une identification aux communautés). De même, les firmes minières cherchent à réduire idéologiquement l'arène minière en construisant un face-à-face pour partie fictif avec les communautés locales (l'État n'est jamais complètement absent) dans le cadre des négociations d'accords locaux (IBA). Là encore, je remercie l'un des deux relecteurs pour avoir attiré mon attention sur ce point.

des peuples autochtones, l'environnement et la conservation de la nature ; et, enfin, par la référence à de nouvelles arènes et normes concernant l'activité minière (International Council on Mining and Metals) ou les peuples autochtones (Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, etc.).

L'arène minière calédonienne actuelle s'organise ainsi autour de trois pôles principaux intégrant l'extraction et la transformation du nickel. Au nord, le consortium Koniambonickel SAS (KNS) regroupe la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), compagnie détenue par la SOFINOR (société d'investissement de la province Nord gouvernée par les indépendantistes) à 51 % du capital et Glencore (un des principaux courtiers mondiaux en matières premières) à 49 %. Au sud, le projet Goro a été géré par le géant minier brésilien Vale jusque fin 2020. Enfin, la SLN, opérateur historique en Nouvelle-Calédonie et filiale du groupe français Eramet (qui détient 56 % de son capital), est éclatée sur plusieurs sites sur l'ensemble du territoire et possède une usine de transformation du nickel à Nouméa. Il existe par ailleurs un tissu dense d'opérateurs miniers locaux, appelés « petits mineurs » qui sont pour certains exportateurs directs de nickel vers l'Australie ou le Japon, et pour la plupart des sous-traitants (tâcherons ou amodiateurs) des grands groupes basés en Nouvelle-Calédonie (Bouard et Levacher, 2018).

Ces opérateurs miniers élaborent des stratégies diverses pour répondre à la question du développement. On peut ici reprendre la distinction entre développement « immanent » et « intentionnel » proposée par M.P. Cowen et R.W. Shenton (1996), discutée et réinvestie dans le contexte minier par G. Banks *et al.* (2016). Ces auteurs n'opposent pas les deux termes mais les inscrivent dans une relation dialectique ; les effets structurels du développement, en particulier la production d'un surplus de force de travail dans les métropoles de la révolution industrielle – le développement « immanent » donc –, générant des réponses actives sous la forme de doctrines et de programmes élaborés dans les métropoles et dans les colonies, puis d'une floraison d'agences, d'actions et d'interventions constitutives du monde postcolonial du développement – le développement « intentionnel » (voir aussi Le Meur, 2011a : 80-81) qui tend à prendre la forme d'une « ingénierie sociale » globale (Bierschenk, 2014).

Projet du Sud

L'histoire du projet Goro-Nickel au sud de la Nouvelle-Calédonie a été longue, émaillée de tensions. Le « Pacte pour un développement durable du Grand Sud » (Pacte) signé, à l'issue d'une séquence très conflictuelle de plusieurs années, par Vale, les autorités coutumières et les représentants autochtones kanak du Sud en 2008, constitue pour la Nouvelle-Calédonie le premier accord correspondant au modèle voyageur de l'IBA évoqué plus haut. Il s'organise autour de trois traits structurants : le caractère négocié, la logique de la compensation qui les sous-tend, un État en retrait. Les mécanismes proposés sont basés sur la réhabilitation de l'environnement, notamment forestier, et la compensation. Il repose sur trois piliers : 1) la compensation financière, avec la création d'une Fondation Vale ; 2) la protection des savoirs locaux et le suivi environnemental, avec la mise en place d'un Conseil consultatif coutumier de l'environnement (CCCE) ; et 3) la remédiation

environnementale réalisée par les populations locales à travers des pépinières de forêts endémiques et des entreprises locales. La province Sud, qui est l'acteur gouvernemental concerné du fait de ses prérogatives en matière de développement et d'environnement, n'a pas signé le Pacte, bien qu'elle ait été impliquée dans la négociation¹³.

Deux éléments donnent à la traduction locale du modèle ses caractéristiques spécifiques. Premier élément, les populations kanak cherchent à amener l'opérateur extérieur « sur leur terrain » (coutumier, historique, localisé de manière spécifique), plutôt que de se mettre aux normes de l'extérieur (le monde du développement et de l'État), en revendiquant la reconnaissance d'une autochtonie ou d'une antériorité sur l'espace concerné, quel que soit son statut juridique (en l'occurrence des espaces domaniaux), et sans demande d'attribution foncière formelle (comme avec la réforme foncière lancée en Nouvelle-Calédonie depuis 1978 ; Le Meur, 2021). Cet espace est lui-même conceptualisé non pas dans une logique cadastrale mais comme lieu de déploiement historique de réseaux de clans et de chefferies. Second élément, la reconnaissance de ce lien historique et actualisé à la terre permet l'élaboration de dispositifs d'interface à base foncière, mobilisant diverses formes institutionnelles (groupements de droit particulier local, sociétés civiles de participation et d'autres formes d'actionnariat simplifié), qui organisent l'accès des populations à une part de la rente minière, *via* la sous-traitance, l'emploi local ou de petits projets de développement local. Or, dans le cas du projet Goro-Nickel, la sous-traitance n'était pas incluse dans le Pacte. Son organisation, formalisée en 2003, donc antérieure au Pacte, résultait d'un processus marqué autant par des tensions internes aux différents groupes kanak que par le conflit structurant avec l'opérateur minier (Levacher, 2017).

Si le Pacte de 2008 semble incarner de manière évidente le modèle voyageur IBA, les modalités de négociation des avantages et des répercussions du projet du Sud sont la résultante de plusieurs processus de conflits et de négociations. Ceux-ci relèvent pour partie de dynamiques locales, et en particulier de la circulation « horizontale » d'idées et d'acteurs entre sites miniers calédoniens, qui empruntent, sur un mode syncrétique, sélectif et pragmatique, aux boîtes à outils « globales » de la RSE et de l'autochtonie (par exemple le consentement libre préalable et informé) tout en mettant en avant des formes de lien et d'attachement à la terre et à l'espace, des valeurs des lieux, ancrées dans des représentations locales (Le Meur, 2017 ; Le Meur *et al.*, 2013, 2021 ; Levacher et Le Meur, 2021).

Projet du Nord

Le projet Koniambo en province Nord a une trajectoire toute différente de celle du projet du Sud. C'est un résultat direct des négociations des leaders indépendantistes avec

¹³ La Province a toutefois signé un accord séparé avec Vale dédié à la compensation environnementale, la Convention sur la conservation de la biodiversité en 2009 incluse dans le Code environnemental adopté la même année.

l'État français. Il relève d'un nationalisme des ressources explicite, et en cela s'inscrit dans un mouvement répandu dans le monde, au-delà de la variété de ses expressions (Wilson, 2015). De manière plus spécifique, il traduit une volonté de rééquilibrage économique en faveur de la province Nord face au Sud dominé par les loyalistes, et qui concentre population et richesses. Outil d'émancipation économique, cette stratégie est axée sur le développement métallurgique, les prises de participation publique majoritaire au capital minier et le contrôle des exportations du minerai à basse teneur. L'idée sous-jacente est que les revenus de la mine vont ensuite irriguer des actions de développement visant tous les secteurs de l'économie selon une logique d'effets induits contrôlés, à rebours de la logique classique de l'économie d'enclave. En d'autres termes il s'agit de prendre la main sur la logique immanente du développement capitaliste.

Initialement portée par les indépendantistes dans le cadre de la négociation du pré-alable minier – qui débouche sur l'accord de Bercy – à l'accord de Nouméa de 1998, cette « doctrine nickel » – terme adopté officiellement par le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) en 2015 – imprègne le « Schéma de mise en valeur des ressources minières » inscrit par la loi organique de 1999 et voté par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie en 2009 (Bouard *et al.*, 2016). Elle a de fait rebattu les cartes politiques, faisant émerger des alliances entre fractions loyalistes et indépendantistes et des clivages au sein de chacun des deux blocs. Le « conflit des rouleurs », autour de la question de l'exportation de minerai brut à basse teneur, sera un révélateur puissant de ces reconfigurations en 2015 (Demmer, 2017).

La doctrine nickel apparaît à la fois comme un avatar d'un nationalisme des ressources global et comme un modèle localisé de gouvernance minière organisé autour des éléments mentionnés ci-dessus. Le voyage de ce modèle, apparemment limité spatialement, est en fait considérable dans ses ramifications et son influence. Sa montée en puissance passe tout d'abord par le montage de joint-ventures au schéma similaire à celui de KNS (participation majoritaire du capital) avec un métallurgiste coréen (Posco) puis un métallurgiste chinois, qui vont traiter le nickel calédonien. Ensuite, la prise de participation publique au capital de la SLN va passer à 34 % en 2007 (minorité de blocage) *via* une société d'investissement regroupant les trois provinces calédoniennes. Enfin, le conflit tout récent autour de la vente de l'usine du Sud a abouti en avril 2021 à un accord entre indépendantistes, loyalistes et État français autour d'un projet de reprise associant capital privé extérieur (en particulier Trafigura, concurrent direct de Glencore dans le négoce minier, à hauteur de 19 %) et public, ce dernier étant majoritaire à 51 % (la part de la Société de participation minière du Sud calédonien (SPMSC) réunissant les trois provinces passant de 5 % dans l'ancien montage avec Vale à 30 %), et la province Sud reprenant le contrôle des titres miniers, selon une logique apparemment convergente dans ses grandes lignes avec le modèle indépendantiste de la « doctrine nickel ».

Développement immanent et intentionnel : circulations et télescopes calédoniens

Les deux cas présentés de manière très stylisée illustrent la diversité des implications des firmes minières dans le développement, au-delà des discours globaux de la responsabilité sociale d'entreprise et du développement durable ou communautaire générateurs de dispositifs qu'on pourrait imaginer standardisés. La dialectique entre développement immanent et intentionnel, développée par G. Banks et ses collègues (2016) sur la base des propositions de M.P. Cowen et R.W. Shenton (1996), permet d'articuler les échelles et d'intégrer les différents registres mobilisés par les firmes lorsqu'elles disent « faire du développement ». Les modèles voyageurs circulant dans les arènes minières relèvent *a priori* de la part intentionnelle du développement. Ils ont toutefois une forte dimension discursive qui ne dit rien de leur traduction institutionnelle, organisationnelle et matérielle locale. Ainsi en va-t-il du permis social d'opérer. Les IBA apparaissent à cet égard comme des dispositifs génériques (des modèles) plus consistants puisqu'ils s'organisent typiquement autour de configurations d'acteurs dont l'État est souvent absent, du moins en retrait, et de négociations portant sur l'accès à la rente minière et la maîtrise des impacts environnementaux de l'activité extractive.

Le cas du projet du Sud montre que leur mise en œuvre ne résulte pas seulement de la trajectoire au long cours de ce modèle organisé autour d'un face-à-face catégoriel global (firme transnationale *versus* peuple autochtone) mais qu'elle agrège d'autres éléments, modèles caboteurs circulant en Nouvelle-Calédonie à l'intérieur de périmètres plus restreints, selon des cheminements horizontaux, de site minier à site minier, ou verticaux, *via* des formes d'institutionnalisation et d'intégration partielle dans les politiques publiques. Dans le cadre des négociations avec les opérateurs miniers, certains modèles globaux peuvent se charger de valeurs et formes sociales locales tout en se délestant d'une part de leurs constituants globaux, ou en les réorganisant.

Parfois, des coalitions d'acteurs parviennent à forger des formules innovantes qui s'écartent des modèles promus par les firmes minières. C'est le cas sur la « Côte oubliée » au sud-est de la Nouvelle-Calédonie où une alliance de chefferies coutumières, de municipalités indépendantistes et d'organisations autochtonistes a réussi à extraire le débat du développement de l'enclave où voulaient le maintenir les firmes minières. Leur stratégie lancée en 2013 s'est exprimée dans une reprise de contrôle sur le temps, avec la déclaration d'un moratoire minier permettant de réfléchir à l'avenir du territoire concerné. Elle a ensuite pris la forme inattendue d'une alliance avec la province Sud, gouvernée par les anti-indépendantistes, qui a trouvé là l'occasion de rentrer dans un jeu dont le modèle de l'IBA négocié à proximité (le projet du Sud) l'avait exclue. La logique qui a finalement prévalu, avec la mise en place en 2019 d'un parc naturel provincial et la négociation pied-à-pied avec les industriels de la délimitation des espaces miniers et non miniers, est celle d'une approche englobante des territoires sous influence minière (*minescape*), contre le modèle spatial et politico-économique centré sur et partant de l'enclave, pour définir les impacts et négocier les compensations (Levacher et Le Meur, 2021).

Les tribulations de la « doctrine nickel » à partir de son point focal géopolitique (la province Nord indépendantiste et le projet Koniambo) sont quant à elles celles d'un modèle lesté d'une charge considérable (gisement de nickel, capital minier, alliance avec des transnationales géantes, contrôle de la filière et refus de l'exportation de minerai brut, volonté de maîtrise du développement immanent) qui voyage sur de courtes distances spatiales – la traversée de la frontière entre province Nord et province Sud de la Nouvelle-Calédonie – mais a réussi à franchir (pour partie du moins) le gouffre politique séparant les blocs indépendantiste et loyaliste, comme le montre le résultat des négociations de la vente de l'usine du Sud (même si l'on doit rester prudent concernant la solidité du consortium reprenneur). On pourrait compléter ce tableau néo-calédonien en montrant les évolutions récentes de la SLN, compagnie historique longtemps hégémonique localement et adepte d'un paternalisme d'entreprise classique. Elle a été rattrapée à la fois par la « doctrine nickel », avec la montée des participations institutionnelles à son capital (minorité de blocage de 34 % et volonté, partagée par certains anti-indépendantistes, d'acquiescer une majorité de 51 %) et par les modèles globaux de la RSE et de la compensation écologique (selon les standards définis par le Business and Biodiversity Offsets Programme ou BBOP). Ce mouvement passe, entre autres, par le recrutement de cadres issus d'un autre moule que celui des grandes écoles françaises, en particulier du monde canadien de la mine ou encore de celui de l'expertise environnementaliste.

Continuer les voyages de l'APAD

Toutes ces circulations – au long cours pour certaines, relevant du cabotage de faible rayon d'action pour d'autres – sont favorisées par la forte densité des réseaux humains et infrastructurels constitutifs du secteur minier en Nouvelle-Calédonie et des proximités entre arènes minières et politiques ; au point que l'on pourrait voir dans ce territoire insulaire doté d'une forte autonomie une sorte d'enclave minière unique, capable à la fois d'absorber et de réinterpréter les modèles exogènes et de générer des formules singulières. Ce télescopage des échelles qui marque le paysage minier calédonien rend à la fois plus manifestes et plus enchevêtrées les interactions entre œuvre immanente et part intentionnelle du développement. La différence avec d'autres contextes miniers n'est toutefois pas une différence de nature, et partout, dans des proportions différentes et selon des périmètres spatiaux et politiques variés, l'industrie minière extrait du minerai et de la valeur, déplace des montagnes et des humains, fait circuler du capital et des machines, détruit des paysages, en construit d'autres, redistribue et compense – en bref fait du développement dans toutes ses dimensions créatrices et destructrices. La manière dont différents modèles d'action sont mobilisés, mis en mouvement et réinterprétés donne à chaque site minier sa forme particulière.

La notion de modèle voyageur est elle-même un modèle voyageur, au sens conceptuel, cette fois, et non comme dispositif guidé par une intention d'action. Elle a fini par aborder les rivages apadiens (Bierschenk, 2014 ; Olivier de Sardan, 2021 : 25 *sq.*), y expérimentant un certain nombre d'aménagements et de réinterprétations sous l'influence d'un souci

d'ancrage empirique bienvenu et d'une réticence moins argumentée envers certains courants qui la sous-tendent, comme la théorie de l'acteur réseau. Son incursion dans le monde de la mine montre à la fois son intérêt et sa plasticité. Elle permet en particulier de réintégrer aux études du développement sa dimension immanente qui se situe au cœur de l'arène minière. En effet, les compagnies minières sont les vecteurs directs de l'expansion capitaliste vers les frontières extractives. Mais elles sont en même temps des dispensatrices du développement sous la forme de projets communautaires et d'appui aux services publics et aux infrastructures. Les études se focalisant sur les opérations (projets et politiques) de développement peuvent mettre entre parenthèses la question du développement immanent, en la reléguant au statut d'élément contextuel, pour s'intéresser à des interventions qui se conçoivent comme des actions intentionnelles de développement. Le cas minier oblige en quelque sorte à intégrer les deux dimensions dans l'analyse, signalant au passage le caractère un peu artificiel (mais pratique pour la démonstration) de la dichotomie : le développement comme constructivisme – construisant des mondes et des théories pour les penser (Le Meur, 2008) – provient de ces interactions. Il ne s'agit bien sûr pas de retomber dans les ornières des débats idéologiques et désincarnés – et jamais achevés – entre tenants de théories opposées du développement (Leys, 1996), mais d'approfondir et d'enrichir le programme de l'APAD dessiné à plusieurs plumes dans le premier numéro du *Bulletin de l'APAD* en 1991 et régulièrement actualisé depuis, en continuant d'irriguer l'action anthropologique et la réflexion développementaliste.

Bibliographie

- Ballard C., Banks G., 2003, « Resource Wars: The Anthropology of Mining », *Annual Review of Anthropology*, n° 32, pp. 287-313.
- Banks G., Scheyvens R., McLennan S., Bebbington, A., 2016, « Conceptualising corporate community development », *Third World Quarterly*, n° 37(2), pp. 245-263.
- Baré J.-F., 2007, « De l'anthropologie au développement et retour », *Revue Tiers Monde*, n° 191(3), pp. 591-610.
- Beblani H., Luciani G. (eds.), 1987, *The Rentier State*, Londres, Croom Helm.
- Behrends A., Park S.-J., Rottenburg R., 2014, « Travelling Models. Introducing an Analytical Concept to Globalisation Studies », in A. Behrends, S.-J. Park, R. Rottenburg (eds.), *Travelling Models in African Conflict Resolution: Translating Technologies of Social Ordering*, Leiden, Brill, pp. 1-40.
- Bierschenk T., 1988, « Development Projects as Arenas of Negotiation for Strategic Groups. A Case Study from Benin », *Sociologia Ruralis*, n° 28(2-3), pp. 146-160.
- Bierschenk T., 2014, « From the Anthropology of Development to the Anthropology of Global Social Engineering », *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 139, pp. 73-98.
- Bouard S., Levacher C. (coord.), 2018, « Petites et moyennes entreprises minières en Nouvelle-Calédonie. Rapport scientifique final », Nouméa, CNRT Nickel et son environnement, 113 p.

- Bouard S., Sourisseau J.-M., Géronimi V., Blaise S., Ro'i L. (dir.), 2016, *La Nouvelle-Calédonie face à son destin : quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?*, Paris, IAC, Karthala, GEMDEV.
- Chauveau J.-P., 1985, « Mise en valeur coloniale et développement », in P. Boiral, J.-F. Lantéri, J.-P. Olivier de Sardan (éd.), *Paysans, experts, chercheurs en Afrique Noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, Karthala, pp. 143-166.
- Cowen M.P., Shenton R.W., 1996, *Doctrines of Development*, London, Routledge.
- Dashwood H.S., 2012, *The Rise of Global Corporate Social Responsibility: Mining and the Spread of Global Norms*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Demmer C., 2017, « L'export du nickel au cœur du débat politique néo-calédonien », *Mouvements*, n° 91(3), pp. 130-140.
- Dougherty M.L., 2019, « Boom times for technocrats? How environmental consulting companies shape mining governance », *The Extractive Industries and Society*, n° 6, pp. 443-453.
- Ferguson J., 2005, « Seeing Like an Oil Company: Space, Security, and Global Capital in Neoliberal Africa », *American Anthropologist*, n° 107(3), pp. 377-382.
- Filer C., Le Meur P.-Y. (eds.), 2017, *Large-scale mines and local-level politics: Between New Caledonia and Papua New Guinea*, Canberra, ANU Press.
- Hirschman A.O., 1958, *Strategy of Economic Development*, New Haven, Yale University Press.
- International Institute for Environment and Development (IIED), 2002, *Breaking New Ground: Mining, Minerals, and Sustainable Development*, Earthscan, London, MMSD (Mining, Minerals and Sustainable Development Project).
- Jasanoff S. (ed.), 2004, *States of Knowledge: The Co-production of Science and Social Order*, London, Routledge.
- Kirsch S., 2014, *Mining capitalism: The relationship between corporations and their critics*, Oakland, University of California Press.
- Latour B., 1995, *La science en action*, 2^e éd., Paris, La Découverte.
- Le Meur P.-Y., 2008, « Le développement comme constructivisme. Point de vue anthropologique », *Sociétés politiques comparées*, n° 8.
- Le Meur P.-Y., 2011a, « Une petite entreprise de réassemblage du monde. Ethnographie et gouvernance des ressources foncières en Afrique de l'Ouest », *Ethnologie française*, n° 16(3), pp. 431-442.
- Le Meur P.-Y., 2011b, *Anthropologie politique de la gouvernance. Acteurs, ressources, dispositifs*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.
- Le Meur P.-Y., 2015a, « Un barrage contre le Pacifique : polders et développement au Cambodge », *Anthropologie et Développement*, n° 42, pp. 27-57.
- Le Meur P.-Y., 2015b, « Anthropology and the Mining Arena in New Caledonia: Issues and Positionalities », *Anthropological Forum*, n° 25(4), pp. 405-427.
- Le Meur P.-Y., 2017, « Conflict and agreement. The politics of Nickel in Thio, New Caledonia », in C. Filer, P.-Y. Le Meur (eds.), *Local-level politics and large-scale mines. Between New Caledonia and Papua New Guinea*, Canberra, ANU Press, pp. 157-182.

- Le Meur P.-Y., 2021, Proof and test. The construction of customary land in New Caledonia, in E. Frezet, M. Goetzmann, L. Mason (eds.), *Spaces of Custom and Law*, Abington, Routledge, pp. 160-178.
- Le Meur P.-Y., Horowitz L., Mennesson T., 2013, « "Horizontal" and "vertical" diffusion: the cumulative influence of Impact and Benefit Agreements (IBAs) on mining policy-production in New Caledonia », *Resources Policy*, n° 38, pp. 648-656.
- Le Meur P.-Y., Levacher C., Bouard S., Herrenschmidt J.-B., Sabinot C., 2021, « Mining and the Values of Places in New Caledonia. Negotiation, Evaluation and Recognition », *Extractive industries and Society*, n° 8, pp. 44-54.
- Levacher C., 2017, « Contesting the Goro Nickel Mining Project, New Caledonia: Indigenous Rights, Sustainable Development and the Land Issue », in C. Filer, P.-Y. Le Meur (eds.), *Large-scale mines and local-level politics: Between New Caledonia and Papua New Guinea*, Canberra, ANU Press, pp. 183-206.
- Levacher C., Le Meur P.-Y., 2021, « The Compensation Arenas in South New Caledonia. Minescape, Governmentality and Politics », *Extractive industries and Society*, <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100999>
- Leys C., 1996, *The Rise and Fall of Development Theory*, Oxford, James Currey.
- Li F., 2018, « Moving glaciers: Remaking nature and mineral extraction in Chile », *Latin American Perspectives*, n° 45(5), pp. 102-119.
- Long N., 2001, *Development Sociology. Actors' Perspectives*, London and New York, Routledge.
- Miller P., Rose N., 2008, *Governing the Present. Administering Economic, Social and Personal Life*, Cambridge, Polity.
- Naudet J.-D., 1999, *Trouver des problèmes aux solutions. Vingt ans d'aide au Sahel*, Paris, OCDE, Club du Sahel.
- Noiriel G., 1988, « Du patronage au paternalisme. La restructuration des formes de domination de la main-d'œuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », *Le Mouvement social*, n° 144, pp. 17-35.
- O'Faircheallaigh C., 2013, « Community development agreements in the mining industry: an emerging global phenomenon », *Community Development*, n° 44(2), pp. 222-238.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- Owen J., Kemp D., 2017, *Extractive Relations. Countervailing Power and the Global Mining Industry*, Routledge, Abingdon.
- Phelps N.A., Atienza M., Arias M., 2015, « Encore for the Enclave: The Changing Nature of the Industry Enclave with Illustrations from the Mining Industry in Chile », *Economic Geography*, n° 91(2), pp. 119-146.
- Rajak D., 2011, *In Good Company: An Anatomy of Corporate Social Responsibility*, Palo Alto, CA, Stanford University Press.

- Rottenburg R., 2009, *Far-Fetched Facts: a Parable of Development Aid*, Cambridge, The MIT Press.
- Rubbers B., 2021, *Inside Mining Capitalism: The micropolitics of work on the Congolese and Zambian copperbelt*, Oxford, James Currey.
- Smith J., Helfgott F., 2010, « Flexibility or exploitation? Corporate social responsibility and the perils of universalization », *Anthropology Today*, n° 26(3), pp. 20-23.
- Veyne P., 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.
- Weisskoff R., Wolff E., 1977, « Linkages and leakages: Industrial tracking in an enclave economy », *Economic Development and Cultural Change*, n° 25, pp. 607-628.
- Wilson J.D., 2015, « Understanding resource nationalism: economic dynamics and political institutions », *Contemporary Politics*, n° 21(4), pp. 399-416.



Has APAD lost its passion?

Reflections on engaged and applied work in anthropology
of development

Sarah Fichtner*, Anneke Newman**

Introduction

The starting point for this reflective piece was an observation we made (“we” being Sarah Fichtner and Anneke Newman, who have been members of the APAD bureau and editorial board since 2015 and 2018 respectively) that there seems to be a certain lack of passion for APAD’s activities among its members. We came to this conclusion because while many “senior” members were keen to contribute to this 30th anniversary issue, only a few “young” or mid-career members of APAD, especially those based in Africa, were initially interested. People often say that they “don’t have time” – and we acknowledge the impact of the neoliberalisation of the university and precarity on the strain on our time – but we would argue that people always find time for activities that inspire them and which they feel passionate about. So why are the “younger” generation of members less passionate about the association’s activities – and its future – than “older” members? We appreciate that the creation of APAD was informed by a radical left-wing philosophy aimed, among other things, at breaking down hierarchies between professors and students and between scholars in the North and South, and supporting the development of expertise in scientific research in Africa (APAD, 2018). We believe that the values which inspired the foundation of APAD thirty years ago are just as, if not more, relevant today – so why the lack of enthusiasm in talking about the future of the association? And more importantly, what can we do about it?

In this piece, we suggest that one possible cause for this waning passion might be that the early militant spirit and associated actions APAD started out with have been a little

* Social anthropologist currently working as senior researcher and project coordinator at the Research Institute for the Economics of Education and Social Affairs (FiBS), Berlin, Germany; s.fichtner@fibs.eu; <https://sarahfichtner.com>

** Social anthropologist currently working as a postdoctoral researcher, funded by the Fonds National de Recherche Scientifique (FNRS), at the Laboratoire d’Anthropologie des Mondes Contemporains (LAMC) at the Université Libre de Bruxelles (ULB), Brussels, Belgium; anneke.newman@ulb.be

lost over time. We mean this to be an observation rather than a critique as such; it is only to be expected that to some extent once a small-scale grassroots movement becomes a larger and a more established association, day-to-day bureaucratic activities inevitably take time and energy away from the kinds of activist projects that drove it in the first place. But there is a risk that these bureaucratic logics contribute to a feeling of alienation from the grassroots, including their connections with anthropologists working in practical terms in the world of development and social change.

We unpack this situation based on our personal experiences and positionalities. In particular, we consider ourselves to be scholar-activists who carry out engaged research, not just because our lack of stable academic contracts oblige us to take on these forms of work, but also because this is the type of activity that inspires us and ignites our passion. We define engaged anthropology as “anthropological practice that respects the dignity and rights of all humans and has a beneficent effect on the promotion of social justice” (Low and Merry, 2010: 204). We understand applied anthropology to be a more specific set of activities within the category of engaged anthropology whereby anthropologists use their knowledge and skills to solve practical problems (Van Willigen, 2002: ix). Thus, engaged anthropology can involve conducting academic research on social problems or bringing anthropological knowledge to the attention of the mass media. Applied anthropology is even more hands-on, as it involves anthropologists informing public policy-making processes; applying anthropological empirical approaches to assessments or evaluations; sharing knowledge production and power with community members, often through participatory and action research methods; and linking anthropological theory to praxis (Low and Merry, 2010: 204). We support our arguments with a select few sources (Olivier de Sardan, 2004, 2011; Rosa, 2020a, 2020b; Yarrow and Venkatesan, 2012) that we believe will stimulate an understanding of our observations. Finally, we suggest some practical possibilities that APAD might pursue in order to reconnect with its activist roots. This piece is not intended to be a comprehensive overview of arguments on the merits and challenges of engaged anthropology, but rather a starting point for discussion within the association.

What space is there within APAD and its activities for anthropologists outside academia?

As we reflected on the apparent lack of “passion” within APAD, we began to discuss our experiences of APAD more generally, and one of the issues we identified was that there is limited space for anthropologists who are not based in academic institutions. S. Fichtner reflects on this question:

APAD has always been a great extended academic patchwork family that welcomed me right from the start of my PhD in 2006. I attended the summer school at the LASDEL (Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local) in Niamey, Niger, where a core of APAD's founders and most engaged members shared their insights, experiences, research passions, methodological approaches, advice, personal accounts, and humour with us, a group of newcomers from Africa and Europe. I felt very connected – and on to something! Little did I know

how my professional initiation into collaborative research at that summer school in Niamey would spark a flame that fuelled many of my subsequent endeavours – in different ways and in different settings. For instance, just recently I had the chance to co-write the book *What Happens when We Meet? Encounter as a Method* (Medienwerkstatt Encounters, forthcoming) with fellow members of “Encounter”, an anthropologically-inspired creative media project for transcultural learning and action based in Berlin.

However, as much as I feel connected to APAD’s ideals and am close friends with some of my fellow Apadians, the more I left the “traditional” academic path, the more difficult it became to keep this connection alive. I was thrilled to be able to help plan and organise the 2015 APAD Conference in Cotonou, when I was still affiliated with the *Les Afriques dans le Monde* research centre in Bordeaux and felt an affiliation with the conference theme through my previous research. I was also lucky enough to have the opportunity to contribute to the 2017 conference in Roskilde as an “independent” freelance researcher, keeping my costs low – and my spirits high – by being hosted by some of the organisers, whom I consider above all to be friends. But since then, since I have been working as an applied researcher and consultant for various development organisations, for example, evaluating UNICEF’s child-friendly spaces in refugee camps in Germany, or teacher training in the Democratic Republic of Congo, using film to deliver more practically applicable research results, I have found it increasingly difficult to “find myself” within APAD. This has been even more the case since I was employed by a private research institute in which I focus on development and social change programmes in the education sector in Germany, for instance assisting with the Lions-Quest life skills programme in schools, while developing a digital tool with which pupils and teachers can evaluate their own progress. In turn, this perceived alienation from APAD’s “traditional” fields (in a geographic and thematic sense) makes it complicated to justify my engagement with the association to myself and my employer, who pays me for the projects I am assigned to do, and not to attend board meetings with academics who are not even working in my field.

I acknowledge that academics also have to engage in voluntary activities (such as reviewing journals) that receive little reward in terms of career progression, but the situation is worse for those working outside academic institutions. I still try to attend some APAD meetings in my free time – not out of a nostalgic attachment or sense of duty, but because I feel that my opinion on certain issues is heard and valued. But I feel that APAD, which is now turning 30, has the potential to include many more voices who apply the qualitative rigour and context sensibility that characterise APAD members’ research in their work as scholars, applied researchers, evaluators, and consultants.

When we thought about the issue some more, we realised that the association’s main activities (the journal and academic conferences) cater very much to anthropologists who work on development and social change – or social scientists more widely who use ethnography – within academia. But what about anthropologists who are *doing* development, and those who are conducting research but not necessarily within academic contexts (applied anthropology)? Most people who have trained in anthropology and related social science disciplines work outside academia, given the limited number of stable academic positions – in both Northern and Southern contexts – and yet we feel that there is little space for these people within the association. For us, this represents a problem, because not only have we both relied on this type of work for our livelihoods at various points in the past and present, but also it is precisely the practical activities that

aim to make a tangible improvement in the world – including but not limited to research – that spark our interest.

As we thought through the position within APAD of anthropologists who conduct applied research, we inevitably returned to the work of one of our association's founding fathers, J.-P. Olivier de Sardan, and his well-known piece "Promouvoir la recherche face à la consultance: Autour de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin)" (2011). In it, he argues that there are fundamental differences between what he defines as the "consultancy mode" of investigation resulting from development organisations' requests for expertise, and the "research mode" of social science (*ibid.*: 5). He argues that the former is characterised by the imposition of terms of reference; a short time-frame; rapid data collection methods, usually by means of surveys; limited academic literature review; working within dominant development discourses rather than stepping outside and critiquing them; the use of donor "rhetoric" (such as aims and objectives or recommendations); poor citation practice verging on plagiarism; pressure to generate findings of use to the donor; self-censureship so as not to displease the donor; outputs consisting of reports; and evaluation by donors who lack social science expertise. The "research mode", on the other hand, is characterised by questions and methods defined by the researcher(s); a medium to long time-frame; priority given to intensive fieldwork; rigorous and systematic review of the academic literature; positioning in scientific, theoretical and epistemological debates; the use of research "rhetoric" (including hypotheses and research questions); strict rules on citation practice and referencing to avoid plagiarism; priority given to "new" knowledge and empirically-founded results; freedom of expression; outputs as books, chapters or articles; and academic peer review.

We agree with J.-P. Olivier de Sardan that there are cases in which research that has been commissioned by and undertaken for development organisations and donors simply tells these institutions what they want to hear and does not critique the agendas or assumptions underpinning their discourses, models and practices. However, we see flaws in the dichotomous distinction made between the "consultancy mode" and the "research mode". Indeed, J.-P. Olivier de Sardan himself adds a caveat that some very good consultancy work is done, and that he is not against consultancy *per se*. Despite this, the very way in which he defines these two "modes" reflects a symmetry that entails a hierarchy based on ideal types. It also conflates the source of funding with quality, which does not reflect the diversity of practices on the ground. To escape this impasse, we prefer to define "consultancy" in a non-judgmental way as knowledge resulting from research commissioned and funded by a variety of bodies working in the field of development and social change. As a result, therefore, "consultancy" research naturally varies enormously in quality depending on the criteria for quality and the perspective from which it is assessed, and a good deal of it applies the same rules of scientific rigour as the "research mode", as defined above. Furthermore, J.-P. Olivier de Sardan finds consultancy research to be deficient because he is measuring it against the standards of "pure" academic research, whereas it is designed for different purposes. However, if academic research were measured against the standards of consultancy research, it would also be found wanting because, for example, it is too slow and does not produce clear

recommendations for practice! Thus, knowledge can be produced by practitioners during the course of development practice that does not follow the protocols laid out in the “research mode” but can nonetheless be highly valuable and can, we argue, provide added value to the discipline of anthropology of development and social change.

We are far from being the first to make this critique. In the introduction to their edited volume *Differentiating Development: Beyond an Anthropology of Critique* (2012), T. Yarrow and S. Venkatesan remind us that anthropologists have been key players in the “post-development” movement. However, this critical deconstruction of “development” has often resulted in a total rejection among anthropologists of attempts to work towards a more just world. This can be because they feel that social life is so complex that any intervention can have unintended negative consequences. Alternatively, they argue that the global political and economic structures of which development is a part are so hegemonic that any applied research is a mere drop in the ocean and therefore futile when it comes to addressing global inequalities. They also suggest, however, that this non-engagement also reflects an attitude of superiority among anthropologists *vis-à-vis* other disciplines. They argue that “anthropologists have commented ‘on’ development from a position of superiority”, assuming that they have more “knowledge of the complexities of particular social and cultural realities” as well as greater theoretical sophistication, and are thus “able to see more of the world of development than [...] the various people who occupy that world” (*ibid.*: 4). The following summarises their overall argument:

In attempting to use anthropological insights to highlight development shortcomings, anthropologists have largely neglected to reflect upon what such encounters might teach *us*. Where anthropology is constructed as a set of analytic or methodological resources to be *applied* in illuminating development contexts, the potential for those contexts to illuminate, challenge, or extend anthropological thinking is therefore foreclosed (*ibid.*: 6).

The contributors of the book’s empirical chapters therefore aim to “re-perceive and hence re-orient development practice as potentially a force for good” and, crucially, understand “development as a mode of engagement that, like anthropology, attempts to understand, represent and work within a complex world” (*ibid.*: 2). In particular, they stress that development practice is heterogeneous. The relationships between engaged anthropologists (working within or outside academia) and people with interests in development are also highly complex. In this vein, A. Newman reflects on her experiences of wearing two hats at various times, namely being an “anthropologist of development” and an “anthropologist doing development”, and where she feels these areas of action can be productively complementary:

I really started doing applied development work at the same time as my ethnographic fieldwork for my PhD in Senegal in 2011. I saw an e-mail circulated by a small NGO working in the south of the country. They were looking for an intern to do two weeks of qualitative fieldwork – focus groups using participatory visual methods – to understand how their programme’s activities had led to a reduction in adolescent pregnancies. They also wanted a literature review on social capital and intergenerational relationships to theorise how these changes in behaviour had taken place. Why not, I thought; it sounds like an interesting opportunity!

I was attracted to the NGO because I immediately clicked with its founder, a woman with immense academic knowledge in anthropology, community health, participatory development and adult education, as well as decades of practical experience. This informed the NGO's action research approach. I also agreed with its political agenda, which was to support and realise the priorities of community members as much as the priorities of their donor at the time, which reflected dominant development agendas. I have continued to work for and with this NGO to this day. Through my work with it, I have had further opportunities to work with larger international development organisations who are larger "players" in the field of gender and development.

I do different kinds of work for these organisations. My tasks have included undertaking literature reviews, or informing the search for literature when the review is conducted by someone else. Here, I always try to draw attention to relevant anthropological literature, including in book chapters, which might be missed through database searches. I have also been involved in researching theoretical models and concepts to make sense of and analyse the practical work the organisations are doing. I have designed pilot studies using qualitative and participatory methods to inform the development of programme activities. Finally, I have co-developed behaviour change tools in the form of guides for practitioners or templates for workshop activities or discussions. All of my activities are informed by ethnographic evidence – usually produced by anthropologists – relating to the cultural contexts in question, but also by theories and approaches from other disciplines – namely adult education and participatory development – that are more oriented towards bringing about change.

Being directly involved in doing development as an anthropologist has led me to see that much of the "pure" academic knowledge produced by anthropologists is relevant to development, but is wasted because it does not result in improving practice. In my field of work – gender and development – anthropologists have been making the same critiques of dominant development programmes for decades, and yet relatively little has changed. For instance, to take the specific issue of Female Genital Mutilation/Cutting (FGM/C), anthropologists have been critiquing the dominant approaches used by programmes to end the practice for as many as forty years for being ineffective and culturally insensitive (see, for example, Shell-Duncan and Hernlund, 2000), and yet these approaches remain prevalent (Newman and 28 Too Many, 2019). My impression is that one of the key reasons for this is that anthropologists tend to critique programmes without necessarily suggesting alternative processes that might overcome the problems they have identified. I believe that the reason for this is that anthropologists doing "pure" research rarely undertake applied work, and do not engage with theories of behavioural change – whether generated by academics in more applied disciplines, or by anthropologists and other practitioners working on the ground.

Indeed, J.-P. Olivier de Sardan (2004) has identified the problem of the "missing link" (*chaînon manquant*) between the findings generated by rigorous anthropological research and their translation into reforms in development actors' operational practice. We would argue that it is precisely anthropologists who "wear both hats" and regularly "do" development and social change projects who have acquired valuable expertise in "translating" anthropological knowledge into action. In our view, this "translation" work is both of wider value to our discipline and is what ignites the passion in our hearts (we are speaking for ourselves of course; other Apadians may not agree!). It is applied anthropologists like ourselves who can push forward and help set up the standards for critical, reflective applied work, including consultancy research, based on rigorous scientific

protocols, and who are also brave enough, and have the skills or knowledge, to propose solutions.

The question remains, therefore, of how APAD might create and maintain a productive dialogue between academic anthropologists *of* development and anthropologists working *in* development? Similarly, what kinds of sustained contacts, if any, does APAD have with social movements or collectives working towards social justice on the ground in its members' home countries? In short, has the association's work become too tied to instrumentalist logics of neoliberal academia – write and cite, publish or perish? Have we lost sight of what development and social change really mean and what fundamentally motivates many of those who work in this field – which is surely contributing to a more just world? Could it be that this situation has contributed to the loss of passion within the association? How as members of an association can we contribute to these goals in more practical terms and regain some momentum? Or is it perhaps that people join APAD for a variety of reasons, and that we scholar-activists assume shared ideals based on our personal values, when in fact there exists a diversity of motivations among members? Either way, a survey of APAD members would be useful in the current moment to establish what the needs are and how they can best be addressed. In the next section, we introduce resonance as a concept for theorising the passion we feel when activities really inspire us, followed by practical ideas that APAD might follow in order to reignite this passion.

Relationship-building and dialogue

Close your eyes for a moment and remember the last time you felt “in touch with the world”, whether you were standing on top of a mountain or talking with someone who inspired you and provided you with a new perspective on something. H. Rosa (2020a, 2020b) uses the term “resonance” to refer to an image taken from physics of a subject-object relationship characterised by mutually stimulating vibrations, but where subject and object speak with their own voices, with their own resonance bodies, like musical instruments. Resonance does not just describe your personal experience or the emotional state you have just remembered; it describes a type of relationship that can be defined by four features (Rosa, 2020b: 38-44):

- 1) the moment of being touched, of being moved, of feeling intrinsically – and not instrumentally – addressed on the inside by someone or something (*Affizierung*);
- 2) the moment of self-efficacy, of actively answering to that call;
- 3) the moment of transformation (*Anverwandlung*) through the resonant encounter;
- 4) the moment of unavailability (*Unverfügbarkeit*), meaning that resonance cannot be produced instrumentally, and cannot be forced or controlled.

Resonance is, above all, a relational connection to the world, as opposed to treating it as a resource. It refers to what touches you in the world, what makes your eyes glow, what motivates you – and what ultimately changes you. It encourages us to shift our focus towards relationship-building, especially with those with whom we might at first disagree. Resonance asks that we be open to new forms of dialogue without knowing the outcome.

In our case, this would involve providing different platforms for encounters and capacity-building that bridge the divide between academics, consultants and practitioners (which already splits some of us, figuratively speaking, into multiple personalities). This would mean reaching out to the field we are working in – and thus being reachable for calls from the field – in a way that might lead to social, personal and interpersonal change. In the next paragraphs, we make some concrete suggestions, inspired by the concept of resonance, that APAD might consider in the future.

Conferences and networking

At the moment, the main opportunities for exchanges between APAD members arise during the APAD Conference every two years, but this is a very limited opportunity – especially given the challenges involved in travelling between Africa and Europe and vice versa. Hence, APAD could potentially do more to become a platform for enabling exchange, including between more strictly academic anthropologists and members who are doing engaged or applied anthropology. For instance, could the membership database enable networking across members, like a “researcher dating base”, in a non-romantic yet passionate sense? Could members search for other members on a virtual map, whether by country or keywords of interest, as the basis for potential collaborations or exchanges?

Another observation we have made is that APAD conferences tend to follow a traditional panel format with presentations, or roundtables of established (usually academic) experts, followed by questions and answers. First, academic researchers tend to be privileged in these encounters, which leaves little space for contributions by non-academic members who are doing engaged/applied anthropology of development and social change in ways that are both inspiring and methodologically rigorous. Second, these formats do not often lead to in-depth dialogue around topics of interest, by which we mean an ongoing conversation in which the participants start out from different horizons and through repeated questioning to uncover the other’s perspective and active listening, all move towards taking that perspective on board, to a place where their horizons are closer to one another’s understanding (Gadamer, 1975, 2001). There are alternative formats for conference activities that can enable more dialogue and generate new forms of knowledge, such as:

- The Solution Room: 3-4 presenters present 15-minute papers, but end them with 1-3 questions that are troubling them that they would like to receive input on from the audience. The audience divides into as many groups as there are presenters (or groups of maximum 6-8 people, if there are many of them) and the presenters spend 10 minutes in a group, who help them to solve their problem by suggesting literature or ideas. After 10 minutes, the presenters rotate to another group. In this way, instead of a standard 45-minute question-and-answer session during which each presenter is asked no more than 3 or 4 unidirectional questions, each presenter has 4 x 10 minutes of focused dialogue around their paper. This is much more productive for the presenters, and helps audience members and presenters become better acquainted.

– The World Café: this is a workshop-style activity that encourages group dialogue on a specific topic such as “Encouraging knowledge exchange between anthropologists working ‘on’ and ‘in’ development: developing a guide for best practice”. Participants sit at tables of 4-6 people, and there are 3 or so rounds of 15-minute discussions, with each round prefaced by a specific question on the broader topic, for instance “What kind of spaces/events best facilitate knowledge exchange between academics and practitioners?”, or “How do knowledge/power hierarchies manifest themselves in these spaces, and how can they be overcome?”. The group discusses these issues for 15 minutes and then moves to a different table for another round. One person at each table is the “host” and does not move, and takes notes. At the end of the rounds of questions, the hosts summarise the points raised at each table. The notes could be made on flipchart paper and stuck to the wall as a record, and ultimately written up in a report.

– Message Board: a large message board or whiteboard is provided in the conference’s main socialising space. It can be divided into categories like “questions/help sought”, “promotions of events/publications” or “expertise sought”. Participants can post questions or comments and others can respond, including by providing contact details. This permits participants to identify and connect with people with common interests.

In this manner, inviting anthropologists working outside of academia into the APAD conference space to engage in these kinds of dialogues, and to exchange, argue and learn about qualitative and collaborative tools and “best practices”, could be a way of appreciating them and promoting their visibility. It could also act against the reductionist stereotypes that consultancy research is “quick and dirty” and unscientific. It should be seen as another way of fostering connections, allowing for resonance, and engaging in capacity-building inside the association.

Opening APAD’s publications to a wider range of voices

On the topic of creating spaces within APAD for a wider range of voices to be heard beyond strictly academic anthropologists, we have become concerned that the association’s journal has moved beyond its activist roots to become more strictly academic. As its reputation has grown, we are rejecting more articles, and a worrying number of these articles are submitted by scholars based in Africa. The writing seminar/*atelier d’écriture* APAD organises every four years linked to its conference in Africa is a good move to support junior scholars from African countries acquire the skills needed to draft an abstract and a manuscript that is based on a rigorous empirical case study but also talks to wider theoretical debates. In recent years, however, APAD has struggled to find members willing to give this workshop, whether due to a lack of passion or availability. We suggest that an additional solution could be to convert some of the workshop content to an online format accessible on the APAD website. The board should discuss and address this issue. Because it requires time and resources, it could be part of a North-South research application that would promote these activities within a capacity-building perspective that would bring together scholars from Africa and Europe (and elsewhere) to provide workshops such as these.

In addition, the association might want to consider creating alternative routes to publication other than the strictly academic journal, such as a blog, which would also be hosted on the website. The blog could publish shorter articles or working papers, including political commentary characteristic of outlets such as *The Conversation*, or *African Arguments* hosted by the UK's Royal African Society. A blog such as this could also make space for more reflexive and creative pieces. One such example is *OtherwiseMag*, a recently-founded online magazine publishing testimonies, graphic essays and poetry informed by ethnographic research, activism and applied work for the purpose of generating empathy and solidarity. Another example is the multilingual, anthropologically inspired *encounter-blog*. Setting up a similar publication platform on the APAD website would be another way of creatively translating insights from anthropology (whether of or in development) for a broader audience.

Concluding remarks

This piece was inspired by our observation that there seems to be a loss of passion for APAD's activities, especially among "younger" members of the association and those based in Africa, and our motivation to remedy this situation. We believe that what is needed is more openness, creativity and adventurousness in order to connect with (or enable connections with) the world of knowledge production outside academia. For us, this is especially important because it is what enables us to experience resonance. Resonance refers to the feeling of being inspired, of being sparked by something new, and of being enriched through learning and reaching out, and being open to the unpredictable outcomes that result from such encounters.

However, we also acknowledge that there could be alternative or additional reasons for the problems we have identified (and others might not even define them as problems at all!). We therefore believe that we need to gain a better sense of members' ambitions, and therefore what they expect from APAD. This information could be acquired through a survey. Only with this evidence would we be in a strong position to discuss what these insights would mean for APAD in terms of its vision and strategy for the future.

Bibliography

- APAD, 2018, *Le collège invisible. 25 ans pour l'anthropologie du changement social et du développement*, <https://apad-association.org/le-college-invisible-une-video-sur-les-origines-de-lapad/> (accessed 12 April 2021).
- Gadamer H.-G., 1975, *Truth and Method*, London, Sheed and Ward.
- Gadamer H.-G., 2001, *Gadamer in Conversation*, translated by R. Palmer (from H.-G. Gadamer, 1993), New Haven, CT, Yale University Press.
- Low S., Merry S.E., 2010, "Engaged Anthropology: Diversity and Dilemmas: An Introduction to Supplement 2", *Cultural Anthropology*, n° 51(2), pp. 203-226.

- Medienwerkstatt Encounters, forthcoming, *What Happens when We Meet? Encounter as a Method*, Berlin.
- Newman A., 28 Too Many, 2019, *FGM and Social Norms: A guide to designing culturally sensitive community programmes*, London, 28 Too Many.
- Olivier de Sardan J.-P., 2004, "Le chaînon manquant", *Le Courrier de la Planète*, n° 74, pp. 36-40.
- Olivier de Sardan J.-P., 2011, "Promouvoir la recherche face à la consultance : Autour de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin)", *Cahiers d'Études Africaines*, n° 202-203, pp. 511-528.
- Rosa H., 2020a, *Resonanz: Eine Soziologie der Weltbeziehung*, 4th ed., Frankfurt am Main, Suhrkamp.
- Rosa H., 2020b, *Unverfügbarkeit*, 6th ed., Salzburg, Residenz.
- Shell-Duncan B., Hernlund Y., 2000, *Female "Circumcision" in Africa: Culture, Controversy and Change*, Boulder, CO and London, Lynne Rienner Publishers.
- Van Willigen J., 2002, *Applied Anthropology: An Introduction*, Westport, CT & London, Bergin and Garvey.
- Yarrow T., Venkatesan S., 2012, "Anthropology and Development: Critical Framings", in S. Venkatesan and T. Yarrow (eds.), *Differentiating Development: Beyond an Anthropology of Critique*, New York and Oxford, Berghahn Books, pp. 1-20.



La visibilité des femmes serait-elle un leurre ?

Pour encore prendre en compte les rapports de genre

Danielle de Lame*

Introduction

Le trentième anniversaire de l'APAD se fête dans un monde fort différent de celui qui a vu naître l'association. Les médias nous assènent des images contrastées, étonnantes ou consternantes. « Notre » arrivée sur Mars fut l'occasion d'apprendre que l'agence aérospatiale saoudienne compte une majorité de femmes mais, plus récemment, la présidente de la Commission des communautés européennes fut reléguée à un sofa, à l'écart des « chefs » s'entretenant des rapports entre l'Europe et la Turquie. Entre ces figures, surgissent les visages de multitudes de migrants, hommes, femmes et enfants, que portent loin de la pauvreté et des violences les rêves et l'esprit d'entreprise, quand ils ne cherchent pas, tout simplement, le salut dans la fuite. S'intercalent les figures de gouvernantes, de stars, et de militantes, de victimes relevant la tête pour dénoncer leur prédateur. Et encore, des camps, « espaces de gouvernance » abritant des réfugiés de toutes sortes, des femmes de djihadistes, et des fillettes enlevées, dans le nord du Nigeria ou ailleurs. Sous le vocable transgenre, certain-es peuvent désormais choisir leur sexe. Entre-temps, la pauvreté, l'exploitation et l'exclusion s'aggravent. Surgissent aussi des entrepreneuses, parfois pitoyables, en quête d'argent pour la dot, parfois remarquables dans leurs succès de commerçantes, de courtières à la charnière des mondes. Ces transformations ont confronté l'APAD à de nouveaux terrains, un défi auquel ont répondu les auteurs de ses publications.

Pour répondre aux défis de ces terrains, il n'est de définition plus efficace des rapports de genre que celle de rapports entre les hommes et les femmes tels que socio-culturellement mis en forme. Cette mise en forme ne se limite pas à celle de rapports de pouvoir mais inclut aussi, notamment, des modalités de collaboration. Dans ce socioculturel, se conjuguent le sexe, l'âge, le statut social, avec toutes les spécificités du culturel local constamment transformé par les apports extérieurs, et transformé aussi,

* Chef de section scientifique honoraire, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique ; danielle.delame2@gmail.com

comme le soulignait déjà E. Sapir (1967), par les dissensions et les choix personnels condensés dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'*agencéité*, qui induisent des transformations internes des sociétés, « au-delà des normes » (Bortei-Doku Aryeetey, 2000). La part d'imaginaire de ces normes, sans diminuer leur efficacité générale, offre, dans la confrontation avec les données de l'observation, les interstices critiques moteurs d'action personnelle, tout autant que de recherche au plus près du réel dans lesquelles les normes et leurs attentes produisent parfois des taches aveugles.

C'est, me semble-t-il, cette posture critique, résiliente et créative, qui a guidé mes recherches et m'a fait connaître l'APAD et ses chercheurs, lorsque je participai au colloque de Cotonou, probablement sur la suggestion de René Lemarchand qui me connaissait pour mes travaux sur le Rwanda rural (de Lame, 2006 [1996], 1998). Rétive à tout embrigadement, je m'y suis sentie bien et j'y suis restée, y trouvant un cadre pour l'engagement qui accompagne l'observation de la pauvreté et du courage, des inégalités et des combats, et s'en remet à d'autres instances pour atténuer les effets de l'injustice, à savoir le monde du développement et de la politique. L'APAD me semblait une interface quasi unique entre recherche et développement. Qu'a pu induire la suggestion qui m'a été faite de diriger un numéro de la revue portant sur le genre ? Mes réflexions critiques, je suppose, qui portaient parfois sur des exposés à propos de questions de genre. C'est donc que j'avais travaillé ces questions dans le passé ?

L'observation de la vie des paysannes rwandaises à la fin des années 1980 et au début des années 1990, et l'analyse de l'idéologie sous-jacente à cette situation, auraient suffi à m'inciter à visiter une littérature féministe. Ai-je été plus attentive à la situation de ces femmes parce que j'étais familière de quelques ouvrages (Wollstonecraft, 1792 ; Brownmiller, 1975 ; et d'autres), lectures indiquées au même moment que la contraception devenait accessible et que se développaient des mouvements libertaires ? C'est fort possible. C'est, cependant, le souci d'une rigueur scientifique, d'une fidélité à l'observation, qui a guidé mon travail et, ensuite, mes activités d'enseignement. Margaret Mead n'a pas été à l'abri de mon approche critique, le cours que je lui consacrais étant intitulé « Success is best achieved as a by-product ». La dame en avait trop fait pour son propre succès... Son influence sociétale n'allait pas de pair avec la qualité scientifique de ses travaux. Sa trajectoire n'était pas la mienne et son paradis polynésien me semblait à peine plus réel que l'âge d'or d'un mythique matriarcat.

Impossible pourtant d'étudier une société en en zappant la moitié... il faut observer et, dès lors, la catégorie masculine ne peut, non plus, aller de soi¹. La prise en compte des rapports sociaux de sexe semble bien pouvoir s'inscrire dans les exigences méthodologiques apadiennes, leur approche produisant, comme les « Gender Studies », des recherches transdisciplinaires qui dépassent la théorisation et comportent d'office une pluralité de voix et une dimension d'intervention (Pulkkinen, 2015 : 185).

¹ Pour de nouvelles orientations sur la notion même de genre, voir, par exemple, A. Gottlieb (2007), M.C. Gutman (1997).

« Historiquer et localiser les approches »

Les études féministes sont, d'emblée, polyphoniques du fait de leur approche empirique (Strathern, 1987), ce qui peut être une entrée pour une approche « engagée » des rapports de genre, la description rigoureuse de situations inégalitaires étant, en soi, un engagement. Centrée au départ sur l'étude du développement, l'approche « apadienne » se concentre sur l'empirique et, depuis le texte fameux de Thomas Bierschenk (2010), a, de façon croissante, inclus dans ses sujets, outre les problématiques du développement, les dynamiques de changement social. Historiquer les approches revient à situer l'intervention de recherche dans le temps du lieu observé mais, aussi, à historiciser le « site d'écriture », le « lieu » de l'observation, (trans)disciplinaire et genré. Les recherches féministes et les études de genre ont aujourd'hui une histoire longue et vaste, commençant avec les travaux de l'école « Culture et Personnalité » (Meintel, 1987 ; Strathern, 1987 ; Goerg, 2007 ; Hunt, 2014) avant de s'étendre à de nombreux champs de recherche. Sur quatre thèmes investis par l'APAD, mais en débordant largement ses publications, je propose quelques réflexions à partir d'approches incluant systématiquement les acteurs féminins et les rapports de genre.

Agricultrices et éleveuses

Le genre, les règles de succession et l'âge déterminent l'accès aux moyens de production dans les sociétés où l'agriculture et l'élevage produisent l'essentiel des ressources. Comprise dans des logiques lignagères, patrilineaires ou matrilineaires, qui n'accordent guère aux femmes que des droits d'usage de la terre, la responsabilité de la gestion et de la protection de la propriété (y compris les femmes) incombe aux hommes qui en font une question d'honneur (Bouju, 2009). Dans des contextes d'abondance des terres, les femmes jouissaient, en cas de divorce, d'une réserve dans leur lignage d'origine – notamment, par exemple, dans l'ancien Rwanda (de Lame, 2006 [1996]), mais aussi ailleurs (Risseuw et Ganesh, 1998 ; Englert et Daley, 2008) – ; ces réserves ont disparu, rendant les femmes plus dépendantes de leur mari. Par ailleurs, l'institution du *bride-wealth* a pu se transformer en un système d'obligation ou devenir une réserve d'assurance en cas de divorce (Baerends, 1998). La connaissance des régimes matrimoniaux réglant la possession et l'usage, celle de leur mise en forme (par le droit coutumier et ses pratiques, par les réformes juridiques, mais aussi par les postulats de recherche...) et celle de leur pratique sont indispensables à la compréhension des faits. Un exemple désormais classique est la notion de ménage dans laquelle se sont embourbés les colonisateurs, puis les chercheurs, ou encore celle de foyer géré par une femme (*female headed household/earth-hold*). Seules des descriptions prudentes des faits permettent d'accéder aux réalités que les notions recouvrent avec, parfois en effet de surprise, la constatation du dynamisme des femmes (Ekejiuba, 1995 ; Peters, 1995). L'érosion des règles coutumières sous la pression de la raréfaction des terres et des politiques d'enregistrement n'exclut pas toutes les femmes mais les droits d'usage des femmes ne sont pas toujours pris en considération : les rapports de « classe » se trouvent croisés avec les rapports de genre. La malléabilité des normes, déjà observable dans le domaine de la

répartition des tâches en agriculture (Guyer, 1995), ouvre de nouvelles opportunités aux femmes si elles ont les moyens d'acheter des terres et de payer des journaliers (Lavigne Delville *et al.*, 2000 : 21). Pour la majorité d'entre elles, ceci est impossible, sauf par l'entremise de groupements (Faye, 2001). Dans un contexte où, sous l'égide de l'État, prolifèrent les normes, l'accès des femmes aux ressources foncières dépend de leur capacité à générer des revenus monétaires, de leurs compétences techniques, de leur aptitude à la prise d'initiatives individuelles ou collectives, dans des négociations ou en vue de la location collective de terres (Bortei-Doku Aryeetey, 2000 ; Ansoms et Holvoet, 2008) ; ces coopératives connaissent des succès variés (Davison, 1995). Plus que les hommes, les femmes consacrent l'accroissement éventuel de leurs revenus à l'amélioration du bien-être familial ; dans bien des cas, elles se sont vues chargées de l'ensemble des cultures vivrières, tandis que les hommes se tournaient vers les cultures de rente (Faye, 2001). Les charges de travail des femmes s'ajoutent à celles de la maternité, avec des conséquences possibles sur leur santé et celle de leurs enfants : les études sont peu nombreuses (Bantje, 1995). La gestion des ressources dans des espaces pastoraux soumis à une expansion agricole pose des problèmes particuliers, tant aux agriculteurs qu'aux pasteurs. Les transformations du pastoralisme ont des effets variables sur les femmes, parfois appauvries lorsque la vente de bétail vient à prévaloir sur celle du lait (De Bruijn et Van Dijck, 1995), mais gagnant ailleurs en pouvoir de décision dans des sociétés agropastorales, notamment en Afrique de l'Est (Buhl et Homewood, 2000 ; Fahy Bryceson, 1995) où elles n'ont, par ailleurs, jamais été privées de pouvoir, en dépit de la patrilinéarité (Hodgson, 2000 ; Kipuri, 1989). Aussi bien chez les agriculteurs que chez les éleveurs, les normes se modulent en fonction des circonstances et des relations de couple au sein desquelles la compétition, parfois âpre, pour l'accès aux ressources rares que sont la terre, la force de travail, le travail rémunéré et le crédit a fait son entrée (Baerends, 1998 : 67).

Rapports villes-campagnes

L'urbanisation rapide de l'Afrique ne diminue en rien l'importance des régions rurales mais diversifie les contacts entre ces régions et les villes à travers des réseaux trans-locaux marqués par les rapports de genre (Lachenman, 2001). Outre une spécialisation dans la production de denrées alimentaires (Adanguidi, 2000) s'observe une répartition genrée dans la mise à disposition des produits, les hommes assurant le transport et les femmes la transformation (Simard *et al.*, 1994), ce qui n'exclut pas que les moyens de transport soient la propriété d'une riche commerçante. Ce type de réseaux fonctionne dans d'autres domaines commerciaux où s'installe une collaboration entre hommes et femmes à travers des réseaux spécialisés de façon complémentaire, les uns et les autres construits sur des liens de connivence propres à chaque sexe.

Les villes offrent aux femmes des opportunités qu'elles saisissent à différents stades de leur vie. Fillettes, elles peuvent ne pas faire ce choix, mais faire, au contraire, tout comme les jeunes garçons, l'objet d'un trafic et d'une exploitation à laquelle certaines tentent d'échapper, la prostitution étant une des issues. Lorsque l'âge du mariage approche, des villageoises (et des jeunes hommes) fréquentent la ville pour acquérir l'argent nécessaire

à l'achat de biens d'équipement pour leur ménage ou pour payer la dot (Bouju, 2008, 2019). Dans ce cas aussi, si elles en viennent à la prostitution, il arrive qu'elles restent en ville, ne pouvant affronter la honte au retour à la campagne. Si, d'une façon ou d'une autre, elles ont perdu les liens qui les maintenaient en région rurale, ou si elles ont souhaité échapper aux contraintes de leur milieu rural, elles peuvent faire le choix de s'installer en ville et d'y assurer « les comforts du foyer » (de Lame, 2006 ; Rodriguez-Torrès, 1999), sans toujours couper les liens avec leur région d'origine, du moins si leur succès leur permet d'envoyer de l'argent au village ou de manifester leur réussite par des investissements en ville. L'installation en ville, du mari ou du couple, pour des motifs professionnels plus conventionnels ne réduit pas l'attachement au village où les terres familiales sont conservées, voire accrues par achat et confiées à des membres de la famille pour leur gestion (de Lame, 2006). Par ailleurs, les femmes qui ont un emploi formel en ville, et dont certaines vivent hors couple, choisissent souvent l'acquisition de terres comme fonds de sécurité (Guyer, 1995 ; de Lame, 2006). En fin de carrière, elles peuvent retourner vers les campagnes où elles auront souvent acquis ou accru leurs propriétés ; elles peuvent alors, par transfert de compétences, jouer un rôle de courtières du développement en région rurale, à titre personnel ou au sein d'associations (Ekejiuba, 1995 : 47-49). « La possibilité d'autonomisation et d'indépendance des épouses, des femmes, des filles et même des enfants [...] a un impact profond sur les rapports de genre » (Bouju et De Bruijn, 2008 : 3).

Violences, santé (sida), guerres et humanitaire

L'Afrique semble sombrer de plus en plus dans le conflit, la contrainte et le chaos, et cette propension semble chronique. Les violences anciennes, dont la violence structurelle et systémique, autrefois passée sous silence, n'ont pas disparu et sont, enfin, mises en lumière. Le sexe des femmes est encore, bien que la pratique de l'excision soit interdite dans la plupart des pays, un lieu où s'affirme la domination masculine, que ce soit par le viol ou les mutilations. L'excision incarne des rapports de genre, avec la complicité intergénérationnelle des parents et des exciseuses. Des recherches sur ce thème ou celui de l'avortement font partie de ces terrains difficiles qui engagent une éthique spécifique (Hagberg et Ouattara, 2012 ; Moussa, 2014 ; Ouedraogo, 2014). Cette violence n'exclut pas des violences plus quotidiennes dans lesquelles elle s'insère. Tous les réagencements des rapports sociaux de sexe s'ajoutent à d'autres facteurs de changement qui affectent le statut des femmes et les attentes de rôle entre partenaires. Par leur aspect ordinaire, les violences sociales rendent des micro-changements manifestes dans des contextes de discordance normative qui accompagnent les processus de changement et de crise (Bouju et De Bruijn, 2008 : 8). « L'étude de la violence ordinaire ne s'est développée que depuis les années 1990 [...] Les femmes, à différents âges, mais aussi les hommes âgés et pauvres, en sont les victimes » (Bouju et De Bruijn, 2008 : 5). Ces violences, on le sait, vont jusqu'à l'homicide, lequel, dans certains pays, est décrit de façon lénifiante et considéré comme « compréhensible » (Rude, 1999). Le sida, difficile « objet politique » (Gruénais *et al.*, 1999), atteint différemment hommes et femmes ; la prévalence est parfois deux fois plus élevée chez les femmes (Pfeiffer, 2018 : 191). La contamination elle-même imprègne les

rapports de genre jusqu'au sein des ménages où, souvent, l'épouse est stigmatisée. Veuves dans des contextes où l'érosion des normes foncières anciennes se conjugue avec les politiques de privatisation des terres, les paysannes se retrouvent souvent sans ressources, tandis que les femmes économiquement indépendantes se trouvent stigmatisées en référence à des stéréotypes (Pfeiffer, 2008 ; Jefremovas, 1991). La stigmatisation est quasiment inévitable pour les victimes de viol, une arme de guerre systématique mais aussi une réponse masculine au stress dans les camps de réfugiés. Plus de la moitié du continent africain est, ou a récemment été, en situation de guerre civile durant les dernières décennies, des guerres menées aux armes légères maniables aussi par les femmes et par les enfants, sans considération des conventions internationales (Turshen, 1998). La participation active des femmes aux conflits armés ou à des activités proches de situations de guerre, telles que les zones d'extraction minière, brouille les repères de genre (Tyszler, 2020) et incite à de nouvelles formes d'action (De Boeck, 1999). Toutes ces circonstances extrêmes mettent les liens sociaux en tension, renversent les normes qui les sous-tendent et ouvrent de nouvelles possibilités de (re)construction, mais à quel prix ? La sortie de guerres civiles peut être l'occasion d'actions gouvernementales en faveur d'une plus grande égalité entre hommes et femmes, comme en Ouganda où elles semblent avoir un effet à long terme (Turshen, 1998), ou au Rwanda à propos duquel on peut s'interroger sur le but réel et l'efficacité de ces réformes (Ansoms et Holvoet, 2008). Les camps de personnes déplacées et de réfugiés sont des espaces de gouvernance (Fresia, 2002) tout à fait particuliers, qui produisent des situations extrêmement variables, allant de la reproduction des rapports de pouvoir antérieurs à la fuite, à des recompositions conjoncturelles dont les conséquences à plus long terme sur les rapports de genre restent à évaluer. La recherche y est liée à des voies d'accès qui rendent, autant qu'ailleurs, une « ethnographie des organisations » indispensable et quasi impossible, les commanditaires étant partie prenante (voir, par exemple, *Joint Evaluation of Emergency Assistance to Rwanda*, 1996).

Courtiers et femmes de tête

L'appauvrissement généralisé dans le sillage de l'application des programmes d'ajustement structurel a suscité des initiatives individuelles qui ont pu se déployer localement dans le cadre de la politique de décentralisation qui a suivi leur échec. Hommes et femmes engagés dans le secteur formel, notamment les fonctionnaires, ont été amenés à prendre des initiatives pour suppléer à la perte de revenus, faisant bénéficier de leur expertise divers champs d'action et jouant ainsi un rôle de « courtiers du développement » (Saint-Lary, 2009). Il est étonnant de ne pas accorder d'attention à l'entrepreneuriat féminin. À côté de femmes aisées lancées depuis longtemps dans le commerce international, d'autres, plus modestes, ont recouru à leurs zones traditionnelles de compétence dans le domaine ménager (alimentation, couture) pour lancer de véritables entreprises commerciales que leurs compétences professionnelles permettent de gérer efficacement (Niger-Thomas, 2000) ; leur insertion concomitante dans le domaine formel leur offre un rôle potentiel d'intermédiaires entre le secteur informel et des agences de développement.

La genèse des grandes associations féminines locales, présentes dans la majorité des pays africains, remonte souvent à l'époque coloniale où, chapeautant les « foyers sociaux », elles entendaient moderniser « la femme africaine ». De nombreux États africains ont ainsi un « Mouvement des femmes » officiel et, sous différentes dénominations, un « ministère du Genre ». Interlocuteurs des grandes agences internationales, tel le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM), les gouvernements prennent des mesures propres à rester internationalement crédibles, notamment dans la représentation des femmes au niveau politique. Ces mouvements peuvent jouer un rôle significatif, le Rwanda post-génocide en étant un exemple, avec l'adoption de lois en matière foncière, une révision de la Constitution, et une loi portant sur les violences faites aux femmes. Les questions demeurent quant aux limites de la portée de ces lois dans l'élaboration desquelles la société civile a eu peu à dire et dont le formalisme dans l'application n'est qu'une des limitations (Debusscher et Ansoms, 2013). D'autres associations jouent un rôle d'importance en ce qui concerne le respect des Droits de l'homme ; en particulier les associations de femmes juristes dont l'action, quoique portant sur des cas individuels, peut mener à une transformation des normes, comme au Kenya où le lévirat (les veuves faisant partie de l'héritage de leur mari dans certaines populations) est ainsi battu en brèche. Par contraste, les « premières dames » d'Afrique, auxquelles *Politique africaine* a consacré un numéro, « vont exprimer une modification [...] des contrats sociaux caractérisée par la remise en cause des droits et le développement d'une assistance compassionnelle privée » ; il ne s'agit alors que d'identifier les souffrances et de les soulager (Messiant et Marchal, 2004). De façon étonnante, ce rapport entre global et local, l'« espace de gouvernance » ouvert dans le champ comprenant les grandes agences féminines internationales, les mouvements de femmes, les associations féminines et les gouvernements des États, a peu fait l'objet de recherches.

« Entre rigueur et engagement² »

Comme d'autres, les identités de genre se construisent d'ensembles de normes et d'attentes de rôle, en référence au passé et à l'imaginaire qu'elles contribuent à (re)mettre en forme : elles ne sont donc pas statiques. Elles ne constituent pas, non plus, des références exclusives : chaque individu conjugue des identités multiples, de statut, de genre, etc., dans le contexte de ses stratégies personnelles. Pour déceler et comprendre les comportements, le concept d'agencéité (*agency*), qui inclut le choix des combinaisons normatives tout autant que le choix des écarts par rapport aux normes, se trouve beaucoup plus efficace qu'une simple référence identitaire sans capacité heuristique et, par conséquent, limitative même dans la pratique de la description.

L'intégration de la question du genre au sein de l'APAD peut s'évaluer à partir de plusieurs entrées : les orientations générales de la recherche sur lesquelles l'association se

² Pour reprendre partiellement le titre d'un ouvrage autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan (Bierschenk *et al*, 2007).

fonde ; la représentation des femmes dans l'APAD et ses publications sans que les auteures se démarquent de leurs collègues masculins en ce qui concerne l'abord des questions de genre, sauf pour en évaluer la pertinence (Boutinot, 2000) ; les thèmes traités dans les bulletins, puis dans la revue *Anthropologie & développement*. Un parcours de l'ensemble des publications illustre l'inscription de l'association dans les changements en cours : un accroissement progressif du nombre des auteures, puis une approche parfois plus « genrée », du moins dans la prise en compte des femmes, et, enfin, l'abord de thèmes que l'actualité commande de traiter (les migrations, les terrains difficiles et les problèmes méthodologiques et éthiques que soulève leur étude).

La publication du *Bulletin de l'APAD* n° 20, « Genre et Développement », témoigne de l'intérêt d'une problématisation du « genre » au sein de l'association, il y a vingt ans, sans que ce numéro (que j'ai dirigé) se démarque de la plupart des autres dans leur approche « étude de cas » – à un article près qui aborde les erreurs sémantiques sous-jacentes à la politique de développement au Kenya (Nyanchama-Okemwa, 2001). Un article de ce numéro aborde les groupements féminins sous l'angle des rapports de genre (Piroux, 2001), tandis qu'un autre remet précisément en question cette approche (Boutinot, 2001). Durant les vingt années plus récentes, notamment dans *Anthropologie & développement*, la prise en compte des rapports de genre est occasionnelle et se fait, le plus souvent encore, dans des études de cas portant sur les femmes, sans que leur insertion dans un système de rapports hommes-femmes soit analysée ; ces rapports sont-ils transversaux aux classes, et dans quelle mesure ? Le numéro consacré à la violence quotidienne et systémique répond par l'affirmative, du moins dans ce domaine (Bouju et De Bruijn, 2008).

Sans être centrés sur ces questions de genre, certains articles prennent les rapports de genre en considération, voire préconisent une solidarité à travers une « recherche sociale », visant à comprendre les réalités de l'intérieur, en partenariat avec les personnes investiguées que les chercheuses espèrent aider à modifier les rapports de genre en faveur des femmes (Simard *et al.*, 1994). Cette étude de cas est l'occasion de réflexions méthodologiques et éthiques sur les liens entre recherche-action et « objets » de cette recherche. Cette approche « solidaire » vise parfois la question foncière, allant bien au-delà d'une allusion à l'exclusion systématique des femmes sous le régime « traditionnel », pour proposer des voies d'action en vue de leur inclusion dans l'attribution des terres, notamment à travers les associations féminines (Faye, 2001). La recherche-action est sans doute la forme la plus prosaïquement engagée de l'anthropologie du développement.

L'engagement sociétal de l'APAD passe par le choix des thèmes en phase avec les problématiques que les chercheurs de terrain et les praticiens du développement sont amenés à rencontrer. En écho aux revendications des femmes du Nord, sont devenues visibles, au Sud, la subordination, l'exclusion, les violences faites aux femmes et aux autres personnes vulnérables. Dès lors, se pose, en effet, la question de la pertinence méthodologique d'une approche « par le genre » qui aborderait toute société sous l'angle des rapports hommes-femmes ou, de façon encore plus restrictive, des rapports de pouvoir entre eux. Comme l'écrit Laurence Boutinot (2000) : « L'invisibilité du travail productif des

femmes s'inscrit dans la vision occidentale du monde à la fois ethnocentrique et androcentrique. » À partir de l'observation d'une situation particulière, la division du travail chez les éleveurs du Tchad, elle propose, à juste titre me semble-t-il, d'y voir une « hiérarchisation socio-sexuée du travail » incluant d'autres rapports sociaux que les rapports de genre. L'enseignement serait, sans fanatisme, d'adopter l'approche la plus adéquate de l'organisation sociale après une première observation des faits. Ceci devrait amener à redresser les biais, notamment l'andro-centrisme patent de l'anthropologie, dont l'invisibilité des femmes, en particulier des femmes qui échappent à la victimisation, est une conséquence. Les recherches, en premier lieu des études de cas, peuvent rouvrir un champ moins miné par les a priori. Il s'agit là de promouvoir une anthropologie rigoureuse qui indique ses propres limites. Des études holistes sont les plus aptes à rendre compte de ces complexités et à les situer dans la durée pour en saisir les ressorts.

Pour conclure, je voudrais renvoyer le lecteur au texte fondateur de Marilou Mathieu (1996) remettant les horloges à l'heure après la conférence de Pékin. Pour faire très bref, et ne faisant donc pas justice à ce texte, à relire, il y va de « tenir compte du réel ». Dès lors, prendre le genre en compte ne correspond pas à une « approche selon le genre » mais à la perception, à l'analyse et à la description de situations complexes dont les normes de genre participent et où la catégorie « femme » n'a de sens que croisée avec des conditions de richesse, de statut, de pouvoir – les leurs et, bien souvent, celles de leur mari dont elles dépendent (Mathieu,1996)... ou ne dépendent plus, ayant entrepris seules de créer leur fortune. Les appellera-t-on alors des « hommes honoraires » ?

Bibliographie

- Adanguidi J., 2000, « La personnalisation de l'impersonnel. Réflexion autour du commerce de l'igname à Cotonou, Bénin », *Bulletin de l'APAD*, n° 19, <https://doi.org/10.4000/apad.438>
- Ansoms A., Holvoet N., 2008, « Women and Land Arrangements in Rwanda. Gender-based Analysis of Access to Natural Resources », in B. Englert et E. Daley (eds.), *Women's Land Rights & Privatization in Eastern Africa*, Oxford, Currey, pp. 138-157.
- Baerends E.A., 1998, « Changing Kinship. Family and Gender Relations in Sub-Saharan Africa », in C. Risseuw et K. Ganesh (eds.), *Negotiation and Social Space*, pp. 47-86, London, Sage.
- Bantje H., 1995, « Women's Workload and Reproductive Stress », in D. Fahy Bryceson (ed.), *Women Wielding the Hoe*, Oxford, Berg, pp. 111-130.
- Bierschenk T., 2010, « Historiciser et localiser les approches », *Bulletin de l'APAD*, n° 31-32, <https://doi.org/10.4000/apad.4065>
- Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. (dir.), 2007, *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Leiden, Karthala, APAD.
- Bortei-Doku Aryeetey E., 2000, « Accès des femmes aux ressources foncières au Ghana. Au-delà des normes », in P. Lavigne Delville, C. Toulmin, S. Traoré (dir.), *Gérer le foncier rural en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, pp. 165-183.

- Bouju J., 2008, « Violence sociale, anomie et discordance normative. La trajectoire migrante. Le cas des "52" de la région de Djenné (Mali) », *Bulletin de l'APAD*, n° 27-28, <https://doi.org/10.4000/apad.2983>
- Bouju J., 2009, « La malédiction, l'honneur et la spéculation », *Bulletin de l'APAD*, n° 29-30, pp. 71-91.
- Bouju J., 2019, « Vulnérabilité et résilience face au mariage précoce. Solutions adaptatives et *coping* des jeunes paysannes maliennes », *Anthropologie & développement*, n° 50, pp. 69-85.
- Bouju J., De Bruijn (dir.), 2008, « Violences sociales et exclusions. Le développement social de l'Afrique en question », *Bulletin de l'APAD*, n° 27-28.
- Boutinot L., 2000, « Le beurre et l'argent du beurre. Intérêt et limites du concept "genre" dans les études préalables aux projets de développement », *Bulletin de l'APAD*, n° 20, pp. 59-73.
- Brownmiller S., 1975, *Against our Will. Men, Women and Rape*, New York, Simon and Schuster.
- Buhl S., Homewood K., 2000, « Milk Selling among Fulani Women in Northern Burkina Faso », in D.L. Hodgson (ed.), *Rethinking Pastoralism in Africa*, Oxford, Currey, pp. 207-225.
- Davison J., 1995, « Must Women Work Together? Development Agency Assumptions versus Changing Relations of Production in Southern Malawi Households », in D. Fahy Bryceson (ed.), *Women Wielding the Hoe*, Oxford, Berg, pp. 181-200.
- De Boeck F., 1999, « Globalization and Shifting Gender Categories in the Diamond Traffic Between Angola and DR Congo (1984-1997) », in D. de Lame et C. Zabus (dir.), *Changements au féminin en Afrique noire*, vol. 1, Paris, Karthala, pp. 87-114.
- Debusscher P., Ansoms A., 2013, « Gender Equality Policies in Rwanda: Public Relations or Real Transformation? », *Development and Change*, n° 44(5), pp. 1111-1134.
- Ekejiuba F.I., 1995, « Down to Fundamentals: Women Centered Earth-holds in Rural West Africa », in D. Fahy Bryceson (dir.), *Women Wielding the Hoe*, Oxford, Berg, pp. 47-62.
- Englert B., Daley E.(dir.), 2008, *Women's Land Rights & Privatization in Eastern Africa*, Woodbridge, J. Currey.
- Fahy Bryceson D. (dir.), 1995, *Women Wielding the Hoe. Lessons from Rural Africa for Feminist Theory and Development Practice*, Oxford, Berg.
- Faye A., 2001, « Pouvoir local et coopération au développement à Ross-Betho : gestion sélective de l'offre de services fonciers et exclusion », *Bulletin de l'APAD*, n° 22, <https://doi.org/10.4000/apad.92>
- Fresia M., 2002, « Aide humanitaire et production des services publics en Afrique de l'Ouest : le cas de la gestion des populations mauritaniennes réfugiées au Sénégal », *Bulletin de l'APAD*, n° 23-24, pp. 133-150.
- Goerg O. (dir.), 2007, *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Gottlieb A., 2007, « Interpreting Gender and Sexuality », in J. MacClancy (dir.), *Exotic no more. Anthropology on the Front Lines*, Chicago, London, University of Chicago Press, pp. 167-189.
- Gruénais M.-E., Delaunay K., Eboko F., Gauvrit E., 1999, « Le sida en Afrique, un objet politique ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 17, <https://doi.org/10.4000/apad.476>

- Gutman M.C., 1997, « Trafficking in Men: the Anthropology of Masculinity », *Annual Review of Anthropology*, n° 26, pp. 85-409.
- Guyer J., 1995, « Women's Farming and Present Ethnography. Perspectives on a Nigerian Re-study », in D. Fahy Bryceson (dir.), *Women Wielding the Hoe*, Oxford, Berg, pp. 25-46.
- Hagberg S., Ouattara F., 2012, « Engaging anthropology for development and social change », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, <https://doi.org/10.4000/apad.4105>
- Hunt N.R., 2014, « The Affective, the Intellectual, and Gender History », *Journal of African History*, n° 55, pp. 331-345.
- Jefremovas V., 1991, « Loose Women, Virtuous Wives, and Timid Virgins: Gender and the Control of Resources in Rwanda », *Canadian Journal of African Studies*, n° 25(3), pp. 378-395.
- Joint Evaluation of Emergency Assistance to Rwanda*, 1996, Steering Committee of Emergency Assistance to Rwanda, vol. 3.
- Kipuri N.N.O., 1989, *Maasai Women in Transition: Class and Gender in the Transformation of a Pastoral Society*, Ann Arbor, UMI.
- Lachenman G., 2001, « Structuration par genre de l'enclassement trans-local de l'économie. Exemples de l'Afrique de l'Ouest », *Bulletin de l'APAD*, n° 20, pp. 13-35.
- Lame D. de, 1998, « Décentralisation, réseaux sociaux et privatisation de la violence. Une problématique rwandaise ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 16, pp. 129-140.
- Lame D. de, 1996, *Une colline entre mille ou le calme avant la tempête. Transformations et blocages du Rwanda rural*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Lame D. de, 2006 [1996], *A Hill Among a Thousand. Transformations and Ruptures in Rural Rwanda*, Tervuren, Madison, Musée royal de l'Afrique centrale, The University of Wisconsin Press.
- Lame D. de, 2006, « Gris Nairobi. Esquisses de sociabilités urbaines », in H. Charton-Bigot et D. Rodriguez-Torrès (dir.), *Nairobi Contemporain. Les paradoxes d'une ville fragmentée*, Paris, Nairobi, Karthala, IFRA, pp. 221-283.
- Lavigne Delville P., Toulmin C., Traoré S., 2000, *Gérer le foncier en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, URED.
- Mathieu M., 1996, « Conférence Internationale de Pékin..., ôtez-moi d'un doute ! », *Bulletin de l'APAD*, n° 11, <https://doi.org/10.4000/apad.841>
- Meintel D., 1987, « Feminist Studies in Anthropology: Ten Years After », *Anthropologie et Sociétés*, n° 11(1), pp. 1-8.
- Messiant T., Marchal R., 2004, « Premières dames en Afrique : entre bonnes œuvres, promotion de la femme et politiques de la compassion », *Politique africaine*, n° 45, pp. 5-18.
- Moussa H., 2014, « L'anthropologue entre les tyrannies des terrains et le choix d'une éthique », *Anthropologie & développement*, n° 40-41, pp. 99-121.
- Niger-Thomas M., 2000, « *Buying Futures* ». *The Upsurge of Female Entrepreneurship Crossing the Formal and the Informal Divide in Southwest Cameroon*, Leiden, CNWS Publications.
- Nyanchama-Okemwa S., 2001, « Enduring Passions: The Fallacies of "gender-focused" development in Kenya », *Bulletin de l'APAD*, n° 20, pp. 103-132.

- Ouedraogo R., 2014, « Face à l'avortement : exigences éthiques et dilemme moral à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Anthropologie & développement*, n° 40-41, pp. 123-141.
- Piroux J., 2001, « Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 20, pp. 37-57.
- Peters P.E., 1995, « Uses and Abuses of the Concept of 'Female-headed Households' in Research on Agrarian Transformation and Policy », in D. Fahy Bryceson (dir.), *Women Wielding the Hoe*, Oxford, Berg, pp. 93-108.
- Pfeiffer E., 2018, « 'The Post-Election Violence Has Brought Shame on this Place': Narratives, and Moral Violence in Western Kenya », *African Studies Review*, n° 61(2), pp. 185-209.
- Pulkkinen T., 2015, « Identity and Intervention: Disciplinarity as Transdisciplinarity in Gender Studies », *Theory, Culture & Society*, n° 32(5-6), pp. 183-205.
- Risseeuw C., Ganesh K., 1998, *Negotiation and Social Space. A Gendered Analysis of Changing Kin and Security Networks in South Asia and Sub-Saharan Africa*, London, Sage.
- Rodriguez-Torrès D., 1999, « La libre entreprise au féminin. Une typologie de la prostitution à Nairobi, Kenya », in D. de Lame et C. Zabus (dir.), *Changements au féminin en Afrique noire*, vol. 1, Paris, Karthala, pp. 115-145.
- Rude D., 1999, « Reasonable Men and Provocative Women: an Analysis of Gendered Domestic Homicide in Zambia », *Journal of Southern African Studies*, n° 25(1), pp. 7-27.
- Saint-Lary M., 2009, « Introduction : des entrepreneurs entre rhétorique et action sur le monde », *Bulletin de l'APAD*, n° 29-30, pp. 9-17.
- Sapir E., 1967, *Anthropologie*, Paris, Minuit.
- Simard P., Pelchat Y., Tall Thiam K., 1994, « Recherche, sociale, solidarité et rapports de genre ; réflexion à propos d'une étude sur les migrantes Serer à Dakar », *Bulletin de l'APAD*, n° 8, <https://doi.org/10.4000/apad.1883>
- Strathern M., 1987, « L'étude des rapports sociaux de sexe : évolution personnelle et évolution des théories anthropologiques », *Anthropologie et Sociétés*, n° 11(1), pp. 9-18.
- Turshen M., 1998, *What Women Do in Wartime*, New York, Zed Books.
- Tyszler E., 2020, « Masculinités et féminités à la frontière maroco-espagnole. Miroirs d'un contrôle migratoire racialisé et genré », *Anthropologie & développement*, n° 51, pp. 155-170.
- Wollstonecraft M., 1792, *A Vindication on the Rights of Woman with Strictures on Political and Moral Subjects*, <https://www.earlymoderntexts.com/assets/pdfs/wollstonecraft1792.pdf> (consulté le 19 septembre 2021).



How should we study development?

A conversation with Tania Murray Li*

By Sylvie Ayimpam**

First “meeting” with APAD

On the occasion of the 11th APAD colloquium in 2013 in Montpellier, you led a keynote on the theme “Anthropological commitments with development”.¹ Several APAD members, generally working in a “Franco-African” space, were discovering you and your work at the time, since your research fields are located in Asia and your work is written in English. Can you go back to your first “encounter” with APAD, first as an association, and then as a space for the production and exchange of knowledge on development?

It was a great surprise and pleasure to discover APAD at the conference in 2013. What struck me then and still strikes me now is that there really is no equivalent space in North America: one in which anthropology is put to work in the empirical study of development, young scholars are enabled and encouraged, and there are vibrant collaborations that cross North/South boundaries. The mailings I receive from APAD are a treasure trove of news, announcements and invitations, many of which I forward to students and colleagues in other parts of the globe. I also appreciate APAD’s commitment to engagement with policy makers and development practitioners. This is rare in North America where there is less respect for academic research in general, and little sense that anthropology has important insights to offer. If development agencies turn to academia at all, it is more likely to be to the disciplines of economics or political science. APAD and its affiliated groups have carved out an important space for anthropology in the field of development policy and practice which has been sustained over several decades. I applaud this achievement and I’m very happy to be included in the fold. I am also grateful for the work APAD has done to make my work available to Francophone readers, notably through the translation of *The Will to Improve*, published by Karthala and APAD under the title *Agir pour les autres* (2020).

* Professor, Department of Anthropology, University of Toronto, Canada; tania.li@utoronto.ca

** Institut des Mondes africains (IMAf), Aix-Marseille Université, ayimpam@mmsh.univ-aix.fr

¹ This keynote has been published in the APAD Journal *Anthropology & development* n° 37-38-39 (Li, 2014a).

An anthropology of development projects and interventions

APAD was born out of the idea of an anthropology of social change and development that focused on the study of interactions between actors around development projects and interventions², even if it later expanded to the study of development policies and the delivery of public services.³ To what extent does the anthropology of development that you have developed approach and/or move away from this Apadian perspective?

I agree that the approach to development I set out in *The Will to Improve* (2007) and some other articles is rather different from the one adopted by APAD. My analysis is not devoid of actors, but their everyday interactions do not take center stage. I think the difference lies in the scope and scale of the kinds of practices we study. An actor centered approach examines the practices that take place in offices and board rooms, village meetings and farms, market places and transport hubs. There are certainly important. But I am also interested in the constitution of the fields in which such actors operate – the conditions of possibility for any sort of “development intervention” to be imagined, and the practices through which a particular intervention is bounded and made to cohere. So, the common ground is the focus on practices – we are all interested in what actors do – but the difference lies in the kinds of practice that are the focus of investigation.

The question of development intermediaries

The notion of “development broker” developed in the work of APAD in the 1990s, which has been very successful, has served as a catalyst in Africa to identify certain actors at the interface between the local, national and international levels.⁴ While we see these actors appear in your descriptions of field situations in the Indonesian context, you do not mobilize this notion. Can you explain to us why this notion did not seem relevant to you in order to understand, in the Indonesian context, the strategic behaviors of actors who are located at different levels of the production chain of actions in the development projects that you studied?

Since I wrote *The Will to Improve* I have thought more about the position of brokers and of strategic action, although it has taken me in a different direction from the one developed by APAD. The shift for me came as I read more deeply into the character of the Indonesian state and came to recognize the role that “projects” play in the flow of funds

² This posture is well presented in J.-P. Olivier de Sardan’s article (1991), in the very first issue of the APAD bulletin, and which is deepened and systematized in 1995, in his founding work, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social* (Paris, APAD, Karthala), and whose English translation, published in 2005, is reproduced here in bibliography.

³ For the evolution of the objects of development anthropology within APAD towards the study of public policies and public spaces, see J.-P. Olivier de Sardan’s 2007 paper.

⁴ In the work of APAD, the issue of “development brokers” was first discussed in an article by Jean-Pierre Olivier de Sardan and Thomas Bierschenk in 1993, then it was the subject of a collective work in 2000 following a colloquium, which is highly referenced, and which was co-edited by Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau and Jean-Pierre Olivier de Sardan.

towards officials, politicians, and brokers of diverse kinds (Li, 2016). The research I relied on was conducted by anthropologists and political scientists who have delved deeply into the heart of the state apparatus, in departments of forestry, public works, policing, judiciary, education, health and so on. Projects have several attractive characteristics: they come with a budget, a limited set of goals, and a fixed end point; and when time and money are finished, they discretely fizzle out. Often, no one looks too closely at whether the goals were actually achieved. This makes projects an ideal vehicle to disperse state and/or donor funds to patrons, clients and collaborators, and also to NGOs which depend on a flow of project funds. From this perspective, the most strategic outcome from a project is to generate another project. I do not think it is useful to characterize this as corruption, nor to focus on the strategic conduct of individual actors: development is a “project system” and to appreciate the implications of this, it is necessary to step back from its everyday functioning to ask how such a system came to be, and how it is sustained. There are some particular historical reasons why the “project system” became so deeply entrenched in Indonesia but I think the concept of a “project system” has some traction in many contexts.

About strategies for bypassing the target populations of development projects

In his work, James Scott has described the logic of the poor, which is based on circumvention, detour, escape, scams, etc., thus analyzing the logic of defense and protection of the most disadvantaged, those who are not strong enough to resist openly because they do not have power. These strategies of resistance are analyzed by James Scott as “the weapon of the weak”.⁵ In your work, you discuss the boundary that separates “those who claim to know how others should live” from “those whose conduct must be guided”, and you argue that when this boundary is crossed and a project is brought to light by critical scrutiny, the reaction of guardians is to “seek ways to reassert the authority of their own calculations”. In doing so, don’t you think that the willingness of tutors to try to change destiny elicits opportunistic reactions from the dominated at every turn, who may seize upon it to deflect it? Don’t you underestimate in some way the permanent capacity of the dominated to adapt and resist the new ways in which the guardianship authority tries to reassert itself?

I certainly agree that people who are the targets of development schemes react and manoeuvre to protect their own interests, and they may achieve some successes. Ironically, the hierarchy of trusteeship makes it difficult for trustees to recognize the critical charge that may be embedded in manoeuvres of this kind. Deployments of the “weapons of the weak” are taken to confirm that villagers are indeed backward people, and trustees redouble their efforts to improve the conduct of their wards. Practices of government and

⁵ This question of the different forms of “resistance of the poor” or “the weak” can be found in James Scott’s 1985 book, which he also extends in his 1990 book.

practices of politics, I suggest, are two sides of the same coin: one provokes the other in a relation of perpetual reversal. Yet the terms of the dyad are not static. Critique always carries with it the potential to disrupt relations of power, and to make the world differently. Hence I am very interested in investigating the conjunctures at which the defensive reactions and skillful manoeuvres James Scott describes cross the threshold into an effective practice of politics; equally, I am interested in exploring how the emergence of a critical politics becomes stalled or interrupted, leaving systems of power unchallenged, and unchanged (Li, 2019).

Debates on ethics and the positions of researchers studying development

From the outset, APAD has chosen to study development by taking development interventions and projects as its object, more precisely from an external position.⁶ This positioning is very close to the one you yourself chose in your study of development interventions in Indonesia. With this posture, you intend to distance yourself from the intervention mechanisms in order to avoid ignoring them or taking them for granted, as if for you, distancing and critical posture seem to go hand in hand.⁷ What do you think, then, of the posture of anthropologists who study development interventions while being involved and engaged in the action? By being involved, do we not have a better perception of the internal contradictions of the action⁸ and a better knowledge of the bricolages of its devices?

I believe both approaches can make a contribution. David Mosse's position as a development insider gave him the opportunity to observe everyday practices and encounters, and he became very aware of internal contradictions. But insider-turned-researcher is a tricky position to occupy. When David Mosse stepped away from his insider job to write about the knowledge he gained, his former colleagues felt betrayed; if he had stayed "inside" he would not and perhaps could not have produced such an incisive analysis (Mosse, 2006). Some distance is necessary in order to write, but how much? In *The Will to Improve* I stood further back from the development apparatus in order to examine how such an apparatus comes to be, and how it works. I do not think I could have done this from inside because as an insider I would be committed to protecting the apparatus or perhaps improving it.

⁶ A little more than 20 years after its creation, APAD returned to the issue of surveys in the world of development or humanitarianism by organizing its 11th colloquium in Montpellier in June 2013 on the theme "Surveying in the context of development and emergency: access, risks, knowledge, restitutions". The proceedings of this colloquium were published in an issue of its journal (Ayimpam, Chelpi and Bouju, 2014) and in a collective work (Fresia and Lavigne Delville, 2018).

⁷ This posture is clearly questioned in the preface to the French translation of Tania Murray Li's book (2020) by Pierre-Yves Le Meur.

⁸ For a discussion of "insiders" or "outsiders" positioning in the study of development interventions, see David A. Crocker's 1991 work on this subject. More recently, we can mention Philippe Lavigne Delville's work from 2017, or Antoine Deligne's work from 2018.

A parallel could be drawn with studies of the university which I am currently conducting together with students at the University of Toronto.⁹ By working collaboratively we all learn to take some distance from the university apparatus we inhabit and we do generate insights, but I think I could conduct a different and more searching kind of analysis after I retire. How can I conduct a critical investigation of the modes in which we evaluate scholarship while continuously engaged in practices of evaluation (of students, colleagues, research grants, manuscripts, etc.)? At some level I have to defend the value and integrity of the work I do; it is no different for development practitioners.

About development as a “will to improve” the conditions of existence of others

In your work, you remain consistently critical of development as a “will to improve” the living conditions of “others”. Moreover, the critical discourse on development does not weaken in general, from its colonial version to its neo-liberal version.¹⁰ You yourself question the legitimacy of those who believe they have the right to think or decide how others should live. Other researchers go so far as to deny the existence of a demand or a desire for better living conditions among people. Yet we continue to see people in many countries in the South living in conditions where access to water, food, medical care, basic schooling, etc., is very difficult. Through their attempts to seize economic opportunities, to push for the schooling of their children, through sometimes migrating in search of better living conditions, do they not show a will to improve their own situation? So how would you describe this popular “will to improve”? Does any external will to improve necessarily contradict it?

Your point that many people in the global South (and North) want to improve their conditions of life is well taken. I am not in the least romantic about poverty, nor about states that abandon their people and fail to provide the facilities for them to lead a decent life. My book *Land's End* (2014b) investigates the path taken by indigenous highland farmers in Indonesia as they attempted to improve their access to food, housing and education for their children. The initiatives they took to achieve their goals had mixed results: they dived into production of cacao, a global market crop which brought prosperity to some and destitution to others. The key point is that they did not favour stasis, nor did they prioritize autonomy from the state or the market: they wanted to attract state services (a road, a school, health care) to their highland hamlets and they needed sufficient income so that they could live what they considered to be “normal” village lives.

⁹ See Toronto University: <https://ethnographylab.ca/category/ethnography-of-the-university/> (accessed august 2021).

¹⁰ Several contributions in the collective work coordinated by Marion Fresia and Philippe Lavigne Delville (2018) question the practices of aid institutions and their postures.

The sad fact is that too many planned development interventions do not in fact provide people with access to improved livelihoods or essential services. They fail completely due to ineptness or irrelevance; they entrench a hierarchy between trustees and their wards; and often they make peoples' lives more difficult. I gave some examples of this in *The Will to Improve* where efforts at "integrated conservation and development" yielded evictions, loss of income, and wasted funds. I am currently examining an extreme example of this problem in a study of Indonesia's contemporary oil palm zone. The government grants massive land concessions to plantation corporations on the grounds that corporations bring development and prosperity to remote regions. Instead, ethnographic research I have conducted together with my co-author Pujo Semedi (2021) shows that corporations bring few benefits (unevenly distributed) and multiple harms, yet the aura of the promised development is sufficient to absolve them from responsibility for what they have done or failed to do.

So I do not take a position against the improvement of livelihoods and access to services; nor do I argue that people should stay as they are, especially when they have concluded for themselves that changes are needed and take steps to bring about improvement on their own terms. Rather I am against the hierarchy of trusteeship which sustains the racialized residues of colonial rule; I am against forms of maldevelopment that fail to bring benefits and/or bring harm, and I try to understand why maldevelopment is so very common. The practice of "rendering technical" that occludes history and excludes political-economic elements from the arena of intervention lies at the core of maldevelopment. I argue that the hierarchy of trusteeship and practice of rendering technical are not incidental to the practice of development but integral to it, hence the problem is too big to be solved by tinkering with the development apparatus: a fundamental reset is needed.

Bibliography

- Ayimpam S., Chelpi-den Hamer M., Bouju J., 2014, "Défis éthiques et risques pratiques du terrain en situation de développement ou d'urgence humanitaire", *Anthropologie & développement*, n° 40-41, pp. 21-41.
- Bierschenk T., Chauveau J.-P., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 2000, *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD, Karthala.
- Crocker David A., 1991, "Insiders and Outsiders in International Development", *Ethics & International Affairs*, n° 5, pp. 149-173.
- Deligne A., 2018, "Observer les institutions de développement dans l'action (Cambodge) : une double posture de chercheur-anthropologue et d'intervenant", in M. Fresia et P. Lavigne Delville (eds.), *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris, Marseille, Montpellier, Karthala, IRD, APAD, pp. 215-245.
- Fresia M., Lavigne Delville P., 2018, *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris, Marseille, Montpellier, Karthala, IRD, APAD, pp. 9-40.

- Lavigne Delville P., 2017, "Accompagner la réflexivité des praticiens de la coopération au développement : une expérience 'd'anthropologie impliquée'", in O. Söderström, L. Kloetzer et H. Jeannerat (éd.), *Innovations sociales : Comment les sciences sociales contribuent à transformer la société*, Neuchâtel, Maison d'analyse des processus sociaux, pp. 16-24.
- Le Meur P.-Y., 2020, « Préface », in T.M. Li, *Agir pour les autres. Gouvernementalité, développement et pratique du politique*, Paris, APAD, Karthala, pp. 7-14.
- Li T.M., 2007, *The Will to Improve: Governmentality, Development, and the Practice of Politics*, Durham NC, Duke.
- Li T.M., 2014a, "Les engagements anthropologiques vis-à-vis du développement", *Anthropologie & développement*, n° 37-38-39, pp. 241-256.
- Li T.M., 2014b, *Land's End: Capitalist Relations on an Indigenous Frontier*, Durham NC, Duke University Press.
- Li T.M., 2016, "Governing Rural Indonesia: Convergence on the Project System", *Critical Policy Studies*, n° 10(1), pp. 79-94.
- Li T.M., 2019, "Politics, Interrupted", *Anthropological Theory*, n° 19(1), pp. 29-53.
- Li T.M., 2020, *Agir pour les autres. Gouvernementalité, développement et pratique politique*, (F. Le Meur et P.-Y. Le Meur, Trans.), Paris, APAD, Karthala.
- Li T.M., Semedi P., 2021, *Plantation Life: Corporate Occupation in Indonesia's Oil Palm Zone*, Durham N.C, Duke University Press.
- Mosse D., 2006, "Anti-social Anthropology? Objectivity, Objection and the Ethnography of Public Policy and Professional Communities", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, n° 12(4), pp. 935-956.
- Olivier de Sardan J.-P., 1991, "L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ?", *Bulletin de l'APAD*, n° 1, pp. 1-10.
- Olivier de Sardan J.-P., 2005, *Anthropology and development. Understanding contemporary change*, London, Zed Press.
- Olivier de Sardan J.-P., 2007, "De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains", *Revue Tiers Monde*, n° 191, pp. 543-552.
- Scott J.C., 1985, *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*, Yale University Press.
- Scott J.C., 1990, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts.*, New Haven (Conn.), Yale University Press.



Ni de près, ni de loin, l'APAD en embuscade

Laurent Vidal*

1991, la naissance de l'APAD est contemporaine du démarrage de ma carrière académique, à l'ORSTOM alors. Je n'y vois là ni un signe ni un symbole mais, simplement, une borne permettant de réfléchir des lignes de vie qui se sont croisées, fréquemment, sans jamais totalement se superposer. À l'occasion de ce numéro anniversaire mon propos sera double : montrer quels ont été ces points de rencontres, de croisements des lignes (faits de personnes, de moments et de textes) pour, dans un second temps, essayer de dire ce que mes recherches doivent – selon un lien de causalité nécessairement imprécis – à la trajectoire de l'APAD.

Des rencontres

Je ferai un premier constat : j'ai croisé le chemin et parcouru un pan de celui-ci avec plusieurs collègues de l'APAD parmi ceux qui ont, me semble-t-il, le plus compté dans la vie de l'association. Mais, paradoxalement, l'APAD n'a pas été le cadre de ces rencontres, voire compagnonnages. Pour autant il n'est pas indifférent, naturellement, que nous ayons tous au moins pour point commun d'avoir fréquenté l'APAD. Le mot est faible pour certains. Je pense ici à J.-P. Olivier de Sardan, fondateur de l'APAD, mais côtoyé des années auparavant, en particulier à Niamey – me reviennent ici les images d'un *holley foori*, au cœur de la saison chaude nigérienne, le soleil au zénith. C'est aussi le cas de A.S. Fall, qui a présidé l'APAD, avec lequel je chemine, professionnellement et amicalement, depuis une vingtaine d'années et nos premiers travaux à Dakar. M.-É. Gruénais, F. Ouattara, P. Lavigne Delville, collègues de l'IRD, parfois de longue date, ont eux aussi un long compagnonnage avec l'APAD mais nos rencontres ne doivent factuellement rien à celle-ci. Je citerai aussi J. Bouju, côtoyé durant ma « période marseillaise » et qui fut aussi un acteur cardinal de l'APAD. Sans vouloir être exhaustif, j'évoquerai ici, enfin, mon parcours en commun au sein d'une instance de l'IRD, avec M. Tidjani Alou, dont on connaît le rôle majeur occupé dans l'APAD. L'appartenance à l'APAD – la mienne étant

* Institut de recherche pour le développement (IRD) ; laurent.vidal@ird.fr

certainement la moins assidue de celles des collègues cités, je pense ne pas avoir été souvent à jour de mes cotisations... – fut donc un de nos dénominateurs communs à tous.

Si les rencontres, les parcours en commun structurent des affinités intellectuelles, les moments que sont les colloques les font vivre, et en laissent des souvenirs durables. Les « colloques de l'APAD » (expression consacrée au fil des ans, et moments gravés dans les agendas de nombre de chercheurs) jouèrent ce rôle et je pense ici à ceux de Bamako en 1994 et de Ouagadougou en 2010. Avec à chacune de ces occasions le souvenir, plutôt plaisant, d'un entre-soi réconfortant mais pas étouffant. C'était l'occasion de rencontrer dans un autre contexte des collègues et amis, ou d'en découvrir que je ne connaissais que par mes lectures.

Le troisième marqueur de nos lignes de vie respectives – celle de l'APAD et la mienne – sont les écrits. Je n'ai publié qu'un article dans la revue de l'APAD (en 1994) mais j'ai le sentiment qu'au fil des ans mes textes ont de plus en plus résonné avec les débats de l'APAD. Au sein des sciences sociales de l'IRD, comme de l'ORSTOM, les recherches prenant le développement comme objet de réflexion et terrain d'enquêtes sont relativement rares. Pour autant, on considère travailler sur des questions au cœur des trajectoires sociales, politiques et économiques, en somme « de développement » de pays, d'espaces donnés. De ce point de vue, mes travaux à mon arrivée à l'ORSTOM, sur le sida en Côte d'Ivoire, s'inscrivaient dans cette approche : être au cœur d'un choc social massif (rappelons-le : 10 % de prévalence du VIH en population générale au début des années 1990, pas de traitement, mort annoncée, forte stigmatisation...), en comprendre les ressorts, les enjeux, voire les conséquences, sans pour autant l'inscrire dans une « anthropologie du développement » bornée par ses références théoriques. Si je m'en tiens à la « bibliothèque » mobilisée je faisais alors de l'anthropologie de la maladie, de la santé – regardant ce faisant de loin les micro guerres intestines de positionnement entre anthropologie médicale, de la maladie et de la santé –, plus que de l'anthropologie du développement.

Je vais y revenir mais à ce stade de mon propos je veux rappeler que mes écrits, en particulier mes ouvrages, portaient d'une maladie (le sida) pour questionner des relations sociales, familiales ou de genre, des rapports au corps et à la mort, tout comme les enjeux éthiques et appliqués de ces recherches (Vidal, 1996, 2000 et 2004) : les « questions de développement » en tant que telles n'étaient pas là centrales. Questions qui ont largement occupé mes réflexions la décennie suivante autour d'une épistémologie des sciences sociales du développement (Vidal, 2010, 2021 ; Vidal et Leservoisier, 2007 ; Vidal et Atlani-Duault, 2009). À partir de cette période mon lien avec l'APAD n'est pas que « disciplinaire » (une communauté d'anthropologues travaillant pour certains dans des pays et sur des thématiques qui étaient les miennes) mais devient plus « intellectuel », dès lors que mes objets de réflexion sont alimentés par ceux promus, défendus par l'APAD.

À portée de vue intellectuelle

Deux objets de mes recherches sont entrés en dialogue, à distance, avec la production de l'APAD et de ses chercheurs parmi ceux qui ont le plus marqué l'association, notamment par la durée de leur engagement dans celle-ci : les questions de santé et le développement (y inclus la recherche dans ces contextes). Ceci en évitant de participer aux débats, à mon sens largement surfaits car renvoyant à des stratégies de positionnement institutionnel, qui ont agité ces deux « champs ». L'anthropologie prenant pour objet une maladie, une question de santé, ou encore un système de santé s'est retrouvée prise en étau entre les tenants de l'anthropologie « de la maladie », ou « médicale », ou « de la santé », chacun ayant ses porte-parole et ses associés. Dans ces débats J.-P. Olivier de Sardan a « fait la synthèse », sans nécessairement le prétendre ou le vouloir, en parlant de socio-anthropologie de la santé. Surtout, et cela a aussi été ma position, il a considéré que les frontières posées étaient moins empiriquement ou théoriquement solides, que politiquement de circonstance. Vouloir absolument déterminer si s'intéresser aux relations entre malades et soignants ou encore aux perceptions de telle maladie ou aux pratiques de recours aux soins devait s'inscrire dans un agenda médical ou pas, devait générer un dialogue avec les médecins et décideurs de la santé ou pas, ne m'apparaissait pas réellement digne d'intérêt au regard d'une exigence, première, de clarté et de rigueur de la démonstration. Non, bien sûr, qu'il ne faille pas partager ses résultats avec ceux qui peuvent en faire usage dans leurs actions, non, tout autant, qu'il faille refuser de s'approprier les questions posées par le monde médical, mais, plus simplement, qu'il est essentiel de dépasser ces lignes de partage artificielles et qu'un même chercheur peut, selon les circonstances, penser par lui-même son objet ou répondre à une demande, produire un savoir directement applicable ou des considérations plus théoriques, voire exploratoires. Position défendue dans les colonnes de la revue de l'APAD (au-delà de la santé, pour l'ensemble des secteurs du développement), au cœur, aussi, de l'agenda du LASDEL – laboratoire qui a aussi cheminé non loin de l'APAD – et que j'ai tenté d'explicitier ces dernières années. J'ai ainsi tenté de montrer en quoi les questions de santé (que l'on y entre par une maladie ou par une question organisationnelle – les relations entre soignants et soignés) sont tout à la fois des indicateurs puissants des modes de fonctionnement des actions de développement (la santé comme révélateur) et des incitations à penser le rôle de l'anthropologie¹.

Sur l'approche des questions de santé comme sur celle du développement, le dialogue formel avec l'APAD, dans ses colonnes comme dans ses colloques, a été relativement rare, comme indiqué précédemment. Pour autant, indirectement, à distance, je peux

¹ La santé a toujours été un « secteur social » privilégié des politiques de développement (avec l'éducation), elle a ses agences dédiées (on pense à l'OMS mais on pourrait citer pour partie l'UNICEF, le FNUAP, et sur le plan du financement parmi bien d'autres la Fondation B&M Gates). Ne serait-ce que de ce point de vue, toute anthropologie d'une « question de santé » est ou devrait être une anthropologie du développement. Je me permets de renvoyer ici à deux de mes ouvrages : *Faire de l'anthropologie* (2010) et *Si belle en son miroir ?* (2021).

revendiquer une forme d'imprégnation de mes réflexions par celles défendues par nombre de membres de l'APAD. Cela transparait, rétrospectivement, dans mes analyses, non pas tant sur les projets de développement, ses arènes, enjeux ou courtiers, que sur la fabrique de la recherche dans des contextes de développement. En ce sens j'avais, « en embuscade », les travaux de l'APAD en perspective. Ce, principalement, dans mon ouvrage *Faire de l'anthropologie* où, si le « monde du développement » est incidemment questionné, c'est d'abord à partir d'une étude sur la construction de projets de recherches, parfois pluridisciplinaires, toujours en lien avec une préoccupation sociale, autour d'une question de santé (le sida, l'accès aux soins, la gestion de l'information sur la maladie, etc.). En somme, une forme d'équivalence entre les questions posées à l'anthropologue par le développement et celles qui le sont par la recherche sur le développement : les rôles de ses différents acteurs, le rapport à l'action et à la décision y sont, parmi d'autres, des préoccupations communes.

Depuis deux ans je suis engagé dans un programme dont les modalités de fonctionnement et les objectifs résonnent – pour d'autres raisons que mes réflexions sur les questions de santé ou sur les sciences sociales du développement – avec les préoccupations de l'APAD. Je précise ici que ce que j'explique plus loin relève d'une reconstruction *a posteriori* de « liaisons à distance » avec le projet de l'APAD qui n'étaient pas pensées lorsque le programme en question a été monté. La « Plate-forme d'analyse, de savoirs et d'apprentissage au Sahel » (PASAS) que nous portons, depuis l'IRD à Bamako avec les collègues du cabinet d'expertise ICE-France, repose sur un financement d'un grand bailleur du développement, l'Agence française de développement (AFD). À la demande de celle-ci il s'agit, durant quatre années, de mener des études sur les contextes de crise dans les pays du Sahel et précisément ceux du G5, études devant concilier analyses relevant des sciences sociales et conclusions opérationnelles pour éclairer la stratégie de l'AFD dans la région. Nous n'avons donc pas la main sur les thématiques précises à investiguer, qui sont des commandes, mais en revanche nous disposons d'une large latitude pour interpréter les demandes de l'AFD et proposer une méthodologie. Complexe méthodologique dans lequel figure souvent, en bonne place, la démarche ECRIS², mise au point au LASDEL et fortement relayée au sein de l'APAD. Ce n'est pas le lieu ici de détailler le *modus operandi* de ce programme, assez différent de ce que le chercheur en sciences sociales a l'habitude de concevoir, mais on voit aisément combien il interpelle nombre de débats ayant traversé l'existence de l'APAD notamment ceux sur la consultance – son rythme, ses exigences – et le rapport au bailleur du développement. Aussi, au-delà du recours concret à la méthode ECRIS, il m'arrive fréquemment ces derniers mois de me remémorer les

² La méthode ECRIS (enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques) vise à produire collectivement et dans des délais resserrés des données de qualité, répondant en cela aux exigences des bailleurs. Voir : https://www.researchgate.net/publication/30444750_ECRIS_Enquete_Collective_Rapide_d%27Identification_des_conflits_et_des_groupes_strategiques (consulté le 7 août 2021). Voir également : http://www.lasdel.net/images/etudes_et_travaux/L_enqu%C3%AAtes_socio_anthropologique_de_terrain_synth%C3%A8se_methodologique_et_recommandations_a_usage_des_etudiants.pdf (consulté le 7 août 2021).

débats qui traversent l'APAD, dès lors que je deviens, plus que jamais, dans le programme PASAS, un acteur du développement. Il me semble que tout chercheur de l'IRD est un acteur du développement dans le sens où, d'une part, il travaille sur des questions qui intéressent les trajectoires « de développement » des pays dans lesquels il les mène et, d'autre part, il conserve l'ambition (même modeste et complexe à « tenir ») de les modeler, influencer, informer. Dans le cadre du programme PASAS, cette posture est renforcée par le fait qu'il s'agit de produire, à la demande de l'AFD, des analyses sur des questions qui doivent ensuite éclairer, orienter les actions et donc les investissements de l'AFD dans les pays du Sahel concernés. Concrètement on doit produire certes des analyses, fondées sur des enquêtes de terrain solides, mais qui comprennent un volet « opérationnel » précis. C'est cette exigence-là qui est certainement nouvelle pour le chercheur, tout en rappelant toutefois qu'elle a été décryptée par nombre d'entre nous, notamment au sein de l'APAD.

Hasard et nécessité

Ces publications, ces participations à des programmes ne sont finalement que des marqueurs d'un lien – certes discontinu, avec les membres « fondateurs » et « chevilles ouvrières » de l'APAD – qui a, par ailleurs, un socle, personnel comme institutionnel, plus profond. D'abord celui qui renvoie à une « raison sociale » partagée entre l'IRD (et avant, l'ORSTOM) et l'APAD. Même si leur ancrage institutionnel est fort différent, l'un comme l'autre ont vocation à travailler sur des « enjeux de développement » et, au moins pour les sciences sociales de l'IRD, à comprendre les ressorts des recherches menées. De ce point de vue les routes de l'IRD et de l'APAD ne pouvaient que se croiser. Là encore j'ai suivi à distance plus ou moins rapprochée leurs évolutions respectives sur la pensée du développement : depuis le siège de l'IRD, lorsque j'étais au département de sciences sociales, puis dans des fonctions de coordination de l'action de l'IRD dans les « pays du Sud » et, auparavant, lorsque je menais mes recherches sur les questions de santé.

Ces liens ne découlent pas que de mon cheminement institutionnel et thématique, ils renvoient aussi, de façon diffuse, à une géographie de mes recherches et de mon parcours : j'ai travaillé successivement, pendant plusieurs années, dans chacun de ces pays, au Niger, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun. Pays – hasard ? – qui ont « donné » à l'APAD certains de ses présidents et de ses fondateurs et, à coup sûr, le « noyau dur » des membres actifs de l'association. De ce point de vue, mon lien « en embuscade » avec l'APAD se nourrit de ces parallèles, avec ce que cela comporte de nostalgie.

Bibliographie

Vidal L., 1996, *Le silence et le sens*, Paris, Anthropos-Economica.

Vidal L., 2000, *Femmes en temps de sida*, Paris, PUF.

Vidal L., 2004, *Ritualités, santé et sida*, Paris, Karthala.

Vidal L., 2010, *Faire de l'anthropologie*, Paris, La Découverte (*Anthropology in the Making. Research in Health and Development*, 2014, New-York, Londres, Routledge).

Vidal L., 2021, *Si belle en son miroir ? Singularités et marginalisations de l'anthropologie*, Rennes, PUR.

Vidal L., Atlani-Duault L. (dir.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Paris, Armand Colin.

Vidal L., Leservoisière O. (dir.), 2007, *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines.



**L'anthropologie
du développement
dans les dynamiques
académiques de recherche
en sciences sociales**



Anthropology and development in Germany

A history of the present

Thomas Bierschenk*

L'histoire de l'engagement de l'anthropologie avec le développement dans l'espace germanophone (Allemagne, Autriche et Suisse) de l'après-guerre peut être divisée en trois phases : depuis un fort rejet par la plupart des titulaires de chaires professorales (jusqu'en 1980 environ), en passant par l'émergence d'un sous-domaine de l'anthropologie (à partir de 1980), pour devenir un courant dominant de la discipline (depuis 2000 environ). Toutefois, cette perspective présuppose une définition large de l'« anthropologie du développement » qui englobe plus que l'application des connaissances anthropologiques dans la coopération au développement, mais la réflexion critique d'un champ de pratiques professionnelles. Dans le lent processus de modernisation de l'anthropologie allemande au cours des cinquante dernières années – défini par le tournant de la discipline vers le monde moderne et son internationalisation rapide –, les recherches sur le développement ont joué un rôle pionnier en fournissant d'importants *stimuli* théoriques et méthodologiques. Avec leurs collègues européens, notamment ceux de l'APAD, les anthropologues germanophones ont développé un style particulier qui a également été appelé « anthropologie du développement basée sur l'anthropologie dans le développement ». Aujourd'hui, l'anthropologie du développement s'est transformée en une exploration ethnographique de l'ingénierie sociale globale.

The history of anthropology's engagement with development in the post-World War II German-speaking world (Germany, Austria and Switzerland) can be divided into three phases: from being strongly rejected by most professorial chair holders (to around 1980), through the emergence of a subfield of anthropology (from 1980) and into the mainstream of the discipline (since around 2000). However, this perspective presupposes a broad definition of "anthropology of development" that encompasses more than the application of anthropological knowledge in development cooperation, as is often implied by the term "development anthropology". In the slow modernisation process of German anthropology over the last fifty years – as defined by the discipline's turn towards the modern world and its rapid internationalisation – the critical study of development as a field of professional practice has played a pioneering role by providing important theoretical and methodological stimuli. Together with their European colleagues, not least from APAD, German-speaking anthropologists have developed a particular style that has also been referred to as the "anthropology of development based on anthropology in development". Today, the anthropology of development has evolved into an ethnographic inquiry of global social engineering.

* Professor Emeritus, Department of Anthropology and African Studies, Johannes Gutenberg Universität, Mainz, Germany; biersche@uni-mainz.de

Development anthropology or anthropology of development?¹

This paper pursues the question of what impact the engagement with “development” has had on anthropology as an academic discipline in Germany and neighbouring German-speaking countries. I will show that the history of anthropological engagement with development in Germany can be subdivided into three phases: from rejection by most chair holders (until about 1980), to a subfield of anthropology (since 1980) and to mainstreaming within the discipline (since about 2000). The anthropological examination of development has given important impulses to the discipline in Germany in recent decades: in the modernisation of German anthropology – that is, in the turn towards the contemporary world and current global problems as a topic, as well as the internationalisation of disciplinary practices – the engagement with development has played a pioneering role. In this process, development anthropology, which began as a subfield of anthropology, has become differentiated on the one hand, while also spreading into general anthropology.

However, this history can be written from neither a purely discipline-based nor a purely national perspective (as suggested by Spittler, 1994; Antweiler, 2004; Bliss, 2004). The modernisation of anthropology in Germany – a field that is almost exclusively practiced at universities, with the one major exception since around 2000 of the Max Planck Institute for Anthropological Research – was largely initiated from the margins of the discipline, if not actually from outside anthropology: many of the central actors identified in this text represented, and still represent, a broad concept of anthropology, and often hold transdisciplinary identities, usually combining anthropology with sociology. Likewise, interdisciplinary institutions and networks beyond anthropology played an important role.

Secondly, this story played out in a context of international – especially European – networking among a (then) younger generation of anthropologists, particularly those who defined disciplinary boundaries relatively broadly. Together with their European colleagues, they developed an “anthropology of development based on anthropology in development” (Crewe and Axelby, 2013: 40 ff.; see also Mosse, 2013b), an approach that represents a specifically European trademark of anthropological engagement with development. As a result, new fields of research have emerged in the last twenty years, ranging from the analysis of new forms of “neoliberal” projects to the ethnography of development institutions and experts (increasingly including anthropologists themselves) to the exploration of global structural policies. However, the “new” anthropology of development in Germany remains primarily interested in local dynamics “on the ground” in the Global South, more than it does in the US and the UK, for example.

¹ This is a shortened version of T. Bierschenk (2021, forthcoming), which contains more references and sources than can be given here, in particular German ones. For critical and productive comments on previous versions of this text, which is as much an eyewitness account as a piece of research, I am grateful to Sophie Andreetta, Anna Maria Brandstetter, Franziska Fay, Reinhart Kößler, Andreas Mehler, Udo Mischek, Dieter Neubert, Dieter Oberndörfer, Jean-Pierre Olivier de Sardan, Emmanuelle Piccoli and Michael Schönhuth.

Development is a fundamental term in the political-social language of the modern era. It is a characteristic of such terms that they are located at the interface of political practice and normative evaluation on the one hand, and scientific analysis on the other, and that their respective uses oscillate (Hauck, 1996; Kößler, 1998). The vanishing point of these different understandings of development is the idea of social engineering, which shaped European modernity: the conviction that social change can be controlled applying criteria of reason.

Within this context, several, often normative, understandings of development can be distinguished. However, the focus of this paper is on more concrete meanings of the term: first as a historical epoch; second as a policy field; and third as a series of individual projects.

“Development” in the first of these senses can be used to refer to the period after 1949 when “developing countries” became objects of global social engineering.

During this time, development became a policy field (the second meaning), which its actors used to call “development aid” and now usually term “development cooperation”. Since the term obviously has strong ideological grounds, insofar as it suggests an encounter at eye level, it may be preferable to speak of “development policy”. Development policy encompasses a series of specific policies that have expanded over the course of history: a recent example of this is the attempt to implement universal primary education around the globe (under the catchphrase Education for All).

In this policy field, relevant institutions have been established internationally since the late 1940s, and in Germany since the 1950s, including the German Federal Ministry for Economic Cooperation (BMZ) in 1961 and other institutions such as GTZ (today GIZ), KfW and DEED, as well as the international departments of the foundations linked to political parties (named after Konrad Adenauer, Friedrich Ebert, Friedrich Naumann, Heinrich Böll, Rosa Luxemburg, etc.). This created a network of interrelated institutions, actors, practices and discourses, which, analogous to the art world, for instance (Danto, 1964; Becker, 2008), can be called the “development world”. The development world (or, in a deliberate allusion to Lewis Carroll’s “wonderland”, also called “aidland”, see Mosse, 2013a; see also the analogous notion “developmentist configuration”, Oliver de Sardan, 2005: 25) is a network of institutions and actors held together by practices and discourses that are directly or indirectly involved in the production of “development”. Anthropologists can participate in the production of discourses or in concrete policies, for example as consultants, but they can also study the configurations and processes of this institutional world, including the production of a normative concept of development.

Global structural policies have become increasingly important since the 1980s, without, however, displacing specific “development projects”, which is a third empirical dimension of the concept of development (for example, the construction of water retention basins to promote local animal husbandry). Anthropologists can be actively involved in such projects, but they can also make these projects the subject of anthropological analyses.

Indeed, since C.C. Reining's pioneering efforts (1966), project ethnographies have become an established genre in the field of the anthropology of development.

The idea of the practical applicability of anthropology has accompanied the discipline (mostly implicitly) since the early 20th century. However, this aspect often represents a blind spot for authoritative self-representations of the discipline, and its importance for theory-building and academic teaching is still underestimated by many academic anthropologists. This practical interest in the modern world has been expressed very differently according to the different national styles of the discipline, an aspect that cannot be developed here. In the USA, which is by far the largest producer of anthropological knowledge worldwide, the situation has been characterised by two clearly differentiated positions. On the one hand, we have a technically very mature applied anthropology with a rich historical tradition that insists on anthropology's practical contribution to improving development policy (Cernea, 1984, 1996; Horowitz, 1996; Nolan, 2002). On the other hand, we find a radical "please-don't-touch" position that primarily deals with development as a discourse rather than as a set of practices (Escobar, 2010). This often amounts to a Foucault-inspired critique of ideology in which, however, the practices within the development machine largely remain a black box, and the social situatedness of knowledge practices is not inquired into (Hobart, 1993a).

These opposing positions each have their own institutional anchors in the USA and are barely in conversation with each other. Both positions can also be found in Germany (for a similar situation in Sweden, see Hagberg, 2011; for Vietnam, see Culas *et al.*, in this issue). Furthermore, in Germany, as in other European countries, a third position of "anthropology of development on the basis of an anthropology in development" can also be found that has no real equivalent in the USA.

Rejection and desire: Anthropological engagements with development and the emergence of a subfield of anthropology in Germany (1970-2000)

From the beginning, "German university anthropology was also [...] oriented towards practice. It actually began with commissioned work, for the military: shortly after the founding of the Leipzig Institute [of Ethnology] in 1914, some of its anthropologists (H. Plischke and M. Block) conducted field research in Romania among the Roma groups. The reasons why the Imperial Army Command for Southeast Europe financed and supervised such research would have to be investigated in more detail" (Mischek, personal communication, 4 September 2013).

However, the fact that many anthropologists in Nazi Germany also advocated for practical relevance – for example in the search for *Lebensraum* in the East (Hauschild, 1995; Streck, 2000) – led to a fierce backlash after 1945. German academic anthropologists virtually completely abandoned the present in the societies they studied, as well as references to their own society (Gingrich, 2005; Haller, 2012; Bierschenk *et al.*, 2016), as impressively demonstrated in the interviews Dieter Haller conducted with representatives

of this generation.² Against the backdrop of National Socialism, it seems not too far-fetched to understand this rejection as an attempt to escape all political entanglements.

The rejection of the present by German anthropologists after the Second World War

As a result, German-speaking anthropology largely isolated itself from disciplinary developments in the USA, Great Britain and France for several decades, developing into a “relatively self-sufficient world of its own, [...] more cut off from the international mainstream than, for example, sociology and philosophy in Germany” (Gingrich, 2005: 137). International academic contacts were rare, and international careers were even rarer.

This “plunge into intellectual insignificance and [...] stagnation” (*ibid.*, 139) was only reversed gradually from the 1970s on. Research on “development” played a pioneering role in this gradual modernisation of the discipline in Germany – that is, the turn to modernity as a subject and to current global problems – just as it did for its gradual internationalisation. The growing anthropological interest in development shifted the discipline towards greater interdisciplinarity and multifactorial explanations, brought social change, social practices and forms of power (instead of a statically conceived “culture”) into focus and led to the expansion of the arsenal of methods, such as the introduction of various forms of teamwork. Finally, this interest in development also increased sensitivity to ethical issues that German-speaking academic anthropology thought it could avoid by remaining in its academic ivory tower.

As early as the 1950s, isolated voices could be heard in German anthropology calling for “anthropology [to] also take on the practical tasks located in the present, the most important of which is to contribute to the understanding of other cultures and people and to help avoid misunderstandings and the violent solutions that arise from them” (Westphal-Hellbusch, 1954: 185). However, this position met with vehement rejection from the majority of the established chair holders, who warned of the “visibly more threatening” danger for anthropology of being appropriated by development aid.

Somebody like E. Schlesier, who represented a German variant of action anthropology, remained a lone voice. He postulated as early as 1957 that “the anthropologist has the high ethical obligation to help those people with whose life, culture and past he is scientifically concerned, to survive in the modern age, which they find themselves unexpectedly confronted with through no fault of their own, and to find the transition from their world into that of steel, the motor, nuclear technology and unrestrained economic competition without damage that threatens their existence” (Schlesier, 1957: 98). This position, which is reminiscent of Sol Tax’s (1975) action anthropology, does not seem to have caught on (any more than it did in the USA) but rather to have spread into general anthropology in Germany after 2000. The majority of chair holders at the time, on

² www.germananthrooplogy.de (last access 18 September 2021)

the other hand, agreed that the real task of anthropology was not to interfere in day-to-day politics, but to “illuminate universal history” (Baumann, 1962: 256, 263; similarly, Rudolph, 1961).

The Arbeitsgemeinschaft Entwicklungsethnologie (AGEE, Working Group on Development Anthropology) of the Deutsche Gesellschaft für Völkerkunde (DGV, German Society for Ethnology)

In the 1960s and 1970s, German-speaking anthropologists published isolated studies on “current problems” such as “guided cultural change” (Köhler, 1971) and “anthropological questions of development planning” (Adrian, 1975; see also Müller, 1962). At the same time, heated discussions began in the German Society for Ethnology (Deutsche Gesellschaft für Völkerkunde, DGV) about the discipline’s lack of relevance to the present, a debate that almost destroyed the association (Haller, 2012: 203 ff.). Against the backdrop of a massive increase in the number of students in the 1970s, the *Völkerkundetag* (ethnology conference) in Münster in 1981 was – for the first time – partly dedicated to diverse fields of potential anthropological practice and the career perspectives of students. At the same time, “development” now also found its way into the conference programme in the form of a “symposium with four papers on the topic of ‘Contributions of anthropologists to the design of overseas development projects’” (Bliss, 2004: 208; see also Haller, 2012: 254 ff.).

However, the founding of a DGV internal working group on *Entwicklungsethnologie* (development anthropology) was initially rejected by the board and general assembly because of “ethical concerns”. The applicants were caught in the pincers, as it were, of established representatives of the discipline who located the “object [of anthropology] in a completely different time, [as] not part of our present” (F. Kramer in an interview with D. Haller, 2012: 205) on the one hand, and left-wing students who denounced the involvement of anthropologists in development projects as handmaiden service for neo-colonialist strategies on the other. Finally, at the 1985 DGV conference in Lübeck, a group of young anthropologists, formed around F. Bliss, C. Antweiler and M. Schönhuth, applied for recognition as an official “working group” of the DGV. Some of the established professors felt so provoked by this that they threatened to leave the association. As a compromise, it was agreed that the group should first set down its mission statement in writing, and by so doing, above all address the particular ethical problems of an anthropological preoccupation with “development” (as if these ethical questions did not concern the “pure” academic ethnologist...). The working group was accredited in 1987 as *Arbeitsgemeinschaft Entwicklungsethnologie* (AGEE).³ At the end of the 1980s, the AGEE was one of the few permanent DGV working groups to regularly invite foreign colleagues to the periodic *Völkerkundetag* (including the only anthropologist at the World Bank at the

³ In 1991 it was also legally registered as independent association (*eingetragener Verein*); <https://www.ag-entwicklungsethnologie.de/> (last access 18 September 2021); personal communication M. Schönhuth, April 2014.

time, M. Cernea). Until 2015, there was a panel on development anthropology organised by this group at every DGV conference (Antweiler, 2004: 28; own research). The AGEE also published a journal (*Entwicklungsethnologie*) from 1992 to 2014 that has since been turned into a book series.⁴ In addition, development policy consulting was a focus of the activities of many of its members.

The starting point of the anthropological study of development in Germany in the 1970s and 1980s was a critical engagement with the development policy of the time, which was based on modernisation theory, focusing on capital and technical transfers and the state as the central vector of development. Anthropologists accused the institutions and experts in this policy field of lacking both knowledge of their area of intervention and the target groups as well as cultural sensitivity in general. As an alternative, “participatory” approaches in development policy were proposed, including a more or less hidden agenda of promoting the employment of anthropologists in development institutions. Using an argument that is also characteristic of anthropologists who claim expert status in other professional fields (see paradigmatically Mead, 1956), it was argued that the consideration of anthropological perspectives, or even better the employment of anthropologists by development institutions, would humanise development policy and make it more effective at the same time (see Hess *et al.*, 1998; Schönhuth, 2004). Here, a claim by anthropologists to expert status manifested itself as an expertise in culture that would be on an equal footing with other experts such as economists and agronomists.

That this claim was formulated during a period of considerable expansion in student numbers, when the career prospects of anthropology students, who now suddenly numbered in the hundreds or even thousands at individual departments, became increasingly unclear, is surely no coincidence. Throughout the 20th century, the German debate on the practical applicability of anthropology outside universities and museums always reflected developments in the academic labour market. “Corporate” anthropology in Germany, it can be concluded, had great difficulty with the topic of development until the 1990s.

The “Bielefeld School”: Sociology and anthropology of development

However, a narrow institutional or corporatist perspective is only part of the story, because outside the AGEE, and to a large extent also the DGV, other German anthropologists were indeed interested in the topic of development – in particular those around H.D. Evers and G. Elwert at the University of Bielefeld, founded in 1969, with G. Elwert in 1986 moving to the Free University of Berlin (Hüsken, 2004). For these anthropologists, the DGV was only one forum among others, and not necessarily the most important one. For their part, the organised anthropologists, including those from the AG *Entwicklungsethnologie*, strongly opposed the Bielefeld and Berlin groups. Despite all their other conflicts, the AGEE representatives agreed with most of their colleagues organised within

⁴ <https://www.ag-entwicklungsethnologie.de/publikationen/> (last access 18 September 2021)

the DGV in that the Bielefelders/Berliners were not really anthropologists at all, but “only” development sociologists (personal recollections of discussions in the Institut für Ethnologie at the Free University of Berlin in the late 1980s; echoes of this argument can still be found in Bliss, 2004). For a long time, German corporatist anthropology did not want to admit that leading representatives of the “Bielefeld approach” had either been trained as anthropologists (G. Elwert in Heidelberg) or had taught anthropology in earlier professional phases (H.D. Evers at Monash University in Australia), and that *Sozialanthropologie* (named as such, i.e. not as *Ethnologie*) was also taught, with its own professorial chair from 1986, at the Bielefeld Faculty of Sociology (the largest of its kind in Europe). H.D. Evers had published a book on cultural change in Ceylon in 1964 based on long-term field research; he was probably the first German anthropologist of the post-war period to publish in American anthropological journals, which he did as early as the 1960s (Haller, 2012: 218 fn. 140). For his part, G. Elwert had engaged intensively with the work of French Marxist Africanist anthropologists (C. Meillassoux and others) on the articulation of capitalism with other modes of production, and had introduced this discussion into the German-language debate. There it was taken up and developed further under the label of “subsistence production”, which became a key concept of the so-called Bielefeld approach (Arbeitsgruppe Bielefelder Entwicklungssoziologen, 1979). With the participation of other area specialists such as G. Stauth (Egypt), V. Bennholdt-Thomsen (Mexico), C. von Werlhof (El Salvador, Costa Rica and Venezuela) and J. Augel (Brazil), contemporary issues as discussed in sociology and social theory – for example, the future of work in a globalising world – were comparatively researched using ethnographic methods based on a division of labour and cooperation between area specialists (Bierschenk, 2002). In addition, Bielefeld faculty members conducted sociological research on German development agencies such as the GTZ (Glasgow, 1983; Glasgow and Evers, 1986).

A particular hallmark of Bielefeld anthropology was its pronounced empirical orientation. In post-war German anthropology, it had been customary until at least the 1960s for empirical research to be pursued, if at all, after the doctorate or even the habilitation thesis, which was also related to the fact that until the introduction of the *Magister* degree programmes in the 1960s, the doctorate was the first possible degree in the Fakultät für Philosophie. For their part, the Bielefelders, who taught in a sociology diploma programme, systematically used the *Lehrforschung* (teaching by research) format in which groups of advanced students undertook field research in countries of the then so-called Third World under the guidance of a lecturer. This format was fiercely opposed by many anthropologists outside Bielefeld until well into the 1990s; by now it has become current practice at many anthropology departments. The Bielefeld anthropologists also conducted postcolonial research *avant la lettre* in that they placed great emphasis on involving scholars from the countries being studied. In other words, the Bielefeld research and teaching programme represented an offer of modernisation to German anthropology, which the latter rejected for many years. In the 2000s, after the founding of the Max Planck Institute for Anthropological Research in Halle in 1999, with a British social anthropologist (Chris Hann) and a “Bielefelder” (Günther Schlee) as founding directors, it became widely accepted in German anthropology (Bierschenk *et al.*, 2016).

However, despite any other differences, both groups – the AGEE and the Bielefeld/Berlin anthropologists – were united not only by an interest in “development” but also by a certain opportunism in the shared argument vis-à-vis the development institutions of the usefulness of anthropology; significantly, the Bielefeld anthropologists-cum-sociologists were responsible for the *Praxisschwerpunkt* of Development planning and policy in the sociology diploma course. This argument on the usefulness of anthropology obviously expressed an aspiration for gainful employment.

Interdisciplinary genealogies

Just like the confrontations between the young Turks of the AGEE and the anthropological establishment in the 1970s and 1980s had a prehistory, the same applies to the anthropologists at Bielefeld and Berlin. If we go back historically to before the 1970s and look at the biographies of the actors and institutional genealogies, two institutional nodes emerge: the Institut für Ethnologie und Soziologie (IES) in Heidelberg and the Arnold-Bergstraesser-Institut (ABI) in Freiburg (Breisgau). Both had an interdisciplinary orientation, with a particular proximity to sociology, and both were to play a considerable role in German anthropology’s turn towards the modern world.

The Institut für Ethnologie und Soziologie (ISE) at Heidelberg University

The University of Heidelberg, which had once been the academic home of Max and Alfred Weber, appointed the Mainz anthropologist W.E. Mühlmann to the chair of sociology in 1960. W.E. Mühlmann became a highly controversial figure because of his involvement with the National Socialist regime and his early racist and anti-Semitic ideas, which, however, only became publicly known over time. On the other hand, he advocated a concept of transdisciplinary closeness between anthropology and sociology, which he implemented in Heidelberg in the Department for Anthropology and Sociology that he founded. He also engaged thoroughly with British social anthropology and US cultural anthropology. His interest in the present and in global contexts made him a singular figure in the West German anthropological scene of his time. Significantly, his *Festschrift* on his retirement was entitled “Development and Progress: Sociological and Anthropological Aspects of Socio-Cultural Change” (Reimann and Müller, 1969). On the other hand, his cosmopolitanism distinguished him from his colleagues in sociology who mostly had little interest in the non-European world. However, he shared a certain uneasiness with conducting empirical research of his own with contemporary German anthropology; the highly-educated bourgeois W.E. Mühlmann was primarily a desk scholar.

When W.E. Mühlmann problematic pre-1945 biography was made public in 1963, he increasingly withdrew from the department. Until the beginning of the 1970s, this gave the mid-level academic staff a great deal of room for manoeuvre, and enabled them to play a particularly active academic and political role, which was highly unusual for the dominant German format of the professorial university at the time. This formed the background for a rapid political radicalisation in the wider context of the emerging student movement. In 1969, a German variant of the US Camelot controversy (Horowitz, 1974)

flared up in Heidelberg when students and staff from the department successfully protested against contract research by Heidelberg scholars for the US military. Heidelberg anthropology students (including G. Elwert, F. Kramer and C. Sigrist) also acted as spokespersons for anthropological “grassroots groups” (*Basisgruppen*), who threatened to disrupt the 1969 Anthropology Conference in Göttingen if there was no discussion of the “Indian genocide in South America” (Haller, 2012: 203 ff.). The resulting turmoil plunged the DGV into an existential crisis that lasted for years; without it, the conflicts surrounding the founding of the AGEE in 1985 referred to above cannot be understood.

In the journal *Peripherie*, which was founded in 1980 by a group of ex-Heidelbergers (including G. Hauck and R. Kößler), the legacy of this tradition can still be detected in its interdisciplinary orientation, its critical-political posture and a certain desk-study heaviness.⁵ According to its home page, the journal sees itself as “an interdisciplinary discussion forum for development theory and development policy” and explains: “Solidarity with emancipation movements and social movements in developing countries as well as industrialised countries is an important motif of our work.” Originally founded as *Zeitschrift für Politik und Ökonomie in der Dritten Welt (Journal for Politics and Economics in the Third World)*, its subtitle is now *Politik-Ökonomie-Kultur*, flagging the expansion of the originally dominant political-economic orientation in the direction of anthropology.

Other important figures for the history of German development anthropology emerged from Heidelberg in addition to the previously-mentioned G. Hauck and R. Kößler. One of them was C. Sigrist, who was a kind of German analogy to M. Sahlins, with his interest in domination-free societies, from which he derived a critique of capitalist society. This critique was then also expressed in political activist terms – with a characteristically German contemporary tinge, in that his dissertation on segmentary societies (Sigrist, 1967) was purely a desk work (which in fact applied to M. Sahlins as well). In the 1980s, with F. Kramer, another former Heidelberg scholar, C. Sigrist translated key British social anthropology texts into German under the title “Societies without State” (Kramer and Sigrist, 1983). This triggered an enormous modernisation drive in anthropological teaching, which at that time was still almost exclusively in German, and where knowledge of English could not be assumed among students, as it is today. After C. Sigrist became a full professor in Münster in 1974, where he taught a pronounced “left sociology”, he tried to actively contribute as a government advisor to the hoped-for social changes after the victory of national liberation movements in Guinea-Bissau and Cape Verde.

There was a direct link between Heidelberg and the later Bielefeld school through G. Elwert, who had completed his doctorate in Heidelberg in 1973 with an ethnohistorical dissertation on the political economy of slavery in pre-colonial Dahomey (Elwert, 1973), and T. Schiel, who later worked out a theory of strategic groups with H.D. Evers (Evers and Schiel, 1988). Akin to Heidelberg, anthropology and sociology were institutionally coupled

⁵ <https://www.zeitschrift-peripherie.de/> (last access 18 September 2021)

in Bielefeld: actors also pursued an ambition to conduct critical (“emancipatory”) social science, although they individually accentuated it differently, for example also as feminist research (von Werlhof *et al.*, 1988). Apart from personal quarrels and animosities, the differences from Heidelberg lay in the previously-mentioned much stronger Bielefeld orientation towards empirical, and above all qualitative, social research, a highly-developed praxis of teamwork (albeit only successful in the initial phase), more self-confident marketing, a more aggressive publication policy, including the systematic use of English, and intensive international networking, which I will discuss later. These were organisational elements of the Bielefeld approach that were probably strongly influenced by H.D. Evers’ American and Australian experiences, but they also corresponded to a contemporary inclination towards the egalitarian “collective” (Bierschenk, 2002). In addition, and unlike the case of Heidelberg, the diploma programme in sociology in which the Bielefelders taught development sociology in a so-called “practice focus” (*Praxischwerpunkt*) was oriented towards possible professional outlets for their graduates, a consideration that was very alien to German mainstream anthropologists until at least the 1990s.

Traces of “Heidelberg” can also be detected in Mainz. W.E. Mühlmann, as already mentioned, had been appointed from Mainz to Heidelberg. E.W. Müller, who had been a research assistant to W.E. Mühlmann in Heidelberg from 1960 to 1967, was appointed full professor of anthropology in Mainz in 1969, where he built up what is now the Department of Anthropology and African Studies based on the core idea of an interdisciplinary African Studies department that integrated anthropology with other academic disciplines, above all sociology. The first representative of such a “sociology in anthropology” was G. Grohs in 1975, who was the first in Germany to engage with Franz Fanon’s work (Grohs, 1968, 1970), and who also stood out because he had already been teaching at an African university in the 1960s, in Dar-es-Salam, then a flourishing international centre of African studies, with illustrious colleagues such as T. Ranger, L. Cliffe and W. Rodney. He also defined his academic role in terms of a political-activist (in his case Christian-based) orientation (Bierschenk, 2016).

The Arnold-Bergstraesser-Institut (ABI) in Freiburg

Another interdisciplinary hub that was to help open up German anthropology to the topic of development from outside the discipline was Freiburg, where A. Bergstraesser was appointed professor of Sociology and Political Science in 1954 after his return from the US. A. Bergstraesser argued for a “synoptic” conception of political science that was highly unusual in Germany at the time. It took economic, historical, political and cultural perspectives into account, with the objective of exploring reality in terms of practical problems, and was decidedly cosmopolitan. It was a kind of interdisciplinary-oriented comparative politics, for which the then so-called developing countries were of particular interest. A. Bergstraesser sought to realise his conception of global studies *avant la lettre* in an *Arbeitsstelle für kulturwissenschaftliche Forschung* (Working group for cultural research), which was renamed the Arnold-Bergstraesser-Institut (ABI) after his death. This perspective enjoyed considerable political resonance around 1960, when many African

countries became independent and today's Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ) and other German development agencies were founded. The institute was intended to be interdisciplinary: A. Bergstraesser envisioned "young scientists working together in a centre for cultural studies research", where "people from different cultures [...] should come together for scientific work". The centre was also planned to employ anthropologists, and A. Bergstraesser was able to temporarily recruit R. Schott, later Professor of Anthropology in Münster, and U. Köhler, who became Professor of Anthropology in Freiburg. The idea was to combine different regional expertise around common research topics. It is not difficult to discern a core idea of the later Bielefeld research approach here: after all, H.D. Evers was a student assistant to A. Bergstraesser, and did his doctorate under him in 1963. A similar organisational logic underlies the Max Planck Institute in Halle.

Sektion Entwicklungssoziologie und Sozialanthropologie (ESSA, Sociology of Development and Social Anthropology Section) of the Deutsche Gesellschaft für Soziologie (DGS, German Society for Sociology)

Since the 1980s, the Section of Development Sociology and Social Anthropology (ESSA) of the German Sociological Association (Deutsche Gesellschaft für Soziologie, DGS) has become an institutional platform where these circles from Bielefeld, Berlin, Freiburg and Heidelberg have increasingly overlapped.⁶ The section was founded in 1972 by G. Grohs as the "Section of Development Sociology". In the 1980s, it began to integrate anthropologists, and with inspiration from G. Elwert and others, it was renamed ESSA (i.e. including Sozialanthropologie in its title) in 1988. At the time, it was understood to be a counter-project to the AGEE, and was not part of the German Society for Ethnology (DGV, now DGSKA) but rather of the German Society for Sociology (DGS). ESSA sees itself as a "central link [...] for research that is often regionally oriented (in the sense of research on Africa, Asia or Latin America) [...] with the debates in general sociology and current shifts in sociological theory", with "intensive cooperation of colleagues from anthropology".

ESSA principally organises conferences every six months at different university locations, as well as regularly at the congresses of the German Society for Sociology. The fact that, since 2011, it has also been regularly organised an own panel at the biennial conferences of the German Society for Ethnology (DGV, DGSKA) can be taken as proof of the extent to which the personal animosities and tensions of the founding generation have subsided.

European genealogies and a particular research style

The international networks of the Bielefelders have already been briefly mentioned. H.D. Evers had been appointed from Australia, and G. Stauth from France (after working in Egypt for several years). All the Bielefeld Development Sociology staff had intense

⁶ <https://soziologie.de/sektionen/entwicklungssoziologie-und-sozialanthropologie/portrait> (last access 18 September 2021)

relationships with their field research countries. During their time in Bielefeld, many of them also taught, in some cases for several years, at universities in the Global South, primarily in Southeast Asia, but also in Egypt as well as in Australia and Great Britain. At the same time, guest researchers and doctoral students from the partner countries regularly found their way to Bielefeld funded by large PhD programmes. The Bielefelders also developed long-standing working relations with the leading dependency theorist I. Wallerstein, the Director of the Fernand Braudel Center at Binghamton University in New York, bringing world system and subsistence production approaches into a dialogue (Smith *et al.*, 1984). As already mentioned, English was regularly used as the language of publication.

In addition, two European networks were important for the development of a particular style in the anthropology of development in Germany: EIDOS and APAD.

EIDOS, APAD and the German connection

EIDOS (the European Inter-University Development Opportunities Study Group) was an informal and relatively small network of European anthropologists from the Netherlands, the UK and Germany who were “actively engaged in the study of development” (Lewis and Mosse, 2006, preface). It held about ten major conferences between 1985 and 2008 in the Netherlands, the UK and Germany that often led to topical edited volumes (e.g., Hobart, 1993b; Quarles Van Ufford and Giri, 2003; Mosse and Lewis, 2005; Lewis and Mosse, 2006). In regional terms, the research – in line with the empirical interests of its core members – focused on Asia. Its exclusive working language was English. The network was founded in 1985 by P. Quarles Van Ufford (Amsterdam), together with H.D. Evers (Bielefeld) and M. Hobarth (SOAS London) who had met through their regional interest in Southeast Asia. F. von Benda-Beckmann, W. Van Binsbergen and N. Long (M. Gluckman’s last doctoral student) were also temporarily involved. In around 2000, H.D. Evers and M. Hobarth withdrew, after which EIDOS was carried forward by a new generation of anthropologists such as D. Mosse (SOAS London), D. Lewis (LSE London), O. Salemink (Copenhagen), M. Nuijten (Wageningen) and, in Germany, R. Korff (Passau) and H. Schrader (Magdeburg). No major meetings have taken place since 2008.

No presentation of APAD (Association pour le développement et le changement social) is necessary here (see the introduction to this thematic issue by P. Lavigne Delville). It should be mentioned for the record, however, that APAD has spawned two other organisational formats, a European PhD summer school for the anthropology of development and social dynamics, which has been held every two years since 1997 and involves eleven European universities⁷, and the Laboratoire d’études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), a social science research

⁷ <https://download.uni-mainz.de/fb07-ifeas/EDS/01.html> (last access 18 September 2021)

institute in Niamey (Niger) and Parakou (Benin), which was founded in 2001 (Olivier de Sardan, 2011).⁸

There has been some overlap between the actors in APAD and EIDOS (N. Long was the keynote speaker at the APAD meeting in Bamako in 1994, and APAD members occasionally attended EIDOS meetings, including T. Bierschenk in Wageningen 1985, J.P. Olivier de Sardan in The Hague 1997 and P.Y. Le Meur in London 2003). Given the close proximity of their perspectives (see, for example, Bierschenk *et al.*, 2000; Lewis and Mosse, 2006, which deal largely with the same issue of development brokers), this relatively frail connection is somewhat surprising, but it can be largely explained by the language boundary between French and English.⁹

This overlap between EIDOS and APAD coincided with the evolving relationships between both networks and German development research. T. Bierschenk (who was then working with G. Elwert at the Free University of Berlin after a doctorate at Bielefeld supervised by G. Stauth and H.D. Evers) was a founding member of APAD in 1991 and later its Chairman (*président*). Another founding member was G. Lachenmann (Berlin/Bielefeld); in a later period, A. Reikat (Frankfurt) and S. Fichtner (Mainz/Bordeaux) were board members, as were P.Y. Le Meur and N. Bako-Arifari when they were based in Germany (Stuttgart-Hohenheim, Mainz). The fourth international APAD conference was held in Germany, at Stuttgart-Hohenheim in 1996.

These international connections between German researchers in Bielefeld, Berlin and Mainz and EIDOS and APAD were based on elective intellectual affinities and mutual inspirations. These researchers had developed an interest in an actor-centred anthropology of development independently of each other. This invisible college was presented in two influential publications: a thematic issue of the journal *Sociologia Ruralis* on "Aid and Development" edited by T. Bierschenk and G. Elwert (1988, with contributions by T. Bierschenk, J.L. Amselle, G. Lachenmann and J.P. Olivier de Sardan, to name only the APAD contributors).¹⁰ The second publication to be mentioned in this context is *Entwicklungshilfe und ihre Folgen: Ergebnisse empirischer Untersuchungen in Afrika (Development Aid and Its Effects. Results of Empirical Research in Africa)*, Bierschenk and Elwert, (1993), with contributions by the APAD members T. Bierschenk, G. Lachenmann, J.P. Olivier de Sardan and EIDOS members P. Quarles Von Ufford and N. Long, as well as others. The institutional context in which these two publications were produced was a comparative research project in West Africa that G. Elwert and T. Bierschenk carried out together with D. Kohnert, with financial support from the Volkswagen Foundation, first in Bielefeld in 1984 and 1985, and then at the Free University of Berlin.

⁸ <https://download.uni-mainz.de/fb07-ifeas/EDS/01.html> (last access 18 September 2021); <https://www.lasdel.net/> (last access 18 September 2021).

⁹ The main issue here was the Anglophone scientists' lack of knowledge of French (and not vice versa). The political economy of scientific languages is usually greatly underestimated by native English speakers.

¹⁰ <https://onlinelibrary.wiley.com/toc/14679523/1988/28/2-3> (last access 18 September 2021)

Anthropology of development on the basis of anthropology in development

Within the framework of these networks, approaches with a strong focus on practices have been developed that can be described as the hallmark of a specifically European style in the field of anthropology of development. The premises and approaches of this European anthropology of development have been described at various times, and do not need to be recalled in detail here: they include non-normativity, actor and praxis orientation, development as a field of social action constituted by multiple realities and “encounters at the interface” (Long, 1989), openness to new methods (e.g. ethnographic teamwork, cf. Bierschenk and Olivier de Sardan, 1997) and interdisciplinary orientations (Olivier de Sardan, 2001, 2005; Quarles Van Ufford, 1988; Hobart, 1993b; Lewis and Mosse, 2006; Mosse and Lewis, 2005; Bierschenk, 2007, 2008).

Consequently, the term “anthropology of development” is more appropriate than “development anthropology”, in the same sense as one can speak of the anthropology of politics, kinship, migration or ethnicity. Anthropology of development means looking at “aidland” (Mosse, 2013a) from an anthropological perspective: that is, from a perspective that takes all the groups involved – experts and bureaucrats, farmers and herders, poor and rich, men and women, etc. – with their respective strategies for action and cultural interpretations of the world equally seriously. The term “development anthropology” should therefore remain reserved for applied approaches: that is, research in which anthropologists contribute directly to the solution of concrete problems formulated by actors in the development world. This corresponds to academic teaching of competencies that can be directly applied in development practice. Academic teaching from the perspective of an anthropology of development, on the other hand, focuses on a theoretically guided reflection of this practice. However, applied and basic anthropology can be combined in the field of development research.

E. Crewe and R. Axelby (2013, 40 ff.) have coined the felicitous term “anthropology of development on the basis of anthropology in development” for this style of research, in which fundamental questions and applied perspectives are reflectively combined. The European style of critical engagement with practice was certainly also shaped by the fact that many of the anthropologists working in APAD and EIDOS had their own practical experience in development organisations, and often kept a foot in the field of practice alongside their academic careers.¹¹

Initially, this ethnographically-based development research focused on development aid projects, which were conceived as “interventions in ongoing social processes” with principally unpredictable consequences, and “as heterogeneous fields of action” by

¹¹ In Germany, for example, this applies to T. Bierschenk, H. Drotbohm and R. Rottenburg, among others, and in the UK to D. Mosse, all of whom moved to an academic career after more or less lengthy professional activities in the development world. In addition, there are many anthropologists in Germany who also write expert reports for development policy institutions or are responsible for small development projects on the side, even though this may not always appear on their CVs...

different strategic groups, each with their own interests, resources and strategies and which, in the course of their implementation, experience multiple processes of selective appropriation, “unpacking” of models and their recoding (Bierschenk and Elwert, 1988, with contribution by T. Bierschenk, K. Crehan and A. von Oppen, Lentz, and J.P. Olivier de Sardan; see also Beck, 1990). The vernacularisation of development institutions – such as the *Verbäuerlichung* (peasantisation) of a development bank – has also been described from a similar perspective (Beck, 1997). Another focus was the local, mostly contradictory, effects of development aid (Bierschenk *et al.*, 1993).

Since 2000: The anthropology of global social engineering at the centre of the discipline

From the 1990s onwards, the structures of the development world changed significantly. In short, development policy was transformed into global structural policy under the guiding concepts of good governance and new public management. The “project” as the preferred tool of development policy did not disappear, but it became embedded in or supplemented by so-called “sector approaches”, such as poverty reduction or in the areas of education, health and “human security”, which are often realised through budget support rather than through direct project financing.

With this change in development policy, the older anthropology of development has been expanding into an ethnographic study of global policies. It is becoming an anthropology of global social engineering (Münster, 2012; Bierschenk, 2014). This production of the world through global social engineering takes place through “travelling models” or “travelling blueprints” (Behrends *et al.*, 2014; Olivier de Sardan *et al.*, 2017). The methodological conclusion to be drawn from such an approach is that all actors in the translation chains need to be considered in research. Anthropology of social engineering is not only about local actors who are the addressees of these blueprints and who adapt and recode them on the ground, as it was in the older anthropology of development. Multinational, state and private development bureaucracies, state apparatuses and private organisations (NGOs) in the “recipient countries”, experts, development brokers and norm entrepreneurs acting in these organisations, as well as the “revenge” by local contexts on the original project design become equally interesting objects of ethnographic exploration (Olivier de Sardan, 2021).

Against this background, “participation” has become a major buzzword in the development world, so that so-called “participatory approaches”, to which anthropologists lay strong claim, are booming (paradigmatically Chambers, 1994; in Germany, Hess *et al.*, 1998, and Schönhuth, 2004; for an ethnographically based critique, see Spies, 2009). Parallel to this, international and national development agencies have begun to recruit anthropologists on a larger scale. In this context, the job description of the anthropologist in development policy is changing from an expert on local culture to a cultural engineer – an expert who takes culture seriously in order to reconfigure it in a process of “cultural engineering” (see for example Feuerbach, 2011; the notion of cultural engineering is taken from Kunda, 1992; see also the related concept of “religious engineering” in Spies and

Schrode, 2021). In development agencies today, there is widespread agreement that policies must be “culturally adapted”, and therefore based on detailed knowledge of the social dynamics in which development policies intervene. For many countries in the Global South, it is mostly anthropology that produces such knowledge.

Today, therefore, the struggle of development anthropologists for recognition by development agencies that has been fought since the 1970s can be considered to have been won, even though we know little so far about what anthropologists actually do in these agencies. In fact, beyond development, this is true for the entire expanding non-academic labour market for anthropologists. There is a new field of research here that has not yet been taken up by German anthropologists (and not much by their international colleagues): the ethnography of practically active development anthropologists, which would be a kind of anthropological metanalysis of (non-academic) anthropological practice.

After 1990, against the backdrop of these real-historical developments, but also driven by the reorganisation of the scientific community with the increasing importance of large-scale, multidisciplinary research programmes, German anthropology opened up to the modern world and its problems. Nowadays, a large part of anthropological research is *de facto* structured by the concept of global social engineering, albeit often only implicitly. At the same time, anthropological research on the Global South remains a particular hallmark of German anthropology, while in many other countries we observe an increasing turn by anthropologists towards their own societies under the notion of “cultural critique” (Marcus and Fischer, 1986). About 80% of the research funding applications approved by the German Research Foundation (Deutsche Forschungsgemeinschaft, DFG) between 2000 and 2010 concerned regions outside Europe (Bollig, 2013). A large block of these addressed Africa, just as Africanists still represent the largest block among German anthropologists.

This turn towards an anthropology of global modernity and social engineering in the German-speaking world can be substantiated by other figures. For example, if we look at the approved DFG funding proposals in the field of anthropology between 2000 and 2013, the following picture emerges: in the period from 2000 to 2005, about half of all approved proposals still had a purely local focus (along the lines of “religion/kinship/myth – among the xyz”). In contrast, only two projects were in the field of development anthropology in a narrow sense (that is, with the term “development” in the title). However, if one defines the term “development” more broadly and includes new fields of research such as the ethnography of global structural policies, then a further 7% of the projects were in this area. In turn, 20% of the projects dealt with globalisation in other dimensions, outside “development” (market, religion, consumption, etc.).

If we now compare these figures with the period between 2006 and 2010, we first notice that there were no more projects at all with “development” in the title. On the other hand, the share of projects in the broader sense of global structural policy expanded from 7% to 20%, a trend that intensified after 2010: in this most recent period, about a quarter of all approved DFG projects concerned the thematic field of “development”, but

without the term appearing in the title. The topic of globalisation in its various facets, including but beyond “development”, is now of interest to about a third of all projects, while the proportion of projects with a purely local focus has fallen to below 20%.

These figures are only rough approximations. However, they are supported by other observations, such as the cursory evaluation of the panel topics at the conferences of the German Society for Ethnology (DGV). For example, if one leaves out professional policy and methodological issues, only one event (organised by the AGEE) at the DGV conference in Mainz 2013 concerned “development” in the narrower, explicit sense.¹² However, if one applies the broader concept of development as advocated here, then almost 40% of all panels referred to it, and another 40% referred to other processes of globalisation. In contrast, only 13% of all panels had a purely local reference.

If we look at the topics of the two leading anthropological journals in the German-speaking world – *Zeitschrift für Ethnologie/Journal of Social and Cultural Anthropology (ZfE)* and *Sociologus/Journal for Social Anthropology* – a similar picture emerges, although it is more pronounced in *Sociologus* with its “ethno-sociological” tradition than it is in *ZfE*.¹³ The key terms in the thematic issues of *Sociologus* since 2010 have included bureaucracy, urban protest, the Global South, transnational spaces of belonging, femininities in the global economy, globalisation, world society, modernity, global regulations on the protection of cultural property, development, history and social change. The massive level of interest of young anthropologists in “development” becomes even clearer in the topics chosen for Bachelor’s and Master’s degree theses. For many students, interest in development policy is a main motive for taking up studies in anthropology. In the 2010s, an estimated 25% of our graduates in Mainz went into the professional field of development policy.

We can conclude, in a first step, that the number of projects, texts and workshops by anthropologists that explicitly refer to “development” in their title has decreased since 2000. However, this initially surprising statement is deceptive. If one understands the concept of development in the broad sense of global structural policies and global social engineering, and if one assumes “anthropology of development” instead of (applied) “development anthropology” in a narrow sense, then we are, in fact, dealing with a process of differentiation and dissolution of boundaries. Alongside the differentiation of development policy, particular global policies are now being researched instead of a uniform object called “development”: they include agricultural and environmental policies (Münster and Münster, 2012; Weisser *et al.*, 2013); education policies (Fichtner, 2012); immigration policies (Drotbohm, 2011); gender policies (Feuerbach, 2011); health policies (Hardon and Dilger, 2011; Kroeker, 2012; Park, 2012); children’s policies (Alber, 2012; Fay, 2019); cultural policies (Pelican, 2010; Röschenthaier and Diawara, 2011); legal policies

¹² <http://tagung2013.dgv-net.de/> (last access 18 September 2021)

¹³ <https://www.dgska.de/zeitschrift-fuer-ethnologie/> (last access 18 September 2021); <https://elibrary.duncker-humboldt.com/zeitschriften/id/34/> (last access 18 September 2021).

(Eckert *et al.*, 2012; Kolloch, 2021); resource policies (Hoinathy and Behrends, 2014); security policies (Kirsch and Grätz, 2010; Beek, 2017; Göpfert, 2020); administrative and organisational policies (Rottenburg, 2009; Hüsken, 2006; Werthmann and Schmitt, 2008; Bierschenk *et al.*, 2014). German anthropologists remain primarily interested in the local effects of these policies in the Global South, and much less to date in other stations of these translation chains.

At the same time, the anthropology of development has also become unbounded: it is no longer a particular subfield of anthropology, but has arrived at the core of the discipline, so to speak, where it defines a research perspective within the anthropology of the global.

Conclusions

In the post-Second World War period, most anthropologists in Germany (or at least those who dominated the professional association in their capacity as professional chair holders) adopted a “don’t touch it with a ten-foot pole” stance with regard to “development”. When this initially fierce resistance finally lost steam in the 1980s, “development anthropology” was gradually accepted as a sub-field of anthropology; the change of generations, but above all dynamics from outside the discipline and from outside Germany were decisive for this. Today, a large number of German anthropologists work in the field of an anthropology of development without necessarily calling it that. They pursue an anthropology of global social engineering.

In this process, the boundaries between the anthropology of development and the sociology of development, which were still the subject of heated debate in the 1980s and 1990s, are increasingly dissolving. Development sociology emerged in the 1950s as a kind of sociology of the rest of the world: that is, of “developing countries”. This concept sees development sociologists as regional experts who are supposed to be knowledgeable about “their” region in as many sub-areas as possible at the same time, while for the study of the societies of the Global North, sociologists in the German Society for Sociology (DGS) are distributed over 35 different thematic sections. The sociology of development subsequently oscillated between this original definition in terms of a particular object (developing countries) and the analysis of global development processes spanning South and North. The full-scale adoption of the latter perspective would, however, also require the mainstream of sociology to detach itself from its still narrow perspective on the Global North, and adopt a globally comparative perspective (Schrader, 2010; Neubert, 2020). From this standpoint, not only does the separation of a sociology of development from the rest of sociology no longer make sense, but the boundary between sociology and anthropology also becomes questionable. As far-sightedly recognised by W.E. Mühlmann and A. Bergstraesser in the 1950s and 1960s, E.W. Müller and G. Grohs in the 1970s and H.D. Evers, G. Elwert and colleagues since the 1980s, this boundary can at best still be justified in terms of research funding strategies, but increasingly less so in terms of epistemology or subject matter. But that would be another story.

Bibliography

- Adrian H., 1975, *Ethnologische Fragen der Entwicklungsplanung. Die ethnologische Erforschung eines Bariba-Dorfes*, Meisenheim, Glan, Hain.
- Alber E., 2012, "Kinderhandel in Westafrika? Nationale Kinderschutzinitiativen und die Problematik der Mädchenarbeit in Nordbenin", in H. Heinen (ed.), *Kindersklaven – Sklavenkinder: Schicksale zwischen Zuneigung und Ausbeutung in der Antike und im interkulturellen Vergleich*, Stuttgart, Steiner, pp. 43-62.
- Antweiler C., 2004, "Akademische Ethnologie und Entwicklungsethnologie: ungleiche Geschwister", *Entwicklungsethnologie*, n° 13(1-2), pp. 23-39.
- Arbeitsgruppe Bielefelder Entwicklungssoziologen, 1979, *Subsistenzproduktion und Akkumulation* (Bielefelder Studien zur Entwicklungssoziologie, vol. 5), Saarbrücken, Breitenbach.
- Baumann H., 1962, "Grundeinsichten in die neuen afrikanischen Entwicklungen", *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 87(2), pp. 250-263.
- Beck K., 1990, "Entwicklungshilfe als Beute. Über die lokale Aneignungsweise von Entwicklungshilfemaßnahmen im Sudan", *Orient. Deutsche Zeitschrift für Politik und Wirtschaft*, n° 31, pp. 583-601.
- Beck K., 1997. "Die Verbäuerlichung der Bank - Oder: Von den Niltalbauern lernen", in M. Schulz (ed.), *Entwicklung: Theorie - Empirie - Strategie: Festschrift für Volker Lühr*, Hamburg, Lit Verlag, pp. 81-98.
- Becker H.S., 2008, *Art Worlds: 25th Anniversary Edition, Updated and Expanded*, Berkeley, University of California Press.
- Beek J., 2017, *Producing Stateness: Police Work in Ghana*, Leiden, Brill.
- Behrends A., Park S.J., Rottenburg R., 2014, *Travelling Models in African Conflict Resolution: Translating Technologies of Social Ordering*, Leiden-Boston, Brill.
- Bierschenk T., 2002, "Hans Dieter Evers und die Bielefelder Schule", *Entwicklung und Zusammenarbeit*, n° 43(10), pp. 273-276.
- Bierschenk T., 2007, "Enchevêtrement des logiques sociales. Jean-Pierre Olivier de Sardan en anthropologue du développement", in T. Bierschenk, G. Blundo, Y. Jaffré, M. Tidjani Alou (eds.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Marseille, Paris, APAD, Karthala, pp. 25-48.
- Bierschenk T., 2008, "Anthropology and Development. A Historicizing and Localizing Approach", Working Papers, n° 87, Department of Anthropology and African Studies, Mainz, Johannes Gutenberg University.
- Bierschenk T., 2014, "From the Anthropology of Development to the Anthropology of Global Social Engineering", *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 139(1), pp. 73-98.
- Bierschenk T., 2016, "Nachruf: Gerhard Grohs, *24.06.1929 (Dresden), +18. Februar 2015 (München)", *Paideuma*, n° 62, pp. 315-330.
- Bierschenk T., 2021, forthcoming, "Ethnologie der Entwicklung in Deutschland: Eine Geschichte der Gegenwart", Working Paper of the Department of Anthropology and African Studies, Johannes Gutenberg University, Mainz, IFEAS.

- Bierschenk T., Chauveau J.P., Olivier de Sardan J.P. (eds.), 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Marseille, Paris, APAD, Karthala.
- Bierschenk T., Elwert G. (eds.), 1988, "Aid and Development", *Sociologia Ruralis*, n° 28(2-3).
- Bierschenk T., Elwert G. (eds.), 1993, *Entwicklungshilfe und ihre Folgen: Ergebnisse empirischer Untersuchungen im ländlichen Afrika*, Frankfurt, Main, Campus Verlag.
- Bierschenk T., Elwert G., Kohnert D., 1993, "The Long-Term Effects of Development Aid: Empirical Studies in Rural West Africa", *Economics (Tübingen)*, n° 47(1), pp. 83-111.
- Bierschenk T., Krings M., Lentz C., 2016, "World Anthropology with an Accent: The Discipline in Germany since the 1970s", *American Anthropologist*, n° 118(2), pp. 364-375.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J.P., 1997, "ECRIS: Rapid Collective Inquiry for the Identification of Conflicts and Strategic Groups", *Human Organisation*, n° 56(2), pp. 238-244.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J.P., 2014, *States at Work: Dynamics of African Bureaucracies*, Leiden-Boston, Brill.
- Bliss F., 2004, "Entwicklungsethnologie in Deutschland. Eine persönliche Bilanz nach 20 Jahren", *Entwicklungsethnologie*, n° 13(1-2), pp. 207-227.
- Bollig M., 2013, "Ethnologie in Deutschland heute: Strukturen, Studienbedingungen, Forschungsschwerpunkte", in T. Bierschenk, M. Krings, C. Lentz (eds.), *Ethnologie im 21. Jahrhundert*, Berlin, Reimer, pp. 165-188.
- Cerneia M.M., 1984, *Putting People First: The Position of Sociological Knowledge in Planned Rural Development*, Washington DC, World Bank.
- Cerneia M.M., 1996, *Social Organisation and Development Anthropology: The 1995 Malinowski Award Lecture*, Washington DC, World Bank.
- Chambers R., 1994, "Participatory Rural Appraisal (PRA): Challenges, Potentials and Paradigm", *World Development*, n° 22(10), pp. 1437-1454.
- Crewe E., Axelby R., 2013, *Anthropology and Development: Culture, Morality and Politics in a Globalised World*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Danto A., 1964, "The Artworld", *Journal of Philosophy*, n° 61(19), pp. 571-584.
- Drotbohm H., 2011, "On the Durability and the Decomposition of Citizenship: The Social Logics of Forced Return Migration in Cape Verde", *Citizenship Studies*, n° 15(3-4), pp. 381-396.
- Eckert J., Donahoe B., Strümpell C., Özlem Biner Z. (eds.), 2012, *Law Against the State: Ethnographic Forays into Law's Transformations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Elwert G., 1973, *Wirtschaft und Herrschaft von "Däxome" (Dahomey) im 18. Jahrhundert. Ökonomie des Sklavenraubs und Gesellschaftsstruktur 1724 bis 1818: Verbunden mit Untersuchungen über Verwendung und Bestimmung der Begriffe Klasse, Macht und Religion in diesem Kontext*, Munich, Renner.
- Escobar A., 2010, "Anthropology and Development", *International Social Science Journal*, n° 49(154), pp. 497-515.
- Evers H.D., 1964, *Kulturwandel in Ceylon*, Baden Baden, August Lutzeyer.

- Evers H.D., Schiel T., 1988, *Strategische Gruppen. Vergleichende Studien zu Staat, Bürokratie und Klassenbildung in der Dritten Welt*, Berlin, Reimer.
- Fay F., 2019, "Decolonising the Child Protection Apparatus: Revisiting Child Rights Governance in Zanzibar", *Childhood*, n° 26(3), pp. 321-336.
- Feuerbach M., 2011, *Alternative Übergangsrituale: Untersuchung zu Praktiken der weiblichen Genitalverstümmelung im subsaharischen Afrika und deren Transformationen im Entwicklungsprozess*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften.
- Fichtner S., 2012, *The NGOisation of Education: Case Studies from Benin. Mainzer Beiträge zur Afrikaforschung*, 31, Köln, Köppe.
- Gingrich A., 2005, "The German-speaking Countries. Ruptures, Schools and Nontraditions: Reassessing the History of Sociocultural Anthropology in German", in F. Barth, A. Gingrich, R. Parkin, S. Silverman, *One Discipline, Four Ways: British, German, French, and American Anthropology. The Halle Lectures*, Chicago, Chicago University Press, pp. 59-153.
- Glagow M., 1983, *Deutsche Entwicklungspolitik: Aspekte und Probleme ihrer Entscheidungsstruktur*, Saarbrücken-Fort Lauderdale, Breitenbach.
- Glagow M., Evers H.D., 1986, *Unbürokratische Entwicklungshilfe? Zur Leistungsfähigkeit von Nicht-Regierungsorganisationen in der deutschen Entwicklungspolitik*, Arbeitsschwerpunkt Handlungsbedingungen und Handlungsspielräume für Entwicklungspolitik. Materialien. Nr. 20, Bielefeld, Universität Bielefeld, FSP Entwicklungssoziologie.
- Göpfert M., 2020, *Policing the Frontier: An Ethnography of Two Worlds in Niger*, Ithaca, Cornell University Press.
- Grohs G., 1968, "Frantz Fanon and the African Revolution", *The Journal of Modern African Studies*, n° 6(4), pp. 543-556.
- Grohs G., 1970, "Theorien der Revolution in der Dritten Welt", *Das Argument*, n° 12(7-8), pp. 556-573.
- Hagberg S., 2011, "Trajectoires de l'anthropologie du développement à la suédoise", *Ethnologie française*, n° 41(3), pp. 509-519.
- Haller D., 2012, *Die Suche nach dem Fremden: Geschichte der Ethnologie in der Bundesrepublik, 1945-1990*, Frankfurt, Campus Verlag.
- Hardon A., Dilger H., 2011, "Global AIDS Medicines in East African Health Institutions", *Medical Anthropology*, n° 30(2), pp. 136-157.
- Hauck G., 1996, *Evolution, Entwicklung, Unterentwicklung: Gesellschaftstheoretische Abhandlungen*, Frankfurt, Main, IKO-Verlag für Interkulturelle Kommunikation.
- Hauschild T., 1995, *Lebenslust und Fremdenfurcht: Ethnologie im Dritten Reich. Suhrkamp-Taschenbuch Wissenschaft*, Frankfurt, Main, Suhrkamp.
- Hess C., Schönhuth M., Sodeik E., Vries S. de, 1998, *Mit den Augen des Ethnologen: Über den Einsatz partizipativer Methoden im Kontext von Forschung, Erhebung und Aktion*, Bonn, AG Entwicklungsethnologie.
- Hobart M. (ed.), 1993a, *An Anthropological Critique of Development: The Growth of Ignorance*, London, Routledge.

- Hobart M., 1993b, "Introduction: The Growth of Ignorance?", in M. Hobart (ed.), *An Anthropological Critique of Development: The Growth of Ignorance*, London, Routledge, pp. 1-30.
- Hoinathy R., Behrends A., 2014, "Does Rationality Travel? Translating a World Bank Model for Fair Oil Revenue Distribution in Chad", in A. Behrends, S.J. Park, R. Rottenburg (eds.), *Travelling Models in African Conflict Resolution: Translating Technologies of Social Ordering*, Leiden-Boston, Brill, pp. 76-93.
- Horowitz I.L., 1974, *The Rise and Fall of Project Camelot: Studies in the Relationship between Social Science and Practical Politics*, Cambridge, The MIT Press.
- Horowitz M.M., 1996, "Development Anthropology", in D. Levinson, M. Ember (eds.), *Encyclopedia of Cultural Anthropology*, New York, Henry Holt, pp. 328-334.
- Hüsken T., 2004, "Ethnologie, Soziologie und skeptische Sozialanthropologie", *Entwicklungsethnologie*, n° 13(1-2), pp. 41-56.
- Hüsken T., 2006, *Der Stamm der Experten. Rhetorik und Praxis der interkulturellen Managements in der deutschen staatlichen Entwicklungszusammenarbeit*, Bielefeld, Transcript.
- Kirsch T.G., Grätz T. (eds.), 2010, *Domesticating Vigilantism in Africa*, Woodbridge, James Currey.
- Köhler U., 1971, *Gelenkter Kulturwandel im Hochland von Chiapas: Eine Studie zur angewandten Ethnologie in Mexiko*, Bielefeld, Bertelsmann.
- Kolloch A., 2021, forthcoming, *Faire la magistrature au Bénin: Careers, Self-Images and Independence of the Beninese Judiciary (1894-2016)*, Köln, Koepe.
- Kößler R., 1998, *Entwicklung*, Münster, Westfälisches Dampfboot.
- Kramer F., Sigrist C., 1983., *Gesellschaften ohne Staat*, 2 vols., Frankfurt, Main, Syndicat-EVA.
- Kroeker L., 2012, "From Global Policies to Local Practices: Behavioural Advice for the Prevention of Mother-to-Child Transmission of HIV", *Sociologus*, n° 62(1), pp. 47-71.
- Kunda G., 1992, *Engineering Culture: Control und Commitment in a High-Tech Corporation*, Philadelphia, Temple University Press.
- Lewis D., Mosse D. (eds.), 2006, *Development Brokers and Translators: The Ethnography of Aid and Agencies*, Bloomfield, Kumarian Press.
- Long N., 1989, *Encounters at the Interface: A Perspective on Social Discontinuities in Rural Development*, Wageningen, Agricultural University.
- Marcus G.E., Fischer M.M.J., 1986, *Anthropology as Cultural Critique: An Experimental Moment in the Human Sciences*, Chicago, University of Chicago Press.
- Mead M., 1956, "Applied Anthropology, 1955", in The Anthropological Society of Washington (ed.), *Some Uses of Anthropology. Theoretical and Applied*, Washington DC, The Anthropological Society of Washington, pp. 94-108.
- Mosse D., 2013a, *Adventures in Aidland: The Anthropology of Professionals in International Development*, New York, Berghahn Books.
- Mosse D., 2013b, "The Anthropology of International Development", *Annual Review of Anthropology*, n° 42, pp. 227-246.

- Mosse D., Lewis D. (eds.), 2005, *The Aid Effect: Giving and Governing in International Development*, London, Pluto.
- Müller E.W., 1962, "Ethnologische Bemerkungen zu einem belgischen Entwicklungsprojekt bei den Ekonda", *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 87(2), pp. 244-249.
- Münster D., 2012, "Postkoloniale Ethnologie. Vom Objekt postkolonialer Kritik zur Ethnographie der neoliberalen Globalisierung", in J. Reuter, A. Karentzos (eds.), *Schlüsselwerke der Postcolonial Studies*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften.
- Münster D., Münster U., 2012, "Consuming the Forest in an Environment of Crisis: Nature Tourism, Forest Conservation and Neoliberal Agriculture in South India", *Development and Change*, n° 43(1), pp. 205-227.
- Neubert D., 2020, "Sociology of Development: Sociology, Development Studies or already Dead?", in S. Kurfürst, S. Wehner (eds.), *Southeast Asian Transformations: Urban and Rural Developments in the 21st Century*, Bielefeld, Transcript, pp. 25-40.
- Nolan R.W., 2002, *Development Anthropology: Encounters in the Real World*, Boulder, Westview Press.
- Olivier de Sardan J.P., 2001, "Les trois approches en anthropologie du développement", *Revue Tiers Monde*, n° 168, pp. 729-754.
- Olivier de Sardan J.P., 2005, *Anthropology and Development: Understanding Contemporary Social Change*, London, Zed Books.
- Olivier de Sardan J.P., 2011, "Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin)", *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, pp. 511-528.
- Olivier de Sardan J.P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.P., Diarra A., Moha M., 2017, "Travelling Models and the Challenge of Pragmatic Contexts and Practical Norms: The Case of Maternal Health", *Health Research Policy and Systems*, n° 15(1), <https://health-policy-systems.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12961-017-0213-9> (last access 22 September 2021).
- Park S.J., 2012, "Stock-Outs in Global Health: Pharmaceutical Governance and Uncertainties in the Global Supply of ARVs in Uganda", in P.W. Geissler, R. Rottenburg, J. Zenker (eds.), *Rethinking Biomedicine and Governance in Africa*, Bielefeld, Transcript, pp. 177-194.
- Pelican M., 2010, "Umstrittene Rechte indigener Völker: das Beispiel der Mbororo in Nordwestkamerun", *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 135(1), pp. 39-60.
- Quarles Van Ufford P., 1988, "The Hidden Crisis in Development: Development Bureaucracies between Intentions and Outcomes", in P. Quarles Van Ufford, D. Kruijt, T. Downing (eds.), *The Hidden Crisis in Development: Development Bureaucracies*, Amsterdam, Free University Press, pp. 9-38.
- Quarles Van Ufford P., Giri A.K. (eds.), 2003, *A Moral Critique of Development: In Search of Global Responsibilities*, London, Routledge-Eidos.
- Reimann H., Müller E.W., 1969, *Entwicklung und Fortschritt: Soziologische und ethnologische Aspekte des sozialkulturellen Wandels. Wilhelm Emil Mühlmann zum 65. Geburtstag*, Tübingen, Mohr Siebeck.

- Reining C.C., 1966, *The Zande Scheme: An Anthropological Case Study of Economic Development in Africa*, Evanston, Northwestern University Press.
- Rösenthaller U., Diawara M., 2011, "Immaterielles Kulturgut und konkurrierende Normen: Lokale Strategien des Umgangs mit globalen Regelungen zum Kulturgüterschutz", *Sociologus*, n° 61(1), pp. 1-17.
- Rottenburg R., 2009, *Far-Fetched Facts: A Parable of Development Aid*, Cambridge, The MIT Press.
- Rudolph W., 1961, "Entwicklungshilfe und Sozialwissenschaften", *Sociologus*, n° 11(1), pp. 4-19.
- Schlesier E., 1957, "Möglichkeiten und Grenzen einer 'Angewandten Völkerkunde' in Deutschland. Ein Beitrag zur Klärung der gegenwärtigen Lage der deutschen Völkerkunde", in H. Plischke (ed.), *Göttinger Völkerkundliche Studien*, Düsseldorf, Droste Verlag, pp. 91-107.
- Schönhuth M., 2004, "Partizipation, PRA und die Grenzen der Entwicklungsethnologie in der Projektpraxis", in M. Schönhuth, F. Bliss (eds.), *Culture for Development – Cultures of Development: 20 Years of Development Anthropology in Germany*, Saarbrücken, Breitenbach, pp. 105-121.
- Schrader H., 2010, "Entwicklungssoziologie", in G. Kneer and M. Schroer (eds.), *Handbuch Spezielle Soziologien*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, pp. 105-121.
- Sigrist C., 1967, *Regulierte Anarchie. Untersuchungen zum Fehlen und zur Entstehung politischer Herrschaft in segmentären Gesellschaften Afrikas*, Olten, Walter.
- Smith J., Wallerstein I., Evers H.D., 1984, *Households and the World Economy*, New York, Sage Publications.
- Spies E., 2009, *Das Dogma der Partizipation. Interkulturelle Kontakte im Kontext der Entwicklungs zusammen arbeit in Niger*, Köln, Köppe.
- Spies E., Schrode P., 2021, "Religious Engineering: Exploring Projects of Transformation from a Relational Perspective", *Religion*, n° 51(1), pp. 1-18.
- Spittler G., 1994, "Gibt es eine Entwicklungsethnologie?", in M.S. Laubscher, B. Turner (eds.), *Völkerkunde-Tagung München 1991. Bd. 1*, München, pp. 3-14.
- Streck B., 2000, *Ethnologie und Nationalsozialismus*, Gehren, Escher.
- Tax S., 1975, "Action Anthropology", *Current Anthropology*, n° 16(4), pp. 514-517.
- Weisser F., Bollig M., Doevenspeck M., Müller-Mahn D., 2013, "Translating the 'Adaptation to Climate Change' Paradigm: The Politics of a Travelling Idea in Africa", *The Geographical Journal*, n° 180(2), pp. 111-119.
- Werlhof C. von, Mies M., Bennholdt-Thomsen V., 1988, *Frauen, die letzte Kolonie: Zur Hausfrauisierung der Arbeit*, Reinbek, Rowohlt.
- Werthmann K., Schmitt G., 2008, *Staatliche Herrschaft und kommunale Selbstverwaltung: Dezentralisierung in Kamerun*, Frankfurt, Main, Brandes & Apsel.
- Westphal-Hellbusch S., 1954, "Die Tagung für Völkerkunde in Bremen vom 14.-17. Juni 1954", *Sociologus*, n° 4(2), pp. 185-187.



Expressions et évolutions de l'anthropologie du développement au Vietnam

Christian Culas*, Emmanuel Pannier**
et Hang Thi Thu Truong***

L'objectif de cet article est de saisir les expressions et les évolutions de l'anthropologie du développement au Vietnam. En partant des prémices de l'anthropologie au XIX^e siècle, nous analysons les relations entre le pouvoir central et la discipline jusqu'à aujourd'hui. Quels que soient les époques et les régimes, l'anthropologie est au service de l'État et du développement, si bien que l'anthropologie du développement comme recherche appliquée domine largement la scène au détriment d'une anthropologie du développement académique plus critique et réflexive. Cet état des lieux nous amène à situer les différentes positions des anthropologues vietnamiens par rapport aux positions idéal-typiques identifiées dans la littérature spécialisée. Entre l'anthropologie appliquée, l'anthropologie académique et l'anthropologie impliquée, la discipline est façonnée par les contraintes idéologiques et financières imposées par l'État-parti d'un côté et par les ONG et agences de développement internationales de l'autre. Certains anthropologues parviennent néanmoins à exprimer, dans les interstices, des positions plus critiques sur les projets de développement et les idéologies qui les portent.

This article describes expressions and evolutions of development anthropology in Vietnam. We analyze relationships between development anthropology and the central powers, from the beginnings of anthropology in the 19th century up to the contemporary period. Under various regimes, anthropology has been put to work for the State and development, so that development anthropology as applied research largely dominates, to the detriment of a more critical and reflective academic anthropology of development. Our historical overview situates the different positions of Vietnamese anthropologists in relation to ideal-typical positions identified in specialized literature. Between applied anthropology, academic anthropology and engaged anthropology, the discipline is framed by the ideological and financial constraints imposed by both the party-state on the one hand and by NGOs and international development agencies on the other. Some anthropologists still manage to express, in the interstices, more critical positions on development projects and the ideologies behind them.

* Chargé de recherche en anthropologie, CNRS, UMR ART-Dev, Montpellier ; christianculas@yahoo.fr

** Chargé de recherche en anthropologie, IRD, UMR Paloc, Paris ; emmanuel.pannier@ird.fr

*** Maître de conférences en anthropologie, faculté d'anthropologie, université des sciences sociales et humaines, université nationale du Vietnam, Ho Chi Minh-ville ; hangtruong@hcmussh.edu.vn

Introduction

L'histoire de l'anthropologie générale au Vietnam est assez bien connue, plusieurs textes de référence exposent les grands thèmes de recherche de la discipline et ses évolutions (Khổng Diễm, 2003 ; Nguyễn Phương Ngọc, 2012 ; Phan Hữu Dật, 2014 ; Nguyễn Văn Chính, 2019). En revanche, l'histoire de l'anthropologie du développement est beaucoup moins documentée. Certains textes évoquent des travaux relevant de cette discipline au Vietnam (Lương Hy Văn, 2006 ; Đặng Nguyên Anh, 2019) ou présentent l'intérêt de cette démarche au public vietnamien (Nguyễn Văn Sửu, 2015 ; Trần Hữu Sơn, 2017 ; Pannier et Culas, 2016 ; Pannier, 2020). Mais, ils ne dressent pas un bilan critique de ses évolutions ni ne présentent les traits particuliers de la discipline dans le contexte vietnamien.

Notre objectif est de comprendre la trajectoire historique de l'anthropologie du développement au Vietnam et d'identifier les tendances dominantes en relation avec les contextes politiques, intellectuels et économiques dans lesquels elles se sont structurées. Après la libération du pays en 1945, un régime marxiste-léniniste a été mis en place. À partir des années 1990, lui succède un système d'économie de marché dite « à orientation socialiste » tourné vers la mondialisation capitaliste libérale. Avec l'articulation de ces deux modèles, le paradigme de la croissance, de la modernité et du progrès technique domine les représentations et les aspirations de la grande majorité de la population (Nguyễn Văn Chính, 2019 ; Culas, 2020). Cela est d'autant plus prégnant qu'un élan de prospérité fulgurant, avec un taux de croissance qui passe de 3,7 % en 1987 à 9,3 % en 1996 (Gironde, 1998), a suivi une longue période de pauvreté liée aux guerres et à un système collectiviste défectueux (1950-1990). Il en résulte qu'aujourd'hui le développement est partout présent dans les esprits et les pratiques. Il suffit de faire un tour dans les rues d'Hanoi pour apercevoir des banderoles de propagande où, en lettres jaunes sur fond rouge, le terme « développement » (*phát triển*) est souvent associé aux idées de « civilisé » (*văn minh*), « solidarité » (*đoàn kết*), « moderne » (*hiện đại*) et « industriel » (*công nghiệp*). L'omniprésence du développement se retrouve également ailleurs, comme en Afrique de l'Ouest (Olivier de Sardan, 2011 ; Bierschenk et Mongbo, 2000), mais, dans le cas du Vietnam, il est fortement encadré, orienté et contrôlé par l'État-parti, qui est un acteur décisif autant des grands plans de développement au niveau macro que des actions de développement au niveau local. Des autorisations officielles sont nécessaires pour toutes initiatives de développement, les relais du pouvoir central présents jusque dans les villages les plus reculés sont les interlocuteurs incontournables de toute action de développement, qu'elle soit initiée par l'État, les institutions internationales ou les ONG (Fforde, 2008).

Ce contexte particulier marque profondément les relations entre les anthropologues et le développement et, donc, l'anthropologie du développement au Vietnam. Pour saisir la diversité de ses expressions actuelles, nous nous demanderons d'abord comment la discipline évolue au Vietnam depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Nous verrons pourquoi, au fil des différents contextes sociopolitiques, l'anthropologie appliquée est restée dominante. Dans un deuxième temps, nous présenterons les grandes tendances

actuelles de l'anthropologie du développement au Vietnam en situant, sous forme de typologie, les diverses positions des anthropologues vietnamiens par rapport aux positions idéal-typiques identifiées dans la littérature spécialisée sur l'anthropologie du développement (Olivier de Sardan, 1995, 2001 ; Fassin, 1999 ; Lewis, 2005 ; Atlani-Duault et Vidal, 2009). Pour conclure, nous reviendrons sur les principales raisons qui expliquent la surreprésentation de l'anthropologie appliquée au détriment d'une anthropologie académique réflexive et critique des processus de développement.

Naissance et évolution de l'anthropologie au Vietnam : science, politique et développement

Selon l'anthropologue Nguyễn Văn Chính (2019 : 99), l'histoire de l'anthropologie au Vietnam peut être divisée en trois périodes : premièrement, l'émergence de l'anthropologie sous la domination coloniale française du début du xx^e siècle jusqu'en 1954 ; deuxièmement, l'influence de l'ethnologie soviétique de 1954 jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique au début des années 1990 ; et, troisièmement, l'anthropologie culturelle mondialisée à partir des années 1990 jusqu'à aujourd'hui. Cette partition chronologique correspond également à trois grands systèmes politiques (colonial, socialiste-communiste et « économie de marché à orientation socialiste ») qui façonnent les trajectoires de changement social du Vietnam ainsi que les statuts, les rôles et les niveaux de liberté dont jouissent les anthropologues.

L'anthropologie au service du pouvoir impérial et colonial

Il nous semble important de montrer qu'avant l'introduction de l'anthropologie au Vietnam au xx^e siècle, les premiers textes que l'on peut qualifier d'ethnographiques datent du milieu du xix^e siècle sous la plume de mandarins. Ces derniers sont formés à la culture classique confucéenne (la littérature, la poésie, la calligraphie, les rituels, la musique, la stratégie militaire) afin de passer le concours mandarin et devenir agent de l'État. La culture classique transmise par des lettrés dans des écoles privées ou des institutions officielles était donc peu tournée vers les connaissances techniques et scientifiques. Mais, comme l'explique P. Papin (2003 : 83), « elle conférait une idéologie commune à ces lauréats venus de toutes les provinces du pays et de milieux sociaux très contrastés. [...] [Elle] a permis l'unité idéologique de l'élite dirigeante ».

Parmi ces textes pionniers de l'ethnologie vietnamienne, l'un des textes les plus connus est probablement « Histoire et Géographie de la province de Hưng-Hóa », un rapport de mission du mandarin Phạm Thận Duật (1856) sur la région de Điện Biên Phủ issu de deux ans d'enquête (de 1855 à 1857) dans des montagnes difficiles d'accès auprès des populations ethniques encore très peu connues. Le second texte majeur est une compilation de données cartographiques, géographiques, économiques et sociales collectées par des mandarins. Connu sous le nom de « Géographie descriptive de l'empereur Đồng Khánh » (Ngô Đức Thọ *et al.*, 2002), il s'agit d'un ouvrage de près d'un millier de pages rédigé entre 1886 et 1888. Ces deux textes rédigés en caractères sino-vietnamiens (*Hán Nôm*) se caractérisent par la grande précision des descriptions en

termes de lieux, de voies de communication, d'appellations ethniques et une attention particulière aux activités quotidiennes des populations (agriculture, artisanat, chefferie locale, marchés, transports...).

Dans la décennie suivante, l'autorité coloniale française fraîchement installée sur les territoires indochinois lance deux grandes séries d'enquêtes ethnographiques sur la zone frontière avec la Chine, la première en 1897, la seconde en 1903. Elles constitueront les principales sources historiques et ethnographiques sur l'ensemble des populations de cette région. La littérature anthropologique cite souvent deux volumes publiés : *Ethnographie des territoires militaires* (1904) et *Ethnographie du Tonkin septentrional* (1906), tous deux édités par É. Lunet de la Jonquière. Dès 1893, attaché à la mission archéologique d'Indochine, il étudie principalement l'archéologie de la péninsule indochinoise auprès des spécialistes français dans la région : L. Finnot et J. Commaillie avec qui il effectue les premiers relevés des temples d'Angkor au Cambodge. En 1899, il devient membre de l'École française d'Extrême-Orient (archéologue et ethnographe) et chef de bataillon dans l'infanterie coloniale en 1901 au Tonkin. Ces textes sont des synthèses des plusieurs milliers de pages des monographies des cercles militaires rédigés entre 1890 et 1906 par les militaires en poste pendant parfois plusieurs années sur le terrain¹. C'est une sorte de vade-mecum pour les administrateurs sur les populations ethniques et les ressources naturelles de la haute région (Michaud, 2013 ; Culas, 2009).

Ces monographies des cercles militaires de la frontière chinoise commandées par le résident supérieur au Tonkin s'inscrivent dans la lignée des rapports de terrain rédigés par les mandarins vietnamiens au XIX^e siècle. Dans les deux cas l'État est le commanditaire et ils sont produits dans des contextes de colonisation, externe pour les premiers et interne pour les seconds. L'objectif principal était de décrire en détail des situations locales peu ou pas connues afin de mieux gérer ces territoires et leurs populations (sécuriser les zones tampons des frontières, définir des alliances possibles) et de favoriser l'exploitation des ressources naturelles, commerciales et humaines (minerais, bois rares, plantes et animaux médicinaux, artisanat, main-d'œuvre, taxes...). Ces études étaient donc destinées avant tout à produire des connaissances utiles pour le pouvoir central, notamment pour la gestion et le contrôle des populations ainsi que la transformation de leur mode de vie. En cela, elles constituent la base historique, avant la lettre, d'une anthropologie appliquée en vue du développement (Nguyễn Văn Chính, 2019 : 84).

Cet article se focalise uniquement sur les productions qui ont directement influencé l'anthropologie du développement ou qui relèvent de cette discipline, à l'exclusion des nombreux autres travaux fondateurs de l'ethnologie vietnamienne, notamment les recherches menées au sein de l'École française d'Extrême-Orient, ainsi que la foisonnante littérature sur les institutions villageoises, les coutumes locales, les pratiques religieuses, etc. (Nguyễn Phương Ngọc, 2012).

¹ Pour le Nord du pays, voir par exemple : E. Franquet (1896), A.L. Bonifacy (1904), É. Diguët (1908).

L'anthropologie au service de l'édification de la Nation socialiste

Depuis l'avènement de la république démocratique du Vietnam (1945) jusqu'à aujourd'hui, certains hauts dirigeants et cadres politiques étaient des anthropologues professionnels² qui ont participé à la définition des politiques ethniques et des programmes de développement dans les zones montagneuses. Ils ont ainsi mobilisé leurs connaissances et leurs perspectives anthropologiques pour la mise en place des « régions autonomes ethniques » dans les montagnes du Nord dans les années 1950 avant leur abolition quelques années après ; pour le soutien de la migration massive des Viêt³ des basses terres vers les hautes terres ; pour diverses actions locales de développement économique ; et pour l'encadrement des « coutumes locales » (*phong tục tập quán*) et des pratiques religieuses. La motivation commune à ces différentes actions est l'intégration des populations ethniques à la nouvelle Nation à la fois pour les contrôler et pour les « civiliser » (*văn minh*), notamment en abolissant les pratiques jugées « arriérées » (*lạc hậu*) et « superstitieuses » (*me tín dị đoan*) (Pannier, 2016). On retrouve la logique des époques impériales et coloniales marquée par une forte fonctionnalisation politique de l'anthropologie.

Dans la même perspective, certaines institutions d'État ont tissé des liens étroits avec les anthropologues. Depuis 1946, par exemple, le département des Minorités ethniques est une agence spécialisée dans la gestion des affaires des minorités ethniques. Cette agence, qui a quasiment le statut d'un ministère, est désignée comme « Comité pour les minorités ethniques » depuis 2002. Elle emploie un grand nombre d'anthropologues pour définir les politiques de développement appliquées aux « ethnies minoritaires » (Culas, 2020).

Dans le cadre d'une anthropologie au service du Parti, les recherches en sciences sociales, nourries d'un « fort nationalisme », sont transformées en « instrument politique » (Evans, 1985 : 120). La participation à l'édification du socialisme était, et demeure toujours en 2021, un des devoirs officiels et contractuels de tout chercheur vietnamien (Marr, 1992). Par exemple, l'Académie des sciences sociales et humaines a parmi ses fonctions officielles de « fournir des bases scientifiques au Parti et à l'État pour définir des lignes politiques, des stratégies, des plans et des politiques pour le développement rapide et durable du pays selon l'orientation socialiste⁴ ».

² Parmi ces anthropologues impliqués en politique, le plus connu est, probablement, Nguyễn Văn Huyền (1905-1975), le premier Vietnamien docteur en anthropologie à la Sorbonne en 1934 qui sera ministre de l'Éducation nationale jusqu'à sa mort. Notons également, Nguyễn Văn Khoan (1890-1975), un anthropologue spécialiste des cultes villageois, très actif dans la résistance anticoloniale. Pour une analyse des relations entre les anthropologues et le gouvernement révolutionnaire, voir Nguyễn Phương Ngọc (2012).

³ Kinh (*Viêt*) renvoie au groupe ethnique majoritaire sur le plan démographique. Les populations dites « minorités ethniques » représentent 14 % de la population du pays, elles sont réparties entre les montagnes du Nord et celles du Centre sur 35 % du territoire national.

⁴ Voir : <https://vass.gov.vn/noidung/gioithieu/Pages/gioi-thieu-tong-hop.aspx> (consulté le 2 septembre 2021).

Dans de telles conditions, l'anthropologie est officiellement en prise directe avec des questions de société et sollicitée par l'État pour les enjeux de développement, la dimension appliquée fait ainsi partie intégrante de la discipline. Avec cet héritage, l'anthropologie du développement, qui va progressivement se constituer en discipline, sera pensée avant tout comme une anthropologie pratique au service du développement de la Nation (et des idéologies sous-jacentes), plutôt que comme une science autonome et critique du développement. Ce cadre idéologique ne laisse en effet que peu de place aux approches réflexives et critiques, la censure intervient dans toutes les publications. Qu'ils tentent de nuancer cette idéologie en l'assouplissant, en particulier dans ses applications locales ou, au contraire, qu'ils la soutiennent plus ou moins ouvertement, les anthropologues sont impliqués dans ce que nous désignons comme une « consultance d'État ».

L'anthropologie au service du développement

Au début des années 1990, suite aux réformes économiques et institutionnelles du « Renouveau » (*đổi mới*) initiées pour sortir du marasme de la collectivisation et « créer une économie de marché à orientation socialiste », à l'exemple de la Chine, les sciences sociales vont également connaître un renouveau. Celui-ci va marquer l'anthropologie, notamment par l'avènement d'une anthropologie du développement (*nhân học phát triển*), désignée en tant que telle.

Avant la perestroïka (1985), de nombreux scientifiques vietnamiens étaient formés dans les pays socialistes européens. Cependant, l'impact de ces formations sur l'anthropologie vietnamienne semble relativement faible du fait de la quasi-absence d'enquêtes de terrain (anthropologie surtout théorique) et des difficultés d'accès à la littérature en russe au Vietnam (Nguyễn Văn Chính, 2019 : 88-90). Dans le sillage du Renouveau, le pays autorise le secteur privé et s'ouvre aux investissements étrangers, aux ONG internationales, à la coopération internationale et en particulier à la coopération scientifique avec les pays occidentaux, permettant des contacts avec les sciences sociales occidentales. Les programmes de formation universitaires ainsi que les chercheurs s'ouvrent ainsi à de nouvelles approches et théories. De plus en plus d'anthropologues vietnamiens sont diplômés des universités étrangères (américaines, australiennes, japonaises, singapouriennes, canadiennes, européennes...), leur maîtrise de l'anglais permettant l'accès direct aux textes théoriques et critiques de référence, ce qui n'était pas le cas des chercheurs formés en ex-URSS. Ils commencent également à s'impliquer dans les publications internationales, les obligeant à intégrer les normes spécifiques de cet espace médiatique.

Ces dynamiques ont un impact direct sur l'anthropologie en général. D'abord appelée *nhân chủng học* (étude des races) en 1945 dans le programme de l'université du Vietnam, elle a pris le nom *dân tộc học* (ethnologie) dès les années 1950, pour finalement adopter dans les années 2000 l'appellation *nhân học* (anthropologie). Alors qu'elle était jusque-là une sous-section du département d'histoire, elle devient un département indépendant en 2005 à l'université nationale du Vietnam de Ho Chi Minh-ville et en 2010 à l'université nationale du Vietnam de Hanoi. Alors que l'ethnologie se concentrait soit sur les coutumes (*phong tục tập quán*), les croyances et les pratiques religieuses (*tin ngưỡng, tôn giáo*) et le

folklore (*dân gian*), soit sur la gestion des ethnies, le changement d'appellation et l'autonomisation de la discipline vont de pair avec un élargissement des champs étudiés et des cadres théoriques mobilisés. Les transformations économiques, institutionnelles et politiques du Renouveau suscitent de nombreux travaux anthropologiques sur les effets locaux de ces changements en cours. Progressivement, l'anthropologie du développement est ainsi reconnue comme branche de l'anthropologie et s'inscrit dans les axes de recherche et de formation des départements.

Les programmes universitaires d'anthropologie, comme pour toutes les disciplines, accordent une part importante aux enseignements de l'idéologie marxiste-léniniste, à la philosophie politique d'Ho Chi Minh et à « la ligne révolutionnaire du Parti communiste vietnamien⁵ ». À l'université des sciences sociales et humaines d'Ho Chi Minh-ville, l'anthropologie du développement est divisée en deux modules : « Tourisme » et « Community development ». Les enseignements de ces modules qui se déroulent sur deux ans dévoilent une approche très pratique⁶. À l'université des sciences sociales et humaines de Hanoi (USSH), l'anthropologie du développement apparaît parmi les modules de spécialités obligatoires avec l'histoire et les théories de l'anthropologie, l'anthropologie des religions, l'anthropologie médicale, l'anthropologie du genre, l'anthropologie urbaine, l'anthropologie visuelle et, récemment, l'anthropologie environnementale et l'anthropologie économique. Mais, dans l'ensemble du cursus, elle occupe une place anecdotique. À l'USSH de Hanoi, elle est enseignée 36 heures, uniquement la troisième année et n'apparaît plus en tant que matière spécifique dans le programme de master ou de doctorat. Il existe néanmoins des enseignements où des questions de développement sont abordées comme : « Anthropology and Globalization », « Practical Studies in Social Analysis Culture », « Conservation and Development », « Introduction to Gender and Development Migration », « Poverty and Development »⁷.

Dans les cours d'anthropologie du développement auxquels nous avons eu accès, dispensés par des enseignants formés au Royaume-Uni et aux États-Unis, le concept de développement fait l'objet d'une déconstruction historique critique, ce qui est relativement marginal et récent dans un pays où l'idée de développement comme processus inéluctable et à promouvoir est centrale dans la rhétorique de l'État-parti. Néanmoins, nous a confié un collègue, « les cours sur le développement n'explorent ni les paradigmes de développement qui sous-tendent la construction nationale socialiste [...] ni la transition des modèles de développement du socialisme vers une économie de marché » (communication personnelle, janvier 2021).

Les cours introduisent les théories et paradigmes du développement et présentent des cas concrets de trajectoires de développement de pays ou de groupes sociaux dans diverses aires culturelles. Les enseignants insistent par ailleurs sur la distinction entre

⁵ Titre d'un enseignement du programme général d'anthropologie à Hanoi.

⁶ Anthropologie du tourisme, tourisme et développement durable, écotourisme, patrimoine et festivals au Vietnam, « social works in anthropology », savoirs locaux, etc.

⁷ Voir les programmes sur : <http://nhanhoc.edu.vn/chuong-trinh-dao-tao/> (consulté le 2 septembre 2021).

« Development Anthropology » and « Anthropology of Development ». Si l'idée d'étudier le développement comme processus structurel ou comme projet ponctuel « selon une perspective anthropologique » apparaît explicitement, la logique des enseignements reste néanmoins axée sur « ce que l'anthropologie peut apporter au développement⁸ ». Par exemple, l'étude des projets de développement est surtout présentée comme une évaluation de leur impact et de leurs limites en vue de proposer des recommandations. En bref, comme dans les pratiques dominantes des anthropologues professionnels, l'anthropologie du développement est avant tout présentée aux étudiants comme une science appliquée et non pas comme une approche particulière capable de nourrir l'anthropologie académique par la connaissance des transformations des sociétés.

Les textes étrangers traduits dans le manuel de référence pour les étudiants en anthropologie du développement (Nguyễn Văn Sửu, 2015) reflètent clairement cette tendance. Les chapitres consacrés à l'anthropologie appliquée, notamment issus de l'ouvrage de J.V. Willigen (*Applied Anthropology*, 2002), occupent une place importante (12 chapitres sur 16). L'autre ouvrage de référence en vietnamien est une compilation de textes de J.-P. Olivier de Sardan (2008), traduits et publiés suite à un atelier qu'il a animé lors d'une université d'été au Vietnam en 2007⁹. Cela témoigne d'une ouverture sur une anthropologie du développement fondamentale, réflexive et critique, comme le montrent les références en anglais mobilisées par les enseignants (Ferguson, 1990 ; Hobart, 1993 ; Escobar, 1995 ; Gardner et Lewis, 1996 ; Grillo et Stirrat, 1997 ; Long, 2001 ; Lewis, 2005).

Depuis l'ouverture du pays avec le Renouveau, la majorité des anthropologues vietnamiens sont impliqués dans des projets de développement financés par l'étranger. Les anthropologues fonctionnaires deviennent consultants et s'ouvrent à de nouveaux cadres de pensée, mais aussi à d'autres manières de conduire les recherches et de rédiger des rapports (contraintes des termes de références, enquêtes rapides, rédaction standardisée...). Si nous constatons un changement de cadre de l'anthropologie qui est passée en quelques années du format « communiste-soviétique » à celui des standards des institutions et des projets internationaux, une ligne de continuité persiste dans la dimension toujours fortement appliquée de la discipline. Celle-ci reste en effet un instrument du « développement » du pays, même si désormais le développement du marché et l'intégration à la globalisation libérale sont devenus les priorités. Les pratiques et les schémas de pensée se renouvellent, mais l'idéologie développementaliste perdure avec l'idée que l'anthropologie est nécessairement une anthropologie au service du développement. Nous verrons plus bas qu'il s'agit de la position officielle et dominante, mais que sur les marges d'autres postures plus critiques se manifestent.

Dans ce contexte d'ouverture et de renouvellement théorique de l'anthropologie, une anthropologie du développement académique se développe et des bureaux d'étude commencent à introduire des approches anthropologiques dans les projets de

⁸ Extraits tirés des programmes.

⁹ L'ouvrage est intitulé : *Anthropologie du développement. Théorie, méthodes et techniques de terrain*.

développement. Par exemple, le Centre pour le développement rural - Saemaul Undong de l'université nationale des sciences sociales et humaines de Ho Chi Minh-ville, dirigé par deux anthropologues, mobilise des méthodes d'enquête rigoureuses et un savoir académique qui intègre le point de vue des acteurs locaux, leurs savoirs, leurs volontés et leurs capacités dès la conception des projets. Mais, comme nous allons le voir, une anthropologie du développement autonome, critique et réflexive comparable à certaines approches développées en France par les chercheurs proches de l'APAD et ailleurs en Europe et aux États-Unis (Robertson, 1984 ; Ferguson, 1990 ; Hobart, 1993 ; Long, 2001 ; Crewe et Axelby, 2013) semble encore peu influente.

Diversité des approches en anthropologie du développement : essai de typologie

Cette section propose de dresser une typologie des différentes postures de l'anthropologie du développement au Vietnam en fonction des grandes catégories définies dans la littérature (Olivier de Sardan, 1995, 2001 ; Fassin, 1999 ; Lewis, 2005 ; Atlani-Duault et Vidal, 2009). De son côté, la typologie vietnamienne la plus courante distingue trois approches en anthropologie du développement (Nguyễn Văn Sửu, 2015) : « la recherche anthropologique sur le développement » (*nghiên cứu nhân học về phát triển*) ; « l'application de l'anthropologie dans le développement » (*ứng dụng nhân học trong phát triển*) ; « l'anthropologie du développement pratique » (*thực hành nhân học trong phát triển*). Si la distinction entre la deuxième et la troisième catégorie n'est pas évidente, cette typologie reprend une partition courante entre anthropologie pratique et académique. Afin de dépasser « un schéma linéaire simple qui irait de l'appliqué au fondamental, du scientifique à l'idéologique » (Le Meur et Lavigne Delville, 2009 : 29), nous suivons D. Fassin (1999 : 46) qui propose de « traiter cette opposition de façon dynamique et pluridimensionnelle ». Il propose ainsi deux registres complémentaires. Le « registre de l'action » est constitué de deux pôles : la recherche fondamentale d'un côté caractérisée par la « distanciation » et la recherche appliquée de l'autre marquée par son « engagement ». « Le registre de l'analyse », également bipolaire et continu, s'étend de la prise de distance critique notée « distanciation » à l'adhésion à des positions éthiques, morales, politiques et idéologiques considérées comme de l'« engagement ». Nous situerons les différentes approches des anthropologues du développement vietnamiens dans le champ constitué par la combinaison de ces deux continuums (schéma 1). Dans cette perspective, nous présenterons les anthropologues du développement au Vietnam selon trois positions idéal-typiques : l'anthropologue consultant ; l'anthropologue chercheur académique ; et, entre ces deux pôles, l'anthropologue impliqué¹⁰.

¹⁰ Ces distinctions idéal-typiques suggèrent qu'un même chercheur peut passer d'une catégorie à l'autre et être impliqué dans deux registres simultanément.

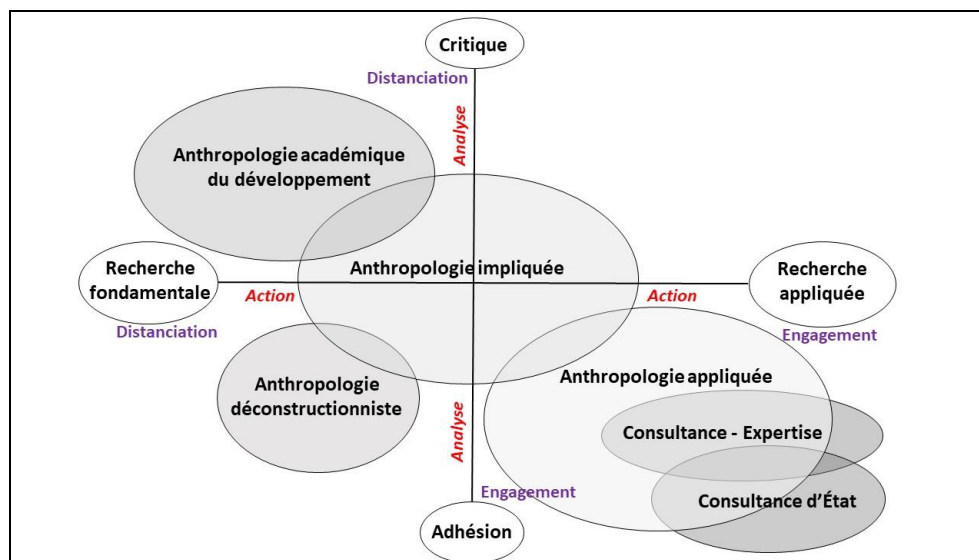


Schéma 1. Le champ de l'anthropologie du développement.

L'anthropologie du développement comme recherche appliquée

L'implication des anthropologues dans les questions de développement est ancienne et intimement liée à la construction de la nation vietnamienne. Dans ce contexte, les anthropologues sont très souvent amenés à pratiquer une anthropologie appliquée, que ce soit au service de l'État, d'organisations internationales ou d'ONG. Ils interviennent alors comme consultants ou experts dans des programmes ou des politiques sur des thèmes classiques comme l'éradication de la faim et la réduction de la pauvreté, la gestion des forêts ou de l'irrigation, le développement du crédit rural, les migrations, l'éducation, la santé ou la vulgarisation agricole, etc. (Đặng Nguyễn Anh, 2019 : 283).

La consultance anthropologique au Vietnam touche pratiquement tous les chercheurs ne serait-ce que par nécessité économique, le salaire de fonctionnaire ne permettant pas de subvenir aux besoins. Comme dans de nombreux pays du Sud (Olivier de Sardan, 2011), le marché de la consultance distribue des revenus nécessaires au maintien de l'activité de chercheur et fournit de nombreux débouchés aux étudiants en sciences sociales. Mais cette tendance présente quelques inconvénients. Lors d'une discussion avec un anthropologue vietnamien à la retraite qui a travaillé longtemps dans des structures étatiques, celui-ci nous expliquait que, pour exister économiquement et socialement, les anthropologues de sa génération (nés dans les années 1950) passaient leur temps dans des instances politiques tandis que les anthropologues d'aujourd'hui surinvestissent le consulting. Avec une touche d'amertume, notre interlocuteur concluait que cela se répercute sur la qualité de l'anthropologie : « Ils n'ont pas le temps de lire des articles de fond ni de se pencher sur les débats théoriques en cours » (communication personnelle, mars 2021).

Pour nuancer ces propos, il convient de souligner que, malgré les contraintes rappelées ci-dessus, les anthropologues vietnamiens ont réussi à développer une « anthropologie nationale » de grande qualité, associant ethnographie rigoureuse et ancrage conceptuel. De plus, depuis les années 2000, nombre d'entre eux sont diplômés d'universités étrangères et ont acquis un bagage théorique et méthodologique solide qu'ils mobilisent pour leurs recherches et qu'ils transmettent à leurs étudiants. Mais on retrouve en effet au Vietnam les mêmes biais que ceux identifiés en Afrique (Olivier de Sardan, 2011 : 515). L'un des problèmes majeurs de la consultance demeure « le brouillage des frontières entre recherche et consultance [...], la perte des repères sur ce que sont les critères d'une bonne recherche » (*ibid.*). Problème que l'on peut décliner selon trois axes : des thèmes de recherche alignés sur ceux des agences de développement à travers des recherches souvent hyper-sectorisées ; des méthodes d'enquête rapides, rentables et répliquables (questionnaires, PRA/RRA, focus group...), avec peu d'immersion dans les communautés étudiées et peu de réflexivité face aux données produites ; une écriture de type « rapport » qui ne s'inscrit pas dans les débats théoriques de la discipline.

Cette forme d'anthropologie tournée vers l'application et la consultance se situe du côté de l'engagement dans l'action mais aussi dans le registre de l'analyse ; l'engagement étant compris ici comme l'adhésion aux valeurs du développement, tendance pouvant conduire, en tout cas au regard des publications, à une faible distance critique dans les analyses (schéma 1).

L'anthropologie du développement comme recherche académique

Les travaux académiques de l'anthropologie du développement peuvent se classer en trois sous-catégories (Olivier de Sardan, 1995, 2001 ; Lewis, 2005 ; Atlani-Duault et Vidal, 2009) : les approches « déconstructionnistes critiques » ; les études des processus de développement et de changement social sur le moyen-long terme ; et les travaux centrés sur un projet ou une action de développement.

La première approche s'attache à déconstruire et dénoncer le développement comme idéologie et comme pratique (Jaulin, 1984 ; Fergusson, 1990 ; Escobar, 1995 ; Rist, 2001). Cette posture anti-développementaliste est très peu présente au Vietnam dans les travaux publiés, probablement à cause de l'idéologie développementaliste qui imprègne les chercheurs. Mais aussi parce que le développement, que ce soit dans sa version collectiviste ou à économie de marché, reste le mot d'ordre à suivre, tout écart étant politiquement sanctionné.

Il existe néanmoins quelques textes qui présentent une analyse critique du développement (Lâm Minh Châu, 2016). Si la notion de développement n'est pas rejetée, le propos rappelle les idéologies évolutionnistes sociales qu'elle porte et insiste sur le fait qu'il n'existe pas qu'une seule trajectoire unilinéaire de développement qui serait basée sur le modèle occidental. Il souligne également les effets ethnocidaires des actions de développement qui ne prennent pas en compte la diversité des cultures locales. Cette critique reste acceptable pour l'État car elle amène à défendre l'idée de développement comme processus holistique qui doit intégrer toutes les dimensions humaines dans la diversité de

leurs expressions. Dans le champ de l'anthropologie du développement (schéma 1), cette approche teintée de déconstructionnisme critique se situe vers le pôle de la distanciation par rapport à l'action et se rapproche du pôle de l'engagement (idéologie anti-développementaliste) dans le registre de l'analyse.

La seconde tendance de l'anthropologie du développement académique consiste à documenter les processus de développement sur le moyen ou le long terme. Ces travaux s'intéressent aux effets du développement sur les populations ou sur les manières dont ces dernières réagissent au développement et le façonnent. Il existe au Vietnam de très nombreuses études qui correspondent à cette tendance (Dặng Nguyễn Anh, 2019), bien qu'elles ne se revendiquent pas nécessairement de l'anthropologie du développement. Elles abordent par exemple les dynamiques de changement social et économique liées à l'intégration des minorités ethniques à la nation (Phan Hữu Dật, 2014) ou les transformations micro-locales induites par les réformes du Renouveau (Nguyễn Văn Sửu, 2004 ; Lâm Minh Châu, 2017). En ce qui concerne les régions montagneuses du Nord du Vietnam, nous pouvons citer les ouvrages collectifs *Doi Moi in the Mountain* (Castella et Đặng Đình Quang, 2002) et *Upland Transformations in Vietnam* (Sikor et al., 2011). En associant des socio-anthropologues avec des chercheurs d'autres disciplines (géographes, agronomes), ils décrivent en détail les transformations sociales, environnementales et politiques dans ces régions multi-ethniques en montrant à travers des études de cas localisées la diversité des trajectoires et des stratégies qui se déploient dans le sillage du développement.

Cette tendance de l'anthropologie du développement est la plus courante et s'explique par la conjonction de deux phénomènes. D'abord, l'ampleur et la vitesse des transformations induites par la politique du Renouveau suscitent un intérêt intellectuel et politique évident sur ce processus de changement inédit en temps réel. Ensuite, cette politique a favorisé l'ouverture de l'anthropologie vietnamienne au monde académique international, suscitant un renouveau de la discipline au-delà des ethnies et du folklore vers des recherches sur les transformations dans tous les domaines de la société.

Enfin, la troisième approche de l'anthropologie du développement comme recherche académique prend pour objet d'étude les actions de changement social planifiées de l'extérieur et la « configuration développementaliste » (Olivier de Sardan, 1995) qui les structure (Robertson, 1984 ; Ferguson, 1990 ; Long, 2001 ; Li, 2007 ; Lewis et Mosse, 2006 ; Atlani-Duault et Vidal, 2009 ; Le Meur et Lavigne Delville, 2009 ; Crewe et Axelby, 2013). Ces travaux permettent de mettre au jour la confrontation de logiques sociales différentes qui façonnent le déroulement et le fonctionnement des projets (Olivier de Sardan, 2001).

Cette approche brille par sa sous-représentation au Vietnam, bien que certains auteurs soient connus par nos collègues et enseignés lors des cours d'anthropologie du développement. Des collègues vietnamiens fortement impliqués comme consultants dans des projets de développement et portant un regard analytique critique sur ces projets ont témoigné de leur désir de mener ce type de travaux. Mais, ils sont également tenus par les droits de propriété intellectuels interdisant d'utiliser les données produites au cours de ces projets pour des publications indépendantes. En dehors de cette contrainte, les

entraves politiques qui brident les publications critiques sur les dispositifs de développement menés au Vietnam sont sans doute le facteur principal qui explique l'absence d'études dans ce domaine. Enfin, des études qui porteraient sur les institutions de développement elles-mêmes sont, à notre connaissance, inexistantes au Vietnam.

Nous avons néanmoins identifié quelques exemples de travaux qui s'inscrivent dans cette démarche. Hoàng Cầm (2009) montre par exemple que la concurrence des modes de gouvernance entre les règles coutumières locales et les lois nationales et internationales pour la conservation des espaces forestiers au Nord du pays ont conduit à l'éviction des formes de propriétés collectives et de gestions communautaires des forêts. Pour sa part, Nguyễn Văn Chính (2008) analyse les impacts de l'intervention des programmes de développement étatiques de sédentarisation forcée et d'éradication de la pauvreté sur les modes de vie des populations ethniques khamou. Ce dernier mène également actuellement une enquête sur des *youtubers* vietnamiens qui lèvent des fonds et mènent des actions de développement grâce à leurs vidéos sur les conditions de vie des populations ethniques des zones reculées des montagnes du Nord. Il fait l'apologie de ces actions micro-locales en adéquation avec les besoins des populations locales par opposition aux projets étatiques *top-down*. Enfin, à partir d'enquêtes ethnographiques, Trương Hằng T. T. (2020) développe une analyse de la configuration d'acteurs impliqués dans la filière café dans les hautes terres du Centre et montre comment un groupe de producteurs d'ethnie Kh'ô est parvenu à s'autonomiser vis-à-vis des intermédiaires usuriers et des grandes compagnies en labellisant un café biologique de haute qualité auprès des organisations internationales des producteurs de café.

Dans le champ de l'anthropologie du développement académique (schéma 1), ces approches se situent du côté de la distanciation dans l'action, mais également vers le pôle de la distance critique dans le registre de l'analyse.

L'anthropologie du développement impliquée

L'anthropologie impliquée se définit par sa position médiane entre un possible engagement dans l'action, sans abandonner la rigueur et la distance critique de la recherche académique (Fassin, 1999 : 54 ; Pannier et Culas, 2016, 2021). En suivant B. Albert (1995 : 118), l'anthropologie impliquée peut se définir comme « une recherche anthropologique fondamentale intellectuellement et socialement investie dans la situation historique des sociétés qu'elle étudie et susceptible de mobiliser ses compétences en faveur de leur conquête de l'autodétermination ». Le chercheur peut répondre à une commande ou mener librement sa recherche. Dans les deux cas, il s'agit de mobiliser un savoir, des compétences et des méthodes académiques pour étudier les dynamiques de changement social puis éventuellement d'éclairer, de critiquer voire de modifier des actions de développement.

Il existe quelques exemples de ce type de posture au Vietnam. C'est ainsi que l'anthropologue Nguyễn Văn Chính a mené une étude pour l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) afin de promouvoir des dispositifs de gouvernance qui encouragent la gestion durable et équitable des forêts, tout en prenant en compte les

institutions coutumières des populations locales dont les droits sont trop souvent bafoués par les politiques nationales de protection des forêts (Nguyễn Quang Tân *et al.*, 2008). Si l'étude a été menée sur commande et visait à appuyer les politiques, l'approche relève quant à elle de la recherche académique à travers une étude des faisceaux de droits et des arrangements informels qui régulent les différentes catégories de terrains forestiers. Dans la même lignée de recherche combinant engagement dans l'action et distance critique, des collectifs d'anthropologues ont conduit des enquêtes sur les droits fonciers, la justice environnementale et la marginalisation des populations ethniques (Hoàng Cầm *et al.*, 2019).

Si, pour reprendre les catégories de J.-P. Olivier de Sardan (2001), certains ont tendance à exalter les pratiques et les connaissances des populations locales et à tomber dans le « populisme idéologique », la majorité de ces travaux conserve une posture « populiste méthodologique » qui a le mérite de mettre en avant les ressources des acteurs « d'en bas », leur *agency* ou la richesse de leurs savoirs locaux sans pour autant les idéaliser.

Ce type de posture selon laquelle des anthropologues s'engagent dans des enjeux de développement tout en préservant les principes de la recherche académique semble se multiplier au Vietnam. Les chercheurs que nous rangeons dans la posture d'anthropologie impliquée peuvent prendre des formes très différentes. Les niveaux d'implication dans l'action ainsi que les degrés de distanciation critique ou d'adhésion à des idéologies (pro ou anti-développementalistes) sont variables (schéma 1).

Conclusion

Depuis la naissance de l'anthropologie au Vietnam, le scientifique et le politique sont toujours étroitement associés, le premier étant au service du second. Dans ce contexte, la relation entre les anthropologues et le développement est presque forcée et se déploie sous contrôle de l'État selon une idéologie développementaliste qui ne tolère que très peu d'approches critiques. Certains anthropologues, par conviction ou opportunisme politique, adhèrent à la posture dominante et soutiennent parfois des projets de développement déstabilisants, voire ethnocidaires, pour les populations récipiendaires. D'autres, conscients des limites de cette idéologie, adoptent une posture plus critique et parviennent à nuancer, voire à réorienter, des actions ou des politiques jugées néfastes. La majorité jongle entre ces deux postures. Mais il ressort de cette collusion historique entre anthropologie, politique et développement que l'anthropologie du développement comme recherche appliquée domine largement la scène.

Depuis les années 2000, nous assistons à l'émergence d'une anthropologie du développement plus réflexive qui associe des enquêtes de terrain longues et de qualité, un degré important de distanciation critique face aux idéologies du développement, et une autonomie relative face aux projets de développement. Cependant, l'anthropologie du développement au Vietnam reste très dispersée et ne s'est pas investie dans des ethnographies fines des projets et des configurations développementalistes.

Dans cette perspective, certains domaines de recherche, tels que ceux développés notamment par l'APAD, sont encore en friche et nous semblent prometteurs pour l'anthropologie du développement au Vietnam. C'est le cas de l'étude des interactions entre les divers acteurs d'un projet et de la manière dont leurs rapports au monde, leurs logiques sociales et leurs intérêts se rencontrent et parfois se confrontent. Ces réflexions permettront d'expliquer, par exemple, les écarts fréquents entre « ce qui était prévu » et « ce qui s'est concrètement fait sur le terrain » (Olivier de Sardan, 1995, 2021). Des recherches ethnographiques au sein d'institutions étatiques ou internationales de développement s'affirment également comme un domaine encore peu exploré au Vietnam bien que fertile, en particulier pour saisir les façons dont sont élaborées les actions de développement ainsi que les arbitrages institutionnels, politiques et financiers qui président à leur mise en œuvre.

Enfin, il convient de préciser que malgré la domination de l'anthropologie appliquée et le petit nombre de publications critiques à l'égard des programmes de développement, des positions alternatives s'expriment par des canaux de diffusion moins officiels. À ce titre, on peut évoquer la présence « dans les coulisses » d'anthropologues qui mènent des recherches académiques critiques au sein ou en parallèle de leurs activités de consultants, bien qu'ils puissent difficilement en faire état publiquement, parce qu'ils sont muselés à la fois par la censure étatique et par les clauses de confidentialité des institutions de développement internationales. Mais des espaces d'expression plus libre se déploient néanmoins. À titre d'exemple, la conclusion de la dernière conférence « Anthropologie et développement » organisée par l'université de Hanoi en 2020 précisait qu'il est nécessaire d'effectuer une ethnographie des décideurs en charge des politiques de développement pour changer leurs conceptions et leurs pratiques, plutôt que de continuer à conduire des projets selon le même schéma standardisé et largement inefficaces, voire néfastes. Comme souvent dans l'expression publique au Vietnam, si les choses ne peuvent pas être dites directement et officiellement, elles le seront par d'autres canaux et sous d'autres formes qui protègent la liberté de leurs auteurs et qui seront facilement comprises comme des véritables critiques.

Bibliographie

- Albert B., 1995, « Anthropologie appliquée ou anthropologie "impliquée" ? Ethnographie, minorités, et développement », in J.-F. Baré (ed.), *Les applications de l'anthropologie*, Paris, Karthala, pp. 87-117.
- Atlani-Duault L., Vidal L. (éd.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Paris, Armand Colin.
- Bierschenk T., Mongbo R.L., 2000, « L'hégémonie du paradigme développementiste dans les sciences sociales au Dahomey-Bénin », in J.-P. Jacob (éd.), *Sciences sociales et coopération en Afrique : Les rendez-vous manqués*, Paris, Genève, PUF, Graduate Institute Publications, pp. 217-224.
- Bonifacy A.L., 1904, « Les groupes ethniques de la Rivière Claire », *Revue Indo-Chinoise*, n° 15, pp. 1-16.

- Castella J.-C., Đặng Đình Quang (eds.), 2002, *Doi Moi in the Mountains. Land Use Changes and Farmers' Livelihood Strategies in Bac Kan Province, Viet Nam*, Agricultural Publishing House, Hanoi.
- Crewe E.T., Axelby R., 2013, *Anthropology and Development. Culture, morality and politics in a globalised world*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Culas C., 2009, « The ethnonyms of the Hmong in Vietnam: Short history (1856-1924) and practical epistemology », in C. Culas and F. Robinne (eds.), *Interethnic Dynamics in Asia. Ethnic Relationships through Ethnonyms, Territories and Rituals*, London, Routledge, pp. 13-42.
- Culas C., 2020, « Anthropologie des relations État-population rurale. Participation locale et société civile dans les projets de développement au nord du Vietnam », *Moussons*, n° 36, pp. 247-278.
- Đặng Nguyễn Anh, 2019, « Assessing Doi Moi (Renovation) Anthropology in Vietnam », in E.C. Thompson et V. Sinha (eds.), *Southeast Asia Anthropologie. National traditions and transnational practices*, Singapore, NUS Press, pp. 276-291.
- Diguet É., 1908, *Les Montagnards du Tonkin*, Paris, Challamel.
- Escobar A., 1995, *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- Evans G., 1985, « Vietnamese Communist Anthropology », *Canberra Anthropology*, n° 8(1-2), pp. 116-147.
- Fassin D., 1999, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in C. Becker, J.-P. Dozon, C. Obbo, M. Touré (éd.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, CODESRIA, Karthala, IRD, pp. 41-66.
- Ferguson J., 1990, *The Anti-Politics Machine: 'Development', Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Forde A., 2008, « Vietnam's Informal Farmers' Groups: Narratives and Policy Implication », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, n° 27, pp. 3-36.
- Franquet E., 1896, « De l'importance du Fleuve Rouge comme voie de pénétration en Chine. Suivi d'une notice sur le Cercle de Lao Kay », rapport non publié, 112 p.
- Gardner K., Lewis D., 1996, *Anthropology, Development and the Post-Modern Challenge*, London, Chicago, Pluto Press.
- Gironde C., 1998, « Libéralisation et développement agricole au Nord-Viêt Nam. Dix ans de renouveau dans une commune du delta du fleuve Rouge », in C. Auroi, J.-L. Maurer (éd.), *Tradition et modernisation des économies rurales : Asie-Afrique-Amérique latine*, Genève, Graduate Institute Publications, pp. 79-118.
- Grillo R.D., Stirrat R.L. (eds.), 1997, *Discourses of Development: Anthropological Perspectives*, Paris, Berg Int.
- Hoàng Cầm, 2009, *Forest Thieves? The Politics of Forest Resources in a North-western Frontier Valley of Vietnam*, Ph.D Dissertation, Seattle, University of Washington, 244 p.
- Hoàng Cầm, Satyal P., Corbera E., 2019, « 'This is my garden': justice claims and struggles over forests in Vietnam's REDD+ », *Climate Policy*, n° 19, pp. 23-35.

- Hobart M. (ed.), 1993, *An Anthropology Critique of Development: The Growth of Ignorance*, London, Routledge.
- Jaulin R., 1984, « Ethnocide, Tiers Monde et ethnodéveloppement », *Revue Tiers Monde*, n° 100(25), pp. 913-927.
- Khổng Diễn, 2003, « Tổng quan về dân tộc học trong những năm qua » [Un aperçu de l'ethnographie au fil des ans], trong Phạm Tất Dong (chủ biên). *Khoa học xã hội và nhân văn: mười năm đổi mới và phát triển*. Tập 2. Hà Nội: Nxb Khoa học xã Hội, pp. 227-290.
- Lâm Minh Châu, 2016, « Đừng chỉ lo cho thế hệ tương lai: Tiếp cận nhân học về phát triển bền vững » [Ne vous inquiétez pas seulement des générations futures : une approche anthropologique du développement durable], *Tạp chí Khoa học Xã hội và Nhân văn*, n° 2(3), pp. 320-329.
- Lâm Minh Châu, 2017, *Đổi mới, Kinh tế thị trường và Hiện đại hóa: Trải nghiệm ở một làng nông thôn Bắc Bộ Việt Nam* [Renouveau, économie de marché et modernité : Vécus dans un village rural du delta du nord du Vietnam], Hà Nội, Hà Nội Edition.
- Le Meur P.-Y., Lavigne Delville P., 2009, « Le développement rural et la gouvernance des ressources », in L. Atlani-Duault et L. Vidal (éd.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Paris, Armand Colin, pp. 73-96.
- Lewis D., 2005, *Anthropology and Development: The Uneasy Relationship*, London, LSE Research Online.
- Lewis D., Mosse D., 2006, *Development brokers and translators: The ethnography of aid and agencies*, Kumarian Press, Boulder, Colorado.
- Li T.M., 2007, *The Will to Improve. Governmentality, Development and the Practice of Politics*, Durham, NC, Duke University Press.
- Long N. (ed.), 2001, *Development Sociology: Actor Perspectives*, London, Routledge.
- Lunet de La Jonquière E., 1904, *Ethnographie des territoires militaires*, Hanoi, Schneider, 259 p.
- Lunet de La Jonquière E., 1906, *Ethnographie du Tonkin septentrional*, Hanoi, Leroux, 379 p.
- Lương Hy Văn, 2006, « Structure, Practice, and History: Contemporary Anthropological Research on Vietnam », *Journal of Vietnamese Studies*, n° 1(1-2), pp. 371-409.
- Marr D., 1992, *Vietnam. World Bibliographical Series*, Oxford, Clio Press.
- Michaud J., 2013, « French Military Ethnography in Colonial Upper Tonkin (Northern Vietnam) 1897-1904 », *Journal of Vietnamese Studies*, n° 8(4), pp. 1-46.
- Ngô Đức Thọ, Nguyễn Văn Nguyên et Papin P. (eds.), 2002, *Đồng Khánh Địa Dư Chí*, [Géographie descriptive de l'empereur Đồng Khánh], Viện Nghiên cứu Hán-Nôm, École française d'Extrême-Orient, Hà Nội, Nhà Xuất Bản Bản Đồ.
- Nguyễn Phương Ngọc, 2012, *À l'origine de l'anthropologie au Vietnam*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- Nguyễn Quang Tân, Nguyễn Văn Chính, Vũ Thu Hạnh, 2008, *Statutory and Customary Forest Rights and their Governance Implications: The Case of Vietnam*, Hanoi, Viet Nam, IUCN, 44 p.

- Nguyễn Văn Chính, 2008, « From swidden cultivation to fixed farming and settlement: effects of sedentarization policies among the Kmhmu in Vietnam », *Journal of Vietnamese Studies*, n° 3(3), pp. 44-80.
- Nguyễn Văn Chính, 2019, « Vietnamese Anthropology at the Crossroads of Change », in E.C. Thompson and V. Sinha (eds.), *Southeast Asian Anthropologies: National Traditions and Transnational Practices*, Singapore, NUS Press, pp. 83-110.
- Nguyễn Văn Sửu, 2004, « Contending view and conflicts over land in Vietnam's Red river delta », *Journal of Southeast Asian Studies*, n° 38(2), pp. 309-334.
- Nguyễn Văn Sửu (ed.), 2015, *Nhân học phát triển: Lịch sử, lý thuyết và công cụ thực hành* [Anthropologie du développement : histoire, théories et outils pratiques], Hanoi, Tri Thức édition.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.-P., 2001, « Les trois approches en anthropologie du développement », *Revue Tiers Monde*, n° 168, pp. 729-754.
- Olivier de Sardan J.-P., 2008, *Nhân học phát triển. Lý thuyết, phương pháp và kỹ thuật nghiên cứu điền dã* [Anthropologie du développement. Théorie, méthodes et techniques de terrain], Hà Nội, Nxb. Khoa học xã hội (textes réunis par C. Culas et Bùi Quang Dũng).
- Olivier de Sardan J.-P., 2011, « Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du LASDEL », *Cahiers d'Études africaines*, LI (2-3), pp. 511-528.
- Olivier de Sardan J.-P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- Pannier E., 2016, « "Édifier un mode de vie civilisé" dans une commune tày du nord du Vietnam : assimilations, adaptations et accommodements », *Moussons*, n° 28, pp. 89-122.
- Pannier E., 2020, « Nhân học phát triển » [Anthropologie du développement], in Nguyễn Văn Sửu (éd.), *Nhân Học : Ngành Khoa Học Về Con Người* [Anthropologie : l'étude des humains], NXB Đại Học Quốc Gia Hà Nội, pp. 240-256.
- Pannier E., Culas C., 2016, « De la position d'observateur à celle de médiateur : Expérience d'anthropologie appliquée à une situation de développement au Vietnam », *Anthropologie & développement*, n° 44, pp. 123-148.
- Pannier E., Culas C., 2021, à paraître, « Enjeux de la recherche ethnographique engagée dans des projets de développement au Vietnam », in *Ethnographies et engagements*, Mont-Saint-Aignan, Éditions Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- Papin P., 2003, *Việt Nam. Parcours d'une Nation*, Paris, Belin.
- Phạm Thiện Duật, 1856, *Phạm Thiện Duật toàn tập*, Hà Nội, NXB Văn Hoá Thông Tin.
- Phan Hữu Dật (ed.), 2014, *Một số vấn đề về dân tộc học Việt Nam* [Quelques questions sur l'ethnologie vietnamienne], Hà Nội, Nxb. Đại học Quốc gia Hà Nội.
- Rist G., 2001, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Robertson A.F., 1984, *People and the State: An anthropology of planned development*, Cambridge, Cambridge University Press.

Sikor T., Nghiêm Phương Tuyền, Sowerwine J., Romm J. (eds.), 2011, *Upland Transformations in Vietnam*, Singapore, NUS Press.

Trần Hữu Sơn, 2017, *Văn Hóa Dân Gian Ứng Dụng* [Études folkloriques appliquées], Hanoi, Édition Văn Hóa Dân Tộc.

Trương Hằng T. T., 2020, « Community Initiatives and Local Networks among K'ho Cil Smallholder Coffee Farmers in the Central Highlands of Vietnam: A Case Study », *Journal of Asian and African Studies*, n° 55(6), pp. 880-895.

Willingen J.V., 2002, *Applied Anthropology: An Introduction*, Westport, CT, Bergin & Garvey.



Pratiques de l'anthropologie au Burkina Faso

Actualité d'une discipline aux fortes sollicitations sociales

Ludovic Ouhonyioué Kibora*

Introduction

En Afrique de l'Ouest, depuis les années 1990, l'expérience des interventions des sciences sociales dans les projets de développement a montré que les recherches en anthropologie peuvent aider à une compréhension optimale des perceptions et attentes des populations afin de mieux orienter les actions de développement. Cela a été démontré dans différents domaines tels que celui de la santé et de la lutte contre la pauvreté dans un pays « sous régime d'aide » (Lavigne Delville, 2016) comme le Burkina Faso. Il ne serait pas exagéré de dire que de telles interventions ont consacré une certaine renaissance de l'anthropologie qui du reste s'est trouvée au cœur de sollicitations diverses, aussi bien de la part des autres sciences sociales en crise d'explications adéquates des problèmes sociaux (Olivier de Sardan, 1991) que dans les attentes des politiques publiques. Restée dans l'ombre pendant longtemps en raison de l'absence de chercheurs nationaux et d'un cadre de formation académique, l'anthropologie a souvent été caractérisée par de nombreux Burkinabè comme étant une « discipline coloniale », parce qu'elle n'était pratiquée depuis la période coloniale que par des chercheurs étrangers. En l'absence de parcours spécifique dans la principale université du Burkina Faso, à Ouagadougou, les premiers anthropologues nationaux ont été principalement formés en Europe, surtout en France. Le retour au pays d'un certain nombre d'entre eux allait coïncider avec la mise en œuvre des politiques de développement conduites dans les années 1990 sous les directives des institutions de Breton Woods (Banque mondiale, Fonds monétaire international). La mise en œuvre de certains programmes et projets nécessitant des informations pertinentes en provenance de la recherche en sciences sociales sur les réalités vécues par les populations a pu aider les plus sceptiques à reconsidérer leur regard sur l'anthropologie, qui commençait alors à passer de l'ombre à la lumière. Ce regain d'intérêt pour les recherches en anthropologie et sociologie a correspondu avec la naissance de l'Association « euro-africaine » pour l'anthropologie du développement et du changement social (APAD), en 1991, qui met l'accent sur les

* Institut des sciences des sociétés, CNRST ; Burkina Faso ; ludovic.kibora@inss.gov.bf

recherches qualitatives des dynamiques du changement social. Cette association, qui a tenu son colloque biennal en 2010 à Ouagadougou (Burkina Faso), a contribué à donner un autre intérêt pour les recherches qualitatives en sciences sociales à travers ses publications régulières, ses rencontres scientifiques. Il s'agit, à partir d'expériences vécues au Burkina Faso et d'enquêtes rapides auprès d'anthropologues burkinabè, de montrer à travers cet article les contraintes liées au cheminement institutionnel de la discipline et, parallèlement, la contribution de l'APAD à sa visibilité et au changement de perceptions sur la discipline.

L'absence de formation en anthropologie au Burkina Faso jusqu'à une période récente

L'université Joseph Ki-Zerbo de la capitale burkinabè est la première université publique du pays. Elle a adopté ce nouveau nom de baptême en 2015 pendant la transition politique au Burkina Faso (Hagberg *et al.*, 2017, 2019). Anciennement université de Ouagadougou, elle a été créée en 1974 et comptait à l'époque 374 étudiants¹. L'université de Ouagadougou est née sur les cendres de l'Institut supérieur de formation, créé en 1965, qui lui-même est devenu Centre d'enseignement supérieur en 1969 (Somé, 2009). Elle a mis du temps à disposer de nombreuses filières académiques, afin de bénéficier de cette appellation d'université. Elle est actuellement la plus grande université publique du Burkina Faso parmi la vingtaine que compte le pays. Les sections lettres et sciences humaines sont celles qui ont commencé à fonctionner dès les premières heures, avec l'appui des « coopérants », appellation courante des enseignants étrangers, dont la plupart venaient de France. L'université a connu sa première restructuration importante en 1985, sous le régime révolutionnaire du président Thomas Sankara. En Effet, c'est à partir de cette période que l'on assiste à la multiplication des instituts et des écoles. On assiste alors à la naissance de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHUS) à côté de l'Institut supérieur des lettres, des langues et des arts (INSULLA). Les curriculums de ces deux instituts avaient des enseignements d'anthropologie, aux détours de certains modules qui étaient exclusivement assurés par des « coopérants ». L'anthropologie était donc une discipline très peu connue, et enseignée plutôt de façon subsidiaire.

Le fait que « ce regard éloigné » (Lévi-Strauss, 1983) soit le monopole des seuls « coopérants » était diversement perçu et compris.

Il y a aussi le fait qu'elle est perçue comme une affaire des « Blancs », puisque pendant longtemps les recherches ont été essentiellement menées par ces « Blancs » sur nos sociétés considérées comme traditionnelles, « sauvages ». L'émergence d'anthropologues « locaux », qui se saisissent désormais des faits « traditionnels » mais aussi « modernes » est une rupture qui n'est pas encore effective dans les rapports à la discipline. (entretien avec S.Z., anthropologue, chercheuse, Ouagadougou, 9 mai 2021)

¹ Présentation de l'université : <https://www.univ-ouaga1.gov.bf/presentation> (consulté le 3 avril 2021).

D'aucuns estimaient que ces enseignants étrangers, dans le but d'en faire leur chasse gardée, ne souhaitaient pas voir naître une élite nationale qui leur disputerait le terrain. La question de l'anthropologue chez soi (Ouattara, 2004 ; Bila, 2009) était perçue autrement. De l'autre côté, des nationaux qui ne comprenaient pas grand-chose à cette discipline qu'ils assimilaient à une complice de la colonisation, ne voyaient pas non plus l'importance de son adoption dans le milieu académique. Ces querelles d'interprétation, voire de positionnement, qui n'étaient pas portées ouvertement dans le débat public, ont certainement eu un effet sur la non-prise en compte de la discipline dans les curriculums de cette université naissante. De nos jours, aucun parcours académique spécifique n'existe en anthropologie. En effet, l'unité de formation et de recherche en sciences humaines (UFR/SH) qui était censée accueillir le premier département d'anthropologie fut initialement composée de quatre départements : histoire et archéologie ; géographie ; sociologie ; philosophie et psychologie.

De plus, l'absence d'enseignants nationaux dans la discipline était aussi un frein à l'ouverture d'un parcours en anthropologie. Il a fallu attendre que des étudiants ayant effectué un parcours de premier et de second cycle en lettres, philosophie, sociologie, histoire, etc. décident de s'inscrire dans des universités à l'extérieur du pays pour ensuite revenir comme enseignants-chercheurs et chercheurs afin que l'on puisse disposer d'un certain nombre d'anthropologues bataillant pour imposer la discipline dans le cadre académique.

Les trajectoires ne furent pas aisées au vu des réalités du terrain où le nombre d'étudiants croissait d'année en année de façon exponentielle. Avec moins de 500 étudiants à sa création, l'université Joseph Ki-Zerbo compte de nos jours 50 836 étudiants (Burkina Faso, 2021, à paraître). Cette situation a obligé les anthropologues à se consacrer au renforcement des capacités des autres filières de formation. En droit et en médecine, aussi bien qu'en lettres et en sciences humaines, le cours d'anthropologie est présent à tous les niveaux de formation, comme pour pallier les insuffisances de ces autres disciplines (Olivier de Sardan, 1991).

Cette sorte de reconnaissance place la discipline au cœur de sollicitations multiples. En se concentrant sur ces interventions d'appui aux autres disciplines, les rares anthropologues nationaux se trouvent alors dispersés au point de ne pas être en mesure de constituer « une masse critique » permettant une autonomisation académique de l'enseignement d'anthropologie. Après presque un demi-siècle d'existence, des obstacles réels et des barrières mentales n'ont pas permis l'ouverture d'un département d'anthropologie dans la première université du Burkina Faso. Les quelques anthropologues qui s'y trouvent sont très occupés à participer à l'enseignement et à l'encadrement des milliers de sociologues en formation dans les autres universités publiques et privées à travers le pays, ce qui ne leur laisse pas le temps d'œuvrer pour une autonomisation quelconque de la discipline. Du côté du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST), l'anthropologie a connu des fondements plus anciens même si l'accroissement du nombre d'anthropologues y est demeuré timide.

Une présence plus manifeste dans les organismes de recherche

Le CNRST, qui a adopté son premier plan stratégique de la recherche en 1995, a eu l'audace de créer le premier département de recherche en anthropologie sous la dénomination suivante : département de socio-économie et d'anthropologie du développement (CNRST, 1995 ; Somé, 2009 ; Gomgnimbou, 2013). Comme on peut le constater, ce baptême coïncide avec la naissance de l'APAD, à laquelle certains chercheurs, comme l'ethnomusicologue burkinabè O. Kaboré, avaient pris part. En outre, il est précisé sur le site web du CNRST que c'est la détermination de G. Le Moal² (Coquet, 2011), l'un des premiers directeurs dudit centre, qui a permis sa création avant que le premier Burkinabè, M. Poussy, ne prenne sa direction en 1969³. L'anthropologie était donc au commencement de la recherche en sciences sociales et humaines au CNRST. Le CNRST a continué à délivrer les accréditations de recherche et à entretenir des relations de partenariat avec des chercheurs et des institutions de recherche étrangers, notamment le CNRS et l'IRD (ex-ORSTOM) en France. Jusqu'au début des années 2000, il y avait environ cinq anthropologues au CNRST, tous à l'Institut des sciences des sociétés (INSS) qui, jadis, à la création du centre, était l'un des premiers instituts de recherche. Dans différents parcours des lettres et sciences humaines de l'université de Ouagadougou, des enquêtes ethnographiques menées par des étudiants, sous la conduite des enseignants en anthropologie, sociologie, littérature orale et ethnomusicologie, avaient développé chez eux un certain amour pour l'anthropologie comme outil d'approfondissement des connaissances sur leur propre société. Toutefois, l'absence d'option académique freinait les ambitions sans pour autant démotiver les plus téméraires qui parvenaient à franchir les obstacles.

En 1^{re} et 2^e année d'université, j'ai bénéficié d'un cours d'anthropologie qui a suscité en moi un intérêt particulier pour cette discipline et un désir de poursuivre des études de 3^e cycle en anthropologie. En année de maîtrise de sociologie j'ai été recrutée comme stagiaire dans une équipe de recherche de l'IRD composée essentiellement d'anthropologues de la santé. Lorsque après ma maîtrise je devais entreprendre mes études de 3^e cycle, le directeur de l'équipe de recherche, qui fut aussi mon directeur de master et de thèse, et enseignant au département d'anthropologie de l'université de Provence en France, m'a proposé de m'inscrire en anthropologie ; une proposition que j'ai acceptée sans hésiter. (entretien avec S.Z., anthropologue, chercheuse, Ouagadougou, 9 mai 2021)

Quelle que soit la volonté de l'étudiant burkinabè, tant que des opportunités ne s'offrent pas à lui à l'extérieur du pays, il ne peut pas embrasser une carrière d'anthropologue. Il y a visiblement un changement de paradigme par rapport aux considérations :

² Voir : <http://www.cnrst.bf/index.php/historique/> (consulté le 3 avril 2021).

³ Ce premier directeur burkinabè est du reste arrivé après les mandats de G. Le Moal (1950-1962), G. Savonnet (1963-1966), M. Cartry (1966-1967) et enfin M. Izard (1968-1969) (Casajus et Viti, 2012 ; Gomgnimbou, 2013).

L'option de faire des études en anthropologie est liée aux opportunités qui ont été offertes en termes de bourse de formation disponible et le profil du promoteur de thèse [...]. Ma directrice de thèse est anthropologue, ce qui m'a amené à préparer une thèse d'anthropologie (entretien avec Z.R., anthropologue, chercheur, Ouagadougou, 15 mai 2021)

Les propos de nos interlocuteurs, tous issus de l'université de Ouagadougou, montrent à quel point en l'absence d'accompagnement d'un cadre académique national il faut plutôt compter sur des opportunités ouvertes vers l'extérieur pour parfaire sa formation si on veut faire de l'anthropologie. Le rythme timide avec lequel les troisièmes cycles universitaires ont ouvert leurs portes au Burkina Faso dans les domaines des sciences humaines n'a pas favorisé le choix de nombreux apprenants, même lorsqu'ils avaient été séduits par quelques lectures ou enseignements reçus en marge d'autres parcours. C'est ce qu'exprime cette chercheuse burkinabè dans les propos ci-dessous :

Lors de ma formation de DEA en France, j'avais la possibilité de choisir entre la sociologie et l'anthropologie. J'ai préféré l'anthropologie parce que les fondements théoriques de l'anthropologie font d'elle une science proche du vécu des acteurs sociaux et cela répondait parfaitement à ce que je voulais faire dans le domaine des sciences sociales. J'y ai aussi été encouragée par mes directeurs de mémoire de maîtrise et de DEA. (entretien avec L.T., socio-anthropologue, chercheuse, Bobo Dioulasso, 18 mai 2021)

Toutefois, après ces parcours initiatiques de formation à l'étranger, un autre challenge s'offre aux anthropologues burkinabè une fois retournés au pays. Comment se faire une place dans l'univers académique et de la recherche ? Comment se construire un avenir dans un environnement théoriquement favorable mais « confronté aux réalités du terrain » parce qu'on a besoin d'eux un peu partout ? Des sollicitations multiples d'accompagnement des autres disciplines réduisent leur ardeur à travailler pour une quelconque autonomisation.

Une autre étape faite de volonté et de persévérance reste à franchir. Au-delà du milieu académique, le contexte social est favorable au point que l'anthropologue est considéré comme disposant de solutions immédiates à la résolution des crises et autres problématiques sociétales. Ainsi les années 1990 avec la pandémie du VIH/sida, ou encore la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel des institutions financières internationales (Meier et Raffinot, 2005), ont démontré la nécessité d'avoir une autre lecture des perceptions et attentes des populations, chose que l'anthropologie était censée bien faire.

Ce tournant est amorcé grâce à une évolution des méthodes et des objets d'une nouvelle anthropologie dans le monde qui influence fortement la pratique au Burkina Faso.

C'est dans le courant des années 1980 qu'on peut situer l'émergence, au sein des études africaines, et cette fois-ci autant en Afrique qu'en Europe, d'un courant socio-anthropologique rénovateur, qui a puisé sans complexe ses thèmes dans les disciplines connexes (sociologie, science politique), mais qui a fait fructifier la partie productive de l'héritage méthodologique de l'ethnographie (l'enquête de terrain) tout en abandonnant sa partie improductive (l'ethnie, et au-delà, le culturalisme). (Olivier de Sardan, 2007 : 546)

Alors, un nouvel attrait pour la discipline est réel et s'impose avec les sollicitations aussi bien des agences de développement que des pouvoirs publics pour mieux adapter les interventions aux réalités des populations (Lavigne Delville, 2011 ; Hagberg et Ouattara, 2013 ; Copans, 2018). L'absence de parcours spécifique en anthropologie dans les universités est compensée par le fait que, désormais, des enseignements d'anthropologie sont contenus dans presque tous les curriculums, même si, faute de ressources humaines disponibles, ils sont souvent dispensés par des sociologues ou des philosophes. Ce changement de perception de la discipline va soutenir la détermination d'une nouvelle génération d'anthropologues à créer un cadre de formation autonome. Leur participation à l'APAD a certainement été une source de motivation importante. Difficilement, mais par l'entêtement de certains chercheurs, l'anthropologie s'installe dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, même si le contraste avec les autres disciplines des lettres et sciences sociales reste encore important.

Une institutionnalisation à l'université

Les universitaires anthropologues burkinabè ont fait la promotion de la sociologie au détriment de l'anthropologie. Ce n'est que récemment qu'ils ont commencé à ouvrir des départements d'anthropologie et à proposer également des formations dans ce domaine. (entretien avec N.P., socio-anthropologue, enseignant-chercheur, Bobo Dioulasso, 18 mai 2021)

Les propos de cet enseignant recruté il y a cinq ans dans une université publique sont certes réels mais ils méconnaissent les difficultés qu'ont rencontrées ses « aînés » qui ont tenté de créer un département d'anthropologie bien auparavant. Ce n'est pas souvent la volonté qui a fait défaut, mais surtout les moyens matériels et humains dans un environnement hostile. Alors, de guerre lasse, beaucoup ont vite fait d'abandonner ce rêve pour se fondre dans les autres départements. Attitude réaliste face à l'adversité ambiante.

Le premier département d'anthropologie va ainsi voir le jour à 365 km de la capitale burkinabè à l'université Nazi Boni de Bobo Dioulasso, grâce à la témérité d'un anthropologue membre de l'APAD (Patrice Toé) et qui a activement contribué à la réussite du colloque de 2010 à Ouagadougou.

Revenu de ses études au début des années 1990, il s'est retrouvé seul anthropologue, voire seul spécialiste en sciences humaines, dans une université polytechnique au sein d'un institut de développement rural. Cette université récemment baptisée (en 2017) du nom du célèbre homme politique et homme de lettre burkinabè Nazi Boni était entièrement dévolue aux sciences dites « dures ». Le 9 septembre 1995, le décret n° 95-340/PRES/MESSRS crée le Centre universitaire polytechnique de Bobo-Dioulasso (CUPB) ; le 16 mai 1997, adoption du décret n° 97-254/PRES/PM/MESSRS portant transformation du CUPB en université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB)⁴. C'est l'institut de développement rural qui a été la porte d'entrée de P. Toé, qui a su développer son

⁴ Voir : <https://www.univ-bobo.gov.bf/presentation1> (consulté le 2 avril 2021).

agency/agentivité (Giddens, 1979 ; Sewell, 1992 ; Long, 1992 ; Guilhaumou, 2012) dans un environnement où sont maîtres des spécialistes de l'environnement, de la forêt, de l'agriculture, des ressources animales, etc. Il parviendra à tracer son chemin dans le master de développement rural en initiant une option « sociologie et économie rurale » avec la précision « spécialité : anthropologie et gestion des ressources naturelles ». C'est dans le cadre de cette *agentivité* qu'il va séduire et entraîner d'autres collègues dans sa dynamique.

L'*agency* renvoie alors à une puissance d'agir qui n'est pas une volonté inhérente au sujet, plus ou moins attestée, mais le fait d'une individu(e) ? Qui se désigne comme sujet sur une scène d'interpellation marquant la forte présence d'un pouvoir dominant. (Guilhaumou, 2012 :27)

Ces propos en lien avec l'*agentivité* féminine conviennent bien au combat de l'anthropologue solitaire dans des équipes pluridisciplinaires dans un univers où il demeure encore peu connu. Voilà l'appréciation qu'en donne un collègue :

L'anthropologie n'est pas connue du grand public par le fait de l'histoire récente de l'enseignement de cette discipline dans les universités du Burkina Faso. À ce jour [en 2021], les anthropologues de niveau doctorat sont formés à l'extérieur du pays. La discipline semble être sollicitée surtout par les ONG et les agences de développement qui veulent connaître les pratiques et les usages des populations présentes dans leurs zones d'interventions. (entretien avec Z.R., anthropologue, chercheur, Ouagadougou, 15 mai 2021)

Ainsi, après plus de deux décennies de persévérance et de lutte acharnée, il a pu porter sur les fonts baptismaux le tout premier département d'anthropologie dans une université publique du Burkina Faso. Ce département, qui a enregistré sa quatrième promotion constituée d'un millier d'étudiants en 2021, a démarré à sa création avec environ 200 étudiants. Certes à l'opposé de leurs devanciers qui ont choisi d'embrasser cette discipline à partir du 3^e cycle, ceux qui s'inscrivent en première année d'anthropologie ne savent pas tous forcément ce que cette formation leur réserve dans la vie, mais dans le lot croissant des étudiants ils sont de plus en plus conscients des opportunités dont ils peuvent désormais bénéficier. Le challenge est de pouvoir consolider cet acquis en trouvant des solutions aux conditions d'accueil et de formation.

La réalité est que ce département fonctionne dans des infrastructures précaires et les deux tiers des enseignements sont assurés par des vacataires. Malgré ces manquements, la création de ce département a eu le mérite de faire descendre l'anthropologie des cimes et de démythifier les perceptions qui jadis entouraient l'enseignement et la pratique de la discipline au Burkina Faso à un niveau basique. Cette situation a du reste fait des émules, puisque le tout nouveau centre universitaire de Manga dans la région du Centre Sud (Hien, 2020) a inscrit une option anthropologie dès la première année. Comme à Bobo Dioulasso il y a de cela quelques années, nous avons aussi participé à la rédaction des curriculums de cette université ouverte fin 2019 et dirigée par un philosophe qui enseignait depuis quelques années l'anthropologie à l'université Nazi Boni.

C'est donc à travers ces initiatives individuelles que le Burkina Faso va bénéficier dans les années à venir des premiers anthropologues essentiellement formés sur place dès le

début de leur cursus universitaire. On assiste alors à une réappropriation d'une discipline longtemps considérée comme accessible seulement à ceux qui avait la chance d'obtenir une bourse pour l'étranger. Ces actions sont aussi soutenues par des cadres d'expression qui encouragent les jeunes chercheurs. C'est en cela que les colloques de l'APAD organisés au Burkina Faso, comme ce fut le cas en 2010, ou dans un pays voisin (Cotonou 2015) constituent des levains importants pour le développement de la discipline.

L'APAD et le Burkina Faso

C'est justement après le colloque de Ouagadougou que l'idée de créer une rencontre mensuelle qui associe l'APAD à l'organisation d'un séminaire scientifique est née. Sous la coordination de chercheurs de l'IRD Ouagadougou, de l'université Joseph Ki-Zerbo et de l'INSS, il s'est agi de créer un cadre d'échanges qui privilégie la prise de parole par les jeunes étudiants. Ainsi, même lorsque des chercheurs seniors faisaient des présentations d'articles, la modération était généralement assurée par les étudiants. Ce cadre qui s'est installé dans la salle de lecture de l'Institut des sciences des sociétés (INSS) venait ainsi s'ajouter au séminaire mensuel (« les séminaires de l'INSS ») de cet institut, en ouvrant ses portes à tous ceux qui au Burkina Faso désiraient échanger sur les sciences sociales avec un accent particulier sur la socio-anthropologie.

C'est ainsi que l'Institut des sciences des sociétés, dont les premiers chercheurs avaient participé aux réflexions pour la création de l'APAD (O. Kaboré, chercheur INSS aujourd'hui à la retraite, a participé à la réunion initiale organisée par J.-P. Olivier de Sardan en 1991 à Paris), relançait la visibilité de l'APAD grâce à ce cadre d'échanges. Cette initiative bimensuelle de rencontres scientifiques dénommée « 3SB » (séminaire des sciences sociales du Burkina Faso) organisée autour de présentations de projets d'articles et/ou de publications de chercheurs et d'étudiants a permis de mieux faire connaître l'anthropologie, car même dans le milieu de la recherche ce niveau de connaissance n'était pas évident.

L'APAD contribue à donner du sens à l'expression de l'anthropologie et des sciences sociales voisines au Burkina Faso. Le service de documentation de l'INSS, qui depuis les années 1990 a reçu régulièrement les publications de l'association, peut témoigner de l'engouement que les étudiants ont pour celles-ci.

De nombreux étudiants viennent ici en disant que leur professeur leur a demandé de rechercher des numéros de la revue *Anthropologie du développement* pour préparer un dossier ou un exposé. C'est comme ça que j'ai moi-même découvert que la revue existe depuis longtemps et a changé de format. (entretien avec K.S., documentaliste, CNRST/INSS, Ouagadougou, 9 mai 2021).

Les anthropologues qui participent de l'institutionnalisation de la discipline et de sa visibilité au Burkina Faso ont tous été adhérents à l'APAD à un moment ou à un autre de leur parcours académique et/ou professionnel. C'est un point positif à inscrire au compte des acquis de cette association trentenaire. Dans le tout premier *Bulletin de l'APAD*, l'ethnomusicologue O. Kaboré (1991 : 1) formulait le vœu suivant :

Si notre présente association prend corps et fait tache d'huile, sa démarche pourra impulser un nouveau courant de pensée, une philosophie nouvelle face aux problèmes de développement tels qu'ils se posent dans nos pays africains et singulièrement au Burkina Faso. Elle peut constituer une bouée de sauvetage qui aidera les chercheurs africains à valoriser et faire prévaloir leurs idées dans un dialogue franc avec les développeurs.

Au vu de ce qui se passe sur le terrain on peut considérer que le pari est tenu. L'action menée par P. Toé, F. Ouattara, S. Hagberg, etc., depuis le colloque 2010 de l'APAD tenu à Ouagadougou, a permis de nouer de nombreuses collaborations de recherche qui renforcent l'engouement de nombreux jeunes chercheurs pour cette discipline.

Conclusion

Les problématiques sociétales auxquelles fait face le Burkina Faso en pleine transformation rendent plus que nécessaire la pratique de l'anthropologie en tant que discipline holistique qui permet de saisir le sens des expressions sociales au plus près des réalités. Cette science, qui séduit par son exploitation des données empiriques, a certes eu un cheminement institutionnel difficile au Burkina Faso, faute d'avoir bénéficié d'un accompagnement conséquent, mais elle est sur la voie de l'affirmation de soi grâce à des engagements individuels et collectifs. Après avoir trainé pendant longtemps au pied le boulet de « science colonialiste », l'engouement d'une génération de chercheurs nationaux pour cette discipline démontre à souhait que « [...] l'anthropologie peut être aussi une science sociale de l'actualité, de l'engagement et de la reconsidération éthique » (Copans, 2007 : 13). Les crises sociales diverses, les désirs de transformations sociales, la créativité d'une jeunesse de plus en plus nombreuse, etc. nécessitent une nouvelle forme de connaissance et de réflexivité afin de trouver des réponses adaptées au vécu des hommes.

C'est pourquoi l'anthropologie est bien positionnée pour accompagner de tels défis au Burkina Faso à partir d'un ancrage institutionnel permanent. Les collaborations développées à travers des cadres associatifs comme l'APAD sont des opportunités pour renforcer les connaissances, peaufiner les méthodes et consolider des acquis qui produisent du sens. Les données empiriques conduisent nécessairement à l'autocritique et au renouvellement théorique. C'est face à une telle responsabilité que les anthropologues et socio-anthropologues burkinabè semblent fonder leur engagement, souvent dans un contexte de dénuement matériel pour la formation de jeunes apprenants. Cette génération d'anthropologues s'engage à déconstruire les idées reçues et à s'investir dans une « forme originale d'anthropologie, d'une forme africanisée par les premiers concernés, les chercheurs africains en sciences sociales » (Copans, 2007 : 13.).

La multiplication des formes d'usages sociaux de l'anthropologie donne de la matière à la génération des anthropologues formés dans les années 1990 en Occident, assez de

tonus pour « oser inventer !⁵ ». L'anthropologue n'est plus vu comme « celui qui fait le travail du Blanc » (Tonda, 2012 : 9), mais comme celui qui aide à trouver des solutions aux problèmes multiples par réflexivité décomplexée. Ce nouveau départ est favorisé du reste par la naissance d'une nouvelle anthropologie du développement qui ne traîne pas les accusations d'une ethnologie classique (Olivier de Sardan, 2007) sur un continent qui veut tourner la page.

La nécessité de s'approprier une discipline et de procéder à une réinvention théorique permanente est une intention qui anime cette nouvelle génération d'anthropologues *made in* Burkina Faso.

Bibliographie

- Bila B., 2009. « Anthropologie "chez soi" auprès de personnes vivant avec le VIH à Ouagadougou : empathie, méthode et position des acteurs », *ethnographiques.org*, n° 17, novembre 2008, <https://www.ethnographiques.org/2008/Bila> (consulté le 17 mars 2020).
- Burkina Faso, 2019, *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur, 2017/2018*, Ouagadougou, MESRSI. 58 p.
- Burkina Faso, 2021, à paraître, *Annuaire statistique de l'enseignement supérieur, 2019/2020*, Ouagadougou, MESRSI.
- Casajus D., Viti F., 2012, « Michel Iazard (1931-2012) », *L'Homme*, 202, <http://journals.openedition.org/lhomme/23011> (consulté le 14 septembre 2020).
- Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST), 1995, *Plan stratégique de la recherche scientifique*.
- Copans J., 2007, « Les frontières africaines de l'anthropologie », *Journal des anthropologues*, n° 110-111, <https://doi.org/10.4000/jda.2499>
- Copans J., 2018, « Anthropologie impliquée, anthropologie appliquée ou anthropologie publique : les anthropologies anglo-saxonnes au-delà ou en deçà du développement ? », *Anthropologie & développement*, n° 48-49, <http://journals.openedition.org/anthropodev/731> (consulté le 19 août 2019).
- Coquet M., 2011, « Guy Le Moal (1924-2010) », *Journal des africanistes*, 81(2), <https://doi.org/10.4000/africanistes.4719>
- Giddens A., 1979, *Central problems in social theory: Action, structure, contradiction in social analysis*, Berkeley, Los Angeles, University of California.
- Gomgnimbou M., 2013, « Sources orales et recherches historiques au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) de Ouagadougou. Bilan et perspective », in N. Gayibor et M. Gomgnimbou (dir), *Sources orales et recherches historiques dans quelques institutions des pays d'Afrique de l'Ouest*, UA, CELTHO, pp 66-73.

⁵ Slogan courant au temps du pouvoir révolutionnaire du président burkinabè Thomas Sankara (1984-1987).

- Guilhaumou J., 2012, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, n° 41, <https://doi.org/10.4000/rives.4108>
- Hagberg S., Kibora L., Barry S., Gnessi S., Konkobo A., 2017, *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016 : Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans « un Burkina Faso nouveau »*, Uppsala, université d'Uppsala, 110 p.
- Hagberg S., Kibora L., Barry S., Gnessi S., Konkobo A., 2019, *Sécurité par le bas. Perception et participation aux défis de sécurité au Burkina Faso*, Uppsala, université d'Uppsala.
- Hagberg S., Ouattara F., 2013, « Engaging anthropology for development and social change », *Bulletin de l'APAD*, n° 34-36, <http://journals.openedition.org/apad/4105> (consulté le 19 avril 2019).
- Hien B., 2020, « Enseignement supérieur : Manga figure désormais sur la liste des pôles universitaires », *FasoPIC*, <https://www.fasopic.net/enseignement-superieur-manga-figure-desormais-sur-la-liste-des-poles-universitaires/> (consulté le 2 septembre 2021).
- Kaboré O., 1991, « Problématique de la recherche anthropologique au CNRST (Burkina Faso) », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <https://doi.org/10.4000/apad.301>
- Lavigne Delville P., 2011, « Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique. Anthropologie sociale et ethnologie », Lyon, université Lumière - Lyon II, 243 p.
- Lavigne Delville P., 2016, « Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' », *Anthropologie & développement*, n° 45, pp. 33-64.
- Lévi-Strauss C., 1983, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon.
- Long N., 1992, *Battlefields of Knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development*, London, Routledge.
- Meier R., Raffinot M., 2005, « S'approprier les politiques de développement : nouvelle mode ou vieille rengaine ? une analyse à partir des expériences du Burkina Faso et du Rwanda », *Revue Tiers Monde*, n° 183(3), pp. 625-649, <https://doi.org/10.3917/rtm.183.0625>
- Olivier de Sardan J.-P., 1991, « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <http://journals.openedition.org/apad/296> (consulté le 30 avril 2019).
- Olivier de Sardan J.-P., 2007, « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, n° 191(3), pp. 543-552, <https://doi.org/10.3917/rtm.191.0543>
- Ouattara F., 2004, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie chez-soi », *Cahiers d'études africaines*, n° 175, <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/4765> (consulté le 30 avril 2019).
- Sewell W.H., 1992, « A theory of structure: duality, 'agency', and transformation », *American Journal of Sociology*, n° 98(1), pp. 1-29.
- Somé A.S., 2009, « État des lieux de la gouvernance de la recherche universitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Rapport sur l'université de Ouagadougou (UO) », rapport final, Ouagadougou, CRDI. 37 p.

Tonda J., 2012, « L'impossible décolonisation des sciences sociales africaines », *Mouvements*, n° 72(4), pp. 108-119, 10.3917/mouv.072.0108



« L'APAD a fait école »

Entretien avec Abdou Salam Fall*

Par Philippe Lavigne Delville**

Tu es sociologue, directeur de recherche à l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique noire), tu as fondé le LARTES (Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales) et mené de nombreuses recherches, avec des partenariats diversifiés. Tu as connu l'APAD dès le colloque sur les organisations locales en 1992, et tu en as été président de 1998 à 2002. Peux-tu en quelques mots nous dire ce que l'APAD t'a apporté, dans ta carrière de chercheur ?

Ayant fait ma formation au sein du département de philosophie de l'université de Dakar, la sociologie était une option de spécialisation à la suite d'une formation hybride de philosophie, anthropologie, sociologie et psychologie. Outre mes liens forts avec mes trois professeurs de sociologie/anthropologie, il me fallait une ouverture sur le monde extérieur dans ces deux disciplines. Durant mon deuxième cycle universitaire, j'avais préparé mon premier mémoire de maîtrise au sein d'une équipe dirigée par un géographe, André Lericollais, secondé par un sociologue, Guy Pontié, tous deux de l'ORSTOM (actuel IRD). Mon directeur de mémoire, le professeur Abdoulaye-Bara Diop, me mit en contact avec le docteur Jacques Faye de l'ISRA, réputé connaisseur de mon terrain sociologique sereer. Mes recherches sur les migrations sereer du Siin (au centre du Sénégal) vers Dakar et les villes secondaires me mettaient dans la trajectoire d'études urbaines. Le pont fut assez vite établi avec l'équipe à constituer autour du démographe, Philippe Antoine, de l'ORSTOM. L'année suivante, je devais préparer mon mémoire de diplôme d'études approfondies d'anthropologie au sein du laboratoire de démographie. L'expérience se poursuivait avec une allocation de recherche de l'ORSTOM pour préparer ma première thèse de doctorat de socio-démographie sur les réseaux de sociabilité et l'insertion urbaine.

Ma formation hybride me conduisait, à la suite de mon passage au CEPED à Paris pour rédiger la thèse et au CERPOD à Bamako en post-doctorat, à une volonté de m'affilier à l'APAD pour renforcer mon intérêt double pour l'analyse qualitative et pour la socio-

* Directeur de recherche, IFAN, Dakar, Sénégal ; fallabdousalam@gmail.com

** IRD, UMR SENS, Montpellier ; philippe.lavignedelville@ird.fr

anthropologie du développement. Je dois dire que l'affichage « changement social » de l'APAD correspondait à un besoin marqué pour ma part. Plus globalement, le trait fédérateur qui est l'approche socio-anthropologique de l'APAD me restituait l'hybridité de ma formation en la renforçant par l'accent mis sur la place centrale de l'approche empirique au sein de ce réseau de chercheurs et praticiens du développement. L'apport de l'APAD a été considérable pour moi par les liens féconds avec une diversité de talentueux chercheurs en socio-anthropologie. La pensée critique y occupait pareillement un grand espace et nous pouvions confronter nos terrains, nos méthodes et avoir accès à une littérature portant sur plusieurs pays d'Afrique et des pays du Sud.

Avec Ibrahima Dia et Cheikh Guèye, j'ai coorganisé la rencontre de l'APAD à Saint-Louis (Sénégal), la ville où j'ai grandi, avec la présence de sommités entre autres comme le professeur Paul Pélissier, géographe, qui a prononcé la conférence inaugurale en 1998. Le livre qui en est issu est intitulé *Urbain-rural : l'hybridation en marche* (2005, Enda éditions, 478 p.). C'est dans ce contexte que le professeur Thomas Bierschenk m'a passé le témoin à la présidence de l'APAD.

L'APAD souhaite produire des connaissances qualitatives approfondies, sur les enjeux du changement social, planifié ou non. Comment vois-tu le bilan de ces 30 ans de l'APAD ? Quelles contributions principales à la compréhension des dynamiques sociales en Afrique et des processus d'intervention de « développement » ? Quelles impasses ou biais ?

L'APAD a innové dans l'art d'analyser les processus de changement social en renouant avec l'approche micro-socio-anthropologique et sur des terrains diversifiés. Il y a eu des travaux de terrains comparés menés par des chercheurs membres de l'APAD. Il reste que ce sont des segments du réseau qui en ont eu l'initiative en fonction des budgets qu'ils ont mobilisés. Mais l'APAD s'est limitée dès le début en évitant de devenir un cadre de génération de grands programmes de recherche.

De même, elle a voulu dès le début marquer ses distances avec l'expertise au point d'en véhiculer une image négative. À Bamako, les journées de l'APAD ont porté quasiment sur ce thème. Il en est ressorti que le métier d'expert allait inexorablement écarter les jeunes socio-anthropologues de la recherche. De même, l'entre-deux (recherche et expertise) était plein de risques de dévoiement de l'art du terrain.

En revanche, il a été possible de promouvoir l'entrepreneuriat scientifique qui permet d'initier des programmes de recherche, de mobiliser les ressources et de conduire la recherche collectivement.

Dans cette perspective, quelques années plus tard, l'émergence du LASDEL allait redonner aux apadiens la force d'entreprendre dans les espaces universitaires ou conjoints. Nous avons été un certain nombre à considérer que le chercheur isolé n'est pas le meilleur profil. Et il convient dès lors d'entreprendre pour sortir de la routine universitaire et développer une masse critique de connaissances par la pluralité des compétences incarnées par des chercheurs humbles et coopératifs. Des programmes de recherche ont été initiés avec succès grâce à la double culture académique et de développement. Pour

ma part, j'ai été amené à initier avec d'autres collègues, Philippe Antoine (démographe), Rokhaya Cissé (sociologue) dont j'ai dirigé la thèse de doctorat, le LARTES-IFAN qui, en moins de vingt ans, s'est imposé comme un des premiers think tanks au Sénégal en sciences sociales avec une publication périodique de livres et d'articles et un cadre de réalisation de thèses selon le modèle apadien : profondeur historique, épaisseur théorique, empirisme et comparabilité.

Dans plusieurs autres pays, l'élan impulsé par l'APAD est lisible. Les chercheurs socio-anthropologues se sont affirmés. L'approche qualitative est fortement approuvée à la fois dans les milieux universitaires et de développement. Avec le recul, on peut retenir que l'APAD a fait école. Je m'en rends compte partout où le terrain de la recherche, de l'évaluation ou de l'accompagnement scientifique m'a conduit.

Sur le plan de la publication de la revue de l'APAD, l'hésitation a duré trop longtemps, confinant ainsi les travaux dans un bulletin de l'APAD. Ce vide a été comblé ces dernières années par la revue. Il faut s'en féliciter et se mobiliser ardemment à son animation. Il reste à transformer l'association APAD en un grand réseau de chercheurs et praticiens du développement pour que le dialogue sur la création de savoirs en sciences sociales aide à changer l'art de penser les transformations des sociétés.

Et si l'on se projette dans l'avenir, quelles sont à ton avis les thématiques dont elle devrait se saisir dans les prochaines années ?

Sur le plan de la méthode, je pencherais vers la comparaison internationale, la prospective, des analyses longitudinales (biographiques) et des passages du quantitatif au qualitatif et inversement.

Sur le plan thématique, sous l'angle des transformations sociales, les questions relatives à l'alimentation, la protection sociale ou plus généralement les politiques sociales, la parenté/la famille, les études d'impact du covid-19 et des maladies émergentes sur les sociétés.

À partir de ton expérience d'enseignant à l'université Cheikh Anta Diop, est-ce que les thèmes de travail de l'APAD sont pertinents pour la formation des jeunes sociologues ? Les publications de l'APAD sont-elles utilisées en formation, par tes collègues et toi ? Quels en sont les points forts et les limites, comme outil pour la formation ?

Les ouvrages publiés par les apadiens ont été le socle premier de la documentation de nos enseignements sur près de trente ans. Ils ont servi comme des manuels de cours et suscité des vocations auprès des jeunes générations notamment en anthropologie de la santé et en sociologie du développement (famille, pêche, travail, etc.).

Réciproquement, les membres de l'APAD ont contribué à diffuser nos recherches et à nous faire connaître sur le plan international. C'est par la directrice du Centre d'études africaines de Leiden aux Pays-Bas, Gerti Hesselink, spécialiste du Sénégal, que j'ai connu le professeur Abraham De Swaan qui a codirigé avec le professeur Abdoulaye-Bara Diop ma seconde thèse de doctorat à la Amsterdam School for Social Science fondée par Norbert Elias. J'ai ainsi collaboré avec de nombreux universitaires des Pays-Bas, de Belgique, du

Canada, de Grande-Bretagne, etc. Par la suite, j'ai enseigné au Cameroun, au Mali, en Guinée... L'APAD a été le creuset de cette internationalisation.

L'écriture scientifique et l'accès à la publication internationale sont souvent un problème pour les chercheurs et enseignants-chercheurs africains. Comment vois-tu cette question ? Où se situent les principaux obstacles ? L'APAD pourrait-elle faire plus pour favoriser la publication de chercheurs africains ?

Certaines de ces contraintes relèvent du passé. Désormais, l'accès aux moyens modernes de diffusion des savoirs s'est démocratisé fortement grâce aux publications nombreuses en ligne. L'écriture scientifique est enseignée de plus en plus y compris par des apadiens. Il reste que les comités scientifiques des revues doivent s'ouvrir davantage aux chercheurs africains. La méconnaissance des terrains africains par de nombreux scientifiques des pays industrialisés handicape les chercheurs africains qui doivent être évalués selon des grilles interculturelles plus fines et ouvertes. Les épistémologies du Sud sont faiblement systématisées et véhiculées par les revues scientifiques au Nord. Cette rupture s'impose. L'APAD devrait y contribuer fortement.



**Engagement
des sciences sociales,
recours par les praticiens**



Le mouton à cinq pattes

Marilou Mathieu*

Cet article présente mon itinéraire en lien avec l'APAD. Il traite des thématiques dont j'ai fait usage dans mes pratiques professionnelles de développeur ainsi que des dimensions traitées par l'APAD que j'ai moi-même explorées... Il met aussi en évidence les objectifs de l'APAD auxquels je me suis associée dans la pratique et qui ont ou n'ont pas été atteints.

Mes liens avec la recherche dans mon parcours

J'ai été embarquée dans l'aventure de l'APAD il y a plus de vingt ans, par J.-P. Olivier de Sardan, en devenant son élève à l'EHESS de Marseille. Sociologue dans des projets de développement en Afrique de l'Ouest, j'étais venue chercher des outils pour mieux comprendre les communautés et les acteurs bénéficiaires des projets avec lesquels je travaillais au quotidien.

La communauté de chercheurs de l'APAD, leurs travaux et les articles et ouvrages auxquels ils se référaient m'ont donné accès à des lectures que j'aurais difficilement identifiées, isolée que j'étais dans le monde du développement, et en particulier au Mali dont le moyen de communication était au mieux, à l'époque, le téléphone – s'il fonctionnait. J'ai pu ainsi tenter de traduire en acte les théories, de contribuer à la tentative de tisser des passerelles entre les acteurs de la recherche et ceux du développement, soit par ma participation à l'organisation du colloque de l'APAD sur ce thème à Bamako, soit au travers d'analyses critiques de l'écart entre discours et action (Mathieu, 1996), soit par l'étude d'instruments et de leur utilisation dans les projets (Lavigne Delville *et al.*, 2000) ou encore par une réflexion sur la place de l'anthropologue dans les projets de développement (Mathieu, 2012).

Devenir membre de l'APAD m'a propulsée au sein d'une communauté scientifique dans laquelle chercheurs et chercheurs-praticiens de tous niveaux pouvaient échanger,

* Socio-anthropologue du changement social et du développement, consultante internationale ; maloumat@gmail.com

partager et se soutenir, communauté qu'aucun autre dispositif scientifique ne pouvait m'offrir. Lors des rencontres cordiales notamment des colloques impliquant un effort de contribution théorique des participants, j'ai dû me mettre à l'épreuve et me confronter aux réflexions et aux discours de mes collègues chercheurs sur les thèmes qui me préoccupaient. Au travers du *Bulletin de l'APAD* j'ai découvert les auteurs de référence qui allaient nourrir mes propres réflexions et devenir mes complices. L'univers de l'APAD était lié pour moi à celui de l'université dans laquelle j'ai préparé ma thèse. En me fondant sur les approches et analyses théoriques de grands chercheurs, en particulier N. Long, J.-P. Olivier de Sardan, J.-P. Chauveau, T. Bierschenk, J. Copans, C. Freud, J.-F. Baré..., j'ai réussi à ancrer ces théories dans la pratique. Je me suis particulièrement aidée des travaux de P. Lavigne Delville, G. Blundo, J.-P. Jacob, P.-Y. Lemeur, J.-F. Médard et bien d'autres, et je les ai liés à mes expériences professionnelles pour apporter ma contribution.

Des thèmes apadiens essentiels pour mes pratiques de développeur

Les thèmes développés par l'APAD sur lesquels j'ai pu asseoir mes pratiques de terrain sont, pour les principaux, l'approche par le bas et du point de vue de l'acteur, l'approche par les conflits et les groupes stratégiques, les enjeux et les stratégies d'acteurs, les instruments d'enquête, l'expertise en anthropologie, le courtage en développement... et plus récemment les instruments d'action publique. La mise en application des éléments issus des réflexions conduites par mes pairs a contribué à légitimer ma pratique et à diffuser les instruments d'application que j'ai pu en tirer.

J'ai ainsi exploré et explicité dans la pratique « [...] les logiques d'action, la gestion des contraintes ; les conflits entre normes, entre logiques, entre modes d'action ; les processus d'interaction entre acteurs et groupes ; le développement comme "arène", comme "négociation", ainsi que les "réseaux" et modes "informels" de circulation des relations, de l'information, des valeurs, du pouvoir, des biens, des opinions, etc. » (Mathieu, 1991), sur la base de l'observation participante avec des acteurs réels, tous ces processus traversant et contribuant à faire des projets ce qu'ils sont réellement et non ce qu'ils prétendent être.

Devenir chercheur et publier des articles, contribuer à des ouvrages de haut niveau

Grâce à ce brassage, certains (désormais) collègues chercheurs m'ont donné l'opportunité de produire plusieurs articles dans le *Bulletin de l'APAD*, de participer à la codirection et la contribution à des ouvrages (les enquêtes participatives), et comme associée au titre d'enseignante-chercheuse par J.-P. Olivier de Sardan à une recherche comparative de grande ampleur sur trois pays d'Afrique et sur un sujet difficile, la corruption (Mathieu, 2007a, 2007b)... J'ai écrit et publié des articles dans d'autres revues à vocation scientifique grâce à la confiance et au soutien de J.-P. Jacob et G. Blundo : les *Nouveaux Cahiers de l'IUED* (Mathieu, 2000) et d'autres de littérature grise (La lettre du réseau Groupe irrigation, GRET ; Revue Sahel ressources nouvelles). Plus récemment dans la *Revue internationale de politique comparée* et le *Bulletin* devenu revue *Anthropologie*

& *développement* avec P. Lavigne Delville, j'ai pu développer des thèmes récents sur lesquels j'ai développé des actions : l'aide budgétaire, les instruments d'action publique (Mathieu et Lavigne Delville, 2020).

Lorsque les thèmes traités par l'APAD abordaient des champs auxquels mes expériences, mes connaissances de terrain, mes pratiques d'acteur du développement et mes réflexions étaient associées, mes compétences ont été fréquemment sollicitées et valorisées par mes pairs. L'ouverture des champs de questionnement de l'APAD a été parallèle à l'évolution des centres d'intérêts sur lesquels j'ai eu à travailler comme conseillère technique auprès des ministères de la Santé et de l'Eau au Bénin. Mon point de vue en décalage avec celui de mes collègues constitue toujours une contribution et un éclairage complémentaire aux leurs.

Enseignant-chercheur, acteur de la transmission entre générations de chercheurs y compris en bousculant les certitudes

L'appartenance à l'APAD pendant mes études en anthropologie du développement à l'EHESS et les preuves que j'ai pu y faire m'ont ouvert les portes de l'enseignement et la validation de mes expériences de terrain. J'ai été invitée à contribuer à de nombreuses reprises à divers séminaires d'enseignement de niveau master et thèse par J.-P. Olivier de Sardan à l'EHESS, J.-P. Jacob et G. Blundo à l'IUED puis à l'IHIED à Genève, P. Moity-Maïzi au CNEARC à Montpellier, puis pendant le programme de recherche sur la corruption auprès des étudiants des trois pays investis (Sénégal, Niger, Bénin). Avec J. Bouju j'ai contribué à la mise en place d'un master professionnel d'anthropologie appliquée au développement (de 2008 à 2012 à la MMSH Aix-en-Provence). J'ai pu à ma guise élaborer et mettre en pratique des champs d'enseignement innovants adaptés au terrain et assurer toutes les missions d'une enseignante-chercheuse auprès des étudiants sur le terrain, les soutenir pendant l'élaboration de leur mémoire et juger leur soutenance. J'ai imposé aux étudiants de procéder à l'analyse des stratégies d'acteurs et des conflits y compris au sein de l'institution qui hébergeait leur stage, ce qui a constitué pour eux une expérience inédite, mais a bousculé les habitudes d'enseignement, et surtout celles des directeurs de stage, y compris lorsque ceux-ci appartenaient à la sphère anthropologique, les mettant devant leurs contradictions selon leur casquette : position de chercheur en opposition à celle de responsable institutionnel ! Un bon nombre de jeunes chercheurs issus de cette démarche ont désormais pris le relais.

Mes usages des travaux apadiens légitimes dans les projets de développement et leur réception par les « développeurs »

Comme sociologue dans des projets de développement, mes compétences étaient reconnues, mais j'étais généralement perçue comme « une empêcheuse de développer en rond ». M'appuyer sur les travaux des membres réputés de l'APAD m'a aidée à imposer une légitimité scientifique que je n'avais pas jusque-là dans un milieu qui n'en avait cure (d'abord dans les projets de développement d'ONG, puis d'organisations internationales et enfin de coopération bilatérale). J'ai pu ainsi valider, imposer et soutenir auprès de mes

commanditaires une « approche par le bas », du « point de vue de l'acteur local » et des « groupes stratégiques », « par les conflits et les enjeux » (dans les pays d'Afrique subsaharienne dans lesquels je travaillais). Cette approche, que je pratiquais instinctivement et qui m'apportait une grande lisibilité des communautés avec lesquelles je travaillais en même temps que leur confiance, me positionnait en perpétuelle opposition avec mes employeurs.

On a vraiment un sacré problème avec vous M^{me} Mathieu ! Vous travaillez différemment avec chaque groupe. Ça marche !... mais on voit bien que vous adaptez le projet à chaque situation ! Ce qu'il nous faut, c'est un schéma d'intervention identique partout pour que cela soit largement reproductible. (la représentante de la KfW pour le secteur Eau potable rurale en Afrique de l'Ouest en 2002)

Le fait que mon approche permettait de prendre en compte les différences au sein des communautés et révélait les spécificités de chaque groupe leur permettait de mieux s'approprier l'apport extérieur en construisant leurs propres solutions pour faire marcher les apports que nous leur propositions. Malgré les résultats atteints de façon évidente, mon discours seul ne suffisait pas. Mais dès lors que j'ai pu montrer qu'il était soutenu scientifiquement, les critiques et réticences que je subissais se sont estompées. Ces travaux et les occasions d'échanges m'ont permis de faire aboutir mon approche et de la systématiser en concevant les instruments à utiliser dans mes activités de développeur.

La prise en compte du point de vue des acteurs (bénéficiaires, agents d'administration, acteurs du milieu associatif ou du secteur privé, chefferies, politiciens...), de leurs intérêts, des stratégies qu'ils développent pour les atteindre, des conflits qui ne manquent pas d'émailler ces itinéraires complexes, est devenue une signature dans les projets que j'ai réorientés ou que j'ai formatés et conduits. Cette carte de visite est la raison pour laquelle certains partenaires m'ont recherchée pour initier ou redresser des projets. Cela a été le cas en Afrique subsaharienne, mais aussi au Maghreb et dans d'autres régions du monde en développement où mon expertise et ma capacité de formation ont été sollicitées.

De l'approche du point de vue des acteurs dans la pratique et de ses effets possibles

Les associations villageoises de gestion des adductions d'eau potable (AEP) au Mali en première région (sur financement de la KfW) ont été développées sur ces principes, le système conçu sur un modèle général ne pouvant pas être adopté tel quel par toutes les communautés, il fallait trouver des solutions dans lesquelles elles adapteraient les instruments selon leur logique propre. Après avoir élaboré le modèle standard fonctionnel, les conditions de son adaptation par les communautés elles-mêmes ont été développées avec l'appui du personnel des mesures d'accompagnement du projet (tous sociologues ou anthropologues), chargé d'identifier et de respecter les spécificités locales pour les soutenir dans cette démarche créative. Cette approche n'était possible que grâce à une connaissance approfondie de chaque groupe social, à un important travail de réflexion collective au sein de l'équipe et d'échanges avec les responsables villageois et les différents groupes stratégiques sur la faisabilité de telle ou telle de leurs propositions pour remplir les diverses activités de gestion. La comptabilité de certaines AEP pouvait dans une première étape être tenue en arabe dans un cahier ministre par l'imam, auprès duquel un jeune lettré

positionné en « adjoint » remplissait les fiches comptables (plus tard le tableur excel) ; période transitoire le temps que le « maître des lieux » prenne lui-même conscience que son « adjoint » pouvait faire la comptabilité directement sans passer par lui (mais toujours sous son contrôle). Sans ça, aucun dispositif de gestion (donc aucune installation d'AEP) n'aurait pu avoir lieu sinon comme des simulacres. Cette approche a donné naissance à une génération d'élus communaux apolitiques qui s'étaient d'abord illustrés dans la bonne gestion de l'AEP : « Si tu sais bien gérer et honnêtement l'AEP, tu peux gérer bien et honnêtement notre commune ! », selon le chef influent du village chef-lieu de commune de Ségala.

Autre exemple fort, une telle approche particulièrement poussée du point de vue des conflits et des groupes stratégiques a permis d'aider une fraction maraboutique touareg à prendre une décision difficile : conclure *a posteriori* que l'éolienne de pompage devait leur être retirée car, les compétences nécessaires à sa manipulation ne pouvant être assumées que par des *iklan*¹, elles menaçaient l'équilibre des pouvoirs au sein de la communauté (enjeu plus important pour eux qu'un approvisionnement régulier en eau potable). Deux ans de réflexion et d'échanges avec les chefs de fractions ont abouti à cette mesure extrême soutenue et validée par le gouverneur de la Région. Elle n'aurait pas pu être prise avant que l'expérience ne soit vécue par le groupe, groupe qui a depuis considérablement évolué du fait de ce qu'il a appris de cette aventure.

Construire une passerelle pour l'établissement d'un dialogue avec les acteurs du développement : le Mythe de Sisyphe ?

Cet objectif fondateur de l'APAD est un défi encore loin d'être relevé. Mon appartenance aux deux mondes de la recherche et du développement aurait dû faire de moi une cheville ouvrière de ce chantier. Mais de nombreux obstacles persistent du fait des jeux d'acteurs (à tous les niveaux) dont l'intérêt ne se trouve justement pas dans ce que la recherche met en évidence.

La recherche anthropologique se penche obstinément sur les mécanismes à l'œuvre dans les projets de développement et les stratégies politiques qui sont à l'origine de la formulation des projets et des moyens matériels et méthodologiques mis à disposition et en œuvre. Mais la prise en compte et l'utilisation des résultats de ces recherches par les acteurs du développement est loin d'être acquise, car ils sont le plus souvent en totale contradiction avec ce que prévoient les documents qui les définissent. Aussi, à peu près aucun n'est pris en considération malgré trente ans de recherche et de tentatives de vulgarisation. La mise en évidence de ces facteurs et l'importance qui leur est attribuée par l'anthropologie entrent toujours en dissonance avec la vision et les intérêts des

¹ Littéralement « captifs de case », en réalité descendants d'esclaves ayant continué à vivre avec les anciens maîtres.

acteurs du développement et continuent à être perçues comme des empêchements à développer.

Par ailleurs, l'anthropologie n'a pas entièrement réussi à renoncer à sa tendance au superbe isolement de la science fondamentale et le fréquent mépris du chercheur pour le « développeur » est loin d'être éradiqué et ressort à toutes les occasions. De même, si la création et l'animation d'un débat scientifique et intellectuel sur l'essentiel des questions de développement ont produit une dynamique qui ne se dément pas, la passerelle avec l'anthropologie appliquée n'existe toujours pas à proprement parler, sinon de manière diffuse et uniquement du fait des acteurs individuels ou associatifs et des personnalités qui la portent (on pourrait citer l'exemple du LASDEL) et non du fait de l'institutionnalisation du principe. C'est dans ce champ et du fait de personnalités remarquables qui ont su imposer leur référence scientifique, que des formes d'expertise et d'intervention d'ordre anthropologique dans les opérations de développement ont pu voir le jour et perdurer. Des recherches sont ainsi conduites à la demande de certains bailleurs de fonds (la DDC, l'AFD notamment), mais on ne peut cependant pas affirmer qu'à tous les coups, la totalité (ni même une partie) de leurs observations et le produit de leur analyse ont été pris en compte, encore moins utilisés pour élaborer ou améliorer des opérations de développement malgré l'implication en amont d'anthropologues de talent. Elles valident alors, plus qu'une autre ambition, les tentatives discursives de certains bailleurs de se revendiquer de la recherche sans pour autant la valoriser.

L'approche scientifique des contraintes inhérentes aux enjeux et stratégies d'acteurs au sein même des institutions de développement est la plupart du temps balayée au profit des approches et instruments clé en main diffusés lors de séminaires de formations, d'évaluation, de dissémination. Après les « approches rapides », on peut citer le cas de l'assainissement totalement piloté par la communauté qui invalide toute prise en compte des spécificités locales grâce à la standardisation d'une approche « facile à vendre », mais qui surtout bénéficie du soutien des organisations internationales et constitue pour certaines une rente inépuisable.

Il n'existe toujours pas non plus d'espace de concertation (consultation) dans lequel chercheurs et développeurs pourraient échanger avant d'élaborer un dispositif d'intervention, ou pour l'améliorer, ce qui confirme la volonté des institutions de développement de fermer les yeux sur tout ce qui serait susceptible de les obliger à changer autrement que pour défendre les intérêts factionnels. On continue à interpeller les anthropologues pour « chercher des solutions », « redresser des projets », sans tenir compte du fait que les problèmes ne viennent pas des acteurs de base mais des stratégies institutionnelles à l'origine des projets. Les évaluations continuent à être quantitatives sur la base d'indicateurs de performance financière et technique en totale déconnexion avec les dimensions qualitatives, humaines et relationnelles. La confrontation intellectuelle et scientifique avec les acteurs du développement n'a lieu qu'épisodiquement, jamais à la demande de ces derniers sauf si elle leur sert pour démontrer le pseudo caractère scientifique de l'approche adoptée dans leurs projets. Validés au niveau technique, l'approche scientifique et ses produits sont rapidement mis à mal par le niveau politique

des institutions de développement, balayés par le changement de chef de mission, par les élections qui changent la majorité au sein du gouvernement qui apporte l'aide, ou encore par des institutions habituées à imposer à tous leur approche techniciste... Et, à la base, par les bureaux d'études et les entrepreneurs qui n'y trouvent plus l'occasion de « faire leur beurre ».

Faire remonter le rocher sur la pente de l'approche en développement est un supplice que l'anthropologue Sisyphé n'a toujours pas résolu.

Bibliographie

- Lavigne Delville P., Sellamna N., Mathieu M., 2000, *Les enquêtes participatives en débat. Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, Montpellier, GRET, Karthala, ICRA.
- Mathieu M., 1991, *Bulletin de l'APAD*, n° 1, <https://doi.org/10.4000/apad.281> (consulté le 8 août 2021).
- Mathieu M., 1996, « Conférence internationale de Pékin..., ôtez-moi d'un doute ! », *Bulletin de l'APAD*, n° 11, <https://doi.org/10.4000/apad.841> (consulté le 6 août 2021).
- Mathieu M., 2000, « Projets de développement et corruption. Prédilections et effets d'entraînement », in G. Blundo (dir.), *Monnayer les pouvoirs (Nouveaux Cahiers de l'IUED, Genève)*, n° 3, pp. 123-155.
- Mathieu M., 2007a, « Une république autonome. La corruption au quotidien dans un programme de coopération au développement au Sénégal », in B. Blundo et J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Marseille, Paris, APAD, Khartala, pp. 285-316.
- Mathieu M., 2007b, « La lutte contre la corruption au Bénin, au Niger et au Sénégal. Une approche théorique », in B. Blundo et J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Marseille, Paris, APAD, Khartala, pp. 317-346.
- Mathieu M., 2012, « L'auxiliaire » : une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement, *Bulletin de l'APAD*, n° 34-35, <https://doi.org/10.4000/apad.4119> (consulté le 8 août 2021).
- Mathieu M., Lavigne Delville P., 2020, « L'impossible harmonisation des instruments budgétaires de l'État et des donateurs », *Revue internationale de politique comparée*, n° 27(2-3).



De la consultance humanitaire à l'appui à la capitalisation d'expériences

Passerelles et écueils de l'apport de la socio-anthropologie
aux pratiques de l'aide

François Enten*

Introduction

Comment incorporer la socio-anthropologie à la conduite de projets des organisations humanitaires ou de développement pour en améliorer les pratiques ? Découlant de mes activités de praticien de l'aide, cette question, en apparence simpliste, sur l'intrication au quotidien entre activités de projets et approches réflexives s'inscrit *a priori* dans une démarche d'anthropologie appliquée *pour* le développement. Cependant, elle interroge aussi la façon dont les praticiens et praticiennes, dans leurs conduites de projets, se nourrissent des cadres d'analyses et des résultats et empruntent aux démarches, méthodes et questionnements issus de travaux de recherche fondamentale d'anthropologie du développement. Et notamment, comment les travaux de l'APAD, et leur ancrage épistémologique couplant empirisme méthodologique, interprétation non dogmatique et approches qualitatives, peuvent-ils imprégner les approches réflexives des acteurs de l'aide, orienter la conduite des projets, voire infléchir les politiques de l'aide ?

De façon illustrative, je traiterai ces questions par un récit personnel en deux temps, au cours desquels se lisent en filigrane les affiliations avec l'APAD. L'un mettant en scène mon parcours fait d'allers-retours entre des activités humanitaires chez Médecins sans frontières (MSF) et à l'UNICEF et des phases d'apprentissage ethnographique pour donner de la consistance sociologique à ma pratique. Et dans un deuxième temps, je décrirai une expérience plus récente comme directeur scientifique du GRET, ONG de développement ayant une affinité historique avec la socio-anthropologie de l'APAD. En me basant sur ces expériences de praticien humanitaire puis, de façon plus spécifique, d'appui à la capitalisation auprès des équipes du GRET, je partagerai quelques-unes des limites rencontrées dans l'apport de la socio-anthropologie dans les approches réflexives et dans leur inflexion sur la conduite des projets.

* Directeur scientifique, GRET ; enten@gret.org

Quels apports de connaissances aux programmes d'urgence ?

Des activités de prévention sanitaire à la gestion d'équipe et de projets d'urgence, mes premières années comme humanitaire lors des années 1990 me conduisirent sur des terrains très diversifiés de contextes d'urgence. Gouvernés par des indicateurs techniques et quantifiés, nos choix et modes opératoires reposaient sur la réplication de techniques et logiques en « kit » qui, lorsqu'elles étaient inadaptées aux usages et représentations des populations, étaient réajustées de terrain en terrain. En phase de normalisation, ces modalités d'intervention avaient prouvé leur efficacité dans leur déploiement en contextes d'urgence. Pour autant, les risques d'instrumentalisation politique par les parties prenantes ou les belligérants étaient le plus souvent partiellement analysés, difficiles à identifier dans des contextes complexes aux jeux d'acteurs instables et informels, dont les clés de compréhension pouvaient nous échapper. Au fil des actions, les constats successifs des décalages entre les intentions et les résultats des actions – notamment dans des contextes plus stables de « prévention ou post-urgence » – mettaient en évidence le caractère quasi-structurel de ces écarts. Cela me conduisit à rechercher un cadre de lecture plus consistant pour, *a minima*, mieux en appréhender les ressorts sociologiques. La lecture d'*Anthropologie & développement* (Olivier de Sardan, 1995) finit par me conduire au SHADYC¹, comme étudiant en DEA, puis comme doctorant, sous la direction de J.-P. Olivier de Sardan, ayant ainsi la chance de participer à des séminaires rassemblant enseignants-chercheurs et étudiants et à une première publication (Enten, 2003). Ce fut un point de départ pour un lent cheminement personnel, où les phases d'études, d'enquêtes et de rédaction ont été conduites en alternance avec des périodes d'activité dans les organisations humanitaires, d'intervention en séminaires et colloques, et de publications d'articles. Le tout s'étirant sur une durée improbable d'une quinzaine d'années... tissant ainsi un dialogue singulier et évolutif avec mes collègues dans un équilibre précaire entre des postures agissantes ou observantes, mais contribuant à tisser des liens, même ténus, entre ces organisations et l'APAD. J'en tire trois principales leçons.

Tout d'abord, lors et à l'issue de mes terrains d'enquête, si l'intention était bien de pouvoir rendre compte de la complexité des référentiels et conflits de normes, d'intérêts et d'enjeux sur les terrains d'action pour dépasser et enrichir les cadres normatifs et techniques humanitaires, force est de constater un décrochage entre les restitutions de résultats et leur prise en compte par les organisations enquêtées, se désintéressant complètement de mes travaux, hormis pour MSF². Ce décrochage était probablement lié

¹ Le SHADYC (Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles), unité mixte du CNRS et de l'EHESS (UMR 8562) à caractère tridisciplinaire (sociologie, anthropologie, histoire) est aujourd'hui le centre Norbert Elias.

² L'intérêt de MSF pour mon terrain de thèse s'expliquerait par sa problématique du ciblage de l'aide alimentaire en Éthiopie impactant directement les projets d'urgences nutritionnelles, et par ses enjeux politiques d'intervention en régime autoritaire. Ces éléments rejoignent des réflexions partagées au sein du think tank de MSF, le Crash, qui a financé une partie du terrain. Enfin, mon appartenance à la structure a facilité ces liens privilégiés (Enten, 2018).

au fait que mes terrains d'enquête avaient été conduits hors des cadres professionnels. Si l'accès à ces terrains avait été facilité par des accords informels et tacites découlant de mes relations antérieures, les restitutions n'étaient ancrées dans aucun rouage formel de décision et processus de gestion de projets. Sans utilité opérationnelle, les résultats n'existaient finalement pas aux yeux des institutions. Et ce, d'autant qu'il avait semblé inconcevable aux membres des organisations enquêtées que leurs propres pratiques puissent être l'objet d'enquête : à leurs yeux, seule une socio-anthropologie appliquée aux populations « bénéficiaires » était digne d'intérêt. En somme, les études réflexives sur la pratique humanitaire restaient encore des objets extérieurs non identifiés.

En revenant ensuite à un cadre professionnel, en contribuant à des expertises ou des conduites de projets, des espaces de circulations des savoirs et de collaborations entre praticiens et anthropologues purent être aménagés, où l'apport anthropologique se réalisait parfois au compte-gouttes, procédant de micro-changements par touches quasi invisibles : par exemple, dans le cadre d'expertises en Côte d'Ivoire commandées par ECHO³, en affinant les analyses de processus de réconciliation portés par les ONG, ou encore en intégrant des dynamiques d'échanges non monétarisés entre les usagers et les comités villageois de gestion de pompes hydrauliques dans l'économie de pérennisation de ces derniers. Ces ouvertures ont aussi procédé à tendre quelques passerelles avec l'APAD, en mobilisant son réseau et ses savoirs : en incorporant le corpus bibliographique de travaux de l'APAD au corpus de documentation grise de projets et d'évaluations pour ECHO en Côte d'Ivoire, enrichissant ainsi les analyses institutionnelles des enjeux fonciers. Ou encore, en faisant appel au réseau de l'APAD, pour joindre les doctorant-es sur leur terrain d'enquête et faciliter la mise en relation d'acteurs avec les cadres institutionnels de l'État et des organisations de l'aide, et les faire intervenir lors d'ateliers participatifs pour l'élaboration de recommandations de sorties de crise. Ou lors d'expertises conduites dans le cadre d'une épidémie de choléra en Guinée, en incitant l'UNICEF à recruter des anthropologues dans le montage de projets des politiques sanitaires. Dans ce cas de figure, l'idée était d'associer les représentant-es des populations « cibles » pour co-construire les stratégies de lutte et messages de communication. Enfin, comme membre du conseil d'administration de MSF, en formalisant l'intégration d'anthropologues pour accompagner des programmes hospitaliers en Haïti et intégrer les enjeux informels liés au foncier urbain et aux dynamiques institutionnelles, en conduisant des enquêtes dans le cadre des crises alimentaires successives en Éthiopie pour appuyer les décisions stratégiques et opérationnelles des équipes et, enfin, en facilitant l'intégration d'un anthropologue de l'APAD au conseil d'administration de MSF !

Enfin, le statut formel de praticien-anthropologue, comme consultant, membre d'un conseil d'administration, ou chargé de mission ou d'évaluation, conférait d'emblée une existence et une légitimité institutionnelles à mes questionnements, analyses et recommandations, en comparaison à l'absence d'ancrage institutionnel des enquêtes de

³ Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (ECHO).

mes terrains de thèse, conduits indépendamment des circuits formels. Tout autant que par leur contenu et leur qualité intrinsèques, l'intégration formelle des données ou des travaux dans une chaîne de traduction institutionnelle, *via* un canal contractuel, leur confère ainsi une existence institutionnelle. La production de ces travaux, cadrée par des termes de références et des objectifs, s'inscrit dans un déroulé de projet avec ses livrables, une circulation de documents de travail, rythmé par des séances de restitutions partagées avec un groupe de décideurs et présidées par les cadres hiérarchiques. Ainsi, dès lors que les responsabilités sont collectivement engagées, les apports de lectures « alternatives » et les remises en question d'éléments de projet sont accueillis de façon à reformuler et adopter des recommandations pour des pistes d'action intégrant cette fois-ci les incertitudes et inconnues découlant des complexités sociales des terrains. Ce dernier constat plaide effectivement en faveur d'une formalisation contractuelle inscrite dans la durée d'une anthropologie « impliquée », où l'anthropologue « embarqué » accompagne les agents de l'aide « au fil de l'eau » de leurs programmes.

Quels leviers de changements de pratiques de développement ?

Composée d'experts multisectoriels investis dans les conduites de politiques publiques, le GRET est une ONG internationale de développement, dont les équipes couplent des activités de projets et d'expertise. Dans le prolongement de ses liens historiques avec les institutions de recherche (CIRAD, IRD...) et en s'inscrivant dans des réseaux de praticiens et de chercheurs, la plupart des projets relèvent de recherche appliquée. Accordant une attention aux dimensions processuelles et itératives des dynamiques de changement social, ces recherches-actions sont portées par une mixité d'ingénieurs agronomes et techniques, et de profils issus des sciences sociales ou politiques, ayant une appétence pour les démarches exploratoires alliant expertises technique et sociologique. Enfin, c'est aussi une organisation qui publie ses travaux, sous forme de guides pratiques ou de travaux de « capitalisation d'expériences » dans une démarche réflexive sur les projets, parfois en collaboration avec des chercheurs.

Les liens tissés entre le GRET et l'APAD sont multiples et anciens. Tout d'abord par le partage d'engagements en faveur du changement social et de champs d'exploration, tels que l'hybridation entre savoirs populaires et experts, la médiation et l'ingénierie sociale. Mais aussi par une ubiquité intrinsèque entre expertise et recherche, une réciprocité entre ingénierie et anthropologie, lorsque, dans le cadre empirique de recherches appliquées, des projets deviennent terrains de recherche (Le Meur, 2015 ; Lavigne Delville, 2015) ou d'enquêtes doctorales (Deligne, 2018) et réciproquement, et que des experts se muent en anthropologues et réciproquement. Ces liens se tissent également par la double appartenance ou circulation de personnes entre le GRET et l'APAD, ou par leur participation couplée à des instances formelles pluri-acteurs, telles que le comité technique

« Foncier et Développement⁴ ». Enfin, cette collaboration continue se traduit par une circulation de savoirs, qu'il s'agisse des co-publications ou lorsque les cadres réflexifs et publications du GRET sont constamment irrigués par les travaux de l'APAD, ou encore quand des membres du GRET écrivent dans les publications de l'APAD. Bref, le GRET est une organisation poreuse à l'anthropologie apadienne. Me situant dans le prolongement de cette antériorité de circulations de personnes et de savoirs, je propose de partager quelques éléments de constat sur les modalités d'apport de l'anthropologie, notamment sur les activités d'appui aux productions de capitalisation, sur lesquelles j'ai aujourd'hui le plus de recul. Sachant que cette activité s'inscrit dans le cadre formel de gestion de projets, ainsi que d'autres modalités permettant d'aménager des passerelles entre les logiques opérationnelles et socio-anthropologiques et de tisser les liens entre praticiens et chercheurs. Les modalités et espaces sont diversifiés : les exercices de capitalisation ou de rédaction conjointe d'articles, la coorganisation d'ateliers et de séminaires, les chantiers de recherche-action ou d'expertise, les études confiées à des socio-anthropologues, consultants ou parfois étudiant·es en master ou doctorant·es, ou encore l'intégration, comme chercheur ou chercheuse « embarqué·e » au sein d'une équipe...

Souvent conduits de façon *ex post* par les porteurs de projets, ces exercices d'analyse réflexive de capitalisation consistent à problématiser les enjeux d'un ou plusieurs projets, souvent relus sur une durée rétrospective longue et mis en perspective avec d'autres projets, travaux ou cadres analytiques. Ils permettent de procéder à un changement de regard et de méthode, en redécouvrant « les coulisses » du projet, en se formant à la pratique de capitalisation, et en s'appropriant d'autres cadres analytiques. Il faut toutefois noter, malgré la forte appétence des équipes du GRET pour incorporer des questionnements et analyses socio-anthropologiques à la conduite de leurs projets, que la majeure partie peine aujourd'hui à décoller de ses lectures techniques de gestion de projet. De façon récurrente, les équipes déplorent l'absence de grilles et d'outils de diagnostics initiaux des dynamiques et enjeux sociaux pour décoder les rouages internes, tant formels qu'informels, des jeux d'acteurs enrôlés dans les projets, et ces carences sont systématiquement rappelées lors des recommandations de fin de projets. Je vois deux raisons majeures pouvant expliquer un tel contraste. Tout d'abord, le décalage entre une telle démarche et les cadres cognitifs du projet inscrits dans les termes contractuels pour les bailleurs – qu'il s'agisse des exercices de rédaction de projets ou d'évaluation, tous deux structurés par des cadres logiques aux objectifs de résultats chiffrés ou par des schémas de changement social figés par des liens de causalité linéaire entre actions et résultats. Structurant le déroulé d'un projet, ces cadres laissent peu de place aux analyses approfondies de dynamiques sociales ou de jeux de représentations et ne facilitent pas le recours et l'usage de méthode de recueil et d'analyses qualitatives. Certes, les approches dites « orientées changement » assouplissent ces cadres rigides, mais, dépouillées de

⁴ Le comité technique « Foncier et Développement » est un groupe de réflexion et d'échanges qui associe depuis plus de quinze ans des spécialistes de disciplines et de compétences variées sous l'égide de l'Agence française de développement et du ministère des Affaires étrangères français. Ce comité a mené de nombreux travaux ayant donné lieu à des publications (Mansion, 2018).

lectures sur les jeux d'acteurs, elles en accentuent d'autant plus le désarroi des experts pour objectiver les jeux de pouvoir comme une donnée intrinsèque aux dynamiques collectives des politiques publiques. En deuxième lieu, l'évolution des projets vers des programmes de taille plus imposante et l'exigence de leur suivi administratif rendent leur gestion plus lourde et complexe – tant dans les montages, que leur suivis et leurs rendus. Cette évolution libère de moins en moins de temps aux équipes pour se consacrer à un travail réflexif passant après les priorités opérationnelles, et rendant de plus en plus délicats les exercices de capitalisation.

En pratique, l'appui à la capitalisation procède de séances d'échanges, de réécritures et d'allers-retours de manuscrits. Il peut être doublé d'un recueil d'informations auprès des différentes parties prenantes d'un projet, par entretiens et ateliers. Partant souvent d'une base documentaire grise constituée de rapports, les premiers écrits restent encore imprégnés de tics de langage et de pensées automatiques « projet », les questions plus problématisées surgissant en toute fin, parfois au détour d'un paragraphe, comme par inadvertance. L'accompagnement consiste à identifier ces éléments avec les auteur-es, provoquant un déclic pour s'autoriser à reconstruire un cheminement analytique, alimenté par des éléments empiriques, issus d'entretiens ou personnels, et structuré par des cadres conceptuels exogènes. À ce titre, les apports conceptuels de l'APAD restent toujours pertinents, qu'il s'agisse des concepts « classiques » sur les arènes stratégiques d'acteurs, les courtiers du développement ou, plus récemment, sur les articulations de normes, notamment pour tenter de reconstituer le processus du projet à l'aune des logiques des acteurs locaux. L'application de ces cadres de lecture à des situations concrètes permet de faire remonter des récits, autorisant, par la référence académique, de faire ressurgir des éléments enfouis ou non-dits, des rôles et jeux des partenaires ou membres du GRET dans l'évolution d'un projet. Lors d'ateliers d'écriture, ces cadres conceptuels ont ainsi servi de révélateur, en permettant de décrire l'envers du décor de projets, par des mises en récit de situations vécues de façon informelle et parfois restées ignorées par le reste de l'équipe.

Toutefois, l'incorporation de ces cadres conceptuels atteint des limites, lorsque leur interprétation est perçue comme trop complexe ou trop connotée, ou lorsqu'ils mettent au jour des contradictions inconciliables avec les objectifs affichés du projet : le terme de « courtier », appliqué à des partenaires voire des collègues de projet, est perçu comme péjoratif, et provoque des réactions assez vives de rejet lors des restitutions. Cela a été le cas lors de retours de travaux de capitalisation mettant en évidence des personnes clefs ayant collaboré activement à la mise en œuvre de projets urbains dans des quartiers précaires de Port-au-Prince, ou des projets de gouvernance de gestion d'aires marines protégées à Madagascar. Il s'est avéré préférable de choisir les termes plus neutres, tels que « entrepreneurs » ou « intermédiaires ». Enfin, le décryptage conceptuel d'un projet au travers du courtage provoque des remises en question de la conduite et de la gouvernance du projet. Sans être en capacité de mesurer les dynamiques structurelles à l'œuvre, et n'ayant pas de « solution » à ce stade de l'analyse, ces interprétations conceptualisées peuvent provoquer un rejet sans appel de la part d'une équipe prise au dépourvu, et ce, probablement parce que la question n'a pas été réfléchie de façon plus

structurelle, portée à l'échelle du collectif ou problématisée par les bailleurs ou la hiérarchie. De fait, si ce processus de capitalisation et le recours aux concepts est formateur à titre individuel ou pour une équipe, l'impact sur le collectif ou sur la gestion de projets est encore réduit. D'une part, du fait du décalage avec les dynamiques en cours de nouveaux cycles de projets souvent initiés avant d'avoir finalisé une capitalisation. D'autre part, parce qu'en termes de méthode, l'appui à la capitalisation procède d'appuis individuels ou en équipe réduite, sur des séances répétées dans la durée, aménagées en pointillé au gré des calendriers opérationnels. Et enfin, parce que les constats ont encore été insuffisamment partagés en collectif pour en faire des sujets structurants pouvant impulser des changements plus larges de pratiques. Cet exemple sur le courtage montre combien une analyse alternative à contre-courant d'une dynamique de projet et du récit collectif associé, même si elle est conduite en interne, peut encore se heurter à un plafond de verre, sans être en mesure d'impulser un changement de gestion de projet ou sur ses terrains d'intervention.

Ce dernier constat débouche sur quelques pistes qui permettraient une meilleure appropriation par le collectif de ces apports d'analyses socio-anthropologiques et de leurs recommandations associées : tout d'abord, en prenant soin de les traduire dans des termes situés à mi-chemin entre opérationnel et recherche, mais aussi en croisant ces analyses sur plusieurs projets/terrains – sous forme de « méta-capitalisations » – de façon à donner une consistance structurante aux constats et recommandations qui en découlent, tant en termes opérationnels que de recherche appliquée. Outre ces efforts de traduction et de changement d'échelle des capitalisations, leur inscription dans le temps long, non plus de façon *ex post*, mais « au fil de l'eau » d'un projet, aurait pour effet de valider les conclusions provisoires lors de point d'étapes réguliers, et d'impulser collectivement les orientations à donner au projet.

Enfin, quelques démarches déjà anciennes – et qui mériteraient d'être mieux valorisées – permettraient déjà de dépasser ces plafonds de verre institutionnels et d'initier des changements plus structurels dans la conduite des projets de développement. Retenons les exemples de consortiums d'ONG qui mutualisent les travaux de capitalisation, comme le Groupe initiatives qui rassemble une dizaine d'ONG et conduit des chantiers de capitalisation commune. Ou encore, les espaces de réflexion multi-acteurs en capacité d'initier et de faire financer des programmes de recherche appliquée multi-pays et multi-institutions de recherche et d'ONG, tels que le comité technique « Foncier et Développement » déjà cité plus haut, ou un programme sur la production et l'institutionnalisation de l'action publique dans les secteurs de l'eau potable et du foncier (APPI) (Valette *et al.*, 2015), deux espaces où les réflexions des acteurs du développement sont, ou ont été, abondamment irriguées par les contributions des équipes de l'APAD !

Bibliographie

- Deligne A., 2018, « Observer les institutions de développement dans l'action (Cambodge). Une double posture de chercheur-anthropologue et d'intervenant », in P. Lavigne-Delville et M. Fresia (dir.), *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Marseille, IRD Éditions, Éditions Karthala-APAD, pp. 215-245.
- Enten F., 2003, « L'hygiène et les pratiques populaires de propreté », in D. Bonnet et Y. Jaffré (dir.), *Les maladies de passage - Transmissions, préventions et hygiènes en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- Enten F., 2018, « La fabrique institutionnelle des chiffres de l'aide alimentaire en Éthiopie. Retour ethnographique d'un humanitaire sur son terrain », in P. Lavigne Delville et M. Fresia (dir.), *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Marseille, IRD Éditions, Éditions Karthala-APAD, pp. 159-185.
- Lavigne Delville P., 2015, « Un projet de développement qui n'aurait jamais dû réussir ? La réhabilitation des polders de Prey Nup », *Anthropologie & Développement*, n° 42-43, pp. 59-84.
- Le Meur P.-Y., 2015, « Un barrage contre le Pacifique. Polders et développement au Cambodge », *Anthropologie & Développement*, n° 42-43, pp. 27-58.
- Mansion A., 2018, « Un réseau hybride pour alimenter les politiques de coopération et de développement sur le foncier », in P. Lavigne Delville et M. Fresia (dir.), *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Marseille, IRD Éditions, Éditions Karthala-APAD, pp. 275-301.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.
- Valette H., Baron C., Enten F., Lavigne Delville P., Tsitsikalis A., 2015, *Une action publique éclatée ? Production et institutionnalisation de l'action publique dans les secteurs de l'eau potable et du foncier. Burkina Faso, Niger, Bénin*, Nogent-sur-Marne, Éditions du GRET.



Un projet inspiré par l'APAD

La formation professionnelle des anthropologues praticiens
du développement à Aix-Marseille Université

Jacky Bouju*

Faisant partie, selon l'heureuse formule d'une jeune collègue, des « dinosaures » de l'association APAD, je voudrais, pour cet anniversaire, raconter une histoire qui remonte à la « préhistoire » de l'association, à savoir comment mon engagement dans le projet de l'APAD¹ a profondément influencé mes orientations thématiques et mon métier d'enseignant-chercheur en anthropologie. Ainsi, dès le début de l'APAD en 1991, je me suis passionné pour un des débats fondateurs de l'association qui portait sur le rapport entre logique de connaissance et logique d'action sur et dans le développement. L'état de notre réflexion sur cette question au sein du réseau des apadiens avait trouvé sa première expression dans la conclusion² de l'ouvrage pionnier de Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, sorti en 1995. Jean-Pierre y résume de manière fort claire et sans concession la problématique du rapport entre « recherche fondamentale » et « recherche appliquée » au développement. Partant de cette problématique apadienne, je me suis demandé comment je pourrais, en tant qu'enseignant-chercheur, contribuer à résoudre la fracture entre la formation académique à la recherche ethnographique classique et la pratique anthropologique appliquée et impliquée dans le développement. C'est ce cheminement que j'essaie de retracer ici, qui m'a conduit à inventer en 2004 le « chaînon académique manquant » à l'université d'Aix-Marseille : un cursus de master professionnel en anthropologie appliquée au développement durable.

Anthropologie fondamentale, anthropologie appliquée : un dialogue difficile ?

Dès 1995, je m'essayais, dans un papier, quelque peu maladroit j'en conviens, intitulé « Anthropologies parallèles : description d'une procédure d'Enquête Anthropologique

* IMAF, Aix-Marseille Université (AMU) ; boujuj@gmail.com

¹ J'ai eu l'honneur d'être secrétaire général de l'association en 2002.

² Dans la partie intitulée « Le dialogue chercheurs-développeurs », pages 189-202.

Rapide (EAR) », à réfléchir aux conditions de possibilité d'une enquête anthropologique rapide qui puisse être appliquée au développement. À cette époque, le principal problème que je voyais dans le cahier des charges défini par un commanditaire n'était pas l'étroitesse de la question de recherche, ou l'obligation de rédiger un rapport de synthèse final, mais de savoir comment faire de l'anthropologie dans les délais très courts d'une consultation alors que le principe cardinal de la méthode ethnographique classique est « l'enquête en observation participante de longue durée sur le terrain ». Avec le recul, ma tentative de résolution de la « quadrature du cercle vicieux » de la méthode ethnographique classique ne me semble guère convaincante. Je proposais en effet que « l'ethnologue doit nécessairement *détenir au préalable, une très bonne connaissance du milieu*. Or, une telle compétence ne peut être acquise que de deux manières :

- Soit la région concernée est le terrain de l'ethnologue, ce qui signifie qu'il a effectué au préalable une recherche classique de longue durée dans la zone concernée par l'intervention.

- Soit l'ethnologue aura vécu assez longtemps sur place pour acquérir un savoir propre (observation directe des réalités et participation quotidienne à la vie sociale locale) et pour compiler (par la maîtrise des sources existantes) les savoirs antérieurs accumulés sur le milieu social et la culture concernés par le projet. » (Bouju, 1995 : 6)

Il faut bien avouer que ces conditions de faisabilité très restrictives n'étaient pas favorables à l'implication de l'anthropologie dans le développement. Le problème restait donc entier. Comment faire de l'anthropologie dans un laps de temps qui interdit d'appliquer la méthode canonique ?

À l'époque, la réponse à cette question était loin d'être aisée. Dans le milieu académique qui était le mien, la culture classique de la discipline survalorisait la neutralité axiologique et la bonne distance du « regard éloigné » qui ne voulait absolument pas interférer avec le présent des cultures « autres » : l'anthropologie académique se complaisait dans une forme d'isolationnisme élitiste. Posture singulière si l'on considère que les autres sciences humaines et sociales (sociologie, géographie humaine, etc.) étaient depuis longtemps engagées dans la voie de la professionnalisation non académique sans que cela ait nui d'une quelconque manière à la qualité scientifique de ces disciplines. Parmi mes collègues, les défenseurs de la « pureté épistémologique », obsédés par l'idéal d'indépendance intellectuelle de la recherche, étaient totalement inhibés à l'idée de « se vendre ». Quand je défendais l'idée que l'anthropologie était une discipline susceptible de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être – moins en termes matériels qu'en termes de reconnaissance des droits légaux, de liberté d'expression ou d'accès aux biens communs que sont l'éducation, la santé, etc. – des catégories sociales ou des groupes exploités ou marginalisés, ils m'opposaient systématiquement les nombreux problèmes épistémologiques et éthiques que pose l'implication de l'ethnologue dans l'intervention de développement.

De fait, les exigences de la méthode ethnographique s'accordent mal avec la nécessité professionnelle de s'engager personnellement dans une intervention aux objectifs définis

a priori, à l'organisation imparfaite, insuffisamment préparée à s'insérer dans un contexte local aux caractéristiques socioculturelles mal connues et aux configurations institutionnelles et politiques complexes. Les enquêtes à court terme que l'anthropologue peut être amené à conduire dans un projet de développement ne laissent guère de place à l'approche émiqque et inductive. Évaluée à l'aune des critères de la recherche, l'application pose indéniablement de sérieux problèmes épistémologiques, éthiques et méthodologiques aux conditions d'exercice de la méthode ethnographique classique : que ce soit l'observation participante, l'autonomie du chercheur, l'exercice du sens critique, la pratique de la neutralité axiologique, etc. Dans un contexte académique globalement hostile à l'anthropologie appliquée, je me sentais en porte-à-faux en dispensant une formation classique qui ne préparait en rien à une anthropologie appliquée et impliquée dans le développement, d'autant plus qu'une partie des étudiants réclamait depuis des années une telle formation.

Former des anthropologues praticiens dans le développement

Grâce à la richesse des échanges que nous avons à l'APAD depuis les « années fondatrices », j'ai pris progressivement conscience que la recherche anthropologique sur le développement et la pratique anthropologique dans le développement ne correspondaient ni à la même profession, ni au même métier. Mais, après avoir lu les ouvrages de K. Gardner et D. Lewis (1996) et de S. Pink (2006), l'idée que l'anthropologue pouvait être un praticien³ faisant un autre métier que celui de chercheur et qu'il serait important de pouvoir former les étudiants à ce métier s'est définitivement imposée à moi. Cette idée de créer le « chaînon académique manquant⁴ » resta en gestation, mûrissant lentement jusqu'en l'an 2004, qui m'offrit la formidable opportunité de la réaliser lors de la remise à plat des cursus universitaires français à l'occasion de la grande réforme nationale du LMD⁵. C'est ainsi qu'en 2005, j'ouvrais un cursus de master professionnel en anthropologie appliquée au développement durable au département d'anthropologie de l'université de Provence⁶, dont l'objectif était de former en deux ans des anthropologues praticiens du développement. Le profil professionnel que je cherchais à construire était celui d'un praticien généraliste capable de s'adapter à des environnements de travail variés ainsi qu'à des cultures locales et des écosystèmes différents, apte à intervenir n'importe où

³ La notion de praticien recouvre grosso modo les mêmes distinctions qu'en médecine. Le « praticien » en anthropologie est un « généraliste », capable d'exercer ses connaissances sur différents continents, dans un grand nombre de situations appliquées où il est appelé à utiliser ses connaissances pour résoudre des problèmes, traduire un point de vue ou expliquer une situation. En cela il se distingue du « chercheur » qui lui est un « spécialiste ».

⁴ Cette formule fait écho à celle trouvée par Philippe Lavigne Delville (2008) (« À la recherche du chaînon manquant ») pour décrire les compétences attendues d'un anthropologue dialoguant avec le monde du développement.

⁵ Le parcours licence-master-doctorat.

⁶ J'ai rendu compte en détail du développement de ce projet dans J. Bouju (2011a, 2011b). L'université de Provence est devenue Aix-Marseille Université.

dans le monde, dans des programmes de développement culturellement appropriés et durables⁷ tant au plan social qu'environnemental.

Je compris assez vite que l'enjeu majeur du master pro serait de réussir à forger une identité professionnelle en construisant une représentation positive du métier d'anthropologue praticien. Une profession individualisée, séparée de la recherche, qui pourrait se décliner en différents métiers et de nombreuses spécialités qui s'appuieraient sur les fondements théoriques et épistémologiques de l'anthropologie.

Cependant, une fois passée l'intense satisfaction de voir mon projet de formation professionnelle validé par les instances académiques, je me suis rapidement trouvé confronté à des questions essentielles auxquelles je n'avais pas suffisamment réfléchi auparavant. Par exemple, quel dispositif pédagogique mettre en place pour atteindre cet ambitieux objectif de formation professionnelle de haut niveau ? Comment construire un cursus pédagogique adapté aux contraintes du calendrier universitaire ? Quels étaient les savoirs anthropologiques nécessaires et quelles mutations cognitives devaient être accomplies pour que les praticiens demeurent des anthropologues ?

Au départ, je n'avais guère de points d'appui théoriques et j'étais loin d'avoir toutes les réponses à ces questions essentielles. C'est en m'appuyant sur l'expérience pratique acquise par mes collègues anglo-saxons K. Gardner, S. Pink et D. Lewis déjà mentionnés, mais surtout sur l'expérience de R.W. Nolan (2002, 2008) et celle de l'association américaine NAPA⁸, que j'ai pu décider d'un programme de formation professionnelle adapté aux contraintes universitaires et fondé sur un dispositif d'apprentissage dynamique en constante évolution.

Mais, pour atteindre cet objectif, il me fallait résoudre certaines contraintes majeures imposées par les exigences du champ professionnel, car les anthropologues praticiens ne débattent pas de la légitimité de leur méthode avec des chercheurs ou des universitaires, mais avec des clients ou des employeurs. Pour ma part, au-delà de ma petite expérience personnelle de collaboration à un projet de développement, je savais peu de choses des contraintes du métier d'anthropologue praticien. Ce sont les discussions avec mes collègues professionnels⁹, alliés de la première heure, qui m'ont éclairé sur les contraintes du marché du travail des anthropologues praticiens.

Cependant, comprenant que c'était moins la connaissance anthropologique que des compétences anthropologiques – c'est-à-dire des savoirs anthropologiques spécifiques et utilisables immédiatement – qui étaient attendues par les employeurs, il m'a fallu rapidement opérer une nette distinction entre la recherche anthropologique sur et dans le

⁷ C'est-à-dire acceptables durablement et transmissibles aux générations futures par les populations ou les catégories sociales bénéficiaires.

⁸ NAPA (National Association for the Practice of Anthropology) est une section de l'American Anthropological Association (AAA) aux USA.

⁹ Tout particulièrement M. Mathieu et P. Lavigne Delville deux membres de l'APAD qui ont accompagné ce projet dès sa création.

développement et la pratique anthropologique appliquée et impliquée dans le développement.

Pour ce faire, je devais marquer le changement radical de paradigme en définissant le savoir anthropologique autrement que comme « l'enquête de terrain en observation participante de longue durée ». Pour opérer la rupture, il fallait rappeler avec force qu'étant données les conditions d'emploi dans le monde du développement, ce n'était pas au monde académique de définir les conditions d'exercice du métier de praticien, ni d'évaluer les résultats. Le praticien que je voulais former n'est pas un chercheur. Son travail n'est pas d'observer la société pour l'analyser dans la bonne distance du « regard éloigné » que permet l'observation participante de longue durée. Il n'en a pas le temps, et surtout ce n'est pas son métier. À l'inverse du chercheur, il doit s'impliquer de manière engagée dans l'intervention en pratiquant une observation réflexive et orientée vers le changement de quelque chose dans la société. Il est un *insider* impliqué dans l'action dans laquelle il s'engage sans hésiter, dès lors qu'il est convaincu du bien-fondé et du caractère éthique de son intervention. Il y coopère de sorte qu'elle réussisse et atteigne son objectif d'amélioration des conditions d'existence des gens. C'est au fil des premières promotions, en échangeant avec des professionnels et en me mettant à l'écoute des étudiants, que j'ai pu préciser et affiner les postures cognitives, éthiques et méthodologiques nouvelles impliquées par ce projet.

Les adaptations méthodologiques de l'anthropologue praticien

Le métier d'anthropologue praticien que je dessinais alors devait être caractérisé par une capacité d'expertise fondée sur un corps de connaissances anthropologiques, de méthodes et de techniques adaptées au diagnostic et à la résolution des problèmes qui se posent dans le domaine du développement. La méthode d'enquête adaptée à cette formation professionnelle n'est plus « l'observation participante de longue durée », mais une approche anthropologique différente qu'on peut définir comme une « observation participative et réflexive » (Mosse *et al.*, 2001 ; Ouroussof, 2001 ; Raveneau, 2005) qui conserve l'essentiel des propriétés heuristiques du triangle épistémologique de l'anthropologie, à savoir la conjonction des approches inductive, émique et holiste. Certes le temps de l'approche inductive est très diminué, mais la dimension émique et l'attention portée à l'enchevêtrement des logiques sociales demeurent. Cette approche d'observation participative et réflexive prend place dans le flot des événements et des participations quotidiennes à l'action : réunions, discussions, rencontres, débats et conflits. Elle implique aussi un processus parallèle d'observations, de prises de notes et d'écriture qui prend du temps mais qui permet une analyse des constructions symboliques mises au service de la justification des pratiques d'acteurs. Car les informateurs du praticien sont considérés comme des interlocuteurs compétents qui donnent un sens à ce qu'ils font et à ce qu'ils disent et qui sont capables de comprendre et d'exprimer les relations complexes qui existent entre les logiques sociales enchevêtrées caractérisant leur situation (Raveneau, 2005 : 166 ; Bouju, 2011b : 577). Sorte de maïeutique sociale, la méthode du praticien déplace les canons de la méthode ethnographique dans de

nouvelles directions qui impliquent directement, à différents degrés et de différentes manières, les informateurs dans la production des significations et l'analyse des données les concernant (Mosse *et al.*, 2001 : 163).

La méthode du praticien consiste à mettre en place un dispositif intersubjectif de traduction des « significations en interface culturelle » qui permettra d'établir un véritable échange avec les informateurs à partir de représentations efficaces de la réalité, compréhensibles et acceptables à la fois dans le système de référence des intervenants et dans celui des acteurs sujets de l'intervention. En effet, une part significative du rôle de l'anthropologue praticien consiste à établir un dialogue interculturel permanent avec ses collègues du projet (Bouju, 2011b : 575). Une activité de médiateur interculturel souvent plus aisée à exercer avec ses collègues techniciens et agents de terrain qu'avec les experts ou la direction du projet qui sont moins disposés à mettre éventuellement en question leur manière habituelle d'opérer ou à considérer le caractère ambigu de leurs décisions par rapport aux dynamiques sociales et politiques du contexte d'intervention. L'anthropologue praticien est donc formé à valoriser ses compétences et doit convaincre de sa compétence à réduire l'incertitude qui affecte tout projet en montrant sa capacité à analyser les logiques d'action et les positions des acteurs stratégiques locaux ainsi que leurs dispositions vis-à-vis du projet. Ce type d'analyse est susceptible de fournir un excellent point d'appui pour agir (*ibid.* : 576) tout en offrant à ses collègues « un référentiel sociologiquement réaliste qui leur permette de situer leur action dans un cadre conceptuel adéquat » (Lavigne Delville, 2008 : 14).

Cette approche est parfaitement adaptée aux conditions épistémologiques particulières de l'intervention et aux caractéristiques des phénomènes étudiés¹⁰. Cette adaptation méthodologique conserve le caractère unique de l'anthropologie comme principe d'intelligibilité des activités humaines, comme mode original d'explication du social et comme méthode particulière d'analyse du réel.

Le cursus était tout entier structuré autour de l'acquisition d'un ensemble de compétences professionnelles adaptées aux impératifs des emplois dans le développement international ; des savoir-faire fonctionnels applicables aux tâches et aux missions habituelles des praticiens ; mais aussi des aptitudes personnelles, des savoir-être professionnels qui permettent de collaborer efficacement dans le travail en équipe¹¹. Ces objectifs de formation définis, il restait à trouver les ressources pédagogiques compétentes pour les mettre en œuvre. Le choix a été fait de recourir à des anthropologues professionnels et des consultants indépendants qui n'appartenaient pas au monde académique. Pour construire l'équipe pédagogique du master pro, j'ai mobilisé mon

¹⁰ Pour une présentation complète des caractéristiques particulières de l'adéquation de la méthode du praticien aux contraintes de l'intervention, voir J. Bouju (2011b : 577-579).

¹¹ Pour une présentation détaillée sur le contenu de la formation à l'université d'Aix-Marseille, ses enjeux, la manière dont l'anthropologie y est enseignée, je renvoie à l'article intitulé « La formation professionnelle des étudiants en anthropologie appliquée au développement » qui est entièrement consacré à cette formation professionnelle (Bouju, 2011a).

réseau personnel d'amis¹², chercheurs à l'IRD ou professionnels free-lance, qui m'ont permis de construire *ex nihilo*, et en un temps record, une équipe compétente. Pour l'essentiel, la réussite initiale du master en anthropologie appliquée aux métiers du développement durable d'Aix-Marseille Université est due à leur participation à ce projet pédagogique. Dans cette équipe, P. Lavigne Delville a occupé une place particulière. La réédition en 2008 de son article sur le « chaînon manquant », capable d'articuler l'analyse anthropologique et les objets d'action des développeurs, a fortement contribué à préciser et affiner les compétences de praticien généraliste et les savoir-faire professionnels que nous voulions développer chez les étudiants.

Nous voulions former des praticiens capables de convaincre un employeur potentiel qu'ils pouvaient « diminuer l'opacité du monde » et maîtriser l'univers de sens des techniciens du développement (Lavigne Delville, 2007 : 19). Capables, au-delà de leurs compétences de *cultural broker* (Nolan, 2002 : 80), de maîtriser toutes les variations possibles des fonctions d'intermédiation qui caractérisent leur position si particulière à l'interface des acteurs et de l'action. Convaincu que l'enseignement académique ne pouvait enseigner ces compétences, j'accordais une place centrale à l'expérience professionnelle acquise au cours d'un stage d'un semestre sur le terrain.

Tout pétri de contraintes soit-il, le métier d'anthropologue praticien dans le développement devait être une autre manière de faire de l'anthropologie, bien différente de la recherche, certes, mais tout aussi passionnante. Le succès immédiat rencontré par cette formation a montré que nous avons vu juste. Chaque année, nous étions obligés de sélectionner une vingtaine de candidatures parmi celles qui nous parvenaient de partout en France, mais aussi de l'étranger, principalement d'Europe et d'Amérique latine. J'ai eu aussi le plaisir de pouvoir employer comme formatrice dans le cursus une étudiante diplômée de la première promotion qui avait réussi sa carrière professionnelle d'anthropologue dans le développement. D'autres étudiant-es, ont suivi des voies différentes en s'inscrivant en thèse par exemple. Mais tous et toutes ont trouvé un emploi en rapport avec leur formation¹³.

Bibliographie

Bouju J., 1995, « Anthropologies parallèles : description d'une procédure d'Enquête Anthropologique Rapide (EAR) », *Bulletin de l'APAD*, n° 9, <http://apad.revues.org/1591> (consulté le 30 septembre 2021).

Bouju J., 2011a, « La formation professionnelle des étudiants en anthropologie appliquée au développement », *Journal des anthropologues*, n° 126-127, <http://journals.openedition.org/jda/5498> (consulté le 30 septembre 2021).

¹² Entre autres, M. Mathieu, P. Lavigne Delville, E. Faugère, A. Mauro, L. Morlat.

¹³ Après mon départ à la retraite en 2017, l'aventure continue, ainsi qu'en témoigne la plaquette interactive réalisée par la promotion des étudiants de master 2 de cette année académique 2020-2021 et que m'a envoyée J.-M. de Grave, mon collègue et successeur à la direction du master pro aixois : <https://prezi.com/view/rDXyzyTYUQ1DLFz8IUg0>.

- Bouju J., 2011b, « Une application de l'anthropologie au développement. Le métier de praticien », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, pp. 563-589.
- Gardner K., Lewis D., 1996, *Anthropology, Development, and the Post-Modern Challenge*, London, Pluto Press.
- Lavigne Delville P., 2007 « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement », in T. Bierschenk *et al.* (dir.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Leyde, Paris, APAD, Karthala, pp. 127-150.
- Mosse D., Farrington J., Rew A. (eds.), 2001, *Development as Process. Concepts and Methods for Working with Complexity*, New Delhi, ODI-India Research Press.
- Nolan R.W., 2002, *Development Anthropology. Encounters in the Real World*, Oxford, Westview Press.
- Nolan R.W., 2008, « Using Anthropology Overseas », *NAPA Bulletin*, « Careers in Applied Anthropology in the 21st Century: Perspectives from Academics and Practitioners », n° 29, pp. 166-180.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Ouroussof A., 2001, « What is an Ethnographic Study? », in D.N. Gellner and E. Hirsch (eds.), *Inside Organizations. Anthropologists at Work*, Oxford, New York, Berg, pp. 35-58.
- Pink S. (ed.), 2006, *Applications of Anthropology. Professional Anthropology in the Twenty-first Century*, New York, Oxford, Berghahn Books, vol. 2.
- Raveneau G., 2005, « Produire un déplacement sur une mobilité. Éléments de réflexion pour une anthropologie d'intervention », in B. Traimond (dir.), *L'anthropologie appliquée aujourd'hui*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 163-176.



**Nouvelles questions,
nouveaux objets**



Comment mettre sur agenda un problème public intime et sensible ?

Dilemmes et inconforts des acteurs autour de l'avortement
au Burkina Faso

Fatoumata Ouattara*

La sensibilité de l'avortement relève de sa dimension intime mais aussi de sa prise en compte dans l'action publique. Une simple opposition entre espace privé et espace public paraît insuffisante pour comprendre les conduites des acteurs. Comment émerge une question sensible et intime dans l'action publique ? Comment est structurée sa publicisation ? Ce texte vise à montrer comment la traduction de l'avortement en tant que sujet sociétal oscille entre l'ordre sanitaire et l'ordre moral au Burkina Faso. Son inscription à l'agenda se décline avec la nécessaire discrétion des pratiques d'avortement selon l'ordre moral local et les attentes des acteurs internationaux. Faire de l'avortement un problème d'ordre public confronte ainsi des acteurs opérant dans leurs sphères d'action respectives. Nous proposons une attention à l'émergence et à la formulation des problèmes publics. Une telle analyse ne semble féconde qu'à condition d'ouvrir une voie à la croisée de plusieurs champs thématiques mettant en évidence la dynamique des acteurs, leurs logiques et les enjeux : anthropologie culturelle et sociale, anthropologie du développement et sociologie de l'action politique. Cela permet d'appréhender des sujets (anciens et nouveaux) à l'interface des sphères privées et publiques, d'un point de vue socio-anthropologique, sous un nouvel angle.

The sensitive nature of abortion stems not only from its intimate dimension, but also from how it is approached in public action. The mere opposition between the private and public space seems to be insufficient to understand how the actors behave. How does a sensitive and intimate issue emerge in public action? How is its publicisation structured? The aim of this paper is to show how the translation of abortion into a societal subject oscillates between health and morals in Burkina Faso. Its inclusion on the agenda is combined with the need for discretion in abortion practices in accordance with the local moral order and the expectations of international actors. Making abortion a public order issue thus brings actors operating within their respective spheres of action face to face with each other. We propose to focus on the emergence and formulation of public problems; however, such an analysis may only be fruitful if it opens a new direction at the crossroads of several thematic fields, highlighting the dynamics of actors and their logics and the issues at play: cultural and social anthropology, development anthropology, and sociology of political action. This will make it possible to analyse subjects at the interface of the private and public spheres from a socio-anthropological perspective, and from a new angle.

* Anthropologue, Aix-Marseille Université, IRD, LPED, Marseille, France ; fatou.ouattara@ird.fr

Introduction

Les recherches socio-anthropologiques sur les politiques publiques en Afrique ont essentiellement porté sur des politiques « classiques », qui plus est soutenues et influencées par l'aide internationale. La formulation des problèmes est principalement le fait des professionnels et des experts, qu'ils soient cadres des administrations ou des agences d'aide, chercheurs ou consultants. Elle met l'accent sur des manques (faibles taux de scolarisation, faible accès à l'eau potable, etc.) ou des insuffisances de qualité (niveau des enseignants, qualité des soins, gouvernance des services publics, etc.). Il peut y avoir des controverses sur la façon de formuler le problème, mais il est largement reconnu.

Mais que se passe-t-il lorsque le problème ne va pas de soi, ou ne peut pas être posé ? Comment se passe l'émergence et la formulation des problèmes collectifs publics en Afrique ? Des problèmes peuvent-ils émerger lorsqu'ils ne sont pas impulsés par, ou sous l'œil, des bailleurs de fonds ? L'analyse des politiques publiques a montré que l'identification même des problèmes publics ne va pas de soi. Il faut un travail spécifique pour qu'une somme de difficultés individuelles soit perçue comme la résultante de mécanismes qui dépassent les individus concernés, et réclame une intervention des autorités¹. Il y a différentes façons de formuler un problème, qui ne mettent pas l'accent sur les mêmes causes, ni les mêmes conséquences, et appellent du coup des mesures de nature différente. Ainsi, les accidents de la route dus aux camions peuvent-ils être imputés d'abord à l'état des routes (qui relève de l'État), à l'état des véhicules (qui relève de la responsabilité individuelle, mais aussi des règles de contrôle technique mises en place par l'État), à la responsabilité des chauffeurs ou à leurs conditions de travail relevant elles aussi d'un ensemble d'acteurs.

La recherche s'est jusqu'à présent très peu intéressée à l'émergence et à la formulation des problèmes publics. Or c'est aussi un révélateur de la façon dont une société se perçoit, de ce qui est ou non posé comme un problème, de ce qui relève du privé ou du collectif, et de comment une question interpelle ou non les autorités. À partir du cas de l'avortement, nous voudrions ici plaider pour l'intérêt de ces questions pour une socio-anthropologie du changement social et du développement.

L'avortement provoqué ou l'interruption volontaire de grossesse est une pratique universelle (Devereux, 1955 ; Boltanski, 2004). Il s'agit avant tout d'une affaire intime et sensible. Son évocation dans l'espace public suscite parfois des opinions tranchées et oppose ainsi ceux qui sont pour sa pratique à ceux qui y sont opposés. On considère les uns comme les « tenants du *pro-choice* », favorables au droit des femmes à disposer de leur corps, et les autres comme les « tenants du *pro-life* », qui mettent en avant le droit à tout embryon de suivre le cours de son développement (Guillaume et Rossier, 2018 : 225-226).

¹ Voir les travaux fondateurs de J.R. Gusfield (1984, 2009) sur l'alcool au volant.

Dans son ouvrage *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, L. Boltanski (2004 : 38) énumère deux questions que l'avortement pose à la sociologie : la première repose sur « la légitimité » à partir de l'opposition entre ce qui est permis et ce qui est interdit ; et la seconde repose sur sa visibilité car il s'agit somme toute d'un phénomène pratiqué « dans l'ombre ». Ces deux questions peuvent être articulées et traitées ensemble.

Mon argument s'articule autour de l'idée de publicisation, c'est-à-dire le travail par lequel une somme de problèmes individuels devient un problème public au double sens de « ce qui dépasse les individus » et « ce qui est présent dans l'espace public ». Il s'agit de saisir comment, en amont d'une reconnaissance politique (*policy process*) qui entame la mise sur agenda, des acteurs sociaux fabriquent de l'action publique par le bas (Garraud, 1990 ; Hassenteufel, 2010). Pratiqué discrètement, couramment et entraînant souvent des conséquences désastreuses, comment l'avortement est-il formulé dans l'espace public comme une préoccupation sociétale ? Comment les logiques d'acteurs s'articulent dans la construction publique sur ce phénomène ? Comment promouvoir une politique publique sur une question dont la vocation morale est la discrétion ? Comment différents acteurs se positionnent ou se mobilisent par rapport à la question ? L'hypothèse ici est que l'entente tacite sur la discrétion des pratiques comme gage de leur invisibilité dans l'espace public permet aux différents acteurs de maintenir leur légitimité malgré les tensions contradictoires qui opèrent dans leurs sphères d'action respectives.

Les matériaux sur lesquels se fonde mon propos proviennent de trois contextes de recherche entamés depuis 2010 : un programme de recherche sur des logiques d'acteurs face à l'avortement au Burkina Faso et une étude conduite autour d'un médicament, le misoprostol, en lien avec l'avortement au Bénin et au Burkina Faso. En continuité de ces études, une recherche entamée depuis 2017 au Togo sur les postures de la société civile sur l'avortement permet incontestablement de développer le propos.

Une norme sociale qui condamne et un cadre juridique qui restreint sa pratique

En privé ou en public, les discours désapprouvent et condamnent l'avortement provoqué². Par exemple, une enquête réalisée par le Centre de gouvernance démocratique (CGD, 2010) mentionne que la société burkinabè est majoritairement opposée à la pratique de l'avortement (86 %). Si l'on admet que la notion de norme constitue une forme de légitimation des conduites des acteurs sociaux et que, de ce fait, les règles normatives cautionnent l'action d'un point de vue moral (Bailey, 1971), on peut dire que l'avortement est perçu comme une transgression normative.

² Voir par exemple A. Guillaume (2004a, 2004b) et R. Ouédraogo (2015).

À l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest francophone, les lois restrictives soulignent la désapprobation sur la pratique de l'avortement³. À l'indépendance en 1960, le Burkina Faso a hérité du Code pénal français de 1810 et de la loi française de 1920 qui réprimait « la provocation de l'avortement et la propagande contraceptive » (Guillaume et Rossier, 2018 : 238). Le Code pénal français avait pour finalité l'augmentation de la natalité à l'issue de la première guerre mondiale et il a été également transmis aux anciennes colonies françaises. Au Burkina Faso, il a fallu attendre 1996 pour que la loi française de 1920 soit révisée. Le cadrage juridique national de la pratique de l'avortement est énoncé dans le Code pénal et par la loi portant sur la santé de la reproduction en 2005. Le cadrage juridique de l'avortement au Burkina Faso est restrictif et punitif. Une interruption de grossesse n'est tolérée qu'en cas de viol, de relation incestueuse, ou dès lors qu'il a été prouvé que la grossesse est un risque pour la santé de la femme enceinte ou bien qu'il y a une probabilité que le fœtus soit atteint d'une affection grave, reconnue comme incurable. Du côté de la santé, la loi n° 49/005-AN du 21 décembre 2005 portant sur la reproduction adoptée par l'Assemblée nationale souligne la lutte contre les avortements provoqués. Les articles 383, 386 et 387 du Code pénal indiquent des sanctions financières et d'emprisonnement requises à l'égard de personnes impliquées dans la pratique d'une interruption volontaire de grossesse. On peut dire que le cadre juridique restrictif entérine d'une certaine manière les conceptions populaires locales à l'égard de l'interruption volontaire de grossesse.

Les conditions sociales de la tolérance d'une pratique courante

Des discours de condamnation morale et du cadre juridique restrictif aux faits réels, il y a un grand écart. Car, bien que faisant l'objet d'une réprobation sociale, l'avortement est pratiqué, et semble faire l'objet d'une tolérance (Ouédraogo, 2015). Dans ce contexte socioculturel et juridique respectivement réprobateur et restrictif, l'avortement se fait dans la discrétion. Et, bien que pratiqué dans la discrétion, il finit souvent par être su et par apparaître comme « un secret connu de tous » comme le souligne la démographe Clémentine Rossier (2006). Lorsque le secret est découvert, on observe une certaine tolérance de l'entourage vis-à-vis de la femme qui en a fait l'expérience. Cependant, la tolérance vis-à-vis de l'avortement ainsi que la discrétion requise pour sa pratique semblent obéir à des logiques culturelles. Il est attendu que les acteurs sociaux qui en font l'expérience adoptent les dispositions associées à la bienséance en matière de discrétion. L'avortement est toléré à condition que les codes culturels et sociaux de la discrétion soient partagés par les acteurs que l'acte implique. Aucune femme, à moins d'être dénuée d'éducation et d'attachement aux codes du monde social local, ne peut annoncer ouvertement qu'elle a avorté. L'expérience intime de l'avortement doit garantir les conditions culturelles, sociales et religieuses de la discrétion. L'avortement n'est pas bien

³ Sur 53 pays africains, 6 pays disposent de lois autorisant l'avortement à la demande de la femme pendant le premier trimestre de la grossesse : le Cap-Vert, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Mozambique, Sao Tomé et Príncipe, l'Angola.

et, quand on le fait, il faut être discret... et c'est le maintien de cette discrétion sociale qui peut le rendre tolérable. On peut dire que la pratique de l'avortement s'apparente à celle qui relève de l'adultère chez les femmes peules (Kintz, 1987) dans la mesure où elle est tolérée à condition que celle qui en fait l'expérience s'arrange pour que son entourage fasse semblant de ne pas le savoir. Les normes sociales et les cadres juridiques confinent la pratique de l'avortement dans la dissimulation⁴.

De l'intime à la santé publique

Des études socio-anthropologiques ont montré qu'entamés hors de l'hôpital dans la discrétion, les avortements se terminent souvent dans des conditions sanitaires désastreuses pour les femmes lorsqu'elles arrivent dans des hôpitaux publics de référence (Drabo, 2013 ; Ouédraogo et Ouattara, 2013 ; Ouédraogo, 2015). Du côté de la santé publique, il s'agit des « avortements clandestins » ou des « avortements à risque » en raison des conséquences sanitaires en termes de morbidité et de mortalité. Ces phénomènes sont d'une ampleur estimée importante, et les chiffres sur l'avortement sont certainement sous-estimés du fait de la discrétion qui le caractérise d'un point de vue socioculturel et aussi au regard des lois punitives sur la pratique (WHO, 2011 ; Rossier, 2015 ; Guillaume et Rossier, 2018). Au Burkina Faso, les femmes tentent de se faire avorter discrètement en utilisant des pratiques variées et ont souvent recours à plusieurs personnes non qualifiées. Outre ces parcours tortueux, les déterminants sociologiques et les conséquences ont été largement décrits et analysés (Ouédraogo, 2015 ; Zongo *et al.*, 2015 ; Kagambèga, 2016). Notons que l'avortement clandestin coûte plus cher pour les femmes qui ont moins de ressources financières, contrairement à celles qui ont les moyens et disposent d'un réseau de connaissances leur permettant d'accéder à un avortement plus sécurisé (Ouédraogo, 2015 ; Rossier, 2015). Toutefois, le traitement politique du phénomène de l'avortement se fonde sur l'ampleur de ses conséquences.

Des accords internationaux à l'optique nationale dédiée aux soins après avortement (SAA)

À l'instar d'autres pays à faible revenu, le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994 représente un moment clé pour le Burkina Faso en matière de politique publique sur l'avortement. C'est lors de cette rencontre que, sous la pression d'ONG et de mouvements féministes, un programme d'action interpelle les pays à faible revenu pour traiter la question de l'avortement. Le programme d'action adopté à la CIPD en 1994 s'associe à un compromis entre, d'un côté, les acteurs favorables au droit à l'avortement et, de l'autre, les décideurs des États plutôt opposés à favoriser un tel droit (Ouattara et Storeng, 2014 : 112). Il fut notamment acté, entre ces acteurs aux avis divergents, des politiques pour atténuer les

⁴ Pour une description et une analyse des pratiques associées à l'avortement au Burkina Faso, voir la thèse de doctorat de R. Ouédraogo (2015).

conséquences des avortements à risque par l'offre de soins de qualité accessibles pour la prise en charge médicale des complications de l'avortement et une meilleure accessibilité aux services de planification familiale (DeJong, 2000 ; Ouattara et Storeng, 2014).

Pour « être en phase » avec le programme adopté à la CIPD, la collaboration entre des ONG et des gynécologues-obstétriciens participe progressivement à faire émerger les soins après avortement (SAA) dans les structures de soins publiques centrales que sont les centres nationaux hospitaliers et universitaires. Certains de ces praticiens rencontrés au cours de nos recherches nous ont confié que leur motivation à accompagner l'émergence des SAA était nourrie par leur épuisement : ils recevaient en effet couramment des femmes pour des tentatives d'avortement, qui arrivaient en état d'urgence au bloc opératoire des maternités de référence où ils devaient faire des curetages utérins. Et ils étaient psychologiquement épuisés de voir certaines de ces femmes qui arrivaient trop tard à l'hôpital, pour y mourir. Pour ces gynécologues, l'engagement à créer des services pour traiter des cas d'avortement pouvait ainsi contribuer à améliorer les soins des femmes (Ouattara et Storeng, 2014). Avec la mise en place de services de SAA, le traitement des conséquences est décentralisé dans les centres médicaux avec antenne (CMA) et l'expulsion des débris utérins qui se faisait par curetage fait place à la technique de l'aspiration manuelle intra-utérine (AMIU).

Toutefois une étude socio-anthropologique a permis d'observer que les femmes accueillies dans ces services sont parfois confrontées à la stigmatisation de la part de soignants parce qu'elles sont accusées d'avoir commis une faute morale et/ou juridique (Drabo, 2013). On peut dire que les situations de violence à l'égard des femmes dans les services SAA constituent une sorte de contestation des soignants face à la publicisation de l'avortement. Au cours de nos investigations de terrain, certains soignants confient leur sentiment d'inconfort entre les principes déontologiques de la profession médicale qui les incite à offrir des soins et leurs convictions religieuses qui édictent que l'avortement est une mauvaise pratique.

Le misoprostol, un médicament qui (re)met en jeu la publicisation de l'avortement

Cependant, comment cet enjeu se cristallise davantage avec l'arrivée d'un médicament dans le champ de l'avortement ? Le misoprostol est un médicament dont la dénomination commune internationale (DCI) se décline en plusieurs spécialités (Cytotec®, Misoclear®, Ace Miso®...). Il a d'abord été fabriqué pour la prévention des ulcères gastriques. Cependant, c'est au Brésil que les femmes ont commencé, pour la première fois, au début des années 1980, à utiliser le misoprostol à des fins abortives, et ce, dans un contexte où l'accès légal à l'avortement est très restreint. Puis, cet usage « détourné » et non prescrit médicalement s'est répandu dans d'autres pays (Gipson *et al.*, 2011 ; De Zordo, 2016). Compte tenu de ces usages populaires détournés, les gynécologues-obstétriciens ont dû y prêter une attention particulière pour finir par reconnaître qu'il peut servir pour le déclenchement de l'accouchement, pour la prévention et le traitement de l'hémorragie du post-partum (HPP), pour le traitement des complications de l'avortement incomplet (prise

en charge du post-abortum) et pour pratiquer des avortements médicamenteux. C'est dans cette variété d'usages que l'OMS⁵ a reconnu que le misoprostol a un effet sur la baisse de la mortalité maternelle dans ces pays à faible revenu.

Comme dans d'autres pays d'Afrique francophone, au Burkina Faso, la reconnaissance nationale d'un médicament se décline par l'inscription de sa dénomination dans la liste des médicaments essentiels. Il s'agit de la liste à laquelle devraient se référer les soignants des structures de soins publiques et qui conditionne la disponibilité dans les services de santé et le type d'utilisation autorisée. La revue régulière de la liste des médicaments essentiels implique différents acteurs : soignants, administrateurs du ministère de la Santé (décideurs, soignants, pharmaciens) et acteurs d'associations et d'ONG nationales et internationales. L'acceptation du misoprostol par des autorités nationales pour son inscription dans la liste des médicaments essentiels a été un long processus, problématique, car il n'y avait pas de consensus sur la question. Les détenteurs d'enjeux du ministère de la Santé, de nombreux soignants et les parlementaires ont exprimé leurs réticences face à l'introduction de ce médicament dans le domaine des SAA, car ils craignaient qu'il permette aux femmes d'avorter et qu'il puisse ainsi entraîner une permissivité de l'avortement et une augmentation du nombre d'avortements⁶.

Certaines ONG connues pour leurs positions favorables à l'avortement ont espéré que le misoprostol puisse « ouvrir une fenêtre sur les demandes d'avortement ». Mais l'expérience des échanges sur les conditions d'utilisation officielles de ce médicament n'a pas permis de le faire. Face aux réticences des décideurs de l'État, les acteurs de ces ONG semblent parfois enclins à « court-circuiter » le système non sans l'aide discrète de gynécologues. Les réunions officielles n'étaient plus des espaces appropriés à la construction d'un dialogue consensuel entre acteurs. D'autres rencontres ont été nécessaires à défaut de consensus. Le lobbying favorable à l'utilisation du misoprostol auprès des agents du ministère de la Santé a été tenu par des ONG internationales reconnues pour leur légitimité dans la lutte contre la mortalité maternelle et par d'autres ONG connues pour leur position et leurs activités sur l'offre de l'avortement. Cependant, le leadership de ce groupe de lobbying a été coordonné par une ONG légitime auprès des acteurs de l'État. Il a fallu des échanges discrets et soutenus entre différents acteurs, et ce pendant plusieurs mois, pour aboutir à l'inscription du misoprostol dans la liste des médicaments essentiels au Burkina Faso en décembre 2014 pour le traitement des hémorragies du post-partum (HPP) et les soins après avortement (SAA). Les procédures de la disponibilité du médicament entérinées par une autorisation de mise sur le marché (AMM) se sont avérées tout aussi problématiques. En pratique, le médicament était disponible dans des structures de soins de certaines ONG internationales et dans des pharmacies où sa vente

⁵ L'OMS en tant qu'institution garante des normes en santé prescrit l'association de mifépristone et du misoprostol dans la liste des médicaments essentiels. Et, en 2011, elle est favorable à l'inscription du médicament dans la liste des médicaments essentiels pour les mères et les enfants et plus spécifiquement en gynécologie-obstétrique (cf. 17^e édition de l'OMS).

⁶ Sur la déconstruction de cette idée reçue, voir C. Rossier (2015).

devait se faire à condition de présenter une ordonnance médicale prescrite par un médecin. En dehors de ces négociations institutionnelles sur ses usages, au Burkina Faso, certaines femmes ont commencé à utiliser ce médicament pour avorter (Baxerres *et al.*, 2018). R. Ouédraogo (2015 : 306) note « des utilisations clandestines du produit » par des femmes et des soignants enclins à la discrétion.

Les limites d'une publicisation face à la résistance des enjeux locaux

Une politique publique de l'avortement n'est-elle pas finalement contrariée par l'attachement des décideurs nationaux à la dimension morale qui cerne le phénomène ? Les activités des ONG dont la lutte pour les droits des femmes se traduit par le droit à l'avortement se heurtent à une forme de résistance du contexte local. Lorsque le cadre des échanges le permet, les décideurs de l'État justifient leur résistance en sourdine à l'avortement *in fine* au nom de la singularité des valeurs locales. Dans un contexte social marqué par l'inégalité des rapports sociaux de genre, la directrice d'un département ministériel explique son avis opposé à une législation de l'avortement par la prégnance des valeurs sociétales.

Je pense que nous ne sommes pas prêts à aller vers la légalisation de l'avortement. La légalisation de l'avortement suppose quand même des services bien équipés, des services bien disponibles [...] et des compétences en tout cas heu [...] comment on appelle ça, qui nous permettent de le faire, peut-être que les compétences existent mais il faut de l'équipement et aussi la légalisation [...]. Selon les quelques films que j'ai eu à voir sur la pratique de l'avortement dans les pays où cet acte a été légalisé c'est toute une démarche, c'est toute une démarche impliquant l'individu lui-même, la femme elle-même, impliquant sa famille et [...] moi, personnellement, je ne pense pas qu'à l'étape actuelle là, de nos valeurs, de nos croyances religieuses là, qu'on puisse vraiment mettre en place toute cette démarche-là [...]. (une responsable du ministère de la Santé)

De leurs côtés, les ONG dont les activités sont aux confins de l'avortement sont tenues d'opérer discrètement et de s'arranger pour ne guère afficher ouvertement le fait qu'elles offrent l'avortement, mais de dire qu'elles font des soins après avortement. Cette posture les conduit parfois à mettre plus en avant des offres de soins aux femmes aux dépens de la lutte pour leurs droits. Il s'agit ainsi pour ces ONG de travailler autour de l'avortement et non d'offrir l'avortement. Travailler autour de l'avortement peut consister à fournir des méthodes contraceptives, des soins après avortement, des soins que permet le contexte juridique.

Dans ces conditions, les acteurs de l'État tolèrent les activités des ONG en matière d'avortement, mais à condition qu'elles soient discrètes. Tout se passe comme si les interactions entre les acteurs d'ONG et les décideurs de l'État et la population étaient régies par la discrétion sur une potentielle permissivité de l'avortement. Une politique publique de l'avortement semble pour le moment compromise par sa contestation de par les conceptions socioculturelles locales.

Conclusion

Bien que tout le monde sache que des avortements provoqués, médicalisés ou non, sont fréquents, bien que les professionnels de santé publique soient conscients des risques graves de santé qu'encourent les femmes qui avortent sans suivi médical et qu'ils les voient dans les hôpitaux, la question de l'avortement n'arrive pas à être construite comme problème public. Il demeure tabou, bloqué entre les interdits moraux et religieux, et la répression légale. Dès lors, c'est seulement à la marge que le problème est pris en charge, de façon discrète.

À ce jour, en matière de politique publique, les soins après avortement (SAA) destinés à traiter médicalement les conséquences des avortements clandestins et corroborés par le maillage juridique constituent la principale réponse de l'État burkinabè sur la visibilité de l'avortement dans l'espace public. Autrement dit, la loi sur l'avortement permet l'existence des SAA : s'il ne peut être pratiqué qu'à quelques exceptions, on peut néanmoins traiter médicalement les conséquences qui en découlent lorsqu'il est mal pratiqué parce que clandestinement et dans des conditions de risques sanitaires. Pour l'heure, cette politique publique en matière de santé est légitimée par la lutte contre la réduction de la mortalité maternelle (Storeng et Ouattara, 2014). Les conséquences sanitaires et sociales de l'avortement sont générées par son indicibilité dans l'espace public.

Le traitement des conséquences de l'avortement est érigé sur la base d'un consensus des acteurs institutionnels pour la lutte contre la mortalité maternelle, l'argument majeur pour inscrire la question de l'avortement dans l'espace public. C'est la condition sanitaire qui prévaut aux dépens d'une politique de droits humains, des femmes en l'occurrence. La crainte de la banalisation de l'avortement semble en relation avec la crainte du pouvoir des femmes sur leurs corps et de fait un changement des rapports sociaux de sexe dans des sociétés dont les rapports de genre reposent sur une asymétrie du pouvoir en défaveur des femmes (Héritier, 1999 ; Slimani, 2017).

L'élaboration d'une politique publique autour de l'avortement supposerait à tout le moins sa publicisation, c'est-à-dire la traduction de sa dimension intime en problème public (Zittoun, 2013) et le fait qu'il soit médiatisé. Dans la littérature sur l'action publique, la publicisation est considérée comme un préalable à la mise sur agenda, au fait que les acteurs publics se saisissent du problème et agissent. Moins qu'une publicisation, ce que l'on observe dans le cas de l'avortement est une tentative de mise sur agenda de l'avortement en tant que problème public par des acteurs variés (Garraud, 1990, 2019). Portée essentiellement par des ONG internationales dont les actions concernent la lutte pour les droits des femmes, on peut dire que cette tentative de mise sur agenda de l'avortement au Burkina Faso s'apparente à un « modèle de l'action "corporatiste" silencieuse » (Garraud, 1990 : 37-38). Il s'agit là d'une configuration d'action qui repose sur l'intervention de groupes organisés auprès des autorités publiques, et cela se fait de manière discrète en évitant de passer par la médiatisation des interactions : cette mobilisation externe portée discrètement avec la coalition de quelques gynécologues

oriente l'action finalement – pour le moment en tout cas – sur la légitimité de la lutte contre la mortalité maternelle, ce qui est une façon de construire le problème.

Ce cas invite à questionner de façon plus systématique ce qui est considéré comme problème dans une société donnée : par qui et comment le problème est-il formulé et publicisé ? Il invite aussi à interroger les processus qui font que certains problèmes sortent ou non de la sphère privée, du registre de la responsabilité individuelle, pour devenir publics, dans les deux sens du terme. Un tel questionnement permettrait d'aborder des enjeux nouveaux, encore peu étudiés, mais aussi de réinterroger d'un point de vue socio-anthropologique, sous un nouvel angle, des problèmes classiques. Appréhender la traduction d'une question intime dans l'espace public « d'un pays sous régime d'aide » passe, nous semble-t-il, par une lecture à la croisée de l'anthropologie culturelle et sociale, l'anthropologie du développement et la sociologie de l'action politique. C'est par cette voie que les enjeux se déclinent dans les discours, les pratiques... mais aussi les non-dits des différents acteurs en situation.

Bibliographie

- Bailey F.G., 1971, *Les règles du jeu politique. Étude anthropologique*, traduit en français par J. Copans, Paris, Les Presses universitaires de France.
- Baxerres C., Boko I., Konkobo A., Ouattara F., Guillaume A., 2018, « Abortion in two francophone african countries: A study of whether women have begun to use Misoprostol in Benin and Burkina Faso », *Contraception*, n° 97(2), pp. 130-176.
- Centre pour la gouvernance démocratique (CGD), 2010, « Les burkinabè et leurs valeurs. Enquête CGD sur les valeurs », rapport CGD, Ouagadougou, Burkina Faso, 66 p.
- Boltanski C., 2004, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard.
- DeJong J., 2000, « The role and limitations of the Cairo International Conference on Population and Development », *Social Science and Medicine*, n° 51(6), pp. 941-953.
- Devereux G., 1955, *A Study of Abortion in Primitive Societies*, New York, Julian Press.
- De Zordo S., 2016, « The biomedicalisation of illegal abortion: the double life of misoprostol in Brazil », *História, Ciências, Saúde-Manguinhos*, n° 23(1), pp. 19-36.
- Drabo S., 2013, « Access to Post Abortion Care (PAC) in Burkina Faso: an ethnographic study », Master's Thesis, Institute of health and society, University of Oslo, Norway.
- Garraud P., 1990, « Agenda des politiques publiques », *L'Année sociologique*, n° 40, pp. 17-41.
- Garraud P., 2019, « Agenda/Émergence », in L. Boussaguet *et al.*, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 54-61.
- Gipson J.D. *et al.*, 2011, « Perceptions and Practices of Illegal Abortion among Urban Young Adults in the Philippines: A Qualitative Study », *Studies in Family Planning*, n° 42(4), pp. 261-272.
- Guillaume A., 2004a, *L'avortement en Afrique : une revue de littérature des années 90 à nos jours*, Paris, CEPED.

- Guillaume A., 2004b, « L'avortement en Afrique 10 ans après la Conférence du Caire », in B. Ferry, A. Gautier, O. Samuel, V. Golaz, P. Hamelin (éd), *La situation dans les pays du Sud : synthèse et ensemble des contributions de chercheurs des institutions de recherches partenaires*, Nogent-sur-Marne, New York, CEPED, ONU, pp. 87-102.
- Guillaume A., Rossier C., 2018, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », *Population*, n° 73(2), pp. 225-322.
- Gusfield J.R., 1984, *The culture of public problems: Drinking-driving and the symbolic order*, Chicago, University of Chicago Press.
- Gusfield J.R., 2009, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica.
- Hassenteufel P., 2010, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n° 157, pp. 50-58.
- Héritier F., 1999, *De la violence II*, Paris, Odile Jacob.
- Kagambèga A., 2016, « Vécu des avortements à Ouagadougou : causes et conséquences socio-psychologiques », *African Population Studies*, n° 30(2), supp., pp. 2769-2786.
- Kintz D., 1987, « De l'art peul de l'adultère », *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, n° 29-30, pp. 119-143.
- Ouattara F., Storeng T.K., 2014, « L'avortement volontaire au Burkina Faso : quand les réponses techniques permettent d'éviter de traiter un problème social », *Autrepart*, n° 70, pp. 109-123.
- Ouédraogo R., 2015, « L'avortement, ses pratiques et ses soins. Une anthropologie des jeunes au prisme des normes sociales et des politiques publiques de santé au Burkina Faso », thèse en anthropologie sociale-ethnologie, université de Bordeaux, 467 p.
- Ouédraogo R., Ouattara F., 2013, « Vulnérabilité séquentielle des jeunes femmes face à l'avortement : incidence des normes sociales et juridiques à Ouagadougou (Burkina Faso) », in P. Fournier, S. Haddad, V. Ridde (éd.), *Santé maternelle et accès aux soins en Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, pp. 15-33.
- Rossier C., 2006, « L'avortement : un secret connu de tous ? », *Sociétés contemporaines*, n° 61, pp. 41-64.
- Rossier C., 2015, « Le nombre d'avortements provoqués augmente quand on libéralise cette pratique », in V. Ridde et F. Ouattara, *Des idées reçues en santé mondiale*, Montréal, PUM, pp. 78-81.
- Slimani L., 2017, *Sexe et mensonges. La vie sexuelle au Maroc*, Paris, Éditions des Arènes.
- Zittoun P., 2013, *La fabrique politique des politiques publiques. Une approche pragmatique de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po.



Prendre le droit au sérieux

Pour un autre regard sur l'État, l'action publique
(et le développement) en Afrique

Sophie Andreetta*, Marième N'Diaye**

Afin d'étudier la mise en œuvre des politiques publiques dans les pays « sous régime d'aide », les travaux apadiens analysent les pratiques des fonctionnaires et les multiples normes, officielles et officieuses, qui guident ces dernières. À la suite de ces travaux, cet article s'intéresse à la mise en œuvre des Codes de la famille à Cotonou (Bénin) et à Dakar (Sénégal). Il insiste sur la centralité du droit dans un contexte où les normes formelles sont souvent considérées comme inopérantes. À Cotonou comme à Dakar, le Code fixe un cadre qui limite la marge de manœuvre des juges de la famille, ce qui rend l'issue des procédures relativement prévisible. Principales cibles des réformes égalitaires du droit de la famille, les femmes le mobilisent régulièrement, ce qui contribue à une reconfiguration des rapports de genre – qu'il s'agisse de définir les termes d'un divorce ou de négocier l'accès aux biens familiaux. Alors que le droit occupe une place toujours plus centrale dans la conception des politiques d'aide et de développement, ces éléments soulignent l'intérêt qu'il y a à étudier davantage le rapport des citoyens et des professionnels à la loi et à la justice sur le continent africain.

The anthropology of development is concerned with the implementation of public policies and administrative reforms in countries "under assistance". Scholars from APAD have mainly focused on the daily practices of civil servants, and the various sets of – official and unofficial – norms guiding these practices. Focusing on the judiciary, and more specifically on the implementation of the Family Codes in Cotonou (Benin) and Dakar (Senegal), this article builds on these studies while insisting on the central place of law in a context where formal norms are usually considered as virtually irrelevant. In Cotonou as in Dakar, the Code sets a framework that limits the discretion of family law judges, rendering their decisions relatively predictable. As the main targets of these reforms, women regularly mobilize the more equalitarian laws, hence redefining gender dynamics within their families – whether the case is about negotiating the terms of a divorce or obtaining access to family property. In a context where the law is becoming increasingly central in the construction of aid and development policies, this article insists on the need to further explore the way both citizens and professionals relate to law and courts on the African continent.

* FRS-FNRS, ULiège ; sandreetta@uliege.be

** CNRS, LAM-Sciences Po Bordeaux ; m.ndiaye@sciencespobordeaux.fr. Les auteures ont contribué de manière égale à la rédaction de cet article.

Introduction

L'anthropologie du développement s'intéresse à la mise en œuvre des politiques et des réformes administratives dans les pays « sous régime d'aide » (Lavigne Delville, 2017). Les travaux apadiens en particulier analysent les pratiques quotidiennes des fonctionnaires expliquant les réappropriations diverses de certaines mesures par les agents chargés de les mettre en œuvre (Blundo et Olivier de Sardan, 2007 ; Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014 ; De Herdt et Olivier de Sardan, 2015). Ils insistent notamment sur les pratiques et les espaces informels au cœur de l'État, identifiant ainsi des logiques de fonctionnement institutionnel parallèles, voire en contradiction avec les normes officielles (Bierschenk, 2008 ; Blundo et Le Meur, 2009). Ces développements ont notamment permis de penser l'anthropologie du développement de manière plus large que la simple étude des projets (Bierschenk, 2014), en envisageant également les politiques de développement comme partie intégrante de l'action publique (Lavigne Delville, 2017 ; Darbon *et al.*, 2019). À partir d'une réflexion centrée sur l'implémentation des Codes de la famille à Cotonou (Bénin) et à Dakar (Sénégal), cet article se nourrit de ces réflexions tout en insistant davantage sur la force de contrainte et l'efficacité du droit sur le continent africain.

Notre contribution s'inscrit plus précisément dans le sillage des travaux sur l'administration judiciaire, parmi les premiers à analyser le fonctionnement ordinaire des tribunaux « modernes ». Jusque-là, la plupart des recherches sur la justice africaine se concentraient en effet sur le droit et les juridictions dites « coutumières » ou « traditionnelles¹ ». À partir des interactions quotidiennes entre fonctionnaires et usagers, les premiers travaux de l'APAD sur la justice insistent principalement sur la corruption qui y règne (Bako-Arifari, 2006 ; Tidjani Alou, 2007). Par conséquent, aux yeux des parties, le système judiciaire « apparaît comme un aspirateur qui fonctionne sur la base de mécanismes obscurs et qui, une fois qu'il a pointé son tuyau sur le groupe cible d'une norme juridique, menace de l'aspirer dans un vortex menant à l'inconnu » (Bierschenk, 2008 : 119). Dans l'optique de prolonger la réflexion sur le fonctionnement des services publics, « au-delà de la corruption », des travaux plus récents insistent sur la manière dont les magistrats fournissent un service « malgré tout », dans un contexte où l'État est décrit comme démissionnaire ou comme un instrument de pression politique. H. Oumarou (2014) revient ainsi sur les magistrats au Niger et la façon dont ils contournent les règles de manière à rendre la justice dans un contexte où les ressources et le personnel sont insuffisants. J. Budniok (2015) s'intéresse à l'attitude des juges face à la méfiance qu'ils suscitent au Ghana. Ces travaux ont permis d'analyser concrètement le fonctionnement quotidien des « administrations projetées » (Darbon, 2003) pour rendre compte des effets problématiques des logiques de transfert et de mimétisme institutionnel, très marquées dans le domaine du droit (Delpeuch, 2006).

¹ Nous reprenons la dichotomie « moderne » *versus* « traditionnel » car il s'agit d'une catégorie mobilisée par les acteurs et qui oriente par ailleurs les débats autour des questions de légalité et de légitimité des normes formelles depuis les indépendances.

Cet article prolonge la réflexion sur la place du droit dans les sociétés africaines. Il montre que la dichotomie entre normes officielles et officieuses gagnerait à être davantage nuancée, en mettant l'accent sur leurs imbrications multiples, qui invitent par ailleurs à reconsidérer la manière de qualifier le droit.

Nous aborderons ces questions à partir de données ethnographiques collectées au Bénin (2010-2015) et au Sénégal (2008-2018), dans le cadre de nos recherches sur les réformes du droit de la famille et leurs implications concrètes. À Cotonou (Bénin), S. Andreetta (2018) s'est plus particulièrement intéressée aux conflits d'héritage à la suite de l'entrée en vigueur du Code des personnes et de la famille (CPF) en 2004. Elle a observé des audiences, réalisé des entretiens avec les professionnels du droit, et suivi le parcours de nombreuses familles pour analyser leurs rapports au droit et à la justice. Au Sénégal, M. N'Diaye s'est intéressée au processus de production et d'application du Code de la famille (CF), en mettant l'accent sur les exemples du règlement des successions (2012, 2016) et du divorce et de ses conséquences (2017). Ses analyses se fondent sur des données qui combinent entretiens avec les professionnels du droit (une trentaine de magistrats et une dizaine d'avocats), observations de séances de médiation et de contentieux, aussi bien dans les tribunaux que dans les forums alternatifs de justice, et, enfin, dépouillement de la jurisprudence et des débats parlementaires relatifs à l'adoption du CF. Dans ces deux contextes ouest-africains, l'enjeu de l'appropriation des réformes permet de réfléchir à la force contraignante des normes officielles. Au Sénégal, le CF (1972) est le dernier grand texte de loi adopté après l'indépendance et constitue un symbole de l'autorité que le nouvel État a cherché à imposer au nom de la modernité, du développement et de la construction nationale. Au Bénin, le CPF s'inscrit dans un processus de réforme des services publics, amorcé après la révolution démocratique de 1990 et largement soutenu par les bailleurs de fonds. Bien qu'un peu plus de trente ans séparent l'adoption de ces deux textes, ils ont en commun de mettre fin au pluralisme juridique, et donc aux normes traditionnelles, jugées discriminatoires envers les femmes. Les réformes ont d'ailleurs été soutenues par les organisations féministes dans les deux pays. Le choix du législateur de rompre avec les normes sociales en vigueur, inspirées des règles coutumières et religieuses, pose la question de l'acceptation de ces réformes par les justiciables, qui elle-même conditionne leur impact sociétal.

Notre article abordera le rapport au droit à un double niveau : dans le travail quotidien des professionnels de justice d'une part ; dans les choix, les comportements et les stratégies des justiciables d'autre part. Nous reviendrons d'abord sur la place des normes officielles au sein des cours et tribunaux de Cotonou et de Dakar. Dans un contexte où l'institution judiciaire apparaît à la fois comme déconnectée des réalités sociales et corrompue (Fall, 2003), comment les magistrats abordent-ils leur mission ? Quelle est la place du droit dans leur travail ? Nous nous intéresserons ensuite aux usagers et à leur rapport au droit et à la justice, en ciblant plus particulièrement les femmes, censées être les principales bénéficiaires des réformes du droit de la famille. Nous verrons qu'elles se saisissent majoritairement du droit et de la justice étatique, ce qui contribue à reconfigurer les rapports de genre dans les familles. Dans un contexte où le secteur de la justice occupe une place toujours plus centrale dans les politiques d'aide et de développement,

cet article invite à prendre le droit au sérieux et à développer les recherches sur les rapports des citoyens et des professionnels de justice à la loi et aux institutions formelles.

Étudier l'administration judiciaire : des logiques informelles à la force du droit

Nos recherches sur la justice familiale au Bénin et au Sénégal s'inspirent des travaux apadiens, qui ont mis en évidence l'intérêt d'étudier la justice « moderne » pour comprendre le fonctionnement de l'État en action. Néanmoins, nos résultats diffèrent en ce qu'ils montrent l'importance du droit dans l'administration quotidienne de la justice là où les travaux précédents se concentraient sur les logiques de fonctionnement informelles. Récusant l'idée que le droit serait une coquille vide, nos recherches prolongent et nuancent les travaux apadiens en insistant sur la force contraignante de la loi. D'une part, le cas des affaires de succession à Cotonou montre que la clarté des règles juridiques réduit la marge de manœuvre des juges, rendant l'issue des décisions plus prévisible. D'autre part, les exemples de succession et de divorce à Dakar soulignent que, même quand le droit est plus flou voire silencieux, l'établissement d'une jurisprudence et/ou la volonté des juges de se doter de lignes directrices communes offrent une forme de sécurité juridique.

« On ne peut pas tordre le cou au droit » : le cas du droit des successions au Bénin

Au Bénin, le CPF de 2004, qui régit entre autres les questions d'héritage, précise que « nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision et le partage peut toujours être provoqué » (CPF, art. 752 et suivants). Ce partage doit alors être réalisé à parts égales entre les héritiers, et le conjoint survivant bénéficie, en pleine propriété, du quart de l'ensemble des biens disponibles (CPF, art. 630 et suivants). Dans un contexte où les biens familiaux étaient généralement gérés – pour une durée indéterminée – par les fils aînés des défunts, la généralisation de ces principes, initialement prévus dans le droit français, à l'ensemble des héritiers a fourni un argument significatif à ceux qui s'estimaient lésés dans la répartition des biens communs. C'est le cas d'Anna Sita, jeune institutrice à Cotonou. Quelques années après le décès de son père, cette cadette d'une fratrie de sept enfants saisit le tribunal pour demander la sortie de l'indivision : elle souhaite que la maison familiale, léguée par leur père, soit vendue pour bénéficier de sa part de la succession. Ses frères et sœurs s'y opposent : la maison est toujours occupée par leur mère ainsi que par une partie d'entre eux, qui risquent de se retrouver à la rue. À l'audience, après avoir entendu Anna, le juge suggère « que chacun réfléchisse à comment il est arrivé sur cette terre », et propose de réentendre les parties six mois plus tard. La décision finale sera néanmoins en faveur d'Anna : « On ne peut pas tordre le cou au droit », expliquent les magistrats dans ce genre de situations. Le texte est clair et offre en effet assez peu de marge de manœuvre lorsqu'un héritier demande le partage des biens communs : le juge n'a pas d'autre choix que de le lui accorder, même lorsqu'il estime que cette solution est

injuste ou contraire aux normes familiales qu'il partage avec le reste de la population – comme dans le cas d'Anna (Andreetta, 2018).

Si les affaires de successions sont connues pour être complexes en raison des nombreuses tensions familiales qui les sous-tendent, certains avocats expliquent cependant que ce type de demandes représente une sorte de victoire « garantie », comme l'explique maître Danieli, avocat à Cotonou :

La loi est claire : « Nul ne peut être contraint à rester dans l'indivision. » Ces dossiers, certes, prennent du temps, mais le juge n'a pas le choix que de finalement rendre la décision. (extrait du journal de terrain, Cotonou, avril 2013)

Cet exemple permet d'éclairer un aspect central du fonctionnement de la justice, pourtant souvent considéré comme marginal dans les travaux sur les tribunaux africains : l'aspect contraignant du texte. De nombreux magistrats insistent ainsi sur le fait que leurs décisions seront lues par leurs pairs – en cas d'appel par exemple – et qu'ils perdront toute crédibilité s'ils s'écartent du texte. « Après tout, c'est notre nom qui est sur la décision », déclare Rodrigue, alors récemment nommé juge en droit civil (Cotonou, décembre 2012).

La jurisprudence, une sécurité pour les justiciables, un repère pour les juges : l'exemple du Code de la famille au Sénégal

Lorsque les règles sont clairement établies, la force contraignante du droit s'affirme d'autant plus. Néanmoins, dans le cas où le juge dispose d'une marge d'interprétation, cela ne signifie pas nécessairement que l'issue des procédures judiciaires se transforme en roulette russe. Certes, le juge cherche à orienter la règle dans un sens donné, mais il ne peut en aucun cas s'en affranchir. La décision n'est donc jamais ni totalement prévisible ni totalement contingente (Dupret *et al.*, 2020). De ce point de vue, l'existence d'une jurisprudence offre une forme de sécurité juridique. Si le juge reste libre de ne pas s'y conformer, sa décision peut alors être scrutée avec d'autant plus d'attention, ce qui peut l'inciter à davantage la motiver. Enfin, en l'absence de jurisprudence, le juge peut être lui-même demandeur d'un cadre plus précis pour rendre la justice. Sur ces différents aspects, le CF offre des exemples éclairants.

En cas de divorce, le juge est appelé à statuer sur la garde des enfants. Si le Code privilégie l'intérêt de l'enfant (art. 278) sans faire de la mère ou du père le parent gardien prioritaire, une jurisprudence se dégage pourtant. Les enfants en bas âge sont généralement confiés à leur mère selon une conception genrée des rôles parentaux. Celle-ci inspire également la pratique de la « garde évolutive », qui consiste à confier les garçons, une fois plus âgés, à leur père (N'Diaye, 2017). Dans les rares cas où la mère est privée de la garde, c'est généralement pour des faits de violence ou d'instabilité avérés. La jurisprudence offre ainsi une forme de repère pour les justiciables et leurs conseils, qui peuvent orienter leurs stratégies en fonction.

En matière de successions, l'article 571 stipule que « les dispositions du présent titre s'appliquent aux successions des personnes qui, de leur vivant, ont, expressément ou par

leur comportement, indiscutablement manifesté leur volonté de voir leur héritage dévolu selon les règles du droit musulman ». En laissant la liberté au juge d'interpréter la notion de « comportement », le législateur s'est déchargé d'une question sensible : plutôt que d'imposer les règles de la succession de droit commun aux musulmans, il laisse le juge en décider sans lui fixer de cadre plus précis. La plupart des juges sont critiques à l'égard de cet article qui « se débarrasse d'un problème sans le résoudre. Il demande au juge d'induire une intention d'un comportement. C'est de la magie, ce n'est pas une technique, ni une science ou du droit » (entretien, Dakar, 2008). En effet, le défunt ne laisse généralement pas de testament et la plupart des juges font le choix de se fonder sur la seule volonté qu'ils connaissent, à savoir celle des héritiers. Mais en cas de conflit entre les héritiers sur le mode de succession à appliquer, les magistrats déplorent l'absence d'une jurisprudence systématisée ou, à tout le moins, l'existence de critères objectifs sur lesquels se baser pour trancher. La plupart fonctionnent selon des grilles qu'ils ont eux-mêmes établies pour déterminer si le comportement du défunt était celui d'un « bon musulman » (par exemple, ne pas boire d'alcool, aller régulièrement à la mosquée), qui justifierait d'appliquer les règles de succession islamique. Mais ils souhaiteraient un cadre de concertation, voire l'accompagnement d'un cadis (juge en droit musulman) qui jouerait un rôle complémentaire à celui du juge formé au droit positif². C'est donc une demande d'une plus grande reconnaissance et formalisation du droit musulman qui ressort : bien qu'éloignée de l'esprit égalitaire du Code, elle n'en traduit pas moins une volonté de clarification et de sécurisation juridique de la part des magistrats.

À Cotonou et à Dakar, la prévisibilité des décisions n'exclut pas pour autant la corruption, qui contribue à la mauvaise réputation des systèmes judiciaires sur le continent africain (Fall, 2003). Néanmoins, dans les tribunaux de la famille, la marge de manœuvre des magistrats étant beaucoup plus réduite, la corruption risque aussi d'y apparaître de manière plus visible. C'est le cas dans les affaires de divorce au Sénégal, lorsque le juge, sans motiver sa décision, s'éloigne de la jurisprudence et confie la garde des enfants au père alors que l'enquête sociale préconisait qu'ils soient confiés à la mère. Les justiciables et leurs avocats vont alors considérer qu'il y a eu « intervention », c'est-à-dire que le juge a été « acheté » ou qu'il a subi des « pressions » de la part de la partie adverse. Mais, en matière de garde, aucune décision n'est définitive et chaque parent conserve la possibilité d'en demander la révision, ce qui fait dire à un avocat que les effets de la corruption ne sont que temporaires puisque « rien ne peut être acheté pour la vie » (entretien, Dakar, 2016). Ces exemples ne conduisent pas pour autant les justiciables à se détourner de la justice étatique, qui reste une référence non pas exclusive mais centrale dans la définition de leurs choix et stratégies, y compris lorsqu'il s'agit de traiter des questions relatives à la sphère familiale (N'Diaye, 2016). La justice conserve une « légitimité empirique » *a minima*, qui renvoie à l'idée qu'« une institution est légitime dans la mesure où la

² Le CF s'inspire très largement du droit français à l'exception des règles relatives au mariage (la polygamie constitue le régime de droit commun) et aux successions (deux régimes de dévolution reconnus par l'article 571) inspirées par le droit musulman.

population [...] est convaincue qu'aucune autre alternative ne lui serait véritablement supérieure » (Bellina *et al.*, 2010 : 22).

Les effets sociaux de la loi : le rapport des femmes au Code de la famille

Au Bénin et au Sénégal, les gouvernants ont promu les législations familiales au nom d'une vision plus moderne de la société, fondée sur le principe d'égalité entre les sexes. Nous nous sommes donc intéressées aux effets de la mise en œuvre du droit, pour voir s'il contribuait à transformer les hiérarchies familiales. En étudiant le rapport au droit et à la justice des femmes, on traite d'une catégorie *a priori* moins en capacité de faire valoir ses intérêts devant une institution judiciaire androcentrée – en particulier pour ce qui touche à la sphère privée (McKinnon, 2005) – et perçue comme plus favorable aux puissants³. Dans les deux pays, la majorité des femmes qui saisissent le tribunal appartiennent néanmoins à des catégories sociales qui disposent d'un minimum de capital social, économique et culturel. Les femmes des catégories populaires mobilisent également le droit étatique mais à travers des forums alternatifs de médiation (maisons de justice et boutiques de droit au Sénégal⁴; organisations de la société civile et tribunaux de conciliation au Bénin). L'ensemble de ces femmes a pour point commun d'appartenir à une population urbaine, qui a un accès facilité aux différents forums de justice.

Le croisement de nos recherches nous permet de montrer que, d'une part, ce sont bien les femmes qui se saisissent majoritairement du droit étatique et que, d'autre part, ces recours participent à modifier les rapports de pouvoir au sein des familles. Ces conclusions se vérifient lorsque le texte de loi est clairement défini ou qu'il y a une jurisprudence établie. Autrement, l'issue des procédures dépend du pouvoir d'interprétation du juge qui tend généralement, dans une optique conservatrice, à conforter les rapports sociaux établis (Bernard-Maugiron, 2010 ; N'Diaye, 2012).

Un Code de la famille mobilisé par les femmes

Bien que proscrite, la répudiation reste une pratique courante au Sénégal (Dial, 2008), favorisée par la complexité du CF : plusieurs modalités d'entrée dans le mariage sont possibles⁵ alors que seul le divorce judiciaire est reconnu par l'État (art. 157). À cause de la répudiation, les femmes se retrouvent à la merci de la décision unilatérale du mari, sans garanties quant à la garde des enfants ou l'attribution d'une pension. Or, comme cela a été évoqué plus haut, concernant la garde, le CF fait primer l'intérêt de l'enfant. Outre la pension prévue pour les enfants (art. 262), la femme peut en obtenir une au titre de la

³ Voir les travaux du courant *Law & Society* aux États-Unis.

⁴ Les maisons de justice sont gérées par le ministère de la Justice alors que les boutiques sont une initiative de l'Association des juristes sénégalaises.

⁵ L'article 114 pose le principe de la dualité des formes de mariage (célébré ou constaté par l'officier d'état civil) et l'article 146 reconnaît que les mariages coutumiers sont valables *inter partes*.

« survie exceptionnelle de l'obligation d'entretien » (art. 178)⁶. Enfin, la femme (comme le mari) peut prétendre à des dommages et intérêts si le divorce est prononcé aux torts exclusifs de l'autre époux (art. 179). Sans les avantager particulièrement, le Code fixe donc des règles qui permettent aux femmes de sortir du « no man's land juridique » dans lequel la répudiation les plonge (N'Diaye, 2017). Elles sont ainsi majoritairement à l'origine des procédures de divorce au tribunal : entre 1995 et 2001, plus de 80 % des requêtes ont été introduites par des femmes (Adjamagbo *et al.*, 2008). Selon un magistrat :

On est arrivé à une phase où les femmes vont demander le divorce devant une juridiction alors qu'avant, on disait juste « vous êtes répudiée, rentrez chez vous ». Il y a désormais un arbitre pour normer les choses. (entretien, Dakar, 2016)

Sur la base des dossiers étudiés, on peut établir que les femmes justiciables sont cadres ou de profession libérale, qu'elles constituent un avocat et demandent des pensions dont le montant se situe entre 150 000 et 700 000 francs CFA par mois (entre 230 et 1 000 euros)⁷. La probabilité qu'elles intentent une action en justice est 7,5 fois plus élevée si elles ont un fort niveau d'instruction et 7 fois plus élevée si elles possèdent un certificat de mariage (Dial, 2008). Dans les maisons de justice, les demandes de médiation concernant les conflits familiaux sont aussi portées par des femmes : c'est le cas pour 78,5 % des requêtes à la maison des Parcelles (banlieue de Dakar) entre 2007 et 2010. Mais, ici, les femmes sont issues de catégories sociales plus modestes (sans emploi, femmes de ménage ou travaillant dans le secteur informel). Les pensions négociées se situent entre 10 000 et 15 000 francs CFA par mois, proportionnelles aux revenus des ex-conjoints (agents de sécurité, chauffeurs et ouvriers). Grâce aux médiations, les femmes peuvent obliger leur mari à chercher une issue au conflit sur la base de la norme légale. La progression des médiations au sein des maisons de justice montre qu'il serait trompeur de conclure à l'ineffectivité du CF en se basant uniquement sur le rapport des justiciables au tribunal, qui ne constitue qu'un forum parmi d'autres (N'Diaye, 2016).

À Cotonou, les femmes sont également majoritaires devant les juridictions familiales : les jours d'audience, elles représentent les trois quarts des personnes présentes (Andretta, 2018). En promouvant l'égalité et en abolissant le droit « traditionnel », souvent défavorable aux femmes, la loi et les juridictions chargées de l'appliquer représentent en effet des normes et un forum qu'elles peuvent mobiliser à leur avantage afin de renégocier la clé de partage des biens familiaux, comme dans le cas d'Anna Sita. Monique, récemment veuve et mère d'enfants mineurs, explique ainsi : « J'ai voulu que le tribunal m'aide pour que, dans ce que mon mari a, on prenne le droit de mes enfants pour me donner » (entretien, Cotonou, novembre 2012). Clémence, jeune veuve également, a pour sa part demandé une médiation auprès d'une ONG de défense des droits des femmes, afin d'inciter le fils aîné de son époux à faire homologuer le procès-verbal du conseil de famille, qui lui permettra de bénéficier de sa pension de veuve et d'une part de

⁶ Si le mari a obtenu le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur ou pour maladie grave et incurable de la femme.

⁷ Le salaire mensuel minimum légal est de 59 000 francs CFA (90 euros).

l'héritage. Comme la plupart des résidents de la capitale économique, ces femmes appartiennent à la petite classe moyenne béninoise : elles sont instruites, parlent français, et exercent souvent une activité économique leur permettant de subvenir à leurs besoins (Jacquemot, 2012). Grâce aux nombreuses campagnes de vulgarisation autour du CPF après son adoption, elles connaissent généralement les droits qu'il leur confère – et n'hésitent pas à mobiliser les différents forums à leur disposition afin de les faire valoir, souvent avec succès, comme l'explique Richard (Andreetta, 2018) :

C'est mon frère qui est l'administrateur des biens. Il prend le loyer chez les locataires, mais il ne donne rien à mes sœurs. Maintenant, ma sœur menace de le traîner au tribunal. À chaque fin du mois, elle vient le voir, elle réclame sa part. Sinon elle ira se plaindre. Et lui il court pour lui donner l'argent. (entretien, Cotonou, novembre 2013)

Les effets de la saisine du droit étatique

La remarque de Richard permet d'évoquer un second aspect des mobilisations du droit par les femmes : leurs effets sociaux et politiques sur les dynamiques familiales. L'impact le plus simple à mesurer est celui des décisions et arbitrages rendus. Mais les effets de la mobilisation du droit sont à considérer plus largement, en tenant compte de son pouvoir symbolique : une décision, même non exécutée, peut servir de moyen de pression pour renégocier les hiérarchies familiales (Andreetta, 2018).

Au Sénégal, les femmes tirent un meilleur parti du divorce judiciaire puisqu'il leur permet généralement d'obtenir la garde des enfants, tout en obligeant le père à participer à leur entretien et à leur éducation. En pratique, plusieurs facteurs expliquent le choix de faire de la mère la gardienne prioritaire : lui confier les enfants apparaît conforme aux normes sociales, mais aussi comme la solution la plus protectrice pour eux dans un contexte de polygamie dominante. Mais l'idée d'un CF « code de la femme » doit être nuancée au regard du montant des pensions obtenues. En effet, les juges manquent de temps et de moyens pour vérifier les revenus du parent débiteur, qui peut les sous-évaluer. Par ailleurs, la polygamie joue en faveur d'une révision à la baisse du montant des pensions, le juge tenant compte des différents foyers à charge pour le père. Enfin, en cas de non-versement de la pension, la seule option des mères est de porter l'affaire au pénal, ce que la majorité refuse (N'Diaye, 2016).

Dans les maisons de justice, les médiateurs se fondent sur les mêmes normes sociales pour que la femme obtienne la garde. La médiation peut aussi lui permettre d'obtenir des engagements du père concernant la pension. Si celui-ci n'a que peu de moyens, le médiateur peut proposer d'en moduler le montant en fonction des rentrées d'argent mensuelles, voire de la recouvrer sous forme de denrées alimentaires (N'Diaye, 2017). Mais, si la pension négociée est trop faible, la femme peut renoncer à divorcer par crainte de ne pouvoir assumer la garde. *A minima*, la médiation sert alors à redéfinir les règles au sein du couple, en incitant le mari à faire régulariser la situation matrimoniale et à déclarer les enfants, ou encore en lui demandant d'assurer les frais d'entretien. En cas d'échec de la médiation, le recours à la maison de justice peut aussi constituer une

passerelle vers le tribunal. Selon les médiateurs, la simple menace de poursuites au niveau judiciaire contribue à mettre la pression sur le père et ainsi à trouver une issue au conflit.

À Cotonou, les décisions de changement d'administrateurs des biens successoraux, de vente publique ou de partage sont rarement exécutées facilement : nombreux sont les héritiers qui attendent plusieurs années alors que leur dossier est entre les mains du notaire, ou ceux qui attendent et temporisent avant d'exécuter la décision obtenue. Ces décisions « en suspens » sont pourtant loin d'être sans effets sur les familles : elles constituent au contraire un moyen pour ceux qui les ont gagnées de renégocier la clé de partage des biens familiaux, selon des modalités proches de celles prévues par la loi (Andreetta, 2018, 2020). Nadia et ses sœurs expliquent ainsi que, même si la décision qui démettait leur frère aîné de ses fonctions d'administrateur des biens ne lui avait pas été officiellement signifiée, elles avaient néanmoins pu s'immiscer dans la gestion du patrimoine et obtenir le partage à parts égales des terrains vendus (Andreetta, 2018).

Ces éléments permettent de nuancer l'idée que les réformes formelles sont systématiquement détournées ou contournées et que les politiques publiques sont dès lors virtuellement vouées à l'échec (Pressman et Wildavsky, 1973 ; Holm Vohnsen, 2017), en particulier sur le continent africain (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014). Au Sénégal et au Bénin, l'adoption d'un droit de la famille a en effet permis de reconfigurer les rapports de genre, et en particulier la place des femmes dans les familles.

Conclusion

L'analyse du fonctionnement de la justice familiale à Cotonou et à Dakar nous a permis de montrer que, loin d'être hors-sol et déconnecté des réalités sociales, le droit étatique constitue une norme mobilisée par les justiciables dans le règlement de leurs conflits. Les femmes en particulier tirent profit des réformes étatiques menées au nom de l'égalité des sexes pour renégocier leur place au sein des hiérarchies familiales. Si l'institution judiciaire peut par ailleurs susciter de la méfiance, notamment en raison des faits de corruption et des rumeurs qui les accompagnent (Rubbers et Gallez, 2015 ; Tidjani Alou, 2007), on ne peut la réduire à ses seules défaillances. En se concentrant uniquement sur les logiques de fonctionnement informelles, on prend le risque de disqualifier d'emblée le droit comme grille d'analyse du social en Afrique. L'étude du travail des juges de la famille à Cotonou et à Dakar illustre le caractère à la fois contraignant et efficace du droit, ainsi que ses effets concrets sur les choix et stratégies des justiciables et sur la reconfiguration des relations sociales et familiales. Il ne s'agit pas de dire que le droit et la justice étatique constituent les référents exclusifs pour l'ensemble de la population, mais bien des normes effectivement mobilisées par certaines catégories, en l'occurrence les classes moyennes urbaines. Dans un contexte où les réformes du secteur de la justice, encouragées par les bailleurs, se multiplient en Afrique, les recherches sur le rôle des normes formelles dans le fonctionnement de l'administration judiciaire permettraient d'analyser plus finement les enjeux de « stateness » et des rapports entre État et société. De ce point de vue, un dialogue plus systématique entre anthropologie du développement, sociologie de l'action publique et sociologie du droit servirait à mieux appréhender l'État au concret.

Bibliographie

- Adjamagbo A., Dial F.-B., Antoine P., 2008, « Le dilemme des Dakaraises, entre travailler et "bien travailler" », in M.-C. Diop (dir.), *Gouverner le Sénégal: entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, pp.247-272.
- Andreetta S., 2018, « *Saisir l'État* ». *Les conflits d'héritage, la justice et la place du droit à Cotonou*, Louvain-La-Neuve, Éditions Academia L'Harmattan.
- Bako-Arifari N., 2006, « La corruption quotidienne au Bénin », *Les cahiers du LASDEL*, n° 43, pp. 1-47.
- Bellina S., Sending O.-J., Bellina S., Eriksen S.-S. (dir.), 2010. *L'État en quête de légitimité. Sortir collectivement des situations de fragilité*, Paris, Éditions C.L. Mayer.
- Bernard-Maugiron N., 2010, « Le processus de réforme du droit de la famille et ses limites », *Confluences Méditerranée*, n° 75(4), pp. 77-89.
- Bierschenk T., 2008, « The everyday functioning of the african public service: informalization, privatization and corruption in Benin's legal system », *Journal of Legal Pluralism*, n° 57, pp. 101-139.
- Bierschenk T., 2014, « From the Anthropology of Development to the Anthropology of Global Social Engineering », *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 139, pp. 73-98.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J.-P. (eds.), 2014, *States at Work. Dynamics of African Bureaucracies*, Leiden, Boston, Brill.
- Blundo G., Le Meur P.-Y. (eds.), 2009, *The governance of daily life in Africa. Ethnographic explorations of public and collective services*, Leiden, Brill.
- Blundo G., Olivier de Sardan J.-P. (éd.), 2007, *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Karthala.
- Budniok J., 2015, « When judges feel misjudged: encountering doubt in Ghanaian courts », in D. Berti, A. Good and G. Tarabout (eds.), *Of Doubt and Proof. Ritual and Legal Practices of Judgment*, London, Ashgate, pp. 77-94.
- Darbon D., 2003, « Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques ? Entre routine anti-politique et ingénierie politique contextuelle », *Revue française d'administration publique*, n° 105-106(1-2), pp. 135-152.
- Darbon D. *et al.*, 2019, « Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique », *Papiers de recherche AFD*, n° 98.
- De Herdt T., Olivier de Sardan J.-P. (eds.), 2015, *Real Governance and Practical Norms in Sub-Saharan Africa: The Game of the Rules*, London, New-York, Routledge.
- Delpeuch T., 2006, « La coopération internationale au prisme du courant de recherche "droit et développement" », *Droit et Société*, n° 62, pp. 119-175.
- Dial F.-B., 2008, *Mariage et divorce à Dakar, Itinéraires féminins*, Paris, Karthala.
- Dupret B., Colemans J., Travers M., 2020, *Legal Rules in Practice: In the Midst of Law's Life*, Routledge.

- Fall A.B., 2003, « Le juge, le justiciable et les pouvoirs publics. Pour une appréciation concrète de la place du juge dans les systèmes politiques en Afrique », *Revue électronique Afrilex*, n° 3, pp. 1-27.
- Holm Vohnsen N., 2017, *The absurdity of bureaucracy. How implementation works*, Manchester, Manchester University Press.
- Jacquemot P., 2012, « Les classes moyennes changent-elles la donne en Afrique ? Réalités, enjeux et perspective », *Afrique contemporaine*, n° 4(224), pp. 17-31.
- Lavigne Delville P., 2017, « Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' », *Anthropologie & développement*, n° 45, pp. 33-64.
- MacKinnon C., 2005, *Women's Lives, Men's Laws*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press.
- N'Diaye M., 2012, « Ambiguïtés de la laïcité sénégalaise : la référence au droit islamique », in B. Dupret (dir.), *La charia aujourd'hui*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 209-222.
- N'Diaye M., 2016, *La réforme du droit de la famille. Une comparaison Sénégal-Maroc*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- N'Diaye M., 2017, « Au croisement des inégalités de genre et de classe : les défis de la justice familiale au Sénégal », *Droit et Société*, n° 1(95), pp. 57-70.
- Oumarou H., 2014, « 'We make do and keep going!' Inventive Practices of Ordered Informality in the Functioning of the District Courts in Niamey and Zinder (Niger) », in T. Bierschenk and J.-P. Olivier de Sardan (eds.), *States at Work. Dynamics of African Bureaucracies*, Leiden, Boston, Brill, pp. 145-175.
- Pressman J., Wildavsky A., 1973, *Implementation. How Great Expectations in Washington are Dashed in Oakland; Or Why It is Amazing that Federal Programs Work at All, this Being a Saga of the Economic Development Administration as Told by Two Sympathetic Observers who Seek to Build Morals on a Foundation of Ruined Hopes*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press.
- Rubbers B., Gallez E., 2015, « Beyond corruption. The everyday life of a justice of the peace court in the Democratic Republic of Congo », in J.-P. Olivier de Sardan and T. De Herdt (eds.), *The games of the rule. The practical norms of real governance in Sub-Saharan Africa* London, New-York, Routledge, pp. 245-262.
- Tidjani Alou M., 2007, « La corruption dans le système judiciaire », in G. Blundo and J.-P. Olivier de Sardan (éd.), *État et corruption en Afrique*, Paris, Karthala, pp. 179-225.



Interdisciplinarity and the future of development studies after the 2019 Nobel Prize in economics

Cristiano Lanzano*, Cecilia Navarra** et Elena Vallino***

Le prix Nobel 2019 pour l'économie a consacré l'hégémonie de l'œuvre de A. Banerjee, E. Duflo et M. Kremer sur l'économie du développement. La place qu'ils consacrent aux expériences de terrain et aux essais randomisés contrôlés (RCT) s'adapte bien à l'accent sur les politiques « fondées sur les preuves » et sur l'évaluation qui a dominé l'aide au développement dans la même période. Nous nous inspirons ici des débats générés par l'attribution du prix pour réfléchir sur l'avenir des études du développement. Alors que la posture empirique de ces économistes aurait pu stimuler le dialogue interdisciplinaire, leur approche expérimentale a eu tendance à marginaliser des approches et des méthodes concurrentes – surtout celles qui caractérisent l'anthropologie et les autres sciences sociales qualitatives. Cette dynamique a renforcé les tendances « impérialistes » dans la discipline économique, auxquelles on devrait opposer un engagement renouvelé vers le pluralisme dans le champ des études du développement.

The 2019 Nobel prize for Economics consecrated A. Banerjee, E. Duflo and M. Kremer's hegemony on development economics. The emphasis they put on field experiments and randomized control trials (RCTs) matched the emphasis on evidence-based policies and on evaluation that dominated the development sector in the same years. Here, we take inspiration from the debates generated by the 2019 Nobel prize to reflect on the future of development studies. While the empirical stance of these economists could have encouraged interdisciplinary collaboration, their experimental approach has tended to marginalize competing approaches and methods – namely, those who characterize anthropology and other qualitative social sciences. This has reinforced "imperialistic" tendencies in the discipline of economics, which can only be compensated through a renewed commitment to pluralism across the field of development studies.

* Senior Researcher, The Nordic Africa Institute, Uppsala (Sweden); cristiano.lanzano@nai.uu.se

** Cecilia Navarra is a policy analyst in the European Parliamentary Research Service (EPRS), the internal research service and think tank of the European Parliament (Brussels, Belgium). She is writing in a personal capacity and any views expressed do not represent an official position of the Parliament; cecilia.navarra@gmail.com

*** Research Fellow, Politecnico di Torino, Turin Center on Emerging Economies, Collegio Carlo Alberto (Italy); elena.vallino@polito.it

A debated award: RCTs in development economics and in the development sector

In 2019, the Nobel Prize in economics¹ was awarded to development economists A. Banerjee, E. Duflo and M. Kremer. The award was highly debated. On the one hand, it was welcomed by many as an opportunity for a renewed visibility of the themes of development and poverty reduction in the global South. On the other hand, it consecrated the awardees' decade-long hegemony in development economics.

The Royal Swedish Academy of Sciences (2019) motivated the choice with the argument that the three recipients had "introduced a new approach to obtaining reliable answers about the best ways to fight global poverty". The reference here is especially to the application to development economics of Randomized Control Trials (RCTs), an experimental method to evaluate the impact of policy interventions. RCTs are based on the idea of having a "treatment group" on which a certain policy is tested, and a "control group" that is as similar as possible to the former, and only differs from it in the fact of not being exposed to the policy. This methodology is borrowed from the medical sciences, where it has been often used to test the effects of medical treatments and drugs. It is particularly associated with "evidence-based medicine", a paradigm which emerged in the early 1990s, expanding the approach of clinical epidemiology – the application of epidemiological findings and methods to the clinical treatment of individual patients – and relying to a significant extent on systematic reviews, meta-analyses and, in particular, RCTs (see Lambert, 2006; Solomon, 2015).

The three 2019 Nobel awardees championed the application of RCTs in development economics, which earned them the nickname of *randomistas*. Beginning in the 1990s, through M. Kremer's work in specific domains, and being applied more broadly during the following decade thanks to the lead taken by A. Banerjee and E. Duflo, the influence of this method expanded radically in economic research. In 2003, A. Banerjee and E. Duflo founded, together with their colleague S. Mullainathan, the Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL), dedicated explicitly to randomized impact evaluations and to addressing critical questions relating to poverty (Kvangraven, 2020a). The approach became increasingly popular in research, in policy evaluations and in education curricula in development, up to the point at which the Sveriges Riksbank Prize Committee argued that the "experimental research methods now entirely dominate development economics" (Kvangraven, 2020b). E. Duflo and A. Banerjee have stated, on various occasions, that many failures in development policies in the past were the consequence of an ideology-driven development research and agenda (Banerjee, 2005; Banerjee and Duflo, 2011). They claim that the use of experiments may help to detach the researcher from ideological debates, and to produce more objective findings. The method would solve the bottleneck of unknown confounding factors that impede a clear understanding

¹ The actual name of the prize is "the Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in memory of Alfred Nobel".

of the relationship between independent and dependent variables. In fact, the Nobel laureates, along with many other scholars, claim that by conducting randomized interventions over many units (for example households, hospitals, schools), the causal impact of the intervention may be extrapolated (Kvangraven, 2020a; Deaton and Cartwright, 2018).

It is widely recognized that this method has gained a hegemonic position in development economics in recent years (Akram-Lodhi, 2014) and has often been defined as a “gold standard” (Cartwright, 2011; Ravallion, 2020). A. Banerjee, E. Duflo and M. Kremer (2016) themselves argue that RCTs have altered the academic discipline of development economics and provide metrics to quantify their appearance in academic publications, conferences and impact evaluations. RCTs have been highly successful in different domains of development economics (Van der Meulen Rodgers *et al.*, 2020; Barrett and Carter, 2020), including in agricultural (de Janvry and Sadoulet, 2019; De Brauw and Hoffmann, 2020), health, education (Banerjee and Duflo, 2011) and conservation studies (Asquith, 2020).

At the same time, the *randomista* approach has received considerable criticism, including from fellow economists. Firstly, part of the criticism deals with the types of questions that it is possible to address through RCTs. The method appears more adapted to answering localized, micro-level questions dealing with incentives at individual level in the fight against poverty, rather than to addressing questions of large-scale structural transformations of a society (Stevano, 2020). Secondly, many scholars observe that, far from being atheoretical as they are presented, RCTs do not substantially depart from neoclassical assumptions on the maximizing behaviour of individuals, and this has consequences on the experimental design. Indeed, while behavioural economics is often represented as an innovation with respect to neoclassical theory, there are limited traces of its heterodox aspects in the RCT framework (Fine *et al.*, 2016). Thirdly, once RCTs have identified the underlying causal mechanisms leading to the final result, they are not able to explain them (“why” the cause leads to the effect): this limitation may represent an obstacle to the application of their results in other contexts, e.g. the “external validity” problem (Rao *et al.*, 2017; Deaton and Cartwright, 2018).

The question of the external validity of RCTs has been discussed from early on, and the *randomistas* have variously positioned themselves with respect to it, sometimes acknowledging the challenges of generalization, and sometimes defending it by proposing technical solutions (see Donovan, 2018). N. Kabeer (2020) analyses some of E. Duflo’s work where she appears to derive general claims from experimental evidence on gender inequalities in India. N. Kabeer argues that the possibility to generalize is also limited by the strong small-scale focus of the study, which disregards broader dynamics. In her work, E. Duflo uses evidence that service jobs have a positive impact on women’s empowerment to conclude that gender inequalities in India are declining. N. Kabeer objects that these jobs are rarely available to women in India and that, on the contrary, women’s participation in the labour market in other sectors is declining despite economic growth. Similarly, E. Duflo generalizes the findings of an RCT that found the same rates of immunization

between boys and girls in the Indian state of Rajasthan, concluding that there are no everyday gender inequalities in India in access to healthcare: this conclusion, N. Kabeer observes, fails to acknowledge that, according to the existing literature, Rajasthan represents an exception in this regard.

One may wonder why, despite the highlighted criticism, the RCT methodology has become so popular in development economics, development studies and international aid. F. Bédécarrats *et al.* (2020) analyze the supply and demand sides of the arena in which RCTs have become hegemonic. On the supply side, the *randomistas* deliver an actually innovative “scientific business model”, easy to market and reproduce. On the demand side, the academic environment in economics has produced a favorable ground for RCTs due to a weakened focus on general social structures and power relations, and an increased attention to the micro-foundations of macroeconomics and to quantification efforts in social sciences. RCTs also draw on the success of behavioural and experimental economics, which has gained high status in economics since the Nobel Prize was awarded to D. Kahneman (in 2002), V. Smith (in 2002) and R. Thaler (in 2017).

At the same time, the aid sector has experienced profound changes, too. At a time when the aid industry has been polarized by the general debate on aid effectiveness – opposing some scholars such as J. Sachs, advocating for more aid, to others, such as W. Easterly and D. Moyo, raising attention to the adverse effects of aid – the emergence of RCTs has shifted the focus to a smaller scale. It has encouraged the search for evidence on what is proven to work and what is not in more circumscribed contexts (Abdelghafour, 2017; de Souza Leão and Eyal, 2020). Simultaneously, the growing influence of “evidence-based policymaking” (see also below) and of “new public management” has called for results-oriented approaches in the delivery of public services, and RCTs have turned out to be the perfect tool for this purpose. Such approaches have been reflected in major international conferences and in guidelines on development assistance since 2005 (Bédécarrats *et al.*, 2020). For the same reasons, disciplines and approaches based on less reproducible practices – for example, qualitative or mixed research methods – or less aligned with the political imperative to quantify, compare and rank, became increasingly marginalized (see below).

The crisis of the traditional Official Development Assistance (ODA) and the subsequent emergence of decentralized aid (see Bierschenk *et al.*, 2000) has played a role in reinforcing the hegemony of RCTs. The success of the latter reflects a decreased trust in large-scale transformative policies in the international aid community (Pritchett, 2020). With the decreased intensity of the ODA financing, governments have become imbricated in more complex arenas and diverse coalitions of development actors, including NGOs, private businesses and civil society organizations: these actors are oriented to work at a smaller scale and have more urgency to prove the impact of their work (de Souza Leão and Eyal, 2020). The withdrawal of the state as a large planner led to a “thinking small” approach (Stevano, 2020) and to an effort for the delivery of “humanitarian goods” (Redfield, 2012) limited to a given space and time in order to address urgent but narrow questions in poverty, health and education. RCTs gained particular success in a phase

where it became evident that poverty persisted during the structural adjustment phase despite the trust in “trickle down” channels: in this phase, programs aimed at poverty reduction gained relevance, while still leaving broadly unchallenged the orientation of macroeconomic policies. As G. Chelwa (2020: 4) has argued, in the post-structural adjustment era, international financial institutions “required governments in Africa to prepare Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) that were to articulate how governments would protect the welfare of the poor”, while still holding “the view that statist policies were to blame for the crisis. [...] It is into this milieu that today’s mainstream version of development economics was born”. The possibility of keeping the focus on the micro level, disconnected from macro factors (as we will discuss later on), is likely to have played a role in the success of RCTs in the donor community.

A failed promise of interdisciplinarity?

The relationship between RCTs and an intrinsically interdisciplinary field such as development studies is a complex one. Valuing empirical data collection in the field, and allowing the relaxation of some behavioural assumptions of neoclassical economics, the approach heralded by the *randomistas* could potentially create spaces of interaction with scholars from other disciplines. However, as argued by N. Abdelghafour (2017) in this journal, the position that has been accorded to RCTs within development economics and development practices has ended up marginalizing alternative research methods. Moreover, the centrality of RCTs in development economics has tended to corroborate reductionist explanations of poverty, to reinvigorate methodological individualism at the expense of analysis of structural factors, and to abstract from both context and explicit discussion of theoretical foundations of development questions.

On the one hand, according to N. Kabeer (2020), the development of RCTs has encouraged development economists to shift from their reliance on econometric modelling using large databases to greater efforts to collect their own first-hand field data. While it should be noted that this renewed attention of development economists to data collection in the field is not exclusive to the *randomistas*, they contributed to it and are commonly perceived as empiricist enthusiasts in the public debate. E. Duflo, for example, is reported to have declared: “I love everything about [fieldwork]. It is the only way, when you work on development, to get an intuitive sense of how people really live their lives” (quoted in Donovan, 2018: 38). This could potentially favour encounters with other disciplines that rely more traditionally on fieldwork, such as anthropology. In practice, this has happened much less than expected, and only in the rare cases when it has been deliberately pushed for. A positive example is presented by V. Rao *et al.* (2017), where an in-depth ethnography conducted alongside an RCT (on participation and democracy in the Indian state of Karnataka) provided important insights into the mechanisms of change – where RCTs by themselves are quite silent – and could explain why the RCT itself found no effect of the intervention analysed.

A second potential pathway to interdisciplinarity could be the crossing paths of the evolution of behavioural economics and RCTs. The “behavioural” approach nuances some

rigid assumptions on human behaviour and especially the assumption of instrumental rationality that used to characterize standard microeconomics. A relaxation of these assumptions was not primarily brought about by the application of RCTs to economics. It was, rather, part of a broader change within the discipline, which incorporated the idea of “boundedly rational” individuals (first formulated by H. Simon, 1957), whose decision-making processes cannot be modelled as if they were perfectly informed “utility maximisers” and fully capable of calculations. The development of this approach included an extensive use of experiments – mostly borrowed from social psychology – and *randomistas* largely built on that background. These approaches now have an important space in development economics, especially since the World Bank devoted the 2015 World Development Report to them (World Bank, 2015). Instead of assuming perfectly rational and self-interested individuals, this publication acknowledges that people’s decisions are influenced by social norms and shared mental models. Applying this principle to development issues, the report argues that “poverty is not only a deficit in material resources but also a context in which decisions are made. It can impose a cognitive burden on individuals that makes it especially difficult for them to think deliberately” (World Bank, 2015: 13). This statement exemplifies the ambivalent role of behavioural economics – and, relatedly, of RCTs – with respect to interdisciplinarity: while it allows for a more articulate understanding of economic decisions, it also leads to a specific reductionist perspective, interpreting poverty as a problem of behaviour rather than as a result of structural factors. The question then becomes “why do the poor act (seemingly) irrationally?” and “what incentives can make the poor act less irrationally?”, instead of asking what factors make them poor. Following the critique of B. Fine *et al.* (2016), the particular approach to behavioural economics adopted by RCTs still draws substantially on the rational agent, framed as the benchmark that boundedly-rational individuals should be pushed to reach. This signals a certain continuity, rather than rupture and innovation, with respect to the rational agent model.

Indeed, a major critique that has been addressed to *randomistas* is their methodological individualism – which also characterizes neoclassical economics – and the reduction of poverty questions, which are exclusively addressed to the individual behavioural dimension. This critique is developed by S. Stevano (2020), who does not necessarily see a problem in RCTs trying to address “small questions” (meaning local, specific), but criticizes their refraining from searching for “big answers”. Analysing an RCT-based study on nutrition in Morocco, S. Stevano argues that the authors, preoccupied with understanding why the poor do not spend more on food (and why, when possible, they buy better-tasting instead of higher-nutrient food), fail to acknowledge the role of the food industry in shaping tastes, and the rising prices of healthy food. Similarly, N. Kabeer (2020) argues that the *randomistas’* focus on individual characteristics and behaviours leads them – in

continuity with neoclassical economics – to treat preferences as random and idiosyncratic to the individual, rather than derived from entrenched social constructions.²

One of the elements of success of RCTs is their claim to use very little theory, i.e. to require minimal assumptions and to be able to operate with little prior knowledge. This claim is meant to position the experiments “outside the social sciences”: it limits *de facto* the possibility of interdisciplinary dialogue, which presupposes – in order to be productive – identifying and making explicit a common area of definitions, theoretical approaches and concepts. As A. Deaton and N. Cartwright (2018: 2) write, “this is an advantage when persuading distrustful audiences, but it is a disadvantage for cumulative scientific progress, where prior knowledge should be built upon, not discarded”. This attitude also limits, at least according to some critics, the capacity of RCTs to respond to questions about “why results happen”: V. Rao *et al.* (2017) argue, for example, that impact evaluations have the ability to provide relatively precise estimates of size of the impact of an intervention, but tell us very little about where those impacts come from.

To be sure, the “insularity” of development economists and their alleged reluctance to engage in interdisciplinary collaboration have been brought up before, as P. Hill’s early critical contribution demonstrates (Hill, 1986). However, the “experimental turn” in development economics may have confirmed, and accentuated, pre-existing tendencies. As RCTs became the dominant methodology both in academic and in applied development economics, their proponents have argued in favour of their “methodological superiority”, thus dismissing findings from non-experimental studies. Several scholars do indeed criticize the delegitimization of other research approaches. Paradoxically, the rare positive examples of collaboration with other disciplines have shown that other methods – and especially qualitative analysis – can allow a better understanding of the results of RCTs, for example in those cases where no impact is found in the experimental setting (Rao *et al.*, 2017).

Evidence and context in anthropology

An explicit goal – and, according to their proponents, a major selling point – of RCTs is to “standardize by removing the background noise that makes regions and datasets incomparable” (Brives *et al.*, 2016: 370). As N. Kabeer (2020) also observes, RCTs are structurally indifferent to historical and contextual specificity. Their very ambition is to reduce “uncertainty” (Donovan, 2018) by explaining what works in development: in other words, to identify a “clean” causality between a policy and an effect, by ruling out all confounding factors, including elements that could be context-specific. All these factors are “absorbed by the control group” (Abdelghafour, 2017).

² N. Kabeer discusses some of E. Duflo’s works, which establish a link between individual preferences of women and outcomes in terms of children’s welfare. In a feminist perspective, it is not the preferences of women *per se* that drive the empirical associations, but the socially assigned roles that has to be seen in context.

This emphasis on identifying the crude causal links in development and social change by avulsing them from their political-economic and socio-cultural context on different scales raises, understandably, sensitive epistemological issues not only for economists, but also for other social scientists and especially for anthropologists. Ultimately, it questions the ways in which different disciplines incorporate empirical work and relate to “truth”, “objectivity” and (social) “facts” – however defined. In anthropology, feminist, postmodern and postcolonial approaches have variously challenged the neutrality of the knowledge produced by the discipline, and put the authority that scholars draw from practising ethnography under scrutiny, from as early as the 1970s. However, anthropologists started to reflect more systematically on the notion of “evidence” in their discipline only a few decades later (and to a surprisingly limited extent, at least according to V. Dominguez, 2013), in consequence of the push towards “evidence-based policy”.

Reflecting on the relations between knowledge and evidence, K. Hastrup (2004) reassesses the case for abandoning traditional notions of objectivity, but maintains that anthropologists are nonetheless entitled to the aspiration of “getting it right” and to the pursuit of knowledge that, like any knowledge, is necessarily reductive and selective. Confronted with the challenge of theorizing from their situated observation point, most anthropologists do not give up the ambition of establishing connections and associations between the phenomena they study, and of identifying patterns in the social and cultural realities with which they engage personally in the field – that is, of producing knowledge. Yet, intimately linked to ethnographic fieldwork as it is, the production of anthropological knowledge is essentially relational. M. Engelke (2008) observes that it is precisely the explicitly intersubjective and personal nature of ethnographic methods that poses the question of how anthropologists turn their experience of fieldwork into objects of evidence.

This question is particularly relevant when anthropologists are, in conversation with other disciplines or in interaction with other professional settings, expected to contribute more or less directly to decision-making with some form of empirical knowledge that is accepted as sufficiently solid and “evidentiary”. The involvement of anthropological expertise in legal procedures, for example, confronts anthropologists with the different and often conflicting mechanisms of validation of the “truth” that they are supposed to represent or with which they must interact. This may take place in relation to the testimonies of asylum seekers struggling to obtain a residence permit from state authorities (see Good, 2007; Fassin, 2012), to accusations of witchcraft brought to court during a formal legal dispute (see Fancello and Bonhomme, 2018; and the other contributions in the same issue), or in many other instances. But it is probably in the subfield of medical anthropology that this reflection has developed most substantially. The emergence, since the early 1990s, of “evidence-based medicine”, with its reliance on systematic reviews, meta-analyses and RCTs, has triggered various reactions. While criticizing the evidence-based turn, H. Lambert (2009) argues that it provides, for the first time since the “crisis of representation” of the 1980s, an opportunity for anthropologists to move beyond their deconstructivist assumptions and engage with the criteria for the validation of evidence that characterize their work while remaining largely implicit.

S. Ecks (2008) provides a similar argument and provocatively formulates a proposal for an “evidence-based medical anthropology” that is equipped to question, when necessary, the epistemology of evidence-based medicine and the causal relations it identifies.

The relational character of the knowledge produced through fieldwork is all the more evident in the anthropology of development and social change. As D. Mosse (2014) argues, reflecting on a rural development programme among Adivasi groups in western India, this relationality is highlighted in the confluence of the knowledge produced by the different actors – scholars, experts and development workers, “local” farmers whose agricultural knowledge was elicited through participatory schemes – and by the selective and strategic use that these make of the programme. Turning back to the question of context, D. Mosse underlines how development programmes, and their failure, often revolve around mechanisms of disembedding knowledge from its original context (such as the professional trajectories shaping the knowledge of official experts, or the networks of obligations and relations constituting Adivasi cultivation practices) and re-embedding it in new social and institutional situations:

Knowledge claimed as universal [...] is actually embedded, albeit in unacknowledged ways, in the particular prejudices and structures of the originating policy-making institutions, and has to lose (or hide) its context and history to become relevant as international development policy. (Mosse, 2014: 518)

Partly because of the particular aptitude of ethnography for capturing “excess” or surplus information (a point that both K. Hastrup and M. Engelke re-elaborate from V. Das, 1998), anthropologists can claim to be well equipped to provide understanding of the social and cultural contexts within which development projects, medical treatments and other policy interventions occur. Conversely, they often lament the elision of context produced by the push toward evidence-based policy and its methods – such as RCTs. In recent years, many development anthropologists, inspired by R. Rottenburg’s (2009) fictionalized ethnography of development aid in East Africa, have reflected on the “traveling models” that dominate development interventions in the era of standardization and new public management (Bierschenk, 2014; Mosse, 2014; Olivier de Sardan *et al.*, 2017; see also Le Meur in this issue). In his last book, J.-P. Olivier de Sardan defines travelling models as “any standardized institutional intervention [...] aimed at producing social change, and relying on a ‘mechanism’ and on ‘dispositifs’ supposed to possess intrinsic properties that enable them to generate this change in various implementation contexts” (Olivier de Sardan, 2021: 26, our translation). The promotion of performance-based financing to improve healthcare services or the creation of cash transfer programmes modelled on the Brazilian and Mexican early cases are examples of these travelling models, whose trajectories consist of a continuous process of decontextualization and recontextualization. Methodologies of evaluation (turned into research methods) such as RCTs are both a product and a driver of this tendency, relying on a similar principle of “testing the intrinsic effectiveness of a mechanism, while neutralizing all the effects of the contexts of implementation” (*ibid.*: 71, our translation). To be sure, evidence-based policies and RCTs do acknowledge the contexts of intervention or of experimentation, incorporating them in the form of quantitative variables, statistics and socio-demographic

data. This “structural context”, in J.-P. Olivier de Sardan’s terms (“representational context” according to C. Brives *et al.*, 2016), is needed, to a certain extent, precisely to ensure comparability and clearly identify causal relations. What this operation leaves out entirely is context in a broader and more dynamic understanding of the notion: the “pragmatic” (or “interactional”) context constituted by the perceptions, strategies, practices and interactions of the actors and groups involved in the conception, translation, appropriation and implementation of a policy.

In the critical view of these scholars, then, the contexts of policy interventions are not simply the prerogative of qualitative methods and anthropological research, to be used at best in feasibility studies or to explain away possible failures and implementation gaps. Context is itself an irreplaceable component of evidence, if by evidence we mean an empirically sound knowledge of how development processes *do* work in practice, and not only of how they are imagined to work.

Beyond the “imperialism” of economics

As we have seen, the hegemony of RCTs in development economics appears to be in substantial continuity with some characteristics of the economic discipline, or at least of its dominant (or “mainstream”) approaches. On the one hand, RCTs rely on the methodological individualism of economics, which still largely inspires economics even after the discipline has been substantially influenced by the “behavioural shift”. As said above, rationality still remains the benchmark against which behaviours (and especially the behaviours of poor people) are identified. According to M. Fana and L. Giangregorio (2019), the interpretation of poverty as a fundamentally behavioural issue is in continuity with L. Robbins’ epistemological approach to economics, which he defined as the discipline studying human behaviour as a relationship between ends and scarce means which have alternative uses. This early “formalistic” turn can be seen as a milestone of the “imperialistic” tendencies of economics (tendencies that can be traced back to A. Smith, according to R. Marchionatti and M. Cedrini, 2017, and to the marginalist revolution, according to B. Fine and D. Milonakis, 2009), marking a distance from the other social sciences and attempting to use the tools of the natural sciences. This turn was not without opposition; among others, J.M. Keynes maintained that economics belongs to the human sciences – intended as those disciplines that deal with human beings in their social environment, including their motives and expectations, with values and introspection (Marchionatti and Cedrini, 2017).

Relatedly, the criticism spurred by the ambition of RCTs to provide a technical method for identifying causal relations without building theoretical assumptions or developing any knowledge of the context, which we evoked in the previous sections, is not entirely new in economics. An earlier controversy involved, again, J.M. Keynes, who engaged with J. Timbergen in a debate on econometrics at the end of the 1930s. J. Timbergen argued that econometrics could discover “what causes are operative and how strongly each of them operates” (Garrone and Marchionatti, 2007: 7). Conversely, J.M. Keynes argued that only if “the economist has correctly analysed beforehand the qualitative character of the

causal relations” (Keynes, quoted in Garrone and Marchionatti, 2007: 11) can the econometrician then address their quantitative importance and estimate how strongly each variable operates. J.M. Keynes did not oppose econometric work *per se*. Rather, he criticized the attempts at statistical inference without any prior effort at evaluating the suitability of the economic material for making such inferences and at selecting the relevant factors of a phenomenon, by taking the characteristics of the historical world into account (Garrone and Marchionatti, 2007) – and therefore considering qualitative and contextual knowledge.

The imperialism of economics³ is usually defined as a form of disciplinary expansionism that pushes for the application of economic approaches to human behaviour to territories that lie outside the traditional domain of the discipline of economics (see Mäki, quoted in Marchionatti and Cedrini, 2017). For example, A.N. Sindzingre (2016) describes how, with the decline of Marxism and other “grand” theories started in the 1980s, economic anthropology gradually became marginalized, while its traditional objects of study tended to be absorbed by an economic science increasingly dominated by the neoclassical paradigm and the mathematization of its language. E.P. Lazear (2000: 99-100) explains the successful expansion of economics beyond its traditional borders with “a rigorous language that allows complicated concepts to be written in relatively simple, abstract terms. The language permits economists to strip away complexity. Complexity may add to the richness of description, but it also prevents the analyst from seeing what is essential”. What we have tried to argue here is that the (presumed) essential character of certain forms of knowledge, as opposed to the inessentiality of others, is not a given; instead, it reflects theoretical assumptions – and power relations in knowledge production – that should be made explicit.

M. Fourcade *et al.* (2015) underline both the insularity and the rigid hierarchy that characterize economics as enabling factors in explaining why economics tends to perceive itself as “superior” to other social sciences. Economists have started to consider topics that are more traditionally associated with other disciplines, yet cross-disciplinary citation patterns continue to offer evidence of its relative insularity.⁴ This reflects the fact that

³ The notion of imperialism contributes in other ways to the critique of economics. With the increase of critical analyses of the power relations characterizing the global politics of knowledge production – especially in area studies and development – and the multiplication of calls for the decolonization of academia, the hegemony of the *randomistas* has invigorated discussions on the Eurocentrism and the ethics of economic research in countries of the global South. N. Hoffmann (2018), for example, describes a controversial policy experiment in Kenyan schools, whose theoretical and ethical fallacies evoked, to a certain extent, the power asymmetries and the objectification that characterized colonial science (see also the special issues consecrated by the *CODESRIA Bulletin* in 2020 to African critical perspectives on development economics and on the 2019 Nobel prize). However, for the purpose of our argument, here we limit ourselves to a specific understanding of “imperialism” as the expansionism of economics at the expense of other disciplines.

⁴ For example, articles in the *American Political Science Review* cite the top 25 economics journals more than 5 times as often as articles in the *American Economic Review* cite the top 25 political science journals (Fourcade *et al.*, 2015).

economics still appears to give lower value to interdisciplinarity than other social sciences (Marchionatti and Cedrini, 2017). However, as also argued by D. Rodrik (2015), there is a certain degree of heterogeneity within economics that should not be disregarded, as also highlighted in recent years by repeated calls for the diversification of curricula.

As we observed earlier, many of the criticisms addressed to RCTs are in reality connected to broader challenges in the relationship between the discipline of economics and other social sciences in the field of development studies – and with the need to recognize economics more explicitly as part of the social sciences. We do not argue in favour of the dismissal of RCTs: however, in line with Keynes' argument about the emergence of econometrics, we underline that they are partial tools that cannot replace other methods – including qualitative analysis – but only complement them (as in the proposal by R.M. Gisselquist, 2020, to integrate RCTs and case studies more systematically).

Similarly, we argue that the debate around RCTs should lead to a stronger call for a truly democratic exchange between economics and the other social sciences (Marchionatti and Cedrini, 2017). If a polyphonic and interdisciplinary conversation on development and social change can resume, it will require increased theoretical eclecticism (Chelwa, 2020) and methodological pluralism.

Acknowledgments

The authors would like to thank some colleagues and friends – particularly Andrea Ghione, Paola Minoia, Pietro Ortoleva and Sara Romanò – for participating with different views in the informal discussions about the Nobel Prize that led to the idea of this article, and the two anonymous reviewers for their feedback. Obviously, all shortcomings are our own.

C. Lanzano thanks the Nordic Africa Institute (Uppsala, Sweden). C. Lanzano's work is also supported by the Belmont Forum and NORFACE Joint Research Programme on Transformations to Sustainability (*via* the research project "Gold Matters. Sustainability Transformations in Artisanal and Small-scale Gold Mining", grant number 462.17.201, co-funded by DLR/BMBF, ESRC, FAPESP, ISC, NWO, VR, and the European Commission through Horizon 2020); and by Vetenskapsrådet (*via* the research project "Soft infrastructures: Labour mobilities across and between secondary cities in West Africa", project number 2018-04602).

Bibliography

- Abdelghafour N., 2017, "Randomized Controlled Experiments to End Poverty? A Sociotechnical Analysis", *Anthropologie & développement*, n° 46-47, pp. 237-264.
- Akram-Lodhi H., 2014, "Review of Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty", *The Journal of Peasant Studies*, n° 41(3), pp. 426-429.
- Asquith N., 2020, "Large-scale randomized control trials of incentive-based conservation: What have we learned?", *World Development*, n° 127, 104785.

- Banerjee A., 2005, "New Development Economics and the Challenge to Theory", *Economic and Political Weekly*, n° 40, pp. 4340-4344.
- Banerjee A., Duflo E., 2011, *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*, New York, Public Affairs.
- Banerjee A., Duflo E., Kremer M., 2016, "The Influence of Randomized Controlled Trials on Development Economics Research and on Development Policy", paper presented at *The state of economics, the state of the world*, The World Bank, 8-9 June 2016.
- Barrett C.B., Carter M.R., 2020, "Finding our balance? Revisiting the randomization revolution in development economics ten years further on", *World Development*, n° 127, 104789.
- Bédécarrats F., Guérin I., Roubaud F., 2020, "Controversies around RCT in Development. Epistemology, Ethics, and Politics", Working Paper DT/2020/15, DIAL, Paris.
- Bierschenk T., 2014, "From the Anthropology of Development to the Anthropology of Global Social Engineering", *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 139, pp. 73-98.
- Bierschenk T., Chauveau J.P., Olivier de Sardan J.P. (eds.), 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.
- Brives C., Le Marcis F., Sanabria E., 2016, "What's in a Context? Tenses and Tensions in Evidence-Based Medicine", *Medical Anthropology*, n° 35(5), pp. 369-376.
- Cartwright N., 2011, "A Philosopher's View of the Long Road from RCTs to Effectiveness", *The Lancet*, n° 377(9775), pp. 1400-1401.
- Chelwa G., 2020, "Pop Developmentalism in Africa", *CODESRIA Bulletin*, n° 1, pp. 3-5.
- Das V., 1998, "Wittgenstein and Anthropology", *Annual Review of Anthropology*, n° 27, pp. 171-195.
- Deaton A., Cartwright N., 2018, "Understanding and Misunderstanding Randomized Controlled Trials", *Social Science and Medicine*, n° 210, pp. 2-21.
- De Brauw A., Hoffmann V., 2020, "The influence of the 2019 Nobel Prize winners on agricultural economics", *World Development*, n° 127, 104793.
- Dominguez V., 2013, "On the Paradoxes of Evidence in Contemporary Anthropology", *American Anthropologist*, n° 115(4), pp. 643-645.
- Donovan K., 2018, "The rise of the randomistas: on the experimental turn in international aid", *Economy and Society*, n° 47(1), pp. 27-58.
- Ecks S., 2008, "Three propositions for an evidence-based medical anthropology", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, N.S., pp. S77-S92.
- Engelke M., 2008, "The objects of evidence", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, N.S., pp. S1-S21.
- Fana M., Giangregorio L., 2019, "La povertà dei Nobel per l'economia", *Jacobin Italia*, 16 October 2019, <https://jacobinitalia.it/la-poverta-dei-nobel-per-leconomia/> (accessed 4 August 2021).
- Fancello S., Bonhomme J., 2018, "L'État et les institutions face à la sorcellerie", *Cahiers d'études africaines*, n° 231-232, pp. 573-591.
- Fassin D., 2012, *Humanitarian Reason: a Moral History of the Present*, Berkeley, University of California Press.

- Fine B., Johnston D., Santos A.C., Van Waeyenberge E., 2016, "Nudging or fudging: The World Development Report 2015", *Development and Change*, n° 47(4), pp. 640-663.
- Fine B., Milonakis D., 2009, *From Economics Imperialism to Freakonomics: The Shifting Boundaries Between Economics and Other Social Sciences*, London, New York, Routledge.
- Fourcade M., Ollion E., Algan Y., 2015, "The superiority of economists", *Journal of Economic Perspectives*, n° 29(1), pp. 89-114.
- Garrone G., Marchionatti R., 2007, "Keynes, statistics and econometrics", Working Paper n° 3, Centro di Studi sulla Storia dei Metodi dell'Economia Politica, Dipartimento di Economia Cogneotti de Martiis, Università degli Studi di Torino.
- Gisselquist R.M., 2020, "How the cases you choose affect the answers you get, revisited", *World Development*, n° 127, 104800.
- Good A., 2007, *Anthropology and Expertise in the Asylum Courts*, Oxon, Routledge-Cavendish.
- Hastrup K., 2004, "Getting it right. Knowledge and evidence in anthropology", *Anthropological Theory*, n° 4(4), pp. 455-472.
- Hill P., 1986, *Development Economics on Trial. The Anthropological Case for a Prosecution*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hoffmann N., 2018, "When are experiments corrupt?", *Journal of Contemporary African Studies*, n° 36(4), pp. 532-552.
- Janvry A. de, Sadoulet E., 2019, "Jumping the fence: How experimental research in agriculture has gone from lab to field", University of California at Berkeley, November 2019.
- Kabeer N., 2020, "Women's Empowerment and Economic Development: A Feminist Critique of Storytelling Practices in 'Randomista' Economics", *Feminist Economics*, n° 26(2), pp. 1-26.
- Kvangraven I.H., 2020a, "Nobel Rebels in Disguise – Assessing the Rise and Rule of the Randomistas", *Review of Political Economy*, n° 32(3), pp. 305-341.
- Kvangraven I.H., 2020b, "Impoverished economics? A critical assessment of the new gold standard", *World Development*, n° 127, 104813.
- Lambert H., 2006, "Accounting for EBM: Notions of evidence in medicine", *Social Science and Medicine*, n° 62, pp. 2633-2645.
- Lambert H., 2009, "Evidentiary truths? The evidence of anthropology through the anthropology of medical evidence", *Anthropology Today*, n° 25(1), pp. 16-20.
- Lazear E.P., 2000, "Economic Imperialism", *The Quarterly Journal of Economics*, n° 115(1), pp. 99-146.
- Le Meur P.Y., 2021, « Industrie minière et fabrique voyageuse du développement », *Anthropologie & développement*, this issue.
- Marchionatti R., Cedrini M., 2017, *Economics as Social Science. Economics imperialism and the challenge of interdisciplinarity*, London, New York, Routledge.
- Mosse D., 2014, "Knowledge as Relational: Reflections on Knowledge in International Development", *Forum for Development Studies*, n° 41(3), pp. 513-523.

- Olivier de Sardan J.P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala.
- Olivier de Sardan J.P., Diarra A., Moha M., 2017, "Travelling models and the challenge of pragmatic contexts and practical norms: the case of maternal health", *Health Research Policy and Systems*, n° 15(60), pp. 71-87.
- Pritchett L., 2020, "Randomizing Development: Method or Madness?", in F. Bédécarrats, I. Guérin and F. Roubaud (eds.), *RCT in Development: A Critical Perspective*, Oxford, Oxford University Press, pp. 79-107.
- Ravallion M., 2020, "Highly Prized Experiments", *World Development*, n° 127, 104824.
- Rottenburg R., 2009, *Far-Fetched Facts. A Parable of Development Aid*, Cambridge, MA, MIT University Press.
- Solomon M., 2015, *Making Medical Knowledge*, Oxford, Oxford University Press.
- Souza Leão L. de, Eyal G., 2020, "Searching under the streetlight: A historical perspective on the rise of randomistas", *World Development*, n° 127, 104781.
- Stevano S., 2020, "Small development questions are important, but they require big answers", *World Development*, n° 127, 104826.
- Rao V., Ananthpur K., Malik K., 2017, "The Anatomy of Failure: An Ethnography of a Randomized Trial to Deepen Democracy in Rural India", *World Development*, n° 99, pp. 481-497.
- Redfield P., 2012, "Bioexpectations: Life technologies as humanitarian goods", *Public Culture*, n° 24/1(66), pp. 157-184.
- Rodrik D., 2015, *Economic Rules: The Rights and Wrongs of the Dismal Science*, New York, London, Norton.
- Royal Swedish Academy of Sciences, 2019, "Press Release: The Prize in Economic Sciences 2019", 14 October 2019, <https://www.nobelprize.org/prizes/economic-sciences/2019/press-release> (accessed 4 August 2021).
- Simon H., 1957, *Models of Man*, New York, Wiley.
- Sindzingre A.N., 2016, "L'économie peut-elle absorber les autres sciences sociales ? La pertinence des concepts de l'anthropologie", *Afrique Contemporaine*, n° 2, pp. 157-171.
- Van der Meulen Rodgers Y., Bebbington A., Boone C., Dell'Angelo J., Platteau J.P., Agrawal A., 2020, "Experimental approaches in development and poverty alleviation", *World Development*, n° 127, 104807.
- World Bank, 2015, *The World Development Report 2015: Mind, Society, and Behavior*, Washington DC.



Le *decolonial turn* : quels échos, résonances et chantiers pour l'APAD ?

Marie Deridder*, Elieth P. Eyebiyi** et Anneke Newman***

Depuis une quinzaine d'années, la notion controversée de « décolonisation » occupe l'espace médiatique et académique des Nords comme des Suds. Elle donne lieu à des débats parfois paroxystiques et suscite des mobilisations diverses dans des contextes fort différents. Aujourd'hui, cette notion cristallise et galvanise un « renouveau de la révolte » ancré dans un mouvement épistémique, politique, éthique et intellectuel ancien. Les ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles voient ainsi une montée en puissance de la prise de conscience et d'efforts collectifs pour comprendre la décolonisation ou la décolonialité comme un projet inachevé et toujours d'actualité, notamment dans l'espace universitaire. Cet article examine la question du tournant décolonial, en interrogeant par la même occasion les possibilités pour l'Association pour l'anthropologie du développement et du changement social (APAD) de prolonger cette réflexion afin d'éclairer les affinités, les résonances et les échos des arguments décoloniaux avec son projet fondateur, et d'identifier quelques enjeux et chantiers.

For the past fifteen years, the controversial notion of "decolonization" has occupied media and academic spaces of the Global North and South alike. It gives rise to sometimes paroxysmal debates as well as various mobilizations in different contexts. Today, this notion crystallizes and galvanizes a "renewal of revolt" anchored in an ancient epistemic, political, ethical and intellectual movement. The twentieth and twenty-first centuries thus saw a rise in awareness and collective efforts to understand decolonization or decoloniality as an unfinished, and still relevant, project, particularly in academia. This article appraises the question of the decolonial turn, while also examining the possibilities for the Association for the Anthropology of Development and Social Change (APAD) to contribute to these reflections; to shed light on the affinities, resonances and echoes of decolonial arguments with its founding ethos; and to identify some issues and pathways for the future.

* Marie Deridder est chercheure post-doctorante et boursière Marie Sklodowska-Curie (MSCA-IF) à Uppsala University (grant agreement n° 895859) ; marie.deridder@antro.uu.se

** Elieth P. Eyebiyi est chercheur au programme « La bureaucratisation des sociétés africaines » de l'Institut historique allemand (IHA Paris) et du Centre de recherches sur les politiques sociales (CREPOS) à l'université Cheikh Anta Diop et *fellow* à Stellenbosch University ; eelieth@yahoo.fr

*** Anneke Newman est chercheure post-doctorante et chargée de recherche au Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) à l'université libre de Bruxelles ; anneke.newman@ulb.be

Une joyeuse « école d'été » tropicale

Il y a quelques années, une prestigieuse institution européenne organisait une « école d'été » fort importante dans un pays d'Afrique subsaharienne, avec ses « partenaires » africains. Bien que les saisons dans cette région du monde soient bien connues et ne comptent pas nommément d'« été », l'événement fut baptisé « école d'été ». Le principe était de recruter de nombreux doctorant-es et étudiant-es africain-es pour les « former » à l'aide d'universitaires européens – les « experts » – et de quelques-uns de leurs collègues du pays hôte et de la région, les « facilitateurs locaux ». Tout comme les « experts » européens organisateurs de l'événement, ces « facilitateurs locaux » étaient titulaires de doctorats et, parfois, de positions hiérarchiquement plus élevées dans leurs universités en Afrique. Ils se retrouvèrent néanmoins marginalisés. Le sujet était si brûlant que, médusant l'assemblée, l'un des référents locaux, en théorie « coorganisateur », exprima avec finesse son courroux lors de la conférence inaugurale. Selon ses dires, il n'avait jamais rencontré les porteurs de projet européens avant le lancement de l'événement. Ceux-ci l'avaient contacté par voie électronique et n'avaient jamais accepté une réunion concrète, en l'occurrence en visioconférence, malgré ses multiples demandes. De plus, une fois l'équipe européenne arrivée, il avait en définitive le sentiment d'observer des personnes qui étaient venues pour faire du tourisme, avaient développé « leur activité » clés en main et repartiraient « sans rien laisser ».

Événement éphémère, il n'était pas prévu de « suite », pas d'achat d'ouvrages qui marqueraient l'activité et dont bénéficieraient, une fois celle-ci finie, les étudiant-es de l'université africaine hôte, ajouta-t-il. Les fonds liés à l'événement avaient été dépensés et administrés directement depuis l'Europe, sans réelle implication des « partenaires » africains. Un silence prolongé dans l'assemblée suivit son propos, devant officiels, médias et participant-es. Le bilan de l'orateur était clair : il avait été réduit aux courses administratives pour obtenir les signatures qui rendraient l'activité possible et avait eu affaire à une sorte d'équipée scientifique venue faire la fête. La décolonisation de l'univers académique reste ainsi un chantier loin d'être achevé.

Le retour de la décolonisation

Alors que la notion de « décolonisation » a une longue histoire, le « tournant décolonial » actuel a été amorcé il y a une quinzaine d'années, et, parmi ses nombreux apports, deux d'entre eux nous semblent majeurs : d'une part, la mise en lumière de l'imbrication du projet occidental-centré « modernité/colonialité » et, d'autre part, l'accent sur l'épistémologie et la production du savoir à l'échelle globale.

Le tournant décolonial s'enracine, en Amérique latine, autour de la notion de « colonialité du pouvoir » de Quijano (2000), qui examine l'imbrication du projet occidental-centré « modernité/colonialité », renvoyant à l'assujettissement et à l'exploitation de personnes et de sociétés comme force de travail afin d'accumuler des connaissances, des richesses et

du pouvoir servant, directement ou indirectement, le maintien de l'hégémonie¹ blanche occidentale patriarcale et le capitalisme extractif globalisé (Quijano, 2007 ; Kessi *et al.*, 2020). Cette matrice articulant race/classe/genre/savoir s'est historiquement construite à travers les impérialismes européen et euro-américain. Elle en est à la fois un mode et un instrument d'administration, un résultat et une conséquence, qui est hégémonique mais jamais totalisante et toujours contestée. Empreinte de violence, elle rend possible la domination et reste centrale dans les rapports sociaux contemporains. À juste titre, Ndlovu-Gatsheni (2021 : 453) souligne que le tournant décolonial « émerge aussi de luttes et de traditions de pensée provenant d'Afrique, de la diaspora africaine et d'autres sites épistémiques tels que la tradition radicale noire, la négritude, le rastafarisme, l'afrocentricité, les mouvements féministes/womanistes, les nationalismes radicaux et les afro-marxismes, ainsi que les mouvements intellectuels indigènes subalternes/locaux, parmi tant d'autres ». Loin de renvoyer à une seule école théorique, le *decolonial turn* est traversé de tensions et de différences. Il renvoie ainsi à « une famille de positions diverses qui partagent une vision de la colonialité comme problème fondamental de l'ère moderne (ainsi que de l'ère postmoderne et de l'ère de l'information), et de la décolonisation ou décolonialité comme une tâche nécessaire qui reste inachevée » (Maldonado-Torres, 2011 : 2).

L'existence d'autres empires ne contredit pas cette approche décoloniale. Ceux-ci possèdent une « différence impériale » (Tlostanova, 2012) : tout en imposant leurs logiques de domination, ils restent soumis à l'hégémonie de la colonialité euro-américaine, ce qui induit des situations éminemment complexes sur le terrain. Autre exemple, la montée en puissance des BRICS ces dernières décennies bouleverse les relations économiques et géopolitiques mondiales mais l'hégémonie épistémique euro-américaine demeure (Collyer *et al.*, 2019). Les BRICS représentent des exemples de « désoccidentalisation » plutôt que de décolonisation (Mignolo, 2017).

Un deuxième apport majeur du tournant décolonial est l'accent mis sur l'épistémologie et la production du savoir à l'échelle globale. Alors que l'accent était souvent mis sur une décolonisation épistémique qui devait s'accompagner d'une décolonisation matérielle ou structurelle pour être efficace (Moosavi, 2020 ; Tuck et Yang, 2012), les débats menés par les mouvements militants au sein du milieu académique (Rhodes Must Fall, Fees Must Fall, Why is my curriculum white ?) se concentrent d'une part sur une critique de la production du savoir et de sa diffusion, et d'autre part sur les universités devenues des sites de lutte. Plus que jamais, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur, leurs méthodes de recherche, leurs enseignements et leurs pédagogies, leurs infrastructures et leurs symboles, leurs cultures de travail et d'embauche sont placés sous le microscope. De

¹ Selon une approche gramscienne élaborée par Collyer *et al.* (2019), nous entendons par hégémonie une notion qui « ne signifie pas un processus coercitif *top-down* imposant une vision unique du monde. Il s'agit d'un processus contesté de structuration des pratiques et des discours qui crée un sens commun partagé et qui doit prendre en compte les intérêts des groupes subalternes. Les techniques et les idées qui deviennent hégémoniques ne se développent pas à partir d'une seule source » (Collyer *et al.*, 2019 : 150).

plus, depuis peu, ce sont les universités des Nords qui font partie des lieux de contestation et de réforme. Que ce soit sous la forme de revendications militantes ou de projets scientifiques, décoloniser l'univers académique a une vocation transformatrice et possède un contenu politique et normatif. Comme le soulignent Kessi *et al.* (2020 : 271), décoloniser, c'est d'une part revendiquer des formes de résistance en défaisant intentionnellement des pratiques, des affirmations et des institutions reproduisant des rapports asymétriques de pouvoir dans la société et au sein de l'université, et d'autre part viser constamment à construire, de manière alternative, des espaces, des réseaux et des façons de produire de la connaissance qui transcendent notre héritage épicolonial².

Dans le sillage du Black Feminism états-unien, Vergès (2019) constate un effacement des femmes d'une partie des luttes décoloniales, ce qui justifie la nécessité d'un double ancrage, à la fois féministe et décolonial. C'est pourquoi les « épistémologies féministes » (Harding, 1986 ; Smith, 1987, 1990 ; Haraway, 1988 ; Abu-Lughod, 2016) sont essentielles pour examiner la fabrique du savoir. Selon celles-ci, la connaissance est toujours et inévitablement partielle, incomplète et située. La subjectivité n'est alors pas considérée comme un obstacle mais comme une ressource pour la production de la connaissance scientifique, sans pour autant verser dans le relativisme radical (Flores Espínola, 2012 : 99). Ces approches pointent aussi l'androcentrisme blanc historique de la pratique scientifique et partagent une attitude critique par rapport à la possibilité d'une théorie générale de la connaissance passant sous silence les contextes sociaux et la positionnalité des sujets connaissant (Grosfoguel, 2007 ; Flores Espínola, 2012 ; Avanza *et al.*, 2015 ; Ndlovu-Gatsheni, 2018, 2021). Moreno (1995) rappelle que le monde académique prétend être « gender-free », sauf qu'il s'agit d'une fiction. L'archétype du « vrai » anthropologue reste celui d'un homme blanc, cisgenre et hétérosexuel réalisant son terrain seul, invisibilisant ainsi de fait tout·e autre acteur ou actrice ayant participé au processus de recherche. Déjà en 1987, avec sa notion de « conscience bifurquée », Smith (1987 : 6) soulignait à quel point les femmes sont amenées à prendre part à un monde académique qui dénie la validité des expériences de vie des femmes et qui les incite à accepter les définitions masculines des standards académiques dans les sciences sociales. L'univers académique reste adossé à un système capitalisé racialisé et patriarcal dont les asymétries structurelles impactent la fabrique du savoir scientifique. Même si ce modèle pourrait sembler daté, des études récentes (Fassa *et al.*, 2019 ; Dubois-Shaik *et al.*, 2019) confirment qu'il reste sous-jacent aux multiples critères de l'excellence académique occidental-centrée et valorise les normes de la masculinité hégémonique (Connell, 1995). Savoir et pouvoir sont ainsi inextricablement liés et se reproduisent à travers la pratique académique, encore aujourd'hui, même si ce processus est souvent nié.

² Pour Marks (2020) citée par Kessi *et al.* (2020 : 271), le terme « épicolonial » emprunte le préfixe « épi » (« au-dessus », « sur » ou « par-dessus ») pour désigner les caractéristiques de la colonialité qui sont au cœur des relations et des systèmes de pouvoir. L'auteure explique que les dynamiques épicoloniales sont des phénomènes dont les causes peuvent ou ne peuvent pas être directement attribuées aux héritages coloniaux, aux histoires conflictuelles et aux rencontres coloniales, mais au sein desquels les relations de pouvoir et les résultats peuvent manifestement être qualifiés de coloniaux.

Si de nombreux penseurs et penseuses francophones ont contribué aux débats sur la « décolonisation » et la production des savoirs (Hountondji, 1995 ; Mbembe, 2000 ; Kavwahirehi, 2008 ; Nyamba, 2005 ; Tonda, 2012 ; Vergès, 2019), le tournant décolonial peine à prendre corps dans les espaces francophones, où rayonne principalement l'Association pour l'anthropologie du développement et du changement social (APAD). Il semble pour l'heure davantage théorique que pratique, faute peut-être de passeurs/passeuses et de traducteurs/traductrices capables de l'introduire dans les cadres structurels si hiérarchisés et rigidifiés de l'académie. Celle-ci reste tributaire, en partie, du mode d'administration directe hérité du modèle colonial français. Le rôle des acteurs et actrices qui s'emparent des idées pour les amener dans de nouveaux espaces est donc fondamental (Gérardin-Laverge et Collier, 2020). C'est pourquoi cet article entend contribuer à la discussion en analysant quelques pratiques académiques au regard des arguments décoloniaux et du travail de décolonisation de l'univers académique. Il s'agit d'éclairer les affinités, les résonances, les échos des arguments décoloniaux avec le projet de l'APAD, et d'identifier quelques enjeux et chantiers restant à relever. Le but n'est pas de prendre position au sein des multiples approches décoloniales, dont certaines sont particulièrement abstraites, théoriques et désincarnées, mais, de manière peut-être moins courante, de promouvoir plutôt une approche pragmatique de la question. Sans s'enraciner dans la contestation pour la contestation, il s'agit d'examiner, par les pratiques, les éléments consubstantiels à la colonisation historique du champ académique global pour espérer faire bouger, de manière concrète, quelques lignes. En adossant cette réflexion à l'expérience de l'APAD, association qui s'est voulue, dès ses débuts, un pont entre le Nord et le Sud (devenu les Nord(s) et les Sud(s)), médiatrice entre des espaces universitaires africanistes situés en Europe et dans d'anciennes colonies africaines de la France, de l'Allemagne et de la Belgique entre autres, cet exercice périlleux de critique de la décolonialité ne semble pas moins pertinent.

Décoloniser en pratique l'univers académique à l'échelle globale : un lourd chantier en perspective

Suivant une conception universalisante et positiviste, le savoir scientifique est présenté comme un processus d'abstraction dont les résultats seraient applicables partout et valables pour toutes et tous. Héros des temps modernes motivé par l'engagement, le dévouement et la passion, tout·e chercheur·e y contribuerait librement et serait guidé·e par l'intérêt public, y compris en faisant vœu de pauvreté. Dans leurs récits, les universités ont ainsi tendance à présenter leur mission de recherche et leur engagement comme étant bienveillants et désintéressés (Kapoor, 2004 : 634), confinant dans la précarité les chercheur·es, notamment les plus jeunes. Cependant, comme tout travail, le travail scientifique est façonné par des forces sociales (Collyer *et al.*, 2019), ainsi que par des enjeux et des hiérarchies implicites et explicites variés. Cette critique de la science n'est pas nouvelle (Kuhn, 1962). La fabrique du savoir scientifique et son économie politique sont traversées par des inégalités structurelles à l'échelle globale. La connaissance n'est pas détachée des enjeux sociaux, politiques et économiques, ni de sa matérialité, ni de son contexte historique de production, et encore moins de ses modalités de circulation.

Les épistémologies féministes de la connaissance située/du point de vue, ainsi que les *subaltern* et les *postcolonial studies* ont déjà largement démontré que le savoir est façonné par la situation et les intérêts du groupe qui le produit (Gérardin-Laverge et Collier, 2020).

Si le savoir est socialement produit, il y a alors un processus de production, des ressources utilisées, une main-d'œuvre employée, un réseau de contacts et de collaborations, ainsi qu'un ensemble d'institutions. Contrairement aux idées reçues, particulièrement en sciences sociales et en recherche qualitative, la production et la circulation des savoirs scientifiques s'inscrivent *de facto* dans un système plus large de pratiques collectives et collaboratives impliquant du personnel académique et non académique (Collyer *et al.*, 2019). C'est pourquoi plusieurs auteur-es parlent de « chaînes d'approvisionnement de la recherche » (*research supply chain*) (Desai et Tapscott, 2015 ; Marchais *et al.*, 2020) qui s'inscrivent dans des inégalités, des hiérarchies et des pratiques professionnelles racialisées et/ou territorialisées, depuis la collecte de données sur les terrains situés dans les Suds, soit la majeure partie du monde, jusqu'aux universités et revues scientifiques, principalement situées dans les Nord pour celles qui comptent dans l'économie politique et désormais quantitative du savoir. Ce constat est particulièrement pertinent pour l'anthropologie, les *area studies* et les études sur le développement, autant de thématiques propres à l'APAD.

Ce mode de production est le reflet d'inégalités structurelles plus larges, historiquement situées, renvoyant au mode extractiviste typique du capitalisme impérial racialisé mis en œuvre depuis plus de 500 ans par les anciennes puissances coloniales européennes et, plus récemment, nord-américaine. C'est pour cette raison que, pour Collyer *et al.* (2019), il s'agit d'une erreur de parler de « science occidentale », comme si l'ensemble du processus de production du savoir était réalisé dans une seule partie du monde. Il semble plus pertinent de parler de « science impériale » (*idem* : 9) produisant un savoir et des discours qui, concernant le continent africain, possèdent une longue généalogie (Mudimbe, 1988) caractérisée par une asymétrie d'origine. Les informations et les données collectées dans les colonies étaient assemblées dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Nord globalisé, devenu le site principal de théorisation³ dans le processus de production du savoir, tandis que le monde colonisé était (et reste) une source de données de première main et de première importance. Souvent invisibilisé-es, les chercheur-es des Suds étaient et sont toujours considéré-es comme des sources de données ou des informateurs et informatrices privilégié-es, au mieux des « interprètes » ou des « assistant-es de recherche ». Les métropoles transformaient ensuite ce savoir en sciences appliquées utilisées pour l'administration des territoires colonisés, puis pour une perspective développementiste dans les contextes postcoloniaux.

³ Pour Collyer *et al.* (2019 : 9), le processus de théorisation inclut la formalisation de la méthode de recherche, la création de règles pour la récolte de données et la façon d'administrer la preuve, ainsi que le développement des outils nécessaires à ce travail de collecte.

Dans ce processus historique, les universités et les instituts de recherche du Nord globalisé ont joué un rôle central, tandis que les acteurs et actrices des Suds périphériques impliqué-es dans ce processus devenaient dépendant-es des institutions, des concepts, des méthodes, des techniques et des façons de valider et de faire circuler le savoir scientifique développé au sein des métropoles. Il s'agit de cette dynamique d'extraversion du savoir décrite par Hountondji (1995). Cette science présentée comme impériale n'était bien entendu pas le seul système complexe de production de connaissances à l'échelle mondiale. Au fil du temps et de la structuration historique du champ académique, elle s'imposa comme hégémonique, tandis que les acteurs et actrices des Suds jouaient un rôle actif dans son développement, contraints dans un premier temps par ce qui deviendra avec le temps « la » norme, après les indépendances. Il n'est aujourd'hui plus à démontrer les liens historiques étroits entre les empires coloniaux et le développement des sciences sociales (Steinmetz, 2013). Pour Collyer *et al.* (2019 : 150-151), la situation hégémonique de l'économie globale du savoir peut donc être définie par trois caractéristiques : la centralité institutionnelle des élites universitaires, des centres de recherche, des revues, des maisons d'édition et des agences de financement de la recherche du Nord globalisé ; l'acceptation globale d'un cadre culturel pour la production du savoir, un cadre qui a émergé à l'époque des empires européens ; et l'implication active des forces de travail intellectuelles des Suds, créant un potentiel d'extraversion, de participation, d'agendas différents, de contestation, de tensions et de conflits. L'une des conséquences majeures de cette science impériale et de cette économie politique du savoir scientifique est alors une division internationale du travail scientifique qui épouse les lignes des anciens empires coloniaux (Nagtegaal et De Bruin, 1994).

Force est ainsi de constater que la plupart des grands colloques internationaux traitant de l'Afrique, voire même estampillés « african studies », ont « naturellement » lieu hors d'Afrique (European Conference on African Studies, ECAS ; African Studies Association Germany, VAD ; Rencontres des études africaines en France, REAF ; ou encore African Studies Association of the United Kingdom, ASUK, dont une version africaine, ASAA, a été créée récemment) et sont d'ailleurs souvent organisés par des institutions non africaines, y compris surtout sur le plan financier. La plupart de ces colloques se tiennent donc généralement dans le monde « riche », qui correspond peu ou prou au monde intellectuellement et académiquement aisé (même s'il a aussi ses problèmes et connaît ses précarités) détenant une grande légitimité pour, d'une part, centraliser les connaissances du et produites sur le monde « pauvre » et, d'autre part, débattre intellectuellement des Suds et surtout « valider » les discours sur les Suds.

À cette situation déjà inégale, malgré la proclamation des « collaborations » et des « partenariats » scientifiques Nord-Sud, s'ajoutent les pertes financières et le traitement dégradant subi par de nombreux chercheur-es des Suds, précaires ou non, dont les visas pour participer à des événements scientifiques situés au Nord sont régulièrement refusés. Ceux-ci incluent des séjours de recherche ou des participations à des conférences traitant de leur continent, et destinées à présenter des recherches s'appuyant sur leurs données qu'ils et elles sont rarement en mesure de valoriser en raison de l'architecture scientifique internationale. Les exemples de chercheur-es placés-es en centre de rétention

administrative ou victimes des excès des consulats et des services d'immigration européens sont nombreux. Un des rares cas qui a été médiatisé est celui du professeur Karmoko Kallouga Demba, placé pendant quatre jours en cellule dans la zone d'attente de l'aéroport de Paris en 2018⁴. Même si les chercheur-es des Nord(s) sont unanimes pour dénoncer ces pratiques et se montrent solidaires avec leurs collègues des Suds, l'institution universitaire se retrouve dans un contexte structurel contraignant plus large de gestion racialisée et inégale des frontières (Deridder et Pelckmans, 2020). L'APAD fait aussi régulièrement les frais de ces entraves à la circulation des chercheur-es des Suds à destination de l'Europe : plusieurs panels organisés ou sponsorisés par l'association ont ainsi vu des chercheur-es absent-es en raison de la non-obtention de visa. C'est d'ailleurs l'une des raisons majeures pour lesquelles l'APAD organise, en alternance, son colloque bisannuel sur les continents européen et africain.

De plus, de nombreuses bourses délivrées par des agences de financement anglophones du Nord globalisé ciblent en particulier des anciennes colonies (Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest anglophone), tandis que les bourses et les projets plutôt francophones recrutent davantage en Afrique de l'Ouest. La ligne de fracture instituée par la conférence de Berlin (15 novembre 1884 - 26 février 1885), redessinée au fil des deux guerres mondiales et ajustée par les guerres multiples post-indépendances, est demeurée prégnante. Par ailleurs, les anciennes colonies consacrent des budgets généralement inexistantes à la recherche et à la formation universitaires et reposent davantage sur un fonctionnement par projets pilotés depuis le Nord globalisé, perpétuant une forme de « colonialité de la connaissance » (Quijano, 2000 ; Tlostanova, 2012). Cette division globale du travail continue donc de produire des structures massives de centralité, de marginalité et d'inégalité à l'échelle planétaire, même s'il existe également de forts contrastes et inégalités au sein même de ces centres et périphéries (Berliner, 2021).

Encore récemment, deux des auteur-es du présent article, participant à la conception d'un projet de recherche de coopération universitaire entre la Belgique et deux pays des Suds, se retrouvèrent à devoir justifier et résumer « la plus-value » des institutions de recherche des pays dit « partenaires » des Suds par leur accès au terrain, leur ancrage géographique et leur connaissance empirique de celui-ci, nécessaires à la collecte de données dont la publication reviendra probablement majoritairement aux institutions des Nord(s). Le cadre fourni par le bailleur de fonds belge et dans lequel le projet doit s'inscrire demandait de justifier la plus-value de chaque acteur impliqué dans le consortium du projet. Cette plus-value s'est alors construite sur la base implicite de cette division racialisée et internationale du travail scientifique qui se reproduit et s'actualise ainsi au fil des projets, malgré les désaccords et le fait que les chercheur-es soient conscient-es de la vision réductrice et caricaturale proposée pour le rôle joué par chacun-e au stade de la formulation du projet, l'enjeu pragmatique d'obtenir les fonds surpassant, à ce moment-là, d'autres formes de considération.

⁴ Voir : <https://www.rfi.fr/fr/france/20181007-universitaire-senegalais-arrete-enferme-roissy-karamoko-kallouga-demba> (consulté le 15 septembre 2021).

Cette économie politique et coloniale dominante du savoir peine ainsi à s'estomper, malgré les multiples prises de conscience des inégalités structurelles qu'elle charrie. Tant les critiques féministes et décoloniales que les *subaltern* et les *postcolonial studies* s'accordent pour souligner ce constat. Le succès des carrières professionnelles dans les pays d'exercice des universitaires dépend d'ailleurs bien souvent d'un passage, de publications, voire d'une opportunité professionnelle, au sein de ces institutions et réseaux anglo-américains du Nord globalisé, dont la langue privilégiée est l'anglais. C'est ce que Hountondji (1995) qualifie de « nomadisme institutionnel », dont la « fuite des cerveaux » des Suds est un cas extrême et révélateur, et ceci alors même que les mobilités étudiantes Sud-Sud (Eyebiyi et Mazzella, 2014 ; Eyebiyi, 2020) peinent à être suffisamment valorisées. Plusieurs auteur-es soulignent ainsi l'autorité croissante des institutions du Nord globalisé dans cette économie politique et impériale du savoir qui n'échappe pas au tournant néolibéral du *New Public Management*. Ceci induit une compétition, une pression et une charge de travail accrues pour les enseignant-es-chercheur-es à l'échelle planétaire du fait de la marchandisation (*commodification*) des savoirs scientifiques, de leur consommation, de la course à la rentabilité et au profit. Les universités sont devenues dépendantes du marché et concourent les unes contre les autres pour obtenir des financements, des étudiant-es et du prestige, tout en restant enracinées dans les legs coloniaux contre lesquels elles peuvent parfois prétendre lutter. Ce tournant néolibéral a pour corollaire un accroissement de la précarité académique (Gallas, 2018), ainsi qu'une augmentation de l'anxiété, de la défiance et du sentiment d'aliénation par rapport au fonctionnement académique (Collyer *et al.*, 2019 : 22). Les pays des Suds restent davantage fragilisés par ces dynamiques. Chaque contexte national possède bien entendu sa propre histoire, ainsi que des conditions économiques, sociopolitiques et matérielles pour la recherche qui lui sont propres, complexifiant davantage la situation sans pour autant l'améliorer. Et toute personne impliquée dans cette production du savoir scientifique doit faire face, de manière inégale, aux défis imposés par ces contextes institutionnels et nationaux, fabriquant des compromis plus ou moins efficaces, plus ou moins complexes, mais n'en réchappant jamais complètement. Dès lors, il apparaît essentiel de rappeler que l'univers académique ainsi que ses enseignant-es-chercheur-es à l'échelle globale sont toujours affectés, de manière inégale, selon cette matrice race/classe/genre, par cette organisation structurelle inégalitaire de la fabrique du savoir.

Enfin, des débats et des initiatives sur les enjeux de la décolonisation de l'univers académique prennent de plus en plus corps ces dernières années. Leur objectif est de rompre avec cette colonialité du monde académique. Pourtant, comme nous le verrons plus bas, même ces espaces restent perméables aux « inégalités, aux hiérarchies sociales, aux répertoires discursifs et aux biais cognitifs » qui ont un caractère racialisé et genré (Marchais *et al.*, 2020 : 373 ; Moosavi, 2020).

À l'occasion d'un prestigieux colloque organisé par une université anglophone du Nord, deux jeunes chercheuses organisèrent une table ronde sur les enjeux de la décolonisation de l'univers académique, leur permettant dans la foulée de lancer un numéro thématique d'une revue qu'elles avaient coordonné sur le sujet. Ces deux organisatrices, des jeunes femmes blanches formées dans le monde anglophone (Royaume-Uni et États-Unis),

avaient réuni des jeunes chercheur·es noir·es, à l'exception de l'une d'entre eux/elles qui était blanche. Celle-ci devait sa présence au fait qu'elle coorganisait un panel à la conférence sur un thème semblable avec l'un de ses collègues africains présent à la table ronde. Or, jusqu'à la dernière minute, ce dernier ne pouvait garantir sa présence à l'événement car sa demande de visa avait été, dans un premier temps, refusée, puis satisfaite sans qu'il y ait eu besoin de fournir des pièces nouvelles ou complémentaires. Dès lors, pour avoir un·e représentant·e de ce panel, la jeune chercheuse blanche, rattachée à une université européenne, fut aussi conviée, quasi accidentellement, à cette table ronde. Finalement, son co-panéliste africain fut présent. Ces deux panélistes, seuls francophones, ne connaissaient pas les autres invité·es, lesquels semblaient bien se connaître et étaient des figures importantes engagées dans diverses initiatives décoloniales dans l'espace anglophone. Dans la salle de conférences, la mise en scène et l'image qui en résultaient étaient saisissantes : les panélistes noir·es et la panéliste blanche étaient assis ensemble, en ligne, en contrebas de l'auditoire, tandis que les deux organisatrices blanches de la table ronde se trouvaient dans la salle, assises à une bonne quinzaine de mètres. Ces dernières posaient des questions non communiquées à l'avance tandis que les panélistes devaient y répondre l'un·e à la suite de l'autre. L'auditoire, majoritairement blanc, comptant plus d'une centaine de participant·es, était massé en face des panélistes majoritairement noir·es, et prenait des photos et des notes. Le public n'eut pas l'occasion d'échanger avec eux/elles. L'activité se déroula uniquement en anglais, même si l'un des panélistes décida de parler chaque fois en anglais, puis en français pour témoigner de la nécessité, justement, de rompre avec cette domination de la langue anglaise dans l'univers académique au cours d'un colloque estampillé « études africaines » et auquel prenaient aussi part des locuteurs et locutrices non anglophones. Une fois l'activité terminée, les panélistes n'eurent plus jamais de nouvelles jusqu'au jour où fût publié, à leur insu, un article dans une revue académique sur cette activité. En d'autres termes, les organisatrices blanches qui avaient voulu débattre de la décolonisation valorisèrent l'activité à l'insu des panélistes, et à leur compte, reproduisant ainsi des pratiques qu'elles dénonçaient par ailleurs.

Les théoricien·nes antiracistes soutiennent, de manière convaincante, que les bonnes intentions n'empêchent pas la reproduction involontaire et inconsciente des hiérarchies raciales et/ou genrées (Bonilla-Silva, 2019). Dans le cas décrit, les organisatrices tentèrent de répondre à un aspect du projet décolonial – en mettant en avant le travail de militant·es et/ou de chercheur·es africain·es –, mais sans prêter attention à un aspect tout aussi important, à savoir la pédagogie décoloniale. Cette approche souligne la nécessité de créer des espaces d'échange et de dialogue bienveillants dans lesquels les participant·es se sentent en sécurité, à l'aise et capables de partager et de débattre, notamment pour remettre en cause et critiquer les relations de domination (Hooks, 1994). Il faut également souligner que la portée des actions décoloniales des chercheur·es individuel·les est souvent limitée par l'existence de contraintes structurelles et infrastructurales, comme par exemple l'agencement traditionnel des auditoriums universitaires, face auxquels les chercheur·es et les enseignant·es se sentent souvent impuissant·es (Moosavi, 2020). Cela dit, les expérimentations entreprises dans le sillage du tournant décolonial dans le monde

anglophone ont créé un nouveau champ de possibilités d'actions qui reste peu discuté dans le monde francophone ou au sein d'associations comme l'APAD, laissant ouvertes des possibilités de réflexions.

Considérations finales : ouvertures pour l'APAD

Dans son projet fondateur, l'APAD se voulait être une association euro-africaine constituée de chercheur·es et de praticien·nes d'horizons géographiques et disciplinaires différents travaillant sur les enjeux du développement et du changement social. Dès le départ, l'ambition consistait à construire, chemin faisant, une association scientifique comme lieu d'échanges rigoureux, à travers ses colloques alternés entre les continents africain et européen, ainsi que la publication régulière du *Bulletin de l'APAD*, devenu en 2014 la revue bilingue *Anthropologie & développement*. La revue a suivi le tournant numérique et est en accès libre afin d'en favoriser l'accessibilité aux étudiant·es, aux praticien·nes du développement et aux collègues dont les universités dans les Suds n'ont souvent pas d'abonnements aux bouquets de revues académiques. L'APAD se voulait être un lieu de rencontre, plutôt horizontale, entre chercheur·es des Nords et des Suds, en incluant une dimension transgénérationnelle et formatrice pour les jeunes générations, *via* notamment l'université d'été du LASDEL (Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local) au Niger ou l'École doctorale européenne en anthropologie du développement et des dynamiques sociales, qui en est à sa 13^e édition bisannuelle cette année. Les membres de l'APAD étaient et sont toujours majoritairement africain·nes et européen·nes.

D'emblée, l'APAD s'est donc constituée en étant consciente des asymétries structurelles composant les univers académiques européens et africains, entre mondes francophone et anglophone, face à une hégémonie des académies anglo-américaines. L'association entendait et entend encore proposer un espace qui ne reproduit pas à l'identique les rapports de domination, les asymétries structurelles et les normes hégémoniques de l'univers académique. Ceci lui confère des affinités certaines avec l'ambition de décolonisation de l'académie. Néanmoins, tout en gagnant ses galons comme association scientifique publiant une revue reconnue internationalement, élément aujourd'hui essentiel et incontournable dans l'économie globale du savoir, est-ce que l'APAD ne s'est pas retrouvée à incorporer un peu plus ces normes hégémoniques qu'elle critique et conteste, la positionnant ainsi dans une situation de dissonance cognitive expérimentée par de nombreux chercheur·es au quotidien ? Collins (1997 : 375) démontre en effet à quel point « la connaissance continue à jouer un rôle fondamental dans le maintien ou la transformation des systèmes de pouvoir injustes ». À travers leurs pratiques quotidiennes, les acteurs et actrices des mondes académiques contribuent ainsi à la reproduction de ces hiérarchies de classe, de race et de genre, et à rendre résilientes les asymétries structurelles et les rapports de pouvoir qui en découlent.

L'enseignement constitue un axe central pour contribuer à décoloniser l'univers académique car il permet de remiser la « bibliothèque impériale » (Mudimbe, 1988), de repenser la pédagogie et les pratiques d'écriture, et de proposer des pratiques de

recherche et de collaboration plus égalitaires (Piron, 2018) tout en formant les générations futures. Or l'APAD a suivi l'architecture académique et financière mise en œuvre ces dernières années sur le continent européen qui consiste à scinder recherche et enseignement. Les deux événements majeurs de formation des jeunes chercheur-es, initialement liés à l'APAD, ne se retrouvent aujourd'hui plus au cœur de l'association. Celle-ci n'échappe pas aux conditions matérielles de l'univers académique, ni à l'histoire des patronages et des réseaux traversant l'association. De plus, les débats décoloniaux autour de l'enseignement semblent avoir été négligés dans le monde francophone. Dès lors, ce texte suggère quelques pistes contribuant à cette décolonisation de l'univers académique.

Tout d'abord, il s'agit d'enseigner la rencontre coloniale, ainsi que le projet impérialiste couplé à sa mission civilisatrice et humanitaire auto-assignée dont découle l'hégémonie blanche occidentale et patriarcale contemporaine. Cela permet de situer cette matrice violente articulant race/classe/genre/savoir qui s'est historiquement construite, à l'échelle globale, à travers les processus de colonisation, et qui est imbriquée dans des contextes singuliers aux processus historiques longs et complexes. La diffusion d'un film comme *Concerning Violence* de Göran Hugo Olsson (2014) permet, par exemple, d'amorcer le dialogue avec l'auditoire de manière concrète et sous un angle généralement peu abordé dans les années d'études antérieures à l'université. Ensuite, il s'agit de conscientiser les étudiant-es sur l'économie politique de l'univers académique et ses asymétries structurelles impactant la fabrique du savoir scientifique. Pour ce faire, il est essentiel de contextualiser les tensions idéologiques, les conflictualités qui traversent les disciplines, ainsi que les relations de pouvoir qui se jouent dans les pratiques scientifiques et l'univers académique (Collins, 1997 : 375). Il s'agit de retracer l'histoire et l'évolution des idées, de situer les auteur-es, les figures marquantes des disciplines et leurs productions scientifiques dans leurs contextes de production sociohistorique, politique, économique et géographique, en fonction des enjeux et de la conflictualité sociale de leurs temps. Cela permet de désacraliser et d'aborder de manière critique les textes canoniques des disciplines universitaires, rédigés majoritairement par des acteurs en position de privilèges (Connell, 2007 ; Meudec, 2017 ; Decolonising SOAS Working Group, 2018). Dans la foulée, il importe également de découvrir et de promouvoir, dans les publications, les enseignements et les colloques ou les séminaires, les travaux d'auteur-es moins connu-es, aux positionnalités diverses et subalternes, pour démontrer comment leurs apports reflètent mieux l'expérience plurielle de la subalternité (Alatas et Sinha, 2017 ; Connell, 2007 ; Langdon, 2013 ; Santos, 2014).

Enfin, il s'agit d'imaginer et de mettre en œuvre des collaborations équilibrées entre univers académique et extra-académique. Dans cet ordre d'idées peut s'inscrire, par exemple, l'organisation pour les étudiant-es d'une visite décoloniale du cœur historique d'une ville comme Bruxelles, animée par le Collectif « Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations » (CMCLD), une association belge fondée par des membres de la diaspora africaine. Une telle visite peut permettre aux étudiant-es de percevoir la violence structurelle de la colonialité matérialisée dans l'espace public, de manière davantage expérientielle et engageante. De plus, élargir les définitions de l'expertise dans la production des savoirs, en reconnaissant dans les publications et les enseignements

comment des personnes travaillant en dehors du milieu universitaire, dont les militant-es et les praticien-nes, peuvent contribuer à documenter et à théoriser le monde (Mignolo et Walsh, 2018 ; voir aussi Newman et Fichtner dans ce numéro), est une exigence éthique, tout autant que la réduction des comportements extractivistes et instrumentaux. Ces différentes pistes contribuent à atténuer l'impensé généralisé de la rencontre coloniale et de sa colonialité dans les curriculums universitaires des Nords et des Suds globalisés.

Enfin, l'APAD devra davantage continuer à valoriser à la fois une réflexion critique sur l'univers académique et ses transformations structurelles, la production des savoirs et les « collaborations Nord-Sud », ainsi qu'une réflexivité forte sur ses propres modes de fonctionnement, activités et ambitions. Plusieurs de ses membres ont déjà entamé ce cheminement (Moity-Maïzi, 2011 ; de Lame et Mazzocchetti, 2012 ; Ouattara et Ridde, 2013). Certes, un recul historique sur les actions et les discours visant la décolonisation de l'univers académique montre qu'une prise de conscience des enjeux et même des efforts associatifs ne suffiront pas à infléchir la tendance. Le changement requiert une approche pragmatique. Néanmoins, dans un contexte de précarité académique globalisé, force est de constater que tous les acteurs et actrices ne possèdent pas une capacité d'action à un niveau structurel en ce qui concerne l'immense chantier de décolonisation de l'univers académique. Dès lors, l'ambition collective, collaborative et transgénérationnelle de l'APAD reste plus que jamais d'actualité, pour autant qu'elle s'inscrive dans un mouvement collectif et convergent auquel il faut sensibiliser les pouvoirs publics, tutelles des universités dans les Suds comme dans les Nords.

Bibliographie

- Abu-Lughod L., 2016 [1986], *Veiled Sentiments: Honor and Poetry in a Bedouin Society*, Oakland, University of California Press.
- Alatas S.F., Sinha V., 2017, *Sociological Theory beyond the Canon*, London, Palgrave Macmillan.
- Avanza M., Fillieule O., Masclat C., 2015, « Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d'accompagnement », *Sociologies*, <https://journals.openedition.org/sociologies/5071> (consulté le 15 septembre 2021).
- Berliner D., 2021, « Anglo-American Hegemony in Contemporary Anthropology. Some Personal Dilemmas », *David Berliner Blog*, <https://db.hypotheses.org/201> (consulté le 22 juillet 2021).
- Bonilla-Silva E., 2019, « Feeling Race: Theorizing the Racial Economy of Emotions », *American Sociological Review*, n° 84(1), pp. 1-25.
- Collins P.H., 1997, « Comment on Hekman's "Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited": Where's the Power? », *Signs*, n° 22(2), pp. 375-381.
- Collyer F., Connell R., Maia J.L.A., Morrell R., 2019, *Knowledge and Global Power: Making New Sciences in the South*, Clayton, Australia, Monash University Publishing.
- Connell R.W., 1995, *Masculinities*, Sydney, Allen & Unwin.
- Connell R.W., 2007, *Southern Theory: The Global Dimensions of Knowledge in Social Science*, Sydney, Allen & Unwin.

- Decolonising SOAS Working Group, 2018, *Decolonising SOAS Learning and Teaching Toolkit for Programme and Module Convenors*, SOAS, <https://blogs.soas.ac.uk/decolonisingsoas/files/2018/10/Decolonising-SOAS-Learning-and-Teaching-Toolkit-AB.pdf> (consulté le 10 septembre 2021).
- Deridder M., Pelckmans L. (éd.), 2020, « Perspectives ouest-africaines sur les politiques migratoires et sécuritaires européennes », *Anthropologie & développement*, n° 51.
- Desai D., Tapscott R., 2015, « Tomayto Tomahto: The Research Supply Chain and the Ethics of Knowledge Production », *Humanity Journal*, <http://humanityjournal.org/blog/tomayto-tomahto-the-research-supply-chain-and-the-ethics-of-knowledge-production/> (consulté le 23 juillet 2021).
- Dubois-Shaik F., Fusulier B., Lits G., 2019, « L'excellence académique entre "compétition" et "intégration". Analyse des critères de recrutement académique et des biais de genre qu'ils induisent », *Sociologies*, <https://journals.openedition.org/sociologies/11786> (consulté le 22 juillet 2021).
- Eyebiyi E.P., 2020, « Des pôles d'excellence dans les Suds ? Mobilités étudiantes et spécialisation des médecins béninois au Sénégal », in Y. Bettahar (éd.), *Universités et grandes écoles. Circulations internationales étudiantes d'hier à aujourd'hui*, Nancy, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, p. 201-222.
- Eyebiyi E.P., Mazzella S., 2014, « Introduction. Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur », *Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 13, pp. 7-24.
- Fassa F., Benninghoff M., Kradolfer S., 2019, « Universités : les politiques d'égalité entre femmes et hommes à l'heure de l'excellence », *Sociologies*, <https://journals.openedition.org/sociologies/11773> (consulté le 22 juillet 2021).
- Flores Espínola A., 2012, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », *Cahiers du Genre*, n° 53, pp. 99-120.
- Gallas A., 2018, « The Precarisation of Academic Labour: A Global Issue », *Global Labour Column*, n° 301, Johannesburg, University of the Witwatersrand.
- Gérardin-Laverge M., Collier A.-C., 2020, « Circulation et production des savoirs. Une discussion épistémologique », *Terrains/Theories*, n° 11, <https://journals.openedition.org/teth/2588> (consulté le 26 juillet 2021).
- Grosfoguel R., 2007, « The Epistemic Decolonial Turn », *Cultural Studies*, n° 21(2-3), pp. 211-223.
- Haraway D. J., 1988, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, n° 14(3), pp. 575-599.
- Harding S., 1986, *The Science Question in Feminism*, Ithaca, Cornell University Press.
- Hooks B., 1994, *Teaching to Transgress: Education as the Practice of Freedom*, New York-London, Routledge.
- Hountondji P.J., 1995, « Producing Knowledge in Africa Today. The Second Bashorun M. K. O. Abiola Distinguished Lecture », *African Studies Review*, n° 38(3), pp. 1-10.
- Kapoor I., 2004, « Hyper-Self-Reflexive Development? Spivak on Representing the Third World "Other" », *Third World Quarterly*, n° 25(4), pp. 627-647.

- Kawahirehi K., 2008, « De la géopolitique de la connaissance et autres stratégies de décolonisation du savoir », *Quest: An African Journal of Philosophy/Revue africaine de philosophie*, n° 22, pp. 7-24.
- Kessi S., Marks Z., Ramugondo E., 2020, « Decolonizing African Studies », *Critical African Studies*, n° 12(3), pp. 271-282.
- Kuhn T.S., 1962, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, Chicago University Press.
- Lame D. de, Mazzocchetti J. (éd.), 2012, *Interfaces empiriques de la mondialisation/African Junctions under the Neoliberal Development Paradigm*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- Langdon J., 2013, « Decolonising Development Studies: Reflections on Critical Pedagogies in Action », *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, n° 34(3), pp. 384-399.
- Maldonado-Torres N., 2011, « Thinking through the Decolonial Turn: Post-Continental Interventions in Theory, Philosophy, and Critique. An Introduction », *Transmodernity: Journal of Peripheral Cultural Production of the Luso-Hispanic World*, n° 1(2), <https://escholarship.org/uc/item/59w8j02x> (consulté le 15 septembre 2021).
- Marchais G., Bazuzi P., Amani Lameke A., 2020, « "The Data Is Gold, and we are the Gold-Diggers": Whiteness, Race and Contemporary Academic Research in Eastern DRC », *Critical African Studies*, n° 12(3), pp. 372-394.
- Marks Z., 2020, « African Studies for the 21st C. », Unpublished manuscript.
- Mbembe A., 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- Meudec M., 2017, « Pour une anthropologie décoloniale au service de la justice sociale », *Revue d'études décoloniales*, <http://reseaudecolonial.org/2017/10/01/pour-une-anthropologie-decoloniale-au-service-de-la-justice-sociale/> (consulté le 15 septembre 2021).
- Mignolo W.D., 2017, « Coloniality Is Far from Over, and so Must Be Decoloniality », *Afterall: A Journal of Art, Context and Enquiry*, n° 43, pp. 38-45.
- Mignolo W.D., Walsh C.E., 2018, *On Decoloniality: Concepts, Analytics, Praxis*, Durham, Duke University Press.
- Moity-Maïzi P., 2011, « Interroger la localisation et la circulation des savoirs en Afrique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 5(3), pp. 473-491.
- Moosavi M., 2020, « The Decolonial Bandwagon and the Dangers of Intellectual Decolonisation », *International Review of Sociology*, n° 30(2), pp. 332-354.
- Moreno E., 1995, « Rape in the Field: Reflections from a Survivor », in D. Kulick, M. Willson (eds.), *Taboo: Sex, Identity and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork*, London, Routledge, pp. 166-189.
- Mudimbe V. Y., 1988, *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Bloomington-Indianapolis, Indiana University Press.
- Nagtegaal L.W., De Bruin R.E., 1994, « The French Connection and other Neo-Colonial Patterns in the Global Network of Science », *Research Evaluation*, n° 4(2), pp. 119-127.

- Ndlovu-Gatsheni S.J., 2018, *Epistemic Freedom in Africa: Deprovincialization and Decolonization*, London, Routledge.
- Ndlovu-Gatsheni S., 2021, « Le long tournant décolonial dans les études africaines. Défis de la réécriture de l'Afrique », *Politique africaine*, n° 161-162, pp. 449-472.
- Nyamba A., 2005, « Quelle place pour les systèmes éducatifs et de formation dans la mondialisation ? Les systèmes éducatifs et de formation africains : une situation chaotique et paradoxale », *Éducation et sociétés*, n° 16, pp. 53-69.
- Quattara F., Ridde V., 2013, « Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud », *Nouvelles pratiques sociales*, n° 25(2), p. 231-246.
- Piron F. (éd.), 2018, *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*, Creative Commons, <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/> (consulté le 15 septembre 2021).
- Quijano A., 2000, « Coloniality of Power and Eurocentrism in Latin America », *International Sociology*, n° 15(2), pp. 215-232.
- Quijano A., 2007, « "Race" et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, n° 51, pp. 111-118.
- Santos B.S., 2014, *Epistemologies of the South: Justice Against Epistemicide*, London, Routledge.
- Smith D.E., 1987, *The Everyday World As Problematic: A Feminist Sociology*, Boston, Northeastern University Press.
- Smith D.E., 1990, *The Conceptual Practices of Power: A Feminist Sociology of Knowledge*, Boston, Northeastern University Press.
- Steinmetz G. (ed.), 2013, *Sociology and Empire: The Imperial Entanglements of a Discipline*, Durham, Duke University Press.
- Tlostanova M., 2012, « Postsocialist ≠ Postcolonial? On Post-Soviet Imaginary and Global Coloniality », *Journal of Postcolonial Writing*, n° 48(2), pp. 130-142.
- Tonda J., 2012, « L'impossible décolonisation des sciences sociales africaines », *Mouvements*, n° 72, pp. 108-119.
- Tuck E., Yang K.W., 2012, « Decolonization Is not a Metaphor », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society*, n° 1(1), pp. 1-40.
- Vergès F., 2019, *Un féminisme décolonial*, Paris, La fabrique éditions.



(D)écrire le changement social face aux emboîtements du temps

Retour réflexif sur « la fin des gendarmes »
dans l'administration scolaire béninoise

Pauline Jarroux*

Comment appréhender le changement passé ? Comment les enquêtés le bornent-ils ? Quelles représentations mobilisent-ils ? Alors que l'anthropologie du développement est largement confrontée aux notions de réforme, de rupture, de changement, qui scandent le temps, elle manque parfois de réflexivité sur les dimensions sociales de la fabrique du temps et des temporalités du changement. Cette contribution se propose de revenir sur quelques enjeux induits par l'étude des récits présents des changements passés, à travers un retour critique sur les données d'une recherche portant sur les inspecteurs et conseillers pédagogiques de l'enseignement primaire au Bénin et la transformation de leurs ethos professionnels.

How do we understand past change? How do the social actors define it? What representations do they mobilize? The anthropology of development is largely confronted with notions of reform, rupture, and change that punctuate time, but sometimes lacks reflexivity on the social dimensions of the fabrication of time and the temporalities of change. This contribution proposes to revisit some of the issues raised by the study of present-day narratives of past changes, through a critical review of data from a research project on primary school inspectors and pedagogical advisors in Benin and the transformation of their professional ethos.

* Chercheuse post-doctorante à l'Institut des sciences sociales du politique, université Paris Nanterre ;
pauline.jarroux@gmail.com

Introduction

Tout récemment, un appel à articles de l'APAD portant sur les mémoires du développement faisait le constat de ce qu'« en matière de temps et de temporalités, les approches relatives à l'aide semblent surtout viser la projection dans le temps des effets d'une intervention ou d'un programme¹ ». De fait, si la perspective historique constitue bien souvent la toile de fond de nombreuses recherches, rejoignant là l'objectif d'historicisation des approches (Bierschenk, 2010), l'anthropologie du développement ne se montre pas toujours très réflexive sur la manière dont elle rend compte – et dont les enquêtés rendent compte – de l'histoire ou du passé de telle intervention extérieure, de telle transformation, de tel changement, etc. Pourtant, le développement, les réformes et la rhétorique du changement qui les accompagne se prêtent particulièrement bien à l'étude des multiples temporalités et de l'enchevêtrement des temps – passé, présent, futur – (Ferguson, 1999) et des affects (Lachenal et Mbodj-Pouye, 2014) qui se tissent à son évocation. Certains travaux récents (par exemple Bacot *et al.*, 2008 ; Gibert *et al.*, 2014 ; Angeletti *et al.*, 2019²) ont d'ailleurs bien souligné les dimensions scientifiques, politiques et sociales qui se logent au cœur du travail de périodisation et de découpage du temps. Certes, l'acte de périodiser n'est pas (ou plus) au cœur de la discipline anthropologique comme il l'est en histoire, mais les débats et les interrogations qu'il suscite sur les manières de dire et penser le changement témoignent à mon sens de tout l'intérêt heuristique de ces questions pour l'anthropologie du développement et du changement social.

La courte contribution que je propose ne vise pas à revenir sur l'ensemble des enjeux que soulève une attention plus soutenue à la fabrique sociale et politique des temporalités et des temps du changement, notions que j'utilise d'ailleurs sans en restituer toute l'épaisseur théorique. Je propose plus modestement, à travers un retour réflexif sur mes données de terrain et les analyses que j'en avais tirées dans ma thèse (Jarroux, 2017a), de mettre en lumière quelques questions posées par l'étude des récits présents des changements passés. J'avais travaillé sur la fabrique quotidienne de l'école primaire au Bénin. Au cours de l'enquête ethnographique d'environ quinze mois que j'avais menée dans deux circonscriptions scolaires³ du pays, je m'étais plus largement intéressée aux inspecteurs et conseillers pédagogiques (que les enseignants appelaient leurs « chefs »), à leurs pratiques et aux normes sociales et professionnelles qui les guidaient. S'ils insistaient

¹ L'appel à articles, porté par M. Brun et F. Fortuné, s'intitule « Le développement dans le rétroviseur ! Mémoires vides, mémoires vives : récits et matérialités du passé du développement ».

² Voir également la vaste bibliographie contenue à la suite de l'introduction au dossier « Qu'est-ce qu'une époque ? » rédigée par T. Angeletti *et al.* (2019).

³ Les circonscriptions scolaires constituaient les entités les plus déconcentrées du ministère des Enseignements maternel et primaire, et épousaient en général les limites des communes. Elles étaient chargées de la mise en œuvre de la politique scolaire au niveau local : suivi des réformes, organisation des examens, contrôle et accompagnement pédagogiques des enseignants, etc. Depuis 2017, les 85 circonscriptions scolaires ont été réorganisées en 45 régions pédagogiques, comprenant plusieurs circonscriptions scolaires sous la direction d'un inspecteur.

tous sur la transformation de leur ethos professionnel, les manières de dater « le début du changement » différaient fortement. Ce sont ces différents « moments » invoqués pour situer le changement que je présenterai d'abord, avant de proposer de premières pistes de réflexion autour de cet emboîtement des temps – le temps passé, vécu, et le temps de l'enquête – pour l'étude du changement social. J'espère ainsi souligner tout l'intérêt d'une attention portée à la fabrique sociale du temps – par les enquêtés, mais aussi par les enquêteurs – pour le champ de l'anthropologie du développement et du changement social.

Une généalogie équivoque de « la fin des gendarmes »

Des inspecteurs tyranniques... jusqu'à quand ?

Au cours de mon enquête de terrain, entre 2012 et 2015, j'ai rapidement été confrontée au discours sur la « fin des gendarmes ». Inspecteurs et conseillers rappelaient bien souvent qu'ils avaient délaissé l'habit militaire ou policier pour mieux accompagner les enseignants : « il faut éviter la police, d'être gendarme derrière les enseignants » (entretien, inspecteur J., Abomey, le 5 février 2014) ; « on dit que l'inspecteur aujourd'hui c'est plus le gendarme d'hier, [...] on doit rester ensemble pour [...] accompagner vraiment le savoir » (entretien, inspecteur H., Ouidah, le 28 janvier 2014). Il fallait désormais revêtir les habits du conseiller, du formateur à l'écoute des enseignants et disposé à les accompagner dans leur pratique.

Les inspecteurs et conseillers pédagogiques avec lesquels je m'entretins s'accordaient tous sur l'idée que les premiers inspecteurs dahoméens⁴, après l'indépendance, se comportaient en tyrans avec les enseignants, sur lesquels ils disposaient d'un vaste pouvoir. R. Autra (1956 : 73-74) a quant à lui mis au jour qu'avant même les premiers inspecteurs dahoméens, ce sont les chefs de secteurs scolaires français⁵ qui auraient agi en despotes. Néanmoins, lorsqu'il s'agissait de dater la fin de l'inspecteur gendarme et d'en citer les causes, les réponses de mes interlocuteurs étaient plurielles. J'ai repéré, dans leurs discours, trois principaux « moments transformateurs » (Angeletti *et al.*, 2019) que je m'attache d'abord à décrire.

⁴ Le pays s'est appelé Dahomey jusqu'en 1975, après quoi il fut renommé république populaire du Bénin, puis république du Bénin après 1990.

⁵ Les secteurs scolaires correspondaient à des regroupements d'écoles autour d'un chef de secteur, généralement le directeur de l'école régionale appartenant au cadre des instituteurs métropolitains. Mis en place dans les années 1920 et calqués sur le territoire des cercles de la colonie, ils visaient à renforcer le contrôle et l'encadrement des écoles, dans un contexte où un seul inspecteur dut pendant de nombreuses années gérer administrativement et pédagogiquement tout le territoire de la colonie.

Le rôle majeur de l'ONG IFESH ?

Le premier inspecteur que je cite, entré en service au début des années 2000 et retraité depuis peu, attribuait à l'ONG internationale IFESH (International Foundation for Education and Self Help) un rôle majeur dans la transformation des ethos professionnels :

- Vous avez parlé tout à l'heure des inspecteurs terroristes, mais IFESH était un peu...
- C'est pas un peu, IFESH était contre ça [...]. C'est pourquoi, IFESH a essayé de casser ça là. L'inspecteur pour IFESH n'est pas un loup-garou. C'est le modérateur, le guide, le conseiller des enseignants. Mais, il faut faciliter la tâche à l'enseignant, c'est lui le facilitateur. Donc avec IFESH, l'inspecteur n'a plus, ce n'est pas un contrôleur simple, non, il est formateur d'abord, conseiller, formateur [...]. C'est pourquoi j'ai dit l'État d'une manière ou d'une autre a pérennisé les actions positives d'IFESH dans l'éducation. Vous n'allez plus voir un inspecteur loup-garou, aujourd'hui. Non ! (entretien, inspecteur S., Porto Novo, le 24 mars 2015)

Entre 1997 et 2008, l'ONG mit en œuvre un programme destiné à améliorer les dispositifs de formation continue des enseignants béninois, dont l'un des volets concernait plus spécifiquement les services locaux d'inspection de l'enseignement. IFESH s'impliqua en effet directement auprès des inspecteurs et conseillers pédagogiques, notamment afin de les encourager à se comporter en « coachs » auprès des enseignants, c'est-à-dire adopter des attitudes plus souples et mieux investir l'activité de conseil. IFESH intervenait dans le cadre de la réforme des curriculums fondés sur l'approche par les compétences portée par l'agence d'aide américaine USAID, visant la promotion de méthodes d'enseignement axées sur l'élève, plutôt qu'une pédagogie qualifiée de « directive ». Dans l'objectif que davantage d'enfants reçoivent une éducation de base « de qualité », inspecteurs et conseillers furent eux-mêmes formés à développer des « compétences » en communication lors des visites aux enseignants, afin d'en faire de réelles opportunités de formation continue.

Je crus d'abord, au début de mon enquête, pouvoir directement raccrocher l'émergence de l'inspecteur conseiller à l'action de l'ONG, en raison des discours nombreux de mes enquêtés portant sur le rôle déterminant de l'organisation dans la promotion de ce nouvel ethos professionnel. En réalité, en diversifiant mes entretiens avec des inspecteurs, notamment retraités, le rôle primordial d'IFESH s'est estompé, ainsi que je le démontre plus bas. Dans mes analyses, j'ai toutefois eu tendance à accorder à l'ONG un rôle important dans la transformation des pratiques, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il s'agissait de la dernière initiative en date menée dans ce domaine, j'ai supposé que les initiatives précédentes n'avaient été que peu suivies, puisque IFESH était de nouveau venue souligner, à la fin des années 1990, le comportement autoritaire des inspecteurs. J'avais également considéré que, pour de multiples raisons indépendantes d'IFESH même, inspecteurs et conseillers avaient plus largement investi ce projet-ci (avec toutefois, bien sûr, des manières plurielles de le comprendre) dans un contexte post-démocratique de forte instabilité de leur position au niveau local. Enfin, puisque l'initiative portée par IFESH était récente et s'inscrivait dans le cadre d'un projet de développement international, je disposais de sources nombreuses et variées (entretiens, documents institutionnels, etc.) qui me permettaient plus facilement de l'objectiver. Je dois également mentionner mes

discussions suivies à l'époque avec S. Fichtner, alors jeune docteur de l'université de Mayence, qui avait récemment publié sa thèse dans laquelle le programme d'IFESH et son objectif de transformation des ethos professionnels étaient notamment développés (Fichtner, 2012 : 62-82). Je disposais ainsi d'un nouvel élément qui pouvait venir appuyer ma lecture du poids important de ce projet dans la transformation des ethos professionnels.

Pourtant, je l'ai dit, tous les inspecteurs ne partageaient pas la même chronologie ; certains se référaient à des événements ou des moments antérieurs à l'action d'IFESH pour dater le début du changement⁶.

Le « moment démocratique »

Cet enquêté, entré dans le corps des inspecteurs au début des années 2000 et retraité depuis peu au moment de l'entretien, liait par exemple la figure du chef conseiller au Renouveau démocratique post-1990, bien qu'il ait lui-même connu IFESH :

Nous autres, on nous a formés démocrates. Pour les inspecteurs que j'avais connus avant [...], j'ai vu que c'était des gens qui étaient formés pour sanctionner seulement. Donc quand il vient, il n'y a pas échange. [...] Mais en notre temps, on a dit non, vous êtes des inspecteurs démocrates, les formateurs ont beaucoup souligné ça, vous discutez avec l'enseignant, parce qu'il n'y a pas une seule méthode pour conduire une séance. [...] On est souple quand même dans notre rôle d'inspecteur, en tous cas pour notre génération, on n'est plus inspecteur gendarme [...], mais par le passé, c'était un peu ça. Nous on a vu que c'était le contexte [...]. Nous on est reçus [au concours] pendant que le pays a déjà amorcé une nouvelle politique, c'était la démocratie, et l'enseignement même est démocratisé. (entretien, inspecteur O., Bohicon, le 10 avril 2015)

Ce serait ici en conformité avec les préceptes démocratiques que le rôle de l'inspecteur aurait d'abord été transformé. Un autre inspecteur, ayant lui passé le concours de l'inspectorat à la fin de la décennie 2000, me faisait aussi remarquer l'adéquation entre les principes démocratiques et la fin de l'inspecteur gendarme : « entre autres principes de la démocratie, il y a la liberté qu'il faut accorder à l'autre [...]. Là, nous ne sommes plus dans un régime dictatorial [...] » (entretien, inspecteur R., Ouidah, le 14 juillet 2014). La figure de l'inspecteur conseiller se confond ici avec celle du « démocrate », pour reprendre les mots du premier enquêté.

Le « moment révolutionnaire » et le « temps de l'École nouvelle »

Deux autres enquêtés, entrés tous deux dans le corps des inspecteurs à la fin de la décennie 1980 et ayant connu IFESH en tant que consultants cette fois, faisaient remonter les changements au temps du régime marxiste-léniniste de Mathieu Kérékou (1974-1989).

⁶ Il ne s'agit toutefois pas de durcir ici la chronologie invoquée par les inspecteurs, qui pouvaient citer simultanément plusieurs « moments ». Je retiens ici à chaque fois le moment le plus « ancien » cité par les différents inspecteurs.

Tous deux citaient l'avènement du régime révolutionnaire comme ayant marqué un premier pas vers la fin des inspecteurs gendarmes :

– Et vous n'avez pas parlé du glissement du contrôle vers l'encadrement, le truc... Vous m'avez dit que ça vient de 1990 ?

– Ça vient du fait qu'en 1975, quand il y a eu la Révolution, ça c'est mon interprétation, je peux me tromper, les inspecteurs, les anciens, s'étaient déjà rendus si impopulaires que tout le monde voulait leur faire la fête. Et quand la Révolution a eu lieu en 1975, ils ont été ciblés, on leur a rabattu leur caquet, on les a mis sous l'éteignoir. Quand tu as entendu tout ce qu'on a reproché à tes devanciers, et que tu deviens inspecteur, et qu'on te dit non, aujourd'hui, ce qui doit primer, c'est l'accompagnement, c'est le coaching, tu gardes ce discours et tu as peur de tomber dans les travers de tes aînés. (entretien, inspecteur D., Porto Novo, le 11 juillet 2014)

Les années Kérékou ont en effet correspondu à une période d'effritement du pouvoir des inspecteurs sur le terrain. Plusieurs dispositions, comme la création en 1976 des directions provinciales de l'éducation (venant créer un échelon administratif supplémentaire entre les inspecteurs sur le terrain et le pouvoir central), ou l'attribution politique de certains postes de direction dans l'administration scolaire locale, témoignent du désaccord entre le pouvoir politique central et les pratiques des inspecteurs sur le terrain, jugées despotiques. Plus largement, l'encadrement du pouvoir des inspecteurs me semble s'inscrire dans la lutte menée par le régime révolutionnaire contre toutes les formes de « féodalités » incarnées notamment par les chefs traditionnels ou administratifs hérités de la colonisation (république populaire du Bénin, Parti de la révolution populaire du Bénin, 1987). On pourrait aussi y voir une nouvelle illustration de la rupture du régime avec la figure de l'intellectuel *akowé* en faveur de l'ascension de cadets sociaux, dans un contexte où « le diplôme et les études en général connaissent une nette dévaluation face à d'autres ressources, tels la fidélité, le militantisme ou même l'opportunisme » (Banégas, 2003 : 55).

Ces enquêtés citaient aussi – l'un s'y attardant plus que l'autre – la réforme de l'École nouvelle, progressivement engagée à partir des années 1974-1975 et promouvant une école au service des masses et libérée de l'influence de l'ancienne puissance coloniale. Dans cette école qui se voulait démocratique et démocratisée, le directeur devait privilégier la discussion, la « gestion collégiale » et la coopération avec ses subalternes et mettre fin à « l'ancienne formule de direction à caractère individuel et paternaliste » (république populaire du Bénin, ministère de l'Éducation nationale, 1975). Par parallélisme des formes, on comprend alors en quoi ces orientations pédagogiques ont pu impacter la formation des chefs : ils devaient eux aussi s'extraire du cadre rigide – et despotique – d'interaction avec les enseignants, et prendre le rôle de facilitateurs. Parmi les éléments significatifs de la transformation du rôle de l'inspecteur en conseiller, l'introduction d'un entretien avec l'enseignant à la fin des visites et inspections de classe : « Donc cet entretien, c'est fait d'échanges. Tu vois, avant, c'était un peu directif. Progressivement, ça a commencé par évoluer » (entretien, inspecteur P., Porto Novo, le 30 mars 2015). Ce même enquêté citait également l'intervention, durant certains cycles de formation délivrés aux inspecteurs, du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN),

une association créée en 1922 visant à promouvoir les principes d'une éducation solidaire, démocratique et émancipatrice⁷.

Dans tous les cas, on le voit, l'époque vécue et conçue de la fin du gendarme diffère ainsi en fonction des inspecteurs interrogés. Que dire, alors, de cette pluralité des généalogies convoquées ?

Relire le temps du changement à l'aune du temps de l'enquête

Je propose ici d'isoler trois types de questionnements et d'analyses – parmi d'autres – que l'on peut tirer de cette pluralité des « moments transformateurs » énoncés. Je précise que je m'inspire largement des réflexions portées par T. Angeletti, Q. Deluermoz et J. Galonnier (2019), qui déclinent notamment trois types d'enjeux – de connaissance, de pouvoir, d'expérience – autour de la manière dont sont socialement produites ces séquences historiques particulières que les auteurs nomment « époque ».

La propension à périodiser des enquêtés... et de l'enquêtrice

Cette généalogie équivoque donne d'abord à voir la propension à périodiser des inspecteurs qui « mobilisent des ruptures, des comparaisons et des séquençages qui s'accompagnent en retour de mise en cohérence de périodes historiques » (Angeletti *et al.*, 2019). Si l'on étudie ces discours pour ce qu'ils disent des époques qu'ils décrivent, on peut alors considérer que la culture du chef gendarme a été régulièrement contestée, depuis plusieurs décennies et par de multiples censeurs. Il faut peut-être ici assumer une lecture plus fluctuante et processuelle de la fin du gendarme, qui mette à distance les relectures parfois simplistes du changement en termes de « stabilité originelle - désordres - rétablissement », pour penser les fluctuations, la volatilité et l'indétermination (Mbembe, 2000 : 20). Pourtant, pour les raisons évoquées plus haut, j'ai considéré dans ma thèse le présent de l'enquête comme une sorte de phase « post-IFESH », une période singulière et transitoire de cultures professionnelles en pleine transformation, caractérisée par l'instabilité de la position des chefs dans les circonscriptions scolaires. J'ai considéré qu'IFESH intervenait à la suite d'une série de tentatives dont l'existence même semblait indiquer qu'elles étaient restées jusqu'alors relativement peu suivies. Rétrospectivement, j'ai donc pu avoir tendance à considérer le passé comme une période embryonnaire au présent de ma recherche, plutôt qu'une période en soi (Ellis, 2002 : 3), prenant ainsi le risque de reproduire, malgré moi, une forme de linéarité pourtant abondamment dénoncée par les études critiques sur le développement. Si j'ai travaillé à historiciser mon objet de recherche, je n'ai toutefois pas cherché, comme le font les historiens, à pénétrer les modes de pensée et les façons de travailler des inspecteurs des années 1970 à 1990.

⁷ Voir : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil> (consulté le 15 mai 2021).

Ce manque de connaissance historique m'a peut-être conduit à interpréter un peu rapidement la particularité du moment de mon terrain. Dans quelle mesure un chercheur peut-il considérer que le moment de son enquête n'est pas particulier, s'il ne dispose pas en même temps d'une connaissance approfondie des décennies précédentes ? Par ailleurs, si c'est un poncif que de dire que toute société est toujours en transformation, cette affirmation pose néanmoins question lorsque l'on s'intéresse au changement. Que considérer comme « du changement » ? Les périodes de bouleversements importants ? Les moments désignés – notamment par les acteurs du développement – comme étant ceux de transformations, objectivées, datées, etc. ? Les transformations moins spectaculaires, plus lentes, non linéaires, des équilibres sociaux ? D'ailleurs, si ce moment m'apparaissait comme particulier au regard du présent de mon enquête et des régularités que j'y entrevoyais, il pourrait bien apparaître beaucoup moins singulier au chercheur qui, dans vingt ou trente ans, s'intéressera à l'histoire des inspecteurs au Bénin. Peut-être considèrera-t-il le moment de mon terrain dans la continuité des décennies précédentes, marquées par la mise en cause régulière des pratiques des inspecteurs ? On retrouve là ce que notait S. Ellis (2002 : 3) à propos du travail historique sur l'Afrique contemporaine : plus ancienne est la période étudiée, plus aisée est l'attribution d'un début et d'une fin à une séquence historique. À l'inverse, l'historien du contemporain ne peut, de la même manière, identifier de phase finale, et des événements prochains pourraient bientôt venir invalider les combinaisons de faits qu'il avait isolées. Il faut en tout cas rappeler que cette propension à périodiser structure aussi largement les pratiques de la recherche en sciences sociales, qu'elle teinte d'une dimension performative qu'il faut prendre en compte : en réinvestissant parfois, pour de multiples raisons, les discours arguant que « le changement, c'est maintenant », nous pouvons négliger de prendre en considération le fait que le changement, c'était peut-être hier aussi.

Le changement comme mise en scène de soi : un ethos valorisé au moment de l'enquête

Réinscrire ces prises de parole dans le présent de l'enquête ouvre également à l'analyse des rapports de pouvoir et de légitimité entre chefs au moment de mon terrain, dont il me semble qu'elles disent aussi quelque chose. De fait, si le « début de la fin » du gendarme était différemment daté, tous les inspecteurs avec lesquels je m'entretins s'inscrivaient, chacun, dans la contemporanéité du changement, affirmant avoir vécu la transformation. Il faut certes tenir compte d'un effet de génération : par exemple, les deux inspecteurs faisant remonter le plus loin les premiers changements étaient eux-mêmes entrés le plus tôt dans le corps, et pouvaient ainsi mobiliser une perspective historique plus large sur les processus en question. Mais il me semble que ces manières de faire permettent aussi de se présenter comme toujours « plus conseiller » que ses prédécesseurs. Les jeunes inspecteurs ou conseillers pouvaient ainsi fustiger les attitudes trop policières de ceux qui les avaient précédés, qui mettaient eux-mêmes en cause celles de leurs aînés. Puisque « les discours d'accusation fonctionnent dans le registre de l'image de soi et de la recherche de reconnaissance » (Schwartz, 1993 : 273), on peut supposer que cette manière de se présenter comme moins gendarme que d'autres permet de se valoriser, de

rappeler sa spécificité et de se démarquer. En ce sens, cette chronologie très relative de la transformation de la relation d'autorité révélerait aussi des enjeux inscrits dans le présent de l'enquête, portant notamment sur le discrédit attaché au moment de mon terrain à une certaine figure de l'inspecteur gendarme, qui faisait très largement office (au moins dans les discours) de repoussoir. Certains ont également pu projeter sur moi les attentes des acteurs de l'aide internationale valorisant le modèle du conseiller, et ainsi orienter la teneur de leurs réponses. C'est donc aussi la puissance normative du développement et de l'idée de « progrès nécessaire » qu'il sous-tend que l'on peut interroger ici : si la fin de l'inspecteur tyran était, de manière générale, considérée comme une « bonne » chose – malgré, on va le voir, des critiques parfois soutenues à l'égard de ce qui était considéré comme la perte simultanée de son autorité –, le fait que la question soit posée par une chercheuse européenne a peut-être pesé dans les réponses apportées.

Les manières émiques de dater – ici un changement – sont donc aussi des enjeux de pouvoir, dans lesquels l'enquêteur peut jouer un rôle : est-ce que le simple fait d'avoir posé cette question, d'avoir signifié à mes interlocuteurs que je m'y intéressais, n'a pas en partie modifié leur appréhension de leur passé professionnel et obligé à une réflexivité qui n'aurait pas été formulée de cette manière dans un autre contexte ? En somme, dans quelle mesure le chercheur ne participe-t-il pas également à la fabrique – durable ou opportuniste – de « l'époque conçue » pour les acteurs, donnant à voir des opérations critiques d'identification et de réflexivité particulières, qui la distinguent de l'« époque incorporée » caractérisée quant à elle par la routine, l'allant de soi, l'impensé (Angeletti *et al.*, 2019) ?

Le changement comme récit d'expérience

On peut également interroger ces discours au regard de ce qu'ils disent du contenu même de la transformation des ethos professionnels. Deux éléments apparaissent ici. D'abord, la fin de l'inspecteur gendarme est associée aux pratiques du chef conseiller : il ne s'agit pas seulement de ne plus brimer les enseignants, il faut aussi agir en « coach », en facilitateur, en pédagogue, s'inscrire dans l'échange. Mais un autre sens est en même temps contenu dans les extraits d'entretiens cités plus haut : le chef conseiller prend alors le sens, plus contraint, du gendarme qui n'a plus les moyens de l'être. Cette lecture est perceptible dans les discours datant le « début de la fin » du gendarme à des événements associés à une perte de pouvoir de l'inspecteur. C'est très lisible pour la période kérékiste qui, je l'ai montré, a conduit à encadrer plus fermement les attributions des inspecteurs sur le terrain en les délestant, notamment, de certaines de leurs tâches administratives. C'est également le cas avec la référence à la période du Renouveau démocratique. Si elle était synonyme de liberté, elle était également associée au désordre social et politique et au renforcement des logiques de politisation de l'administration. Un des inspecteurs que je cite plus haut m'expliquait ainsi que :

C'est avec la démocratie [...]. Donc les anciennes valeurs ont commencé par subir des mutations. [...] Il y a le libéralisme qui a commencé par pénétrer les différents domaines de la vie nationale, c'est tout ça qui a commencé par agir. S'il y a un petit problème, les syndicalistes écrivent, sortent, et ils marchent ! [...] C'est à partir de là que l'inspecteur,

l'autorité de l'inspecteur, a commencé par subir sa fragilisation. Le loup-garou est pratiquement parti ! (entretien, inspecteur P., Porto Novo, le 30 mars 2015)

Sans pouvoir ici discuter des transformations sociales et politiques induites par le Renouveau démocratique de 1990, on peut néanmoins relever que la rhétorique considérant le pays mieux tenu en régime dictatorial n'est pas propre au Bénin. Elle fait plus largement référence aux discours sur la « crise de l'autorité », relativement répandus aujourd'hui, dans tous les secteurs de la vie sociale, et bien ailleurs qu'au Bénin. Ici, si la démocratie implique une transformation des rapports hiérarchiques fondée sur le respect et le consentement, elle est aussi liée à un sentiment de perte d'autorité, souvent associé dans les discours à la politisation et au renforcement du syndicalisme enseignant. Cette ambivalence apparaît dans plusieurs des extraits d'entretiens cités plus haut : le chef n'est pas seulement « moins gendarme » parce qu'il est « plus conseiller », il est aussi « moins gendarme » parce qu'il ne peut plus l'être, parce qu'il n'a plus les moyens de trop « faire le chef ».

Il me semble que, pour comprendre cette lecture historiquement double de la fin du gendarme, il faut aussi se tourner vers ce que les inspecteurs concevaient au moment de mon enquête comme relevant du modèle du conseiller. Sans pouvoir plus détailler ici⁸, je me contente de préciser qu'au milieu de la décennie 2010, la figure du conseiller renvoyait non seulement à l'image de l'accompagnateur pédagogique, mais aussi à celle du supérieur prudent, conscient de son pouvoir limité face aux nombreux enseignants et aux diverses ressources (relationnelles, politiques et syndicales, occultes, etc.) que ceux-ci pouvaient mobiliser face à leurs chefs. « L'inspecteur gendarme, surtout avec nos jeunes frères, non, ça ne paye même pas ! Vous allez vous créer des problèmes », me disait ainsi un jeune inspecteur (entretien, inspecteur E., Porto Novo, le 2 avril 2015). À l'ambiguïté relevée dans les discours datant les différents « moments transformateurs », répond l'ambivalence fondamentale de la position du chef conseiller en 2012-2015. En ce sens, si l'analyse des discours sur le passé éclaire la pratique de l'ethos du conseiller au moment de l'enquête, cette dernière informe, en retour, sur les discours généalogiques et les associations d'idées réalisés par les inspecteurs cités plus haut. Le modèle du conseiller apparaît ainsi comme un jeu à somme nulle : être un peu moins gendarme signifierait automatiquement être un peu plus conseiller, sans que les contenus culturels de ces deux ethos ne soient véritablement définis.

Différentes hypothèses peuvent être formulées à partir de ce constat. Une première pourrait consister à considérer que cette ambivalence se pose dans les mêmes termes depuis des décennies, et trouverait racine dans l'histoire même du métier d'inspecteur au Bénin. Les premiers inspecteurs despotes du Dahomey indépendant pouvaient en effet compter sur des pouvoirs élargis, et un contact direct avec les autorités ministérielles. En somme, l'autoritarisme de l'inspecteur a historiquement été lié à la possibilité d'exercer une violence physique et symbolique forte sur les enseignants. Dès lors, chaque atteinte à

⁸ Je me permets de renvoyer à un précédent article pour une analyse plus fouillée (Jarroux, 2017b).

l'exercice de cette violence menée dans les années suivantes, qu'elle vise à transformer les pratiques ou limiter les prérogatives de l'inspecteur, aurait toujours été lue comme une atteinte au modèle du chef tout puissant, associé ainsi à l'ethos du gendarme. L'époque de la fin des gendarmes s'étirerait alors dans le temps, et n'existerait qu'en référence au temps révolu – et peut-être regretté ? (Lachenal et Mbodj-Pouye, 2014) – de l'inspecteur omnipotent. Mais cette façon duale de décrire la fin des gendarmes relève peut-être aussi d'une relecture *a posteriori* des inspecteurs, fondée sur leurs expériences de l'ambiguïté du modèle du conseiller au moment de l'enquête, et ouvrant ainsi de nouvelles pistes pour l'étude des récits présents des changements passés.

Ces quelques analyses n'épuisent pas, loin de là, toute la fécondité d'une réflexion sur le temps et les temporalités pour l'étude du changement social, que je n'ai que survolée ici. À travers un retour réflexif sur un aspect particulier de mon terrain, j'ai voulu interroger la manière dont le temps passé et raconté et le temps présent de l'enquête peuvent s'articuler et façonner ensemble un récit particulier : le récit présent du temps passé. Ce récit-là, différemment déplié, vient révéler tel ou tel enjeu contenu dans les manières de dire et concevoir le changement passé. Si, comme le note R. Ahearne (2014 : 37), « les chercheurs ont [...] tendance à imposer leur propre analyse des périodes historiques plutôt que de baser leur réflexion sur la perception même de l'histoire par les acteurs de leur recherche », on voit aussi à quel point l'histoire perçue par les enquêtés des temps du changement et du développement peut également être révélatrice de bien autre chose que des temps du changement seul. J'ai aussi voulu montrer qu'une démarche plus attentive à la pluralité des manières de raconter le changement passé accompagne le travail de mise à distance de la puissance normative qu'imprime sur le temps la notion de développement, cette croyance partagée (Rist, 2015) dont il peut être difficile de se départir, y compris pour les chercheurs. On entreperçoit ici à quel point les notions de réforme, de rupture, de changement, régulièrement mobilisées par l'anthropologie du développement afin de scander et borner le temps, peuvent parfois simplifier les multiples manières de l'appréhender. « Développeurs », « développés », observateurs et analystes des faits de développement... tous participent à la production de lectures – éventuellement concurrentes – du temps, du temps du changement, du temps de la stabilité, etc. L'anthropologie du développement gagnerait, il me semble, à se montrer plus attentive à la pluralité des temporalités vécues, et plus réflexive sur sa manière de situer et nommer les temps du changement.

Bibliographie

- Ahearne R., 2014, « "Le développement ? C'est du passé". Une lecture historique des récits du progrès dans la Tanzanie du Sud », *Politique africaine*, n° 135(3), pp. 23-46.
- Angeletti T., Deluermoz Q., Galonnier J., 2019, « Qu'est ce qu'une époque ? », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 36, pp. 7-25.
- Autra R., 1956, « Historique de l'enseignement en A.O.F », *Présence Africaine*, n° 6, pp. 68-86.

- Bacot P., Douzou L., Honoré J.P. (éd.), 2008, « Chrononymes. La politisation du temps », *Mots. Les langages du politique*, n° 87.
- Banégas R., 2003, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala.
- Bierschenk T., 2010, « Historiciser et localiser les approches », *Bulletin de l'APAD*, n° 31-32, <https://apad.revues.org/4065> (consulté le 10 mai 2021).
- Ellis S., 2002, « Writing Histories of Contemporary Africa », *The Journal of African History*, n° 43(1), pp. 1-26.
- Ferguson J., 1999, *Expectations of Modernity: Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt*, Berkeley, University of California Press.
- Fichtner S., 2012, *The NGOisation of Education. Case Studies from Benin*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- Gibert S., Le Bihan J., Mazel F. (éd.), 2014, « Actualité de la périodisation en histoire », *Atala, cultures et sciences humaines*, n° 17.
- Jarroux P., 2017a, « Faire l'école au quotidien au Bénin. Une ethnographie des chefs de circonscriptions scolaires », thèse de doctorat, EHESS, Marseille, 511 p.
- Jarroux P., 2017b, « Les visites de classe des "chefs" au Bénin : enjeux bureaucratiques, ethos professionnels et négociations de l'autorité », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, hors série, n° 5, pp. 129-152.
- Lachenal G., Mbodj-Pouye A. (éd.), 2014, « Politiques de la nostalgie », *Politique africaine*, n° 135(3).
- Mbembe A., 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- République populaire du Bénin, ministère de l'Éducation nationale, 1975, *Lettre circulaire n° 1895 (Objet : gestion démocratique des écoles de l'enseignement de base)*, N.L., Archive de la médiathèque du ministère des Enseignements maternel et primaire, Porto Novo.
- République populaire du Bénin, Parti de la révolution populaire du Bénin, 1987, *Dans la voie de l'édification du socialisme. Recueil des discours de notre grand camarade de lutte le Président Kérékou*, Cotonou, Direction de l'information et de la propagande, Société Yagoubi.
- Rist G., 2015 [2007], *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Schwartz O., 1993, « L'empirisme irréductible » (postface), in N. Anderson, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, pp. 265-305.



Créée en 1991, l'Association pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD) a pour but de promouvoir les échanges scientifiques et le dialogue avec les praticiens, autour des problématiques du changement social et du développement, en Afrique et ailleurs. Principale association académique internationale sur ce thème, l'APAD promeut des analyses rigoureuses des pratiques et des représentations des acteurs, d'orientation socio-anthropologique et plus largement de sciences sociales qualitatives. L'APAD publie la revue *Anthropologie & développement*, édite des ouvrages, organise des colloques internationaux bi-annuels. Forte de ses 400 membres, elle offre un espace d'échanges et de publications aux chercheurs et praticiens, du Nord et du Sud, tant anglophones que francophones.

Être adhérent à l'APAD et à jour de ses cotisations permet de recevoir le numéro d'*Anthropologie & développement* de l'année et les messages d'information. Cela donne une réduction sur les frais d'inscription aux colloques. L'adhésion ne vaut qu'à réception du paiement.

Les cotisations annuelles valent pour l'année civile et sont les suivantes :

- Revenu mensuel moyen supérieur à 800 € : 50 € (ou 32 000 FCFA)
- Revenu mensuel moyen inférieur à 800 € : 25 € (ou 16 000 FCFA)

Le bulletin d'adhésion (ou de ré-adhésion) est en ligne sur le site de l'APAD (<http://apad-association.org/devenir-membre/>).



Created in 1991, Association for the Anthropology of Social Change and Development (APAD) seeks to advance scientific exchanges as well as dialogue with development actors on issues of social change and development, in Africa and elsewhere. The main international academic association devoted to this issue, APAD promotes rigorous analysis of the practices and representations of actors, with an orientation rooted in social anthropology and in the qualitative social sciences overall. APAD publishes the journal *Anthropologie & développement / Anthropology & development*, edits books, and, every two years, organises an international conference. 400 members strong, it has created a space for researchers and practitioners – from the Global North and the Global South, Anglophone or Francophone – to share ideas and to publish.

APAD membership is renewed on an annual basis and is only valid once payment has been received. Being an APAD member grants access to news e-mails and to the current issue of the journal *Anthropologie & développement / Anthropology & development* of the year. Members are also eligible for discounted registration fees for APAD conferences.

Fees are for calendar years. Annual fees are:

- For those earning in average more than € 800/month: € 50 (or FCFA 32 000)
- For those earning in average less than € 800/month: € 25 (or FCFA 16 000)

Please find the online registration form on APAD website (<https://apad-association.org/join-apad/?lang=en>).

Bureau APAD – 2018-2021

Sylvie **Ayimpam** (CEMAF-AMU, Aix-en-Provence, France), *secrétaire générale adjointe*

Barbara **Bentz** (APDRA, France)

Laurence **Boutinot** (Cirad, Montpellier, France), *trésorière*

Marie **Deridder** (Uppsala University, Uppsala, Suède), *trésorière adjointe*

Elieth **Eyebiyi** (LASDEL, Parakou, Bénin)

Sarah **Fichtner** (Freie Universität, Berlin, Allemagne/LAM Bordeaux, France)

Marion **Fresia** (Université de Neuchâtel, Suisse)

Seydou **Keita** (CNRST, Bamako, Mali)

Ludovic **Kibora** (INSS, Ouagadougou, Burkina Faso), *vice-président*

Eric **Komlavi Hahonou** (Roskilde University, Danemark)

Gabriella **Körling** (Stockholm University, Suède)

Philippe **Lavigne Delville** (IRD, Montpellier, France), *président*

Jacinthe **Mazzocchetti** (LAAP, UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique)

Pascale **Moity-Maïzi** (SUPAGRO, Montpellier, France), *secrétaire générale*

Anneke **Newman** (Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique)

Fatoumata **Ouattara** (IRD, Marseille, France)

Alexis **Roy** (IMAF, Paris, France)

Oumy **Thiongane** (IRD/CIRAD, Montpellier, France)

Association loi 1901

Siège social

2 rue de la Charité, 13002 Marseille, France

Secrétariat

**c/o SUPAGRO, 1101 Av Agropolis, BP 5098,
34093 Montpellier cedex 5, France**

Contact : contact@apad-association.org

Site web : www.apad-association.org